



owner.ford.com



ford.ca

Ford MUSTANG



Mai 2016
Première impression
Manuel du propriétaire
Mustang
Imprimé aux États-Unis



HR3J19A321 BA



Allons plus loin



Les renseignements contenus dans le présent document étaient exacts au moment de mettre sous presse. Dans l'intérêt d'un développement continu, nous nous réservons le droit de modifier en tout temps la conception, les spécifications ou les équipements des produits, et ce, sans préavis ni obligation. Aucune section de ce document ne peut être reproduite, diffusée ou sauvegardée dans un système de récupération ou traduite dans une langue quelconque sous quelque forme que ce soit sans notre consentement écrit. Sauf erreurs ou omissions.

© Ford Motor Company 2016

Tous droits réservés.

Numéro de publication : 20160330130841

Table des matières

Introduction

| | |
|---|----|
| À propos de ce manuel..... | 7 |
| Glossaire des symboles..... | 7 |
| Enregistrement de données | 9 |
| Proposition 65 de la Californie..... | 12 |
| Perchlorate..... | 12 |
| Ford Credit..... | 12 |
| Pièces de rechange recommandées | 12 |
| Avis spéciaux..... | 13 |
| Équipement de communication mobile..... | 15 |
| Options uniques d'exportation..... | 15 |

Environnement

| | |
|-------------------------------------|----|
| Protection de l'environnement | 16 |
|-------------------------------------|----|

Sécurité enfants

| | |
|--|----|
| Généralités..... | 17 |
| Installation de sièges d'enfant | 19 |
| Rehausseurs..... | 25 |
| Positionnement des sièges de sécurité enfants..... | 27 |

Ceintures de sécurité

| | |
|---|----|
| Principes de fonctionnement..... | 30 |
| Utilisation des ceintures de sécurité..... | 31 |
| Témoin et carillon de ceinture de sécurité..... | 34 |
| Rappel de bouclage des ceintures de sécurité..... | 35 |
| Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants..... | 36 |
| Rallonge de ceinture de sécurité..... | 37 |

Personal Safety System™

| | |
|------------------------------|----|
| Personal Safety System™..... | 38 |
|------------------------------|----|

Dispositifs de retenue supplémentaires

| | |
|---|----|
| Principes de fonctionnement..... | 39 |
| Sacs gonflables du conducteur et du passager..... | 40 |
| Capteur de poids du passager avant..... | 41 |
| Sacs gonflables latéraux..... | 44 |
| Protège-genoux conducteur et passager..... | 45 |
| Safety Canopy™ - Coupé..... | 46 |
| Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable..... | 47 |
| Mise au rebut de l'airbag..... | 49 |

Clés et commandes à distance

| | |
|---|----|
| Renseignements généraux sur les radiofréquences..... | 50 |
| Télécommande..... | 51 |
| Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue..... | 55 |

MyKey™

| | |
|---|----|
| Principes de fonctionnement..... | 56 |
| Création d'un dispositif MyKey..... | 57 |
| Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey..... | 58 |
| Vérification de l'état du dispositif MyKey..... | 60 |
| Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance..... | 61 |
| Diagnostic de panne MyKey..... | 61 |

Serrures

| | |
|---|----|
| Verrouillage et déverrouillage..... | 63 |
| Ouverture du coffre à bagages depuis l'intérieur..... | 68 |

Sécurité

| | |
|-----------------------------|----|
| Système antivol passif..... | 70 |
| Alarme antivol..... | 71 |

Table des matières

Volant

| | |
|---|----|
| Réglage du volant..... | 73 |
| Commande audio..... | 73 |
| Commande vocale..... | 74 |
| Programmeur de vitesse..... | 74 |
| Commande de l'affichage d'information..... | 75 |

Essuie-glaces et lave-glaces

| | |
|---------------------------------|----|
| Essuie-glaces..... | 76 |
| Essuie-glaces automatiques..... | 76 |
| Lave-glaces..... | 77 |

Éclairage

| | |
|---|----|
| Généralités..... | 79 |
| Commande d'éclairage..... | 79 |
| Phares automatiques..... | 80 |
| Commande d'éclairage du tableau de bord..... | 81 |
| Phares à extinction temporisée..... | 81 |
| Feux de jour..... | 82 |
| Phares antibrouillards avant..... | 82 |
| Clignotants..... | 83 |
| Éclairage d'accueil..... | 83 |
| Éclairage intérieur..... | 83 |
| Éclairage ambiant..... | 83 |

Glaces, miroirs et rétroviseurs

| | |
|-----------------------------------|----|
| Glaces à commande électrique..... | 84 |
| Ouverture centralisée..... | 85 |
| Rétroviseurs extérieurs..... | 85 |
| Rétroviseur intérieur..... | 87 |
| Pare-soleil..... | 87 |

Combiné des instruments

| | |
|--|----|
| Jauges..... | 88 |
| Témoins et indicateurs..... | 90 |
| Indicateurs et avertisseurs sonores..... | 93 |

Affichage d'information

| | |
|-----------------------------|-----|
| Généralités..... | 94 |
| Messages d'information..... | 102 |

Climatisation

| | |
|---|-----|
| Commande manuelle de la température..... | 114 |
| Commande automatique de la température..... | 116 |
| Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle..... | 118 |
| Glaces et rétroviseurs chauffants..... | 120 |
| Filtre à air d'habitacle..... | 121 |
| Démarrage à distance..... | 121 |

Sièges

| | |
|---|-----|
| Positions assises appropriées..... | 123 |
| Appui-tête..... | 123 |
| Sièges à commande manuelle..... | 125 |
| Sièges à commande électrique..... | 126 |
| Fonction de mémorisation..... | 127 |
| Sièges arrière..... | 128 |
| Sièges à régulation de température..... | 129 |

Ouvre-porte de garage universel

| | |
|--------------------------------------|-----|
| Ouvre-porte de garage universel..... | 131 |
|--------------------------------------|-----|

Prises de courant auxiliaires

| | |
|------------------------------------|-----|
| Prises de courant auxiliaires..... | 135 |
|------------------------------------|-----|

Espaces de rangement

| | |
|-----------------------|-----|
| Console centrale..... | 136 |
| Porte-verres..... | 136 |

Démarrage et arrêt du moteur

| | |
|-------------------------|-----|
| Généralités..... | 137 |
| Démarrage sans clé..... | 137 |

Table des matières

| | | | |
|--|-----|---|-----|
| Dispositif de verrouillage de la direction..... | 138 | Aide au stationnement arrière..... | 172 |
| Démarrage d'un moteur à essence..... | 138 | Caméra de rétrovision | 173 |
| Chauffe-moteur..... | 141 | | |
| Carburant et remplissage | | Programmateur de vitesse | |
| Consignes de sécurité..... | 143 | Principes de fonctionnement..... | 177 |
| Qualité du carburant..... | 144 | Utilisation du régulateur de vitesse..... | 177 |
| Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant..... | 145 | Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif..... | 178 |
| Panne de carburant..... | 145 | | |
| Ravitaillement..... | 146 | Aides à la conduite | |
| Consommation de carburant..... | 149 | Système d'information sur les angles morts..... | 186 |
| Système antipollution | 150 | Alerte de circulation transversale..... | 188 |
| | | Direction..... | 192 |
| | | Système d'avertissement de collision | 193 |
| | | Commande de transmission..... | 196 |
| Boîte de vitesses | | | |
| Boîte manuelle..... | 154 | Transport de charge | |
| Boîte de vitesses automatique..... | 156 | Limite de charge..... | 198 |
| | | | |
| Pont arrière | | Remorquage | |
| Différentiel à glissement limité | 160 | Traction d'une remorque..... | 204 |
| | | Poids de remorquage recommandés..... | 205 |
| | | Vérifications de remorquage essentielles..... | 207 |
| | | Remorquage du véhicule les quatre roues au sol..... | 209 |
| | | | |
| Freins | | Toit décapotable | |
| Généralités..... | 161 | Ouverture du toit décapotable..... | 211 |
| Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage..... | 161 | Fermeture du toit décapotable..... | 212 |
| Frein de stationnement..... | 162 | | |
| Aide au démarrage en côte..... | 162 | | |
| | | Conseils de conduite | |
| | | Rodage..... | 214 |
| Antipatinage | | Conduite économique..... | 214 |
| Principes de fonctionnement..... | 164 | Conduite dans l'eau..... | 214 |
| Utilisation de l'antipatinage..... | 164 | Couvre-plancher..... | 215 |
| | | | |
| Contrôle de stabilité | | | |
| Principes de fonctionnement..... | 166 | | |
| Utilisation du contrôle de stabilité..... | 167 | | |
| | | | |
| Aides au stationnement | | | |
| Principes de fonctionnement..... | 171 | | |

Table des matières

Dépannage

| | |
|------------------------------------|-----|
| Assistance dépannage..... | 217 |
| Feux de détresse..... | 218 |
| Coupure de carburant | 219 |
| Démarrage-secours du véhicule..... | 219 |
| Système d'alerte après impact..... | 222 |
| Transport du véhicule..... | 222 |

Assistance à la clientèle

| | |
|---|-----|
| Pour obtenir les services nécessaires | 224 |
| En Californie (États-Unis seulement) | 225 |
| Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement) | 226 |
| Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement) | 227 |
| Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada | 227 |
| Commande d'un Guide du propriétaire additionnel | 229 |
| Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement) | 229 |
| Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement) | 230 |

Fusibles

| | |
|---|-----|
| Tableau de spécifications des fusibles..... | 231 |
| Remplacement d'un fusible..... | 239 |

Entretien

| | |
|---|-----|
| Généralités..... | 241 |
| Ouverture et fermeture du capot..... | 241 |
| Aperçu sous le capot - 2,3 L EcoBoost™..... | 243 |
| Aperçu sous le capot - 3,7 L..... | 244 |
| Aperçu sous le capot - 5 L..... | 245 |
| Jauge d'huile moteur..... | 246 |
| Vérification de l'huile moteur..... | 246 |

| | |
|---|-----|
| Vérification du liquide de refroidissement..... | 247 |
| Contrôle d'huile de boîte de vitesses manuelle..... | 252 |
| Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique..... | 252 |
| Vérification du liquide de frein..... | 252 |
| Vérification du liquide d'embrayage..... | 253 |
| Vérification du liquide de direction assistée..... | 253 |
| Vérification du liquide de lave-glace..... | 253 |
| Filtre à carburant..... | 254 |
| Remplacement de la batterie de 12 V | 254 |
| Vérification des balais d'essuie-glace..... | 256 |
| Remplacement des balais d'essuie-glace..... | 256 |
| Réglage des phares..... | 257 |
| Remplacement d'une ampoule..... | 258 |
| Tableau de spécifications des ampoules..... | 260 |
| Remplacement du filtre à air | 262 |

Entretien du véhicule

| | |
|--|-----|
| Généralités..... | 263 |
| Produits de nettoyage..... | 263 |
| Nettoyage de l'extérieur..... | 263 |
| Cirage..... | 265 |
| Nettoyage du moteur..... | 265 |
| Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace..... | 266 |
| Nettoyage de l'habitacle..... | 266 |
| Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord..... | 267 |
| Nettoyage des sièges en cuir..... | 267 |
| Réparation de dommages mineurs à la peinture..... | 268 |
| Nettoyage des roues en alliage..... | 268 |
| Entreposage du véhicule..... | 269 |
| Nettoyage du toit décapotable | 270 |

Table des matières

Jantes et pneus

| | |
|---|-----|
| Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire | 272 |
| Entretien des pneus..... | 279 |
| Utilisation de pneus été..... | 295 |
| Utilisation de chaînes à neige..... | 296 |
| Système de surveillance de la pression des pneus..... | 297 |
| Changement d'une roue..... | 301 |
| Conduite à grande vitesse | 306 |
| Spécifications techniques..... | 308 |

Capacités et spécifications

| | |
|---|-----|
| Spécifications du moteur - 2,3 L EcoBoost™ | 309 |
| Spécifications du moteur - 3,7 L..... | 309 |
| Spécifications du moteur - 5 L..... | 310 |
| Pièces Motorcraft - 2,3 L EcoBoost™ | 311 |
| Pièces Motorcraft - 3,7 L..... | 312 |
| Pièces Motorcraft - 5 L..... | 313 |
| Numéro d'identification du véhicule..... | 314 |
| Étiquette d'homologation du véhicule..... | 315 |
| Désignation du code de boîte de vitesses..... | 315 |
| Capacités et spécifications - 2,3 L EcoBoost™ | 316 |
| Capacités et spécifications - 3,7 L..... | 320 |
| Capacités et spécifications - 5 L..... | 324 |

Chaîne audio

| | |
|---|-----|
| Généralités..... | 330 |
| Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/CD/ SYNC/Radio satellite..... | 331 |
| Autoradio - Véhicules avec : Chaîne AM/ FM de haut niveau avec lecteur de disques compacts..... | 334 |
| Radio numérique | 336 |
| Radio par satellite..... | 339 |
| Port USB | 342 |
| Centrale multimédia..... | 342 |

SYNC™

| | |
|---|-----|
| Généralités..... | 343 |
| Utilisation de la reconnaissance vocale | 345 |
| Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone..... | 349 |
| Applications et services du système SYNC™ | 363 |
| Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia..... | 371 |
| Dépannage du système SYNC™ | 380 |

SYNC™ 3

| | |
|---|-----|
| Généralités..... | 391 |
| Écran d'accueil..... | 404 |
| Utilisation de la reconnaissance vocale | 405 |
| Divertissement..... | 413 |
| Climatisation..... | 424 |
| Téléphone..... | 428 |
| Navigation..... | 434 |
| Applications..... | 443 |
| Paramètres..... | 447 |
| Dépannage de SYNC™ 3..... | 460 |

Accessoires

| | |
|------------------|-----|
| Accessoires..... | 475 |
|------------------|-----|

Ford Protect

| | |
|-------------------|-----|
| Ford Protect..... | 477 |
|-------------------|-----|

Entretien de votre véhicule

| | |
|--|-----|
| Entretien usuel — Généralités..... | 480 |
| Entretien périodique normal..... | 484 |
| Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses..... | 486 |
| Dossier d'entretien périodique | 489 |

Appendices

| | |
|--|-----|
| Contrat de licence de l'utilisateur final..... | 500 |
|--|-----|

Table des matières

Approbation de type.....528

Introduction

À PROPOS DE CE MANUEL

Merci d'avoir choisi Ford. Nous vous recommandons de prendre quelques instants pour lire ce manuel afin de mieux connaître votre véhicule. Plus vous en saurez à propos de votre véhicule, plus vous prendrez plaisir à le conduire, et ce, en toute sécurité.

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut avoir pour conséquence une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Nota : Ce manuel décrit des équipements et des options offerts sur toute la gamme de modèles disponibles, parfois avant même qu'ils ne soient disponibles. Il peut décrire des options dont votre véhicule n'est pas équipé.

Nota : Certaines illustrations du présent manuel peuvent indiquer des fonctions utilisées sur divers modèles, et peuvent donc sembler différentes sur votre véhicule.

Nota : Utilisez et conduisez votre véhicule conformément à toutes les lois et à tous les règlements applicables.

Nota : Remettez ce manuel au nouveau propriétaire lorsque vous vendez votre véhicule. Il fait partie intégrante de votre véhicule.

Ce manuel pourra qualifier l'emplacement d'un composant par le terme côté gauche ou côté droit. Le côté est déterminé pour un observateur assis sur le siège face à l'avant.



E154903

- A Côté droit.
- B Côté gauche.

GLOSSAIRE DES SYMBOLES

Voici quelques-uns des pictogrammes que vous pourriez trouver sur votre véhicule.



Avertissement de sécurité



Consultez le Guide du propriétaire



Système de climatisation



Freins antibloquage



Ne fumez pas, évitez les flammes et les étincelles

Introduction



Pile



Électrolyte



Liquide de frein - sans produits pétroliers



Système de freinage



Filtre à air d'habitacle



Vérifiez le bouchon du réservoir de carburant



Dispositif de sécurité enfants verrouillé ou déverrouillé



Point d'ancrage inférieur pour siège enfant



Patte d'ancrage pour siège enfant



Régulateur de vitesse



Laissez refroidir avant d'ouvrir



Le filtre à air du moteur



Liquide de refroidissement du moteur



Température du liquide de refroidissement



Huile moteur



Gaz explosif



Avertissement concernant le ventilateur



Bouclage de ceinture de sécurité



Sac gonflable avant



Antibrouillard avant



Réinitialisation de la pompe d'alimentation



Porte-fusibles



Feux de détresse



Lunette arrière chauffante



Pare-brise chauffant



Ouverture du coffre à bagages de l'intérieur



Cric



Conservez hors de la portée des enfants



Commande d'éclairage



Avertissement de basse pression des pneus

Introduction



Maintenez un niveau de liquide approprié



Respectez les consignes d'utilisation



Alarme de détresse



Module d'aide au stationnement



Frein de stationnement



Liquide de direction assistée



Glaces électriques avant et arrière



Condamnation des glaces à commande électrique



Témoin d'anomalie du moteur



Sac gonflable latéral



Protégez-vous les yeux



Contrôle de la stabilité



Lave-glace et essuie-glaces du pare-brise

ENREGISTREMENT DE DONNÉES

Enregistrement des données d'entretien

Les enregistreurs de données d'entretien de votre véhicule recueillent et enregistrent les données de diagnostic du véhicule, notamment les données relatives à la performance ou à l'état de divers systèmes et modules dont il est équipé, par exemple le moteur, l'accélérateur, la direction ou les systèmes de freinage. Afin de rendre un diagnostic précis et de bien entretenir le véhicule, Ford Motor Company (Ford du Canada au Canada) et d'autres ateliers d'entretien et de réparation, peuvent accéder à ces données de diagnostic et les partager grâce à une connexion physique directe avec le véhicule au moment où vous le leur confiez pour entretien. En outre, Ford Motor Company (Ford du Canada au Canada) peut, si la loi l'autorise, utiliser les données de diagnostic de votre véhicule en vue d'améliorer celui-ci ou, grâce à toute autre information que nous pourrions détenir vous concernant (par ex. vos données de contact), vous offrir des produits et des services qui pourraient vous intéresser. Les données peuvent alors être transmises à nos fournisseurs de services (tels que les fournisseurs de pièces) qui, eux aussi dans l'obligation de protéger les données, peuvent aider à diagnostiquer les anomalies. Nous conservons ces données aussi longtemps que cela est nécessaire pour exécuter ces fonctions ou conformément à la loi. Nous pouvons, si besoin est, transmettre des informations sur demandes officielles d'autorités chargées de l'application de la loi, d'instances gouvernementales ou de tiers détenant un pouvoir légal ou à la suite d'une ordonnance de tribunal, ces mêmes informations pouvant par la suite être utilisées lors de procédures judiciaires. Pour les É.-U. seulement (selon l'équipement) :

Introduction

si vous choisissez d'utiliser les applications et les services connectés, comme la fonction Bilan du véhicule SYNC ou l'application MyFord Mobile, vous consentez à ce que certaines données de diagnostic soient accessibles électroniquement par Ford Motor Company ou par toute installation Ford autorisée, et que ces données puissent être utilisées pour personnaliser votre expérience, effectuer toute recherche de pannes, améliorer produits et services et vous offrir ceux qui pourraient vous intéresser, dans les limites de la loi. Pour le Canada uniquement, pour plus d'information, veuillez consulter la politique de confidentialité Ford of Canada sur www.ford.ca, notamment le stockage et l'utilisation de données de fournisseurs de services des États-Unis dans d'autres juridictions, lesquels fournisseurs pourraient être assujettis à des exigences légales au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, par exemple des exigences légales de divulgation de données personnelles à des autorités gouvernementales dans ces pays. Voir **SYNC™** (page 343).

Enregistrement des données d'événement

Le but principal d'un enregistreur de données d'événement consiste à enregistrer des données lors d'un accident ou d'une situation semblable, comme le déploiement d'un sac gonflable ou un impact avec un obstacle sur la route. Ces données aident à comprendre comment les systèmes du véhicule ont exécuté leurs tâches. L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données liées à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule pendant une brève période de temps, généralement de 30 secondes ou moins.

L'enregistreur de données d'événement de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données, notamment :

- **la façon dont fonctionnaient différents systèmes de votre véhicule;**
- **le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;**
- **la mesure (le cas échéant) dans laquelle le conducteur a appuyé sur la pédale d'accélérateur ou de frein;**
- **la vitesse à laquelle roulait le véhicule;**
- **la direction dans laquelle le conducteur orientait le volant.**

Ces données peuvent contribuer à mieux comprendre comment surviennent les circonstances des accidents et des blessures.

Nota : *Les données de l'enregistreur de données d'événement sont enregistrées seulement en cas d'accident important. Aucune donnée n'est enregistrée durant la conduite normale et aucune donnée, ni aucun renseignement personnel (par exemple, nom, sexe, âge et lieu de l'accident) ne sont enregistrés (voir les restrictions au sujet du service d'assistance 911 et au sujet de la confidentialité des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et des renseignements ci-dessous). Des tiers, comme les corps policiers, peuvent toutefois combiner les données de l'enregistreur aux données d'identification personnelles généralement recueillies lors d'une enquête sur une collision.*

Introduction

Pour lire les données enregistrées par l'enregistreur de données d'événement, des pièces d'équipement spéciales sont nécessaires et il faut avoir accès au véhicule ou à l'enregistreur. Outre le constructeur du véhicule, des tiers qui possèdent ces pièces d'équipement, comme les corps policiers, peuvent lire les données s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement. Ford et Ford du Canada ne liront pas ces données sans votre autorisation préalable, à moins d'y être contraint par une ordonnance du tribunal, les corps policiers, une instance gouvernementale ou une demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à ces données.

Nota : *Dans la mesure où des lois sur l'enregistrement de données d'événement s'appliquent à SYNC ou à ses fonctions, veuillez noter ce qui suit : une fois le service d'assistance 911 (selon l'équipement) activé, le service peut, au moyen de tout téléphone cellulaire apparié et connecté, signaler aux services d'urgence que le véhicule vient de subir une collision impliquant le déploiement d'un sac gonflable ou, dans certains véhicules, l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service d'assistance 911 permettent aussi de transmettre verbalement ou électroniquement l'emplacement du véhicule aux opérateurs du service 911 (comme la latitude et la longitude) ou d'autres détails au sujet du véhicule ou de l'accident, ou des renseignements personnels sur les occupants pour aider les opérateurs du service d'assistance 911 à fournir les services d'urgence les plus adéquats. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction d'assistance 911. Voir SYNC™ (page 343).*

De plus, en utilisant les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements (s'il y a lieu – États-Unis uniquement), le système utilise la technologie GPS et des capteurs de pointe dans le véhicule pour déterminer l'emplacement actuel du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse (les « allers et retours du véhicule ») afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. Si vous préférez que Ford ou ses fournisseurs ne reçoivent pas cette

Introduction

information, n'utilisez pas ces services. Pour plus de renseignements, voir les modalités des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements.
Voir **SYNC™** (page 343).

PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

AVERTISSEMENTS



Certains constituants des gaz d'échappement, certains composants du véhicule, certains fluides contenus dans le véhicule et certains produits provenant de l'usure de composants contiennent ou émettent des composés chimiques qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales.



Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, produits chimiques qui sont reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer et autres lésions de l'appareil reproducteur. Les batteries contiennent également d'autres produits chimiques reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer. Lavez-vous les mains après manipulation.

PERCHLORATE

Certains composants du véhicule, tels que les sacs gonflables, les tendeurs de ceinture de sécurité et les piles de la télécommande, peuvent contenir du perchlorate. La manipulation de ces composants lors de l'entretien et la mise à la casse du véhicule peuvent exiger des précautions particulières.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site suivant :

Adresse Web

www.dtsc.ca.gov/hazardous-waste/perchlorate

FORD CREDIT

É.-U. uniquement

Crédit Ford offre une gamme complète de plans de financement et de location longue durée pour faciliter l'acquisition de votre véhicule. Si vous avez financé l'achat ou la location longue durée du véhicule auprès de Crédit Ford, nous sommes heureux de vous compter parmi nos clients.

Nous avons mis à votre disposition plusieurs façons pratiques de communiquer avec nous ainsi que notre assistance pour gérer votre compte.

Appelez le 1-800-727-7000.

Pour plus de renseignements concernant Crédit Ford ainsi que pour accéder au gestionnaire de compte, visitez le site www.fordcredit.com.

PIÈCES DE RECHANGE RECOMMANDÉES

Nous avons construit votre véhicule selon les normes les plus strictes et en faisant usage de pièces de la plus haute qualité. Nous vous conseillons d'exiger l'utilisation de pièces d'origine Ford et Motorcraft pour l'entretien périodique et la réparation du véhicule. Vous pouvez clairement identifier les pièces d'origine Ford et Motorcraft en cherchant la marque Ford, FoMoCo ou Motorcraft sur les pièces mêmes ou sur leur emballage.

Introduction

Entretien périodique et réparations mécaniques

Une des meilleures façons d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule pendant de nombreuses années est de respecter nos recommandations en matière d'entretien périodique en utilisant des pièces conformes aux spécifications détaillées dans le Manuel du propriétaire. Les pièces d'origine Ford et Motorcraft sont conformes ou supérieures à ces spécifications.

Réparation en cas de collision

Nous espérons que vous ne serez jamais victime d'une collision, mais malheureusement, les accidents sont des choses qui arrivent. Les pièces de rechange d'origine Ford répondent à des normes rigoureuses en termes d'ajustage, de finition, d'intégrité, de protection anticorrosion et de résistance aux impacts. Pendant le développement du véhicule, nous certifions que ces pièces offrent le même niveau de protection que le système intégral. Pour garantir ce niveau de protection, exigez des pièces de rechange d'origine Ford pour tout remplacement de pièces suite à une collision.

Garantie sur les pièces de rechange.

Les pièces de rechange Ford et Motorcraft d'origine sont les seules pièces de rechange qui sont couvertes par la garantie Ford. Les dommages causés à votre véhicule suite à l'utilisation de pièces défectueuses autres que Ford peuvent ne pas être couverts par la garantie Ford. Pour plus de renseignements, reportez-vous aux modalités de la garantie Ford.

AVIS SPÉCIAUX

Garantie limitée de véhicule neuf

Pour savoir exactement ce qui est couvert et ce qui n'est pas couvert par votre Garantie limitée de véhicule neuf, consultez le **Guide de garantie** qui vous a été remis avec le Manuel du propriétaire.

Information de garantie complémentaire

Votre véhicule dispose des mêmes garanties que tous les autres modèles Ford. Les renseignements complets sur cette garantie sont donnés dans le Guide de garantie Ford. Vous pouvez obtenir un service couvert par la garantie de votre véhicule auprès de tout concessionnaire autorisé dans le monde.

Nous concevons et construisons nos véhicules pour que nos clients puissent les conduire dès leur sortie d'usine. Le guide de garantie Ford traite de l'utilisation du véhicule, de l'ajout de pièces de deuxième monte et de l'incidence de ces pièces sur la protection offerte par la garantie. Consultez le guide de garantie Ford pour obtenir de plus amples renseignements.

L'utilisation de votre véhicule sur un circuit routier dédié peut provoquer la dégradation de son fonctionnement ainsi que la défaillance par surchauffe de systèmes majeurs comme le moteur, la boîte de vitesses et le pont arrière. Si vous avez l'intention d'utiliser votre véhicule sur un circuit routier dédié, nous suggérons de l'équiper de refroidisseurs prévus pour la compétition afin de protéger ces trois systèmes.

Introduction

De plus, si le véhicule est susceptible d'être utilisé sur un circuit routier dédié, nous recommandons la maintenance suivante pour assurer sa longévité :

- Remplacez l'huile du pont et le modificateur de friction après la première heure d'utilisation à grande vitesse; remplacez ensuite l'huile du pont et le modificateur de friction toutes les 12 heures (dans ces conditions).
- Remplacez l'huile de boîte de vitesses après chaque événement au cours duquel votre véhicule a effectué des sessions sur piste de plus de 15 minutes.
- Remplacez l'huile du moteur et le filtre à huile après chaque événement.

De plus, effectuez une inspection multipoint sur les éléments spécifiés au chapitre d'entretien périodique de ce manuel du propriétaire, avant et après l'utilisation sur circuit routier. Voir **Entretien usuel — Généralités** (page 480). Reportez-vous au manuel de réparation et d'entretien du véhicule pour les procédures de dépose-repose. Utilisez des pièces de rechange Ford et Motorcraft™ d'origine au besoin.

Ces mesures ne garantissent pas obligatoirement que votre groupe motopropulseur ne sera pas endommagé pendant les sessions sur circuit routier. L'utilisation de votre véhicule sur circuit routier, même si les précautions conseillées ont été prises, peut annuler le remboursement des réparations autrement couvertes par la garantie.

Directives spéciales

Dans le but d'assurer votre sécurité, votre véhicule est doté de commandes électroniques perfectionnées.

AVERTISSEMENTS



Le non-respect de la consigne mise en lumière par le pictogramme d'avertissement peut présenter pour vous-même et d'autres personnes un risque de blessures graves, voire la mort. Respectez les avertissements et les directives pour minimiser les risques de blessures.



Ne placez **JAMAIS** un siège enfant ou une coque bébé orienté(e) vers l'arrière sur le siège avant devant un sac gonflable activé.

Prise de diagnostic embarqué

Nota : *Le branchement de dispositifs enfichables sans fil dans la prise de diagnostic embarqué peut permettre l'accès non autorisé par des tiers aux systèmes et données du véhicule et potentiellement affecter le fonctionnement de plusieurs systèmes du véhicule, notamment les systèmes liés à la sécurité. La prise de diagnostic ne doit être utilisée que par des centres d'entretien qui appliquent les consignes d'entretien et de réparation Ford.*

La prise de diagnostic embarqué se trouvant dans votre véhicule est utilisée avec un outil de diagnostic pour effectuer les opérations de diagnostic, les réparations et reprogrammations. L'installation d'un dispositif de deuxième monte qui utilise la prise de diagnostic pendant la conduite normale, par exemple pour la télésurveillance par une compagnie d'assurance, le transfert de données du véhicule vers d'autres dispositifs ou organisations, ou la modification des performances du véhicule peut générer des interférences voire même endommager les systèmes du véhicule.

Introduction

Ford ne recommande ni n'approuve l'utilisation de dispositifs enfichables de deuxième monte non autorisés par Ford. La garantie du véhicule peut ne pas couvrir des dommages occasionnés par un dispositif enfichable de deuxième monte.

ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATION MOBILE

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une prudence extrême lorsque vous utilisez un appareil qui pourrait nuire à votre concentration. Votre première responsabilité consiste à manoeuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation de dispositifs électroniques durant la conduite.

L'utilisation d'appareils de communication mobile dans le cadre des activités personnelles et professionnelles a augmenté de façon significative. Il est toutefois important de ne pas mettre votre sécurité et celle des autres en jeu lorsque vous vous servez de tels appareils. Ces appareils peuvent se révéler très avantageux du point de vue de la sécurité personnelle lorsqu'ils sont utilisés judicieusement, spécialement en situation d'urgence. Lorsque vous utilisez ces appareils de communication mobile, la sécurité est primordiale pour ne pas annuler les avantages qu'ils présentent. Notons, entre autres appareils de

communication mobile, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les dispositifs de courrier électronique portables, les appareils de messagerie texte et les radios bidirectionnelles portables.

OPTIONS UNIQUES D'EXPORTATION

Les caractéristiques et les options des véhicules vendus dans votre pays peuvent différer de celles décrites dans ce Guide du propriétaire. Un supplément propre à votre pays peut compléter le guide du propriétaire de votre véhicule. En consultant ce supplément, s'il vous est remis, vous pourrez déterminer les caractéristiques du véhicule et connaître les recommandations et les spécifications propres à votre pays. Ce Guide du propriétaire porte principalement sur les véhicules vendus aux États-Unis et au Canada. Les caractéristiques et l'équipement de série peuvent différer de ceux qui équipent les modèles destinés à l'exportation. **Consultez ce Guide du propriétaire pour obtenir tous les autres renseignements et avertissements nécessaires.**

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La protection de l'environnement est l'affaire de tous. Un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange, des lubrifiants et des produits de nettoyage représentent des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif.

Sécurité enfants

GÉNÉRALITÉS

Consultez les sections qui suivent pour savoir comment utiliser adéquatement les dispositifs de retenue pour enfants.

AVERTISSEMENTS



Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa taille, son âge et son poids. Vous devez vous procurer des dispositifs de retenue pour enfants séparément. Si vous ne respectez pas ces directives, vous pourriez exposer davantage votre enfant à des blessures graves, voire mortelles.



Le gabarit de chaque enfant est différent. Les recommandations fournies par la NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) ou par tout autre organisme de sécurité visant les dispositifs de retenue pour enfants sont fondées sur des limites probables de taille, d'âge et de poids, et représentent les exigences minimales stipulées par la loi. Nous vous recommandons de demander conseil à un technicien de la NHTSA certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) ainsi qu'à un pédiatre, afin de vous assurer que le siège enfant est

AVERTISSEMENTS

bien adapté à votre enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule, et qu'il est correctement installé. Pour localiser un centre d'installation de dispositif de retenue pour enfants et un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants, composez sans frais le numéro de la ligne directe de la NHTSA au 1 888 327-4236, ou visitez le site www.nhtsa.dot.gov. Au Canada, contactez Transport Canada, sans frais au 1-800-333-0371, ou visitez le site www.tc.gc.ca pour localiser un centre de conseils pour sièges enfant dans votre région. L'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfants qui n'est pas adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant peut accroître les risques qu'il encourt de blessures graves, voire mortelles.



Par temps chaud, la température à l'intérieur du véhicule peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposé à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.

Sécurité enfants

Recommandations concernant les dispositifs de retenue pour enfants

| Enfant | Grosueur, taille, poids et âge de l'enfant | Dispositif de retenue pour enfants recommandé |
|----------------------|---|--|
| Bébés et tout-petits | Enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de moins de quatre ans). | Utilisez un siège enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits). |
| Jeunes enfants | Enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 mètres (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande. | Utilisez un rehausseur. |
| Enfants plus grands | Enfants trop grands pour utiliser un rehausseur, mesurant généralement au moins 1,45 m (4 pi 9 po) ou pesant plus de 36 kg (80 lb) ou 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande. | Utilisez la ceinture de sécurité du véhicule en plaçant la ceinture sous-abdominale bien serrée et bas sur les hanches, le baudrier au centre de l'épaule et de la poitrine, et le dossier de siège en position verticale. |

Sécurité enfants

- Les lois américaines et canadiennes stipulent que vous devez utiliser convenablement un siège enfant pour les bébés et les tout-petits.
- Les lois de plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 mètres (4 pi 9 po), ou pesant moins de 36 kg (80 lb). Consultez les lois en vigueur dans votre État ou province concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule.
- Dans la mesure du possible, les enfants de douze ans et moins doivent toujours être assis sur une place arrière et être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur un siège arrière que sur un siège avant. Voir **Capteur de poids du passager avant** (page 41).

INSTALLATION DE SIÈGES D'ENFANT

Sièges d'enfant



E142594

Utilisez un siège de sécurité enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits) pour les bébés, les jeunes enfants ou les enfants pesant moins de 18 kg (40 lb) (généralement âgés de quatre ans ou moins).

Utilisation des ceintures-baudrier

AVERTISSEMENTS



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Les enfants de 12 ans et moins doivent, dans la mesure du possible, prendre place sur la banquette arrière du véhicule et être convenablement retenus.



Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfant, vous pouvez bloquer l'accès à certaines boucles de ceintures de sécurité et à certains points d'ancrage inférieurs LATCH, les rendant ainsi potentiellement inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les passagers doivent occuper uniquement des positions assises leur permettant d'être retenus efficacement par les dispositifs.

Sécurité enfants

Lors de l'installation d'un siège de sécurité enfant au moyen d'une ceinture trois points :

- Utilisez la boucle de ceinture de sécurité qui correspond à cette place.
- insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce que vous entendiez un déclic la sentiez se verrouiller; assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle;
- pour éviter que la ceinture se déboucle de façon accidentelle, tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'opposé du siège d'enfant : la languette se trouve alors entre le siège d'enfant et le bouton;
- placez en position verticale le dossier du siège sur lequel doit être fixé le siège d'enfant;
- Passez l'enrouleur en mode de blocage automatique. Reportez-vous à l'étape 5. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe de blocage.

Effectuez les opérations suivantes pour installer un siège d'enfant au moyen d'une ceinture trois points :

Nota : Bien que l'illustration montre un siège d'enfant orienté vers l'avant, les étapes décrites sont les mêmes que pour un siège d'enfant orienté vers l'arrière.



E142528

1. Placez le siège de sécurité enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.



E142529

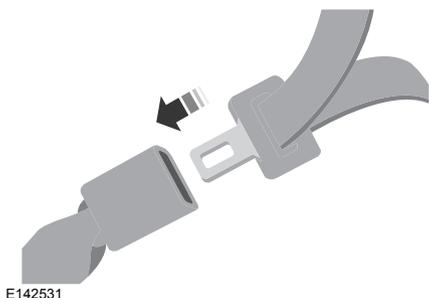
2. Tirez sur le baudrier et saisissez ensemble le baudrier et la ceinture sous-abdominale.



E142530

3. Tout en tenant le baudrier et la sangle sous-abdominale ensemble, faites passer la languette à travers le siège d'enfant en respectant les directives du fabricant du siège. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.

Sécurité enfants



4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.



5. Pour placer l'enrouleur en mode de blocage automatique, tirez sur le baudrier vers le bas jusqu'à ce que la sangle soit entièrement déroulée.

Nota : Le mode de blocage automatique est disponible pour le siège passager avant et les sièges arrière. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe de blocage.

6. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter pour qu'elle se tende. Un déclic se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.
7. Vérifiez que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bien bloquée). Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et rétroquez les étapes 5 et 6.



8. Éliminez le reste du jeu de la ceinture. Poussez sur le siège en y mettant du poids, par exemple en appuyant ou en posant les genoux sur le dispositif de retenue pour enfants, tout en tirant sur le baudrier afin de bien tendre la ceinture. Ce resserrage de la ceinture permettra d'éliminer le jeu créé par le poids de l'enfant qui viendra s'ajouter à celui du dispositif de retenue pour enfants. Il assure également une fixation plus ferme du siège d'enfant à votre véhicule. Parfois, une légère inclinaison vers la boucle peut également contribuer à un meilleur serrage de la ceinture.
9. Attachez la sangle de retenue du siège d'enfant, le cas échéant.

Sécurité enfants



E142534

10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé. Pour cela, empoignez le siège au niveau du passage de la sangle et tentez de le déplacer latéralement, puis vers l'avant et vers l'arrière. Si l'installation est adéquate, le siège d'enfant ne doit pas se déplacer de plus de 2,5 cm (1 po).

Nous recommandons de demander conseil à un technicien de la NHTSA certifié en matière de sécurité automobile pour enfants afin de vous assurer que votre siège d'enfant est correctement installé. Au Canada, contactez Transport Canada pour être orienté vers un centre de conseils pour sièges d'enfant.

Utilisation des points d'ancrage inférieurs et de sangles de retenue (LATCH)

AVERTISSEMENTS



Ne fixez jamais deux sièges d'enfant au même point d'ancrage. En cas d'accident, un seul point d'ancrage peut ne pas être assez solide pour retenir deux sièges d'enfant et pourrait se casser, provoquant ainsi des blessures graves ou la mort.

AVERTISSEMENTS



Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfant, vous pouvez bloquer l'accès à certaines boucles de ceintures de sécurité ou à certains points d'ancrage inférieurs LATCH, les rendant ainsi potentiellement inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les passagers doivent occuper uniquement des positions assises leur permettant d'être retenus efficacement par les dispositifs.

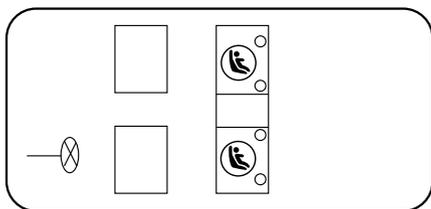


Le centre de la banquette arrière n'est pas considéré comme une place assise et n'est pas doté de ceintures de sécurité. Les points d'ancrage LATCH n'ont pas été conçus pour être utilisés avec un siège d'enfant au centre et il n'y a pas de patte d'ancrage disponible au centre. L'utilisation du centre de la banquette en tant que place assise augmente les risques de blessures ou de mort en cas de collision.

Le système LATCH comprend trois points d'ancrage sur le véhicule : deux ancrages inférieurs qui se trouvent à la jonction du dossier et de l'assise du siège, et une patte d'ancrage de sangle supérieure située derrière ce même siège.

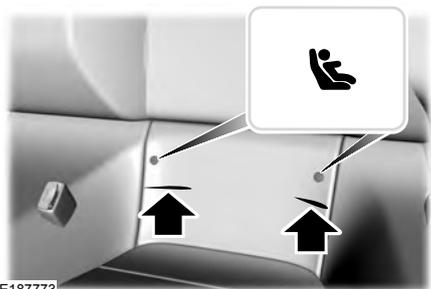
Certains sièges d'enfant compatibles avec le système LATCH comprennent deux fixations rigides ou montées sur sangle qui se raccordent aux deux points d'ancrage LATCH inférieurs de votre véhicule. Ce type de siège d'enfant se fixe sans qu'il soit nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité du véhicule, bien qu'il soit toujours possible de recourir à la ceinture pour fixer le siège d'enfant. Pour les sièges d'enfant orientés vers l'avant, la sangle de retenue supérieure doit également être fixée à la patte d'ancrage supérieure, si votre dispositif de retenue pour enfants est équipé d'une telle sangle.

Sécurité enfants



E174449

Votre véhicule est équipé de points d'ancrage inférieurs LATCH pour siège d'enfant aux places assises identifiées par le symbole de siège d'enfant.



E187773

Les points d'ancrage du système LATCH se trouvent dans la partie arrière du siège arrière, entre l'assise et le dossier de siège, sous les pictogrammes (voir illustration). Veuillez suivre les instructions du fabricant pour installer correctement le siège d'enfant sur le dispositif d'ancrage LATCH. Observez les directives sur la fixation des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue.

Ne reliez les fixations inférieures LATCH du siège d'enfant qu'aux points d'ancrage illustrés.

Fixation d'un siège de sécurité enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des points d'ancrage inférieurs LATCH

Si vous souhaitez utiliser la ceinture de sécurité en plus des points d'ancrage inférieurs LATCH, vous pouvez fixer l'un ou l'autre de ces systèmes en premier, pourvu que l'installation soit effectuée correctement. Fixez ensuite la sangle de retenue, si elle est comprise avec le siège d'enfant.

Utilisation des sangles de retenue



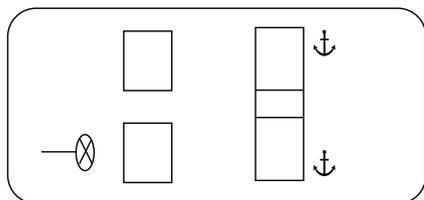
Plusieurs modèles de sièges d'enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui émerge du dossier du siège d'enfant et qui se fixe à la patte d'ancrage supérieure du véhicule. Certains fabricants de sièges d'enfant offrent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles.

Adressez-vous au fabricant du siège d'enfant si vous souhaitez commander une sangle de retenue, ou si vous désirez vous procurer une sangle de retenue plus longue, si celle dont vous disposez n'atteint pas la patte d'ancrage supérieure prévue dans votre véhicule.

Une fois le siège de sécurité enfant fixé au véhicule au moyen de la ceinture de sécurité ou des points d'ancrage inférieurs LATCH (ou au moyen de ces deux systèmes), vous pouvez attacher la sangle de retenue supérieure.

Les points d'ancrage pour sangle de retenue de votre véhicule se trouvent aux emplacements suivants (vus du haut) :

Sécurité enfants



E174399

Observez les étapes suivantes pour fixer un siège d'enfant au moyen des points d'ancrage du véhicule :

Pour le coupé :

Nota : Si vous installez un siège d'enfant muni de fixations LATCH rigides, ne tendez pas la sangle de retenue au point de soulever le siège lorsque l'enfant y est assis. Serrez la sangle de retenue juste assez pour que l'avant du siège d'enfant ne soit pas soulevé. La meilleure protection en cas d'accident grave est assurée lorsque le siège d'enfant entre à peine en contact avec le siège du véhicule.

1. Acheminez la sangle de retenue par-dessus le dossier de siège.



E174400

2. Repérez le point d'ancrage conçu pour la position arrière choisie.

3. Ouvrez le couvercle de la patte d'ancrage.



E174401

4. Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage, comme illustré.
5. Serrez la sangle de retenue du siège de sécurité enfant selon les directives du fabricant. Si votre siège d'enfant est muni d'une sangle de retenue et si le fabricant du siège d'enfant en recommande l'usage, nous en recommandons alors également l'usage.

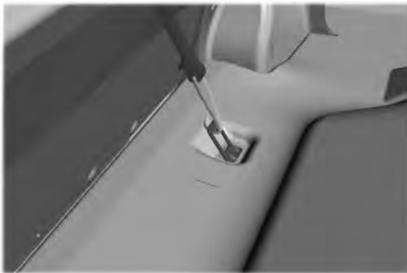
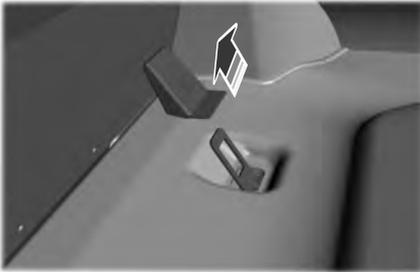
Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

Pour le cabriolet :

Nota : Pour faciliter l'accès, fixez la sangle de retenue lorsque la capote est relevée.

1. Acheminez la sangle de retenue du siège d'enfant par-dessus le dossier de siège.

Sécurité enfants



E185416

2. L'accès aux points d'ancrages se trouve derrière le dossier de siège.
3. Retirez le cache du point d'ancrage.
4. Agrafez la sangle de retenue à point d'ancrage.
5. Serrez la sangle de retenue du siège de sécurité enfant selon les directives du fabricant.

Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

Si votre siège d'enfant est muni d'une sangle de retenue et si le fabricant du siège d'enfant en recommande l'usage, nous en recommandons alors également l'usage.

REHAUSSEURS

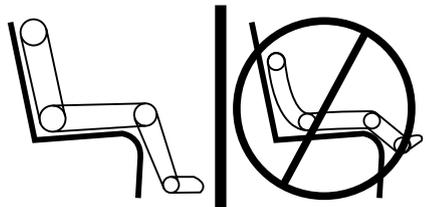
AVERTISSEMENT



Le baudrier ne devrait jamais passer sous le bras ou dans le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

Utilisez un rehausseur pour les enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande. Les lois de nombreux États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant moins de 36 kg (80 lb).

Utilisez un rehausseur jusqu'à ce que vous puissiez répondre OUI à TOUTES les questions suivantes lorsque l'enfant est assis sans rehausseur :



E142595

Sécurité enfants

- L'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier de son siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord du coussin de siège?
- L'enfant peut-il s'asseoir sans être affaissé?
- La ceinture sous-abdominale passe-t-elle sur la partie inférieure des hanches?
- Le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- L'enfant peut-il rester assis ainsi durant tout le trajet?

Les rehausseurs doivent toujours être utilisés avec une ceinture trois points.

Types de rehausseur



E68924

- Rehausseur sans dossier

Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez-le. Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appuie-tête, un rehausseur sans dossier peut élever la tête (au-dessus du niveau des oreilles) de l'enfant au-dessus du siège. Dans ce cas, installez le rehausseur sans dossier à une place où le dossier ou l'appuie-tête est plus élevé et équipé d'une ceinture trois points ou utilisez un rehausseur à dossier haut.



E70710

- Rehausseur à dossier haut

Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, vous devriez utiliser un rehausseur à dossier haut.

La taille et la forme des rehausseurs varient grandement, tout comme le gabarit des enfants. Choisissez un rehausseur qui maintient la ceinture sous-abdominale basse et fermement contre les hanches, jamais sur l'estomac, et qui vous permet d'ajuster le baudrier pour qu'il croise la poitrine et repose fermement au centre de l'épaule. Les illustrations ci-dessous comparent la position idéale (centrale) à un baudrier peu confortable près du cou et à un baudrier qui pourrait glisser de l'épaule. Les illustrations montrent également comment la ceinture sous-abdominale doit passer et reposer fermement sur les hanches de l'enfant.

Sécurité enfants



E142596



E142597

Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule où il est utilisé, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis. Ne placez aucun objet d'épaisseur supérieure à ces articles sous le rehausseur. Consultez les directives du fabricant du rehausseur.

POSITIONNEMENT DES SIÈGES DE SÉCURITÉ ENFANTS

AVERTISSEMENTS



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège où est installé le siège d'enfant aussi loin que possible. Dans la mesure du possible, tous les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière et être

Sécurité enfants

AVERTISSEMENTS

correctement retenus. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis sur un siège arrière et soient correctement retenus, l'enfant de plus grande taille et poids devra être assis sur le siège avant et être correctement retenu.



Lisez toujours attentivement les directives et les avertissements du fabricant de tout dispositif de retenue pour enfants afin de déterminer s'il est correctement adapté à la taille, la grandeur, le poids et l'âge de l'enfant. Respectez les directives et les avertissements du fabricant du dispositif de retenue et observez-les de pair avec les directives et les avertissements du constructeur de votre véhicule. Un dispositif de retenue incorrectement installé ou utilisé, ou inapproprié à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant, peut accroître les risques de blessures graves, voire mortelles.



Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule roule. Un passager ne peut pas protéger un enfant en cas de collision, ce qui peut provoquer des blessures graves ou mortelles à l'enfant.

AVERTISSEMENTS



N'asseyez jamais l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes. Ceux-ci peuvent glisser et accroître les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.



Attachez toujours un siège d'enfant ou un rehausseur inoccupé. Ceux-ci peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque, et ainsi augmenter les risques de blessures aux occupants.



Le baudrier ne devrait jamais passer sous le bras ou dans le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.



Pour éviter les risques de blessures, ne laissez pas un enfant ni un animal sans surveillance dans votre véhicule.

Sécurité enfants

Recommandations de fixation des dispositifs de retenue pour enfants

| Type de dispositif de retenue | Poids combiné de l'enfant et du siège d'enfant | Utilisez toute méthode de fixation indiquée ci-dessous par un « X » | | | | |
|---------------------------------------|--|---|---|--|---|--------------------------------|
| | | Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure) | Système LATCH (points d'ancrage inférieurs seulement) | Ceinture de sécurité et patte d'ancrage supérieure | Ceinture de sécurité et système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure) | Ceinture de sécurité seulement |
| Siège d'enfant orienté vers l'arrière | Jusqu'à 29,5 kg (65 lb) | | X | | | X |
| Siège d'enfant orienté vers l'arrière | Plus de 29,5 kg (65 lb) | | | | | X |
| Siège d'enfant orienté vers l'avant | Jusqu'à 29,5 kg (65 lb) | X | | X | X | |
| Siège d'enfant orienté vers l'avant | Plus de 29,5 kg (65 lb) | | | X | X | |

Nota : Le siège d'enfant doit reposer fermement contre le siège du véhicule sur lequel il est installé. Il peut être nécessaire de lever ou de retirer l'appuie-tête. Voir **Sièges** (page 123).

Ceintures de sécurité

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

-  Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée bas sur les hanches.
-  Pour diminuer les risques de blessures, assurez-vous que les enfants occupent une place assise où ils peuvent être correctement retenus.
-  Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux alors que le véhicule roule. Un passager ne peut pas protéger un enfant des blessures en cas de collision.
-  Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type sac gonflable. Le fait de ne pas porter correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves voire mortelles.
-  Il est très dangereux de se trouver dans l'aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, les personnes qui s'y trouvent risquent des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez personne s'installer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Veillez à ce que tous vos passagers s'installent sur un siège et qu'ils bouclent leur ceinture correctement.
-  En cas de retournement du véhicule, les risques de blessures mortelles sont nettement plus importants pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte.

AVERTISSEMENTS

-  Chaque siège du véhicule possède une ceinture de sécurité spécifique qui consiste en une boucle et une languette conçues pour être utilisées ensemble. 1) Ne placez le boudrier que sur l'épaule la plus proche de la porte. Ne passez jamais le boudrier sous le bras. 2) Ne faites jamais passer le boudrier autour du cou, sur l'épaule la plus éloignée de la porte. 3) N'utilisez jamais la même ceinture pour plus d'une personne.
-  Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus. Le non-respect de cette directive augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.
-  Les ceintures de sécurité et les sièges peuvent devenir très chauds dans un véhicule fermé exposé au soleil et ils peuvent causer des brûlures aux jeunes enfants. Vérifiez la température des sièges et des boucles avant d'asseoir un enfant dans le véhicule.
-  Les occupants à l'avant et à l'arrière, y compris les femmes enceintes, doivent porter leur ceinture de sécurité pour assurer une protection optimale en cas d'accident.
-  Le centre de la banquette arrière n'est pas considéré comme une place assise et n'est pas doté d'une ceinture de sécurité. Les points d'ancrage LATCH n'ont pas été conçus pour être utilisés avec un siège d'enfant au centre et il n'y a pas de patte d'ancrage disponible au centre. L'utilisation du centre de la banquette en tant que place assise augmente les risques de blessures ou de mort en cas de collision.

Ceintures de sécurité

Toutes les places dans votre véhicule sont munies d'une ceinture de sécurité trois points. Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire.

Le système de ceinture de sécurité comprend les éléments suivants :

- des ceintures de sécurité trois points;
- un tendeur de ceinture de sécurité aux places latérales avant;
- un capteur de tension de ceinture à la place latérale du passager avant;



· Un témoin et un carillon avertisseur de ceinture de sécurité.



· Détecteurs d'impact et système de surveillance avec témoin d'état.

Les tendeurs de ceinture de sécurité des places avant sont conçus pour tendre la ceinture de sécurité en cas d'activation. En cas de collision frontale ou quasi-frontale, les tendeurs des ceintures de sécurité peuvent s'activer seuls ou de concert avec les sacs gonflables avant si la collision est suffisamment grave. Les tendeurs peuvent également s'activer lorsqu'un rideau gonflable latéral est déployé.

UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les places latérales avant et arrière de votre véhicule sont dotées de ceintures trois points.

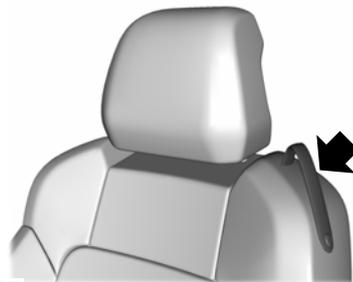
Un guide de sangle est prévu sur le côté extérieur des sièges avant. En fonction de la taille de l'occupant et de sa position assise, il peut être nécessaire d'acheminer la ceinture dans le guide pour qu'elle s'ajuste correctement. Si la ceinture de sécurité ne peut pas passer par le centre de l'épaule, faites-la passer par le guide de sangle.

Cabriolet



E175860

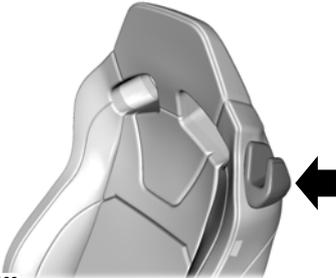
Coupé



E175859

Ceintures de sécurité

Recaro



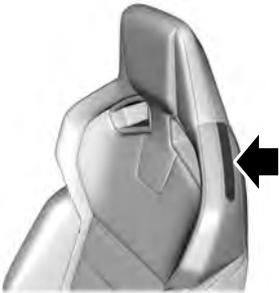
E175163



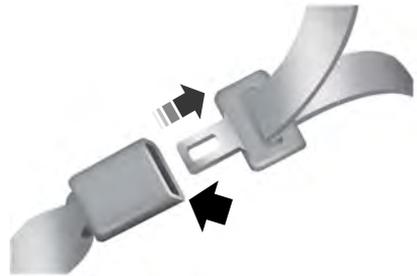
E142587

1. Pour boucler la ceinture, insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus près de la direction d'où provient la languette) jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et que vous entendiez un déclic. Vérifiez que la languette est bien enclenchée dans la boucle.

EVS Recaro

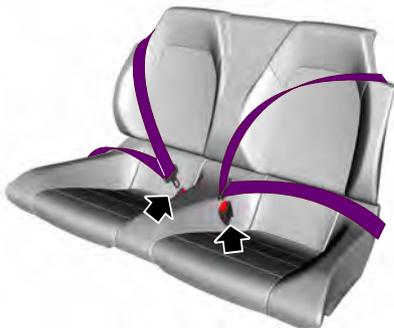


E216814



E142588

2. Pour déboucler la ceinture, appuyez sur le bouton de déblocage et retirez la languette de la boucle.



E204921

Ceintures de sécurité

Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse

AVERTISSEMENT

 Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture de sécurité correctement bouclée. La partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité doit être bien serrée et être placée sur le bas des hanches. Le baudrier de la ceinture de sécurité doit être placé contre la poitrine. Les femmes enceintes doivent aussi respecter ces consignes. Consultez l'illustration suivante.



E142590

Les femmes enceintes doivent toujours porter leur ceinture de sécurité. La partie sous-abdominale d'une ceinture trois points doit être placée bas sur les hanches, en dessous du ventre et portée aussi serrée que possible tout en étant confortable. Le baudrier doit passer au centre de l'épaule et de la poitrine.

Modes de blocage des ceintures de sécurité

AVERTISSEMENTS

 Après une collision, le système de ceinture de sécurité de toutes les places passager doit être vérifié par un concessionnaire autorisé afin de s'assurer que l'enrouleur à blocage automatique prévu pour les sièges de sécurité enfant fonctionne correctement. En outre, il faut vérifier le bon fonctionnement de toutes les ceintures de sécurité.

 L'ensemble ceinture de sécurité et enrouleur doit être remplacé si l'enrouleur à blocage automatique ou tout autre élément de la ceinture de sécurité se révèle défectueux lors de la vérification par un concessionnaire autorisé. Si l'ensemble ceinture de sécurité et enrouleur n'est pas remplacé, cela pourrait accroître le risque de blessure en cas de collision.

Tous les systèmes de retenue du véhicule sont des ceintures trois points et sont équipés d'un mode de blocage par inertie. De plus, les ceintures de sécurité des sièges passager extérieur avant et arrière sont dotées du mode de blocage automatique.

Mode de verrouillage par inertie

Ce mode est le mode normal de fonctionnement de l'enrouleur qui laisse le baudrier libre de s'adapter à vos mouvements, mais qui se bloque en réaction aux mouvements du véhicule. Par exemple, en cas de freinage brutal, de virage brusque ou de collision à environ 8 km/h (5 mph) ou plus, les ceintures trois points se bloquent pour retenir les occupants.

Ceintures de sécurité

De plus, l'enrouleur est conçu pour se bloquer si la sangle est tirée trop rapidement. Si tel est le cas, laissez la ceinture se rétracter légèrement, puis tirez de nouveau sur la sangle, lentement et de manière contrôlée.

Mode de blocage automatique

Dans ce mode, le baudrier est automatiquement prébloqué. La ceinture se rétracte tout de même afin d'éliminer tout mou au niveau du baudrier. La ceinture du conducteur n'est pas dotée du mode de blocage automatique.

Quand utiliser le mode de blocage automatique

Ce mode doit être utilisé en tout temps lorsqu'un siège d'enfant, à l'exception des rehausseurs, est installé sur un siège passager avant ou arrière. Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement retenus. Voir **Sécurité enfants** (page 17).

Conditions de fonctionnement

| Si... | Alors... |
|---|---|
| La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée avant d'établir le contact... | Le témoin s'allume pendant une à deux minutes et le carillon retentit pendant quatre à huit secondes. |
| La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée pendant que le témoin est allumé et que le carillon retentit... | Le témoin s'éteint et le carillon cesse de retentir. |
| La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée avant d'établir le contact... | Le témoin reste éteint et le carillon ne retentit pas. |

Comment désactiver le mode de blocage automatique

Débouclez la ceinture trois points et laissez-la se rétracter complètement pour désactiver le mode de blocage automatique et activer le mode normal de blocage par inertie (mode d'urgence).

TÉMOIN ET CARILLON DE CEINTURE DE SÉCURITÉ



Ce témoin s'allume et un avertissement sonore retentit si la ceinture de sécurité du conducteur n'a pas été bouclée lors de l'établissement du contact.

Ceintures de sécurité

RAPPEL DE BOUCLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder™

Ce dispositif, qui s'ajoute au système d'avertissement des ceintures de sécurité, rappelle au conducteur et au passager avant que leur ceinture n'est pas bouclée en faisant retentir une tonalité par intermittence et en allumant le témoin des ceintures de sécurité au tableau de bord.

Le système utilise les données du capteur de poids du passager avant pour déterminer si le siège avant est occupé et, le cas échéant, la nécessité d'émettre un avertissement. Pour prévenir l'activation du dispositif Belt-Minder lorsque des objets se trouvent sur le siège du passager avant, les avertissements ne sont émis que pour les occupants d'un certain poids déterminé par le capteur de poids du passager avant.

Si les avertissements du dispositif Belt-Minder ont expiré (après environ cinq minutes) pour un occupant (conducteur ou passager avant), l'autre occupant peut tout de même déclencher le dispositif Belt-Minder.

| Si... | Alors... |
|--|---|
| Les ceintures de sécurité conducteur et passager avant sont bouclées avant que le commutateur d'allumage soit amené à la position contact ou si moins de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact... | Le dispositif de rappel Belt-Minder ne s'active pas. |
| La ceinture de sécurité conducteur ou passager avant n'est pas bouclée avant que le véhicule ait atteint au moins 9,7 km/h (6 mi/h) et 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact... | Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes, durant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées. |
| La ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est débouclée pendant 1 minute environ lorsque le véhicule roule à au moins 9,7 km/h (6 mi/h) et que plus de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi... | Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes, durant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées. |

Ceintures de sécurité

Désactivation et activation de la fonction Belt-Minder

AVERTISSEMENT



Bien que le système vous permet de le désactiver, ce dispositif est conçu pour améliorer les probabilités que votre ceinture soit bien bouclée et de survivre à un accident. Nous vous recommandons de laisser le système activé pour vous et pour les autres personnes qui pourraient utiliser le véhicule.

Nota : Les avertissements pour le conducteur et le passager avant s'activent et se désactivent de manière indépendante. Lorsque vous effectuez cette procédure sur un siège, ne bouclez pas la ceinture de l'autre siège, car cela met fin au processus.

Nota : Si vous utilisez une clé MyKey, vous ne pouvez pas désactiver le dispositif Belt-Minder. De plus, si vous avez précédemment désactivé le dispositif Belt-Minder, il se réactivera lors de l'utilisation de MyKey.

Lisez attentivement les étapes 1 à 4 avant de procéder à la programmation.

Avant de commencer, assurez-vous que :

- le frein de stationnement est serré;
- le levier de vitesse est en position P (stationnement) (boîte de vitesses automatique) ou en position N (point mort) (boîte de vitesses manuelle);
- le contact est coupé;
- les ceintures du conducteur et du passager avant sont débouclées.

1. Établissez le contact. Ne faites pas démarrer le moteur.

2. Attendez que le témoin de ceinture de sécurité s'éteigne (environ une minute). Après l'étape 2, attendez au moins 5 secondes supplémentaires avant de passer à l'étape 3. Une fois l'étape 3 commencée, vous devez conclure la procédure dans les 30 secondes.
3. Pour le siège dont vous désactivez la fonction, bouclez et débouclez doucement la ceinture de sécurité trois fois en terminant avec la ceinture débouclée. Après l'étape 3, le témoin des ceintures de sécurité s'allume.
4. Pendant que le témoin de ceinture de sécurité est allumé, bouclez puis débouclez la ceinture de sécurité. Après l'étape 4, le témoin des ceintures de sécurité clignote pour confirmer la réussite de la procédure.
 - Ceci désactive la fonction pour ce siège si elle était activée.
 - Ceci active la fonction pour ce siège si elle était désactivée.

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue pour enfants pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement et qu'ils ne sont pas endommagés. Assurez-vous que les ceintures de sécurité du véhicule et les dispositifs de retenue pour enfants ne sont pas coupées, entaillées ou usées. Remplacez-les au besoin. Tous les ensembles de ceintures de sécurité du véhicule, y compris les enrouleurs, les boucles, les ensembles de boucles et languettes des sièges avant, les supports de boucle (régleurs coulissants, selon l'équipement), les régleurs de hauteur des baudriers (selon l'équipement), les guides

Ceintures de sécurité

de baudrier sur les dossiers de siège (selon l'équipement), les points d'ancrage inférieurs LATCH et les pattes d'ancrage pour siège d'enfant, ainsi que la boulonnerie de fixation, doivent être vérifiés après une collision. Consultez les directives supplémentaires relatives à l'inspection et à l'entretien de votre dispositif de retenue pour enfants.

Ford recommande de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un concessionnaire autorisé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, il est inutile de les remplacer. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Effectuez l'entretien approprié des ceintures de sécurité. Voir **Entretien du véhicule** (page 263).

RALLONGE DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS



Les personnes qui peuvent boucler confortablement la ceinture de sécurité ne doivent pas utiliser de rallonge. L'utilisation inutile d'une rallonge pourrait entraîner des blessures graves en cas d'accident.

AVERTISSEMENTS



Utilisez exclusivement les rallonges fournies gratuitement par les concessionnaires de la compagnie automobile Ford. Le concessionnaire fournira une rallonge conçue spécialement pour ce véhicule, cette année-modèle et ce siège. Une rallonge prévue pour un véhicule, une année-modèle ou un siège différents peut réduire la protection normalement offerte par les ceintures de sécurité de votre véhicule.



N'utilisez jamais de rallonges de ceinture de sécurité lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants.



N'utilisez pas de rallonge avec une ceinture de sécurité gonflable.



N'utilisez pas de rallonge pour modifier la position de la sangle sur le torse ou l'abdomen, ou encore pour atteindre plus facilement la boucle de la ceinture de sécurité.

Si, en raison de votre taille ou de votre position de conduite, il vous est impossible de boucler correctement la ceinture trois points, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge compatible avec la ceinture de sécurité auprès d'un concessionnaire de la compagnie automobile Ford. Seules les rallonges de ceinture de sécurité Ford fabriquées par le fabricant des ceintures de sécurité d'origine doivent être utilisées avec les ceintures de sécurité Ford. Demandez à votre concessionnaire autorisé si votre rallonge est compatible avec les dispositifs de retenue de votre véhicule Ford.

Personal Safety System™

Le système de sécurité personnalisé (Personal Safety System) assure une protection globale supérieure pour les passagers avant en cas de collision frontale. Il est conçu pour aider à réduire davantage les risques de blessures causées par les sacs gonflables. Ce système peut analyser la situation des passagers et la gravité de la collision avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés, et ainsi aider à mieux protéger un plus grand nombre de passagers pendant divers types de collisions frontales.

Le système de sécurité personnel du véhicule est composé des éléments suivants :

- sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant;
- ceintures de sécurité extérieures avant munies de prétendeurs, enrouleurs à absorption d'énergie et capteurs de boucle de ceinture de sécurité;
- capteur de position du siège du conducteur;
- capteur de poids du passager avant;
- témoin de désactivation et d'activation du sac gonflable du passager;
- capteurs de gravité d'impact avant;
- module de commande des dispositifs de retenue avec détecteurs d'impact et de décélération;
- témoin du dispositif de retenue des occupants et carillon avertisseur;
- câblage électrique pour les sacs gonflables, les détecteurs d'impact, les tendeurs de ceinture de sécurité, les capteurs de bouclage des ceintures de sécurité avant, le capteur de position du siège du conducteur, le détecteur d'occupation du siège du passager avant, et les témoins.

Fonctionnement du système de sécurité Personal Safety System

Le système de sécurité personnel du véhicule peut adapter la stratégie de déploiement des dispositifs de sécurité de votre véhicule selon la gravité de la collision et la situation des passagers. Un ensemble de détecteurs d'impact et de capteurs de poids fournit l'information au module de commande des dispositifs de retenue. En cas de collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut déployer les tendeurs de ceinture de sécurité ou un ou les deux niveaux des sacs gonflables adaptatifs en fonction de la sévérité de la collision et des conditions affectant les occupants.

Dispositifs de retenue supplémentaires

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

 Les sacs gonflables se déploient avec force et le risque de blessures est optimal à proximité de la garniture du module de sac gonflable.

 Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire. Si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité, les risques de blessures graves, voire mortelles en cas d'accident sont considérablement accrus.

 Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours prendre place sur la banquette arrière et être convenablement retenus au moyen d'un système de retenue pour enfants. Autrement, vous pouvez augmenter considérablement les risques de blessures graves, voire mortelles.

 Ne placez jamais votre bras sur le module de sac gonflable car vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement.

 Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

 Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système de retenue supplémentaire ou ses fusibles car vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENTS

 Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Pour réduire le risque de blessures, ne les touchez pas après le déploiement.

 Une fois déployé, le sac gonflable est inutilisable et doit être remplacé dès que possible. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, le compartiment vide augmentera les risques de blessures en cas de collision.

Les systèmes de retenue supplémentaires sont conçus pour être utilisés de concert avec les ceintures de sécurité afin de protéger le conducteur et le passager avant droit et de réduire la gravité de certaines blessures infligées à la partie supérieure du corps. Les sacs gonflables se déploient avec force. Le déploiement peut causer des blessures.

Nota : *Un bruit puissant retentit et des résidus de poudre inoffensifs se dégagent lors du déploiement d'un sac gonflable. Cette situation est normale.*

Une fois activés, les sacs gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus de poudre ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc (qui sert à lubrifier le sac) ou de composés de sodium (le bicarbonate de sodium par exemple) qui résultent de la combustion qui sert à gonfler le sac. Vous pourriez trouver des traces d'hydroxyde de sodium, qui pourraient irriter la peau et les yeux, mais aucun des résidus n'est toxique.

Bien que les sacs gonflables soient conçus pour réduire les risques de blessures graves; ils peuvent provoquer des écorchures ou des enflures en se déployant. Le bruit associé au déploiement des sacs gonflables peut également

Dispositifs de retenue supplémentaires

provoquer une perte auditive temporaire. Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, spécialement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement d'un sac. Il est donc impératif que les occupants bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent aussi loin que possible des modules de sac gonflable, tout en s'assurant, dans le cas du conducteur, de conserver la maîtrise du véhicule.

Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

SACS GONFLABLES DU CONDUCTEUR ET DU PASSAGER

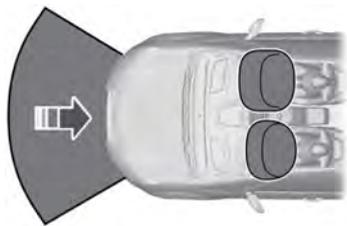
AVERTISSEMENTS



Ne placez jamais votre bras ni un autre objet sur un module de sac gonflable. Vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement du sac gonflable. Les objets placés dans la zone de déploiement du sac gonflable peut être projetés vers votre visage ou vers votre torse et causer de graves blessures.



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



E151127

Les sacs gonflables du conducteur et du passager avant se déploient en cas de collisions frontales et quasi frontales importantes.

Le sac gonflable du conducteur et le sac gonflable du passager avant sont constitués des éléments suivants :

- des modules de sac gonflable du conducteur et du passager;
- capteur de poids du passager avant;
- détecteurs d'impact et système de surveillance avec témoin d'état. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 47).



Position assise appropriée pour le conducteur et le passager avant

AVERTISSEMENT



La NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) recommande de maintenir une distance d'au moins 25 centimètres (10 po) entre la poitrine de l'occupant et le module de sac gonflable du conducteur.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Pour vous placer correctement par rapport au sac gonflable :

- Reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales.
- Inclinez légèrement (d'un ou deux degrés) le siège vers l'arrière par rapport à la verticale.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est important qu'ils demeurent correctement assis. Un occupant correctement assis est assis à la verticale, son dos repose contre le dossier et il est centré sur le coussin de siège, ses pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessures en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

Enfants et sacs gonflables

AVERTISSEMENT



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



E142846

Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité aux places arrière du véhicule que sur le siège avant. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

CAPTEUR DE POIDS DU PASSAGER AVANT

AVERTISSEMENTS



Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue perfectionnés, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus correctement. Le non-respect de cette directive augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.



Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège et fausser la précision du capteur de poids du passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Il faut toujours garder le dos en contact avec le dossier de siège et les pieds sur le plancher.

Dispositifs de retenue supplémentaires

AVERTISSEMENTS



Pour réduire le risque de blessures graves : ne rangez pas d'objets dans le vide-poche du dossier et n'accrochez pas d'objets au dossier si un enfant occupe le siège passager avant; ne placez pas d'objets sous le siège du passager avant ou entre ce siège et la console centrale; Vérifiez que le témoin de neutralisation du sac gonflable passager indique l'état approprié du sac gonflable. Le non-respect de ces directives peut nuire au fonctionnement du capteur de poids du passager avant.



Toute modification apportée au siège du passager avant peut nuire au bon fonctionnement du capteur de poids du passager avant.

Ce système fait appel à des capteurs intégrés au siège et à la ceinture de sécurité du passager avant pour détecter la présence d'un occupant correctement assis sur le siège et déterminer si le sac gonflable frontal du passager avant doit être activé (déploiement possible).



E179527

Le capteur de poids du passager avant utilise le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager qui s'allume et demeure allumé pour indiquer que le sac gonflable avant du passager avant est neutralisé.

Le témoin se trouve sur la console au pavillon.

Nota : *Le témoin s'allume brièvement à l'établissement du contact pour indiquer qu'il est fonctionnel.*

Le capteur de poids du siège passager avant est conçu pour neutraliser le sac gonflable frontal du passager avant (pas de déploiement) lorsque la présence d'un siège pour bébé orienté vers l'arrière, d'un dispositif de retenue d'enfant orienté vers l'avant ou d'un rehausseur est détectée. Même avec cette technologie, les parents **devraient toujours** attacher les enfants adéquatement sur la banquette arrière. Le capteur de poids du passager avant désactive également le sac gonflable du passager avant et le sac gonflable latéral monté dans le siège du passager lorsque le siège du passager est inoccupé.

- Lorsque le capteur de poids du passager avant neutralise le sac gonflable correspondant (pas de déploiement), le témoin de neutralisation s'allume et demeure allumé pour vous rappeler que le capteur a désactivé le sac gonflable.
- Si un système de retenue pour enfant est installé et que le témoin ne s'allume pas, coupez le contact, retirez le système de retenue pour enfant du véhicule et remettez-le en place conformément aux directives du fabricant.

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour activer le sac gonflable frontal du passager avant (déploiement possible) lorsqu'il détecte la présence d'une personne de taille adulte correctement assise.

- Lorsque le capteur de poids du passager avant active le sac gonflable frontal du passager avant (déploiement possible), le témoin s'éteint et reste éteint.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Lorsqu'une personne de taille adulte occupe le siège du passager avant, mais que le témoin de neutralisation du sac gonflable passager est allumé, la personne est peut-être mal assise sur le siège. Dans un tel cas :

- Coupez le contact et demandez à la personne de placer le dossier entièrement à la verticale.
- Demandez à la personne de s'asseoir à la verticale, au centre du coussin, en dépliant confortablement ses jambes.
- Faites redémarrer le moteur et assurez-vous que la personne maintient cette position pendant deux minutes. Le capteur de poids pourra ainsi détecter l'occupant et activer le sac gonflable avant du passager.
- Si le témoin demeure allumé malgré cette procédure, faites asseoir cette personne sur un des sièges arrière.

| Occupant | Témoin de neutralisation du sac gonflable passager | Sac gonflable du passager |
|----------|--|---------------------------|
| Inoccupé | Éteint | Désactivé |
| Enfant | Allumé | Désactivé |
| Adulte | Éteint | Activé |

Nota : Lorsque le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant est allumé, le sac gonflable latéral du passager (monté dans le siège) peut être désactivé pour prévenir les risques de blessures causées par le déploiement du sac gonflable.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est très important qu'ils demeurent correctement assis. Un occupant correctement assis est assis à la verticale, son dos repose contre le dossier et il est centré sur le coussin de siège, ses pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessures en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

Si vous croyez que l'état du témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est incorrect, vérifiez les éléments suivants :

- Objets logés sous le siège.
- Objets situés entre le coussin du siège et la console centrale.
- Objets suspendus au dossier.
- Objets rangés dans le vide-poche du dossier.
- Objets placés sur les cuisses de l'occupant.
- Interférence du chargement avec le siège.
- Autres passagers poussant ou tirant sur le siège.
- Pieds ou genoux du passager arrière reposant contre le siège ou le poussant.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Ces facteurs peuvent provoquer le capteur de poids du passager avant à interpréter incorrectement le poids d'un occupant correctement assis. La personne qui occupe le siège du passager avant peut sembler plus lourde ou plus légère en raison des conditions décrites ci-dessus.



Assurez-vous que le détecteur d'occupation du siège passager avant fonctionne correctement.

Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 47).

Si le témoin des sacs gonflables est allumé :

Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si le chargement interfère avec le siège.

Si des objets sont logés sous le siège ou si le chargement interfère avec le siège, retirez-les comme suit :

- Immobilisez le véhicule en lieu sûr.
- Coupez le contact.
- Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si le chargement interfère avec le siège.
- Retirez les objets gênants (le cas échéant).
- Redémarrez le véhicule.
- Attendez au moins deux minutes, puis vérifiez si le témoin des sacs gonflables est éteint.
- Si le témoin des sacs gonflables demeure allumé, le détecteur d'occupation du siège passager avant est peut-être défectueux.

N'essayez pas d'effectuer les réparations ou l'entretien du système vous-même. Amenez immédiatement votre véhicule chez un concessionnaire autorisé.

Communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle Ford si vous devez faire modifier le système de sacs gonflables avant intelligently pour accueillir une personne handicapée à bord de votre véhicule. Voir **Pour obtenir les services nécessaires** (page 224).

SACS GONFLABLES LATÉRAUX

AVERTISSEMENTS



Ne placez aucun objet et n'installez aucun équipement qui pourrait entraver le déploiement du sac gonflable sur le couvercle du sac gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou près des sièges avant. Suivez ces instructions pour ne pas augmenter les risques de blessures en cas de collision.



Ne recouvrez pas les sièges de housses protectrices accessoires. Elles pourraient empêcher le déploiement des sacs gonflables latéraux et augmenter les risques de blessures en cas d'accident.



N'appuyez pas votre tête contre la porte du véhicule. Le sac gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant du côté du dossier.



Ne tentez pas de réparer ni de modifier vous-même le sac gonflable, ses fusibles ou le revêtement d'un siège contenant un sac gonflable car vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Dispositifs de retenue supplémentaires

AVERTISSEMENTS



Une fois déployé, un sac gonflable latéral devient inutilisable. Un concessionnaire autorisé doit inspecter les sacs gonflables latéraux (y compris le siège) et les remplacer au besoin. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

Les sacs gonflables latéraux sont situés du côté extérieur des dossiers des sièges avant. Lors de certaines collisions latérales, le sac gonflable situé du côté de la collision se déploie. Le sac gonflable latéral est conçu pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.

Coupé



E152533

Cabriolet



E174777

Le système comprend les éléments suivants :

- une étiquette ou un panneau latéral en relief indiquant que les sacs gonflables latéraux sont installés dans votre véhicule;
- des sacs gonflables latéraux dans les dossiers de siège du conducteur et du passager avant;
- capteur de poids du passager avant;



Détecteurs d'impact et système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Voir

Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable (page 47).

Nota : Le capteur de poids du passager désactive le sac gonflable latéral monté dans le siège du passager s'il détecte que le siège est inoccupé.

Les sacs gonflables latéraux ont été conçus et développés en tenant compte des procédures d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé le « Side Airbag Technical Working Group » (Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces procédures d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux.

PROTÈGE-GENOUX CONDUCTEUR ET PASSAGER

AVERTISSEMENTS



Maintenez la porte de la boîte à gants fermée pendant la conduite pour un rendement optimal du protège-genoux gonflable passager lors d'une collision.



Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet dans la zone de déploiement du protège-genoux gonflable.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Le rotège-genoux gonflable du conducteur est situé sous ou dans la planche de bord. Le protège-genoux gonflable du passager est situé dans la porte de la boîte à gants. Lors d'une collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut activer les protège-genoux gonflables du conducteur et du passager selon la gravité du choc et les conditions d'occupation du véhicule. Dans certaines conditions de collision et d'occupation du véhicule, les protège-genoux gonflables du conducteur et du passager peuvent se déployer sans que le sac gonflable frontal du conducteur se déclenche. Comme c'est le cas pour les sacs gonflables latéraux, il est important d'être adéquatement assis et attaché pour réduire les risques de blessures ou de mort.



Assurez-vous que les protège-genoux gonflables fonctionnent correctement. Voir

Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable (page 47).

SAFETY CANOPY™ - COUPÉ

AVERTISSEMENTS



Ne placez aucun objet et n'installez aucune pièce d'équipement qui pourrait nuire au déploiement d'un rideau gonflable latéral à proximité de la garniture du pavillon au niveau du bord latéral. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.



N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le rideau gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant à partir de la garniture de pavillon.

AVERTISSEMENTS



Ne tentez pas de faire l'entretien, de réparer ou de modifier des rideaux gonflables latéraux, des fusibles, de la garniture des pieds avant, milieu ou arrière ou de la garniture de pavillon d'un véhicule doté de rideaux gonflables latéraux car vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.



Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire et d'un rideau gonflable. En cas d'accident, le port de la ceinture de sécurité peut considérablement réduire les risques de blessures graves, voire mortelles.



Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet dans la trajectoire de déploiement des rideaux gonflables.

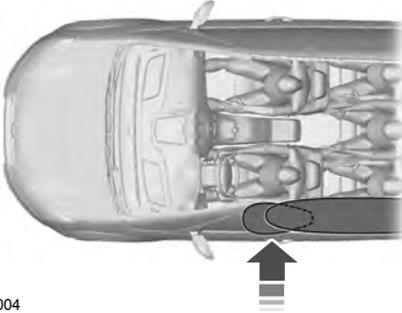


Un rideau gonflable déployé n'est plus utilisable. Les rideaux gonflables latéraux (y compris la garniture des pieds avant, milieu, arrière et la doublure de pavillon) doivent être inspectés et remplacés au besoin par un concessionnaire autorisé. Si le rideau gonflable n'est pas remplacé, le risque de blessures sera augmenté par la zone non réparée en cas de collision.

Le système Safety Canopy se déploie en cas de collisions latérales importantes ou lorsque le capteur de capotage détecte une probabilité de capotage. Le système Safety Canopy est fixé à la tôle du longeron du toit, derrière la garniture de pavillon, au-dessus de chaque rangée de sièges. Lors de certaines collisions latérales ou de capotages, le système de sécurité

Dispositifs de retenue supplémentaires

au pavillon s'active, même si les sièges ne sont pas tous occupés. Le système Safety Canopy est conçu pour se déployer entre la glace latérale et les occupants pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale ou de capotage.



E75004

Le système comprend les articles suivants :

- les rideaux gonflables du système Safety Canopy installés au-dessus des panneaux de garniture supérieures des glaces latérales avant et arrière dénotés par une étiquette ou une mention sur la garniture de pavillon ou la garniture du pied du toit;
- une garniture de pavillon souple qui s'ouvre au-dessus des portes latérales pour laisser le rideau gonflable se déployer.



des détecteurs d'impact et un système de surveillance avec témoin de fonctionnement. Voir

Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable (page 47).

Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être assis sur les sièges arrière du véhicule et être correctement retenus. Le système Safety Canopy ne gênera pas les enfants assis dans un siège d'enfant ou sur un rehausseur correctement installé, car il est conçu pour se déployer vers le bas à partir de la garniture de pavillon, au-dessus des portes et le long de l'ouverture des glaces latérales.

La conception et la mise au point du système Safety Canopy comprend des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé « Side Airbag Technical Working Group » (groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux (y compris le système Safety Canopy).

DÉTECTEURS D'IMPACT ET TÉMOIN DE SAC GONFLABLE

AVERTISSEMENT



Les modifications ou ajouts effectués à l'avant du véhicule (y compris au châssis, au pare-chocs, au train avant et aux crochets de remorquage) peuvent entraver le fonctionnement du système de sacs gonflables et accroître les risques de blessures. Ne modifiez pas l'extrémité avant du véhicule.

Votre véhicule est muni d'un ensemble de détecteurs d'impact et d'occupation des sièges qui fournissent des données au module de commande des dispositifs de retenue. Le module de commande des dispositifs de retenue déploie (active) les tendeurs de ceinture de sécurité avant, le sac gonflable conducteur, le sac gonflable passager, les protège-genoux gonflables,

Dispositifs de retenue supplémentaires

les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges et les sacs gonflables du système de sécurité au pavillon. En fonction du type de collision (impact frontal ou latéral), le module de commande des dispositifs de retenue déploie les dispositifs de sécurité appropriés.

Le module de commande des dispositifs de retenue surveille aussi la disponibilité des dispositifs de sécurité ci-dessus en plus des capteurs de collision et des capteurs de l'occupant. Le fonctionnement du système de sécurité est indiqué par un témoin au tableau de bord ou par un carillon avertisseur si le témoin ne fonctionne pas. Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

La présence d'une anomalie du système est indiquée par un ou plusieurs des événements suivants :



Le témoin ne s'allume pas immédiatement après l'établissement du contact.

- Le témoin de disponibilité clignote ou reste allumé.
- Une série de cinq bips retentit. La séquence de bips se poursuit périodiquement jusqu'à ce que le problème ou le témoin soit réparé.

Si l'une de ces situations survient, même de manière intermittente, faites immédiatement vérifier le système de retenue supplémentaire par un concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le système peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Les tendeurs de ceinture de sécurité et le dispositif de retenue supplémentaire des sacs gonflables avant sont conçus pour s'activer lorsque le véhicule subit une décélération longitudinale suffisante pour que le module de commande des dispositifs de retenue déclenche le déploiement d'un dispositif de sécurité.

Le fait que les tendeurs de ceinture de sécurité ou les sacs gonflables ne se soient pas activés aux deux sièges avant lors d'une collision n'indique pas nécessairement que le système est défectueux. Cela signifie plutôt que le module de commande des dispositifs de retenue a déterminé que les conditions de l'accident (gravité de la collision, utilisation des ceintures de sécurité, etc.) n'exigeaient pas la mise en fonction de ces dispositifs de sécurité.

- Les sacs gonflables avant sont conçus pour se déployer seulement en cas de collisions frontales et quasi frontales (et non en cas de capotage ou d'impact latéral ou arrière, à moins que la collision ne cause une décélération frontale suffisante).
- Les tendeurs de ceinture de sécurité sont conçus pour s'activer lors de collisions frontales, quasi frontales et latérales.
- Les protège-genoux gonflables peuvent se déployer en fonction de la gravité de l'impact et des conditions d'occupation des sièges.
- Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer dans certaines collisions latérales. Le système de sécurité au pavillon est conçu pour se déployer dans certaines collisions latérales et lorsqu'un risque de retournement du véhicule est détecté

Dispositifs de retenue supplémentaires

par le capteur de capotage. Les sacs gonflables latéraux et le système de sécurité au pavillon peuvent s'activer dans d'autres types de collisions si le véhicule subit une déformation ou un mouvement latéral suffisant.

MISE AU REBUT DE L'AIRBAG

Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible. Confiez la mise au rebut des sacs gonflables à du personnel qualifié.

Clés et commandes à distance

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES RADIOFRÉQUENCES

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la commission fédérale des communications des États-Unis et aux normes RSS sans licence d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Nota : *Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. La mention « IC » avant le numéro de certification de la radio sert uniquement à indiquer la conformité aux normes techniques d'Industrie Canada.*

La portée normale de votre télécommande est d'environ 10 mètres (33 pieds). La portée de la télécommande est supérieure dans le cas des véhicules munis de la fonction de démarrage à distance. Un des facteurs suivants peut provoquer une diminution de la portée :

- Les conditions atmosphériques.
- La proximité d'une station émettrice de radio.
- La présence de structures à proximité du véhicule.
- Des véhicules stationnés à côté du vôtre.

D'autres émetteurs radio à courte portée, tels que les radios amateur, les équipements médicaux, les écouteurs sans fil, les télécommandes et les systèmes d'alarme, peuvent opérer sur la même fréquence que votre télécommande. Si d'autres émetteurs opèrent sur ces fréquences, vous pourriez ne pas être en

mesure d'utiliser votre télécommande. L'utilisation de votre télécommande à proximité de certains types d'équipements électroniques, tels qu'appareils USB, ordinateurs ou téléphones cellulaires, peut affecter la commande à distance. L'utilisation de votre télécommande à proximité de sacs à main, sacoches ou vêtements à finition métallisée peut affecter la commande à distance. Vous pouvez verrouiller et déverrouiller les portes avec la clé.

Nota : *Assurez-vous de verrouiller votre véhicule avant de le laisser sans surveillance.*

Nota : *Si vous êtes dans la portée du véhicule, la télécommande obéit si vous appuyez accidentellement sur un bouton.*

Accès intelligent

Le système communique avec le véhicule grâce à des signaux radioélectriques qui autorisent le déverrouillage dans l'un des cas suivants :

- Vous touchez l'intérieur d'une poignée extérieure de porte se trouvant à 1 m (3 ft) d'une clé d'accès intelligent (IA).
- Vous appuyez sur le bouton du coffre à bagages.
- Vous appuyez sur l'un des boutons de la télécommande.

Vous devrez peut-être déverrouiller mécaniquement la porte du véhicule en présence de brouillage radioélectrique excessif ou si la pile de la télécommande est faible. Vous pouvez utiliser le panneton mécanique de votre clé intelligente pour déverrouiller la porte du conducteur en pareil cas. Voir **Télécommande** (page 51).

Clés et commandes à distance

TÉLÉCOMMANDE

Clé d'accès intelligent

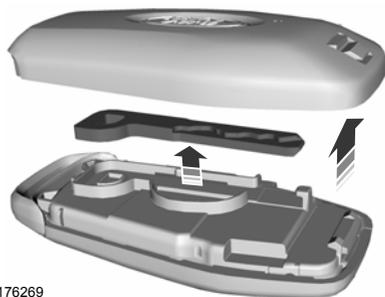


E144506

Vos clés d'accès intelligent actionnent le verrouillage électrique des portes et le démarreur à distance. La clé doit être dans le véhicule pour activer le système de démarrage à bouton-poussoir.

Panneton de clé amovible

La clé d'accès intelligent renferme également un panneton mécanique amovible qui peut servir à déverrouiller la porte du conducteur.



E176269

Repoussez le dispositif de verrouillage au dos de la télécommande et faites pivoter le couvercle pour accéder au panneton de clé.



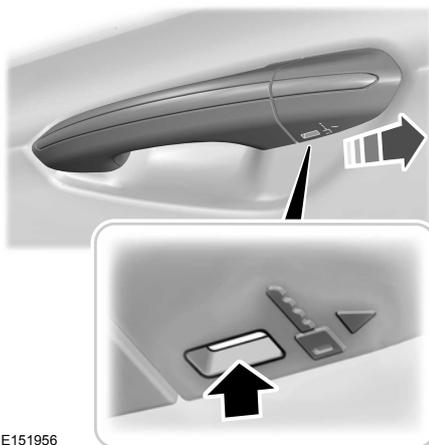
E151795

Nota : Les clés de secours de votre véhicule sont munies d'une étiquette de sécurité présentant des renseignements importants sur la découpe de la clé. Rangez l'étiquette en lieu sûr afin de la retrouver facilement en cas de besoin ultérieur.

Utilisation du panneton de clé

Le barillet de serrure se trouve sous un cache situé sur la poignée de la porte du conducteur.

Pour retirer le cache :



E151956

1. Insérez le panneton de clé dans la fente située à la partie inférieure de la poignée et poussez vers le haut.

Clés et commandes à distance

2. Tout en poussant vers le haut, déplacez le cache vers l'arrière pour le libérer. À ce moment, retirez la clé avec précaution.

Pour installer le cache :



E151957

1. Placez le cache juste devant le barillet de serrure.
2. Tout en poussant sur le cache, déplacez-le vers l'avant pour le mettre en place. Un dé clic confirme la mise en place du cache.

Essayez de le déplacer vers l'arrière pour vous assurer que le cache est bien en place.

Remplacement de la pile

Nota : Consultez la réglementation locale relative à la mise au rebut des piles.

Nota : N'essuyez pas la graisse sur les bornes de la pile ni sur la surface arrière du circuit imprimé.

Nota : Le remplacement de la pile n'efface pas la programmation de la télécommande du véhicule. La télécommande devrait fonctionner normalement.

Un message s'affiche à l'écran d'information lorsque la pile de la télécommande est faible. Voir **Messages d'information** (page 102).

Télécommande pour accès intelligent

La télécommande utilise deux piles trois volts au lithium CR2025 ou équivalent.



E151796

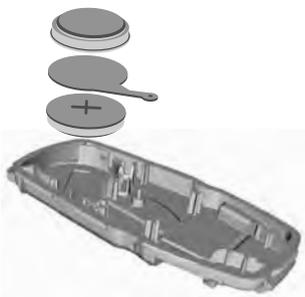
1. Repoussez le dispositif de verrouillage au dos de la télécommande et faites pivoter le couvercle pour le retirer.



E153890

2. Glissez une pièce de monnaie dans la fente et tournez-la pour ouvrir le boîtier.

Clés et commandes à distance



E176226

3. Retirez les piles.
4. Remplacez les piles, les **+** se faisant face.

Nota : *N'oubliez pas de remettre en place l'étiquette entre les deux piles.*

5. Réassemblez le boîtier et le couvercle.

Localisateur du véhicule



Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes. L'avertisseur sonore retentit et es clignotants sont activés. Nous vous recommandons d'utiliser cette méthode pour localiser votre véhicule plutôt que d'utiliser l'alarme de détresse.

Déclenchement de l'alarme de détresse

Nota : *L'alarme de détresse ne fonctionne que si le contact est coupé.*



Appuyez sur le bouton pour activer l'alarme. Appuyez de nouveau sur le bouton ou établissez le contact pour la désactiver.

Démarr. à distance

AVERTISSEMENT



Pour éviter les émanations de gaz d'échappement, n'utilisez pas le démarrage à distance si votre véhicule est stationné à l'intérieur ou dans un endroit mal aéré.

Nota : *N'utilisez pas le démarreur à distance si le niveau de carburant de votre véhicule est bas.*



Le bouton de démarrage à distance se trouve sur la télécommande.

Cette fonction permet de démarrer le véhicule depuis l'extérieur du véhicule. La télécommande comporte une portée étendue.

Les véhicules munis du système de chauffage et climatisation automatique peuvent être configurés pour que cette fonction soit activée au démarrage à distance du véhicule. Voir **Climatisation** (page 114). Un système de chauffage et climatisation manuel fonctionne selon le paramètre existant lors de la dernière coupure du moteur.

L'utilisation du dispositif de démarrage à distance est soumise à des restrictions d'utilisation dans de nombreux États et dans de nombreuses provinces. Consultez les lois en vigueur dans votre région concernant les dispositifs de démarrage à distance.

Le système de démarrage à distance ne fonctionne pas si :

- Le contact est établi.
- L'alarme est déclenchée.
- La fonction est désactivée.
- Le capot est ouvert.
- La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (**P**).

Clés et commandes à distance

- La tension de la batterie du véhicule est trop basse.
- Le témoin d'anomalie du moteur est allumé.

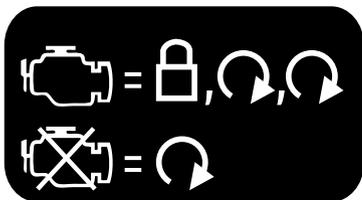
Rétroaction de la télécommande

Un témoin LED sur la télécommande indique l'état de démarrage et d'arrêt à distance du moteur.

| LED | STATUS (état) |
|------------------|--|
| Vert en continu | Réussite de démarrage à distance ou prolongation |
| Rouge en continu | Réussite de l'arrêt à distance; moteur arrêté |
| Rouge clignotant | Échec du démarrage ou arrêt à distance |
| Vert clignotant | Attente de la mise à jour de l'état |

Démarrage à distance du véhicule

Nota : Vous devez enfoncer chaque bouton à moins de trois secondes d'intervalle les uns des autres. Le démarrage à distance n'aboutira pas si vous ne suivez pas cette séquence.



E138626

La procédure de démarrage figure sur l'étiquette de votre télécommande.

Pour faire démarrer le véhicule à distance :

1. Appuyez sur le bouton de verrouillage pour verrouiller toutes les portes.
2. Appuyez deux fois sur l'interrupteur de démarrage à distance. Les feux extérieurs clignotent deux fois.

L'avertisseur sonore retentit si le système ne démarre pas, à moins que le démarrage en mode silencieux soit activé. Le démarrage en mode silencieux fait fonctionner le ventilateur à une vitesse plus lente pour réduire le bruit. Ce mode peut être activé ou désactivé sur l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 94).

Nota : Vous devez appuyer une fois sur le bouton **START/STOP** (démarrage arrêt) du tableau de bord tout en enfonçant la pédale de frein avant de prendre la route.

Les glaces à commande électrique ne fonctionnent pas pendant le démarrage à distance et la radio ne s'allume pas automatiquement.

Les feux de position restent allumés et le véhicule fonctionne pendant 5, 10 ou 15 minutes selon le réglage.

Prolongation de la durée de fonctionnement du véhicule

Répétez les étapes 1 et 2 en laissant fonctionner le véhicule afin de prolonger la durée de fonctionnement d'un autre dispositif de démarrage à distance. Si vous avez programmé une durée de 10 minutes, les prochaines 10 minutes commenceront immédiatement après l'expiration de la première période d'activation. Par exemple, si le véhicule a fonctionné pendant cinq minutes après le premier démarrage à distance, le moteur continuera de tourner pendant un total de 15 minutes. La durée du démarrage à distance peut atteindre au maximum 35 minutes.

Attendez au moins cinq secondes avant d'effectuer un démarrage à distance après un arrêt du véhicule.

Clés et commandes à distance

Arrêt du véhicule après un démarrage à distance



Appuyez une fois sur le bouton. Les feux de stationnement s'éteignent.

Vous devez peut-être vous trouver plus près du véhicule que lors du démarrage en raison de la réflexion sur le sol et du bruit du véhicule en marche.

Vous pouvez désactiver ou activer le dispositif de démarrage à distance au moyen de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 94).

Fonction de rappel des réglages mémorisés (Selon l'équipement)

Vous pouvez utiliser la télécommande pour rappeler les positions mémorisées. Si elle est programmée sur une position pré-réglée, la télécommande rappelle les positions mémorisées lorsque vous déverrouillez votre véhicule. Voir **Fonction de mémorisation** (page 127).

REPLACEMENT D'UNE COMMANDE À DISTANCE OU D'UNE CLÉ PERDUE

Vous pouvez acheter des clés ou des télécommandes de remplacement chez votre concessionnaire autorisé. Les concessionnaires autorisés peuvent programmer les télécommandes pour votre véhicule. Voir **Système antivol passif** (page 70).

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

La fonction MyKey vous permet de programmer les clés avec des modes de conduite limités pour favoriser de bonnes habitudes de conduite. Toutes les clés programmées pour le véhicule sauf une seule peuvent être activées avec ces modes limités.

Les clés qui n'ont pas été programmées sont appelées clés d'administrateur ou clés admin. Elles peuvent être utilisées pour :

- créer une clé MyKey;
- programmer les réglages MyKey configurables;
- effacer toutes les fonctions MyKey.

Lorsque vous avez programmé une clé MyKey, vous pouvez accéder à l'information suivante au moyen de l'écran d'information :

- le nombre de clés d'administrateur et de clés MyKey programmées pour votre véhicule;
- la distance totale parcourue par votre véhicule avec une clé MyKey.

Nota : Toutes les clés MyKey sont programmées selon les mêmes réglages. Vous ne pouvez pas les programmer individuellement.

Nota : Pour les véhicules équipés de l'accès intelligent avec démarrage à bouton-poussoir, lorsqu'une clé MyKey et une clé admin d'accès intelligent sont présentes, la clé admin est prise en compte par le véhicule lors de l'établissement du contact en vue du démarrage.

Réglages non configurables

Les paramètres suivants ne peuvent pas être modifiés par un utilisateur de clé admin :

- Belt-Minder ou rappel de bouclage de ceinture de sécurité. Vous ne pouvez pas désactiver cette fonction. La chaîne audio est mise en sourdine lorsque les ceintures de sécurité des occupants des sièges avant ne sont pas attachées;
- avertissement anticipé de bas niveau de carburant. L'avertissement de bas niveau de carburant s'active de façon anticipée; l'utilisateur de la clé MyKey dispose ainsi de plus de temps pour procéder au ravitaillement;
- Les fonctions d'aide au conducteur (selon l'équipement) suivantes sont activées d'office : Aide au stationnement, système d'information sur les angles morts (BLIS) avec alerte de trafic transversal, avertisseur de déviation de trajectoire et système avertisseur de collision avant.
- le mode TRACK (circuit) est limité, si votre véhicule est équipé de cette fonction;
- restrictions du contenu adulte de la radio satellite (disponible uniquement dans certains marchés).

Nota : Vous pouvez temporairement désactiver la fonction d'avertisseur de déviation de trajectoire. Cette fonction est automatiquement activée à chaque nouveau cycle d'allumage.

Réglages configurables

Avec une clé d'administrateur, vous pouvez configurer certains réglages MyKey au moment de créer pour la première fois une clé MyKey et avant d'effectuer un cycle d'établissement/coupeure du contact ou de redémarrer le véhicule. Vous pouvez également modifier les réglages ultérieurement avec une clé d'administrateur.

- Une limite de vitesse du véhicule peut être programmée. Lorsque votre véhicule atteint la vitesse programmée, un avertissement apparaît sur l'écran, suivi d'une tonalité. Vous ne pouvez pas neutraliser la vitesse programmée en appuyant sur la pédale d'accélérateur ni au moyen du régulateur de vitesse.
- Plusieurs rappels de vitesse du véhicule peuvent être programmés. Lorsque vous sélectionnez une vitesse, elle s'affiche sur l'écran, suivie d'une tonalité lorsque la vitesse présélectionnée est dépassée.
- Volume maximal de la chaîne audio de 45 %. Un message s'affiche sur l'écran si vous essayez de dépasser le volume limité. De même, la commande de volume asservi à la vitesse ou la commande automatique du volume sera désactivée.
- Réglage de fonction toujours activée. Lorsque cette option est sélectionnée, vous ne pourrez pas désactiver les fonctions Antipatinage, Aide d'urgence et Ne pas déranger (selon l'équipement); de plus, le mode Sport ne sera pas accessible aux conducteurs utilisant une clé MyKey.

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas la limite de vitesse maximale MyKey à une valeur qui empêchera le conducteur de soutenir une vitesse sûre compte tenu des limitations de vitesse en vigueur et des conditions routières. Le conducteur est toujours responsable du respect de la législation locale et des conditions en vigueur. À défaut vous risquez de causer un accident ou des blessures.

CRÉATION D'UN DISPOSITIF MYKEY

Utilisez l'écran d'information pour créer une clé MyKey :

1. Insérez la clé à programmer dans l'allumage. Si votre véhicule est équipé d'un démarrage à bouton-poussoir, placez la télécommande dans la fente de secours. L'emplacement de votre fente de secours est décrit dans un autre chapitre. Voir **Démarrage d'un moteur à essence** (page 138).
2. Établissez le contact.
3. Accédez au menu principal au moyen des commandes de l'écran d'information. Utilisez les touches fléchées pour accéder aux sélections de menu suivantes :

| Message | Mesure à prendre et description |
|-------------|--|
| Réglages | Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite. |
| MyKey | Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite. |
| Créer MyKey | Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite. |

À l'invite, maintenez la touche **OK** enfoncée jusqu'à ce qu'un message vous demande de désigner cette clé comme clé MyKey. La clé sera restreinte au prochain démarrage.

La clé MyKey a été créée avec succès. Assurez-vous d'identifier la clé afin de pouvoir la distinguer des clés d'administrateur.

Vous pouvez également programmer des réglages configurables pour la/les clé(s). Voir **Programmation ou modification des réglages configurables**.

Programmation ou modification des réglages configurables

Utilisez l'écran d'information pour accéder à vos réglages MyKey configurables.

1. Établissez le contact à l'aide d'une clé ou d'une télécommande d'administrateur.
2. Accédez au menu principal au moyen des commandes de l'écran d'information. Utilisez les touches fléchées pour accéder aux sélections de menu suivantes :

| Message | Mesure à prendre et description |
|----------|--|
| Réglages | Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite. |
| MyKey | Appuyez sur la touche OK ou sur la flèche droite. |

Nota : Vous pouvez effacer ou changer vos réglages MyKey à tout moment pendant le cycle d'allumage où vous créez la clé MyKey. Toutefois, une fois que vous avez coupé le contact, vous devrez utiliser une clé d'administrateur pour modifier ou effacer vos réglages MyKey.

EFFACEMENT DE LA PROGRAMMATION DE TOUS LES DISPOSITIFS MYKEY

Vous pouvez supprimer ou modifier vos paramètres MyKey au moyen de la commande de l'écran d'information située sur le volant. Voir **Affichage d'information** (page 94).

MyKey™

Établissez le contact à l'aide d'une clé d'administrateur.

Pour effacer toutes les clés MyKey de tous les paramètres MyKey, appuyez sur le bouton fléché de gauche pour accéder au menu principal, puis défilez jusqu'à :

| Message | Mesure à prendre et description |
|------------------------|---|
| Réglages | Appuyez sur la touche OK . |
| MyKey | Appuyez sur la touche OK . |
| Effacer MyKey | Maintenez la touche OK enfoncée jusqu'à ce que le message suivant s'affiche. |
| Toutes MyKeys effacées | |

Nota : Lorsque vous effacez vos clés, vous supprimez toutes les restrictions et les clés MyKey retrouvent leur statut de clé d'administrateur d'origine.

VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DU DISPOSITIF MYKEY

Vous pouvez trouver des renseignements

sur les clés MyKey au moyen des commandes de l'écran d'information situées sur le volant. Voir **Affichage d'information** (page 94).

Pour obtenir des renseignements relatifs à une clé MyKey programmée, appuyez sur le bouton fléché de gauche pour accéder au menu principal, puis défilez jusqu'à :

| Message | Description |
|---|--|
| Réglages | Appuyez sur la touche OK . |
| MyKey | Appuyez sur la touche OK . |
| Sélectionnez parmi ce qui suit : | |
| Dist. MyKey | Cette fonction cumule la distance parcourue lorsque les conducteurs utilisent une clé MyKey. La distance cumulée ne peut être supprimée qu'en utilisant une clé d'administrateur pour effacer vos clés MyKey. Si la distance ne s'accumule pas comme prévu, c'est que l'utilisateur n'utilise pas la clé MyKey ou qu'un utilisateur de la clé d'administrateur a récemment effacé puis recréé une clé MyKey. |
| {0} MyKeys | Ce paramètre indique le nombre de clés MyKey programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour détecter le nombre de clés MyKey dont vous disposez pour votre véhicule et déterminer quand une clé MyKey a été effacée. |
| {0} Clés administrateur | Ce paramètre indique le nombre de clés d'administrateur qui sont programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour savoir combien vous avez de clés sans restriction pour le véhicule et savoir si une clé MyKey supplémentaire a été programmée. |

UTILISATION DE MYKEY À L'AIDE D'UN DÉMARREUR À DISTANCE

La clé MyKey n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de

deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Ford. Si vous décidez d'installer un dispositif de démarrage à distance, consultez un concessionnaire autorisé pour vous procurer un dispositif de démarrage à distance approuvé par Ford.

DIAGNOSTIC DE PANNE MYKEY

| Anomalie | Causes probables |
|---|---|
| Je ne peux pas créer de dispositif MyKey. | <ul style="list-style-type: none"> La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule est la seule clé d'administrateur (il doit toujours y avoir au moins une clé d'administrateur). Véhicules avec démarrage sans clé : La télécommande de démarrage sans clé n'est pas placée dans la fente de secours. Voir Démarrage sans clé (page 137). Le système antidémarrage SecuriLock est désactivé ou en mode illimité. |
| Je ne peux pas programmer les paramètres configurables. | <ul style="list-style-type: none"> La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. Aucune clé MyKey n'est créée. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 57). |
| Je ne peux pas effacer les dispositifs MyKey. | <ul style="list-style-type: none"> La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. Aucune clé MyKey n'est créée. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 57). |
| J'ai perdu la seule clé Admin. | Achetez une nouvelle clé chez un concessionnaire autorisé. |

MyKey™

| Anomalie | Causes probables |
|---|--|
| J'ai perdu une clé. | Programmez une clé de rechange. Voir Système antivol passif (page 70). |
| Les distances MyKey ne s'accumulent pas. | <ul style="list-style-type: none">• L'utilisateur MyKey n'utilise pas la clé MyKey.• Le détenteur d'une clé d'administrateur a effacé les clés MyKey et créé de nouvelles clés MyKey.• Le système de clé a été réinitialisé. |
| Aucune fonction MyKey avec la télécommande d'entrée sans clé. | <ul style="list-style-type: none">• Une télécommande d'administrateur est présente au démarrage du véhicule.• Aucune clé MyKey n'est créée. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 57). |

Serrures

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE

Vous pouvez utiliser la commande de verrouillage électrique des portes ou la télécommande pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule.

Verrouillage électrique des portes

La commande de verrouillage électrique des portes se trouve sur les panneaux de portes du conducteur et du passager avant.



E180791

- A Déverrouillage.
- B Verrouillage.

Témoin de verrouillage de porte

Un témoin DEL situé sur le panneau de garniture de glace de chacune des portes s'allume lorsque vous verrouillez la porte. Il reste allumé jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact.

Neutralisation des boutons

Lorsque vous verrouillez votre véhicule électroniquement, le bouton de verrouillage des portes et le bouton intérieur d'ouverture de coffre à bagages ne fonctionnent plus au bout de 20 secondes. Vous devez alors

déverrouiller votre véhicule en utilisant la télécommande ou en établissant le contact pour réactiver les fonctions de ces boutons. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 94).

Télécommande

Vous pouvez utiliser la télécommande à tout moment. Le bouton d'ouverture du coffre à bagages ne fonctionne que lorsque votre véhicule roule à moins de 8 km/h (5 mph).

Vous pouvez lier votre télécommande avec les positions mémorisées des sièges et des rétroviseurs, selon l'équipement. Voir **Fonction de mémorisation** (page 127).

Déverrouillage des portes (déverrouillage en deux étapes)



Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte du conducteur.

Appuyez de nouveau sur le bouton dans un délai de trois secondes pour déverrouiller toutes les portes. Les clignotants clignotent.

Maintenez les boutons de verrouillage et de déverrouillage de la télécommande enfoncés pendant trois secondes pour passer du mode de déverrouillage de la porte du conducteur au mode de déverrouillage de toutes les portes. Les clignotants clignotent deux fois pour indiquer le changement de mode de déverrouillage. En mode de déverrouillage de la porte du conducteur, seule la porte du conducteur se déverrouille lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage. En mode de déverrouillage de toutes les portes, toutes les portes se déverrouillent lorsque vous appuyez une

Serrures

fois sur le bouton de déverrouillage. Le mode de déverrouillage s'applique à la télécommande et à l'accès intelligent. Vous pouvez aussi changer de mode à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 94).

Verrouillage des portes



Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes. Les clignotants clignotent.

Appuyez de nouveau sur le bouton dans un délai de trois secondes pour confirmer la fermeture de toutes les portes. Les portes se verrouillent de nouveau, l'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent si toutes les portes et le coffre à bagages sont fermés.

Mauvais verrouillage

Si une porte ou le coffre à bagages n'est pas fermé, ou si le capot d'un véhicule muni d'une alarme antivol ou d'un dispositif de démarrage à distance est ouvert, l'avertisseur sonore retentit deux fois et les clignotants ne s'allument pas. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 94).

Ouverture du coffre à bagages



Appuyez deux fois sur ce bouton dans les trois secondes pour ouvrir le coffre à bagages.

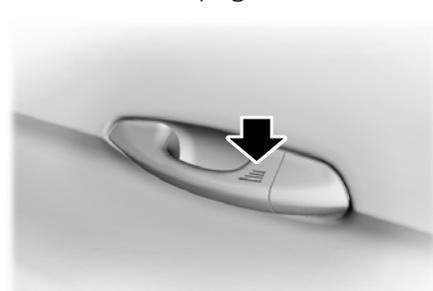
Avant de prendre la route, assurez-vous de bien fermer et verrouiller le coffre à bagages. Si le coffre à bagages n'est pas correctement fermé, des objets pourraient en tomber. Il pourrait aussi obstruer votre champ de vision vers l'arrière.

Activation de l'accès intelligent

La clé d'accès intelligent ne doit pas être à plus de 1 m (3 ft) de votre véhicule.

Près d'une porte

Tirez une poignée extérieure de porte pour déverrouiller et ouvrir la porte. Attention à ne pas toucher le capteur de verrouillage sur le dessus de la poignée.

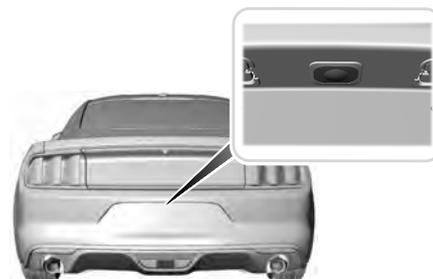


E180792

Touchez le dessus de la poignée de porte pour verrouiller le véhicule. Il s'écoule un bref délai avant que vous puissiez déverrouiller votre véhicule.

Nota : Maintenez bien propre la surface de la poignée de porte pour éviter toute anomalie de fonctionnement.

Au coffre à bagages



E175208

Appuyez sur le bouton de déverrouillage extérieur dissimulé au-dessus de la plaque d'immatriculation.

Serrures

Déverrouillage intelligent

Cette fonction vous évite de laisser involontairement votre clé intelligente dans l'habitacle ou dans le coffre à bagages de votre véhicule verrouillé.

Lors du verrouillage électronique du véhicule (une porte ouverte, véhicule en position de stationnement (P) et contact coupé), le système recherche la présence d'une clé d'accès intelligent dans l'habitacle après la fermeture de la dernière porte. Si le système trouve une clé, toutes les portes sont immédiatement déverrouillées et l'avertisseur sonore retentit deux fois pour indiquer qu'une clé se trouve à l'intérieur.

Vous pouvez neutraliser la fonction de déverrouillage intelligent et verrouiller délibérément votre véhicule avec la clé d'accès intelligent à l'intérieur. Pour ce faire, verrouillez votre véhicule après avoir fermé toutes les portes :

- en appuyant sur le bouton de verrouillage d'une autre clé d'accès intelligent;
- en touchant la zone de verrouillage sur la poignée avec une autre clé d'accès intelligent que vous tenez à la main.

Lorsque vous ouvrez une des portes avant et verrouillez le véhicule à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent, puis se déverrouillent si :

- le contact est établi;
- le contact est coupé et la boîte de vitesses ne se trouve pas en position de stationnement (**P**).

Reverrouillage automatique

Si vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande et qu'aucune porte n'est ouverte dans un délai de 45 secondes, le véhicule se reverrouille et l'alarme se réactive. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 94).

Verrouillage automatique (Selon l'équipement)

La fonction de verrouillage automatique des portes verrouille toutes les portes lorsque :

- toutes les portes sont fermées;
- le contact est établi;
- vous engagez un rapport pour faire avancer le véhicule;
- et votre véhicule roule à une vitesse supérieure à 20 km/h (12 mph).

La fonction de verrouillage automatique se répète lorsque :

- Vous ouvrez puis refermez une porte alors que le contact est établi et que votre véhicule roule à 15 km/h (9 mph).
- Et votre véhicule atteint alors une vitesse supérieure à 20 km/h (12 mph).

Activation ou désactivation

Pour activer ou désactiver la fonction de verrouillage automatique des portes, contactez un concessionnaire autorisé.

Serrures

Déverrouillage automatique

La fonction de déverrouillage automatique déverrouille toutes les portes lorsque :

- le contact est établi, toutes les portes sont fermées et votre véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mph).
- le véhicule s'immobilise et vous coupez le contact ou sélectionnez la position accessoires;
- et vous ouvrez la porte du conducteur dans les 10 minutes après avoir coupé le contact ou sélectionné la position accessoires.

Nota : Les portes ne se déverrouillent pas automatiquement si vous verrouillez électroniquement votre véhicule après avoir coupé le contact et avant d'ouvrir la porte du conducteur.

Activation ou désactivation

Vous pouvez activer ou désactiver la fonction de déverrouillage automatique sur l'écran d'information ou demander l'aide d'un concessionnaire autorisé. Voir **Généralités** (page 94).

Panneton de clé

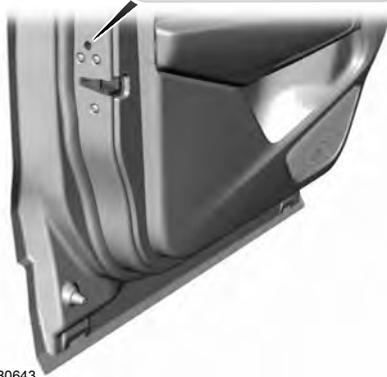
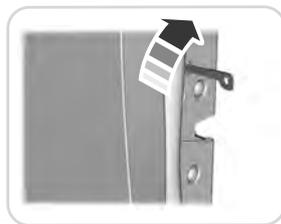
Pour verrouiller toutes les portes, tournez le haut de la clé une fois vers l'avant de votre véhicule.

Pour déverrouiller la porte du conducteur seulement, tournez le haut de la clé vers l'arrière de votre véhicule. Voir

Télécommande (page 51).

Verrouillage individuel des portes

Si le verrouillage électrique ne fonctionne pas à cause d'une batterie déchargée, verrouillez chacune des portes à l'aide du panneton mécanique comme illustré.



E180643

Côté gauche

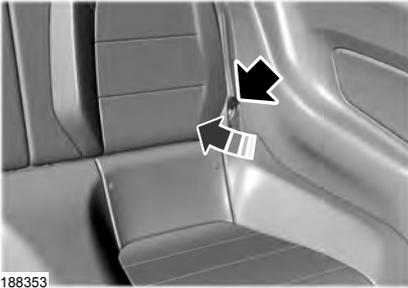
Tournez dans le sens horaire pour verrouiller.

Côté droit

Tournez dans le sens anti-horaire pour verrouiller.

Serrures

Déverrouillage du coffre à bagages (cabriolet uniquement)



Si l'ouverture du couvercle de coffre à commande électrique ne fonctionne pas à cause d'une batterie déchargée, retirez le coussin de dossier gauche de siège arrière, insérez le panneton mécanique dans la fente de clé et tournez le panneton pour déverrouiller la fermeture du couvercle de coffre.

Éclairage à l'entrée

Les éclairages intérieurs et certains feux extérieurs s'allument lorsque vous déverrouillez les portes au moyen de la télécommande d'ouverture à distance.

La fonction d'éclairage à l'entrée éteint les lampes si :

- le contact est établi;
- vous appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande;
- 25 secondes après s'être allumé.

L'éclairage ne s'éteint pas si :

- vous l'allumez avec la commande d'éclairage;
- une des portes est ouverte.

Éclairage à la sortie

Les éclairages intérieurs et certains feux extérieurs s'allument lorsque toutes les portes sont fermées et que vous coupez le contact.

Les éclairages s'éteignent si toutes les portes restent fermées et :

- 25 secondes se sont écoulées;
- vous appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage **START/STOP**.

Protection antidécharge de la batterie

Si vous laissez les lampes d'accueil, lampes de plafonnier ou phares allumés, la protection antidécharge de la batterie les éteint 10 minutes après que vous avez coupé le contact.

Protection antidécharge de la batterie du mode accessoires pour clés d'accès intelligent

Si vous laissez votre véhicule avec le contact établi, il s'arrête lorsqu'il détecte un certain niveau de décharge de la batterie ou après 45 minutes.

Coffre à bagages

À partir de l'intérieur de votre véhicule



Serrures

Appuyez sur le bouton de la planche de bord pour ouvrir le coffre à bagages.

Avec la télécommande



Appuyez deux fois sur ce bouton dans les trois secondes pour déverrouiller le coffre à bagages.

À partir de l'extérieur de votre véhicule



E175208

Appuyez sur le bouton de déverrouillage situé au-dessus de la plaque d'immatriculation pour déverrouiller le coffre à bagages. Votre véhicule doit être déverrouillé ou détecter une clé d'accès intelligent à moins de 1 m (3 ft) du coffre à bagages.

OUVERTURE DU COFFRE À BAGAGES DEPUIS L'INTÉRIEUR

AVERTISSEMENTS



Verrouillez toujours les portes et le coffre à bagages et gardez les clés et les télécommandes hors de la portée des enfants. Des enfants laissés sans surveillance pourraient se glisser dans le coffre à bagages où ils risqueraient de subir des blessures graves si le coffre était accidentellement fermé. Les enfants doivent être avertis qu'il n'est pas prudent de jouer dans un véhicule.

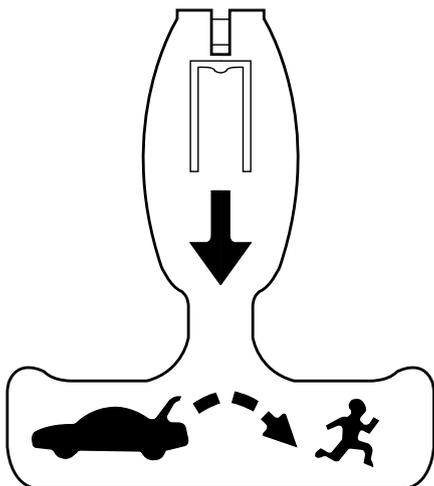


Ne laissez pas des enfants ou des animaux dans votre véhicule. Lorsqu'il fait chaud, la température du coffre ou de l'habitacle peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposé à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.

Votre véhicule est muni d'une poignée d'ouverture dans le coffre à bagages qui permet à toute personne qui s'y trouve enfermée d'en sortir.

Les adultes doivent se familiariser avec le fonctionnement et l'emplacement de la poignée d'ouverture.

Serrures



E144403

Cette poignée est située à l'intérieur du coffre à bagages et peut se trouver soit sur le couvercle du coffre, soit près des feux arrière. La poignée est fabriquée d'une matière phosphorescente qui brille pendant des heures après une brève exposition à la lumière.

Pour ouvrir le coffre de l'intérieur, tirez sur la poignée et poussez sur le couvercle du coffre.

SYSTÈME ANTIVOL PASSIF

Nota : Le système n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas distribués par Ford. L'usage de ces dispositifs peut entraîner des difficultés de démarrage et la perte de protection contre le vol.

Nota : Les objets métalliques, les appareils électroniques ou la présence d'une seconde clé à puce accrochée au même porte-clés peuvent entraîner des problèmes de démarrage s'ils sont trop près de la clé lors du démarrage de votre véhicule. Évitez que ces objets entrent en contact avec la clé à puce lors du démarrage du véhicule. Coupez le contact, tenez éloignés de la clé à puce tous les objets accrochés au porte-clés, puis redémarrez votre véhicule si un problème survient.

Nota : Ne laissez pas un double de clé à puce dans votre véhicule. Emportez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez votre véhicule.

SecuriLock

Ce système empêche le véhicule de démarrer si vous n'utilisez pas une clé à puce programmée pour votre véhicule. L'utilisation d'une clé inadéquate peut empêcher le démarrage du véhicule. Un message peut s'afficher à l'écran d'information.

Si vous ne pouvez pas faire démarrer le véhicule au moyen d'une clé à puce correctement programmée, il s'est produit une défaillance. Un message peut s'afficher à l'écran d'information.

Amorçage automatique

Votre véhicule s'arme immédiatement après la coupure du contact.

Neutralisation automatique

Lorsque le contact est établi avec une clé à puce, le système antidémarrage est neutralisé.

Clés de rechange

Nota : Deux clés d'accès intelligent vous sont remises avec votre véhicule.

La clé intelligente fonctionne comme une clé programmée actionnant la serrure de la porte du conducteur et activant la fonction d'accès intelligent avec système de démarrage à bouton-poussoir, et comme une télécommande.

En cas de perte ou de vol des clés à télécommande intégrée programmées ou si vous ne possédez pas de clé à puce supplémentaire, faites remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé. Il faudra effacer les clés à puce de la mémoire du véhicule et faire programmer de nouvelles clés à puce.

Il est donc recommandé de garder une clé programmée supplémentaire à l'extérieur de votre véhicule, dans un endroit sûr, pour pouvoir l'utiliser en cas de perte ou de vol des autres clés. Consultez votre concessionnaire autorisé pour acheter des clés de rechange ou des clés supplémentaires.

Programmation d'une clé d'accès intelligent supplémentaire

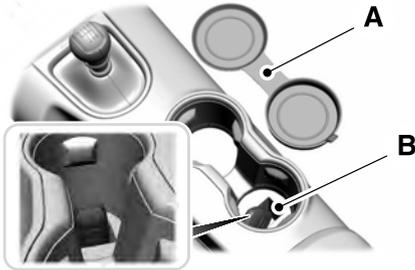
Nota : Vous pouvez programmer jusqu'à quatre clés d'accès intelligent pour votre véhicule.

Vous devez avoir deux clés d'accès intelligent déjà programmées dans le véhicule ainsi qu'une nouvelle clé d'accès intelligent non programmée à portée de main. Consultez votre concessionnaire autorisé pour faire programmer la clé supplémentaire si vous ne disposez pas de deux clés déjà programmées.

Sécurité

Assurez-vous que le contact est coupé avant de commencer la procédure. Veillez à fermer toutes les portes du véhicule avant de commencer et à ce qu'elles demeurent fermées durant toute la procédure. Toutes les étapes doivent être terminées en moins de 30 secondes dans l'ordre indiqué. Arrêtez et attendez au moins une minute avant de recommencer si vous n'effectuez pas certaines étapes dans l'ordre indiqué.

Lisez attentivement toute la procédure avant de commencer.



E174956

1. Retirez le revêtement en caoutchouc (A) du porte-gobelet. Insérez la première clé programmée dans la fente de secours (B) située à la base du porte-gobelet, puis appuyez sur bouton-poussoir de démarrage.
2. Patientez cinq secondes, puis appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage.
3. Retirez la clé d'accès intelligent.
4. Dans un délai de 10 secondes, placez une seconde clé d'accès intelligent programmée dans la fente de secours. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.
5. Patientez cinq secondes, puis appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage.
6. Retirez la clé d'accès intelligent.

7. Placez la clé d'accès intelligent non programmée dans la fente de secours, puis appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

La programmation est maintenant terminée. Vérifiez que la télécommande fonctionne et que votre véhicule démarre avec la nouvelle clé d'accès intelligent.

Si la programmation a échoué, attendez 10 secondes avant de reprendre les étapes 1 à 7. En cas de nouvel échec, confiez votre véhicule à votre concessionnaire autorisé.

ALARME ANTIVOL (Selon

l'équipement)

Le système vous avertit de toute entrée non autorisée dans votre véhicule. Il se déclenche si une porte, le coffre à bagages ou le capot est ouvert sans utiliser la clé, la télécommande ou le clavier d'entrée sans clé.

Les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit si une entrée non autorisée est tentée lorsque l'alarme est activée.

Apportez toutes vos télécommandes chez un concessionnaire autorisé si vous soupçonnez une anomalie du système d'alarme.

Activation de l'alarme

L'alarme est prête à être armée lorsqu'il n'y a pas de clé dans le véhicule. Verrouillez électroniquement le véhicule pour armer l'alarme.

Désactivation de l'alarme

Désactivez l'alarme au moyen d'une des interventions suivantes :

Sécurité

- Déverrouillez les portes ou le coffre à bagages à l'aide de la télécommande ou du clavier d'entrée sans clé.
- Établissez le contact ou démarrez le véhicule.
- Déverrouillez la porte du conducteur à l'aide d'une clé pour ouvrir le véhicule, puis établissez le contact dans les 12 secondes qui suivent.

Nota : *Une pression sur le bouton de détresse de la télécommande désactive l'avertisseur sonore et les clignotants, sans désactiver le système.*

Volant

RÉGLAGE DU VOLANT

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas le volant lorsque le véhicule roule.

Nota : Assurez-vous d'être correctement assis. Voir **Positions assises appropriées** (page 123).



E176634

1. Déverrouillez la colonne de direction.
2. Réglez le volant à la position voulue.



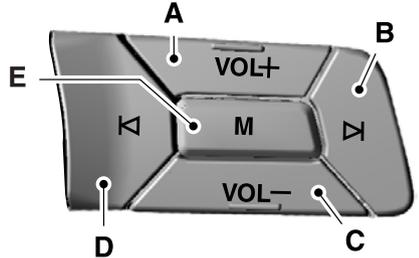
E176635

3. Verrouillez la colonne de direction.

COMMANDE AUDIO (Selon

l'équipement)

Vous pouvez utiliser les fonctions suivantes à l'aide de la commande :



E174583

- A Augmentation du volume.
- B Recherche vers le haut ou suivant.
- C Réduction du volume.
- D Recherche vers le bas ou précédent.
- E Média.

MÉDIA

Appuyez plusieurs fois sur ce bouton pour parcourir les sources audio disponibles.

Recherche, Suivant ou Précédent

Appuyez sur la touche de recherche pour :

- Syntoniser la station de radio mise en mémoire suivante ou précédente.
- Effectuer la lecture de la piste précédente ou suivante.

Volant

Appuyez sur la touche de recherche et maintenez-la enfoncée pour :

- Syntoniser la station de radio précédente ou suivante de la bande de fréquences.
- Recherche ou avance rapide dans une piste.

COMMANDE VOCALE (Selon l'équipement)



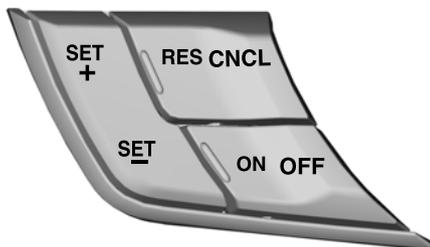
E174584

- A Terminer un appel.
- B Répondre à un appel.
- C Reconnaissance vocale.
- D Sourdine.

Consultez votre livret de renseignements SYNC.

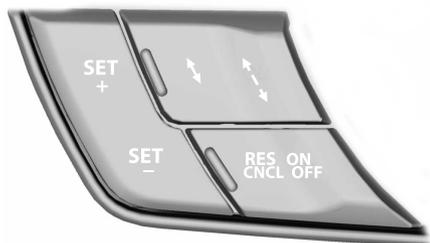
PROGRAMMATEUR DE VITESSE

Type un



E174594

Type deux

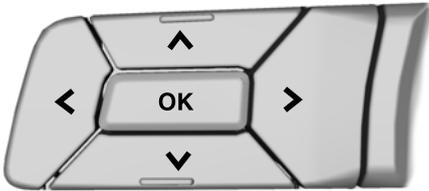


E177068

Voir **Programmateur de vitesse** (page 177).

Volant

COMMANDE DE L'AFFICHAGE D'INFORMATION



E174595

Voir **Affichage d'information** (page 94).

Essuie-glaces et lave-glaces

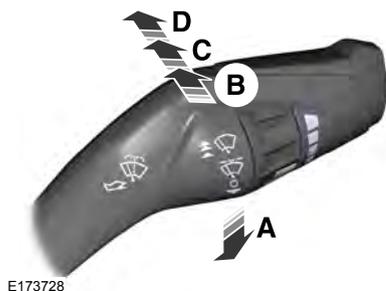
ESSUIE-GLACES

Nota : faites dégivrer complètement le pare-brise avant d'actionner les essuie-glaces.

Nota : Assurez-vous que les essuie-glaces de pare-brise sont désactivés avant de pénétrer dans un lave-auto.

Nota : Nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace si ces derniers commencent à laisser des souillures ou des traînées sur le pare-brise. Si cela ne résout pas le problème, remplacez les balais d'essuie-glace.

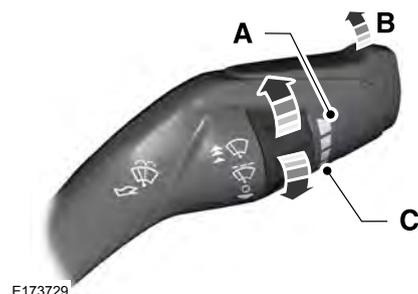
Nota : ne faites pas fonctionner les essuie-glaces lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou griller le moteur d'essuie-glace. Utilisez toujours le lave-glace de pare-brise avant d'effectuer le balayage d'un pare-brise sec.



E173728

- A Un seul balayage.
- B Balayage intermittent
- C Balayage normal
- D Balayage haute vitesse

Balayage intermittent



E173729

- A Intervalle de balayage le plus court
- B Balayage intermittent
- C Intervalle de balayage le plus long

Utilisez la commande rotative pour régler l'intervalle de balayage intermittent.

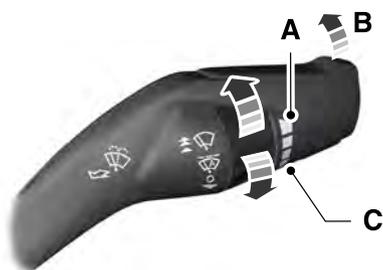
Essuie-glaces asservis à la vitesse

Lorsque la vitesse du véhicule augmente, l'intervalle entre les balayages diminuent.

ESSUIE-GLACES AUTOMATIQUES (Selon l'équipement)

Cette fonctionnalité utilise un détecteur de pluie. Il se trouve au niveau du rétroviseur intérieur. Le détecteur de pluie surveille la quantité d'eau présente sur le pare-brise et active les essuie-glaces automatiquement. La vitesse des essuie-glaces est réglée en fonction de la quantité d'eau que le détecteur de pluie détecte sur le pare-brise. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction depuis l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 94).

Essuie-glaces et lave-glaces



E173730

- A Haute sensibilité
- B Marche
- C Basse sensibilité

Utilisez la bague rotative pour régler la sensibilité du détecteur de pluie. Il y a six réglages de sensibilité. Si vous placez la bague sur la sensibilité la plus faible (première position), les essuie-glace s'activent uniquement lorsqu'il y a beaucoup d'eau sur le pare-brise. Si vous placez la bague sur la sensibilité la plus élevée (sixième position), les essuie-glace s'activent dès qu'il y a un peu d'eau sur le pare-brise.

Gardez la surface extérieure du pare-brise propre. Le détecteur de pluie est très sensible. Si la zone autour du rétroviseur est sale, les essuie-glaces peuvent se mettre en marche si de la saleté, de la buée ou des insectes se déposent sur le pare-brise.

La conduite en conditions humides ou hivernales (givre, neige ou buée de route salée) peut donner lieu à un balayage irrégulier et inattendu ou à des traînées sur les vitres. Pour conserver un pare-brise dégagé, essayez les solutions suivantes :

- réduisez la sensibilité des essuie-glaces automatiques afin de réduire les traînées;
- passez au balayage à vitesse normale ou rapide;
- désactivez les essuie-glaces automatiques.

Nota : *Faites dégivrer complètement le pare-brise avant d'actionner les essuie-glaces.*

Nota : *Veillez à désactiver les essuie-glaces avant d'entrer dans un lave-auto.*

Nota : *Nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace si ces derniers commencent à laisser des souillures ou des traînées sur le pare-brise. Si cela ne résout pas le problème, remplacez les balais d'essuie-glace.*

Nota : *Si vous actionnez la commande automatique des phares en même temps que les essuie-glaces automatiques, les feux de croisement s'allument automatiquement lorsque le détecteur de pluie active les essuie-glaces à vitesse normale.*

LAVE-GLACES

Nota : *N'utilisez pas les lave-glaces lorsque le réservoir de liquide lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer.*

Essuie-glaces et lave-glaces



E173731

Pour mettre en fonction le lave-glace et asperger le pare-brise, tirez le levier vers VOUS.

Éclairage

GÉNÉRALITÉS

Condensation dans les feux

Les feux extérieurs sont dotés d'orifices d'aération pour s'adapter aux variations normales de pression d'air.

La condensation peut être une conséquence naturelle de cette conception. Lorsque de l'air humide pénètre dans le bloc optique par les événements, de la condensation peut se former par temps froid. En cas de condensation normale, une fine pellicule de buée se forme à l'intérieur du verre. Durant le fonctionnement normal, cette fine buée est éventuellement dissipée et s'échappe par les événements.

Jusqu'à 48 heures peuvent être nécessaires pour éliminer la buée par temps sec.

Exemples de condensation acceptable :

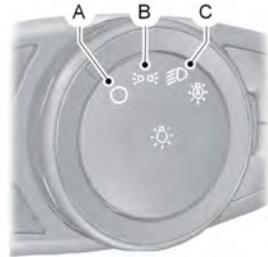
- Présence d'une fine buée (pas de traînées, de marques d'égouttement ni de grosses gouttes).
- Une fine pellicule de buée couvre moins de 50 % du verre.

Exemples de condensation inacceptable :

- Une accumulation d'eau à l'intérieur du feu
- Présence de traînées, de traces d'écoulement grosses gouttes à l'intérieur de la glace

Si vous constatez une condensation inacceptable, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE



E142449

- A Hors fonction
- B Feux de stationnement, éclairage du tableau de bord, éclairage de plaque d'immatriculation et feux arrière
- C Phares

Feux de route



E162679

Poussez le levier pour allumer les feux de route.

Poussez de nouveau le levier ou tirez-le vers vous pour éteindre les feux de route.

Éclairage

Appel de phares



E162680

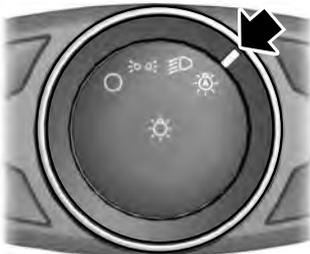
Tirez le levier légèrement vers vous, puis relâchez-le pour effectuer un appel de phares.

PHARES AUTOMATIQUES (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



La position de commande automatique des phares peut ne pas allumer les phares dans toutes les conditions de faible visibilité, par exemple en cas de brouillard de jour. Assurez-vous toujours que vos phares sont en mode automatique ou allumés, selon besoin, dans les conditions de faible visibilité. Vous risquez sinon une collision.



E142451

Lorsque le module de commande d'éclairage se trouve à la position de commande automatique des phares, les phares s'allument automatiquement lorsque la luminosité ambiante est faible ou lorsque les essuie-glaces sont activés.

Les fonctions suivantes (selon l'équipement) sont également activées lorsque la commande d'éclairage se trouve à la position de commande automatique des phares et que vous les mettez en fonction sur l'écran d'information :

- feux de jour configurables;
- commande automatique des feux de route;
- commande de phares adaptatifs.

Les phares restent allumés pendant un certain temps après la coupure du contact. Utilisez les commandes de l'écran d'information pour régler la durée pendant laquelle les phares restent allumés. Voir **Affichage d'information** (page 94).

Nota : Lorsque les phares sont en mode de commande automatique des phares, vous ne pouvez pas allumer les feux de route avant que le système de commande automatique des phares n'allume les feux de croisement.

Phares activés par les essuie-glaces

L'allumage des phares asservi aux essuie-glaces est activé dans un délai de 10 secondes lorsque vous mettez en fonction les essuie-glaces et que le commutateur de commande d'éclairage est en position de commande automatique des phares. L'éclairage s'éteint environ 60 secondes après la mise hors fonction des essuie-glaces.

Éclairage

Les phares ne s'allument pas à l'activation des essuie-glaces :

- en mode bruine;
- lorsque les essuie-glaces sont mis en fonction pour éliminer le liquide de lave-glace durant un cycle de lavage;
- si les essuie-glaces sont en mode intermittent.

Nota : Si vous mettez en fonction les phares automatiques ou les essuie-glaces automatiques, les phares s'allument automatiquement lorsque les essuie-glaces fonctionnent en continu.

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD

Nota : Si vous débranchez la batterie ou si la batterie tombe à plat, les composants éclairés passent au réglage maximal.

Véhicules avec antibrouillards avant



E132712

Appuyez plusieurs fois sur ces touches ou maintenez les touches enfoncées jusqu'à atteindre le niveau voulu.

Véhicules sans antibrouillards avant



E165366

- A Appuyez plusieurs fois sur ce bouton ou maintenez-le enfoncé pour atténuer la luminosité.
- B Appuyez plusieurs fois sur ce bouton ou maintenez-le enfoncé pour augmenter la luminosité.

PHARES À EXTINCTION TEMPORISÉE

Après la coupure du contact, vous pouvez allumer les phares en tirant le levier des clignotants vers vous. Vous entendrez une brève tonalité. Les phares s'éteignent automatiquement après trois minutes si une porte est ouverte ou 30 secondes après la fermeture de la dernière porte. Vous pouvez annuler cette fonction en tirant de nouveau le levier des clignotants vers vous ou en établissant le contact.

Éclairage

FEUX DE JOUR (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour les conditions de conduite à faible visibilité. Aussi, la position de commande automatique des phares peut ne pas allumer les phares par conditions de faible visibilité, par exemple en cas de brouillard de jour. Les phares doivent être en mode automatique ou allumés, selon le cas, dans les conditions de faible visibilité. Vous risquez sinon une collision.

Type 1 - Conventionnel (Non configurable)

Les feux de jour s'allument lorsque :

1. Le contact est établi.
2. La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P) pour les véhicules avec boîte de vitesses automatique ou le frein de stationnement est relâché pour les véhicules avec boîte de vitesses manuelle.
3. Le module d'éclairage doit être à la position arrêt, feux de position ou commande automatique des phares.
4. Les phares sont éteints.

Type 2 - Configurable

Allumez ou éteignez les feux de jour à l'aide des commandes de l'écran d'information.

Les feux de jour s'allument lorsque :

1. Ils sont allumés dans l'écran d'information.
2. Le contact est établi.

3. La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P) pour les véhicules avec boîte de vitesses automatique ou le frein de stationnement est relâché pour les véhicules avec boîte de vitesses manuelle.
4. Le module d'éclairage est en position de commande automatique des phares.
5. Les phares sont éteints.

Les autres positions de la commande d'éclairage ne mettent pas en fonction les feux de jour, et vous pouvez les utiliser pour neutraliser provisoirement la commande automatique des phares.

Lorsqu'ils sont hors fonction sur l'écran d'information, les feux de jour sont éteints dans toutes les positions de la commande d'éclairage.

PHARES ANTIBROUILLARDS AVANT (Selon l'équipement)



E142453

Appuyez sur ce bouton pour allumer ou éteindre les phares antibrouillards.

Vous pouvez allumer les phares antibrouillard à toutes les positions de la commande d'éclairage, sauf la position d'arrêt, et lorsque les feux de route sont éteints.

Éclairage

CLIGNOTANTS



E162681

Poussez le levier vers le haut ou vers le bas pour mettre les clignotants en fonction.

Nota : Poussez brièvement le levier vers le haut ou vers le bas pour faire clignoter trois fois les clignotants afin d'indiquer un changement de voie.

ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL (Selon

l'équipement)

Lampes de projection Pony

Les lampes de projection Pony sont situées à la base des boîtiers de rétroviseurs extérieurs. Elles projettent une image sur le sol à une courte distance de votre véhicule chaque fois que l'éclairage d'accueil ou l'éclairage d'entrée s'allume.

Nota : La présence d'humidité, de givre ou de glace (ou d'autres types de contamination) à la surface de la glace de la lampe peut entraîner une déformation non permanente ou une diminution de la luminosité de l'image. N'utilisez pas des matières abrasives pour nettoyer la glace.

Nota : Pour les véhicules avec boîte de vitesses manuelle, vous devrez peut-être serrer le frein de stationnement pour que cette fonction puisse être utilisée.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

Les lampes s'allument lorsque :

- Vous ouvrez une porte.
- Vous appuyez sur un bouton de la télécommande.
- Vous appuyez sur un bouton de lampe de lecture.

Lampes de lecture



E175199

- A Lampe de lecture gauche.
- B Lampe de lecture droite.

Vous pouvez allumer les lampes individuellement en appuyant sur le bouton correspondant.

ÉCLAIRAGE AMBIANT (Selon

l'équipement)

Le système d'éclairage ambiant est réglable à partir de l'affichage d'information. Voir **Affichage d'information** (page 94).

Glaces, miroirs et rétroviseurs

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENTS



Ne laissez pas des enfants sans surveillance dans votre véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique. Ils pourraient se blesser gravement.



Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, assurez-vous que rien ne gêne leur fonctionnement et qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de leur ouverture.



E180087

Nota : Vous pouvez entendre un bruit de battement lorsqu'une seule glace est ouverte. Baissez légèrement la glace du côté opposé pour réduire ce bruit.

Nota : Utilisez la commande unique (selon l'équipement) pour ouvrir les deux glaces arrière.

Appuyez sur la commande pour ouvrir la glace.

Soulevez la commande pour fermer la glace.

Ouverture par commande à impulsion

Appuyez à fond sur la commande, puis relâchez-la. Appuyez de nouveau sur la commande ou soulevez-la pour immobiliser la glace.

Fermeture par commande à impulsion

Soulevez à fond la commande, puis relâchez-la. Appuyez de nouveau sur la commande ou soulevez-la pour immobiliser la glace.

Fonction de rebond

La glace s'arrête automatiquement et inverse légèrement sa course lorsqu'elle rencontre un obstacle à la fermeture.

Neutralisation de la fonction d'inversion en cas d'obstruction

AVERTISSEMENT



Si vous neutralisez la fonction de rebond, la glace n'inversera pas sa course lorsqu'elle rencontre un obstacle. Pour éviter les blessures ou dommages au véhicule, faites attention avant de fermer les glaces.

Tirez vers le haut sur le commutateur de glace et maintenez-le dans cette position dans un délai de deux secondes après que la glace ait atteint sa position d'inversion en cas d'obstruction. La glace se relève sans protection d'inversion en cas d'obstruction. La glace s'immobilise si vous relâchez la commande avant qu'elle ne soit complètement fermée.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Alimentation prolongée des accessoires

Les commandes de glaces restent fonctionnelles pendant plusieurs minutes après avoir coupé le contact, ou jusqu'à ce que vous ouvriez une porte avant.

OUVERTURE CENTRALISÉE

(Selon l'équipement)

Vous pouvez utiliser la télécommande pour actionner les glaces quand le contact est coupé.

Nota : Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à partir de l'écran d'information, ou consulter un concessionnaire autorisé. Voir **Généralités** (page 94).

Nota : Pour actionner cette fonction, l'alimentation prolongée des accessoires ne doit pas être active.

Ouverture des glaces

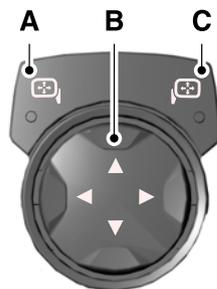
Vous pouvez ouvrir les glaces quelques instants seulement après avoir déverrouillé votre véhicule avec la télécommande. Après avoir déverrouillé votre véhicule, maintenez le bouton de déverrouillage de la télécommande enfoncé pour ouvrir les glaces. Relâchez le bouton dès le début du mouvement. Pour arrêter le mouvement, appuyez sur le bouton de verrouillage ou de déverrouillage.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Rétroviseurs extérieurs à commande électrique



Ne réglez pas les rétroviseurs lorsque votre véhicule est en mouvement.



E176804

- A Rétroviseur gauche
- B Commande de réglage
- C Rétroviseur droit

Pour régler un rétroviseur :

1. Sélectionnez le rétroviseur que vous souhaitez régler. La commande s'allume.
2. Réglez la position du rétroviseur.
3. Appuyez de nouveau sur la commande de rétroviseur.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Poussez le rétroviseur vers la glace de porte. Assurez-vous d'engager complètement le rétroviseur dans son support lorsque vous le ramenez dans sa position initiale.

Rétroviseurs extérieurs chauffants

(Selon l'équipement)

Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 120).

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Rétroviseurs à mémoire (Selon l'équipement)

Vous pouvez mémoriser et rappeler les positions de rétroviseur au moyen de la fonction de mise en mémoire. Voir **Sièges à commande électrique** (page 126).

Rétroviseurs-signaux (Selon l'équipement)

La partie extérieure du boîtier du rétroviseur approprié clignote lorsque le clignotant est activé.

Lampes de projection Pony (Selon l'équipement)

Les lampes sont situées à la base des boîtiers de rétroviseur.

Cette fonction projette une image sur le sol à une courte distance du véhicule chaque fois que l'éclairage à l'entrée et à la sortie est activé.

Nota : La présence d'humidité, de givre ou de glace (ou d'autres types de contamination) à la surface de la glace de la lampe peut entraîner une déformation non permanente ou une diminution de la luminosité de l'image. N'utilisez pas des matières abrasives pour nettoyer la glace.

Rétroviseurs grand angle intégrés (Selon l'équipement)

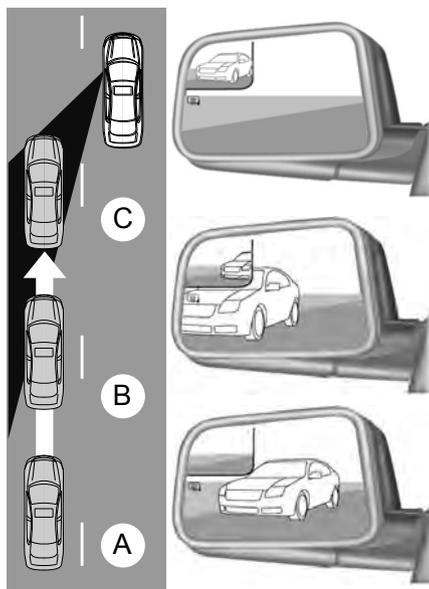
AVERTISSEMENT



Les objets reflétés dans le rétroviseur grand angle sont plus près qu'ils ne le paraissent.

Les rétroviseurs grand angle comportent un miroir convexe intégré dans le coin supérieur extérieur des rétroviseurs extérieurs. Ils peuvent améliorer la visibilité le long du véhicule.

Avant d'effectuer un changement de voie, vérifiez d'abord le rétroviseur principal, puis le rétroviseur grand angle. Si le rétroviseur grand angle ne montre aucun véhicule dans la zone de visibilité et que les véhicules de la voie adjacente sont à une distance sûre, signalez votre intention de changer de voie. Jetez un coup d'œil par-dessus votre épaule pour vérifier que la voie est libre, puis changez prudemment de voie.



E138665

L'image du véhicule qui s'approche est petite et près du coin intérieur du rétroviseur principal lorsque le véhicule se trouve à distance. L'image grossit et se déplace vers l'extérieur du rétroviseur principal à mesure que le véhicule s'approche (A). L'image passe du

Glaces, miroirs et rétroviseurs

rétroviseur principal au rétroviseur grand angle à mesure que le véhicule s'approche (B). Le véhicule devient visible dans votre champ périphérique lorsqu'il n'apparaît plus dans le rétroviseur grand angle (C).

Système d'information sur les angles morts (Selon l'équipement)

Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 186).

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas le rétroviseur lorsque le véhicule roule.

Nota : Ne nettoyez pas le boîtier ni le miroir d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole ou d'ammoniac.

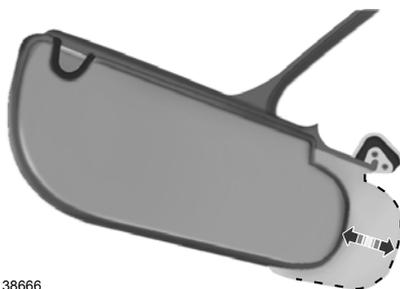
Vous pouvez régler le rétroviseur intérieur à votre guise. En plus du point d'articulation standard, ce rétroviseur comporte également un point d'articulation secondaire qui permet de déplacer sa glace vers le haut ou vers le bas et sur les côtés.

Rétroviseur à électrochrome

Nota : Ne bloquez pas les capteurs à l'avant et à l'arrière du rétroviseur. Cela pourrait nuire au fonctionnement du rétroviseur. Un appui-tête central arrière ou un appui-tête central arrière surélevé peut aussi empêcher la lumière d'atteindre le capteur.

Pour réduire tout éblouissement, l'éclairage du rétroviseur est automatiquement atténuée en cas de détection de lumières vives en provenance de l'arrière de votre véhicule. Il revient automatiquement à l'état réfléchissant normal lorsque vous sélectionnez la marche arrière (R) pour assurer une bonne visibilité pendant le recul.

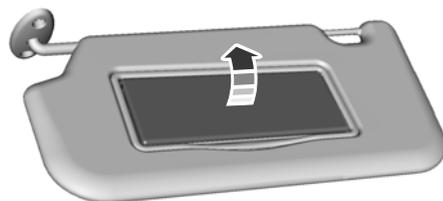
PARE-SOLEIL



E138666

Tournez le pare-soleil vers la glace latérale et déployez-le vers l'arrière pour produire plus d'ombre.

Miroir de courtoisie du pare-soleil

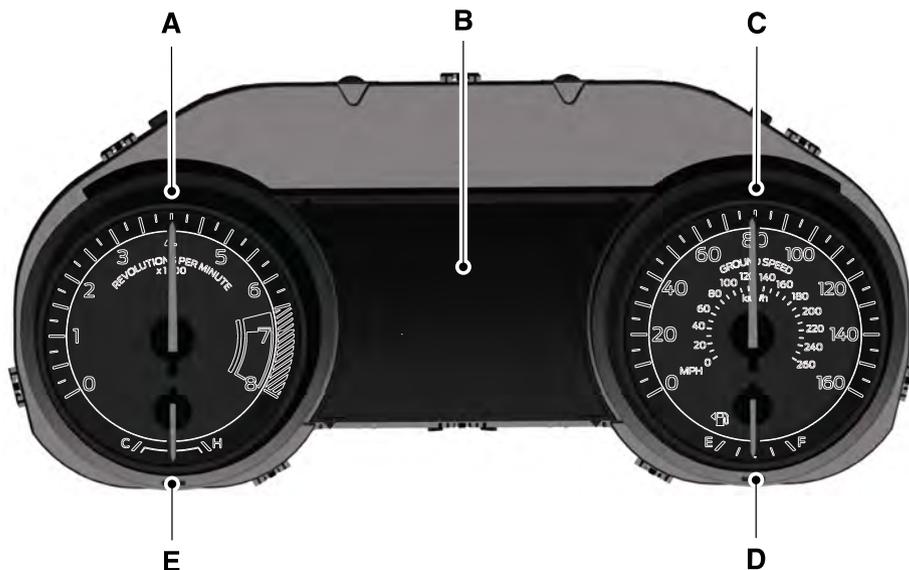


E162197

Levez le volet pour allumer la lampe.

Combiné des instruments

JAUGES



E174486

- A Compte-tours (tr/min)
- B Écran d'information
- C Indicateur de vitesse (vitesse du véhicule)
- D Jauge de carburant
- E Indicateur de température du liquide de refroidissement

Écran d'information

Compteur kilométrique

Situé en bas de l'écran d'information. Enregistre la distance cumulée parcourue par votre véhicule.

Ordinateur de bord

Voir **Généralités** (page 94).

Réglages du véhicule et personnalisation

Voir **Généralités** (page 94).

Combiné des instruments

Jauge de carburant

Nota : Le niveau indiqué par la jauge peut varier légèrement lorsque votre véhicule se déplace ou se trouve sur une pente.

Établissez le contact. La jauge de carburant indique le niveau approximatif de carburant restant dans le réservoir. La flèche à côté du symbole de distributeur d'essence indique le côté du véhicule où est située la trappe de carburant.

L'aiguille doit indiquer F après que vous avez fait le plein. Si l'aiguille indique E après avoir fait le plein, ceci signifie qu'une intervention s'impose sur le véhicule.

Après le ravitaillement, la position de l'aiguille peut varier mais ceci est normal :

- un bref délai peut être nécessaire pour que l'aiguille atteigne la position F après avoir quitté la station-service. Ceci est normal et peut être dû à une chaussée en pente au niveau de la station-service;
- la quantité de carburant versée dans le réservoir est légèrement supérieure ou inférieure à la valeur indiquée par la jauge. Ceci est normal et peut être dû à une chaussée en pente au niveau de la station-service;
- si le distributeur de la station-service cesse de fonctionner avant que le réservoir ne soit plein, essayez une autre pompe.

Rappel de niveau de carburant bas

Un rappel de niveau de carburant bas se déclenche lorsque l'autonomie restante atteint 80 km (50 mi), suivi d'avertissements supplémentaires à 40 km (25 mi), 20 km (10 mi) et 0 km (0 mi), à condition que le message soit effacé chaque fois. Un avertissement supplémentaire est émis lorsque l'autonomie restante atteint 120 km (75 mi) et que la clé MyKey est utilisée.

Variantes :

Nota : L'avertissement de niveau de carburant bas et l'avertissement d'autonomie restante peuvent apparaître à différentes positions de l'aiguille de la jauge de carburant, en fonction des conditions de consommation de carburant. Cette variation est normale.

| Type de conduite (conditions de consommation de carburant) | Autonomie restante | Position de l'aiguille de la jauge de carburant |
|--|--------------------|---|
| Conduite sur route | 80 km (50 mi) | 1/8e du réservoir |
| Conduite en usage intensif (traction d'une remorque, ralenti prolongé) | 80 km (50 mi) | 1/4 du réservoir |

Combiné des instruments

Indicateur de température du liquide de refroidissement

AVERTISSEMENT



Ne retirez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

Indique la température du liquide de refroidissement du moteur. À la température de fonctionnement normale, l'indicateur demeure dans la plage normale. Si la température du liquide de refroidissement du moteur dépasse la plage normale, arrêtez votre véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire, coupez le moteur et laissez-le refroidir.

Ensemble d'instruments (Selon l'équipement)



E196366

Manomètre d'huile

Indique la pression d'huile moteur.

Indicateur de dépression/de suralimentation

Indique la dépression et la pression de suralimentation à l'admission.

TÉMOINS ET INDICATEURS

Les témoins et les indicateurs suivants vous signalent une anomalie du véhicule qui pourrait s'aggraver. Certains témoins s'allument au démarrage du véhicule pour s'assurer qu'ils fonctionnent. Si un témoin reste allumé après le démarrage de votre véhicule, reportez-vous à la partie du manuel qui traite de ce témoin.

Nota : Certains indicateurs apparaissent à l'écran d'information et fonctionnent tout comme un témoin d'avertissement, mais ils ne s'affichent pas au démarrage du véhicule.

Régulateur de vitesse adaptatif

(Selon l'équipement)



Le témoin du régulateur de vitesse change de couleur pour indiquer le mode du régulateur : Voir **Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 178).

Activé (lumière blanche) : s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé. Il s'éteint lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est mis hors fonction.

Engagé (lumière verte) : s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est engagé. Le témoin s'éteint lorsque le régulateur de vitesse est désengagé.

Freins antiblocage



Ce témoin indique une anomalie s'il s'allume durant la conduite. Vous pouvez toujours compter sur les fonctions de freinage normales (sans ABS) à moins que le témoin du circuit de freinage ne soit également allumé. Faites vérifier le circuit par votre concessionnaire autorisé.

Combiné des instruments

Batterie



Ce témoin indique une anomalie s'il s'allume durant la conduite. Mettez tous les accessoires électriques inutiles hors tension et faites immédiatement vérifier le circuit par votre concessionnaire autorisé.

Système d'information sur les angles morts (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous désactivez cette fonction ou de concert avec un message. Voir

Système d'information sur les angles morts (page 186). Voir **Messages d'information** (page 102).

Circuit de freinage



Ce témoin s'allume lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le contact est établi.

S'il s'allume durant la conduite, vérifiez si le frein de stationnement est desserré. Si le frein de stationnement n'est pas serré, ce témoin indique un niveau bas de liquide de frein ou une anomalie du circuit de freinage. Faites vérifier immédiatement le circuit par votre concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT



Il est dangereux de conduire votre véhicule lorsque ce témoin est allumé. Les performances des freins peuvent être considérablement réduites. La distance de freinage sera plus longue. Faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. La conduite sur de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré peut causer une défaillance du frein et entraîner des blessures.

Régulateur de vitesse (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous activez cette fonction.

Clignotant



Ce témoin s'allume lorsque les clignotants gauches ou droits ou les feux de détresse sont activés.

Si ces témoins restent allumés ou clignotent rapidement, il est possible qu'une ampoule soit grillée. Voir **Remplacement d'une ampoule** (page 258).

Porte mal fermée



Ce témoin s'affiche lorsque le contact est établi et qu'une des portes n'est pas complètement fermée.

Température du liquide de refroidissement du moteur



Ce témoin s'allume lorsque la température du liquide de refroidissement est élevée.

Arrêtez le véhicule dès que possible, coupez le contact et laissez refroidir le moteur. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 247).

Huile moteur



S'il s'allume pendant que le moteur est en marche ou que vous conduisez, cela indique une anomalie. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité, puis arrêtez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 246).

Combiné des instruments

Nota : Ne poursuivez pas votre trajet si le témoin reste allumé, même si le niveau d'huile est correct. Faites immédiatement vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Bouclage de la ceinture de sécurité



Ce témoin s'allume et un carillon retentit pour vous rappeler de boucler votre ceinture de sécurité. Voir **Rappel de bouclage des ceintures de sécurité** (page 35).

Sac gonflable avant



Ce témoin indique une anomalie s'il ne s'allume pas lorsque vous démarrez le véhicule, s'il continue de clignoter ou s'il demeure allumé. Faites vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Antibrouillards avant (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les antibrouillards avant.

Affichage tête haute (Selon l'équipement)



Une barre rouge s'allume dans certains cas sur le pare-brise, lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif ou le système d'avertissement de collision. Elle s'allume aussi momentanément pour vérifier que l'affichage fonctionne lorsque vous démarrez votre véhicule.

Feux de route



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de route. Il clignote lorsque vous faites un appel de phares.

Bas niveau de carburant



Ce témoin s'allume lorsque le niveau de carburant est bas ou que le réservoir de carburant est presque vide. Faites le plein dès que possible.

Avertissement de faible pression des pneus



Ce témoin s'allume lorsque la pression de gonflage des pneus est faible. S'il demeure allumé lorsque le moteur tourne ou durant la conduite, vérifiez la pression des pneus dès que possible.

Il s'allume aussi momentanément lorsque le contact est établi pour confirmer que le témoin fonctionne. S'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact ou s'il commence à clignoter, faites vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Feux de position



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de position.

Entretien recommandé du moteur



Ce témoin révèle que le système d'autodiagnostic embarqué (OBD) a détecté une anomalie des dispositifs antipollution du véhicule s'il demeure allumé après le démarrage du moteur. Consultez la section Autodiagnosics embarqués (OBD) du chapitre Carburant et ravitaillement pour savoir si vous devriez faire vérifier votre véhicule. Voir **Système antipollution** (page 150).

Combiné des instruments

Si le témoin clignote, c'est que le moteur produit des ratés pouvant endommager le catalyseur. Conduisez en douceur (évituez les accélérations et les décélérations brusques) et faites immédiatement vérifier votre véhicule.

AVERTISSEMENT



Si le moteur a des ratés, des températures excessives à l'échappement risquent d'endommager le catalyseur, le circuit d'alimentation, le revêtement du plancher du véhicule ou d'autres éléments, et il en résulterait des risques d'incendie. Faites immédiatement réparer votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Le témoin d'anomalie du moteur s'allume à l'établissement du contact aux fins de vérification de l'ampoule et pour indiquer que le véhicule est prêt en vue des tests d'inspection et d'entretien.

Le témoin d'anomalie du moteur demeure normalement allumé jusqu'à ce que le moteur soit lancé, puis il s'éteint si aucune anomalie n'est détectée. Toutefois, si après 15 secondes le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour les tests d'inspection et d'entretien. Voir **Système antipollution** (page 150).

Contrôle de stabilité



Ce témoin clignote lorsque le système est actif. Ce témoin révèle une anomalie s'il demeure allumé ou s'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact. En cas d'anomalie, le système est désactivé. Faites immédiatement vérifier le système par votre concessionnaire autorisé. Voir **Utilisation du contrôle de stabilité** (page 167).

Contrôle de stabilité désactivé



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système hors fonction. Il s'éteint lorsque vous remettez le système en fonction ou que vous coupez le contact. Voir **Utilisation du contrôle de stabilité** (page 167).

INDICATEURS ET AVERTISSEURS SONORES

Alerte d'entrée sans clé

L'avertisseur sonore retentit deux fois lorsque vous quittez votre véhicule avec la clé d'accès intelligent alors que le contact est établi, ce qui indique que votre véhicule est encore en fonction. L'avertisseur sonore retentit encore deux fois lorsque vous quittez votre véhicule et tentez de verrouiller les portes manuellement alors que la clé d'accès intelligent est encore dans le véhicule. Les portes ne se verrouilleront pas si la clé d'accès intelligent reste dans le véhicule.

Carillon avertisseur de phares allumés

Retentit lorsque vous retirez la clé du véhicule et que vous avez laissé les phares ou les feux de stationnement allumés.

Carillon avertisseur de frein de stationnement serré (Selon l'équipement)

Ce carillon retentit lorsque le frein de stationnement est serré et que le véhicule roule. Si le carillon avertisseur retentit toujours après avoir desserré le frein de stationnement, faites immédiatement vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Affichage d'information

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT

 La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en rapport avec l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Vous pouvez commander plusieurs systèmes du véhicule au moyen des boutons de l'écran d'information situés sur le volant. L'information correspondante s'affiche à l'écran d'information.

Commandes de l'écran d'information



E174488

- Appuyez sur les flèches haut et bas pour faire défiler les options d'un menu et les mettre en surbrillance.
- Appuyez sur la flèche droite pour accéder à un sous-menu.
- Appuyez sur la flèche gauche pour quitter un menu.
- À tout moment, maintenez la flèche gauche enfoncée pour retourner à l'écran du menu principal (touche échap).
- Appuyez sur la touche **OK** pour choisir et confirmer les réglages ou les messages.

Affichage d'information

Menu principal

| |
|----------------|
| Mode instr. |
| Trajet/Essence |
| Track Apps™ |
| Ass. conduct. |
| Réglages |



Cette icône vous permet d'activer ou de désactiver une fonction. Une case cochée signifie que la fonction est activée alors qu'une case décochée indique que la fonction est désactivée.

Nota : Lorsque les éléments sont optionnels, certaines options peuvent s'afficher différemment ou ne pas s'afficher du tout.

| Mode instr. | | |
|----------------------|------------------------|-----------------------------|
| Autonomie | | |
| Surv. pression pneus | | |
| Détail instrument | Ratio air-carburant | Indicateur virtuel illustré |
| | Pr. pos./nég. | |
| | Temp. culasse | |
| | Temp. air admission | |
| | Pression d'huile | |
| | Température huile | Indicateur virtuel illustré |
| | Temp. huile boîte vit. | |
| | Tension batterie | |

Nota : Pour afficher des valeurs en temps réel, certains indicateurs peuvent présenter une plus grande fluctuation des valeurs pendant le fonctionnement normal.

Certains indicateurs affichent des unités anglo-saxonnes. Unités de mesure métriques similaires.

Ratio air-carburant

Indique le mélange air-carburant actuel dans le moteur.



Affichage d'information

Pr. pos./nég.

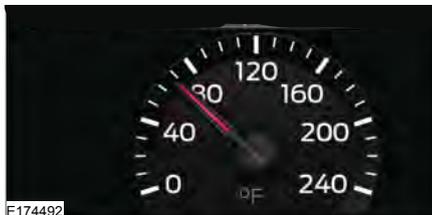
Indique la pression à vide ou la pression de suralimentation.



E213874

Temp. air admission

Indique la température de l'air dans le conduit d'admission d'air froid.



E174492

Temp. culasse

Indique la température de la culasse du moteur.



E174491

Température huile

Indique la température de l'huile moteur. Si la température passe dans la zone rouge, immobilisez votre véhicule dans un endroit sécuritaire et laissez votre véhicule refroidir. Si le problème persiste, consultez un concessionnaire autorisé.



E174493

Affichage d'information

Temp. huile boîte vit.

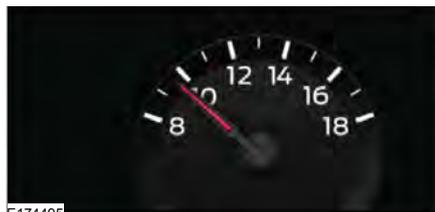
Indique la température de l'huile de boîte de vitesses. Si la température passe dans la zone rouge, immobilisez votre véhicule dans un endroit sécuritaire et laissez la boîte de vitesses refroidir. Si le problème persiste, consultez un concessionnaire autorisé.



E174494

Tension batterie

Indique la tension de la batterie du véhicule. Si la tension est constamment trop élevée ou trop basse, contactez un concessionnaire autorisé.



E174495

Trajet/Essence

Trajet 1 ou Trajet 2 - Temps écoulé, distance parcourue, autonomie restante et consommation moyenne

| | |
|------------------|---------------------------------------|
| Économie essence | Consommation de carburant instantanée |
| | Consommation moyenne |
| | Autonomie restante |
| Hist. carburant | Dernier 30 minutes |
| | Consommation moyenne |
| | Autonomie restante |
| Vitesse moy. | |

Nota : Maintenez la touche **OK** enfoncée pour remettre à zéro les données actuellement affichées.

Affichage d'information

| Option de menu | Description |
|---------------------------------------|--|
| Durée conduite | Cette fonction enregistre la durée des trajets individuels. |
| Distance parcourue | Enregistre la distance des trajets particuliers. |
| Autonomie restante | Indique la distance approximative que le véhicule peut parcourir avant de manquer de carburant. |
| Consommation moyenne | Indique la consommation moyenne de carburant selon la durée. |
| Consommation de carburant instantanée | Indique la consommation de carburant instantanée. |
| Hist. carburant | Affiche la consommation de carburant sous forme d'un diagramme à barres basé sur la durée. Le diagramme est mis à jour toutes les minutes en fonction de la consommation réalisée au cours des 30 dernières minutes de conduite. |

AVERTISSEMENT



Les indicateurs de performances Track Apps sont conçus pour un usage sur piste seulement. N'oubliez pas que même la technologie la plus raffinée ne peut contrer les lois de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une fausse manœuvre du conducteur est toujours possible. Des manœuvres brusques, quelles que soient les conditions routières, peuvent causer une perte de maîtrise du véhicule augmentant les risques de blessures graves et de dommages.

Nota : Les indicateurs de performances Track Apps sont conçus pour un usage sur piste seulement. Ne les utilisez pas dans les autres conditions de conduite.

Nota : Les résultats affichés ou effacés ne sont utilisables que si le véhicule est à l'arrêt complet. La flèche vers la droite sur le menu à l'écran sera inactive. Si votre véhicule n'atteint pas 160 km/h (100 mi/h) pendant la conduite sur piste, les résultats sur 400 m (1/4 mi) ne seront peut-être pas affichés.

Nota : Le système neutralise l'avertisseur de collision lorsque vous utilisez Track Apps ou que vous désactivez Advancetrac.

Affichage d'information

| Track Apps | | |
|--------------------------|---|--------|
| Accéléromètre | Indicateur virtuel illustré | |
| Chrono. d'accélération | Sélectionnez vos paramètres de vitesse, de distance et de démarrage | |
| Performances du freinage | Sélectionnez le réglage | |
| Chronomètre tour | Piste (XXX) | |
| Comm. de lancement | Comm. de lancement | |
| | Tr/min | Tr/min |
| Blocage des freins avant | | |
| Voir/Effacer résultats | Chrono. d'accélération | |
| | Performances du freinage | |
| | Meilleur score | |
| | Effacer données enregistr. | |
| | Effacer meilleur score | |

Accéléromètre

Indique le taux d'accélération ou de décélération du véhicule.



Indique le taux d'accélération ou de décélération du véhicule.

Le point rouge se place dans la zone d'accélération ou de décélération.

- Accélération ou décélération vers la GAUCHE - En cas d'accélération ou décélération vers la gauche, le point rouge se déplace vers la droite sur l'accéléromètre.
- Accélération ou décélération vers la DROITE - En cas d'accélération ou décélération vers la droite, le point rouge se déplace vers la gauche sur l'accéléromètre.

Chrono. d'accélération

Indique le taux d'accélération du véhicule.

1. Sélectionnez la vitesse ou la distance souhaitée.
2. Choisissez Démarrage automatique ou Démarrage au compte à rebours.
3. Suivez les invites à l'écran.

Affichage d'information

Performances du freinage

Indique le taux de décélération du véhicule.

1. Sélectionnez la vitesse souhaitée pour commencer l'enregistrement des données.
2. Suivez les invites à l'écran.

Chronomètre tour

Permet au conducteur d'enregistrer trois tours chronométrés sur trois pistes différentes.

Comm. de lancement

Optimise l'adhérence en départ arrêté.

Blocage des freins avant

Bloque les freins avant tout en laissant tourner librement les roues arrière.

Voir/Effacer résultats

Voir et effacer les derniers résultats enregistrés du chronomètre d'accélération, des performances de freinage et des meilleurs temps.

Nota : *Certaines fonctions sont optionnelles et peuvent ne pas s'afficher.*

Ass. conduct.

| | | |
|--------------------------|--------------------------------|-------------------------|
| AdvanceTrac | | |
| Arrêt. mot auto | | |
| Angle mort | | |
| Alerte collision | Marche | |
| | Sensibilité | Sélectionnez le réglage |
| Circulation transversale | | |
| Régl. vitesse | Sélectionnez le réglage | |
| Dém. en côte | | |
| Aide stat. AR | | |
| Ceintures de sécurité | Un écran s'affiche sur demande | |

Affichage d'information

Nota : Certaines fonctions sont optionnelles et peuvent ne pas s'afficher.

| Réglages | | | |
|-------------------|----------------------|-------------------------|-------------------------|
| Réglages véhicule | Accès facilité | | |
| | Éclairage | Temp. phares | Sélectionnez le réglage |
| | | Feux de jour | |
| | Serrures | Déverrouil. auto | |
| | | Mauvais verr. | |
| | | Reverrouiller | |
| | | Déverrouil. dist. | Sélectionnez le réglage |
| | Bloq. interrup. | | |
| | Réinit. niv huile | | |
| | Contrôle verr. stat. | | |
| | Démar. à dist. | Climatisation | Sélectionnez le réglage |
| | | Sièges | |
| | | Durée | |
| | | Système | |
| | Tr. gonflage | Sélectionnez le réglage | |
| Vitres | Ouv. à distance | | |
| | Ferm. à dist. | | |
| Essuie-glace | Act. après lav | | |
| | Capteur pluie | | |
| MyColor | Couleur instrum. | Sélectionnez la couleur | |
| | Éclairage ambiant | Éclairage ambiant | |
| | | Niveau d'éclairage | Sélectionnez le réglage |
| | Couleur ambiante | Sélectionnez la couleur | |

Affichage d'information

| Réglages | | |
|--------------------|----------------|-------------------------|
| | Régl. MyColor | Régl. MyColor 1 - 3 |
| MyKey | Info MyKey | Sélectionnez le réglage |
| | Créer MyKey | |
| | Assistance 911 | |
| | Advance-Trac | |
| | Pas déranger | |
| | Vitesse max | |
| | Alerte vitesse | |
| | Limit. volume | |
| | Effacer MyKeys | Sélectionnez le réglage |
| Réglages affichage | Distance | Sélectionnez le réglage |
| | Température | |
| | Pression pneus | |
| | Langue | |

MESSAGES D'INFORMATION

Nota : Selon les options et le type de tableau de bord de votre véhicule, certains messages ne s'affichent pas ou sont indisponibles. L'écran d'information peut abréger ou raccourcir certains messages.



E174595

Affichage d'information

Appuyez sur le bouton **OK** pour accepter et effacer certains messages de l'écran d'information. L'écran d'information supprime automatiquement d'autres

messages après un court délai.

Vous devez confirmer certains messages avant de pouvoir accéder aux menus.

Régulateur de vitesse adaptatif

| Message | Mesure à prendre |
|---|---|
| Régulateur de vitesse adaptatif défectueux | Une anomalie du radar empêche l'engagement du régulateur de vitesse adaptatif. Voir Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif (page 178). |
| Régulateur de vitesse adaptatif non disponible | Une anomalie fait que le régulateur de vitesse adaptatif ne peut pas fonctionner correctement. Voir Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif (page 178). |
| Régulateur de vitesse adaptatif Capteur bloqué Voir le manuel | Un capteur est obstrué du fait de mauvaises conditions climatiques ou de la présence de glace, de boue ou d'eau devant le capteur radar. Le nettoyage du capteur peut généralement remédier à cette situation. Voir Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif (page 178). |
| Freinage auto. régl. vitesse arrêté | Le système a désactivé le freinage automatique. |
| Capteur avant non aligné | Une anomalie du radar empêche l'engagement du régulateur de vitesse adaptatif. |
| Régl. vitesse adaptatif Cond. reprend le contrôle | Le régulateur de vitesse adaptatif a rendu les commandes au conducteur. |
| Régl. vitesse adaptatif Vit. trop basse pour activer | La vitesse de votre véhicule est trop basse pour activer le régulateur de vitesse adaptatif. |
| Régl. vitesse adaptatif rapport inférieur | Le régulateur de vitesse adaptatif règle automatiquement la distance de sécurité et le conducteur doit rétrograder à un rapport inférieur. |

Affichage d'information

AdvanceTrac™

| Message | Mesure à prendre |
|-----------------------------|---|
| Service requis Advance-Trac | Le système détecte une anomalie due à un capteur obstrué. |
| AdvanceTrac arrêt/marche | Le conducteur a désactivé ou activé l'antipatinage. |
| AdvanceTrac Mode sport | Le système est en mode sport. |

Sac gonflable

| Message | Mesure à prendre |
|--|---|
| Capteur pass. BLOQUÉ Enlever objets siège du passager | Le système détecte une anomalie due à un capteur obstrué. Éliminez l'obstruction. |

Alarme

| Message | Mesure à prendre |
|---|--|
| Alarme véhicule Pour arrêter l'alarme, démarrer le véhicule | L'alarme s'est déclenchée du fait d'une entrée non autorisée. Voir Alarme antivol (page 71). |
| Alarme Tous capteurs Capteurs périm. | Tous les capteurs de l'alarme de détection périmétrique sont actifs. Voir Alarme antivol (page 71). |

Batterie et circuit de charge

| Message | Mesure à prendre |
|----------------------------------|--|
| Vérifier circuit de charge | Le circuit de charge doit être réparé. Si le témoin reste allumé ou continue de s'allumer, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible. |
| Circuit de charge Serv. bientôt | Le circuit de charge doit être réparé. Si le témoin reste allumé ou continue de s'allumer, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible. |
| Circuit de charge Serv. immédiat | Le circuit de charge doit être réparé. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible. |

Affichage d'information

| Message | Mesure à prendre |
|--|---|
| État de charge de la batterie bas | Le système de gestion de batterie détermine que la charge de la batterie est faible. Coupez le contact le plus rapidement possible pour protéger la batterie. Ce message s'efface une fois que vous avez redémarré le véhicule et que l'état de charge de la batterie est rétabli. |
| Batterie faible Arrêt provisoire des fonctions | Le système de gestion de batterie détecte une anomalie prolongée de tension faible. Votre véhicule désactive diverses fonctions pour protéger la batterie. Mettez hors tension un maximum d'équipements électriques dès que possible pour améliorer la tension du système. Lorsque la tension du système est rétablie, les équipements désactivés fonctionnent de nouveau normalement |
| Couper courant pour économ. la batterie | Le système de gestion de batterie détermine que la charge de la batterie est faible. Coupez le contact le plus rapidement possible pour protéger la batterie. Ce message s'efface une fois que vous avez redémarré le véhicule et que l'état de charge de la batterie est rétabli. Éteindre toutes les charges électriques inutiles permet à la batterie de récupérer plus rapidement sa pleine charge. |

Systèmes de surveillance des angles morts et d'alerte de circulation transversale

| Message | Mesure à prendre |
|--|---|
| Défaillance système d'angle mort | Une anomalie du système est survenue. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible. |
| Angle mort non disponible capteur bloqué Voir le manuel | Les capteurs du système sont obstrués. |
| Circul. transv. non disponible capteur bloqué Voir le manuel | Les capteurs des systèmes d'information sur les angles morts et d'alerte de trafic transversal sont obstrués. |
| Circulation transversale Défectuosité | Une anomalie du système est survenue. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible. |

Affichage d'information

Système d'avertissement de collision

| Message | Mesure à prendre |
|--|--|
| Alerte collision défectueuse | Une anomalie du système est survenue. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible. |
| Alerte collision non disponible Capteur bloqué Voir le manuel | Un capteur est obstrué du fait de mauvaises conditions climatiques ou de la présence de glace, de boue ou d'eau devant le capteur radar. Le nettoyage du capteur peut généralement remédier à cette situation. |
| Alerte collision non disponible | Une anomalie du système est survenue. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible. |

Portes et serrures

| Message | Mesure à prendre |
|---|--|
| Porte X mal fermée | La ou les portes indiquées ne sont pas complètement fermées. |
| Coffre ouvert | Le capot n'est pas complètement fermé. |
| Capot moteur ouvert | Le capot n'est pas complètement fermé. |
| Interrupteurs désactivés Mode sécurité | Le système a désactivé les contacteurs de porte. |

Moteur

| Message | Mesure à prendre |
|--|--|
| Puissance réduite pour abaisser la température du moteur | Le moteur surchauffe, la puissance a été réduite pour permettre d'abaisser la température. Immobilisez le véhicule dès que possible dans un endroit sûr. |

Carburant

| Message | Mesure à prendre |
|--|--|
| Niveau d'essence bas | Indication précoce d'un niveau de carburant bas. |
| Vérifier goulot de remplissage carburant | Le tuyau de remplissage de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. |

Affichage d'information

Assistant de démarrage en côte

| Message | Mesure à prendre |
|--|--|
| Aide au démarrage en côte non disponible | L'aide au démarrage en côte n'est pas disponible. Contactez un concessionnaire autorisé. Voir Aide au démarrage en côte (page 162). |

Clés et accès intelligents

| Message | Mesure à prendre |
|---|--|
| Appuyer frein pour DÉMARRER | Rappel d'enfoncement de la pédale de frein au démarrage du véhicule. |
| Appuyer embrayage pour démarrer | Vous rappelle d'appuyer sur la pédale d'embrayage (boîte de vitesses manuelle) lors du démarrage du véhicule. |
| Aucune clé détectée | Le système ne détecte aucune clé dans votre véhicule. Voir Démarrage sans clé (page 137). |
| Redémarrer mainten. ou clé est nécessaire | Vous avez appuyé sur le bouton-poussoir de démarrage pour arrêter le moteur et le véhicule ne détecte aucune clé d'accès intelligent dans l'habitacle. |
| Alimentation accessoires active | La clé de contact du véhicule est à la position accessoires. |
| Anomalie système de démarrage | Le système de démarrage de votre véhicule présente une anomalie. Confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé. |
| Programmation clé réussie | Vous avez bien effectué la programmation d'une clé d'accès intelligent dans le système. |
| Échec programmat. clé | La programmation d'une clé d'accès intelligent dans le système a échoué. |
| Nombre max clés program. | Vous avez programmé le nombre de clés maximum dans le système. |
| Nombre clés program. insuf. | Vous n'avez pas programmé suffisamment de clés dans le système. |
| Pile clé faible Remplacer bientôt | La pile de la clé est faible. Remplacez la pile dès que possible. |
| Moteur EN MARCHÉ | Informe le conducteur qu'il est sur le point de quitter le véhicule et que le moteur est toujours en marche. |

Affichage d'information

Entretien

| Message | Mesure à prendre |
|---------------------------------|--|
| Pression d'huile moteur basse | Arrêtez votre véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité et coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile. Si l'avertissement reste affiché ou s'il continue de s'afficher lorsque le moteur est en marche, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible. |
| Changement huile moteur bientôt | Le pourcentage de vie utile de l'huile est de 10 % ou moins. Voir Vérification de l'huile moteur (page 246). |
| Changement d'huile nécessaire | Le pourcentage de vie utile de l'huile a atteint 0 %. Voir Vérification de l'huile moteur (page 246). |
| Niveau de liquide de frein bas | Le niveau de liquide de frein est bas, le circuit de freinage doit être inspecté immédiatement. Voir Vérification du liquide de frein (page 252). |
| Vérifier le système de freins | Le circuit de freinage doit être réparé. Immobilisez votre véhicule dans un endroit sécuritaire. Contactez un concessionnaire autorisé. |
| Mode transport / d'usine | Votre véhicule est toujours en mode transport ou usine. Certaines fonctions pourraient ne pas fonctionner correctement. Consultez un concessionnaire autorisé. |
| Voir le manuel | Le groupe motopropulseur doit être réparé en raison d'une anomalie. |

MyKey

| Message | Mesure à prendre |
|--------------------------------------|--|
| MyKey non créée | Vous ne pouvez pas programmer une clé MyKey. |
| MyKey actif Conduire prudemment | La fonction MyKey est activée. |
| Vitesse limitée à XX km/mi/h | Lorsque vous établissez le contact de votre véhicule et que MyKey est en fonction, indique que la limite de vitesse MyKey est activée. |
| Vitesse max presque atteinte | Une clé MyKey est utilisée, la limite de vitesse MyKey est activée et la vitesse du véhicule approche 130 km/h (80 mph). |
| MyKey Véhicule à la vitesse maximale | Vous avez atteint la vitesse limite réglée pour votre fonction MyKey. |

Affichage d'information

| Message | Mesure à prendre |
|---|---|
| Vérifier vitesse Conduire prudemment | Votre MyKey est activé avec une limite de vitesse de consigne programmée. |
| Boucler ceinture pour activer audio | Le rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder se met en fonction avec MyKey en cours d'utilisation. |
| MyKey AdvanceTrac activé | Le contrôle de stabilité AdvanceTrac se met en fonction avec MyKey en cours d'utilisation. |
| MyKey Antipatinage activé | L'antipatinage se met en fonction avec MyKey en cours d'utilisation. |
| MyKey Désactivation de l'aide stationnement imposs. | L'aide au stationnement est activée en permanence avec MyKey en cours d'utilisation. |

Aide au stationnement

| Message | Mesure à prendre |
|--|---|
| Vérifier aide au stationnement arrière | Le système a détecté un état qui nécessite une vérification. Contactez un concessionnaire autorisé. Voir Aide au stationnement arrière (page 172). |
| Aide stationnem. AR Activée Désactivée | Indique l'état de l'aide au stationnement. |

Frein de stationnement

| Message | Mesure à prendre |
|-----------------------------------|---|
| Frein de stationnement verrouillé | Vous avez serré le frein de stationnement et vous avez conduit le véhicule plus de 5 km/h (3 mph). Si cet avertissement persiste après avoir desserré le frein de stationnement, consultez un concessionnaire autorisé. |

Pont arrière

| Message | Mesure à prendre |
|--------------------------------------|---|
| Surchauffe essieu Réduire la vitesse | Ce message apparaît lorsque la température de l'huile dans le différentiel arrière dépasse une limite de sécurité. Réduisez la vitesse pour permettre à la température de l'huile de revenir à des niveaux normaux. |

Affichage d'information

Démarrage à distance

| Message | Mesure à prendre |
|---|---|
| Pour conduire : Appuyer sur frein, bouton START | Vous rappelle d'enfoncer la pédale de frein et d'appuyer sur le bouton-poussoir de démarrage pour conduire le véhicule après un démarrage à distance. |

Sièges

| Message | Mesure à prendre |
|---|--|
| Rappel mémoire non autorisé en conduite | Vous rappelle que les sièges à mémoire ne sont pas disponibles durant la conduite. |
| Mémoire {0} enregistrée | Indique que vous avez enregistré votre réglage de mémoire. |

Circuit de démarrage

| Message | Mesure à prendre |
|-----------------------------------|--|
| Appuyer sur frein pour démarrer | Vous rappelle d'enfoncer la pédale de frein lorsque vous démarrez votre véhicule. |
| Appuyer embrayage pour démarrer | Vous rappelle d'enfoncer la pédale d'embrayage lorsque vous démarrez votre véhicule. |
| Temps démarr. excédé | Le démarreur a dépassé la durée de lancement en tentant de démarrer votre véhicule. |
| Démarr. moteur imminent Patientez | Le démarreur tente de démarrer votre véhicule. |
| Démarr. moteur annulé | Le système a annulé le démarrage imminent. |

Affichage d'information

Direction

| Message | Mesure à prendre |
|--|---|
| Anomalie direct. assistée Service immédiat | La direction assistée a détecté une condition qui nécessite une vérification. Consultez un concessionnaire autorisé. |
| Perte de direct. Arrêter prudemment | La direction assistée ne fonctionne pas. Immobilisez votre véhicule dans un endroit sécuritaire. Contactez un concessionnaire autorisé. |
| Anomalie direction assis. Service requis | La direction assistée a détecté une anomalie du circuit de direction assistée ou du système d'entrée passive /démarrage passif qui nécessite une vérification. Contactez un concessionnaire autorisé. |
| Anomalie direct. assistée Serv. immédiat | La verrouillage de direction a détecté une condition qui nécessite une vérification. Consultez un concessionnaire autorisé. |
| Direct. verrouill. Réin- sérer clé en tournant le volant | Vous devez tourner le volant pendant le démarrage du véhicule pour déverrouiller la colonne de direction. |

Nécessaire de gonflage de pneu

| Message | Mesure à prendre |
|---|---|
| Révision Trousse gonflage de secours | Ce message apparaît à la disparition du composé d'étanchéité des pneus de la trousse de gonflage de secours et que vous devez le remplacer. |

Affichage d'information

Système de surveillance de la pression des pneus

| Message | Mesure à prendre |
|--------------------------------------|--|
| Pression des pneus basse | La pression d'un ou de plusieurs pneus est basse. Voir Système de surveillance de la pression des pneus (page 297). |
| Anomalie surveillance pression pneus | Le système de surveillance de la pression des pneus est défectueux. Si le message d'avertissement demeure affiché ou s'affiche de nouveau, consultez un concessionnaire autorisé. Voir Système de surveillance de la pression des pneus (page 297). |
| Anomalie capt. pression pneus | Un capteur de pression des pneus est défaillant ou une roue de secours est installée. Voir Système de surveillance de la pression des pneus (page 297). Si l'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, consultez un concessionnaire autorisé dès que possible. |

Antipatinage

| Message | Mesure à prendre |
|---|---|
| Antipatinage arrêt / Antipatinage marche | État de l'antipatinage après que vous l'avez désactivé ou activé. Voir Utilisation de l'antipatinage (page 164). |
| Dérapage détecté Feux de détresse activés | Un patinage excessif est survenu et les feux de détresse sont activés. |

Boîte de vitesses

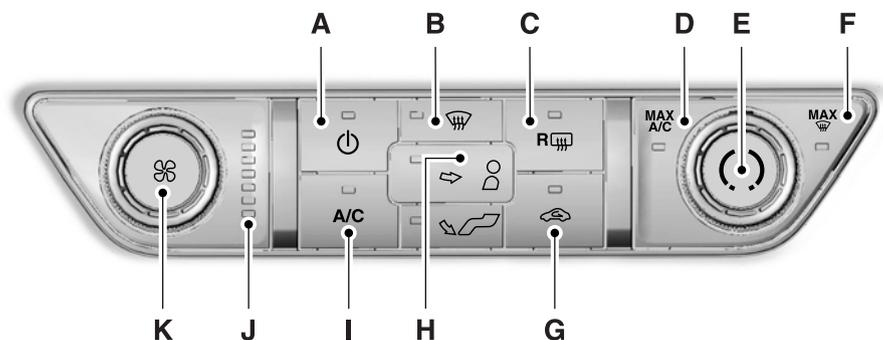
| Message | Mesure à prendre |
|--|--|
| Boîte vitesses défectu- sité Serv. immédiat | Consultez votre concessionnaire autorisé. |
| Boîte vitesses surchauffe Arrêter prudemment | La boîte de vitesses surchauffe et doit refroidir. Immobilisez le véhicule dès que possible dans un endroit sûr. |
| Surchauffe boîte vite- sses Arrêter prudem- ment | La boîte de vitesses a surchauffé et doit refroidir. Immobilisez le véhicule dès que possible dans un endroit sûr. |
| Boîte vitesses Service requis | Consultez votre concessionnaire autorisé. |

Affichage d'information

| Message | Mesure à prendre |
|---|--|
| Boîte vitesses trop chaude Appuyer sur frein | La température de la boîte de vitesses devient trop élevée. Arrêtez-vous pour la laisser refroidir. |
| Boîte vitesses fonction limitée Voir le manuel | Ce message s'affiche lorsque la boîte de vitesses a surchauffé et que ses fonctions sont limitées. Voir Boîte de vitesses automatique (page 156). |
| Réchauffage de boîte vitesses Veuillez attendre | La température de la boîte de vitesses est trop froide. Attendez qu'elle se réchauffe avant de rouler. |
| Boîte de vitesses pas position P | S'affiche pour vous rappeler de placer le levier sélecteur à la position P (stationnement). |
| Appuyer sur pédale frein | Ce message s'affiche pour vous rappeler d'appuyer sur la pédale de frein pour sélectionner une vitesse. |
| Boîte de vitesses réglée | Ce message s'affiche lorsque la boîte de vitesses a ajusté la stratégie de passage des vitesses. |
| Boîte de vitesses en AdaptMode | Ce message s'affiche lorsque la boîte de vitesses ajuste la stratégie de passage des vitesses. |
| Boîte de vitesses Indicat-Mode activé | Ce message s'affiche lorsque le levier sélecteur est verrouillé et qu'il ne permet pas de sélectionner des rapports. |
| Boîte de vitesses Indicat-Mode désactivé | Ce message s'affiche lorsque le levier sélecteur est déverrouillé et peut être déplacé pour sélectionner des rapports. |

Climatisation

COMMANDE MANUELLE DE LA TEMPÉRATURE (Selon l'équipement)



E174095

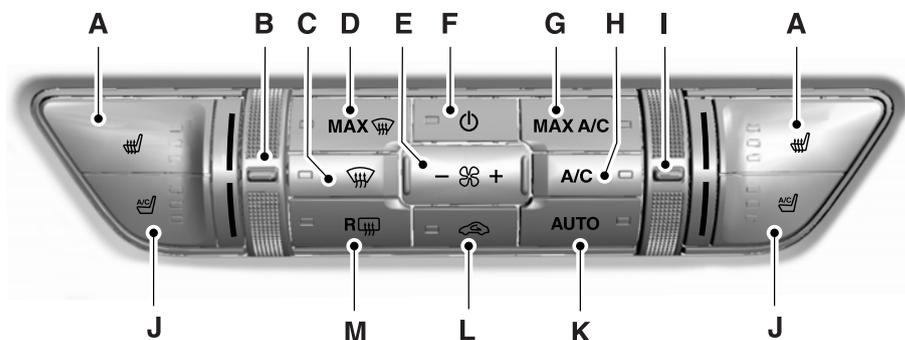
- A **Marche/arrêt :** Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver le système. Lorsque le système est hors fonction, l'air extérieur n'est pas admis dans l'habitacle.
- B **Dégivreur :** Appuyez sur ce bouton pour diffuser l'air par les bouches d'air du pare-brise. La diffusion de l'air, vers les bouches d'air de la planche de bord et du plancher, se désactive. Vous pouvez aussi utiliser ce réglage pour dégivrer le pare-brise et le débarrasser d'une mince couche de glace.
- C **Lunette arrière chauffante :** Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver la lunette arrière chauffante. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 120).
- D **MAX A/C (climatisation maximale) :** Tournez la commande à cette position pour maximiser le rafraîchissement. L'air recyclé passe par les bouches de la planche de bord, la climatisation se met automatiquement en fonction, et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale.
- E **Commande de température :** Commande la température de l'air qui circule dans l'habitacle.

Climatisation

- F MAX (dégivrage maximal) :** Réglez la commande sur la position chaleur maximale pour allumer le dégivrage. L'air extérieur est diffusé par les bouches du pare-brise, la climatisation se met automatiquement en marche et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale. Vous pouvez aussi utiliser ce réglage pour dégivrer le pare-brise et le débarrasser d'une mince couche de glace. La lunette arrière chauffante s'active aussi automatiquement lorsque vous sélectionnez le dégivrage maximal.
- Nota :** Pour éviter l'embuage des glaces, il n'est pas possible de sélectionner l'air recirculé lorsque le dégivrage maximal est activé.
- G Recyclage de l'air :** Appuyez sur ce bouton pour basculer entre l'air extérieur et l'air recyclé. Lorsque vous sélectionnez le recyclage de l'air, l'air qui se trouve actuellement dans l'habitacle est recyclé. Vous pouvez ainsi réduire le temps de refroidissement de l'habitacle (si utilisé avec **A/C** [climatisation]) et minimiser la pénétration d'odeurs indésirables dans l'habitacle.
- Nota :** La recirculation de l'air peut se désactiver automatiquement (ou être empêché de s'activer) dans tous les modes de débit d'air sauf **MAX A/C** (climatisation maximale) pour réduire le risque de formation de buée. La recirculation de l'air peut aussi passer automatiquement en fonction et hors fonction en modes de débit d'air **Planche de bord** ou **Planche de bord et plancher** par temps chaud afin d'améliorer l'efficacité de refroidissement.
- H Commande de répartition d'air :** Réglez cette commande pour activer ou désactiver le débit d'air au niveau des bouches du pare-brise, de la planche de bord ou du plancher. Vous pouvez diffuser l'air à travers toute combinaison de ces bouches.
- I A/C (climatisation) :** Appuyez sur ce bouton pour mettre la climatisation en fonction ou hors fonction. La climatisation refroidit l'habitacle au moyen de l'air extérieur. Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que de l'air froid sorte des bouches d'air.
- Nota :** Dans certaines conditions (par exemple, dégivrage maximal), le compresseur de climatisation peut continuer de fonctionner même si la climatisation est désactivée.
- J Indicateur de vitesse du ventilateur :** S'allume pour indiquer la vitesse du ventilateur.
- K Commande de vitesse du ventilateur :** Permet de régler le volume d'air qui circule dans l'habitacle.

Climatisation

COMMANDE AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE (Selon l'équipement)



E174096

- A **Sièges chauffants :** Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver les sièges chauffants. Voir **Sièges à régulation de température** (page 129).
- B **Commande de température gauche :** Permet de régler la température du côté gauche. Cette commande permet également de régler la température du côté droit lorsque vous désactivez la fonction de régulation à deux zones.
- C **Dégivrage :** Appuyez sur ce bouton pour diffuser l'air par les bouches d'air du pare-brise. La diffusion de l'air, vers les bouches d'air de la planche de bord et du plancher, se désactive. Vous pouvez aussi utiliser ce réglage pour dégivrer le pare-brise et le débarrasser d'une mince couche de glace.
- D **MAX (dégivrage maxi) :** Appuyez sur ce bouton pour activer le dégivrage. L'air extérieur est diffusé par les bouches du pare-brise, la climatisation se met automatiquement en fonction et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale. Vous pouvez aussi utiliser ce réglage pour dégivrer le pare-brise et le débarrasser d'une mince couche de glace. La lunette arrière chauffante s'active aussi automatiquement lorsque vous sélectionnez le dégivrage maximal.
Nota : Pour éviter l'embuage des glaces, il n'est pas possible de sélectionner l'air recirculé lorsque le dégivrage maximal est activé.
- E **Commande de vitesse du ventilateur :** Permet de régler le volume d'air qui circule dans le véhicule.

Climatisation

- F Power (marche/arrêt) :** Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver la chaîne audio. Lorsque le système est hors fonction, l'air extérieur n'est pas admis dans l'habitacle.
- G MAX A/C (climatisation maximale) :** Appuyez sur ce bouton pour un refroidissement maximal. L'air recyclé passe par les bouches de la planche de bord, la climatisation se met automatiquement en fonction, et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale.
- H A/C (climatisation) :** Appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver la climatisation. La climatisation permet de refroidir le véhicule en utilisant l'air extérieur. Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que de l'air froid sorte des bouches d'air.
- Nota :** Dans certaines conditions (par exemple, dégivrage maximal), la climatisation peut continuer de fonctionner même si elle est désactivée.
- I Commande de température côté droit :** Permet de régler la température du côté droit.
- J Sièges à régulation de température :** Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver les sièges à régulation de température. Voir **Sièges à régulation de température** (page 129).
- K AUTO (automatique) :** Appuyez sur ce bouton pour activer le fonctionnement automatique. Permet de régler à la température voulue. Le système ajuste automatiquement la vitesse du ventilateur, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation et l'admission d'air extérieur ou la recirculation de l'air pour réchauffer ou refroidir l'habitacle et maintenir la température sélectionnée. Vous pouvez aussi désactiver le mode deux zones en appuyant sur ce bouton pendant plus de deux secondes.
- L Recirculation de l'air :** Appuyez sur ce bouton pour alterner entre air extérieur et air recirculé. L'air actuellement dans l'habitacle est recirculé. Ce mode permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et également d'empêcher la pénétration d'odeurs désagréables.
- Nota :** La recirculation de l'air peut aussi s'activer ou se désactiver automatiquement en modes de débit d'air de planche de bord ou planche de bord et plancher par temps chaud afin d'améliorer l'efficacité du refroidissement.
- M Lunette arrière chauffante :** Appuyez sur ce bouton pour activer et désactiver la lunette arrière chauffante. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 120).

Climatisation

CONSEILS SUR LA RÉGULATION DE LA TEMPÉRATURE DANS L'HABITACLE

Conseils généraux

AVERTISSEMENT



L'utilisation prolongée de l'air recyclé peut embuer les glaces. Si les glaces s'embuent, suivez les consignes de réglage pour le désembuage du pare-brise.

Nota : Vous pourrez ressentir un peu d'air au niveau des bouches du plancher quel que soit le réglage de répartition d'air.

Nota : Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne mettez pas le système hors fonction et ne laissez pas l'air recyclé continuellement en fonction durant la conduite.

Nota : Ne placez sous les sièges avant des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.

Nota : Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur à la base du pare-brise.

Nota : Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que de l'air froid sorte des bouches d'air.

Commande manuelle de chauffage-climatisation

Nota : Pour réduire la formation de buée sur le pare-brise par temps humide, réglez la commande de répartition de l'air en position des bouches du pare-brise.

Commande automatique de chauffage-climatisation

Nota : Il n'est pas nécessaire d'effectuer de réglages lorsque l'habitacle est extrêmement chaud ou extrêmement froid. Le système apporte automatiquement les réglages nécessaires pour réchauffer ou refroidir l'habitacle à la température sélectionnée le plus rapidement possible. Les bouches d'air de la planche de bord et latérales doivent être complètement ouvertes pour que le système soit efficace.

Nota : Si vous sélectionnez **AUTO** par temps froid, le système dirige le flux d'air vers les bouches de pare-brise et de glaces latérales. En plus, le ventilateur risque de tourner plus lentement jusqu'à ce que le moteur réchauffe.

Nota : Si vous sélectionnez **AUTO** par temps chaud, ou lorsqu'il fait chaud dans l'habitacle, le système utilise automatiquement l'air recyclé pour maximiser le refroidissement de l'habitacle. Lorsque l'habitacle atteint la température sélectionnée, le système passe automatiquement à l'utilisation de l'air extérieur.

Climatisation

Chauffage rapide de l'habitacle

| | Véhicule avec commande manuelle de climatisation | Véhicule avec commande automatique de climatisation |
|---|---|---|
| 1 | Réglez la vitesse du ventilateur sur une vitesse élevée. | Appuyez sur le bouton AUTO . |
| 2 | Réglez la commande de température sur le réglage de chaleur maximale. | Réglez la commande de température au réglage voulu. |
| 3 | Sélectionnez les bouches de l'espace pour les jambes au moyen des boutons de répartition d'air. | |

Réglages recommandés pour le chauffage

| | Véhicule avec commande manuelle de climatisation | Véhicule avec commande automatique de climatisation |
|---|---|--|
| 1 | Réglez la vitesse du ventilateur à la valeur centrale. | Appuyez sur le bouton AUTO . |
| 2 | Réglez la commande de température à la position de chauffage intermédiaire. | Réglez la commande de température au réglage voulu. Utilisez 22°C (72°F) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins. |
| 3 | Sélectionnez les bouches de l'espace pour les jambes au moyen des boutons de répartition d'air. | |

Refroidissement rapide de l'habitacle

| | Véhicule avec commande manuelle de climatisation | Véhicule avec commande automatique de climatisation |
|---|---|---|
| 1 | Réglez la commande de température sur MAX A/C . | Appuyez sur la touche MAX A/C . |
| 2 | Conduisez avec les fenêtres complètement ouvertes jusqu'à ce que vous sentiez de l'air frais à travers les bouches d'air. | |

Climatisation

Réglages de refroidissement recommandés

| | Véhicule avec commande manuelle de climatisation | Véhicule avec commande automatique de climatisation |
|---|--|--|
| 1 | Réglez la vitesse du ventilateur à la valeur centrale. | Appuyez sur le bouton AUTO . |
| 2 | Réglez la commande de température au point intermédiaire des réglages de fraîcheur. | Réglez la commande de température au réglage voulu. Utilisez 22°C (72°F) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins. |
| 3 | Sélectionnez les bouches du tableau de bord au moyen des boutons de répartition d'air. | |

Désembuage des glaces latérales par temps froid

| | Véhicule avec commande manuelle de climatisation | Véhicule avec commande automatique de climatisation |
|---|---|--|
| 1 | Sélectionnez les bouches du pare-brise au moyen des boutons de répartition d'air. | Appuyez sur le bouton de dégivrage. |
| 2 | Enfoncez la touche A/C si le témoin est éteint. | Réglez la commande de température au réglage voulu. Utilisez 22°C (72°F) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins. |
| 3 | Réglez la commande de température au réglage voulu. | |
| 4 | Réglez la vitesse du ventilateur sur une vitesse élevée. | |

GLACES ET RÉTROVISEURS CHAUFFANTS (Selon l'équipement)

Lunette arrière chauffante

Nota : Assurez-vous que le moteur est en marche avant d'actionner les lunettes chauffantes.



Appuyez sur ce bouton pour éliminer le givre et la buée de la glace arrière chauffante. La glace arrière chauffante se désactive automatiquement après un court moment. Faites démarrer le moteur avant d'activer la lunette arrière chauffante.

Climatisation

Nota : *N'utilisez pas une lame de rasoir ou tout autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. La garantie du véhicule ne couvre pas les dégâts causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.*

Rétroviseur extérieur chauffant

(Selon l'équipement)

Lorsque vous activez la glace arrière chauffante, les rétroviseurs extérieurs chauffants s'activent automatiquement.

Nota : *Ne vous servez pas d'un grattoir pour enlever la glace qui se serait formée sur les rétroviseurs et ne tentez pas de les régler lorsqu'ils sont immobilisés par la glace.*

Nota : *Ne nettoyez pas la glace ou le boîtier du rétroviseur avec un abrasif dur, du carburant ou tout autre produit de nettoyage à base de pétrole.*

FILTRE À AIR D'HABITACLE

Votre véhicule est équipé d'un filtre d'habitacle, qui offre aux passagers les avantages suivants :

- Il améliore le confort des occupants en diminuant la concentration de particules dans l'air.
- Il améliore la propreté de l'habitacle.
- Il protège les composants du système de climatisation contre les dépôts de particules.

Le filtre d'habitacle se trouve derrière la boîte à gants.

Nota : *Assurez-vous qu'un filtre à air d'habitacle est installé en tout temps. Il empêche les objets étrangers de pénétrer dans le système. Sans filtre, le système pourrait s'avérer moins efficace et il pourrait subir des dommages.*

Remplacez le filtre à intervalles réguliers. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 480).

Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet du filtre d'habitacle ou de son remplacement.

DÉMARRAGE À DISTANCE (Selon l'équipement)

La fonction de démarrage à distance vous permet de préconditionner l'habitacle de votre véhicule. La climatisation fonctionne pour réaliser le confort correspondant à vos réglages antérieurs.

Nota : *Vous ne pouvez pas régler le système pendant le démarrage à distance.*

Pour reprendre les réglages préalablement programmés du système, établissez le contact. Vous pouvez maintenant effectuer des réglages normalement, mais vous devez réactiver certaines fonctions asservies au véhicule, à savoir :

- les sièges chauffants;
- les sièges refroidissants;
- le volant de direction chauffant;
- les rétroviseurs chauffants;
- le dégivreur de lunette arrière.

Vous pouvez ajuster les réglages de démarrage à distance par défaut au moyen des commandes de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 94).

Réglages automatiques

Par temps chaud, le système est réglé à 22°C (72°F). Les sièges refroidissants sont réglés à la température maximum (si cette fonction est disponible et si le mode AUTO est sélectionné à l'écran d'information).

Climatisation

Par temps modéré, le système peut soit réchauffer ou soit refroidir l'habitacle (selon les réglages préalablement programmés). Le dégivreur de lunette arrière, les rétroviseurs chauffants et les sièges chauffants ne s'activent pas automatiquement.

Par temps froid, le système est réglé à 22°C (72°F). Les sièges chauffants sont réglés au niveau élevé (selon l'équipement et si la fonction AUTO est sélectionnée à l'écran d'information). La lunette arrière chauffante et les rétroviseurs chauffants sont automatiquement activés.

Sièges

POSITIONS ASSISES APPROPRIÉES

AVERTISSEMENTS



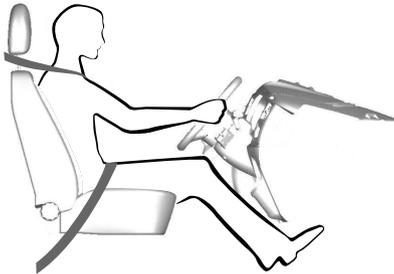
Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège, puis fausser la précision du capteur de poids du passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Maintenez toujours votre dos contre le dossier et laissez vos pieds reposer sur le plancher.



N'inclinez pas le dossier car l'occupant pourrait glisser sous la ceinture de sécurité et subir de graves blessures en cas de collision.



Ne placez aucun objet au-dessus de la hauteur du dossier pour réduire les risques de blessures graves en cas de collision ou de freinage brusque.



E68595

Lorsque vous utilisez correctement le siège, l'appuie-tête, la ceinture de sécurité et les sacs gonflables, ceux-ci assureront une protection optimale en cas de collision.

Nous vous recommandons de respecter les consignes suivantes :

- Assoyez-vous à la verticale en laissant reposer la base de votre colonne aussi près du dossier que possible.
- N'inclinez pas le dossier de plus de 30 degrés.
- Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Assurez-vous de demeurer confortable.
- Conservez une distance suffisante entre votre corps et le volant. Nous recommandons une distance minimale de 25 cm (10 po) entre votre sternum et le couvercle du sac gonflable.
- Tenez le volant en pliant légèrement les bras.
- Pliez légèrement les jambes pour être en mesure d'enfoncer les pédales à fond.
- Placez le baudrier de la ceinture de sécurité au centre de votre épaule et placez la ceinture sous-abdominale fermement sur vos hanches.

Assurez-vous que votre position de conduite est confortable et que vous pouvez parfaitement maîtriser le véhicule.

APPUIE-TÊTE

AVERTISSEMENTS



Régalez complètement l'appuie-tête avant de conduire votre véhicule. Vous minimiserez ainsi les risques de blessures au cou en cas de collision. Ne réglez pas l'appuie-tête lorsque le véhicule roule.

Sièges

AVERTISSEMENTS



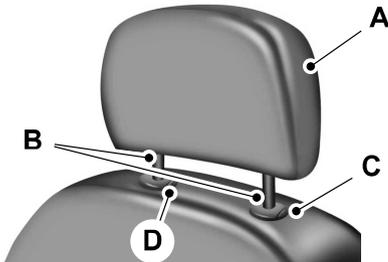
L'appuie-tête réglable est un dispositif de sécurité. Dans la mesure du possible, il doit être installé et correctement réglé lorsque le siège est occupé. Le mauvais réglage de l'appuie-tête peut affecter son efficacité lors de certains impacts.



Installez correctement l'appuie-tête pour réduire les risques de blessures au cou en cas de collision.

Nota : Avant de régler l'appuie-tête, placez le dossier de siège dans une position de conduite verticale. Réglez l'appuie-tête de sorte que la partie supérieure se trouve à la hauteur du haut de votre tête et autant vers l'avant que possible. Votre position doit rester confortable. Si vous êtes très grand, réglez l'appuie-tête à la position la plus élevée.

Appuie-tête de siège avant (selon l'équipement)



E138642

Un appuie-tête est constitué des composants suivants :

- A Un appuie-tête à absorption d'énergie.
- B Deux tiges en acier.

- C Bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage.
- D Bouton de déverrouillage et de retrait des guides de tige.

Réglage de l'appuie-tête

Relevage de l'appuie-tête

Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Abaissement de l'appuie-tête

1. Appuyez sur le bouton C et maintenez-le enfoncé.
2. Poussez l'appuie-tête vers le bas.

Retrait de l'appuie-tête

1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne sa position la plus élevée.
2. Maintenez les boutons C et D enfoncés.
3. Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Installation de l'appuie-tête

Alignez les tiges en acier dans les guides de tige, puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Appuie-tête fixes de siège avant

(Selon l'équipement)



E174407

Sièges

Les appuie-tête fixes se composent d'un revêtement en mousse qui recouvre la structure supérieure du dossier.

Réglez le dossier (côtés conducteur ou passager) à une position à la verticale de façon à ce que l'appuie-tête soit placé aussi près que possible de l'arrière de votre tête.

Inclinaison de l'appuie-tête (Selon l'équipement)

Vous pouvez incliner les appuie-tête avant pour un meilleur confort. Réglez l'appuie-tête comme suit pour l'incliner :



E144727

1. Réglez le dossier à une position de conduite ou d'assise verticale.
2. Faites pivoter l'appuie-tête en avant vers votre tête à la position voulue.

Une fois que l'appuie-tête atteint la position maximale d'inclinaison vers l'avant, faites pivoter l'appuie-tête de nouveau vers l'avant pour le libérer et le redresser vers l'arrière.

SIÈGES À COMMANDE MANUELLE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Ne réglez pas le siège ou le dossier de siège du conducteur lorsque le véhicule roule.



Faites basculer le siège vers l'arrière et vers l'avant après le relâchement du levier pour vous assurer qu'il est entièrement engagé.



L'inclinaison vers l'arrière du dossier du siège peut faire glisser l'occupant sous la ceinture de sécurité du siège, ce qui peut entraîner des blessures graves lors d'une collision.

Les sièges avant à commande manuelle comprennent :

Sièges



E174553

- A une barre pour faire reculer ou avancer le siège;
- B un levier pour régler la hauteur du siège;
- C un levier pour régler l'angle du dossier de siège.

SIÈGES À COMMANDE ÉLECTRIQUE (Selon l'équipement)

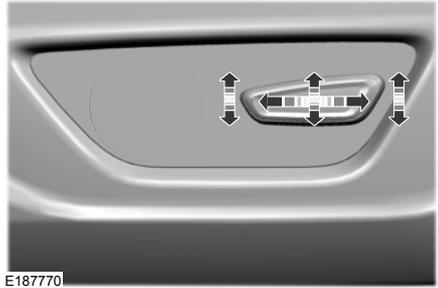
AVERTISSEMENTS



Ne réglez pas le siège ni le dossier du conducteur lorsque le véhicule roule.



Ne placez aucune charge ni objet derrière le dossier de siège avant de le replacer à sa position d'origine.

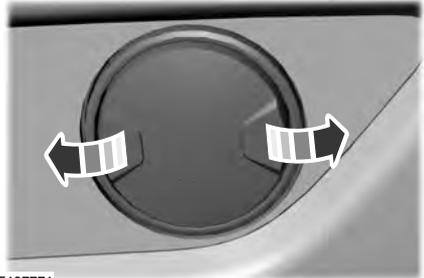


E187770

La commande de siège à réglage électrique est située sur le côté extérieur du siège. Déplacez la commande dans le sens des flèches pour élever ou abaisser le coussin de siège ou déplacer le siège vers l'avant, vers l'arrière, vers le haut ou vers le bas.

Support lombaire à réglage électrique (Selon l'équipement)

La commande du support lombaire à réglage électrique est située sur le côté du siège du conducteur.



E187771

Appuyez d'un côté de la commande pour augmenter la fermeté du support lombaire. Appuyez de l'autre côté de la commande pour diminuer la fermeté du support lombaire.

Sièges

FONCTION DE MÉMORISATION (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Avant de rappeler les réglages mémorisés pour le siège, assurez-vous qu'aucun obstacle n'est près du siège et que les occupants se trouvent à l'écart des pièces mobiles.



Ne rappelez pas les réglages mémorisés lorsque le véhicule roule.

Cette fonction enregistre et rappelle automatiquement la position du siège conducteur et des rétroviseurs électriques. La commande à réglage mémorisé est située sur la porte du conducteur.



E142554

Enregistrement d'une position pré réglée

1. Établissez le contact.
2. Réglez le siège et les rétroviseurs extérieurs à la position voulue.
3. Appuyez sur le bouton de pré réglage voulu jusqu'à ce que vous entendiez un unique signal sonore.

Vous pouvez mémoriser jusqu'à trois pré réglages de position mémorisée. Vous pouvez enregistrer une position mémorisée à tout moment.

Rappel d'une position pré réglée

Appuyez brièvement sur le bouton de pré réglage associé à la position de conduite voulue. Le siège et les rétroviseurs se déplacent à la position programmée correspondant à ce pré réglage.

Nota : Une position de mémoire pré réglée peut uniquement être rappelée lorsque le contact est coupé, ou lorsque la boîte de vitesses est en position de stationnement (P) ou de point mort (N) avec le contact établi.

Vous pouvez également rappeler une position mémorisée programmée comme suit :

- Pression sur le bouton de déverrouillage de votre clé à télécommande d'accès intelligent, si elle est synchronisée sur une position pré réglée.
- Déverrouillage de la poignée de porte intelligente du conducteur, en présence d'une clé à télécommande synchronisée.
- Saisie d'un code d'entrée personnel sur le clavier Securicode. Voir **Serrures** (page 63).

Nota : L'utilisation d'une clé à télécommande synchronisée pour rappeler votre position mémorisée alors que le contact est coupé aura pour effet de placer le siège en position d'entrée facile.

Nota : L'appui sur l'une des commandes de réglage de siège ou de rétroviseur (ou sur une touche de mémorisation) pendant un rappel de mémoire annule l'opération.

Le déplacement du siège s'interrompt lorsque le véhicule roule.

Sièges

Synchronisation d'une position de pré réglage avec votre télécommande ou votre clé à télécommande d'accès intelligent.

Votre véhicule peut enregistrer les positions mémorisées programmées sur trois télécommandes ou clés d'accès intelligent maximum.

1. Contact établi, déplacez les positions mémorisées sur les positions souhaitées.
2. Maintenez enfoncée la touche de pré réglage voulue pendant cinq secondes. Une tonalité retentit au bout de deux secondes environ. Maintenez la touche enfoncée jusqu'à la deuxième tonalité.
3. Dans un délai de trois secondes, appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande à synchroniser.

Pour désynchroniser une télécommande, suivre la même procédure – mais à l'opération 3, appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.

Nota : Si plus d'une télécommande ou clé d'accès intelligent synchronisée se trouve dans le rayon, la fonction de mémoire adoptera les réglages de la première clé enregistrée.

Fonction d'entrée et de sortie faciles

Si vous activez la fonction d'entrée et de sortie faciles, elle déplace automatiquement le siège du conducteur vers l'arrière de cinq centimètres (deux pouces) maximum lorsque vous coupez le contact.

Le siège du conducteur retourne à la position précédente lorsque vous établissez le contact.

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 94).

SIÈGES ARRIÈRE

AVERTISSEMENTS



Lors du rabattage du dossier de siège, prenez garde de ne pas vous coincer les doigts dans le mécanisme.



Assurez-vous que les sièges et les dossiers de sièges sont sécurisés et parfaitement verrouillés dans les dispositifs d'arrêt.

Accès aux sièges arrière



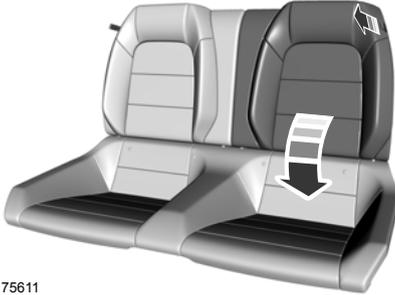
E207088

Utilisez le levier d'inclinaison du dossier du siège avant pour rabattre le dossier du siège afin de faciliter l'accès aux passagers arrière. Le levier est situé sur la partie supérieure arrière du siège avant. Le dossier a une mémoire et se verrouille automatiquement à la position d'origine.

Sièges

Banquette arrière de deuxième rangée rabattable en deux temps

(Selon l'équipement)



E175611

Pour abaisser le ou les dossiers :

1. Tirez la sangle pour déverrouiller le dossier.
2. Rabattez le dossier.

Redressement des dossiers de sièges en position verticale

Lorsque vous relevez le ou les dossiers, poussez la partie supérieure du dossier vers l'arrière et assurez-vous de l'entendre se verrouiller en place. Tirez sur le dossier pour vous assurer qu'il est verrouillé en position.

SIÈGES À RÉGULATION DE TEMPÉRATURE (Selon l'équipement)

Sièges chauffants

AVERTISSEMENT



Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, de consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre pathologie doivent utiliser le siège chauffant avec prudence. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (tel qu'une couverture ou un coussin), car le siège chauffant pourrait surchauffer.

Nota : *Respectez les consignes suivantes :*

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été renversé sur le siège. Laissez le siège sécher complètement.
- N'actionnez pas les sièges chauffants lorsque le moteur est arrêté. ceci pourrait décharger la batterie du véhicule.



E146322

Touchez le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Les réglages plus chauds sont indiqués par des témoins supplémentaires.

Sièges

Sièges refroidissants (Selon l'équipement)

Les sièges refroidissants ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne.



E146309

Pour utiliser les sièges refroidissants :

Appuyez sur le symbole de siège refroidissant pour accéder aux divers réglages de refroidissement et à la mise hors fonction. Les réglages plus froids sont indiqués par des témoins supplémentaires.

Si le régime du moteur chute sous les 350 tr/min et que les sièges refroidissants sont en fonction, ils se désactivent automatiquement. Vous devrez les réactiver.

Ouvre-porte de garage universel (Selon l'équipement)

Système de commande sans fil d'ouvre-porte de garage universel Homelink

AVERTISSEMENTS



Assurez-vous qu'aucun obstacle ne se trouve près de la porte de garage ou du dispositif de sécurité lorsque vous effectuez la programmation. Ne programmez pas le système lorsque le véhicule se trouve dans le garage.



N'utilisez pas le système avec un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni de la fonction d'arrêt et d'inversion de course tel que l'exigent les normes de sécurité fédérales américaines (ceci comprend tous les ouvre-portes de garage fabriqués avant le 1^{er} avril 1982). Un ouvre-porte de garage qui ne peut pas détecter la présence d'un objet pour ensuite s'arrêter et inverser sa course ne satisfait pas aux normes de sécurité fédérales américaines actuelles. L'utilisation d'un ouvre-porte de garage sans ces fonctions augmente le risque de blessures graves, voire mortelles.

Nota : Assurez-vous de conserver la télécommande d'origine afin de l'utiliser dans d'autres véhicules ou pour une programmation ultérieure du système.

Nota : Nous recommandons, au moment de la vente ou de la résiliation du bail de votre véhicule, d'effacer les fonctions programmées par mesure de sécurité. Voir **Effacement des codes des boutons de fonction** plus loin dans ce chapitre.

Nota : Vous pouvez programmer jusqu'à trois dispositifs. Si vous devez remplacer un des trois dispositifs déjà programmés, vous devez d'abord effacer les réglages actuels. Voir **Effacement des codes des boutons de fonction**



E188211

L'ouvre-porte de garage universel remplace la télécommande portative classique par un émetteur à trois boutons intégré au pare-soleil du conducteur.

Le système comprend deux composants principaux : un ouvre-porte de garage et une plate-forme pour activer à distance les dispositifs de votre domicile. Vous pouvez programmer les portes de garage, les portails d'entrée, les systèmes de sécurité, les serrures de porte d'entrée et l'éclairage domestique ou de bureau.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements sur le système en visitant le site Web www.homelink.com ou www.youtube.com/user/HomelinkGentex, ou en communiquant avec la ligne d'aide au numéro sans frais 1-800-355-3515.

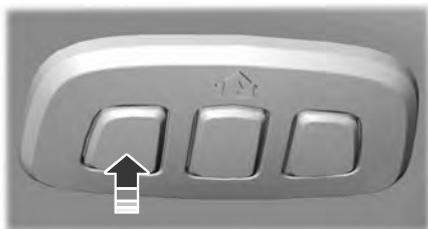
Programmation à bord

Ce processus permet de programmer le bouton de l'ouvre-porte de garage universel Homelink dans le véhicule au moyen de la télécommande portative.

Nota : La procédure de programmation ci-après suppose que vous allez effectuer une programmation HomeLink entièrement nouvelle. Si votre ouvre-porte de garage universel HomeLink a déjà été programmé, vous aurez peut-être besoin d'effacer la programmation de vos boutons HomeLink. Voir **Effacement des codes des boutons de fonction**.

Ouvre-porte de garage universel (selon l'équipement)

Nota : Insérez une pile neuve dans la télécommande portative. Cela accélère l'apprentissage et assure une transmission plus précise du signal radiofréquence.



E188212

1. Votre véhicule étant stationné hors du garage, établissez le **contact**, sans toutefois démarrer votre véhicule.
2. Appuyez brièvement sur le bouton de fonction que vous souhaitez programmer.
3. Tenez la télécommande portative de porte de garage à 2–8 cm (1–3 po) du bouton HomeLink que vous souhaitez programmer.
4. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande portative que vous désirez programmer tout en observant le témoin de l'ouvre-porte de garage universel HomeLink. Maintenez le bouton enfoncé jusqu'à ce que le témoin de l'ouvre-porte de garage universel HomeLink clignote rapidement ou reste allumé.

Nota : Vous devrez éventuellement utiliser une méthode différente si vous résidez au Canada ou si vous rencontrez des difficultés pour programmer votre ouvre-portail ou votre ouvre-porte de garage. Voir **Ouvre-portail / Programmation au Canada**.

5. Appuyez sur le bouton HomeLink programmé pendant deux secondes, puis relâchez-le. Vous devrez peut-être exécuter cette opération deux fois pour activer la porte. Si votre porte de garage ne fonctionne pas, observez le témoin d'ouvre-porte de garage universel HomeLink.

Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée. Votre dispositif devrait s'activer après un bref appui sur le bouton HomeLink.

Si le témoin clignote rapidement, maintenez le bouton HomeLink programmé enfoncé pendant deux secondes Répétez la séquence « appuyer/maintenir/relâcher » jusqu'à trois fois pour terminer le processus de programmation. Si votre dispositif ne fonctionne toujours pas, vous devez programmer votre ouvre-porte de garage. Voir **Programmation du moteur de votre ouvre-porte de garage**.

Pour programmer des boutons supplémentaires, répétez les étapes 1 à 4.

Pour plus de renseignements ou des commentaires sur le système, visitez le site Web www.homelink.com ou www.youtube.com/user/HomeLinkGentex, ou communiquez avec la ligne d'aide au numéro sans frais 1-800-355-3515.

Programmation du moteur de votre ouvre-porte de garage

Nota : Vous aurez peut-être besoin d'une échelle pour atteindre l'appareil et vous devrez peut-être retirer le couvercle ou la lentille de la lampe de votre ouvre-porte de garage.

Ouvre-porte de garage universel (Selon l'équipement)



E142659

1. Appuyez sur le bouton d'apprentissage du moteur de l'ouvre-porte de garage, puis effectuez les deux étapes suivantes dans les 30 secondes.
2. Retournez à votre véhicule.



E188212

3. Appuyez sur le bouton de fonction à programmer durant 2 secondes. Répétez cette opération. Pour certaines marques de portes de garage, vous devrez répéter cette séquence une troisième fois.

Ouvre-portail / Programmation au Canada

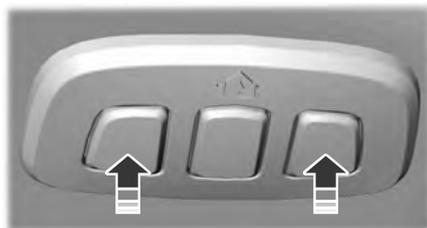
Les lois canadiennes sur les radiofréquences exigent que les signaux de la télécommande s'interrompent au bout de plusieurs secondes d'émission, ce qui peut être trop court pour permettre au système HomeLink de détecter le signal durant la programmation. Tout comme cette loi canadienne, certains dispositifs d'ouverture de portail américains sont conçus pour s'arrêter de la même manière.

Nota : Si vous programmez un ouvre-porte de garage ou un ouvre-portail, il est recommandé de débrancher le dispositif pendant la procédure de « mise en fonction et hors fonction » pour éviter qu'il ne surchauffe.

1. Appuyez brièvement, **toutes les deux secondes**, sur le bouton de votre télécommande jusqu'à ce que le témoin HomeLink se mette à clignoter rapidement ou reste allumé.
2. Relâchez le bouton de la télécommande.
3. Poursuivez la programmation du système HomeLink. Voir **Programmation à bord, Étape 4.**

Effacement des codes des boutons de fonction

Nota : Vous ne pouvez pas effacer la programmation de boutons individuels.



E188213

1. Appuyez simultanément sur les deux boutons de fonction extérieurs pendant approximativement 10 secondes jusqu'à ce que le témoin au-dessus des boutons clignote rapidement.
2. Relâchez les boutons lorsque le témoin clignote. Vous avez effacé les codes de tous les boutons.

Ouvre-porte de garage universel (selon l'équipement)

Reprogrammation d'un seul bouton

Suivez les étapes ci-dessous pour programmer un dispositif sur un bouton déjà programmé :

1. Appuyez de manière prolongée sur le bouton voulu. NE relâchez PAS le bouton.
2. Le témoin commence à clignoter après 20 secondes. Sans relâcher le bouton, suivez l'étape 1 de la section Programmation.

Pour plus de renseignements ou des commentaires sur le système, visitez le site Web www.homelink.com ou www.youtube.com/user/HomeLinkGentex, ou communiquez avec la ligne d'aide au numéro sans frais 1-800-355-3515.

Conformité à la réglementation de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Nota : *Tout changement apporté à votre dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit d'utilisation.*

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies par la FCC pour un environnement non contrôlé. L'utilisateur final doit observer les instructions d'utilisation spécifiques pour respecter les normes d'exposition aux

radiofréquences. Cette télécommande doit se trouver à au moins 20 cm (8 po) de l'utilisateur et ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou télécommande.

Le terme « IC » : avant le numéro de certification/enregistrement signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Prises de courant auxiliaires

Prise de courant 12 V c.c.

AVERTISSEMENT



Ne branchez pas d'accessoires électriques en option dans la prise de l'allume-cigare (selon l'équipement). Toute utilisation inappropriée de l'allume-cigare peut provoquer des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie et causer un incendie ou des blessures graves.

Faites fonctionner le moteur lorsque la prise de courant est utilisée à sa pleine capacité. Pour empêcher la batterie de se décharger accidentellement :

- n'utilisez pas la prise de courant plus qu'il ne le faut lorsque le moteur n'est pas en marche;
- ne laissez pas d'appareils branchés pendant de longues périodes lorsque le contact est coupé.

Nota : *La batterie se déchargera si la prise est utilisée sans que le moteur ne tourne. Il peut ne pas y avoir suffisamment de courant pour redémarrer le moteur.*

Nota : *N'insérez pas d'objets autre qu'une fiche d'alimentation des accessoires dans la prise de courant, car cela endommagera la prise et grillera le fusible.*

Nota : *N'y suspendez ni accessoire ni support d'accessoire.*

Nota : *Ne dépassez pas la capacité de la prise de courant du véhicule, de 12 volts c.c. ou 180 watts, faute de quoi un fusible pourrait griller.*

Nota : *Laissez toujours fermé le couvercle de la prise de courant lorsque la prise est inutilisée.*

Emplacements

Des prises de courant peuvent être situées aux endroits suivants :

- sur la planche de bord;
- dans le compartiment de rangement de la console centrale.

Espaces de rangement

CONSOLE CENTRALE

Choisissez avec soin les objets que vous placez dans le porte-gobelet car ils peuvent être projetés lors d'un freinage brutal, d'une accélération ou d'une collision. Des boissons chaudes peuvent se renverser, par exemple.

La console comprend :

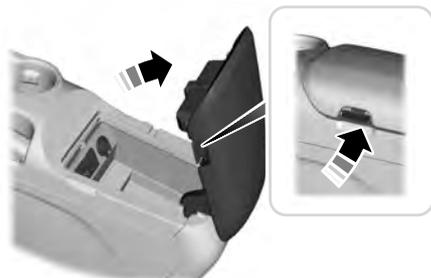
- Porte-gobelet.
- Bac de rangement.



E209039

Soulevez le loquet pour ouvrir le bac de rangement et utiliser les éléments suivants :

- Prise de courant auxiliaire.
- Prise d'entrée audio auxiliaire.
- Port USB.
- Centrale multimédia.



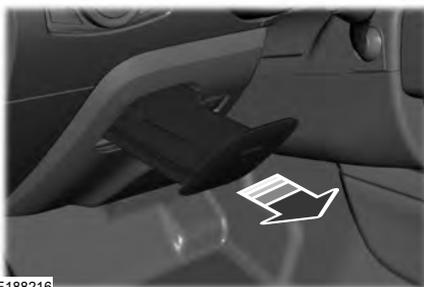
E175706

Verrouillage du vide-poches (selon l'équipement)

Le vide-poches se verrouille lors du verrouillage électronique des portes. Le vide-poches se déverrouille lorsque la porte conducteur est déverrouillée à l'aide de la télécommande.

Nota : Vous ne pouvez pas verrouiller le vide-poches lorsque le véhicule roule.

PORTE-VERRES



E188216

Appuyez près du centre du volet pour l'ouvrir. Tirez sur le plateau.

Démarrage et arrêt du moteur

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENTS



Un ralenti prolongé à régime élevé peut produire des températures très élevées dans le moteur et le système d'échappement, ce qui crée des risques d'incendie ou d'autres dommages.



Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.



Ne démarrez jamais le moteur dans un garage fermé ou un autre endroit clos. Les gaz d'échappement peuvent être toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le moteur.



Si vous détectez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Si vous débranchez la batterie, votre véhicule pourrait se comporter inhabituellement durant environ 8 km (5 mi) après le rebranchement. Le système de gestion du moteur doit s'harmoniser de nouveau avec le moteur. Vous pouvez ignorer les comportements inhabituels durant cette période.

Le système de commande du groupe motopropulseur respecte toutes les normes canadiennes relatives aux appareils causant de l'interférence qui réglementent les champs électriques ou les bruits radioélectriques.

Lorsque vous démarrez le moteur, n'appuyez pas sur l'accélérateur avant ou pendant le démarrage. Utilisez l'accélérateur seulement lorsque le démarrage du moteur s'avère difficile.

DÉMARRAGE SANS CLÉ

Nota : Le système de démarrage sans clé pourrait ne pas fonctionner si la clé se trouve près d'objets métalliques ou d'appareils électroniques comme des téléphones cellulaires.

Nota : Une clé valide doit se trouver dans le véhicule pour établir le contact et démarrer le moteur.

Modes d'allumage



E146431

Le système de démarrage sans clé comporte trois modes :

Arrêt : contact coupé.

- Sans enfoncer la pédale de frein, appuyez brièvement sur le bouton une fois que l'allumage est en mode contact ou lorsque le moteur tourne mais que le véhicule ne se déplace pas.

Contact : tous les circuits électriques sont fonctionnels et les témoins et indicateurs s'allument.

- Appuyez brièvement sur le bouton une fois sans enfoncer la pédale de frein.

Démarrage : permet de faire démarrer le moteur.

Démarrage et arrêt du moteur

- Appuyez sur la pédale de frein (boîte de vitesses automatique) ou sur la pédale de débrayage (boîte de vitesses manuelle), puis enfoncez la touche (peu importe la durée). Un témoin sur la touche s'allume lorsque le contact est établi et lorsque le moteur démarre.

DISPOSITIF DE VERROUILLAGE DE LA DIRECTION (Selon l'équipement)

Le volant se bloque automatiquement lorsque vous quittez le véhicule en emmenant la clé d'accès intelligent avec vous. Le volant se débloque automatiquement lorsque vous pénétrez dans le véhicule avec une clé d'accès intelligent.

Nota : Si le volant ne se débloque pas complètement, vous devrez peut-être le tourner vers la gauche ou la droite. Cela peut se produire dans certaines situations, en cas de stationnement sur une pente prononcée par exemple.

DÉMARRAGE D'UN MOTEUR À ESSENCE

Après le démarrage, le régime de ralenti est plus élevé pour réchauffer plus rapidement le moteur. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Nota : Vous pouvez lancer le moteur durant 60 secondes au total (sans que le moteur ne démarre) avant que le système de démarrage passe temporairement hors fonction. Les 60 secondes ne sont pas nécessairement consécutives. Par exemple, si vous lancez le moteur trois fois pendant 20 secondes à chaque fois, sans que le moteur ne démarre, vous atteignez la limite de 60 secondes. Un message apparaît sur l'écran d'information indiquant que vous avez dépassé la période de lancement du moteur. Vous ne pouvez plus essayer de démarrer le moteur pendant au moins 15 minutes. Après 15 minutes, vous êtes limité à une période de lancement du moteur de 15 secondes. Vous devrez attendre 60 minutes avant de pouvoir lancer à nouveau le moteur pendant 60 secondes.

Avant le démarrage, vérifiez ce qui suit :

- Assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité.
- assurez-vous que les phares et tous les accessoires électriques sont hors fonction;
- assurez-vous que le frein de stationnement est serré;
- placez le levier de vitesse en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou au point mort (boîte de vitesses manuelle).

Nota : N'enfoncez pas la pédale d'accélérateur.

Nota : Votre clé d'accès intelligent (IA) doit se trouver dans le véhicule afin de sortir la boîte de vitesses de la position de stationnement (P).

- Enfoncez complètement la pédale de frein.
- Appuyez sur le bouton.

Le système ne fonctionne pas si :

- les fréquences de la clé sont brouillées;
- la pile de la clé est à plat.

Démarrage et arrêt du moteur

Si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur, procédez comme suit :



E174956

1. Retirez le revêtement en caoutchouc (A) dans le porte-gobelet.
2. Placez la télécommande dans la fente de secours (B), boutons dirigés vers le haut et anneau porte-clés vers l'avant du véhicule.
3. Avec la clé dans cette position, enfoncez la pédale de frein (boîte de vitesses automatique) ou la pédale de débrayage (boîte de vitesses manuelle) puis le bouton poussoir de démarrage pour établir le contact et faire démarrer le moteur.

Redémarrage rapide

La fonction de redémarrage rapide permet de redémarrer le moteur dans les 20 secondes suivant son arrêt même si aucune clé valide ne se trouve à proximité.

Dans les 20 secondes suivant l'arrêt du moteur, enfoncez la pédale de frein (boîte de vitesses automatique) ou la pédale de débrayage (boîte de vitesses manuelle) et appuyez sur le bouton. Une fois le délai de 20 secondes écoulé, vous ne pourrez plus faire démarrer le moteur sans la présence d'une clé dans le véhicule.

Lorsque le moteur a démarré, il reste en marche jusqu'à ce que vous appuyiez de nouveau sur le bouton, même si aucune clé valide n'a été détectée. Chaque fois qu'une porte est ouverte puis refermée alors que le moteur est en marche, le système recherche une clé valide. Vous ne pouvez pas redémarrer le moteur si le système ne détecte aucune clé valide dans les 20 secondes.

Démarrage impossible

Si le moteur refuse de démarrer après trois tentatives, attendez 10 secondes et suivez la procédure ci-après :

1. Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique, enfoncez complètement la pédale de frein. Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, enfoncez complètement la pédale de débrayage et serrez le frein à main.
2. Placez le levier de vitesse en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou au point mort (boîte de vitesses manuelle).
3. Enfoncez complètement la pédale d'accélérateur et maintenez-la dans cette position.
4. Démarrez le moteur.

Arrêt automatique du moteur

Votre véhicule est équipé d'un dispositif qui arrête automatiquement le moteur s'il a tourné au ralenti pendant une longue période. Le contact est également coupé pour éviter de décharger la batterie. L'écran d'information affiche un compte à rebours de 30 secondes avant l'arrêt du moteur. Si vous n'intervenez pas dans les 30 secondes, le moteur s'arrête. L'écran d'information affiche un autre message vous signalant que le moteur a été arrêté pour économiser le carburant. Démarrez votre véhicule normalement.

Démarrage et arrêt du moteur

Désactivation de l'arrêt automatique du moteur

Nota : Vous ne pouvez pas désactiver de façon permanente la fonction d'arrêt automatique du moteur. Lorsque vous désactivez la fonction temporairement, elle se réactive au prochain cycle d'allumage.

Vous pouvez neutraliser l'arrêt du moteur ou remettre à zéro la minuterie à tout moment pendant le compte à rebours de 30 secondes de la façon suivante :

- Vous pouvez remettre la minuterie à zéro en actionnant une commande (par exemple en appuyant sur la pédale de frein ou d'accélérateur).
- Vous pouvez désactiver temporairement la fonction d'arrêt automatique à tout moment lorsque le contact est établi (pour le cycle d'allumage actuel seulement). Pour ce faire, utilisez l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 94).
- Pendant le compte à rebours qui précède l'arrêt du moteur, le système vous invite à sélectionner les options OK (accepter) ou RESET (réinitialiser) (selon le type d'écran d'information de votre véhicule) pour désactiver temporairement cette fonction (pour le cycle d'allumage actuel seulement).

Arrêt du moteur lorsque votre véhicule est à l'arrêt

1. Placez le levier de vitesse en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou au point mort (boîte de vitesses manuelle).
2. Appuyez une fois sur le bouton.
3. Serrez le frein de stationnement.

Nota : Cela coupe le contact et met hors tension tous les circuits électriques, les voyants et les témoins.

Nota : Si le moteur tourne au ralenti durant 30 minutes, le contact et le moteur sont automatiquement coupés.

Arrêt du moteur lorsque votre véhicule se déplace

AVERTISSEMENT



Si vous coupez le moteur lorsque le véhicule n'est pas complètement arrêté, l'assistance du freinage et de la direction cesse de fonctionner. La direction ne se verrouille pas mais un effort supérieur devient nécessaire. Lorsque le contact est coupé, certains circuits électriques, notamment ceux des sacs gonflables et des témoins et indicateurs, peuvent également être hors tension. Si le contact a été coupé accidentellement, vous pouvez passer en position de point mort (N) et redémarrer le moteur.

1. Placez le levier sélecteur en position point mort (N) et utilisez les freins pour immobiliser le véhicule.
2. Une fois le véhicule immobilisé, placez le levier de vitesse en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou au point mort (boîte de vitesses manuelle).
3. Appuyez sur le bouton et maintenez-le enfoncé pendant une seconde, ou appuyez sur le bouton trois fois en deux secondes.
4. Serrez le frein de stationnement.

Démarrage et arrêt du moteur

Précautions contre les gaz d'échappement

AVERTISSEMENT



Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous détectez des vapeurs d'échappement. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone. Prenez les mesures nécessaires pour éviter d'en subir les effets nocifs.

Information importante concernant la ventilation

Si vous arrêtez le véhicule et laissez tourner le moteur au ralenti durant une longue période, nous vous recommandons de prendre l'une des mesures suivantes :

- ouvrez les fenêtres d'au moins 2,5 cm (1 po);
- réglez votre système de chauffage et de climatisation sur « air extérieur ».

CHAUFFE-MOTEUR (Selon

l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Le non-respect des directives concernant le chauffe-moteur peut provoquer des dommages matériels ou des blessures graves.



Ne branchez jamais votre chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou à l'aide d'un adaptateur bipolaire. Cela pourrait provoquer un choc électrique.

AVERTISSEMENTS



Ne fermez pas complètement le capot et ne le laissez pas retomber sous son propre poids lorsque le chauffe-moteur est en cours d'utilisation. Cela pourrait endommager le câble d'alimentation et provoquer un court-circuit à l'origine d'un incendie, de blessures ou de dommages matériels.

Nota : *Un chauffe-moteur s'avère plus efficace lorsque la température extérieure est inférieure à -18 °C (0 °F).*

Le chauffe-moteur facilite le démarrage en réchauffant le liquide de refroidissement du moteur. Le système de chauffage-climatisation devient ainsi efficace plus rapidement. L'ensemble comprend un élément chauffant (dans le bloc-moteur) et un faisceau de câblage. Vous pouvez brancher le système sur une source électrique de 120 volts c.a. mise à la terre.

Nous vous recommandons de respecter les mesures suivantes pour utiliser correctement le chauffe-moteur en toute sécurité :

- Servez-vous d'une rallonge électrique de calibre 16 certifiée par l'Underwriter's Laboratory (UL) ou l'Association canadienne de normalisation (CSA). Cette rallonge électrique doit être conçue pour être utilisée à l'extérieur et par temps froid, puis porter la mention Approuvée pour usage extérieur. Ne vous servez pas d'une rallonge électrique conçue pour l'intérieur à l'extérieur. Cela pourrait causer un choc électrique ou présenter un risque d'incendie.
- Choisissez une rallonge aussi courte que possible.
- N'utilisez pas de rallonges multiples.

Démarrage et arrêt du moteur

- Assurez-vous, lorsque la rallonge est en fonction, que le point de branchement entre la rallonge et le chauffe-moteur est dégagé et exempt d'eau. Cela pourrait causer un choc électrique ou un risque d'incendie.
- Assurez-vous que votre véhicule est stationné dans un endroit propre qui ne comporte aucune matière combustible.
- Assurez-vous que le chauffe-moteur, le cordon du chauffe-moteur et la rallonge sont fermement branchés.
- Lorsque le système a été en fonction depuis plus de 30 minutes, vérifiez si les points de branchement sont chauds.
- Veillez à débrancher et à ranger correctement le système avant de démarrer et conduire votre véhicule. Lorsque le chauffe-moteur est inutilisé, assurez-vous que le capuchon protecteur protège les prises du cordon du chauffe-moteur.
- Assurez-vous de faire vérifier le fonctionnement du chauffe-moteur avant l'hiver.

Utilisation du chauffe-moteur

Assurez-vous que la prise est propre et sèche avant l'utilisation. Nettoyez-la au besoin avec un chiffon sec.

Le chauffe-moteur consomme de 0,4 à 1 kilowatt-heure d'électricité par heure d'utilisation. Le chauffe-moteur n'est pas doté d'un thermostat. Il atteint sa température maximale après environ trois heures de fonctionnement. Faire fonctionner le chauffe-moteur pendant plus de trois heures n'améliore pas le rendement du système et gaspille inutilement de l'électricité.

Carburant et remplissage

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS



Ne remplissez pas trop le réservoir. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.



Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de l'orifice de remplissage de carburant, ne procédez pas au ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.



Les carburants peuvent causer des blessures graves ou voire mortelles s'ils sont mal utilisés ou manipulés sans prendre les précautions nécessaires.



L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique. Cette dernière peut provoquer un incendie si vous remplissez un contenant qui n'est pas mis à la masse.



Le carburant peut contenir du benzène, lequel est un produit cancérigène.



Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et tenez éloignée du goulot de remplissage du réservoir de carburant toute source possible d'étincelles ou de flammes. Ne fumez pas et n'utilisez pas un téléphone cellulaire pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.

Respectez les consignes suivantes lors de la manipulation de carburant automobile :

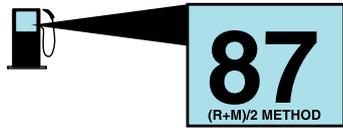
- Ne fumez pas et évitez les flammes et les étincelles au moment de faire le plein.
- Coupez toujours le contact avant de faire le plein.
- L'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves ou mortels. Les carburants comme l'essence sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes. En cas d'ingestion, consultez un médecin dès que possible, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents. Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester.
- Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. Cela peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des malaises graves et des lésions permanentes.
- Faites attention à ne pas recevoir de carburant dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans les yeux, retirez vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous encourez des risques de lésions permanentes.

Carburant et remplissage

- Les carburants peuvent également être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur la peau ou sur les vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez dès que possible à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. Le contact répété ou prolongé du carburant ou de ses vapeurs avec la peau peut provoquer des irritations.
- Les personnes qui suivent un traitement antialcoolique, avec des médicaments comme « Antabuse » ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs d'essence peut provoquer des effets secondaires, des lésions graves ou des maladies. En cas de contact de l'essence avec la peau, rincez immédiatement et abondamment la zone affectée à l'eau savonneuse. En cas d'effets indésirables, consultez immédiatement un médecin.
- de carburant contenant l'additif rehausseur d'octane, méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse;
- de carburant au plomb (l'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi).

Nota : L'utilisation de types de carburant autres que ceux recommandés peut endommager le groupe motopropulseur, nuire au bon fonctionnement du système antipollution ou nuire aux performances du véhicule. Tout dommage au véhicule causé par l'utilisation d'un carburant non recommandé ne sera pas couvert par la garantie.

Indice d'octane recommandé



E161513

Ne vous inquiétez pas si le moteur produit de légers cognements occasionnels. Toutefois, si le moteur émet un fort cognement dans la plupart des conditions de conduite alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, consultez votre concessionnaire autorisé afin de prévenir des dégâts au moteur.

Moteurs 2,3 L EcoBoost et 5 L V8

L'essence « ordinaire » sans plomb avec un indice d'octane (R+M)/2 de 87 est recommandée. Certaines stations-service offrent des carburants dits ordinaires avec un indice d'octane inférieur à 87, surtout dans les régions situées en altitude. Nous déconseillons l'utilisation de carburants avec un indice d'octane inférieur à 87.

QUALITÉ DU CARBURANT

Choix du carburant approprié

Utilisez uniquement du carburant SANS PLOMB ou du carburant SANS PLOMB mélangé avec un maximum de 15 % d'éthanol dans votre véhicule à essence. Les véhicules à carburant modulable sont dotés d'un bouchon de remplissage de couleur jaune ou leur goulotte de remplissage du réservoir se caractérise par un logement ou un insert de couleur jaune.

N'utilisez pas :

- de carburant contenant plus de 15 % d'éthanol ou du carburant E-85;
- de carburant contenant du méthanol;
- de carburant contenant des additifs à base de métal, y compris les composés à base de manganèse;

Carburant et remplissage

En vue d'améliorer les performances, nous vous recommandons l'utilisation de supercarburant pour service dur, comme le remorquage.

Moteurs 3,7 L V6

L'essence « ordinaire » sans plomb avec un indice d'octane (R+M)/2 de 87 est recommandée. Certaines stations-service offrent des carburants dits ordinaires avec un indice d'octane inférieur à 87, surtout dans les régions situées en altitude. Nous déconseillons l'utilisation de carburants avec un indice d'octane inférieur à 87.

EMPLACEMENT DE L'ENTONNOIR DE REMPLISSAGE DE RÉSERVOIR DE CARBURANT

L'entonnoir de remplissage est situé dans le plateau de rangement de la roue de secours.

PANNE DE CARBURANT

Évitez de tomber en panne sèche car cela peut provoquer des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

En cas de panne sèche :

- Ajoutez un minimum de 5 L (1,3 gal) de carburant pour redémarrer le moteur. Si votre véhicule tombe en panne sèche et se trouve sur une pente raide, davantage de carburant peut être nécessaire.
- Après le ravitaillement, vous devez peut-être établir puis couper le contact plusieurs fois afin de permettre au circuit d'alimentation de pomper le carburant du réservoir au moteur. Au redémarrage, la durée de lancement est légèrement supérieure à la normale.

Remplissage d'un bidon de carburant

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique, qui pourrait produire une étincelle, lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- Utilisez uniquement des bidons de carburant approuvés pour transvaser du carburant dans votre véhicule. Posez le bidon par terre pour le remplir.
- Ne remplissez pas le bidon de carburant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement).
- Lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant.
- N'utilisez pas d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet de distribution d'essence en position de remplissage.

Ajout de carburant au moyen d'un bidon de carburant

AVERTISSEMENTS



N'insérez pas le flexible d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans le goulot de remplissage du circuit d'alimentation. Vous pourriez endommager le goulot de remplissage du circuit d'alimentation ou son joint, et répandre du carburant sur le sol.



Ne tentez pas de forcer l'ouverture du système de remplissage sans bouchon en faisant levier ou en poussant à l'aide d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le système et le joint de l'orifice et causer de graves blessures.

Carburant et remplissage

AVERTISSEMENTS



Ne mettez pas au rebut du carburant dans les déchets ménagers ou dans les canalisations publiques.

Déposez-les dans un centre de traitement des déchets autorisé.

Utilisez l'entonnoir en plastique fourni avec votre véhicule si vous devez remplir le réservoir de carburant au moyen d'un bidon de carburant. Voir **Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant** (page 145).

Nota : *N'utilisez pas d'entonnoirs du commerce car ils ne sont pas conçus pour un système de remplissage sans bouchon et ils pourraient l'endommager.*

Pour ravitailler le véhicule à partir d'un bidon de carburant, procédez comme suit :

1. Ouvrez complètement la trappe du réservoir de carburant jusqu'à ce qu'elle s'enclenche.
2. Insérez l'entonnoir en plastique dans l'orifice du goulot de remplissage de réservoir de carburant.



E157452

3. Ajoutez du carburant dans votre véhicule au moyen du bidon de carburant.

4. Retirez l'entonnoir en plastique de l'orifice du goulot de remplissage du réservoir.
5. Fermez complètement la trappe du réservoir de carburant.
6. Nettoyez l'entonnoir en plastique et replacez-le dans votre véhicule ou mettez-le au rebut comme il se doit.

Nota : *Si vous préférez vous débarrasser de l'entonnoir, vous pouvez vous en procurer d'autres auprès d'un concessionnaire autorisé.*

RAVITAILLEMENT

AVERTISSEMENTS



Lorsque vous procédez au ravitaillement, arrêtez toujours le moteur et n'approchez aucune

source possible d'étincelles ou de flammes du goulot de remplissage du réservoir de carburant. Ne fumez pas et n'utilisez pas de téléphone cellulaire pendant que vous procédez au ravitaillement. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.



Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant, ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.



Laissez le pistolet de distribution d'essence complètement enfoncé lors du ravitaillement.



Ne remplissez pas excessivement le réservoir de carburant. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.

Carburant et remplissage

AVERTISSEMENTS



Arrêtez le ravitaillement après la première coupure automatique du pistolet de distribution d'essence. En cas de non-respect de cette directive, la chambre d'expansion du réservoir de carburant sera remplie, ce qui pourrait entraîner un débordement du carburant.

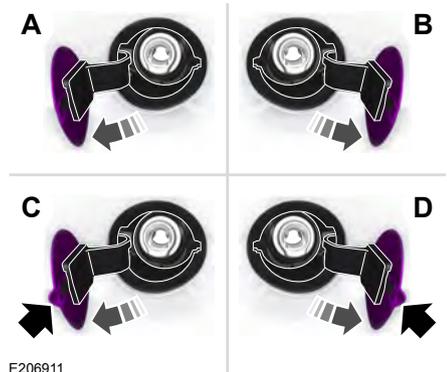


Patiencez au moins 10 secondes avant de retirer le pistolet de distribution d'essence pour permettre au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir.



Ne tentez pas de forcer l'ouverture du système de remplissage sans bouchon en faisant levier ou en poussant à l'aide d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le système et le joint de l'orifice et causer de graves blessures.

Nota : *Votre véhicule ne comporte pas de bouchon de remplissage de réservoir de carburant.*

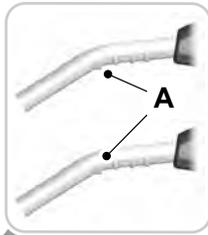


E206911

- A Côté gauche. Pour ouvrir la trappe de carburant, appuyez brièvement au centre de son bord arrière.
- B Côté droit. Pour ouvrir la trappe de carburant, appuyez brièvement au centre de son bord arrière.
- C Côté gauche. Tirez sur l'arrière de la trappe du réservoir de carburant pour l'ouvrir.
- D Côté droit. Tirez sur l'arrière de la trappe du réservoir de carburant pour l'ouvrir.

1. Ouvrez complètement la trappe du réservoir de carburant jusqu'à ce qu'elle s'enclenche.

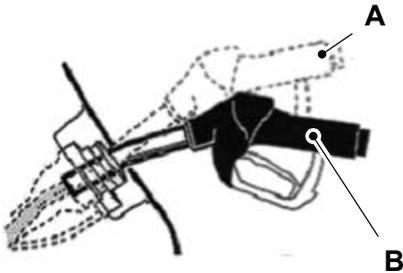
Carburant et remplissage



E139202

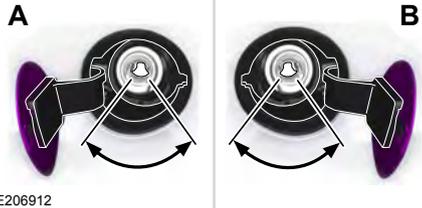
Nota : Lorsque vous insérez un pistolet de distribution d'essence de taille correcte, un inhibiteur à ressort s'ouvre.

2. Insérez le pistolet de distribution d'essence jusqu'au premier cran sur le pistolet A. Maintenez-le en appui sur le couvercle de l'ouverture du goulot de remplissage de réservoir de carburant.



E139203

3. Maintenez le pistolet de distribution d'essence en position B pendant le ravitaillement. Le fait de maintenir le pistolet de distribution d'essence en position A peut affecter le débit du carburant et fermer le pistolet avant que le réservoir de carburant soit plein.



E206912

4. Actionnez le pistolet de distribution d'essence dans la zone indiquée.



E119081

5. Soulevez légèrement le pistolet de distribution d'essence, puis retirez-le lentement.
6. Fermez complètement la trappe du réservoir de carburant.

Nota : Ne tentez pas de démarrer le moteur si vous avez rempli le réservoir avec le mauvais carburant. L'utilisation du mauvais carburant peut entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.

Carburant et remplissage

Avertissements du système (Selon l'équipement)

Si l'orifice de remplissage ne se ferme pas totalement, un message d'avertissement s'affiche à l'écran d'information.

1. Arrêtez le véhicule dès que vous pouvez le faire sans danger et placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) ou de point mort (N).
2. Serrez le frein de stationnement et coupez le contact.
3. Ouvrez complètement la trappe du réservoir de carburant jusqu'à ce qu'elle s'enclenche.
4. Inspectez l'orifice de remplissage et ses environs à la recherche de toute pièce ou débris pouvant gêner son mouvement.
5. Insérez le pistolet de distribution ou l'entonnoir de remplissage fourni avec votre véhicule dans l'orifice de la goulotte de remplissage de réservoir de carburant. Cette opération devrait déloger tout débris qui empêcherait l'orifice de remplissage de se fermer complètement.

Nota : *Si cette opération corrige le problème, le message pourrait ne pas s'effacer immédiatement. Si le message reste présent ou si le témoin d'entretien recommandé s'affiche à l'écran d'information, faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.*

CONSOMMATION DE CARBURANT

La contenance publiée correspond à la contenance indiquée et à la réserve à vide combinées. La contenance indiquée correspond à la différence entre la quantité de carburant dans le réservoir et l'indication de réservoir vide de la jauge.

Voir **Capacités et spécifications** (page 309).

Nota : *Le volume de carburant de la réserve à vide varie et vous ne devez pas vous y fier pour prolonger l'autonomie.*

Nota : *Lors du ravitaillement après l'indication de réservoir vide de la jauge, il se peut que la quantité de carburant ajoutée pour faire le plein ne corresponde pas à la contenance totale prévue, car du carburant pourrait encore être présent dans la réserve à vide.*

Remplissage du réservoir de carburant

Pour obtenir des résultats fiables lors du ravitaillement :

- coupez toujours le contact avant de procéder au ravitaillement. Si vous laissez le moteur en marche, vous obtiendrez une mesure imprécise;
- remplissez le réservoir au même débit de remplissage (lent, moyen ou rapide) chaque fois que vous faites le plein;
- limitez à deux le nombre de déclenchements automatiques du pistolet lors du remplissage.

Les résultats sont plus précis si vous êtes constant dans votre manière de faire le plein.

Calcul de la consommation de carburant

Ne mesurez pas la consommation de carburant au cours des premiers 1 600 km (1 000 mi) de conduite du véhicule (il s'agit de la période de rodage de votre véhicule). Vous obtiendrez des résultats plus précis après 3 200 km (2 000 mi) à 4 800 km (3 000 mi). De plus, les dépenses en carburant, la fréquence des pleins et les lectures de la jauge de carburant ne permettent pas de mesurer précisément la consommation.

Carburant et remplissage

1. Remplissez complètement le réservoir de carburant et notez le kilométrage initial au compteur kilométrique.
2. Chaque fois que vous faites le plein, notez la quantité de carburant ajoutée dans le réservoir.
3. Après avoir fait le plein au moins trois fois, remplissez le réservoir de carburant et notez le kilométrage actuel.
4. Soustrayez le kilométrage initial au kilométrage actuel.
5. Pour calculer la consommation en L/100 km (litres aux 100 kilomètres), multipliez le nombre de litres consommés par 100, puis divisez par le nombre de kilomètres parcourus. Pour calculer la consommation en mi/gallon (miles au gallon), divisez le nombre de miles parcourus par le nombre de gallons consommés.

Tenez un registre de votre kilométrage et de vos achats de carburant pendant au moins un mois, en notant le type de conduite (en ville ou sur autoroute). Vous obtiendrez ainsi une estimation plus précise de la consommation de carburant de votre véhicule dans les conditions de conduite courantes. De plus, la tenue d'un registre durant l'été et durant l'hiver vous donnera une idée de l'effet de la température sur la consommation.

Conditions de conduite

- L'économie de carburant est réduite si le véhicule est lourdement chargé.
- Transporter des charges superflues dans votre véhicule peut augmenter la consommation de carburant.
- La pose de certains accessoires sur le véhicule (pare-insectes, arceaux de sécurité ou bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis, etc.) peut augmenter la consommation.
- L'utilisation d'un carburant mélangé à de l'alcool peut augmenter la consommation.
- La consommation de carburant peut augmenter à basse température.
- La consommation de carburant peut augmenter lors des courts trajets.
- Votre consommation de carburant sera plus faible si vous roulez sur route plate que sur route vallonnée.

SYSTÈME ANTIPOLLUTION

AVERTISSEMENTS



Ne stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.



Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un catalyseur qui permettent d'assurer la conformité de votre véhicule aux normes antipollution en vigueur.

Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- N'utilisez que le type de carburant préconisé.
- Évitez de tomber en panne sèche.

Carburant et remplissage

- Ne coupez pas le contact pendant que le véhicule roule, surtout si vous roulez à haute vitesse.
- Faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le Calendrier d'entretien périodique.

Les entretiens périodiques indiqués dans le calendrier d'entretien sont essentiels pour assurer la longévité et le bon fonctionnement de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Si vous utilisez des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft ou homologuées par Ford pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en termes de performance et de durabilité.

L'illumination du témoin d'anomalie du moteur, du témoin du circuit de charge ou du témoin de température du moteur ou des fuites de liquides, des odeurs insolites, de la fumée ou une perte de puissance du moteur peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.

Un système d'échappement défectueux ou endommagé peut laisser pénétrer des gaz d'échappement dans le véhicule. Faites inspecter et réparer immédiatement un système d'échappement défectueux ou endommagé.

N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc de véhicules d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette précise aussi la cylindrée du moteur.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter votre Livret de garantie.

Système de diagnostic embarqué (OBD-II)

Votre véhicule est équipé d'un ordinateur connu sous le nom de système d'autodiagnostic embarqué (OBD-II) qui surveille les dispositifs antipollution du moteur. Ce système protège l'environnement en veillant à ce que les dispositifs antipollution de votre véhicule fonctionnent toujours conformément aux normes gouvernementales. Le système OBD-II de diagnostic embarqué aide également le technicien à réparer correctement votre véhicule.



Lorsque le témoin d'anomalie du moteur s'allume, le circuit d'autodiagnostic OBD-II a détecté une anomalie. Le témoin d'anomalie du moteur peut s'allumer en cas d'anomalie intermittente. Par exemple :

1. Votre véhicule tombe en panne sèche — le moteur peut produire des ratés ou tourner irrégulièrement.
2. Le carburant est de piètre qualité ou contient de l'eau — le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement.
3. L'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Voir **Ravitaillement** (page 146).
4. Conduite en eau profonde — de l'eau s'est peut-être infiltrée dans le circuit électrique.

Vous pouvez corriger ces anomalies intermittentes en faisant le plein de carburant de bonne qualité, en fermant correctement l'orifice de remplissage du réservoir de carburant ou en laissant sécher le circuit électrique. Après trois cycles de

Carburant et remplissage

conduite en l'absence de ces anomalies ou d'autres anomalies intermittentes, le témoin d'anomalie du moteur devrait demeurer éteint au démarrage suivant du moteur. Un cycle de conduite consiste en un démarrage à froid, suivi d'un trajet combiné en ville et sur autoroute. Aucune intervention supplémentaire n'est nécessaire.

Si le témoin d'anomalie du moteur reste allumé, faites réparer votre véhicule dès que possible. Bien que certaines anomalies détectées par le système OBD-II puissent ne pas présenter de symptômes visibles, si vous continuez de conduire alors que le témoin d'anomalie du moteur est allumé, ceci peut causer une augmentation des émissions et de la consommation de carburant, un fonctionnement irrégulier du moteur et des à-coups de la boîte de vitesses pouvant entraîner des réparations coûteuses.

Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien

Certaines autorités locales, provinciales et des États peuvent avoir prévu des programmes d'inspection et d'entretien pour la vérification des dispositifs antipollution de votre véhicule. Si le véhicule ne réussit pas cette inspection, l'immatriculation pourrait vous être refusée.



Si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou que l'ampoule ne fonctionne pas, vous devez peut-être faire réparer votre véhicule. Consultez la section qui traite des autodiagnostic embarqués.

Votre véhicule peut ne pas réussir les contrôles d'inspection et d'entretien si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou s'il ne fonctionne pas correctement (l'ampoule est grillée), ou si le circuit OBD-II détermine que certains des dispositifs antipollution n'ont pas été correctement vérifiés. Dans ce cas, votre véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Si le moteur ou la boîte de vitesses du véhicule a récemment fait l'objet d'un entretien ou si la batterie a récemment été déchargée ou remplacée, le circuit OBD-II peut indiquer que le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien. Pour déterminer si le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, établissez le contact durant 15 secondes sans lancer le moteur. Si le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien; si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé en permanence, votre véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Le système OBD-II surveille les dispositifs antipollution pendant la conduite normale. Une vérification complète peut demander plusieurs jours.

Si le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous pouvez effectuer le cycle de conduite suivant en roulant en ville et sur autoroute :

1. 15 minutes de conduite soutenue sur autoroute, suivies d'au moins 20 minutes de conduite avec arrêts fréquents en zone urbaine au cours desquelles vous laisserez le moteur tourner au ralenti pendant 30 secondes à au moins quatre reprises.

Carburant et remplissage

2. Laissez reposer votre véhicule pendant au moins huit heures avec le contact coupé. Puis démarrez le véhicule et effectuez le cycle de conduite ci-dessus. Le véhicule doit se réchauffer jusqu'à sa température normale de fonctionnement. N'arrêtez pas le véhicule avant d'avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus.

Si le véhicule n'est toujours pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous devez répéter le cycle de conduite ci-dessus.

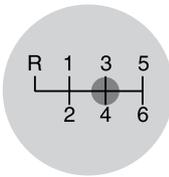
Boîte de vitesses

BOÎTE MANUELLE

Utilisation de l'embrayage

Nota : Si vous n'enfoncez pas la pédale de débrayage jusqu'au plancher, les changements de rapports peuvent générer davantage d'efforts et user prématurément des composants de la boîte de vitesses, voire l'endommager.

Nota : Ne conduisez pas en laissant votre pied sur la pédale de débrayage et ne vous servez pas de cette pédale pour maintenir votre véhicule immobile dans une côte. De telles manœuvres réduisent la durée de vie de l'embrayage et pourraient annuler la garantie de l'embrayage.



E144954

Les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle comportent un dispositif d'interruption du démarreur qui empêche le lancement du moteur si la pédale de débrayage n'est pas complètement enfoncée.

Pour démarrer le moteur :

1. Assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré.
2. Appuyez à fond sur la pédale de débrayage, puis mettez le levier sélecteur au point mort.
3. Démarrez le moteur.

4. Appuyez sur la pédale de frein et déplacez le levier sélecteur à la position désirée : première (1) ou marche arrière (R).
5. Desserrez le frein de stationnement, puis relâchez lentement la pédale de débrayage tout en enfonçant doucement l'accélérateur.

Durant chaque changement de rapport, la pédale de débrayage doit être enfoncée jusqu'au plancher. Assurez-vous que le tapis est bien placé afin qu'il n'empêche pas l'enfoncement complet de la pédale de débrayage.

Seuils de passage des vitesses recommandés

Nota : Ne rétrogradez pas en première (1) si vous roulez à une vitesse supérieure à 24 km/h (15 mi/h). Cela endommagerait l'embrayage.

2,3 L

| Montée des rapports en accélération (vitesse recommandée pour une meilleure consommation de carburant) | |
|---|------------------|
| Changement de rapport de : | |
| 1 - 2 | 24 km/h (15 mph) |
| 2 - 3 | 39 km/h (24 mph) |
| 3 - 4 | 56 km/h (35 mph) |
| 4 - 5 | 66 km/h (41 mph) |
| 5 - 6 | 80 km/h (50 mph) |

Boîte de vitesses

3,7 L avec rapport de pont de 3,15

| Montée des rapports en accélération (vitesse recommandée pour une meilleure consommation de carburant) | |
|---|------------------|
| Changement de rapport de : | |
| 1 - 2 | 21 km/h (13 mph) |
| 2 - 3 | 42 km/h (26 mph) |
| 3 - 4 | 60 km/h (37 mph) |
| 4 - 5 | 69 km/h (43 mph) |
| 5 - 6 | 95 km/h (59 mph) |

3,7 L avec rapport de pont de 3,55

| Montée des rapports en accélération (vitesse recommandée pour une meilleure consommation de carburant) | |
|---|------------------|
| Changement de rapport de : | |
| 1 - 2 | 21 km/h (13 mph) |
| 2 - 3 | 39 km/h (24 mph) |
| 3 - 4 | 53 km/h (33 mph) |
| 4 - 5 | 63 km/h (39 mph) |
| 5 - 6 | 69 km/h (43 mph) |

5 L

| Montée des rapports en accélération (vitesse recommandée pour une meilleure consommation de carburant) | |
|---|------------------|
| Changement de rapport de : | |
| 1 - 2 | 21 km/h (13 mph) |
| 2 - 3 | 39 km/h (24 mph) |

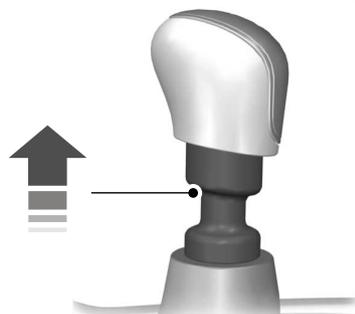
Montée des rapports en accélération (vitesse recommandée pour une meilleure consommation de carburant)

| | |
|-------|------------------|
| 3 - 4 | 50 km/h (31 mph) |
| 4 - 5 | 63 km/h (39 mph) |
| 5 - 6 | 69 km/h (43 mph) |

Marche arrière

Nota : Immobilisez complètement le véhicule avant de placer le levier sélecteur en marche arrière (R). Si cette précaution n'est pas prise, la boîte de vitesses risque d'être endommagée.

1. Appuyez à fond sur la pédale de débrayage pour désengager l'embrayage.
2. Passez en marche arrière (R) en soulevant la bague placée sous le pommeau du levier de vitesses, puis en déplaçant le levier complètement vers la gauche, puis vers l'avant.



E99067

Boîte de vitesses

Nota : *Le levier de vitesses ne peut passer en marche arrière (R) qu'en soulevant la bague placée sous le pommeau du levier avant d'engager ce rapport. Il s'agit d'une fonction de verrouillage qui empêche la boîte de vitesses de s'engager accidentellement en marche arrière (R) alors que vous souhaitez sélectionner la première (1).*

Si la marche arrière (R) n'est pas complètement engagée, maintenez la pédale de débrayage enfoncée et ramenez le levier de vitesses au point mort. Relâchez momentanément la pédale de débrayage, puis soulevez la bague pour repasser en marche arrière (R).

Stationnement de votre véhicule

AVERTISSEMENT



Ne laissez pas le véhicule en stationnement avec la boîte de vitesses au point mort (N). Le véhicule pourrait se déplacer inopinément et blesser quelqu'un. Passez la première vitesse (1) et serrez le frein de stationnement.

Pour stationner votre véhicule :

1. Enfoncez la pédale de frein et placez le levier sélecteur au point mort.
2. Serrez le frein de stationnement, maintenez la pédale de débrayage enfoncée, puis engagez la première vitesse (1).
3. Coupez le contact.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier de vitesse est en position de stationnement (P). Coupez le contact et retirez toujours la clé lorsque vous quittez le véhicule.



N'appuyez pas sur la pédale de frein et sur la pédale d'accélérateur en même temps. Si vous appuyez simultanément sur les deux pédales pendant quelques secondes, le régime moteur sera limité, ce qui risque de rendre difficile le maintien de la vitesse en circulation et de provoquer des blessures graves.

Positions du levier sélecteur de votre boîte de vitesses automatique

Pour engager un rapport :

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Appuyez et maintenez enfoncé le bouton situé sur le dessus du levier de vitesse.
3. Placez le levier sélecteur sur le rapport que vous souhaitez engager.
4. Relâchez le bouton et votre boîte de vitesses restera dans le rapport sélectionné.

Boîte de vitesses



E174572

Stationnement (P)

Cette position bloque la boîte de vitesses et empêche les roues arrière de tourner. Immobilisez complètement le véhicule avant de placer votre véhicule en position de stationnement (P) ou de l'en sortir.

Marche arrière (R)

Lorsque le levier sélecteur est en position de marche arrière (R), votre véhicule recule. Immobilisez toujours complètement le véhicule avant d'engager la marche arrière (R) ou d'en sortir.

Point mort (N)

Lorsque le sélecteur est en position de point mort (N), vous pouvez démarrer votre véhicule et les roues peuvent tourner librement. Dans cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

Marche avant (D)

Il s'agit de la position normale de conduite permettant d'optimiser la consommation de carburant. La fonction de surmultipliée permet le passage automatique de tous les rapports.

Sport (S)

Passage du véhicule en mode Sport (S) :

- Offre davantage de frein moteur et prolonge l'utilisation des rapports inférieurs afin d'améliorer la qualité de conduite dans les montées, les routes vallonnées ou les régions montagneuses. Le régime du moteur augmente lorsque le frein moteur ralentit le véhicule.
- Utilise davantage les rapports inférieurs dans la stratégie de passage des rapports de la boîte de vitesses automatique.
- Les rapports sont sélectionnés plus rapidement et à un régime moteur plus élevé.

Boîte automatique à sélecteur bifonction Selectshift™

Cette fonction vous permet de changer librement de vitesse (montée de rapport ou rétrogradation).

Dans la mesure où le régime moteur ne dépasse pas la limite admissible maximale, les rétrogradations sont permises. Le sélecteur bifonction SelectShift rétrograde automatiquement à des faibles régimes moteur afin de prévenir tout calage du moteur.

Nota : *Le moteur peut être endommagé s'il est maintenu en surrégime sans passer au rapport supérieur.*

SelectShift ne passe pas automatiquement à la vitesse supérieure, même quand le moteur approche la limite du régime moteur, à moins que la pédale d'accélérateur ne soit en fin de course.

Tirez la palette + au volant pour activer la boîte de vitesses SelectShift.

Boîte de vitesses

- Tirez la palette droite (+) pour monter les vitesses.
- Tirez la palette gauche (-) pour rétrograder.



Sélecteur bifonction SelectShift en position marche avant (D) :

- Fournit un mode manuel temporaire pour effectuer des manœuvres plus exigeantes lorsqu'une commande accrue de sélection de rapport est requise (par exemple, lors d'un remorquage ou d'un dépassement). Ce mode maintient temporairement un rapport sélectionné en fonction des entrées du conducteur (par exemple, direction ou pédale d'accélérateur).

Sélecteur bifonction SelectShift en position Sport (S) :

- Fournit une sélection de rapport manuel permanent lorsque la commande intégrale de la sélection de rapport est requise.

Pour quitter le mode SelectShift, engagez un autre rapport (par exemple marche avant [D]).

Le tableau de bord affiche le rapport sélectionné. Si un rapport est requis mais qu'il n'est pas disponible en raison des conditions du véhicule (basse vitesse, régime moteur trop élevé pour la sélection du rapport requis), le rapport actuel clignote trois fois.

Passer à la vitesse supérieure recommandée selon le tableau suivant :

Montée des rapports lors d'une accélération (recommandée pour une consommation de carburant optimale)

| Changement de rapport de : | |
|----------------------------|------------------|
| 1 - 2 | 24 km/h (15 mph) |
| 2 - 3 | 40 km/h (25 mph) |
| 3 - 4 | 64 km/h (40 mph) |
| 4 - 5 | 72 km/h (45 mph) |
| 5 - 6 | 80 km/h (50 mph) |

Interverrouillage frein-levier sélecteur

AVERTISSEMENTS

-  Ne conduisez pas votre véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux stop.
-  En procédant ainsi, vous désengagez la position de stationnement (P), ce qui signifie que votre véhicule peut rouler librement. Pour éviter un mouvement inopiné du véhicule, serrez toujours le frein de stationnement avant d'exécuter cette procédure. Utilisez des cales de roue si nécessaire.
-  Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Nota : Contactez un concessionnaire autorisé le plus tôt possible si cette procédure doit être utilisée.

Nota : Cette fonction est désactivée pour certains marchés.

Boîte de vitesses

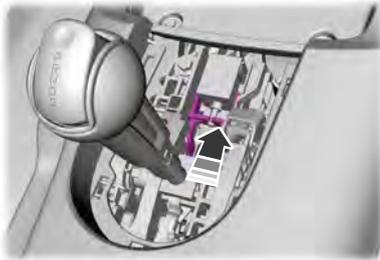
Utilisez le levier d'interverrouillage frein-levier sélecteur pour déplacer le levier sélecteur de la position de stationnement (P) dans le cas d'une anomalie électrique ou si la batterie du véhicule est déchargée.

Serrez le frein de stationnement et coupez le contact avant d'effectuer ces étapes.



E184747

1. À l'aide d'un tournevis à lame plate ou d'un outil similaire, retirez l'enjoliveur chromé et le support de changement de rapport situés à la base du levier sélecteur.



E174501

2. Repérez le levier de déverrouillage blanc et faites-le coulisser vers l'avant tout en déplaçant le levier de vitesse de la position de stationnement (P) à la position de point mort (N).
3. Réinstallez la console.

4. Démarrez votre véhicule et desserrez le frein de stationnement.

Apprentissage adaptatif de la boîte de vitesses automatique

Cette fonction est conçue pour accroître la durabilité de la boîte de vitesses et pour garantir une qualité constante des changements de rapport pendant toute la durée de vie de votre véhicule. Les changements de rapport d'une boîte de vitesses neuve ou d'un véhicule neuf peuvent être plus ou moins souples. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage adaptatif réactualisera entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses. En outre, à chaque déconnexion de la batterie ou lorsque vous la remplacez, le système doit réapprendre la stratégie.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

Nota : *N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait être endommagée.*

Nota : *Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.*

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager si vous passez successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient uniforme tout en effectuant un arrêt entre chaque déplacement. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

Pont arrière

DIFFÉRENTIEL À GLISSEMENT LIMITÉ (Selon l'équipement)

Ce pont améliore l'adhérence sur chaussée glissante, particulièrement lorsqu'une roue patine. Dans des conditions normales de conduite, le fonctionnement du pont à glissement limité est identique à celui d'un pont arrière standard. Ce type de pont peut émettre de légers bruits ou vibrations en virages serrés à faible vitesse. Ce phénomène est normal et n'indique pas une défectuosité du pont.

Ponts Traction-Lok™ et TORSEN™ (Selon l'équipement)

Ces ponts améliorent l'adhérence sur chaussée glissante et route non revêtue, particulièrement lorsqu'une roue patine. Dans des conditions normales, leur fonctionnement est identique à celui d'un pont arrière standard.

L'utilisation prolongée de pneus de dimensions différentes de celles préconisées par le constructeur sur ces types de ponts peut nuire de manière permanente à leur efficacité. Cette perte d'efficacité n'influe pas sur la conduite normale et ne devrait pas être perceptible.

Freins

GÉNÉRALITÉS

Nota : Des bruits de frein occasionnels sont normaux. Si un grincement métallique continu se fait entendre, les garnitures de frein sont peut-être complètement usées. Faites vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé. Si des vibrations ou des secousses continues sont perçues dans le volant pendant le freinage, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Nota : De la poussière de frein peut s'accumuler sur les roues, même dans des conditions normales de conduite. La poussière de frein est inévitable en raison de l'usure des freins, mais elle ne constitue pas une source de bruit de freinage. Voir **Nettoyage des roues en alliage** (page 268).



Voir **Témoins et indicateurs** (page 90).

Des freins humides procurent un freinage moins efficace. Appuyez doucement sur la pédale de frein à quelques reprises en sortant d'un lave-auto ou après avoir franchi de l'eau stagnante pour assécher les freins.

Système de priorité des freins sur l'accélérateur

Si l'accélérateur est coincé, maintenez une pression constante et ferme sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule et réduire le régime du moteur. Si cette situation survient, appuyez sur la pédale de frein et immobilisez votre véhicule en toute sécurité. Placez le levier sélecteur sur la position de stationnement (P), coupez le moteur et serrez le frein de stationnement. Vérifiez que la pédale d'accélérateur se déplace librement. Si aucune interférence n'est décelée et que le problème persiste, faites remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire autorisé le plus proche.

Assistance au freinage

L'assistance au freinage détecte si vous freinez brusquement en mesurant la force avec laquelle vous enfoncez la pédale de frein. Elle procure une efficacité de freinage maximale tant que la pédale est enfoncée et peut réduire la distance de freinage en situation critique.

Système de freinage antiblocage

Ce système vous aide à garder la maîtrise de la direction lors de freinages d'urgence en empêchant le blocage des freins.



Ce témoin s'allume brièvement lorsque le contact est établi. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, s'il demeure allumé ou s'il clignote, ceci peut indiquer que le système est désactivé. Faites vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé. Si le système de freinage antiblocage est désactivé, le freinage normal continue de fonctionner.



Si le témoin de frein reste allumé après que vous avez desserré le frein de stationnement, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

CONSEILS SUR LA CONDUITE À L'AIDE DE FREINS ANTIBLOCCAGE

Nota : Lorsque le système est en fonction, des pulsations peuvent se manifester dans la pédale de frein et sa course peut se prolonger. Maintenez la pédale de frein enfoncée. Vous pouvez aussi entendre des bruits. Cette situation est normale.

Freins

Les freins antiblocage n'éliminent pas les risques lorsque :

- Vous conduisez trop près du véhicule qui vous précède.
- Votre véhicule est en situation d'aquaplanage.
- Vous négociez des courbes à une vitesse trop élevée.
- La chaussée est irrégulière.

FREIN DE STATIONNEMENT

AVERTISSEMENTS

 Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

 Serrez toujours le frein de stationnement à fond et assurez-vous que le levier sélecteur est bien verrouillé à la position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou en première (1) (boîte de vitesses manuelle).



E223664

Pour serrer le frein de stationnement, tirez le levier de frein à main le plus haut possible.

Pour desserrer le frein de stationnement :

1. Appuyez sur le bouton situé à l'extrémité du levier de frein de stationnement et maintenez-le enfoncé.
2. Tirez légèrement sur la poignée puis appuyez vers le bas.

AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE

AVERTISSEMENTS

 Ce système ne remplace pas le frein de stationnement. Lorsque vous quittez votre véhicule, serrez toujours le frein de stationnement et placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) ou à la première vitesse pour la boîte de vitesses manuelle.

 Vous devez rester dans votre véhicule une fois que vous avez activé le système.

 En tout temps, vous êtes responsable de maîtriser votre véhicule, de superviser le système et d'intervenir au besoin.

 Le système se désactive en cas de surrégime du moteur ou si une anomalie est détectée.

Le système permet de faciliter le démarrage du véhicule en côte, sans utiliser le frein de stationnement.

Lorsque le système est actif, votre véhicule reste immobile sur la pente pendant deux à trois secondes après que vous avez relâché la pédale de frein. Ce délai vous permet de déplacer votre pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Les freins sont automatiquement relâchés dès que le moteur a développé suffisamment de couple pour éviter que le véhicule ne roule en direction descendante. Ceci est

Freins

un avantage lorsque vous démarrez sur une pente, par exemple à partir d'une rampe de stationnement, des feux de circulation ou en reculant sur une pente ascendante dans un espace de stationnement.

Le système s'active automatiquement sur une pente qui pourrait entraîner un recul important du véhicule. Sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle, vous pouvez désactiver cette fonction à partir de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 94). Le système reste activé ou désactivé en fonction du dernier réglage effectué.

Nota : *Aucun témoin n'indique si le système est activé ou désactivé.*

Utilisation du système d'aide au démarrage en côte

1. Appuyez sur la pédale de frein pour immobiliser complètement votre véhicule. Gardez la pédale de frein enfoncée et engagez une vitesse de montée (par exemple, la première (1) lorsque le véhicule fait face à une pente ascendante ou la marche arrière (R) lorsque le véhicule fait face à une descente).
2. Si les capteurs détectent que votre véhicule se trouve sur une pente, le système s'active automatiquement.
3. Lorsque vous retirez votre pied de la pédale de frein, votre véhicule demeure immobile sur la pente pendant environ deux à trois secondes. Ce délai est automatiquement prolongé si vous êtes sur le point de démarrer.
4. Démarrez de manière normale. Les freins se desserrent automatiquement.

Activation et désactivation du système

Véhicules à boîte de vitesses manuelle

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Le système se rappelle de votre dernier réglage lorsque vous démarrez le véhicule.

Véhicules à boîte de vitesses automatique

Vous ne pouvez pas mettre le système en fonction ou hors fonction. Lorsque vous établissez le contact, le système s'active automatiquement.

Antipatinage

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le dispositif antipatinage contribue à prévenir le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence.

Si votre véhicule commence à glisser, le système serre les freins de roues individuelles puis, au besoin, réduit simultanément la puissance du moteur. Si les roues patinent en accélérant sur des chaussées glissantes ou meubles, le système réduit la puissance du moteur pour augmenter la traction.

UTILISATION DE L'ANTIPATINAGE

AVERTISSEMENT



Le témoin de contrôle de stabilité et de l'antipatinage s'allume si le système détecte une anomalie.

Assurez-vous que vous n'avez pas désactivé manuellement la fonction d'antipatinage à l'aide du contacteur. Si le témoin de l'antipatinage et du contrôle de stabilité est encore allumé en continu, faites immédiatement réparer le système par un concessionnaire autorisé. La conduite de votre véhicule alors que le dispositif antipatinage est désactivé peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou la neige, il peut être utile de désactiver l'antipatinage car cela permettra aux roues de patiner.

Nota : Lorsque vous désactivez l'antipatinage, le contrôle de stabilité reste totalement actif.

Mise hors fonction du système



E166706

Le contacteur de la fonction d'antipatinage et du contrôle de stabilité est situé sur la planche de bord.

Lorsque vous désactivez le système, un message et une icône allumée apparaissent sur le tableau de bord.

Utilisez une nouvelle fois le commutateur pour rétablir le fonctionnement normal du système antipatinage.

Il est possible que votre véhicule comporte des limitations MyKey à cette fonction. Voir **Principes de fonctionnement** (page 56).

Témoins et messages liés au système



Le témoin de l'antipatinage et du contrôle de stabilité s'allume temporairement au démarrage du moteur et clignote :

- Lorsqu'une situation de conduite provoque l'activation de l'un des systèmes.
- En cas d'anomalie de l'un des systèmes.



Le témoin de désactivation de l'antipatinage et du contrôle de stabilité s'allume au démarrage du moteur et reste allumé :

Antipatinage

- Lorsque vous désactivez la fonction d'antipatinage.
- Lorsque vous sélectionnez un autre mode de contrôle de stabilité.

Contrôle de stabilité

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Toute modification du véhicule liée au freinage, aux galeries porte-bagages de deuxième monte, à la suspension, à la direction ou au type et la taille des jantes et pneus peut compromettre la tenue de route de votre véhicule et nuire au fonctionnement du dispositif de contrôle électronique de stabilité. L'ajout de haut-parleurs peut par ailleurs gêner et perturber le fonctionnement du dispositif de contrôle électronique de stabilité. Afin de réduire les risques de perturbation des capteurs du dispositif de contrôle électronique de stabilité, il est conseillé d'éloigner le plus possible les haut-parleurs de deuxième monte de la console centrale avant, du tunnel de plancher et des sièges avant. Une réduction de l'efficacité du dispositif de contrôle électronique de stabilité peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.



N'oubliez pas que même la technologie la plus sophistiquée ne peut déroger aux lois naturelles de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une manœuvre du conducteur inadaptée aux conditions est toujours possible. Une conduite sportive, quelles que soient les conditions routières, peut causer une perte de maîtrise du véhicule augmentant les risques de blessures graves et de dommages. L'activation du dispositif de contrôle électronique de stabilité est une indication que la capacité d'adhérence d'un ou de plusieurs pneus a été dépassée et que, par

AVERTISSEMENTS

conséquent, les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule ainsi que de blessures graves ou mortelles sont accrus. Si votre dispositif de contrôle électronique de stabilité s'active, **RALENTISSEZ**.

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Si une anomalie du contrôle de stabilité ou de l'antipatinage se produit, il se peut que vous rencontriez les situations suivantes :

- Le témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage reste allumé.
- Les systèmes de contrôle de stabilité et d'antipatinage n'améliorent pas la capacité de votre véhicule à maintenir la traction des roues.

Si une condition de conduite active le contrôle de stabilité ou le système antipatinage, il se peut que vous rencontriez les situations suivantes :

- Le témoin du contrôle de stabilité et de l'antipatinage clignote.
- Votre véhicule ralentit.
- Puissance moteur réduite.
- Vibration dans la pédale de frein.
- La pédale de frein est plus dure que d'habitude.
- Dans des conditions de conduite extrêmes, si votre pied n'est pas sur la pédale de frein, celle-ci pourrait s'enfoncer automatiquement pour freiner davantage.

Le contrôle de stabilité dispose de plusieurs fonctions intégrées pour vous aider à garder le contrôle de votre véhicule :

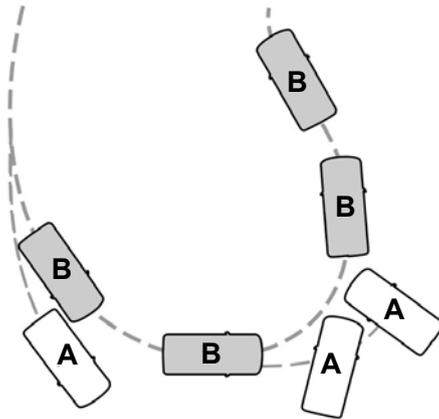
Contrôle de stabilité

Contrôle électronique de stabilité

Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à empêcher les dérapages ou les glissades latérales en serrant les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement et, au besoin, en réduisant la puissance du moteur.

Antipatinage

Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à maintenir la traction des roues en détectant et commandant le patinage des roues. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 164).



E72903

- A Véhicule sans contrôle de stabilité sortant en dérapage de sa trajectoire.
- B Véhicule avec contrôle de stabilité gardant le contrôle sur une surface glissante.

UTILISATION DU CONTRÔLE DE STABILITÉ

Contrôle électronique de stabilité

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact. La partie contrôle électronique de stabilité du système est désactivée lorsque la boîte de vitesses est en position de marche arrière (R) ou, sur certains modèles, si le bouton du contrôle électronique de stabilité est maintenu enfoncé pendant plus de cinq secondes lorsque les freins sont serrés et que le véhicule est à l'arrêt. Vous pouvez désactiver séparément la partie antipatinage du système. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 164).

Contrôle de stabilité

| Fonctions CES | | | | |
|---|---------------------------------|--|------------------------------------|--------------|
| Fonctions du bouton | Mode | Témoin de désactivation du contrôle de stabilité | Contrôle électronique de stabilité | Antipatinage |
| Par défaut au démarrage | - | Allumé pendant la vérification des ampoules | Activé | Activé |
| Bouton enfoncé momentanément | Antipatinage désactivé | Allumé | Activé | Désactivé |
| Bouton enfoncé rapidement deux fois | Mode Sport (selon l'équipement) | Allumé | Activé | Activé |
| Bouton maintenu enfoncé pendant plus de cinq secondes | CES désactivé | Allumé | Désactivé | Désactivé |
| Bouton à nouveau enfoncé après désactivation | CES complètement activé | Éteint | Activé | Activé |

Nota : *N'utilisez pas le mode Sport sur la voie publique.*

Certains modèles peuvent aussi être équipés d'un mode Sport qui permet au conducteur de réduire l'utilisation du contrôle électronique de stabilité et de procurer une expérience de conduite plus sportive. Pour passer en mode Sport, appuyez rapidement sur le bouton de contrôle de stabilité deux fois. Le message apparaît à l'écran d'information pour indiquer que le système est maintenant en mode Sport.

Pour les véhicules équipés de la fonction de mode de conduite sélectionnable, le mode Sport de contrôle électronique de stabilité n'est pas disponible. Vous pouvez utiliser le mode de contrôle électronique de stabilité dédié aux performances en sélectionnant le mode de conduite sur circuit. Dans ce mode, l'utilisation du contrôle électronique de stabilité est réduite, spécifiquement réglée pour une utilisation sur circuit automobile uniquement et non adaptée à la conduite sur voie publique. Pour tous les modes de conduite réglables, vous pouvez désactiver l'antipatinage et le contrôle électronique de stabilité grâce au bouton de contrôle électronique de stabilité.

Contrôle de stabilité

Blocage des freins avant (Selon l'équipement)

Le blocage des freins avant est conçu pour être utilisé sur circuit uniquement (et donc pas sur la voie publique). L'utilisation de cette fonction augmente considérablement l'usure des pneus arrière. Elle est conçue pour mettre les pneus arrière en condition d'adhérence maximale avant une utilisation sur circuit. Line Lock maintient la force de freinage sur les roues avant, ce qui permet aux roues arrière de tourner en produisant un déplacement minimal du véhicule.

Cette fonction est située dans le menu des applications de conduite Track Apps. Effectuez les sélections à partir de la commande de l'écran d'information à 5 positions et en appuyant sur le bouton OK situé sur le volant.

Utilisation de la fonction Line Lock

La fonction Line Lock a trois niveaux de commande :

- Lancée.
- Engagée.
- Désactivée.

Lancement de la fonction Line Lock

Le niveau de lancement vérifie que le véhicule est prêt à utiliser la fonction Line Lock et confirme l'intention du conducteur. Suivez les messages sur l'écran d'information pour lancer la fonction Line Lock.

Les conditions suivantes doivent être remplies pour lancer la fonction Line Lock :

- Le véhicule est sur une surface plane.
- Le moteur tourne.
- Le véhicule roule à moins de 40 km/h (25 mi/h).

- Le mode de conduite sélectionnable n'est pas en mode humide (selon l'équipement).
- Aucune anomalie de contrôle électronique de stabilité n'est à déplorer.

Si vous souhaitez annuler la fonction Line Lock alors qu'elle a été lancée, appuyez sur la commande gauche de l'écran d'information. Une fois lancée, la fonction Line Lock est prête à être activée et reste opérationnelle jusqu'à 40 km/h (25 mi/h). Si la vitesse du véhicule dépasse 40 km/h (25 mi/h), la fonction Line Lock s'annule automatiquement.

Engagement de la fonction Line Lock

Suivez les messages sur l'écran d'information pour engager la fonction Line Lock après son lancement. Pour l'engager, enfoncez fermement la pédale de frein. Appuyez ensuite sur le bouton OK. Une fois la fonction engagée, relâchez la pédale de frein. Les freins avant restent serrés mais les freins arrière se desserrent. À ce stade, la minuterie d'engagement est déclenchée et affichée sur l'écran d'information du conducteur.

Les conditions suivantes doivent être remplies pour engager la fonction Line Lock :

- Le véhicule est sur une surface plane.
- Le moteur tourne.
- Le véhicule est arrêté.
- Le frein de stationnement n'est pas serré.
- La porte du conducteur est fermée.
- La boîte de vitesses est dans un rapport de marche avant.
- Le mode de conduite sélectionnable n'est pas en mode humide (selon l'équipement).

Contrôle de stabilité

- Aucune anomalie de contrôle électronique de stabilité n'est à déplorer.
- Le volant de direction doit être en position ligne droite.

Désactivation de la fonction Line Lock

Lorsque la fonction Line Lock est engagée, vous pouvez quitter (désactiver) cette fonction à l'aide du bouton OK. Lorsque vous appuyez sur le bouton OK, la fonction Line Lock se désactive immédiatement et le fonctionnement normal du véhicule est rétabli. Lorsque la fonction Line Lock est engagée, une minuterie à compte à rebours indique le temps restant avant la désactivation automatique de la fonction. Si vous dépassez cette durée, ou qu'un autre événement nécessite la désactivation de la fonction Line Lock, le système désactive la fonction en toute sécurité et le fonctionnement normal du véhicule est rétabli.

Nota : *Si la pédale de frein est enfoncée pendant que la fonction Line Lock est engagée, celle-ci s'annule automatiquement et le fonctionnement normal des freins est rétabli.*

Aides au stationnement

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous de lire et de bien comprendre les limites de

fonctionnement du système décrites dans ce chapitre. Le capteur aide seulement à détecter certains types d'objets (en général de grande taille et immobiles) lorsque le véhicule se déplace lentement sur une surface plane. Certains objets dont la surface absorbe les ultrasons, les aides au stationnement des véhicules voisins, les systèmes de contrôle de la circulation, les lampes fluorescentes, le mauvais temps, les freins à air ainsi que les moteurs et ventilateurs externes, peuvent avoir une influence sur le fonctionnement du système de détection, et notamment réduire ses performances ou le déclencher alors qu'il n'y a pas d'obstacle.



Pour éviter les blessures, soyez toujours vigilant lorsque vous vous déplacez en marche arrière (R) et que vous utilisez le système de détection.



Ce dispositif n'est pas conçu pour éviter tout contact avec des objets en mouvement ou de petite taille. Le système est conçu pour avertir le conducteur de la présence de grands objets immobiles afin de prévenir les dommages au véhicule. Il est possible que de petits obstacles, en particulier ceux qui se trouvent au ras du sol, ne soient pas détectés par le système de détection.



Certains accessoires de deuxième monte, tels que des attelages de remorques de grande taille, des porte-vélos, des supports de surf, peuvent bloquer la zone de détection du système et entraîner de fausses alertes.

Nota : *Veillez à ce que les capteurs, situés sur le pare-chocs ou le bouclier, ne soient pas obstrués par de la neige, de la glace ou des accumulations importantes de saleté. Si les capteurs sont obstrués, la précision du système peut être compromise. Ne nettoyez pas les capteurs au moyen d'objets tranchants.*

Nota : *Si votre véhicule subit des dommages qui décentrent ou déforment le pare-chocs ou le bouclier arrière, la zone de détection pourrait être altérée, ce qui pourrait causer une estimation erronée des distances ou de fausses alertes.*

Nota : *Le système de détection ne peut pas se désactiver lorsqu'une clé MyKey est présente. Voir **Principes de fonctionnement** (page 56).*

Nota : *Si vous fixez certains accessoires de deuxième monte tels qu'une remorque ou un porte-vélo, le système de détection arrière peut détecter cet accessoire de deuxième monte et par conséquent émettre des avertissements. Il est recommandé de désactiver le système de détection arrière lorsque vous fixez un accessoire de deuxième monte sur votre véhicule pour éviter l'émission de ces avertissements.*

Le système de détection avertit le conducteur de la présence d'obstacles se trouvant à une certaine distance de votre véhicule. Le système s'active automatiquement dès que vous établissez le contact.



Vous pouvez activer ou désactiver le système en appuyant sur le bouton d'aide au stationnement. Si votre véhicule n'a pas de bouton d'aide au stationnement, le système peut être désactivé à partir du menu de l'écran d'information ou du message contextuel qui s'affiche lorsque vous engagez la marche arrière (R). Voir **Généralités** (page 94).

Aides au stationnement

Lorsqu'une anomalie de système est présente, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 102).

AIDE AU STATIONNEMENT ARRIÈRE

Les capteurs arrière ne sont actifs que lorsque la marche arrière (R) est engagée. La fréquence de l'alarme sonore augmente à mesure que le véhicule se rapproche de l'objet. L'avertisseur du sonar retentit de façon continue lorsque l'obstacle se trouve à moins de 30 cm (12 po). Si un obstacle immobile (ou qui s'éloigne) est détecté à une distance supérieure à 30 cm (12 po) des coins du pare-chocs, l'avertisseur ne retentit que pendant trois secondes. Lorsque le système détecte l'approche d'un obstacle, l'avertisseur retentit de nouveau.



E130178

Zone de couverture allant jusqu'à 1,8 m (6 ft) du pare-chocs arrière. Cette distance de détection peut être réduite au niveau des coins extérieurs du pare-chocs.

Le système détecte la présence de certains objets lorsque la marche arrière (R) est engagée :

- Votre véhicule se déplace vers un objet stationnaire à une vitesse de 5 km/h (3 mph) ou inférieure.
- Votre véhicule est immobile, mais un objet s'approche de l'arrière de votre véhicule à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mph).
- Votre véhicule se déplace à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mph) et un objet s'approche de l'arrière du véhicule à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mph).

Le système n'émet d'alerte sonore que lorsque le véhicule se déplace ou lorsqu'il est immobile et que l'obstacle détecté se trouve à moins de 30 cm (12 po) du pare-chocs.

Indicateur de distance d'obstacle

(Selon l'équipement)

Le système donne une indication de distance d'obstacle sur l'écran d'information. Cette indication de distance s'affiche lorsque la marche arrière (R) est engagée.

L'indication s'affiche :

- À mesure que l'obstacle se rapproche, les segments de l'indicateur s'allument en se rapprochant du pictogramme représentant le véhicule.
- Si aucun obstacle n'est détecté, les segments de l'indicateur de distance sont grisés.

Aides au stationnement

CAMÉRA DE RÉTROVISION

AVERTISSEMENTS



Le système de caméra de recul est un dispositif supplémentaire d'aide au recul qui exige néanmoins que le conducteur observe les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour optimiser la visibilité.



En raison de la couverture limitée que procure la caméra, vous pourriez ne pas voir un obstacle proche d'un angle du pare-chocs ou situé sous le pare-chocs.



Reculez aussi lentement que possible, car une vitesse élevée pourrait limiter votre temps de réaction pour immobiliser le véhicule.



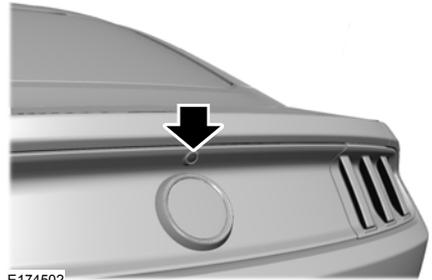
Faites preuve de prudence lorsque vous utilisez la caméra de recul et que le coffre à bagages est entrouvert. Si le coffre à bagages est entrouvert, la caméra ne sera pas bien positionnée et le champ visuel sera incorrect. Les lignes de guidage sont absentes lorsque le coffre à bagages est entrouvert.



Faites preuve de prudence lorsque vous activez ou désactivez les fonctions de caméra. Assurez-vous que votre véhicule est immobile.

La caméra de recul offre une image vidéo de la zone à l'arrière de votre véhicule.

Durant le fonctionnement, des lignes s'affichent à l'écran qui représentent la trajectoire empruntée par votre véhicule et sa proximité par rapport aux objets situés derrière.



La caméra est située sur le couvercle de coffre.

Utilisation du système de caméra de recul

Le système de caméra de recul affiche la zone qui se trouve derrière votre véhicule lorsque vous placez le levier sélecteur en position marche arrière (R).

Nota : *Le sonar de recul n'est pas efficace à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mph); il pourrait ne pas détecter certains obstacles angulaires ou mobiles.*

Le système utilise deux types de guidages pour vous aider à voir ce qui se trouve derrière votre véhicule :

- Lignes de guidage fixes : ces lignes indiquent la trajectoire réelle du véhicule pendant la marche arrière en ligne droite. Cette option peut aider le conducteur à reculer dans une place de stationnement ou à aligner le véhicule avec un objet qui se trouve derrière.
- Ligne centrale : Permet d'aligner le centre du véhicule sur un objet.

Nota : *Si la boîte de vitesses est en position marche arrière (R) et que le coffre à bagages est ouvert, aucune fonction de la caméra ne s'affiche.*

Aides au stationnement

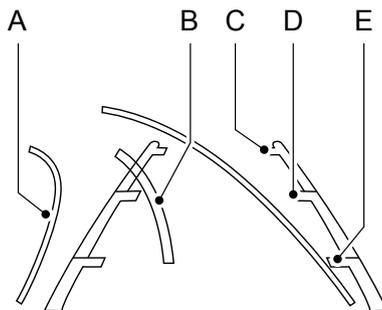
La caméra peut ne peut pas fonctionner correctement dans les cas suivants :

- Lorsqu'il fait nuit ou dans les endroits sombres, si les feux de recul ne fonctionnent pas.
- Lorsque le champ visuel de la caméra est entravé par de la boue, de l'eau ou des débris. Nettoyez la lentille au moyen d'un chiffon doux non pelucheux et un nettoyant non abrasif;
- Lorsque la caméra est décentrée en raison d'un dommage à la partie arrière de votre véhicule.

Lignes de guidage de la caméra

Nota : Les lignes de guidage actives ne s'affichent que lorsque la marche arrière (R) est engagée.

Nota : En cas de débranchement de la batterie, les lignes de guidage actives pourraient rester hors fonction jusqu'à ce que votre véhicule ait roulé sur une courte distance et dépassé la vitesse de 20 km/h (12 mph).



E142436

- A Lignes de guidage actives
- B Ligne centrale
- C Ligne de guidage fixe : zone verte
- D Ligne de guidage fixe : zone jaune
- E Ligne de guidage fixe : zone rouge
- F Pare-chocs arrière

Les lignes de guidage actives s'affichent seulement avec les lignes de guidage fixes. Pour utiliser les lignes de guidage actives, tournez le volant pour orienter les lignes vers une trajectoire prévue. Si la position du volant change pendant la marche arrière, votre véhicule pourrait dévier de sa trajectoire initiale.

Aides au stationnement

Les lignes de guidage fixes et actives apparaissent et disparaissent selon la position du volant. Les lignes de guidage actives ne s'affichent pas lorsque le volant est en position ligne droite.

Soyez toujours vigilant lors des manœuvres de recul. Les objets dans la zone rouge sont les plus près de votre véhicule et ceux dans la zone verte sont les plus éloignés. Les objets se rapprochent de votre véhicule lorsqu'ils se déplacent de la zone verte à la zone jaune ou rouge. Observez les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour mieux couvrir les deux côtés et l'arrière de votre véhicule.

Zoom manuel

AVERTISSEMENT



Lorsque le zoom manuel est activé, la zone située derrière votre véhicule ne s'affiche pas entièrement. Soyez conscient de ce qui vous entoure lorsque vous utilisez la fonction de zoom manuel.

Nota : Le zoom manuel est uniquement disponible lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (R).

Nota : Lorsque le zoom manuel est activé, seule la ligne centrale est affichée.

Les réglages pouvant être sélectionnés pour cette fonction sont Zoom avant (+) et Zoom arrière (-). Appuyez sur le symbole sur l'écran de la caméra pour changer l'affichage. Le réglage par défaut est Zoom désactivé.

Cette fonction vous permet de faire un gros plan sur un objet situé derrière votre véhicule. Le pare-chocs reste apparent sur l'image agrandie pour vous offrir une référence. Le zoom est uniquement actif lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (R). Lorsque le levier sélecteur quitte la position marche arrière (R), cette fonction se désactive automatiquement et doit être réactivée si vous souhaitez l'utiliser par la suite.

Réglages de la caméra

Pour accéder aux réglages de la caméra de recul, sélectionnez les options suivantes sur l'afficheur multifonction lorsque le levier sélecteur n'est pas en position marche arrière (R) :

| |
|-----------------------|
| Menu principal |
| Réglages |
| Véhicule |
| Réglages caméra |

Aide au stationnement ou guide stationnement amélioré(e)

Les réglages possibles pour cette fonction sont EN FONCTION et HORS FONCTION.

Lorsqu'ils détectent un objet, les sonars affichent des indicateurs colorés rouges, jaunes et verts en haut de l'image vidéo.

Véhicules équipés d'un écran tactile

Le dispositif fournit une image de votre véhicule et des zones couvertes par les capteurs. Ces zones s'affichent en vert, jaune ou rouge lorsque les capteurs d'aide au stationnement détectent un obstacle dans la zone de détection.

Zone de couverture allant jusqu'à 1,8 m (6 ft) à partir du pare-chocs arrière. Cette zone de détection est réduite au niveau des coins extérieurs du pare-chocs.

Aides au stationnement



E130178

Pour plus de renseignements sur la zone de détection et le sonar de recul. Voir **Principes de fonctionnement** (page 171).

Temporisation de la caméra de recul

Les réglages possibles pour cette fonction sont EN FONCTION et HORS FONCTION.

La fonction de temporisation de la caméra de recul est désactivée par défaut.

Après avoir déplacé le levier sélecteur de la position marche arrière (R) vers toute position autre que la position de stationnement (P), l'image de la caméra demeure affichée jusqu'à ce que :

- Votre véhicule atteigne une vitesse suffisante.
- Vous sélectionnez la position de stationnement (P).
- Vous serriez le frein à main sur les véhicules à boîte de vitesses manuelle.

Programmateur de vitesse

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le régulateur de vitesse permet de conserver une vitesse déterminée sans poser votre pied sur la pédale d'accélérateur. Vous pouvez utiliser le régulateur de vitesse lorsque votre véhicule roule à plus de 30 km/h (20 mph).

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas le régulateur de vitesse sur des routes sinueuses, en circulation dense ou sur chaussée glissante. Vous risqueriez de perdre le contrôle de votre véhicule avec les blessures graves voire mortelles que cela peut entraîner.

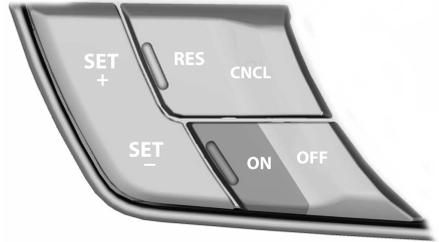


Lorsque vous conduisez sur une pente descendante, la vitesse de votre véhicule peut devenir supérieure à la vitesse programmée. Le système ne freine pas mais affiche un avertissement.

Nota : Le régulateur de vitesse se désactive si la vitesse de votre véhicule diminue de plus de 16 km/h (10 mph) sous la vitesse programmée pendant qu'il gravit une pente.

Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant.

Activation du régulateur de vitesse



E176994

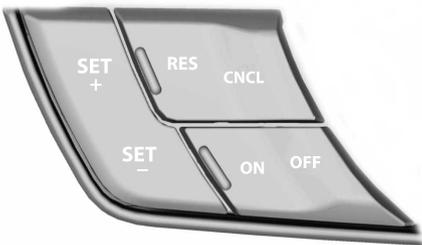
Appuyez brièvement sur **ON** (marche).



Le témoin s'affiche au tableau de bord.

Programmation de la vitesse du régulateur

1. Conduisez à la vitesse souhaitée.
2. Appuyez brièvement sur **SET+** (réglage+).
3. Relâchez la pédale d'accélérateur.



E176993

Programmeur de vitesse

Modification de la vitesse programmée

- Appuyez brièvement sur **SET+** (réglage+) ou **SET-** (réglage-). Lorsque vous sélectionnez km/h comme mesure d'affichage dans l'écran d'information, la vitesse programmée change par incréments de 2 km/h environ. Lorsque vous sélectionnez mi/h comme mesure d'affichage dans l'écran d'information, la vitesse programmée change par incréments de 1 mi/h environ.
- Appuyez sur la pédale d'accélérateur ou sur la pédale de frein jusqu'à l'obtention de la vitesse voulue. Appuyez brièvement sur **SET+** (réglage+).
- Appuyez sur le bouton **SET+** (réglage+) ou **SET-** (réglage-) pour modifier la vitesse programmée par incréments d'environ 2 km/h ou 1 mi/h.
- Appuyez longuement sur le bouton **SET+** (réglage+) ou **SET-** (réglage-) pour modifier une vitesse programmée par incréments de 10 km/h (5 mi/h) approximativement.

Annulation de la vitesse programmée

Appuyez brièvement sur **CNCL** (annuler) ou enfoncez légèrement la pédale de frein. La vitesse programmée ne s'efface pas.

Reprise de la vitesse programmée

Appuyez brièvement sur **RES** (reprise).

Désactivation du régulateur de vitesse

Appuyez brièvement sur **OFF** (arrêt) lorsque le système est en mode d'attente, ou coupez le contact.

Nota : La vitesse programmée s'efface lorsque vous mettez le système hors fonction.

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

-  Soyez toujours attentif aux conditions changeantes de la route lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif. Cet équipement ne remplace pas la vigilance au volant. Si vous ne prêtez pas attention à la route, vous risquez un accident et des blessures graves voire mortelles.
-  Le régulateur de vitesse adaptatif n'est pas un système d'avertissement ou d'évitement de collisions.
-  Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les piétons ni les obstacles sur la route.
-  Le régulateur de vitesse adaptatif avertit uniquement de la présence d'autres véhicules détectés par le capteur du radar. Dans certains cas, le système pourrait ne pas avertir le conducteur, ou l'avertir tardivement. Soyez toujours prêt à freiner au besoin. Sinon, vous risquez un accident et des blessures graves voire mortelles.
-  Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les véhicules venant en sens inverse sur la même voie.
-  N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif sur des routes sinueuses, en circulation dense ou sur chaussée glissante. Vous risqueriez de perdre le contrôle de votre véhicule avec les blessures graves voire mortelles que cela peut entraîner.
-  Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les véhicules à l'arrêt ou se déplaçant à une vitesse inférieure à 10 km/h (6 mph).

Programmateur de vitesse

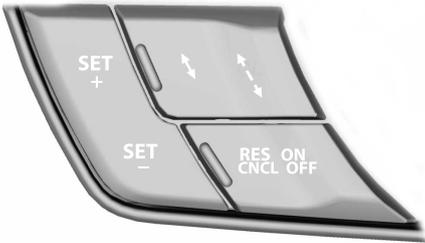
AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas le système lorsque la visibilité est réduite, particulièrement par temps de brouillard, de pluie ou de neige, ou lorsque les projections de la route sont abondantes.

Nota : *En tout temps, vous devez faire preuve de vigilance, conduire prudemment et maîtriser le véhicule.*

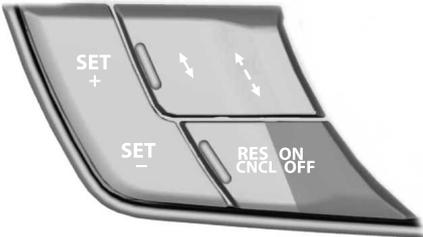
Le système ajuste la vitesse de votre véhicule afin de conserver la distance définie entre vous et le véhicule qui vous précède sur la même voie.



E177068

Les commandes du régulateur de vitesse adaptatif sont situées sur le volant.

Activation du régulateur de vitesse adaptatif

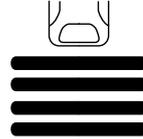


E177069

Appuyez brièvement sur **ON** (marche).



Le témoin s'affiche au tableau de bord.

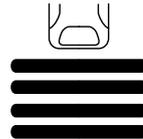


E164805

Le témoin, le réglage de distance actuel et la vitesse programmée apparaissent au tableau de bord.

Programmation de la vitesse du régulateur adaptatif

1. Conduisez à la vitesse souhaitée.
2. Appuyez brièvement sur **SET+** (réglage+).
3. Un témoin vert, le réglage de distance actuel et la vitesse que vous avez programmée s'affichent au tableau de bord.
4. Relâchez la pédale d'accélérateur.



E164805

5. Un graphique de véhicule s'allume si un véhicule est détecté devant vous.

Nota : *Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif, la vitesse programmée affichée à l'écran d'information peut légèrement différer de celle de l'indicateur de vitesse.*

Programmateur de vitesse

Lorsque vous suivez un véhicule

AVERTISSEMENTS



Lorsque vous suivez un véhicule, votre véhicule ne ralentit pas automatiquement jusqu'à l'arrêt, et il ne peut pas toujours décélérer assez rapidement pour éviter une collision sans l'intervention du conducteur. Soyez toujours prêt à freiner au besoin. Sinon, vous risquez un accident et des blessures graves ou mortelles.



Le régulateur de vitesse adaptatif avertit uniquement de la présence d'autres véhicules détectés par le capteur du radar. Dans certains cas, le système pourrait ne pas avertir le conducteur, ou l'avertir tardivement. Soyez toujours prêt à freiner au besoin. Sinon, vous risquez un accident et des blessures graves voire mortelles.

Nota : Les freins peuvent être bruyants lorsqu'ils sont actionnés par le système.

Lorsqu'un véhicule qui vous précède s'engage dans votre voie ou si le véhicule qui vous précède dans votre voie roule plus lentement, la vitesse de votre véhicule s'ajuste automatiquement afin de maintenir une distance de sécurité programmée.

Nota : Lorsque vous suivez un véhicule et que vous activez un clignotant, le régulateur de vitesse adaptatif peut produire une petite accélération temporaire pour vous aider à dépasser le véhicule.

Votre véhicule maintient une distance constante avec le véhicule qui vous précède jusqu'à ce que :

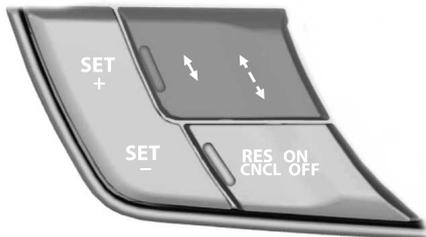
- le véhicule qui vous précède accélère et roule plus vite que votre vitesse programmée;
- le véhicule qui vous précède quitte votre voie ou ne soit plus en vue;

- Le véhicule roule à une vitesse inférieure à 20 km/h (12 mph).
- une nouvelle distance soit programmée.

Le système freine pour ralentir votre véhicule et conserver une distance de sécurité par rapport au véhicule qui vous précède. Vous pouvez prendre le pas sur le système en freinant.

Si le système détecte que l'effort de freinage maximal sera insuffisant, il déclenche un signal sonore tout en poursuivant sa manœuvre de freinage. Une barre d'avertissement rouge s'affiche sur le pare-brise pour que vous preniez immédiatement les mesures qui s'imposent.

Réglage de la distance

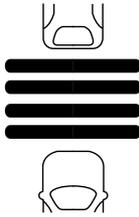


E177070

Vous pouvez réduire ou augmenter la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède en appuyant sur la commande de distance.

Nota : Il vous incombe de sélectionner une distance de sécurité appropriée aux conditions de la route.

Programmateur de vitesse



E164805

La distance sélectionnée s'affiche sur l'écran d'information comme indiqué par les barres de l'image. Il existe quatre réglages de distance.

Réglages de distance entre les véhicules

| Vitesse programmée km/h (mph) | Affichage graphique, barres indiquées entre les véhicules | Laps de temps, secondes | Distance entre véhicules m (yd) | Comportement dynamique |
|----------------------------------|---|-------------------------|------------------------------------|------------------------|
| 100 (62) | 1 | 1 | 28 (31) | Sport |
| 100 (62) | 2 | 1,4 | 39 (43) | Normal |
| 100 (62) | 3 | 1,8 | 50 (55) | Normal |
| 100 (62) | 4 | 2,2 | 61 (67) | Confort |

Lorsque vous établissez le contact, le système sélectionne automatiquement le dernier réglage de distance choisi.

Annulation de la vitesse programmée

Appuyez brièvement sur **CNCL** (annuler) ou enfoncez légèrement la pédale de frein. La vitesse programmée ne s'efface pas.

Annulation de la vitesse programmée

AVERTISSEMENT



Si vous annulez le système en appuyant sur la pédale d'accélérateur, les freins ne sont pas automatiquement appliqués pour maintenir une distance avec un véhicule qui vous précède.

Vous pouvez neutraliser la vitesse programmée et l'intervalle de distance en appuyant sur la pédale d'accélérateur.



Lorsque vous annulez le système, le témoin vert s'allume. Le graphique du véhicule n'apparaît pas sur l'écran d'information.

Le système se réactive lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur. Le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse programmée ou à une vitesse inférieure s'il est précédé d'un véhicule plus lent.

Programmateur de vitesse

Modification de la vitesse programmée

- Appuyez brièvement sur **SET+** (réglage+) ou **SET-** (réglage-). Lorsque vous sélectionnez km/h comme mesure d'affichage dans l'écran d'information, la vitesse programmée change par incréments de 2 km/h environ. Lorsque vous sélectionnez mi/h comme mesure d'affichage dans l'écran d'information, la vitesse programmée change par incréments de 1 mi/h environ.
- Accélérez ou freinez jusqu'à la vitesse voulue, puis appuyez brièvement sur **SET+** (réglage+).
- Maintenez **SET+** (réglage+) ou **SET-** (réglage-) enfoncée jusqu'à ce que la vitesse désirée s'affiche à l'écran d'information. Le véhicule atteint progressivement la vitesse sélectionnée.

Le système peut serrer les freins pour ralentir le véhicule à la nouvelle vitesse programmée. Lorsque le système est actif, la vitesse programmée reste affichée à l'écran d'information.

Reprise de la vitesse programmée

Appuyez brièvement sur la touche **RES** (reprise). Le véhicule revient à la vitesse programmée précédemment. La vitesse programmée s'affiche en continu lorsque le système est actif.

Nota : N'utilisez le bouton de reprise que si vous vous souvenez de la vitesse programmée et si vous souhaitez la reprendre.

Désactivation automatique

Le système ne fonctionne pas si le véhicule roule à une vitesse inférieure à 20 km/h (12 mph). Une alarme sonore retentit et le freinage automatique est annulé si votre véhicule passe en dessous de cette vitesse. L'équipement est annulé à basse vitesse si vous désactivez le contrôle électronique de stabilité.

Utilisation en terrain montagneux

Vous devez sélectionner un rapport inférieur lorsque le système est en fonction dans de longues descentes à fort pourcentage, par exemple sur routes de montagne. Dans de telles situations, un surcroît de frein moteur permet de soulager les freins normaux et de prévenir leur surchauffe.

Nota : Une alarme sonore retentit et le système se désactive lorsqu'il a serré les freins pendant une période prolongée. Cela permet aux freins de se refroidir. Le système fonctionne de nouveau normalement lorsque les freins ont refroidi.

Mise hors fonction du système

Appuyez brièvement sur la touche **OFF** (arrêt) lorsque le système est en mode veille, ou coupez le contact.

Nota : La vitesse programmée s'efface lorsque vous mettez le système hors fonction.

Programmateur de vitesse

Anomalies de détection

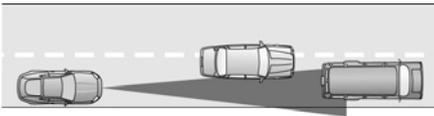
AVERTISSEMENT



En de rares occasions, un problème de détection peut survenir en raison des infrastructures routières, par exemple un pont, un tunnel ou des barrières de sécurité. Dans de tels cas, le système pourrait freiner trop tard ou inopinément. Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de surveiller le système et d'intervenir au besoin.

Le champ de vision du capteur du radar est limité. Il pourrait ne détecter aucun véhicule ou détecter un véhicule tardivement dans certaines situations. Le graphique de véhicule n'apparaît sur l'écran d'information si le système ne détecte aucun véhicule devant vous.

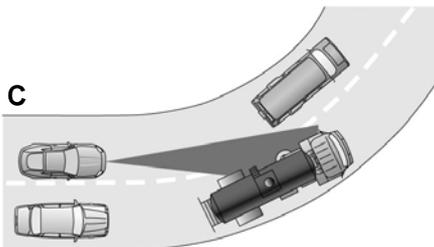
A



B



C



E71621

Des anomalies de détection peuvent survenir dans les cas suivants :

- A Lorsque des véhicules qui s'engagent dans votre voie ne sont détectables qu'une fois complètement insérés dans votre voie.
- B Les motocyclistes peuvent être détectés tardivement, ou ne pas être détectés.
- C Lorsque les véhicules qui précèdent entrent ou sortent d'une courbe. Le faisceau de détection ne peut pas suivre les courbes marquées de la route.

Dans ces cas, le système pourrait freiner trop tard ou de façon soudaine. Vous devez toujours être prêt à freiner ou à intervenir au besoin.

Si l'avant de votre véhicule subit un choc ou s'il est endommagé, la zone de détection du radar pourra changer. Il pourra en résulter des détections manquées ou erronées. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire vérifier la couverture et le fonctionnement du radar.

Système non disponible

Des situations peuvent provoquer la désactivation du système ou en prévenir l'activation lorsqu'elle est demandée, notamment :

- un capteur obstrué;
- une température élevée des freins;
- une panne du système ou d'un système connexe.

Programmateur de vitesse

Capteur obstrué

AVERTISSEMENT



N'installez pas de pneus dont les dimensions diffèrent des dimensions recommandées, car cela pourrait nuire au fonctionnement normal du système. Vous risqueriez de plus de perdre la maîtrise du véhicule et de subir de graves blessures.



E145632

Un message s'affiche en cas d'obstruction des signaux radar émis par le capteur. Le capteur est situé sur la calandre inférieure. Le système ne peut pas détecter un véhicule qui vous précède et ne fonctionne pas si le capteur est obstrué.

Le tableau suivant donne la liste des causes pouvant faire afficher ce message ainsi que les mesures à prendre.

| Cause | Mesure à prendre |
|--|--|
| La surface du radar dans la calandre n'est pas propre ou elle est obstruée. | Nettoyez la surface de la calandre devant le radar ou retirez l'objet causant l'obstruction. |
| La surface du radar dans la calandre est propre mais le message est toujours affiché. | Attendez un court moment. Quelques minutes peuvent être nécessaires avant que le radar puisse reconnaître le retrait de l'obstruction. |
| De fortes pluies ou de la neige perturbent les signaux radar. | N'utilisez pas le système dans ces conditions, car il risque de ne pas détecter les véhicules qui vous précèdent. |
| L'eau tourbillonnante, la neige ou la glace sur la chaussée peuvent perturber les signaux radar. | N'utilisez pas le système dans ces conditions, car il risque de ne pas détecter les véhicules qui vous précèdent. |

Il est possible de recevoir un avertissement de blocage sans être bloqué. Une fausse anomalie d'obstruction s'annule d'elle-même ou après un cycle d'allumage.

Programmateur de vitesse

Passage au mode de régulateur de vitesse normal

AVERTISSEMENT



Le régulateur de vitesse normal ne freine pas en présence de véhicules qui roulent plus lentement. N'oubliez jamais le mode que vous avez sélectionné et serrez les freins si nécessaire.

Vous pouvez passer manuellement du régulateur de vitesse adaptatif au régulateur de vitesse normal au moyen de l'écran d'information.



Le témoin du régulateur de vitesse remplace le témoin du régulateur de vitesse adaptatif si vous sélectionnez le régulateur de vitesse normal. Le réglage de distance ne s'affiche pas, le système ne réagit pas automatiquement aux véhicules qui vous précèdent et le freinage automatique ne s'active pas. Le système se rappelle de votre dernier réglage lorsque vous démarrez le véhicule.

SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS

AVERTISSEMENT



Pour éviter les blessures, n'utilisez JAMAIS le système d'information sur les angles morts en remplacement des rétroviseurs extérieurs et intérieur, ni pour éviter de regarder au-dessus de votre épaule avant de changer de voie de circulation. Le système d'information sur les angles morts ne remplace en aucun cas la prudence au volant.

Nota : Le système d'information sur les angles morts n'empêche pas le contact avec d'autres véhicules ou objets, et ne détecte pas non plus les véhicules stationnés, les personnes, animaux ou infrastructures (barrières, glissières de sécurité, arbres, etc.). Il a été conçu pour signaler seulement la présence de véhicules dans les zones d'angle mort.

Nota : Lorsqu'un véhicule traverse rapidement la zone d'angle mort, généralement en moins de deux secondes, le système ne se déclenche pas.

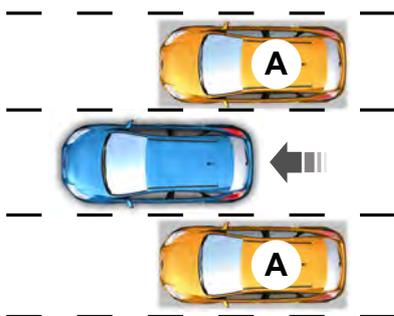
Utilisation du système

Le système d'information sur les angles morts entre en fonction lorsque vous démarrez le moteur et que vous conduisez le véhicule en marche avant à une vitesse supérieure à 8 km/h (5 mph).

Sur les véhicules avec boîte automatique, le système d'information sur les angles morts reste activé tant que le levier sélecteur est à la position de marche avant (D). Si vous engagez la marche arrière (R) ou la position de stationnement (P), le système d'information sur les angles morts est désactivé. Une fois repassé en marche avant (D), le système d'information sur les angles morts se réactive lorsque vous roulez à plus de 8 km/h (5 mph).

Sur les véhicules avec boîte manuelle, le système d'information sur les angles morts est activé dans toutes les positions du levier de vitesse, sauf en marche arrière (R).

Nota : Le système d'information sur les angles morts ne fonctionne pas en marche arrière (R) ni en position de stationnement (P).



E124788

Le système d'information sur les angles morts a été conçu pour vous aider à détecter les véhicules dans la zone d'angle mort (A). La zone de détection se trouve des deux côtés de votre véhicule, s'étendant vers l'arrière, à partir des rétroviseurs extérieurs, jusqu'à environ 4 m (13 ft) au-delà du pare-chocs. Ce système vous avertit lorsque des véhicules entrent dans la zone d'angle mort lorsque vous roulez.

Aides à la conduite

Témoins et messages du système



E142442

Le système d'information sur les angles morts éclaire un témoin d'alerte jaune dans le rétroviseur extérieur du côté où le véhicule approche. Lorsque le système d'information sur les angles morts vous alerte de la présence d'un véhicule alors que le clignotant du côté concerné est activé, le témoin d'alerte du système d'information sur les angles morts clignote à une fréquence d'avertissement accélérée.

Le témoin d'alerte s'atténue lorsque le système détecte l'obscurité nocturne.

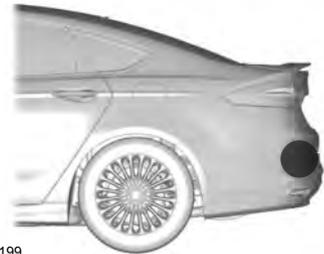
Nota : *Le témoin d'alerte clignote en cas d'alerte lorsque le clignotant du côté concerné est simultanément activé.*

Obstruction d'un capteur du système

AVERTISSEMENT



Pour éviter les blessures, n'utilisez JAMAIS le système d'information sur les angles morts en remplacement des rétroviseurs extérieurs et intérieur, ni pour éviter de regarder au-dessus de votre épaule avant de changer de voie de circulation. Le système d'information sur les angles morts ne remplace en aucun cas la prudence au volant.



E205199

Le système utilise des capteurs radar situés derrière le bouclier du pare-chocs, de chaque côté de votre véhicule. La présence de saleté, de boue et de neige devant les capteurs ou la conduite par forte pluie peuvent nuire au bon fonctionnement du système. D'autres types d'obstructions devant les capteurs peuvent aussi entraîner la dégradation du système. Dans ce type de situation, on parle d'anomalie d'« obstruction ».

Nota : *N'apportez pas d'autocollant de pare-chocs ou n'appliquez aucun produit de réparation sur ces zones, car cela pourrait réduire l'efficacité du système.*

Aides à la conduite

Si le système détecte une perte d'efficacité, un message d'avertissement de capteur obstrué s'affiche à l'écran d'information. Aussi, les témoins d'alerte du système BLIS restent allumés et le système de fournit plus aucun avertissement d'approche de véhicule. Le message d'avertissement à l'écran d'information peut être effacé, mais les témoins d'alerte restent allumés.

Pour remédier à une anomalie d'« obstruction », procédez de l'une des deux manières suivantes :

- Une fois l'obstruction éliminée de devant les capteurs, ou si l'intensité de l'intempérie (pluie ou neige) diminue ou cesse complètement, conduisez quelques minutes en circulation normale pour permettre aux capteurs de détecter des véhicules à l'approche.
- Établissez, coupez puis établissez de nouveau le contact du véhicule.

Nota : *Si votre véhicule est équipé d'une barre d'attelage associée à un module de remorquage monté en usine et qu'il tracte une remorque, les capteurs désactiveront automatiquement le système d'information sur les angles morts. Si votre véhicule est équipé d'une barre d'attelage mais que son module de remorquage n'a pas été monté en usine, il est recommandé de désactiver manuellement le système d'information sur les angles morts. Le fonctionnement du système d'information sur les angles morts avec une remorque attelée n'est pas efficace.*

Anomalies du système

Si le système détecte une anomalie dans le capteur gauche ou droit, le témoin d'anomalie s'allume et un message apparaît à l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 102).

Activation et désactivation du système

Vous pouvez désactiver provisoirement le système d'information sur les angles morts à partir de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 94). Lorsque le système d'information sur les angles morts est désactivé, vous ne recevez plus d'alertes et l'écran d'information affiche un message de mise hors fonction du système. Par ailleurs, le témoin d'anomalie au tableau de bord s'allume. Lorsque vous activez ou désactivez le système d'information sur les angles morts, les témoins d'alerte clignotent à deux reprises.

Nota : *Le système d'information sur les angles morts garde en mémoire le dernier réglage choisi (activé ou désactivé).*

Vous pouvez aussi demander à un concessionnaire autorisé de désactiver de façon permanente le système d'information sur les angles morts. Une fois désactivé de façon permanente, le système ne peut être remis en fonction que par le concessionnaire autorisé.

ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE

AVERTISSEMENT



Pour réduire les risques de blessures, n'utilisez JAMAIS l'alerte de trafic transversal à la place des rétroviseurs intérieur et extérieurs, ni pour éviter de regarder par-dessus votre épaule avant de reculer pour sortir d'une place de stationnement. L'alerte de trafic transversal ne remplace en aucun cas la prudence au volant.

Aides à la conduite

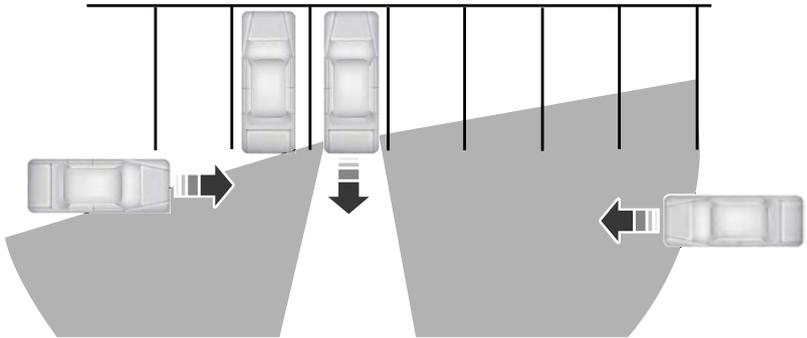
L'alerte de trafic transversal est conçue pour vous avertir lorsque des véhicules s'approchent sur les côtés et que la boîte de vitesses est en position de marche arrière (R).

Utilisation du système

L'alerte de trafic transversal s'active lorsque vous démarrez le moteur et que vous engagez la marche arrière (R). Lorsque vous sortez le levier sélecteur de la position marche arrière (R), l'alerte de trafic transversal se désactive.

Nota : L'alerte de trafic transversal fonctionne uniquement lorsque la boîte de vitesses est en position marche arrière (R).

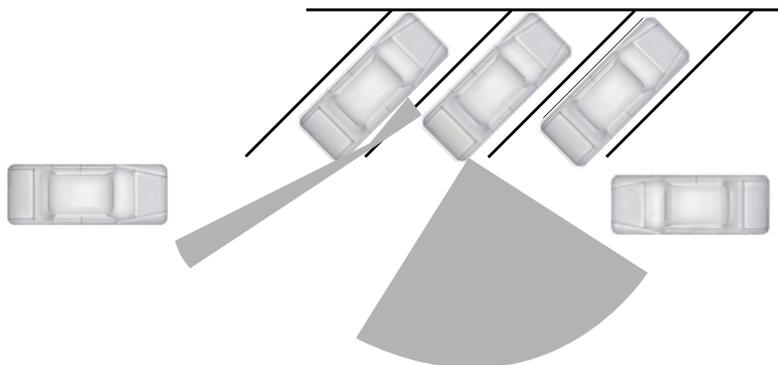
L'alerte de trafic transversal est conçue pour détecter les véhicules approchant à une vitesse maximale de 60 km/h (37 mph). La zone de couverture du système diminue lorsque les capteurs sont partiellement, quasiment ou totalement obstrués. Le fait de reculer lentement contribue à augmenter la zone de couverture ainsi que l'efficacité de la détection.



E142440

Dans ce premier exemple, le capteur gauche n'est que partiellement obstrué, et la zone de couverture du côté droit est presque maximisée.

Aides à la conduite



E142441

La zone de couverture diminue également lors de stationnements à des angles peu prononcés. Dans cet exemple, le capteur gauche est grandement obstrué, et la zone de couverture sur ce côté est très limitée.

d'information lorsqu'un véhicule s'approche par la droite ou la gauche. L'alerte de trafic transversal fonctionne conjointement au sonar de recul qui émet sa propre série de tonalités. Voir **Aide au stationnement arrière** (page 172).

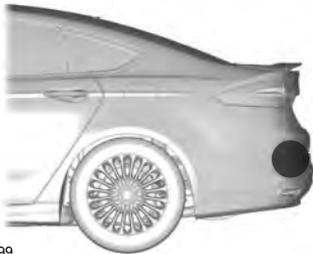
Témoins, messages et alertes sonores du système



E142442

L'alerte de trafic transversal allume un témoin d'alerte orange dans le rétroviseur extérieur du côté où le véhicule approche. L'alerte de trafic transversal émet également un avertissement sonore et affiche un message sur l'écran

Aides à la conduite



E205199

Le système utilise des capteurs radar situés derrière le bouclier du pare-chocs, de chaque côté de votre véhicule. Ne laissez pas la boue, la neige ou les autocollants de pare-chocs obstruer ces zones, car cela pourrait réduire l'efficacité du système. Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 186). Si le système d'information sur les angles morts est obstrué, l'alerte de trafic transversal le sera également. Dès que vous engagez la marche arrière (R), un message correspondant s'affiche à l'écran d'information.

Limites du système

Le fonctionnement de l'alerte de trafic transversal est limité dans certaines conditions, p. ex., des conditions météorologiques particulièrement mauvaises ou l'accumulation de débris dans la zone du capteur sont susceptibles de gêner la détection des objets.

Les situations suivantes peuvent également limiter les performances de l'alerte de trafic transversal :

- Véhicules en stationnement ou objets obstruant les capteurs.
- Véhicules s'approchant à des vitesses supérieures à 60 km/h (37 mph).
- déplacement en marche arrière à une vitesse supérieure à 12 km/h (7 mph);
- Quitter une place de stationnement en épi en marche arrière.

Fausse alertes

Nota : *Si votre véhicule est équipé d'une barre d'attelage associée à un module de remorquage monté en usine et qu'il tracte une remorque, les capteurs désactiveront automatiquement l'alerte de trafic transversal. Si votre véhicule est équipé d'une barre d'attelage mais que son module de remorquage n'a pas été monté en usine, il est recommandé de désactiver manuellement l'alerte de trafic transversal. Si une remorque est attelée au véhicule, l'alerte de trafic transversal sera beaucoup moins efficace.*

Dans certains cas, le système d'alerte de trafic transversal peut déclencher une fausse alerte entraînant l'activation du témoin d'alerte alors qu'aucun véhicule ne se trouve dans la zone de couverture du système. Les fausses alertes occasionnelles sont normales; elles sont temporaires et se rectifient d'elles-mêmes.

Aides à la conduite

Anomalies du système

Si l'alerte de trafic transversal détecte une anomalie au niveau du capteur gauche ou droit, un message s'affichera sur l'écran d'information. Voir (page 94).

Activation et désactivation du système

Vous pouvez désactiver provisoirement l'alerte de trafic transversal sur l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 94). Lorsque vous désactivez l'alerte de trafic transversal, vous ne recevez plus d'alertes et l'écran d'information affiche un message de mise hors fonction du système.

Nota : *L'alerte de trafic transversal s'active à chaque établissement du contact et il est prêt à déclencher des alertes si les circonstances l'exigent dès que la position marche arrière (R) est engagée. Le système d'alerte de trafic transversal ne se souviendra pas du dernier réglage de marche ou d'arrêt.*

Vous pouvez également demander à un concessionnaire autorisé de désactiver définitivement l'alerte de trafic transversal. Une fois désactivé définitivement, le système ne peut être remis en fonction que par le concessionnaire autorisé.

DIRECTION

Direction assistée à commande électrique

AVERTISSEMENTS



Le système de direction assistée à commande électrique effectue des vérifications diagnostiques qui surveillent continuellement le système pour en assurer le bon fonctionnement. Si un défaut est détecté, un message s'affiche sur l'écran d'information. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire

AVERTISSEMENTS

en toute sécurité. Coupez le contact. Après un délai d'au moins 10 secondes, établissez le contact, puis vérifiez si un message d'avertissement de direction assistée apparaît à l'écran d'information. Si un message d'avertissement de direction assistée réapparaît, faites vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé.



Si le système détecte une anomalie, bien que vous ne remarquiez aucune différence dans la direction, un problème sérieux peut être présent. Faites vérifier immédiatement votre véhicule chez un concessionnaire autorisé, sinon vous risqueriez de perdre le contrôle de la direction.

Votre véhicule est doté d'un système de direction assistée à commande électrique. Il n'y a pas de réservoir de liquide. Aucune maintenance n'est nécessaire.

Si votre véhicule perd de la puissance électrique pendant la conduite, l'assistance de direction électrique est perdue. La direction fonctionne toujours et vous pouvez diriger votre véhicule manuellement. La direction non assistée du véhicule demande plus d'effort.

Une utilisation extrêmement intensive de la direction peut augmenter l'effort nécessaire pour diriger votre véhicule. Cet effort accru empêche la surchauffe et des dommages permanents à la direction. Vous ne perdez pas la capacité de diriger votre véhicule manuellement. Des manœuvres types de direction et de conduite permettent au système de se refroidir, puis la direction assistée revient à la normale.

Aides à la conduite

Conseils au sujet de la direction

Si la direction tend à dévier ou à tirer, vérifiez les éléments suivants :

- Pression correcte de gonflage des pneus.
- Usure inégale des pneus.
- Éléments de la suspension desserrés ou usés.
- Composants de la direction desserrés ou usés.
- Mauvais réglage de la géométrie du véhicule.

Nota : *Une chaussée fortement bombée ou un fort vent latéral peut également laisser croire que la direction dévie ou tire.*

Apprentissage adaptatif

L'apprentissage adaptatif du système de direction assistée à commande électrique aide à atténuer les irrégularités de la route et à améliorer la tenue de route ainsi que la sensation au volant. Il communique avec le système de freinage pour seconder les systèmes évolués de contrôle de stabilité et d'évitement des accidents. De plus, lorsque la batterie a été débranchée ou qu'une batterie neuve a été installée, le véhicule doit parcourir une courte distance pour que le système réapprenne la stratégie de fonctionnement et réactive tous les systèmes.

SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DE COLLISION (Selon l'équipement)

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Ce système est conçu comme accessoire supplémentaire d'aide à la conduite. Il n'est pas destiné à remplacer l'attention et le jugement du conducteur ni à éviter d'appliquer les freins. Ce système n'active PAS les freins automatiquement. L'omission d'appuyer sur la pédale de frein pour activer les freins peut entraîner une collision.



Le système avertisseur de collision avec assistance de freinage ne peut pas prévenir toutes les collisions. Ne vous fiez pas uniquement à ce système; il ne remplace pas le jugement du conducteur ni le besoin de maintenir une distance et une vitesse constante.

Nota : *Le système ne détecte pas, n'avertit pas et ne réagit pas aux collisions pouvant survenir par l'arrière ou les côtés du véhicule.*

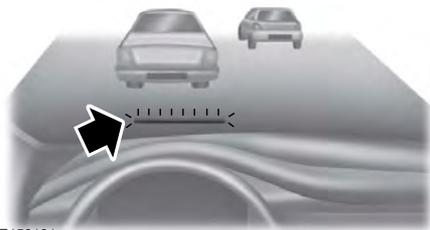
Nota : *Le système avertisseur de collision fonctionne aux vitesses supérieures à environ 8 km/h (5 mph).*



E156130

Ce système est conçu pour alerter le conducteur de certains risques de collision. Un radar détecte si votre véhicule s'approche rapidement d'un autre véhicule se déplaçant dans la même direction.

Aides à la conduite



E156131

Si tel est le cas, un témoin rouge s'allume et un carillon retentit.

L'assistance de freinage aide le conducteur à réduire la vitesse de collision en chargeant les freins. Si le risque de collision augmente encore après que le témoin s'allume, l'assistance de freinage prépare le circuit de freinage pour le freinage rapide. Ceci peut être apparent pour le conducteur. Le système n'active pas automatiquement les freins, mais, si la pédale de frein est enfoncée, toute la force de freinage est appliquée même si vous n'appliquez qu'une légère pression sur la pédale de frein.

Utilisation du système avertisseur de collision

AVERTISSEMENT



Le système avertisseur de collision avec assistance de freinage peut aider à réduire la vitesse à laquelle une collision se produit si le conducteur applique les freins du véhicule. La pédale de frein doit être enfoncée comme pour n'importe quelle situation de freinage normale.

Trois réglages de sensibilité du système d'avertissement sont possibles au moyen de la commande sur l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 94).

Nota : Si les avertissements de collision sont perçus comme étant trop fréquents ou dérangement, la sensibilité d'avertissement peut être réduite, bien que le fabricant recommande d'utiliser le réglage de sensibilité le plus élevé lorsque c'est possible. Un réglage inférieur de la sensibilité produirait des avertissements moins fréquents et plus tardifs. Voir **Généralités** (page 94).

Capteurs obstrués



E145632

Si un message relatif à un capteur obstrué s'affiche à l'écran d'information, les signaux radar du capteur ont été obstrués. Les capteurs sont situés derrière un cache de bouclier, près du côté conducteur de la calandre inférieure. Lorsque les capteurs sont obstrués, ils ne peuvent pas détecter un véhicule qui vous précède et le système avertisseur de collision ne fonctionne pas. Le tableau suivant donne la liste des causes pouvant provoquer l'affichage de ce message et les mesures à prendre pour y remédier.

Aides à la conduite

| Cause | Mesure à prendre |
|---|--|
| La surface du radar dans la calandre est encrassée ou obstruée. | Nettoyez la surface de la calandre devant le radar ou retirez l'objet causant l'obstruction. |
| La surface du radar dans la calandre est propre, mais le message est toujours affiché. | Attendez un court moment. Quelques minutes peuvent être nécessaires pour que le radar puisse détecter le retrait de l'obstruction. |
| Une forte pluie, de la bruine, de la neige, ou du brouillard perturbent les signaux radar. | Le système avertisseur de collision est temporairement désactivé. Il devrait se réactiver automatiquement peu après que les conditions météorologiques se soient améliorées. |
| L'eau tourbillonnante, la neige ou la glace sur la chaussée peuvent perturber les signaux radar | Le système avertisseur de collision est temporairement désactivé. Il devrait se réactiver automatiquement peu après que les conditions météorologiques se soient améliorées. |

Limites du système

AVERTISSEMENT



Le système avertisseur de collision avec assistance de freinage peut aider à réduire la vitesse à laquelle une collision se produit si le conducteur applique les freins du véhicule. La pédale de frein doit être enfoncée comme pour n'importe quelle situation de freinage normale.

En raison de la nature de la technologie du radar, il arrive parfois que les véhicules ne déclenchent aucun avertissement de collision. Notamment dans les cas suivants :

- véhicules arrêtés ou qui se déplacent à moins de 10 km/h (6 mi/h);
- piétons et obstacles sur la chaussée;
- véhicules venant en sens inverse dans la même voie;

- conditions météorologiques difficiles (voir la section sur les capteurs obstrués);
- accumulation de débris sur la calandre près des phares (voir la section sur les capteurs obstrués);
- courte distance jusqu'au véhicule qui précède;
- amples mouvements du volant et de la pédale (style de conduite très actif).

Si la partie avant du véhicule subit une collision ou est endommagée, la zone de détection du radar peut être modifiée, ce qui donne lieu à des avertissements de collision erronés ou irréguliers. Demandez à votre concessionnaire autorisé de vérifier la couverture et le fonctionnement du radar du système avertisseur de collision.

Aides à la conduite

COMMANDE DE TRANSMISSION

Modes de conduite sélectionnables

Les modes de conduite sélectionnables améliorent l'agrément de conduite grâce à un ensemble de systèmes électroniques sophistiqués. Ces systèmes optimisent la direction, le comportement routier et la réactivité du groupe motopropulseur. Ils permettent de régler plusieurs paramètres de performance des systèmes du véhicule en seule opération.

Les modes de conduite sélectionnables utilisent les systèmes suivants :

- la direction assistée à commande électronique ajuste l'effort et la sensation que procure la direction en fonction du mode sélectionné.
- le contrôle électronique de stabilité et l'antipatinage vous aident à conserver la maîtrise de votre véhicule dans les conditions difficiles ou pendant la conduite hautes performances. Voir **Contrôle de stabilité** (page 166).
- la commande électronique de l'accélérateur améliore la réponse du groupe motopropulseur à vos interventions de conduite.

Utilisation des modes de conduite sélectionnables

Les modes de conduite sélectionnables ajustent automatiquement la configuration de votre véhicule pour chaque mode sélectionné.

MODE Pour modifier le réglage du mode de conduite, actionnez le bouton / la touche de mode situé(e) sous l'écran de la planche de bord. La première pression sur le bouton ou la touche de mode met en surbrillance le mode sélectionné, et les pressions suivantes permettent de changer la sélection.

Nota : *Il n'est pas possible de changer de mode lorsque le contact est coupé ou si la marche arrière (R) est engagée. En position marche avant (D), les modes disponibles sont NORMAL, SPORT+, TRACK (circuit) et SNOW/WET (neige/mouillé). En position sport (S), les modes disponibles sont SNOW/WET (neige/mouillé) et NORMAL.*

Modes :

- **NORMAL** – Combinaison équilibrée entre confort et tenue de route. Ce mode fournit une expérience de conduite envoûtante et une sensation de contact direct avec la route sans sacrifier le raffinement que vous attendez de votre véhicule.
- **Sport** – S'engage lorsque vous faites passer la boîte de vitesses automatique en mode sport (S). Le mode Sport augmente l'accélération et permet à votre véhicule d'accélérer plus rapidement, mais ne modifie pas la sensation au volant ou la stabilité du système.
- **SPORT+** – réponse sportive de la direction et à l'accélération. Le mode SPORT+ est idéal pour une conduite plus énergique.

Aides à la conduite

- TRACK (circuit) – Conduite en mode pilotage. Le moteur répond directement à vos sollicitations et produit une sonorité plus puissante. Le mode TRACK est taillé pour la performance pure. Un mode d'antipatinage favorisant les performances est automatiquement utilisé lorsque le mode Track (circuit) est sélectionné. Dans ce mode, l'intervention du système antipatinage est réduite et spécifiquement réglée pour une utilisation sur circuit uniquement; ce mode n'est pas adapté à la conduite sur la voie publique. Voir **Utilisation du contrôle de stabilité** (page 167).
- SNOW/WET (neige/mouillé) - Comportement routier plus sûr par mauvais temps. Ce mode fournit une expérience de conduite plus sûre et une sensation de contact direct avec la route sans sacrifier le raffinement que vous attendez de votre véhicule.

Nota : *Les modes de conduite sélectionnables exécutent des contrôles de diagnostic pour surveiller continuellement le système et en assurer le bon fonctionnement. Selon la position du levier de vitesse, certains modes de conduite sélectionnables ne seront pas disponibles (par exemple, le mode SNOW/WET [neige/mouillé] n'est pas disponible en position sport [S]). En cas d'anomalie ou de changement de position du levier de vitesse empêchant l'accès au mode sélectionné, le mode NORMAL est adopté par défaut.*

Nota : *Le système d'avertissement de collision avec freinage est automatiquement désactivé lorsque le mode Track est sélectionné.*

Direction sélectionnable

Nota : *Le réglage de la direction revient par défaut au mode NORMAL si la batterie est débranchée ou déposée.*



Pour modifier la réponse de la direction, actionnez la touche située sur la planche de bord. La première pression met en surbrillance le mode sélectionné et les pressions suivantes permettent de changer la sélection.

Modes :

- NORMAL - Réglage d'usine par défaut.
- SPORT - Effort légèrement supérieur exigé pour tourner le volant et retour de force exercé par la route plus prononcé.
- COMFORT (confort) - Effort légèrement moindre pour tourner le volant et retour de force exercé par la route plus léger.

Après avoir sélectionné le réglage souhaité, il se peut que vous ressentiez une légère secousse dans le volant lorsque le changement de mode se produit.

Nota : *Si votre véhicule est équipé de la fonction modes de conduite sélectionnables, la sélection de l'un de ces modes de conduite modifiera la réponse de la direction. Il est possible de passer outre cette sélection automatique en appuyant sur le bouton ou la touche de direction.*

Transport de charge

LIMITE DE CHARGE

Chargement du véhicule - avec ou sans remorque

Ce chapitre vous indique la bonne façon de charger votre véhicule, remorque, ou les deux. Maintenez le poids de votre véhicule chargé dans sa capacité de charge maximale, avec ou sans remorque. Un véhicule correctement chargé fournira une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, il est important de connaître la signification des termes suivants, afin de déterminer sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge ou sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule la capacité de charge de ce dernier, avec ou sans remorque.

Exemple de renseignements de l'étiquette des pneus et d'information sur la charge :

TIRE AND LOADING INFORMATION

| | | | |
|------------------|-----------|-----------|----------|
| SEATING CAPACITY | TOTAL : 5 | FRONT : 2 | REAR : 3 |
|------------------|-----------|-----------|----------|

The combined weight of occupants, and cargo should never exceed: **385 kg or 850 lbs.**

| TIRE | SIZE | COLD TIRE PRESSURE | SEE OWNERS MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION |
|-------|---------------|--------------------|--|
| FRONT | 235/45R18 94V | 235 KPA, 34 PSI | |
| REAR | 235/45R18 94V | 235 KPA, 34 PSI | |
| SPARE | NONE | NONE | |

TIRE AND LOADING INFORMATION
RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT

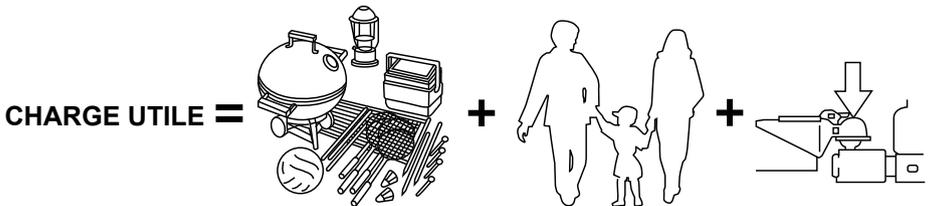
| | | | | | | |
|------------------|-------|---|-------|---|---------|---|
| SEATING CAPACITY | TOTAL | 5 | FRONT | 2 | REAR | 3 |
| NOMBRE DE PLACES | | | AVANT | | ARRIÈRE | |

The combined weight of occupants and cargo should never exceed 396 kg or 875 lbs.
Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser 396 kg ou 875 lb.

| TIRE PNEU | SIZE DIMENSIONS | COLD TIRE PRESSURE PRESSION DES PNEUS A FROID | SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION VOIR LE MANUEL DE L'USAGER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS |
|------------------|-----------------|---|---|
| FRONT AVANT | 235/40R19 96V | 255 KPA, 37 PSI | |
| REAR ARRIÈRE | 235/40R19 96V | 255 KPA, 37 PSI | |
| SPARE DE SECOURS | T125/80R16 97M | 415 KPA, 60 PSI | |

E198719

Charge utile



E143816

Transport de charge

La charge utile est le poids combiné des bagages et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule apparaît sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge. L'étiquette se trouve soit sur le pied milieu, soit sur le rebord de la porte du conducteur. Les véhicules exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter d'étiquette de pneus et d'information sur la charge. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb » afin de respecter la charge utile maximale. La charge utile inscrite sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge est la charge utile maximale de votre véhicule à sa sortie d'usine. Si vous installez un équipement supplémentaire quelconque sur votre véhicule, vous devez déterminer la nouvelle charge utile. Soustrayez le poids de l'équipement de la charge utile indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Si vous tirez une remorque, le poids du timon de la remorque ou du pivot d'attelage fait également partie de la charge utile.

AVERTISSEMENT



La capacité de charge correcte de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la charge utile (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez pas de charge même si de l'espace est encore disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise du véhicule ou son capotage.

PMAE (poids maximal autorisé sur essieu)

PMAE est le poids maximal permis qu'un seul essieu (avant ou arrière) peut supporter. Ces chiffres sont indiqués sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette se trouve sur le pied de charnière de porte, le montant de serrure de porte, ou le rebord de porte qui rejoint le montant de serrure de porte, à côté du siège conducteur.

La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser son poids maximal autorisé à l'essieu.

Transport de charge

autorisé). Pour remorquer en toute sécurité un véhicule ou une remorque dont le poids total roulant du véhicule tracteur et de la remorque dépasse le poids total autorisé en charge du véhicule tracteur, il faut prévoir des circuits de frein séparés.

Le poids total roulant ne doit jamais dépasser le poids total roulant autorisé.

Nota : *Pour plus de renseignements concernant la traction d'une remorque, consultez le Guide de remorquage pour véhicules de loisir et de traction d'une remorque disponible chez un concessionnaire autorisé.*

AVERTISSEMENTS



Ne dépassez pas le PTAC (poids total autorisé en charge) ou le PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité.



N'utilisez pas de pneus de rechange ayant des limites de charge inférieures aux pneus d'origine, car ils peuvent réduire le PTAC ou le PMAE du véhicule. Le montage de pneus ayant des limites de charge plus élevées que celles des pneus d'origine n'augmente pas le PTAC ni le PMAE.

AVERTISSEMENTS



Si vous ne respectez pas les limites de poids établies pour votre véhicule, vous risquez de vous infliger des blessures graves et de causer des dommages importants au véhicule.

Observez les étapes suivantes pour déterminer la limite de charge appropriée :

1. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb » sur l'étiquette du véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat donne la charge disponible pour le chargement ou les bagages. Par exemple, si la valeur « XXX » est égale à 1 400 lb, et si le véhicule transporte cinq occupants pesant 150 lb chacun, la charge disponible pour l'équipement ou le chargement sera de 650 lb (1 400-750 [5 x 150] = 650 lb).

Transport de charge

- Déterminez le poids combiné du chargement et de l'équipement qui sera chargé dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité de chargement calculée à l'étape 4.
- Si vous devez tirer une remorque, la charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer comment ce facteur peut réduire la capacité de charge des bagages et de l'équipement pour votre véhicule.

Exemples utiles pour le calcul de la charge disponible pour le chargement ou les bagages

Supposons que votre véhicule possède une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour vous transporter (le conducteur et quatre amis) ainsi que tous les sacs de golf? Vous et vos amis pesez en moyenne 99 kg (220 lb) chacun et les sacs de golf pèsent environ 13,5 kg (30 lb) chacun. Le calcul s'établit comme suit : $1\,400 - (5 \times 220) - (5 \times 30) = 1\,400 - 1\,100 - 150 = 150$ livres. Oui, la capacité de charge de votre véhicule est suffisante pour

transporter quatre de vos amis et les sacs de golf. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 \text{ kg} - (5 \times 99 \text{ kg}) - (5 \times 13,5 \text{ kg}) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5 \text{ kg}$.

Supposons que votre véhicule possède une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous et l'un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque les sièges arrière sont rabattus, vous constatez que vous pouvez y placer douze sacs de ciment de 45 kg (100 lb). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre domicile? Si vous et votre ami pesez chacun 99 kg (220 lb), le calcul s'établit comme suit : $1\,400 - (2 \times 220) - (12 \times 100) = 1\,400 - 440 - 1\,200 = -240$ livres. La réponse est négative. Vous ne pourrez pas transporter tout ce ciment. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 \text{ kg} - (2 \times 99 \text{ kg}) - (12 \times 45 \text{ kg}) = 635 - 198 - 540 = -103 \text{ kg}$. Vous devez réduire le poids total d'au moins 104 kg (240 livres). Si vous retirez trois sacs de ciment de 45 kg (100 lb), le calcul de la charge s'établit comme suit : $1\,400 - (2 \times 220) - (9 \times 100) = 1\,400 - 440 - 900 = 60$ livres. À

Transport de charge

présent, vous pouvez transporter cette nouvelle charge incluant votre ami. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 \text{ kg} - (2 \times 99 \text{ kg}) - (9 \times 45 \text{ kg}) = 635 - 198 - 405 = 32 \text{ kg}$.

Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule de manière à ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

Directives spéciales concernant le chargement du véhicule à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENT



Le comportement routier d'un véhicule chargé peut différer de celui d'un véhicule non chargé. Faites preuve d'une grande prudence lorsque vous conduisez un véhicule lourdement chargé, par exemple, conduisez plus lentement et prévoyez une distance de freinage supérieure.

Remorquage

TRACTION D'UNE REMORQUE

AVERTISSEMENTS



Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge (PTAC) ni le poids maximal autorisé à l'essieu (PMAE) qui figure sur l'étiquette d'homologation.



La traction d'une remorque dont le poids dépasse le poids maximal autorisé de la remorque excède les limites du véhicule et peut endommager le moteur, la boîte de vitesses, le châssis et augmenter les risques de perte de maîtrise ou de renversement du véhicule et de blessures.

Nota : *Des éléments électriques comme des fusibles ou des relais peuvent avoir un impact sur la traction d'une remorque. Voir **Fusibles** (page 231).*

La capacité de charge de votre véhicule est indiquée en poids, pas en volume. Vous ne pouvez pas nécessairement utiliser tout l'espace disponible lorsque vous chargez votre véhicule ou remorque.

La traction d'une remorque impose des contraintes supplémentaires au moteur, à la boîte de vitesses, aux essieux, aux freins, aux pneus et à la suspension du véhicule. Inspectez ces organes avant, pendant et après le remorquage.

Disposition de la charge

Pour contribuer à minimiser les effets du mouvement de la remorque sur le véhicule pendant la conduite :

- Chargez les articles les plus lourds le plus près possible du plancher de la remorque.
- Chargez les articles les plus lourds au centre des pneus de remorque gauche et droit.
- Chargez les articles les plus lourds au-dessus des essieux de la remorque ou légèrement avancés vers le timon de la remorque. Ne permettez pas que le poids final du timon de la remorque soit supérieur ou inférieur à 10-15 % du poids de la remorque chargée.
- Choisissez un support de boule offrant l'élévation ou l'abaissement approprié. Lorsque le véhicule chargé et la remorque sont accouplés, le cadre de la remorque doit être de niveau, ou légèrement incliné vers le bas par rapport au véhicule, vu de côté.

Remorquage

Lors de la conduite avec une remorque ou une charge utile, une vibration ou une secousse légère au démarrage peut se manifester en raison du poids de charge utile accru. Des renseignements supplémentaires concernant le chargement approprié d'une remorque ainsi que la préparation de votre véhicule en vue du remorquage se trouvent dans le chapitre Transport de charge. Voir **Limite de charge** (page 198).

Vous trouverez également des renseignements dans le **Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque**, disponible chez votre concessionnaire autorisé, ou en ligne.

Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque en ligne

Site Web

<http://www.fleet.ford.com/towing-guides/>

POIDS DE REMORQUAGE RECOMMANDÉS

Nota : Ne dépassez pas le poids de la remorque indiqué dans le tableau ci-dessous en fonction de la configuration de votre véhicule.

Nota : Assurez-vous de prendre en compte la surface frontale de la remorque. Ne dépassez pas 1,86 mètre² (20 pieds²).

Nota : Pour une conduite en haute altitude, réduisez le poids total roulant de 2 % par tranche de 300 mètres (1 000 pieds) à partir du point d'élévation de 300 mètres (1 000 pieds).

Nota : Certains états exigent l'utilisation de freins de remorque séparés pour des remorques au-dessus d'un poids spécifié. Assurez-vous de consulter les règlements de l'état ou de la province pour ce poids particulier. Les poids maximum de remorque indiqués peuvent être limités à ce poids particulier, car le circuit électrique du véhicule pourrait ne pas inclure le connecteur de câblage nécessaire pour activer les freins de remorque électriques.

Votre véhicule peut tracter une remorque à condition que le poids maximal de la remorque ne dépasse pas le poids indiqué pour votre configuration de véhicule dans le tableau suivant :

Remorquage

| Groupe motopropulseur | Poids maximal de la remorque |
|------------------------------|-------------------------------------|
| 2,3 L GTDI | 454 kg (1000 lb) |
| 3,7 L TiVCT | 454 kg (1000 lb) |
| 5 L TiVCT | 454 kg (1000 lb) |

Remorquage

VÉRIFICATIONS DE REMORQUAGE ESSENTIELLES

Pour un remorquage en toute sécurité, respectez les consignes suivantes :

- ne tractez pas une remorque avant que votre véhicule n'ait parcouru au moins 1 600 km (1 000 mi);
- renseignez-vous sur les règlements du code de la sécurité routière en vigueur dans votre région concernant la traction d'une remorque;
- prenez connaissance des instructions de pose et de réglage fournies avec les accessoires de remorquage;
- effectuez plus souvent les opérations d'entretien de votre véhicule si vous tractez une remorque. Consultez votre guide d'entretien périodique;
- si vous utilisez une remorque de location, suivez les directives fournies par l'agence de location.

Les définitions des termes relatifs à la capacité de charge apparaissant sur l'étiquette des pneus et sur l'étiquette d'homologation de sécurité ainsi que les directives sur le calcul de la charge de votre véhicule figurent au chapitre Chargement. Voir **Limite de charge** (page 198).

Lors du calcul du poids total du véhicule, n'oubliez pas d'inclure le poids au timon de la remorque.

Attelages

N'utilisez aucun attelage qui se fixe au pare-chocs ou à l'essieu du véhicule.

Répartissez la charge de la remorque de telle sorte que 10 à 15 % de son poids total reposent sur le timon.

Chaînes de sécurité

Nota : *N'attachez jamais les chaînes de sécurité au pare-chocs.*

Raccordez toujours les chaînes de sécurité aux dispositifs de fixation de l'attelage de votre véhicule.

Pour attacher les chaînes de sécurité, croisez-les sous le timon de la remorque et laissez suffisamment de jeu pour permettre les virages serrés. Ne laissez pas les chaînes traîner au sol.

Freins de remorque

AVERTISSEMENT



Ne reliez pas le circuit de freinage hydraulique d'une remorque directement à celui du véhicule. La puissance de freinage de votre véhicule pourrait être insuffisante, ce qui augmenterait fortement le risque de collision.

Vous pouvez utiliser des freins électriques ou des freins à inertie, mécaniques ou automatiques, à condition de les installer et de les régler correctement conformément aux directives du fabricant. Les freins de votre remorque doivent être conformes aux réglementations locales et fédérales.

La valeur retenue pour le fonctionnement du système de freinage du véhicule tracteur est le poids total autorisé en charge, et non le poids total roulant autorisé.

Remorquage

Feux de remorque

AVERTISSEMENT



Ne branchez jamais le faisceau de câblage des feux d'une remorque aux circuits des feux arrière du véhicule, car vous pourriez endommager les circuits électriques et provoquer un incendie. Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible pour obtenir de l'aide sur l'installation du câblage des feux de remorque. L'installation de ces feux peut exiger de l'équipement électrique supplémentaire.

Des feux de remorque sont requis sur la plupart des véhicules tractés. Assurez-vous que tous les feux de jour, les feux stop, les clignotants et les feux de détresse fonctionnent.

Avant de tracter une remorque

Avant de prendre la route, entraînez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer afin de vous familiariser avec la conduite et les réactions de votre combinaison véhicule-remorque. Pour tourner, prenez des virages plus larges de façon à ce que les roues de la remorque ne heurtent pas le trottoir ou d'autres obstacles.

Pendant la traction d'une remorque

- Ne dépassez pas 113 km/h (70 mi/h) durant les 800 premiers kilomètres (500 mi) parcourus.
 - Ne démarrez pas en accélérant brusquement.
 - Après avoir parcouru environ 80 km (50 mi), vérifiez l'attelage, les branchements électriques et le serrage des écrous de roue de la remorque.
- Lors d'arrêts dans un embouteillage ou en circulation dense par temps chaud, placez le levier de vitesse en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou au point mort (boîte de vitesses manuelle) pour faciliter le refroidissement du moteur et de la boîte de vitesses, et améliorer l'efficacité du climatiseur.
 - En cas de chargement lourd ou de terrain vallonné, désactivez le régulateur de vitesse. Si vous tractez une remorque, il est possible que le régulateur de vitesse se désactive automatiquement dans les montées longues et prononcées.
 - Passez à une vitesse inférieure lorsque vous conduisez en descente sur une pente longue et prononcée. Ne freinez pas continuellement, car les freins pourraient surchauffer et perdre de leur efficacité.
 - Si votre boîte de vitesses est dotée de la fonction d'assistance en côte ou de la fonction de traction, utilisez ce mode lors du remorquage. Cette fonction procure davantage de frein moteur et évite les changements de rapport trop fréquents afin d'optimiser la consommation de carburant et le refroidissement de la boîte de vitesses.
 - Prévoyez une distance de freinage plus longue lorsque vous tractez une remorque avec votre véhicule. Anticipez les arrêts et freinez graduellement.
 - Évitez le stationnement en pente. Toutefois, si vous devez stationner en pente :
1. Tournez le volant de manière à orienter les pneus de votre véhicule dans un sens permettant d'éviter un retour à la circulation.
 2. Serrez le frein de stationnement de votre véhicule.

Remorquage

- Placez la boîte de vitesses automatique à la position de stationnement (P) ou la boîte de vitesses manuelle dans une petite vitesse.
- Placez des cales de roue à l'avant et à l'arrière des roues de la remorque.
(Cales non fournies avec le véhicule.)

Lancement ou récupération d'un bateau ou d'un véhicule nautique personnel

Nota : Débranchez le câblage électrique de la remorque **avant** de la reculer dans l'eau.

Nota : Rebranchez le câblage électrique de la remorque **après** l'avoir sortie de l'eau.

Lorsque vous reculez sur une rampe en vue de mettre un bateau à l'eau ou de le hisser :

- ne laissez pas le niveau de l'eau atteindre le bord inférieur du pare-chocs arrière;
- ne laissez pas les vagues dépasser de plus de 15 cm (6 po) le bord inférieur du pare-chocs arrière.

Si ces directives ne sont pas respectées, l'eau risque de pénétrer dans certains composants du véhicule :

- causant ainsi des dommages internes aux composants;
- nuisant ainsi à la conduite, aux dispositifs antipollution et au bon fonctionnement du véhicule.

Remplacez l'huile de pont arrière à chaque fois que le pont arrière est immergé dans l'eau. L'eau peut contaminer l'huile de pont arrière, qui ne constitue pas un élément d'inspection d'entretien normal à moins qu'une fuite puisse être présente ou que la réparation d'un autre pont soit nécessaire.

REMORQUAGE DU VÉHICULE LES QUATRE ROUES AU SOL

Remorquage d'urgence

AVERTISSEMENT



Si votre véhicule est équipé d'un verrou de volant, assurez-vous que la clé de contact est en position accessoires ou contact lors d'un remorquage.

Vous pouvez remorquer à plat (toutes les roues au sol, quelle que soit la configuration du groupe motopropulseur ou de la boîte de vitesses) votre véhicule en panne (sans accès aux chariots porte-roues ou à une remorque de transport de véhicules) dans les conditions suivantes :

- Votre véhicule est orienté vers l'avant, donc vous le remorquez en roulant vers l'avant.
- Vous passez au point mort (N). Si vous ne pouvez pas passer au point mort (N), vous devrez peut-être neutraliser la boîte de vitesses. Voir **Boîte de vitesses** (page 154).
- La vitesse maximum est de 56 km/h (35 mph).
- La distance maximum est de 80 km (50 mi).

Remorquage de loisirs

Nota : Réglez le système de chauffage-climatisation en mode de recyclage d'air pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans l'habitacle. Voir **Climatisation** (page 114).

Remorquage

Respectez les directives qui suivent pour le remorquage d'un véhicule de loisir. Un exemple de remorquage de loisir est le remorquage de votre véhicule derrière une autocaravane. Ces directives visent à éviter que vous n'endommagiez la boîte de vitesses lors d'un remorquage.

Ne remorquez pas votre véhicule avec des roues au sol car cela pourrait endommager la boîte de vitesses ou le véhicule. Il est recommandé de faire remorquer votre véhicule avec les quatre roues soulevées du sol, par exemple à l'aide d'une remorque de transport de véhicules. Dans le cas contraire, vous ne pourrez pas remorquer votre véhicule.

Toit décapotable (Selon l'équipement)

OUVERTURE DU TOIT DÉCAPOTABLE

Lorsque vous utilisez le toit, vous devez tout d'abord le déverrouiller du pare-brise et utiliser la commande de toit décapotable.

Nota : Le toit décapotable ne fonctionne que si le véhicule est à l'arrêt ou s'il roule à une vitesse inférieure à 5 km/h (3 mph). Un carillon retentit et un message d'avertissement apparaît sur la planche de bord. Lorsque vous ralentissez, le toit fonctionne.

Nota : Lorsque vous verrouillez ou déverrouillez le toit décapotable, la chaîne audio se met brièvement en sourdine. Cela permet au véhicule d'optimiser la qualité sonore de l'habitacle en fonction de la position du toit décapotable.

Pour déverrouiller le toit décapotable :

1. Immobilisez le véhicule. Le contact doit être établi. Pour éviter de décharger de la batterie, nous recommandons de laisser le véhicule en marche lors de l'ouverture du toit.
2. Vérifiez le compartiment de rangement du toit décapotable derrière le siège arrière pour vous assurer qu'il est vide. Assurez-vous qu'aucun débris n'est présent sur la surface extérieure du toit décapotable.
3. Déplacez vers le bas la poignée de verrouillage placée au-dessus du rétroviseur intérieur en direction du pare-brise et faites pivoter la poignée dans le sens des aiguilles d'une montre pour dégager le toit décapotable.



E174571

Les glaces s'ouvrent automatiquement lorsque vous appuyez sur la commande de toit décapotable.

Pour ouvrir le toit décapotable :

1. Appuyez sur la commande de toit décapotable située sur la console au pavillon, et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que les glaces soient complètement abaissées et que le toit soit complètement rangé.
2. Relâchez la commande de toit décapotable.



E174568

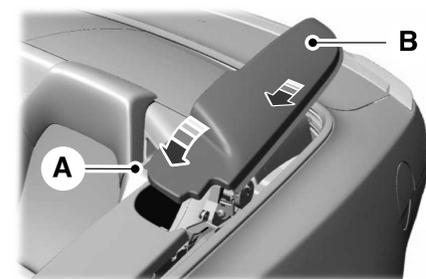
Nota : Ne rangez rien derrière le siège arrière. Les objets qui se trouvent dans l'espace de rangement du toit décapotable peuvent briser la lunette arrière lorsque vous ouvrez le toit.

Toit décapotable (selon l'équipement)

Nota : Le fait d'ouvrir la capote lorsqu'elle est mouillée peut entraîner l'apparition de moisissures.

Utilisation des couvre-bagages

Votre toit décapotable comporte également deux couvre-bagages, un pour chaque côté du véhicule. Ces couvre-bagages se rangent dans le coffre.



E205441

| | |
|----|-----------------|
| A. | Bord d'attaque. |
| B. | Bord latéral. |

Après ouverture du toit décapotable, placez les couvre-bagages entre le toit et la moulure de garniture de votre véhicule :

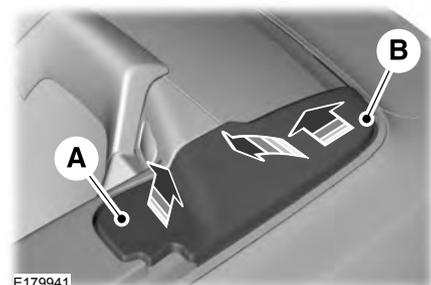
1. Insérez A sous la garniture.
2. Lorsque A est sous la fente de la garniture, orientez l'angle B vers le bas de façon à ce que les bords se glissent sous la moulure environnante et se fixent en place entre les bords de la garniture.
3. Répétez les étapes 1 et 2 de l'autre côté du véhicule pour installer le deuxième couvre-bagages.

FERMETURE DU TOIT DÉCAPOTABLE

La fermeture du toit décapotable s'effectue en trois étapes : retirez les deux couvre-bagages, appuyez sur la commande de toit décapotable, puis fermez la fermeture.

Pour enlever les couvre-bagages :

1. Faites glisser B vers le centre du véhicule pour dégager les bords de la garniture environnante.
2. Soulevez B puis tirez la pièce pour dégager A de la garniture.
3. Répétez les étapes 1 et 2 de l'autre côté du véhicule.
4. Veillez à ranger les deux pièces dans le coffre.



E179941

Nota : Le toit décapotable ne fonctionne que si le véhicule est à l'arrêt ou s'il roule à une vitesse inférieure à 5 km/h (3 mph). Un carillon retentit et un message d'avertissement apparaît sur la planche de bord. Lorsque vous ralentissez, le toit fonctionne.

Toit décapotable (Selon l'équipement)

Nota : Retirez les couvre-bagages afin de pouvoir fermer le toit, sinon un carillon retentit et un message d'avertissement apparaît sur la planche de bord. Retirez et rangez les couvre-bagages, puis appuyez de nouveau sur la commande du toit décapotable.

Nota : Lorsque vous verrouillez ou déverrouillez le toit décapotable, la chaîne audio se met brièvement en sourdine. Cela permet au véhicule d'optimiser la qualité sonore de l'habitacle en fonction de la position du toit décapotable.

Pour fermer le toit décapotable :

1. Immobilisez complètement votre véhicule et veillez à mettre le contact. Pour éviter de décharger de la batterie, nous recommandons de laisser le véhicule en marche lors de l'ouverture du toit.
2. Appuyez sur la commande de toit décapotable et maintenez-la enfoncée. Lorsque la poignée de fermeture du toit décapotable est à portée de main, veillez à ce qu'elle soit en bas et faites-la pivoter dans le sens des aiguilles d'une montre pour que la fermeture soit en position complètement ouverte. Maintenez la commande de toit décapotable enfoncée jusqu'à ce que les glaces se ferment complètement et que le toit se déplie et progresse vers la traverse du pare-brise.
3. Une fois le toit parfaitement aligné avec la traverse du pare-brise, relâchez la commande de toit décapotable.



E174568

La dernière opération de fermeture du toit décapotable consiste à verrouiller la fermeture.

Pour verrouiller la fermeture sur le toit décapotable :

1. Tirez vers le bas la poignée de verrouillage et faites-la pivoter dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour fixer le toit décapotable.
2. Une fois le toit décapotable complètement fixé, poussez la poignée de verrouillage vers le haut en position rabattue pour verrouiller la fermeture.



E178453

Nota : Si le toit reste ouvert pendant une période prolongée ou si la température est basse, le matériau du toit peut légèrement rétrécir. Si cela se produit, tirez sur la poignée de verrouillage pour fixer le toit.

Conseils de conduite

RODAGE

Vous devez roder les nouveaux pneus durant environ 480 kilomètres (300 mi). Votre véhicule pourrait démontrer des comportements inhabituels durant cette période.

Évitez de rouler trop rapidement au cours des 1 600 premiers kilomètres (1 000 premiers mi). Variez fréquemment votre vitesse et passez l'ensemble des rapports dès que possible. Ne sollicitez pas le moteur excessivement.

Ne remorquez pas de véhicule durant les 1 600 premiers kilomètres (1 000 premiers mi).

CONDUITE ÉCONOMIQUE

La consommation de carburant dépend de plusieurs facteurs comme votre style de conduite, les conditions de conduite et l'entretien du véhicule.

Voici certains aspects à garder à l'esprit pour améliorer la consommation de carburant :

- Accélérez et ralentissez en douceur.
- Roulez à une vitesse uniforme.
- Essayez de prévoir les arrêts, puis ralentissez pour tenter d'éliminer certains arrêts.
- Groupez vos sorties pour faire vos courses et évitez la conduite exigeant des arrêts fréquents. (Lorsque vous faites vos emplettes, rendez-vous d'abord à l'endroit le plus éloigné, puis revenez vers votre domicile).
- Fermez les glaces durant la conduite à grande vitesse.
- Conduisez à vitesse raisonnable.
- Maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de dimensions appropriées.

- Servez-vous de l'huile moteur recommandée.
- Effectuez chacune des interventions d'entretien périodique.

Voici de plus certaines manœuvres à éviter pour ne pas augmenter la consommation de carburant :

- Évitez les accélérations soudaines ou brusques.
- Évitez d'augmenter excessivement le régime du moteur avant de couper le contact.
- Évitez les périodes de ralenti prolongé.
- Ne réchauffez pas votre véhicule par temps froid.
- Réduisez l'utilisation de la climatisation et du chauffage.
- Évitez d'utiliser le régulateur de vitesse dans les régions montagneuses.
- Ne laissez pas votre pied reposer sur la pédale de frein durant la conduite.
- Évitez de transporter des charges inutiles.
- Évitez d'ajouter certains accessoires sur votre véhicule (p. ex., pare-insectes, arceaux de sécurité ou bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis).
- Évitez de rouler lorsque la géométrie des roues est déréglée.

CONDUITE DANS L'EAU

AVERTISSEMENT



Ne pas traverser de cours d'eau ou d'eau profonde, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Nota : Traverser des eaux stagnantes peut causer des dégâts au véhicule.

Nota : Vous risquez d'endommager le moteur si de l'eau pénètre dans le filtre à air.

Conseils de conduite

Avant de traverser des eaux stagnantes, vérifiez la profondeur. Ne traversez jamais d'eau dont le niveau est plus élevé que la partie inférieure du bas de caisse avant de votre véhicule.



E176360

Lorsque vous traversez une zone d'eau stagnante, conduisez très lentement et n'arrêtez pas votre véhicule. La performance des freins et de l'antipatinage peut être limitée. Après avoir conduit dans l'eau et dès qu'il est prudent de le faire :

- Appuyer légèrement sur la pédale de frein pour sécher les freins et pour vérifier qu'ils fonctionnent.
- Vérifiez que l'avertisseur sonore fonctionne;
- Vérifiez que l'éclairage extérieur fonctionne.
- Tournez le volant pour vérifier que la direction assistée fonctionne.

COUVRE-PLANCHER

AVERTISSEMENTS

 Utilisez toujours des tapis qui sont conçus pour être posés dans l'espace pour les jambes de votre véhicule. Utilisez uniquement des tapis qui n'entravent pas le fonctionnement des pédales. Utilisez uniquement des tapis qui

AVERTISSEMENTS

sont placés solidement sur les tiges de fixation afin d'éviter qu'ils ne se déplacent de leur position d'origine et entravent le mouvement des pédales ou nuisent au fonctionnement sécuritaire du véhicule d'autres façons.

-  Les pédales qui ne peuvent pas se déplacer librement peuvent causer la perte de maîtrise du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.
-  Assurez-vous toujours que les tapis sont fixés correctement sur les tiges de fixation dans la moquette qui sont fournies avec votre véhicule. Les tapis doivent être correctement fixés aux deux tiges de fixation pour s'assurer qu'ils ne se déplacent pas de leur position d'origine.

 Ne placez jamais les tapis ou tout autre recouvrement dans l'espace pour les jambes du véhicule, s'ils ne peuvent être fixés correctement, pour éviter qu'ils ne se déplacent et entravent le fonctionnement des pédales ou compromettent l'aptitude du conducteur à maîtriser le véhicule.

 Ne placez jamais des tapis ou tout autre recouvrement sur des tapis déjà installés. Les tapis doivent toujours être placés sur le dessus de la surface de moquette du véhicule et non sur un autre tapis ou un autre recouvrement. Des tapis supplémentaires ou tout autre recouvrement réduiront le jeu des pédales, ce qui pourrait entraver le fonctionnement des pédales.

 Vérifiez régulièrement les fixations des tapis. Réinstallez toujours correctement et de façon sécuritaire les tapis qui ont été retirés pour le nettoyage ou le remplacement.

Conseils de conduite

AVERTISSEMENTS

 Assurez-vous toujours que des objets ne peuvent pas tomber dans l'espace pour les jambes du conducteur pendant que le véhicule est en mouvement. Les objets qui ne sont pas fixés peuvent se loger sous les pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

 Si vous n'observez pas les directives d'installation ou de fixation des tapis, ceux-ci pourraient se déplacer, entraver le mouvement des pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.



Pour installer le tapis, placez le tapis de façon à ce que l'œillet se trouve sur la tige de fixation et appuyez pour le verrouiller en place.

Effectuez les mêmes opérations dans l'ordre inverse pour enlever le tapis.

Dépannage

ASSISTANCE DÉPANNAGE

Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford a mis sur pied un programme d'assistance dépannage. Ce service, indépendant de votre Garantie limitée de véhicule neuf, est disponible :

- 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
- Pour la durée de couverture indiquée sur la carte d'assistance dépannage qui se trouve dans le porte-documents du manuel du propriétaire.

L'Assistance dépannage couvre :

- La pose d'une roue de secours en bon état, si fournie avec le véhicule, en cas de crevaison (sauf pour les véhicules équipés d'un nécessaire de gonflage de pneu).
- Le démarrage-secours.
- Le service de déverrouillage (les frais de remplacement des clés incombent au client).
- La livraison de carburant — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'État ou province ou les lois locales et municipales le permettent, livreront jusqu'à 7,6 L (2 gal) d'essence ou 18,9 L (5 gal) de carburant diesel à un véhicule en panne sèche. L'Assistance dépannage limite la livraison de carburant à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois.

- Le treuillage — disponible jusqu'à 30,5 m (100 ft) d'une route revêtue ou d'un chemin rural entretenu, pas de dépannage.
- Le remorquage — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'état ou de la province ou les lois locales et municipales le permettent, remorqueront les véhicules Ford admissibles chez un concessionnaire autorisé situé dans un rayon de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, ou chez le concessionnaire autorisé le plus proche. Si un client demande un remorquage jusqu'à un concessionnaire autorisé situé à plus de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, le client devra prendre à sa charge les frais de kilométrage au-delà de 56 km (35 mi).

L'Assistance dépannage couvrira jusqu'à \$200 pour une remorque si le véhicule en panne y ayant droit nécessite les services du concessionnaire autorisé le plus proche. Si le véhicule tracteur est en état de marche, mais pas la remorque, la remorque n'a pas droit aux services de dépannage.

Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation de l'Assistance dépannage

Remplissez la carte d'identification de l'assistance de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin. Cette carte se trouve dans le porte-documents contenant les renseignements destinés au propriétaire, situé dans la boîte à gants.

Pour obtenir l'aide du service de dépannage, les clients américains (véhicules Ford) doivent composer le 1-800-241-3673.

Dépannage

Si vous devez vous-même faire le nécessaire pour obtenir un service de dépannage, Ford vous remboursera un montant raisonnable pour le remorquage jusqu'à la concession la plus proche dans un rayon de 56 km (35 mi). Pour obtenir des renseignements relatifs au remboursement, les clients américains (véhicules Ford) doivent composer le 1-800-241-3673. Le client doit soumettre les factures d'origine.

Véhicules vendus au Canada : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford du Canada Limitée a mis sur pied un programme d'assistance dépannage. Ce programme s'applique au Canada et aux États-Unis continentaux.

Ce programme est indépendant de la Garantie limitée de véhicule neuf, toutefois, sa durée coïncide avec celle de la couverture du groupe motopropulseur de votre véhicule.

Les clients canadiens qui nécessitent l'assistance dépannage doivent composer le 1-800-665-2006.

Véhicules vendus au Canada : Utilisation de l'Assistance dépannage

Remplissez la carte d'identification de l'assistance de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin.

Au Canada, cette carte se trouve dans le Guide de garantie situé dans la boîte à gants de votre véhicule.

Véhicules vendus au Canada : Couverture du programme d'assistance dépannage

Ce service est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

La couverture et les avantages offerts par le service de dépannage au Canada peuvent varier de ceux offerts aux É.-U.

Pour obtenir des détails complets sur la couverture, vous pouvez contacter votre concessionnaire, nous appeler au Canada en composant le 1-800-665-2006, ou visiter notre site Internet www.ford.ca.

FEUX DE DÉTRESSE

Nota : Les feux de détresse fonctionnent dans toutes les positions du commutateur d'allumage. Ils fonctionnent aussi lorsque la clé n'est pas dans le commutateur. En cas d'utilisation avec le moteur à l'arrêt, la batterie se décharge. De ce fait, il peut ne pas y avoir suffisamment de courant pour redémarrer le moteur.



La commande des feux de détresse est située sur le tableau de bord, près de la radio. Utilisez cette commande lorsque votre véhicule est en panne et qu'il présente des dangers pour les autres usagers de la route.

- Appuyez sur la commande des feux de détresse pour activer tous les clignotants avant et arrière.
- Enfoncez-la de nouveau pour les désactiver.

Dépannage

COUPURE DE CARBURANT

AVERTISSEMENT



Suite à une collision, faites inspecter le véhicule et corriger toute fuite de carburant au besoin pour réduire les risques d'incendie ou de blessures graves. Ford recommande l'inspection du circuit d'alimentation par un concessionnaire autorisé après une collision.

Ce véhicule est équipé d'une fonction de coupure de la pompe d'alimentation qui, en cas de collision de moyenne à forte intensité, coupe l'alimentation du moteur en carburant. La coupure d'alimentation ne se produit pas à chaque impact.

Si le moteur est coupé après une collision, vous pouvez redémarrer votre véhicule. Pour les véhicules équipés d'un système de démarrage à bouton-poussoir :

1. Appuyez sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt) pour couper le contact.
2. Appuyez sur la pédale de frein (boîte de vitesses automatique) ou sur la pédale de débrayage (boîte de vitesses manuelle) et appuyez sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt) pour établir le contact.
3. Retirez le pied de la pédale de frein ou de débrayage et appuyez sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt) pour couper le contact.
4. Appuyez sur la pédale de frein ou de débrayage et sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt), ou coupez le contact en appuyant seulement sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt) sans enfoncer la pédale de frein ou de débrayage. Le circuit d'alimentation est réactivé des deux manières.

Nota : Lorsque vous tentez de redémarrer votre véhicule après une coupure d'alimentation, le véhicule s'assure que divers systèmes sont prêts à redémarrer en toute sécurité. Une fois que votre véhicule a déterminé que les systèmes peuvent être utilisés, le véhicule vous autorise alors à redémarrer.

Nota : Si votre véhicule ne redémarre toujours pas au bout de trois tentatives, contactez un concessionnaire autorisé.

DÉMARRAGE-SECOURS DU VÉHICULE

AVERTISSEMENTS



Les batteries dégagent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures. Par conséquent, n'approchez jamais une flamme, une étincelle ou une substance allumée près d'une batterie. Protégez-vous impérativement le visage et les yeux lorsque vous travaillez près de la batterie. Prévoyez toujours une aération suffisante.



Gardez les batteries hors de la portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Protégez vos yeux de l'acide sulfurique quand vous effectuez une intervention à proximité d'une batterie. En cas d'éclaboussures d'électrolyte sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dans les plus brefs délais. En cas d'ingestion d'électrolyte, consultez un médecin immédiatement.



Utilisez uniquement des câbles de calibre approprié avec des pinces isolées.

Dépannage

Préparation du véhicule

Nota : Ne poussez pas votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer. Toute tentative de pousser votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer peut causer des dommages à la boîte de vitesses.

Nota : N'utilisez qu'une alimentation de 12 volts pour faire démarrer votre véhicule.

Nota : Ne débranchez pas la batterie déchargée de votre véhicule au risque d'endommager le circuit électrique du véhicule.

Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules ne se touchent pas. Mettez tous les accessoires hors tension.

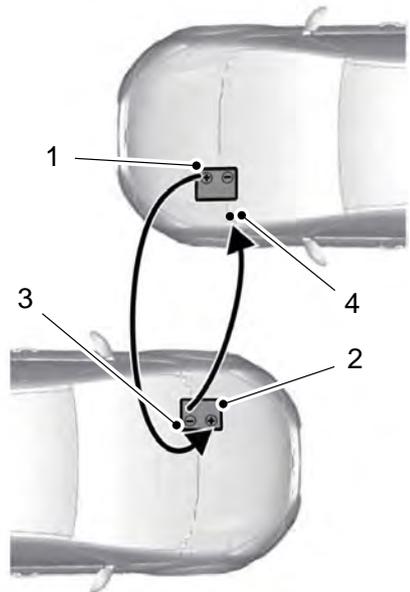
Branchement des câbles volants

AVERTISSEMENT



Ne connectez pas les câbles aux canalisations de carburant, couvre-culbuteurs, collecteur d'admission ou composants électriques comme points de masse. Restez éloigné des pièces mobiles. Pour éviter les connexions à polarité inversée, veillez à correctement identifier les bornes positive (+) et négative (-) à la fois sur le véhicule en panne et sur le véhicule de secours avant de brancher les câbles.

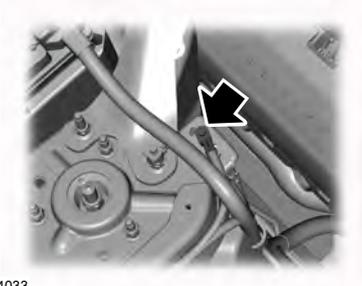
Nota : Le véhicule au bas de l'illustration représente le véhicule de secours.



E142664

1. Branchez le câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
2. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
4. Effectuez le dernier branchement du câble négatif (-) à une pièce métallique exposée du moteur du véhicule en panne, à bonne distance de la batterie et du circuit d'injection, ou branchez le câble négatif (-) à un point de connexion de masse, si disponible.

Dépannage



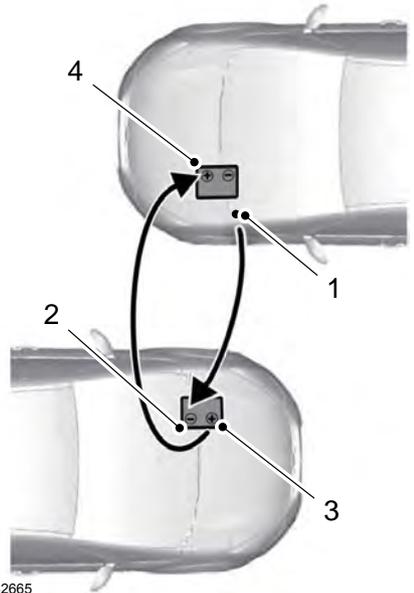
E204033

Nota : Pour raccorder votre véhicule à la masse, vous pouvez utiliser le point de branchement en option, illustré ci-dessus.

AVERTISSEMENT



Ne branchez pas l'extrémité du deuxième câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée. Ce branchement risque de causer des étincelles qui entraîneraient une explosion des gaz qui se dégagent normalement d'une batterie.



E142665

Démarrage-secours

1. Démarrez le moteur du véhicule d'assistance et faites-le tourner à un régime modéré ou appuyez délicatement sur l'accélérateur pour conserver le régime du moteur entre 2 000 et 3 000 tr/min, comme l'indique le compte-tours.
2. Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.
3. Lorsque le moteur du véhicule en panne est redémarré, faites tourner les deux moteurs pendant environ trois minutes de plus avant de débrancher les câbles volants.

Retrait des câbles volants

Débranchez les câbles volants dans l'ordre inverse de leur branchement.

1. Débranchez d'abord le câble volant de la surface métallique à la masse ou du point de branchement, s'il y a lieu.
2. Débranchez le câble volant négatif (-) de la batterie du véhicule en panne.
3. Débranchez le câble volant de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
4. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
5. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie du véhicule en panne.

Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.

Dépannage

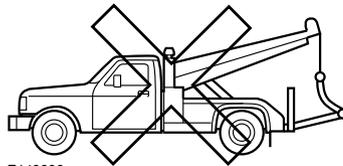
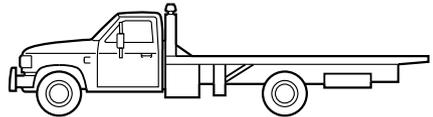
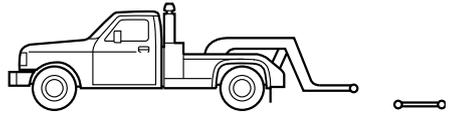
SYSTÈME D'ALERTE APRÈS IMPACT

Le système allume les clignotants et fait retentir l'avertisseur sonore (par intermittence) après une collision suffisamment grave pour déployer un sac gonflable (avant, latéral, rideau gonflable latéral ou système de sécurité au pavillon) ou déclencher les tendeurs de ceinture de sécurité.

L'avertisseur sonore et les clignotants s'éteignent lorsque :

- vous appuyez sur le bouton des feux de détresse;
- vous appuyez sur la touche de détresse de la télécommande d'entrée sans clé (selon l'équipement);
- la batterie de votre véhicule est déchargée.

TRANSPORT DU VÉHICULE



E143886

Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez votre club d'assistance dépannage si vous y êtes abonné.

Nous recommandons l'utilisation d'une dépanneuse à cadre de levage avec chariots porte-roues ou d'une dépanneuse à plateau pour remorquer votre véhicule. Ne faites pas remorquer votre véhicule au moyen d'une sangle de levage. Aucune procédure de remorquage avec sangle de levage n'est approuvée par Ford. Le véhicule risque d'être endommagé s'il n'est pas remorqué correctement ou par d'autres moyens.

Dépannage

Ford met à la disposition des services de remorquage un manuel de directives pour le remorquage des véhicules Ford.

Demandez au conducteur de la dépanneuse de s'y référer pour connaître la procédure d'attelage et de remorquage qui convient à votre véhicule.

Un véhicule à traction avant peut être remorqué par l'avant si les roues avant sont soulevées à l'aide d'une dépanneuse à cadre de levage appropriée. Dans ce cas, les roues arrière peuvent demeurer au sol.

Les roues avant des véhicules à traction avant doivent être placées sur un chariot porte-roues si votre véhicule est remorqué par l'arrière au moyen d'un cadre de levage. Cela prévient les dommages à la boîte de vitesses.

Pour remorquer un véhicule à traction intégrale ou à quatre roues motrices, aucune roue ne doit toucher le sol. Il faut utiliser, par exemple, une dépanneuse à cadre de levage avec chariots porte-roues ou une dépanneuse à plateau. Cela évite d'endommager la boîte de vitesses, la traction intégrale ou le système quatre roues motrices et le véhicule.

Assistance à la clientèle

POUR OBTENIR LES SERVICES NÉCESSAIRES

Les réparations sous garantie de votre véhicule doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé. Bien que tout concessionnaire autorisé qui vend la gamme à laquelle appartient votre véhicule fournisse le service sous garantie, nous vous recommandons de retourner chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule et qui s'assurera de votre satisfaction continue.

Notez que certaines réparations couvertes par la garantie requièrent une formation et un équipement spécifiques. Ainsi, les concessionnaires autorisés ne sont pas tous autorisés à exécuter toutes les réparations couvertes par la garantie. Par conséquent, selon la nature de la réparation sous garantie requise, vous devrez peut-être confier votre véhicule à un autre concessionnaire autorisé.

Accordez au concessionnaire autorisé une période raisonnable pour effectuer la réparation. Les réparations seront effectuées à l'aide de pièces Ford ou Motorcraft®, de pièces reconditionnées ou d'autres pièces autorisées par Ford.

À l'extérieur

Si vous n'êtes pas à votre domicile et qu'une intervention s'impose sur votre véhicule, contactez le Centre de relations avec la clientèle Ford ou visitez le site Web suivant pour trouver le concessionnaire autorisé le plus proche.

Aux États-Unis :

Adresse postale

Ford Motor Company
Centre de relations avec la clientèle Ford
P.O. Box 6248
Dearborn, MI 48126

Téléphone

1-800-392-3673 (FORD)
(Appareil de télécommunications pour les malentendants : 1-800-232-5952)

Des ressources et des renseignements supplémentaires sont disponibles en ligne :

| |
|--|
| Site Web |
| www.owner.ford.com |

Voici certains des articles que vous pourrez trouver en ligne :

- Outil de recherche d'un concessionnaires aux É.-U.; classement par raison sociale, ville, État ou code postal.
- Manuels du propriétaire.
- Calendriers d'entretien.
- Rappels.
- Programmes d'entretien prolongé Ford.
- Accessoires Ford d'origine.
- Tarifs de réparation et d'entretien spéciaux et promotionnels.

Au Canada :

Adresse postale

Centre de relations avec la clientèle
Ford du Canada Limitée
P.O. Box 2000
Oakville, Ontario L6K 0C8

Téléphone

1-800-565-3673 (FORD)

| |
|--|
| Site Web |
| www.ford.ca |

Twitter

@FordServiceCA (English Canada)
@FordServiceQC (Québec)

Assistance à la clientèle

Assistance supplémentaire

Si vous avez des questions ou si vous n'êtes pas satisfait du service que vous avez reçu, suivez ces étapes :

1. Prenez contact avec votre vendeur ou avec votre conseiller technique chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule.
2. Si vous n'obtenez pas satisfaction, communiquez avec le directeur des ventes, le directeur du service technique ou le directeur des relations avec la clientèle.
3. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements détaillés concernant les politiques de Ford, veuillez communiquer avec le Centre des relations avec la clientèle Ford.

Pour nous permettre de mieux vous servir, veuillez avoir en main les renseignements suivants lorsque vous communiquez avec le Centre des relations avec la clientèle :

- Numéro d'identification du véhicule.
- Votre numéro de téléphone (domicile et travail).
- Raison sociale du concessionnaire autorisé et ville où il se trouve.
- Kilométrage indiqué au compteur de votre véhicule.

Dans certains États des États-Unis, vous devez aviser Ford directement par écrit avant d'entamer un recours en justice, et Ford a également droit à une dernière tentative de réparation.

En outre, dans certains États des États-Unis, un consommateur a la possibilité de soumettre un litige relatif à la garantie au programme AUTO LINE du Better Business Bureau (BBB) avant que le client puisse recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act » ou, dans les limites permises par les lois de l'État, avant qu'il puisse faire appel aux mesures

de remplacement ou de rachat prévues par les lois de certains États. Il n'est pas nécessaire de suivre cette procédure de traitement des litiges avant d'exercer les droits constitués par un État ou d'autres droits indépendants du « Magnuson-Moss Warranty Act » ou des lois des États régissant le remplacement ou le rachat.

EN CALIFORNIE (ÉTATS-UNIS SEULEMENT)

La section 1793.2(d) du Code civil de la Californie exige que, lorsqu'un fabricant ou son représentant n'est pas en mesure de réparer un véhicule en se conformant à la garantie applicable au véhicule après un nombre raisonnable de tentatives, le fabricant doit remplacer le véhicule par un autre sensiblement identique ou racheter le véhicule et rembourser l'acheteur pour un montant égal au prix réel payé ou payable par le client (moins une déduction raisonnable pour l'utilisation du véhicule par le client). Le client a le droit de choisir le remboursement ou le remplacement du véhicule.

La section 1793.22(b) du Code civil de la Californie présume que le fabricant a tenté un nombre de fois raisonnable de se conformer aux garanties applicables au véhicule si, dans les 18 mois ou les 29 000 km (18 000 mi) suivant l'achat d'un nouveau véhicule, selon la première échéance :

1. deux tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité pouvant causer la mort ou des blessures graves ont été effectuées OU;
2. quatre tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité (une défectuosité ou une condition nuisant considérablement à l'utilisation, à la valeur ou à la sécurité du véhicule) ont été effectuées; OU

Assistance à la clientèle

- le véhicule ne peut être utilisé pendant une période de plus de 30 jours civils (pas nécessairement consécutifs) à cause de la réparation de non-conformités.

Dans les situations 1 et 2 mentionnées ci-dessus, le client doit également aviser le fabricant du besoin de réparation de la non-conformité à l'adresse suivante :

Ford Motor Company
16800 Executive Plaza Drive
Mail Drop 3NE-B
Dearborn, MI 48126

Vous devez formuler votre plainte relative à la garantie au programme AUTO LINE du BBB avant d'exercer vos droits ou recours conférés par la section 1793.22(b) du Code civil de la Californie devant les tribunaux. Vous devez également utiliser le programme AUTO LINE du BBB avant de faire valoir vos droits ou avant de recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act », 15 U.S.C. section 2301 et suivantes. Si vous choisissez de chercher un règlement en exerçant des droits et des recours non créés par la section 1793.22(b) du Code civil de la Californie ou du « Magnuson-Moss Warranty Act », ces statuts n'exigent aucun recours auprès du programme AUTO LINE du BBB.

PROGRAMME AUTO LINE DU BETTER BUSINESS BUREAU (É.-U. SEULEMENT)

Votre satisfaction est importante pour Ford Motor Company et votre concessionnaire. Si un problème relatif à la garantie n'a pas été résolu au moyen de la procédure en trois étapes décrite ci-dessus dans ce chapitre à la section Pour obtenir les services dont vous avez besoin, vous pouvez être admissible au programme AUTO LINE du BBB.

Le programme AUTO LINE du BBB est constitué de deux parties : la médiation et l'arbitrage. Durant la médiation, un représentant du BBB communiquera avec les deux parties, vous et Ford Motor Company, pour tenter de trouver des solutions au règlement de la demande. À défaut d'une entente durant la phase de médiation, ou si vous ne souhaitez pas participer à la médiation, vous pouvez participer au processus d'arbitrage si votre demande est admissible. Une audience d'arbitrage est planifiée pour que vous puissiez présenter votre cas devant une personne impartiale dans un cadre informel. L'arbitre étudie le témoignage et rend une décision après l'audience.

Une décision au sujet des litiges soumis au programme AUTO LINE du BBB est habituellement rendue moins de quarante jours après la soumission de votre demande au BBB. Vous n'êtes pas lié par la décision et vous pouvez la rejeter et entreprendre un recours devant les tribunaux où toutes les conclusions du programme AUTO LINE du BBB relatives à la plainte, et la décision, sont admissibles lors d'une poursuite en justice. Si vous acceptez la décision du programme AUTO LINE du BBB, Ford devra se soumettre à la décision rendue et devra s'y conformer dans les 30 jours suivant la réception d'une lettre indiquant votre acceptation de la décision.

Présentation d'une demande au programme AUTO LINE du BBB : Au moyen des renseignements ci-dessus, appelez ou écrivez pour demander un formulaire de demande. Vous devrez fournir votre nom et votre adresse, certains renseignements au sujet de votre nouveau véhicule, des renseignements sur les désaccords concernant la garantie et une description des démarches déjà entreprises en vue de résoudre le problème. Vous recevrez ensuite un formulaire de demande de règlement du

Assistance à la clientèle

client que vous devrez remplir, signer et renvoyer au BBB en prenant soin de joindre une preuve de propriété du véhicule. À la réception, le BBB étudiera l'admissibilité de la demande en vertu des lignes directrices du programme.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec le programme AUTO LINE du BBB au 1-800-955-5100 ou en écrivant à l'adresse :

**BBB AUTO LINE
3033 Wilson Boulevard, Suite 600
Arlington, Virginie 22201**

Vous pouvez également présenter une demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB en appelant le Centre des relations avec la clientèle Ford Motor Company au 1-800-392-3673.

Nota : *Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité et les procédures ou de mettre fin au processus en tout temps sans préavis et sans obligation.*

UTILISATION DU PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE (CANADA SEULEMENT)

Dans le cas des véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. Si les efforts déployés par Ford Canada et le concessionnaire autorisé pour résoudre un problème de service lié à un défaut de matériau ou de fabrication vous semblent insatisfaisants, Ford Canada participe à un programme de médiation et d'arbitrage impartial indépendant géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Ce programme d'arbitrage constitue un moyen simple et relativement rapide pour résoudre un différend quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cette procédure sans frais pour vous a été mise sur pied dans le but d'éliminer le recours aux poursuites judiciaires longues et coûteuses.

Dans le cadre du programme du PAVAC, des arbitres indépendants impartiaux tiennent des audiences dans un contexte informel à des dates et des endroits qui conviennent aux différentes parties. Les arbitres impartiaux examinent les positions des parties, prennent des décisions et, le cas échéant, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Les décisions du PAVAC sont rapides, équitables et définitives, et la sentence de l'arbitre lie le plaignant et Ford Canada.

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et toutes les provinces du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, sans frais ni obligation, appelez directement l'administrateur provincial du PAVAC au 1 800 207-0685, ou visitez le site www.camvap.ca.

POUR OBTENIR DE L'AIDE HORS DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA

Avant d'exporter votre véhicule dans un pays étranger, communiquez avec l'ambassade ou le consulat de ce pays. Ces représentants pourront vous renseigner sur les lois locales régissant l'immatriculation des véhicules et sur les endroits où vous pourrez vous procurer de l'essence sans plomb.

Assistance à la clientèle

Si vous ne trouvez pas d'essence sans plomb ou si vous ne trouvez que de l'essence dont l'indice antidétonant est inférieur à celui recommandé pour votre véhicule, adressez-vous à votre Centre de relations avec la clientèle.

L'utilisation d'essence au plomb sans conversion appropriée peut nuire au rendement des dispositifs antipollution de votre véhicule et provoquer des cliquetis ou des dommages sérieux au moteur. Ford du Canada ou Ford Motor Company décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués par l'utilisation d'un carburant inapproprié. L'utilisation d'une essence au plomb peut également causer des difficultés lors du retour de votre véhicule aux É.-U.

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez dans les régions de l'Asie-Pacifique, l'Afrique du Sud du Sahara, les Îles Vierges américaines, l'Amérique Centrale, les Antilles et Israël, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
Customer Relationship Center
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
ÉTATS-UNIS
Téléphone : (313) 594-4857
Télécopieur : (313) 390-0804
Courriel : expcac@ford.com

Pour les clients de Guam, des Îles Mariannes du Nord, des Samoa américaines et des Îles Vierges américaines, n'hésitez pas à appeler notre numéro sans frais : 800 841-FORD (3673).

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez à Porto Rico, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
Customer Relationship Center
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
ÉTATS-UNIS
Téléphone : (800) 841-FORD (3673)
TÉLÉCOPIEUR : (313) 390-0804
Courriel : prcac@ford.com
www.ford.com.pr

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez au Moyen-Orient, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
Customer Relationship Center
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
ÉTATS-UNIS

Ford : 80004443673
Lincoln : 80004441067
À partir des Émirats Arabes Unis :
80004441066
À partir du Royaume d'Arabie saoudite : 8008443673
À partir du Koweït : 22280384

TÉLÉCOP. : +971 4 3327266
Courriel : menacac@ford.com
www.me.ford.com

Assistance à la clientèle

Si vous achetez votre véhicule en Amérique du Nord et déménagez par la suite à l'un des emplacements énumérés précédemment, enregistrez le numéro d'identification de votre véhicule (NIV) et votre nouvelle adresse auprès de Ford Motor Company en envoyant un courriel à **expcac@ford.com**.

Si vous vous trouvez dans tout autre pays étranger, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si vous n'obtenez pas satisfaction, adressez-vous au directeur des ventes, au directeur du service technique ou au directeur des relations avec la clientèle de la concession. Si vous avez besoin d'une assistance ou de précisions supplémentaires, veuillez contacter le Centre de relations avec la clientèle pertinent figurant dans la liste ci-dessus.

Les clients aux États-Unis doivent composer le 1 800 392-3673.

COMMANDE D'UN GUIDE DU PROPRIÉTAIRE ADDITIONNEL

Pour commander les publications présentes dans cette pochette, veuillez communiquer avec Helm Inc. à :

HELM, INCORPORATED
47911 Halyard Drive
Plymouth, Michigan 48170 (États-Unis)
Attention : Service à la clientèle

ou appelez sans frais au 1 800 782-4356 pour recevoir un catalogue gratuit des publications offertes

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h HNE

Vous pouvez aussi joindre Helm Inc. sur son site Web :

www.helminc.com

(L'achat d'articles figurant dans le catalogue peut se faire par carte de crédit, chèque ou mandat.)

Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français

Vous pouvez obtenir un guide du propriétaire en français chez votre concessionnaire autorisé ou en communiquant avec HELM, Inc. à l'aide des renseignements de contact indiqués précédemment dans cette section.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. SEULEMENT)



E142557

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) et Ford Motor Company.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, la NHTSA ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Ford Motor Company.

Assistance à la clientèle

Pour communiquer avec la NHTSA, appelez le service d'assistance en matière de sécurité automobile au numéro sans frais 1-888-327-4236 (ligne directe : 1-800-424-9153); consultez le site www.safercar.gov ou écrivez à :

Administrator

1200 New Jersey Avenue,
Southeast

Washington, D.C. 20590

Le site www.safercar.gov permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (CANADA SEULEMENT)

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement Transport Canada et Ford Canada.

Coordonnées de Transport Canada

| | |
|-----------|--|
| Site Web | www.tc.gc.ca/eng/motorvehiclesafety/safevehicles-defectinvestigations-index-76.htm (anglais) |
| Site Web | www.tc.gc.ca/fra/securiteautomobile/VehiculesSecuritaires-Enquetes-index-76.htm (français) |
| Téléphone | 1-800-333-0510 |

Coordonnées de Ford Canada

| | |
|-----------|--|
| Site Web | www.ford.ca |
| Téléphone | 1-800-565-3673 |

Fusibles

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES FUSIBLES

Boîtier de distribution électrique

AVERTISSEMENTS



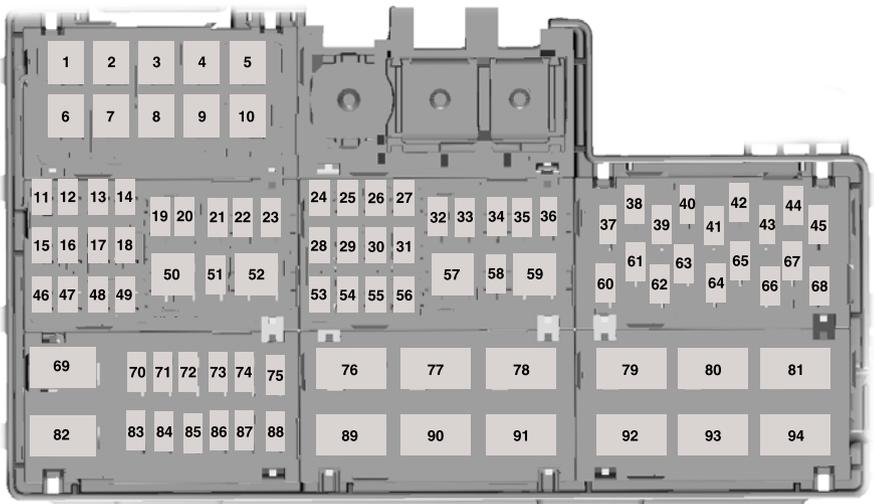
Débranchez toujours la batterie avant de procéder à l'entretien des fusibles haute intensité.



Afin de réduire les risques d'électrocution, remettez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique en place avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.

Le boîtier de distribution électrique est situé dans le compartiment moteur. Il contient des fusibles à haute intensité qui protègent les principaux circuits électriques du véhicule contre les surcharges.

Si la batterie est débranchée puis rebranchée, certaines fonctions devront être réinitialisées. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 254).



E174563

Fusibles

| Numéro de fusible ou relais | Calibre du fusible | Composants protégés |
|------------------------------------|---------------------------|--|
| 1 | — | Non utilisé |
| 2 | — | Non utilisé |
| 3 | — | Non utilisé |
| 4 | — | Non utilisé |
| 5 | 50A* | Pompe du circuit de freinage automatique. |
| 6 | 50A* | Module de commande de carrosserie. |
| 7 | 60A* | Module de commande de carrosserie. |
| 8 | 50A* | Module de commande de carrosserie. |
| 9 | 40A* | Dégivreur de lunette arrière. |
| 10 | 40A* | Ventilateur d'habitacle. |
| 11 | 30A** | Glace avant gauche. |
| 12 | 30A** | Siège conducteur. |
| 13 | 30A** | Siège passager. |
| 14 | 30A** | Module de siège à régulation de température. |
| 15 | 20A** | Moteur de toit décapotable. |
| 16 | — | Non utilisé |
| 17 | 20A** | Moteur de toit décapotable. |
| 18 | — | Non utilisé |
| 19 | 20A*** | Relais de blocage de la colonne de direction. |
| 20 | 10A*** | Contacteur des feux stop. |
| 21 | 20A*** | Avertisseur sonore. |
| 22 | 10A*** | Relais du module de commande du groupe motopropulseur. |
| 23 | 10A*** | Embrayage de climatiseur. |
| 24 | 30A** | Module de qualité de tension. |

Fusibles

| Numéro de fusible ou relais | Calibre du fusible | Composants protégés |
|------------------------------------|---------------------------|---|
| 25 | — | Non utilisé |
| 26 | 25A** | Moteur d'essuie-glaces. |
| 27 | — | Non utilisé |
| 28 | 30A** | Soupape du circuit de freinage automatique. |
| 29 | 30A** | Ventilateur électronique 1. |
| 30 | 30A** | Solénoïde de démarreur. |
| 31 | 40A** | Ventilateur électronique 3. |
| 32 | 10A*** | Bobine de relais de verrouillage. |
| 33 | 20A*** | Phares avec lampe à décharge côté gauche. |
| 34 | 15A*** | Soupapes d'échappement. |
| 35 | 20A*** | Phares avec lampe à décharge côté droit. |
| 36 | 10A*** | Capteur d'alternateur. |
| 37 | — | Non utilisé |
| 38 | 20A*** | Alimentation véhicule 1. |
| 39 | — | Non utilisé |
| 40 | 20A*** | Alimentation véhicule 2. |
| 41 | 15A*** | Injecteurs. |
| 42 | 15A*** | Alimentation véhicule 3. |
| 43 | — | Non utilisé |
| 44 | 15A*** | Alimentation véhicule 4. |
| | 30A*** | Bobines d'allumage (GT350 uniquement). |
| 45 | — | Non utilisé |
| 46 | 20A** | Pompe de différentiel. |
| 47 | — | Non utilisé |
| 48 | 30A** | Pompe d'alimentation 2. |

Fusibles

| Numéro de fusible ou relais | Calibre du fusible | Composants protégés |
|------------------------------------|---------------------------|---|
| 49 | 30A** | Pompe d'alimentation. |
| 50 | — | Relais de blocage de la colonne de direction. |
| 51 | — | Non utilisé |
| 52 | — | Relais d'avertisseur sonore. |
| 53 | 20A** | Allume-cigare. |
| 54 | 20A** | Prise de courant auxiliaire. |
| 55 | 25A** | Ventilateur électronique 2. |
| 56 | — | Non utilisé |
| 57 | — | Relais d'embrayage de climatisation. |
| 58 | — | Non utilisé |
| 59 | — | Relais de soupapes d'échappement. |
| 60 | 5A*** | Module de commande du groupe motopropulseur. |
| 61 | — | Non utilisé |
| 62 | 5A*** | Commutateur d'allumage, freins antiblocage. |
| 63 | — | Non utilisé |
| 64 | 5A*** | Direction assistée à commande électronique |
| 65 | — | Non utilisé |
| 66 | 5A*** | Système d'information sur les angles morts. Caméra de recul. Bobines de relais de compresseur de climatisation. |
| 67 | — | Non utilisé |
| 68 | 10A*** | Commande de réglage de niveau des phares. |
| 69 | — | Relais de prise de courant auxiliaire. |

Fusibles

| Numéro de fusible ou relais | Calibre du fusible | Composants protégés |
|-----------------------------|--------------------|---|
| 70 | 10A*** | Rétroviseurs extérieurs chauffants. |
| 71 | — | Non utilisé |
| 72 | 5A*** | Module du détecteur de pluie. |
| 73 | — | Non utilisé |
| 74 | 5A*** | Débitmètre d'air massique. |
| 75 | — | Non utilisé |
| 76 | — | Relais de dégivrage de lunette arrière. |
| 77 | — | Relais 2 de ventilateur à commande électronique. |
| 78 | — | Relais de phare avec lampe à décharge côté gauche (export). |
| 79 | — | Relais de phare avec lampe à décharge côté droit (export). |
| 80 | — | Relais d'essuie-glaces. |
| 81 | — | Relais de solénoïde du démarreur. |
| 82 | — | Relais du module de commande du groupe motopropulseur. |
| 83 | — | Non utilisé |
| 84 | — | Non utilisé |
| 85 | — | Non utilisé |
| 86 | — | Non utilisé |
| 87 | — | Non utilisé |
| 88 | — | Non utilisé |
| 89 | — | Relais du ventilateur électronique 1. |
| 90 | — | Relais de pompe de différentiel. |
| 91 | — | Relais du ventilateur électronique 3. |
| 92 | — | Relais de ventilateur d'habitacle. |
| 93 | — | Relais de pompe d'alimentation 2. |

Fusibles

| Numéro de fusible ou relais | Calibre du fusible | Composants protégés |
|-----------------------------|--------------------|---------------------------------|
| 94 | — | Relais de pompe d'alimentation. |

*Fusibles de boîtier en J.

**Fusibles de boîtier en M.

***Micro-fusibles.

Porte-fusibles de l'habitacle

Le porte-fusibles se situe sur le côté droit du plancher côté passager, derrière une garniture et une carte à code de clé en plastique.

Pour déposer la garniture, soulevez-la des crochets de verrouillage arrière, tout en la tirant vers vous et en la basculant sur le côté. Pour la reposer, alignez les pattes de blocage sur les rainures de la garniture, posez la garniture en place et appuyez pour fermer.

Pour atteindre le porte-fusibles, retirez tout d'abord la carte à code de clé.

Après avoir remplacé un fusible, remettez la carte à code de clé à sa position d'origine. Pour reposer la garniture, alignez les pattes de blocage sur les rainures de la garniture, posez la garniture en place et appuyez pour fermer.

Fusibles



E174564

| Numéro de fusible ou relais | Calibre du fusible | Composants protégés |
|-----------------------------|--------------------|--|
| 1 | 10A | Lampes sur demande. |
| 2 | 7,5A | Module de mémoire des rétroviseurs électriques. |
| 3 | 20A | Déverrouillage de la console du conducteur. |
| 4 | — | Non utilisé |
| 5 | 20A | Amplificateur de haut-parleur d'extrêmes-graves. |
| 6 | — | Non utilisé |
| 7 | — | Non utilisé |
| 8 | — | Non utilisé |

Fusibles

| Numéro de fusible ou relais | Calibre du fusible | Composants protégés |
|------------------------------------|---------------------------|---|
| 9 | — | Non utilisé |
| 10 | — | Non utilisé |
| 11 | — | Non utilisé |
| 12 | 7,5A | Module de chauffage et climatisation. |
| 13 | 7,5A | Module passerelle. Module de commande de colonne de direction. Tableau de bord. |
| 14 | — | Non utilisé |
| 15 | 10A | Module passerelle. |
| 16 | 15A | Ouverture du couvercle de coffre. |
| 17 | 5A | Non utilisé (réserve). |
| 18 | 5A | Module de détection d'intrusion. |
| 19 | 7,5A | Témoin de désactivation du sac gonflable passager. |
| 20 | — | Non utilisé |
| 21 | 5A | Sonde de température et d'humidité d'habitacle. |
| 22 | 5A | Module du système de classification de l'occupant. |
| 23 | 10A | Commutateurs. Glaces électriques. Rétroviseur. |
| 24 | 20A | Verrouillage ou déverrouillage central. |
| 25 | 30A | Suspension MagneRide. |
| 26 | 30A | Moteur de lève-glace avant droit. |
| 27 | 30A | Amplificateur. |
| 28 | 20A | Module de carrosserie auxiliaire. |
| 29 | 30A | Alimentation de glace arrière gauche. |
| 30 | 30A | Alimentation de glace arrière droite. |

Fusibles

| Numéro de fusible ou relais | Calibre du fusible | Composants protégés |
|-----------------------------|--------------------|--|
| 31 | — | Non utilisé |
| 32 | 10A | Système d'entrée sans clé à télécommande. Affichage multifonction. SYNC. Module de système de positionnement. Instruments. |
| 33 | 20A | Chaîne audio. |
| 34 | 30A | Bus de contact-démarrage. |
| 35 | 5A | Module de commande des dispositifs de retenue. |
| 36 | 15A | Module de carrosserie auxiliaire. |
| 37 | 20A | Bus de contact-démarrage du boîtier de répartition électrique. |
| — | 30A | Non utilisé (réserve). |

REPLACEMENT D'UN FUSIBLE

Fusibles

AVERTISSEMENT



Remplacez toujours un fusible par un fusible de même calibre. Un fusible de calibre supérieur peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.

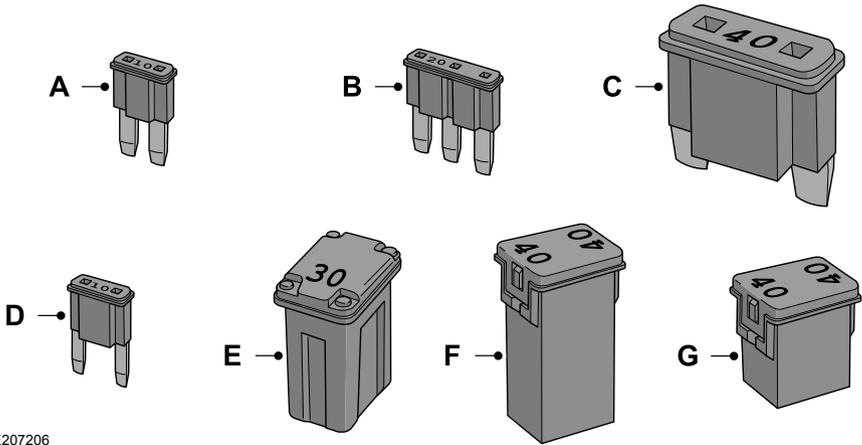


E217331

Si certains accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas, un fusible est peut-être grillé. Un fil métallique rompu dans le fusible révèle que ce fusible est grillé. Vérifiez les fusibles appropriés avant de remplacer un quelconque composant électrique.

Fusibles

Types de fusibles



E207206

| Référence | Type de fusible |
|-----------|---------------------------|
| A | Micro 2 |
| B | Micro 3 |
| C | Maxi |
| D | Mini |
| E | Boîtier en M |
| F | Boîtier en J |
| G | Boîtier en J à profil bas |

Entretien

GÉNÉRALITÉS

Faites vérifier régulièrement votre véhicule pour en préserver la sécurité et la valeur de revente. Un grand réseau de concessionnaires autorisés est disponible pour vous offrir leur compétence professionnelle en matière d'entretien. Nous croyons que leurs techniciens spécialement formés sont les plus compétents pour effectuer l'entretien de votre véhicule avec professionnalisme. Ils comptent sur tous les outils spécialisés nécessaires précisément mis au point pour l'entretien de votre véhicule.

Si votre véhicule exige les soins d'un expert, un concessionnaire autorisé peut vous fournir les pièces et la main-d'œuvre dont vous avez besoin. Consultez les renseignements sur la garantie pour déterminer quelles sont les pièces et interventions couvertes.

N'utilisez que des carburants, des lubrifiants, des liquides et des pièces de rechange recommandés conformes aux normes. Les pièces Motorcraft® sont conçues pour optimiser la performance de votre véhicule.

Précautions

- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous qu'aucun article ne se coince dans les pièces mobiles.
- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur tourne dans un espace clos, à moins d'être certain que l'espace est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais une flamme nue ni une matière en combustion (comme des cigarettes) de la batterie ou des pièces du circuit d'alimentation.

Exécution de travaux lorsque le moteur est coupé

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (P).
2. Arrêtez le moteur.
3. Calez les roues.

Exécution de travaux lorsque le moteur tourne

AVERTISSEMENT



Pour réduire les risques de dommages au véhicule ou de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (P).
2. Calez les roues.

OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT

Ouverture du capot



E142457

1. Dans l'habitacle, tirez la commande d'ouverture du capot située à gauche sous la planche de bord.

Entretien

2. Soulevez légèrement le capot.



E174561

3. Libérez la fermeture de capot en poussant sur le levier de déverrouillage secondaire situé sur le côté gauche.



E87786

4. Ouvrez le capot. Soutenez le capot à l'aide de la béquille.



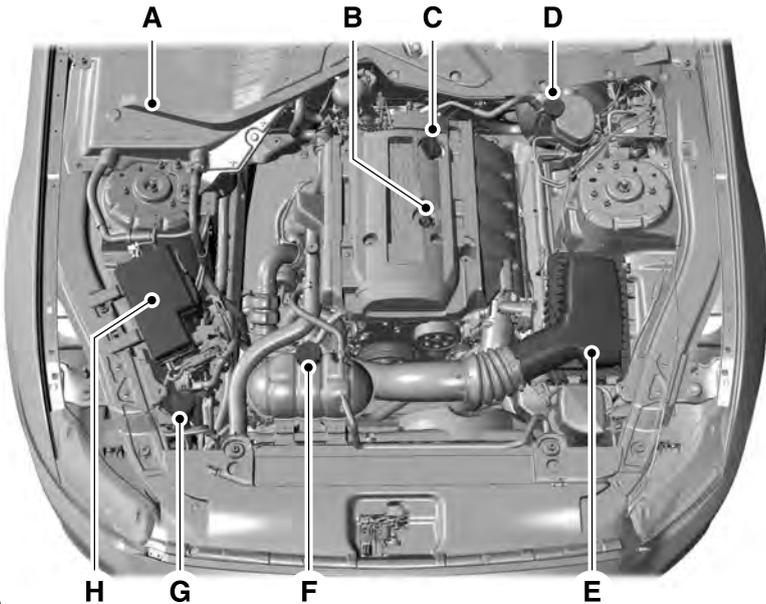
Fermeture du capot

1. Retirez la béquille de capot du taquet et fixez-la correctement dans son attache.
2. Abaissez le capot et laissez-le tomber sous son propre poids les derniers 20–30 cm (8–12 po).

Nota : Assurez-vous que le capot est correctement fermé.

Entretien

APERÇU SOUS LE CAPOT - 2,3 L ECOBOOST™

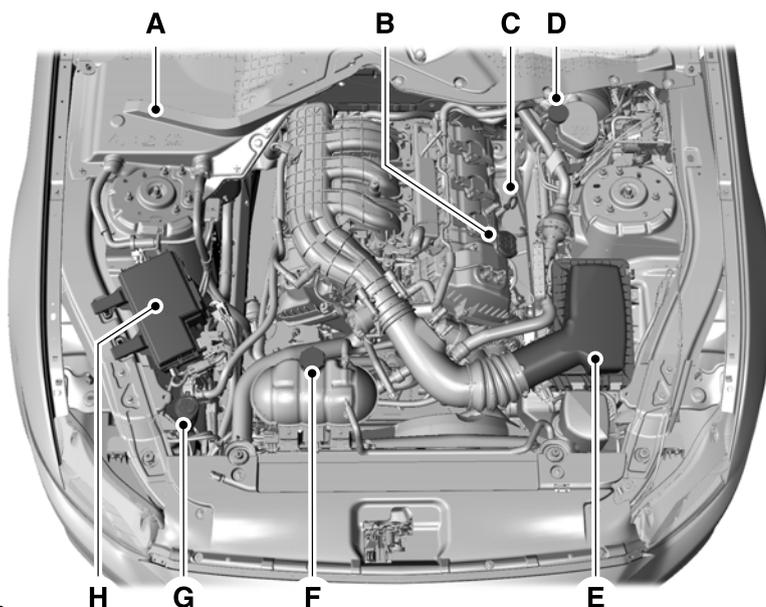


E174450

- A Batterie (masquée). Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 254).
- B Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 246).
- C Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 246).
- D Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 252).
- E Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 262).
- F Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 247).
- G Réservoir de liquide de lave-glace. Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 253).
- H Boîtier de distribution électrique. Voir **Fusibles** (page 231).

Entretien

APERÇU SOUS LE CAPOT - 3,7 L

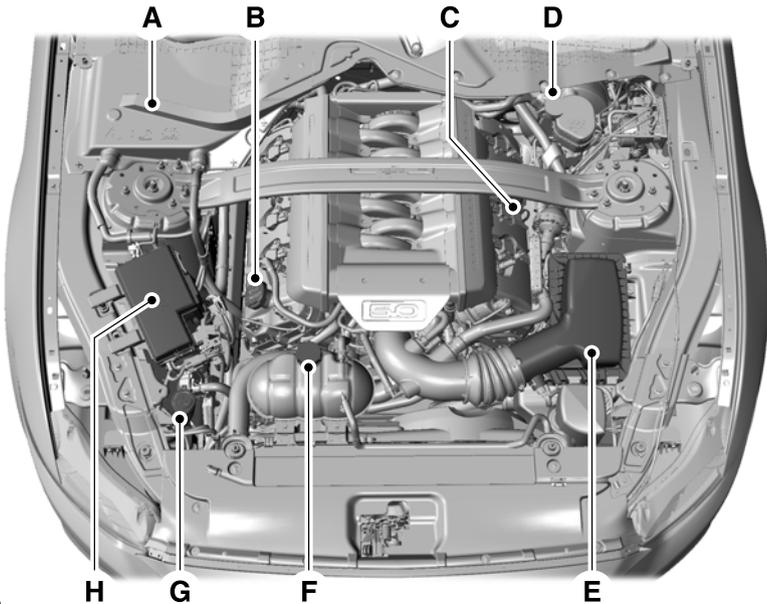


E174559

- A. Batterie (masquée). Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 254).
- B. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 246).
- C. Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 246).
- D. Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 252).
- E. Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 262).
- F. Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 247).
- G. Réservoir de liquide de lave-glace. Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 253).
- H. Boîtier de distribution électrique. Voir **Fusibles** (page 231).

Entretien

APERÇU SOUS LE CAPOT - 5 L



E174560

- A. Batterie. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 254).
- B. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 246).
- C. Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 246).
- D. Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 252).
- E. Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 262).
- F. Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 247).
- G. Réservoir de liquide lave-glace. Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 253).
- H. Boîte à fusibles du compartiment moteur. Voir **Fusibles** (page 231).

JAUGE D'HUILE MOTEUR



E161560

- A MIN
- B MAX

VÉRIFICATION DE L'HUILE MOTEUR

Pour vérifier le niveau du liquide avec constance et précision, procédez comme suit :

1. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré. Assurez-vous que le levier de vitesses est à la position de stationnement (P) ou au point mort (N).
2. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
3. Stationnez le véhicule sur une surface plane.
4. Coupez le contact et patientez 15 minutes, le temps que l'huile se dépose dans le carter d'huile. Une vérification du niveau d'huile moteur trop tôt après avoir arrêté le moteur peut altérer la lecture.
5. Ouvrez le capot. Voir **Ouverture et fermeture du capot** (page 241).

6. Retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux.
7. Remettez la jauge en place, retirez-la de nouveau et vérifiez le niveau d'huile. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 246).
8. Vérifiez que le niveau d'huile se situe entre les repères minimum et maximum. S'il est au repère minimum, faites l'appoint immédiatement. Voir **Capacités et spécifications** (page 316).
9. Si le niveau d'huile est correct, replacez la jauge et assurez-vous qu'elle est bien fixée.

Nota : Ne retirez pas la jauge lorsque le moteur est en marche.

Nota : Si le niveau d'huile se trouve entre les repères minimum et maximum, il est acceptable. N'ajoutez pas d'huile.

Nota : Sur les moteurs neufs, la consommation d'huile atteint un niveau normal au bout de 5 000 km (3 100 mi) environ.

Ajout d'huile moteur

AVERTISSEMENT



Ne retirez pas le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages non couverts par la garantie du véhicule.



E142732

Utilisez uniquement une huile moteur homologuée pour les moteurs à essence par l'American Petroleum Institute (API). Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes de protection en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC).

Pour faire l'appoint d'huile moteur, procédez comme suit :

1. Nettoyez les environs du bouchon de remplissage d'huile moteur avant de le retirer.
2. Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur. Tournez-le dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-le.
3. Ajoutez de l'huile moteur répondant aux spécifications Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 316). Il vous faudra peut-être un entonnoir pour verser l'huile moteur dans l'orifice.
4. Vérifiez à nouveau le niveau de l'huile.
5. Si le niveau d'huile est correct, remplacez la jauge et assurez-vous qu'elle est bien fixée.

6. Reposez le bouchon de remplissage d'huile moteur. Tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ressentir une forte résistance.

Nota : *N'ajoutez pas d'huile au-delà du repère maximal. Si le niveau d'huile dépasse le repère maximal, le moteur risque de subir des dommages.*

Nota : *Veillez à installer le bouchon de remplissage d'huile correctement.*

Nota : *Épongez immédiatement tout écoulement à l'aide d'un chiffon absorbant.*

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

AVERTISSEMENTS



N'ajoutez pas de liquide de refroidissement lorsque le moteur est chaud. Du liquide bouillant et de la vapeur peuvent s'échapper du circuit de refroidissement et vous causer de graves brûlures. Le fait de renverser du liquide de refroidissement sur des pièces brûlantes du moteur peut également vous brûler.



Ne versez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide lave-glace. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.



Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous que le moteur a refroidi avant de dévisser le bouchon taré du vase d'expansion. Le circuit de refroidissement est sous pression. De la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir lorsque le bouchon est légèrement desserré.



N'ajoutez pas de liquide de refroidissement au-delà du repère **MAX**.

Vérification du liquide de refroidissement du moteur

Une fois le moteur refroidi, vérifiez la concentration et le niveau du liquide de refroidissement du moteur aux intervalles indiqués dans le Calendrier d'entretien périodique. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 480).

Nota : Assurez-vous que le niveau de liquide de refroidissement se situe entre les repères **MIN** et **MAX** du réservoir de liquide de refroidissement.

Nota : Le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut dépasser le repère **MAX**.

Nota : Si le niveau atteint le repère **MIN** ou est inférieur au niveau **MIN**, ou s'il correspond à vide, faites l'appoint immédiatement.

La concentration du liquide de refroidissement doit être maintenue entre 48 % et 50 %, ce qui correspond à un point de congélation de -34 °C (-30 °F) à -37 °C (-34 °F).

Nota : Pour de meilleurs résultats, la concentration du liquide de refroidissement doit être testée avec un réfractomètre, par exemple le réfractomètre pour liquide de refroidissement et batterie Robinair® 75240. Nous ne recommandons pas l'utilisation de densimètres ou de bandelettes de test du liquide de refroidissement pour mesurer la concentration du liquide de refroidissement.

Nota : Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables. N'utilisez jamais de liquide de refroidissement, d'antigel ou de liquide lave-glace pour un usage autre que celui auquel il est destiné.

Ajout de liquide de refroidissement

Nota : N'utilisez pas de pastilles antifuite, de produits d'obturation ou d'additifs pour circuit de refroidissement, pour éviter d'endommager le circuit de refroidissement du moteur ou le circuit de chauffage. Votre garantie peut ne pas couvrir ces dommages.

Nota : Durant le fonctionnement normal du véhicule, la couleur du liquide de refroidissement peut passer de l'orange au rose ou au rouge pâle. Tant que le liquide de refroidissement est translucide et non contaminé, le changement de couleur n'indique ni une dégradation du liquide de refroidissement, ni la nécessité de vidanger le circuit ou de le rincer ou de remplacer le liquide de refroidissement.

Ne mélangez pas différentes couleurs ou différents types de liquide de refroidissement dans votre véhicule. L'utilisation d'un mélange de différents types de liquide de refroidissement pourrait endommager le circuit de refroidissement de votre moteur. Utilisez du liquide de refroidissement prédilué conforme aux normes correctes. Voir **Capacités et spécifications** (page 309). L'utilisation d'un liquide de refroidissement incorrect peut endommager le moteur ou les composants du circuit de refroidissement et qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

En cas d'urgence, vous pouvez ajouter une grande quantité d'eau ne contenant pas de liquide de refroidissement de manière à vous permettre d'atteindre un centre d'entretien et de réparation des véhicules. Dans ce cas, le personnel qualifié doit :

1. Vidanger le circuit de refroidissement.
2. Nettoyer le circuit de refroidissement avec du liquide de rinçage pour circuit de refroidissement de première qualité Motorcraft.
3. Remplir de liquide de refroidissement le plus tôt possible.

Entretien

L'utilisation d'eau (sans liquide de refroidissement) risque d'entraîner des dommages au moteur par la corrosion, la surchauffe ou le gel.

N'utilisez pas les produits suivants comme substituts du liquide de refroidissement :

- Alcool
- Méthanol
- Saumure
- Tout liquide de refroidissement moteur mélangé à de l'alcool ou à de l'antigel à base de méthanol.

L'alcool et les autres liquides peuvent entraîner des dommages au moteur causés par une surchauffe ou le gel.

N'ajoutez ni inhibiteurs ni additifs au liquide de refroidissement. Ces produits sont néfastes et risquent de compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.

Lors de l'ajout de liquide de refroidissement :

1. Desserrez le bouchon lentement. De la pression peut s'échapper pendant que le bouchon est dévissé.
2. Ajoutez du liquide de refroidissement prédilué conforme aux normes correctes. Voir **Capacités et spécifications** (page 309).
3. Contrôlez le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide de refroidissement les prochaines fois que vous conduirez votre véhicule.
4. Au besoin, ajoutez du liquide de refroidissement prédilué jusqu'au niveau approprié.

Liquide de refroidissement recyclé

Nous ne recommandons pas l'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur recyclé, car aucun procédé de recyclage n'a encore été homologué.

La mise au rebut du liquide de refroidissement usagé doit être effectuée de façon appropriée. Consultez les centres locaux de recyclage pour tout renseignement sur le recyclage et la récupération de ces liquides.

Conditions climatiques rigoureuses

Si vous conduisez par temps très froid :

- Il peut être nécessaire de faire augmenter la concentration du liquide de refroidissement à plus de 50 % par un concessionnaire autorisé.
- Une concentration du liquide de refroidissement de 60 % assure une protection améliorée contre le gel. Une concentration du liquide de refroidissement supérieure à 60 % diminue les caractéristiques de protection contre la surchauffe du moteur et peut causer des dommages au moteur.

Si vous conduisez par temps très chaud :

- Il pourra être nécessaire de demander à un concessionnaire autorisé de diminuer la concentration du liquide de refroidissement à 40 %.
- Une concentration du liquide de refroidissement de 40 % assure une protection améliorée contre la surchauffe. Une concentration du liquide de refroidissement inférieure à 40 % réduit ses caractéristiques de protection contre la corrosion et le gel et peut endommager le moteur.

Les véhicules conduits toute l'année dans des climats tempérés devraient utiliser un liquide de refroidissement du moteur prédilué pour obtenir une protection optimale du circuit de refroidissement et du moteur.

À savoir à propos du circuit de refroidissement à protection totale

Si vous épuisez toute la réserve de liquide de refroidissement, la fonction de protection totale vous permet de conduire temporairement votre véhicule avant d'occasionner des dommages plus importants. Les distances que le « circuit à protection totale » permet de parcourir varient en fonction de la température ambiante, de la charge du véhicule et des conditions routières.

Fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale

Si le moteur surchauffe, le thermomètre du liquide de refroidissement passera dans la zone rouge (surchauffe) et :



Le témoin de température du liquide de refroidissement s'allume



Le témoin d'anomalie du moteur s'allume.

Si le moteur atteint une température de surchauffe prédéterminée, il passe automatiquement à un mode de fonctionnement avec alternance des cylindres. Chaque cylindre inopérant agit alors comme une pompe à air et refroidit le moteur.

Dans un tel cas, le véhicule peut tout de même être conduit. Toutefois :

- La puissance du moteur est réduite.
- La climatisation est désactivée.

La conduite prolongée fait monter la température du moteur au point de causer l'arrêt complet du moteur. Dans ce cas, l'effort demandé pour la direction et le freinage est plus important.

Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour minimiser les dommages au moteur.

Lorsque le mode de protection totale est mis en fonction

AVERTISSEMENTS



Le mode de protection totale du moteur doit être utilisé uniquement en cas d'urgence. Roulez avec votre véhicule en mode de protection totale seulement pendant la durée nécessaire à l'immobilisation du véhicule dans un endroit sûr et faites réparer le véhicule immédiatement. En mode protection totale, votre véhicule aura une puissance limitée, ne pourra rouler à vitesse élevée et pourrait s'arrêter sans avertissement, étant ainsi privé de la puissance du moteur ainsi que de l'assistance des freins et de la direction, ce qui pourrait accroître les risques d'accident et de blessures graves.



Ne retirez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

En mode de protection totale, la puissance du moteur est limitée; il est donc important de conduire avec précaution. Votre véhicule ne pourra maintenir une vitesse élevée et le moteur ne fonctionnera pas correctement.

Gardez à l'esprit que le moteur peut s'arrêter automatiquement pour éviter les dommages. Dans cette situation :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur.
2. Faites remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé.
3. Si ce n'est pas possible, laissez le moteur refroidir.

4. Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement et ajoutez-en si le niveau est bas.
5. Faites redémarrer le moteur et rendez-vous chez un concessionnaire autorisé.

Nota : *Si vous conduisez votre véhicule sans effectuer de réparation, le risque de dommages au moteur augmente. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.*

Gestion de la température du liquide de refroidissement moteur (selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Pour réduire le risque d'accident et de blessure, soyez prêt à ce que la vitesse du véhicule diminue et que ce dernier ne puisse pas accélérer à sa pleine puissance jusqu'à ce que la température du liquide baisse.



Ne retirez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

Votre véhicule peut tirer une remorque, mais à cause de la charge supplémentaire, le moteur du véhicule peut atteindre temporairement une température plus élevée dans des conditions rigoureuses comme la montée d'une pente longue ou raide en tractant une remorque par temps chaud.

Dans ce cas, vous remarquerez peut-être que l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement pivote vers la plage **H** et le message **PUISSANCE RÉDUITE POUR ABAISSER TEMPÉRATURE** pourra apparaître dans l'afficheur multimessage.

Vous pouvez remarquer une diminution de la vitesse du véhicule en raison de la puissance réduite du moteur. Votre véhicule pourra passer dans ce mode dans certaines conditions de température ou de charge élevées afin de gérer les températures du liquide de refroidissement. La réduction de la vitesse dépendra de la charge du véhicule, de la traction ou non d'une remorque, de la pente, de la température ambiante et d'autres facteurs. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de se ranger sur le bas-côté de la route. Le véhicule peut continuer à rouler pendant que ce message est affiché.

La climatisation pourrait également s'arrêter puis redémarrer plusieurs fois dans des conditions d'utilisation rigoureuses pour protéger le moteur contre toute surchauffe. Lorsque la température du liquide de refroidissement retrouve une température de fonctionnement normale, le climatiseur redémarre.

Si le thermomètre du liquide de refroidissement moteur passe complètement dans la zone rouge (surchauffe), ou si un avertissement indiquant une température élevée du liquide de refroidissement ou un message d'entretien du moteur apparaît sur l'écran d'information :

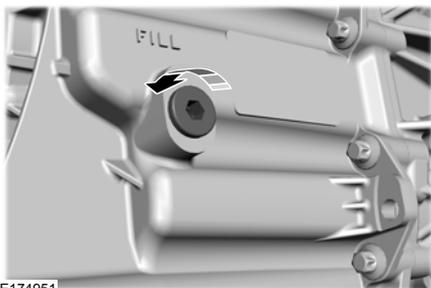
1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et placez le levier de vitesses à la position de stationnement (**P**).
2. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce que l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement s'éloigne de la zone rouge (surchauffe). Si après plusieurs minutes la température ne diminue pas, suivez les autres étapes.
3. Arrêtez le moteur et laissez-le refroidir avant de vérifier le niveau du liquide de refroidissement.

Entretien

4. Si le niveau du liquide de refroidissement est normal, redémarrez le moteur et poursuivez votre route.
5. Si le niveau de liquide de refroidissement est bas, faites l'appoint puis redémarrez le moteur. Pour de plus amples informations, reportez-vous à la section **Ajout de liquide de refroidissement** ou **Fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale** dans ce chapitre.

CONTRÔLE D'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES MANUELLE

1. Nettoyez le bouchon de remplissage. Le bouchon de remplissage se trouve sur le côté droit de la boîte de vitesses.



E174951

2. Retirez le bouchon de remplissage.
3. Le niveau correct d'huile est 0–3 mm (0,0–0,1 po) sous le rebord inférieur de l'orifice de remplissage.
4. Ajoutez de l'huile par l'orifice de remplissage.
5. Reposez le bouchon de remplissage.
6. Serrez le bouchon de remplissage jusqu'à ce qu'une forte résistance se fasse sentir.

Utilisez uniquement une huile conforme à la spécification Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 309).

VÉRIFICATION DE L'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Si nécessaire, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier et vidanger l'huile de la boîte de vitesses aux intervalles d'entretien appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 480).

La boîte de vitesses automatique n'a pas de jauge d'huile.

Consultez les informations d'entretien périodique pour connaître les intervalles de vérification et de vidange de l'huile. Votre boîte de vitesses ne consomme pas d'huile. Cependant, si la boîte de vitesses patine, si le passage des rapports est lent ou si vous remarquez des signes de fuite de liquide, contactez un concessionnaire autorisé.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires d'huile de boîte de vitesses, ni de produits de traitement de l'huile ou de nettoyage du moteur. Ces produits peuvent affecter le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte de vitesses.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE FREIN

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas de liquide de frein autre que le produit recommandé car ceci réduirait l'efficacité des freins. L'utilisation d'un liquide inadapté pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.

Entretien

AVERTISSEMENTS



N'utilisez que du liquide de frein provenant d'un contenant scellé. La contamination par de la saleté, de l'eau, des produits pétroliers ou d'autres substances peut endommager le circuit de freinage, voire entraîner sa défaillance. Le non-respect de cet avertissement pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.



Ne laissez pas le liquide entrer en contact avec la peau ou les yeux. Si cela se produit, rincez immédiatement les zones concernées à grande eau et contactez votre médecin.



Le niveau de liquide est normal lorsqu'il se trouve entre les repères **MAX** et **MIN** et il n'est pas nécessaire d'en rajouter. Un niveau de liquide hors de la plage normale de fonctionnement pourrait compromettre le bon fonctionnement du système. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.



E170684

Pour éviter toute contamination du liquide, le bouchon du réservoir doit rester en place et serré à moins que vous n'ajoutiez du liquide.

Utilisez uniquement une huile conformément à la spécification Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 309).

VÉRIFICATION DU LIQUIDE D'EMBRAYAGE

Les circuits d'embrayage et de freins utilisent le même réservoir de liquide. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 252).

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE DIRECTION ASSISTÉE

Votre véhicule est équipé d'un système de direction assistée à commande électrique (EPS). Il n'y a aucun réservoir de liquide à vérifier ou à remplir.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE LAVE-GLACE

AVERTISSEMENT



Si vous utilisez votre véhicule lorsque la température est inférieure à 5 °C (40 °F), utilisez du liquide lave-glace avec protection antigel. Si vous omettez d'utiliser ce type de liquide lave-glace par temps froid, la visibilité du pare-brise en sera affectée et les risques de blessures ou d'accident seront accrus.

Remplissez le réservoir de liquide lave-glace lorsque le niveau est bas. Utilisez uniquement un liquide lave-glace conforme aux normes Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 309).

Il se peut que des règlements relatifs aux composés organiques volatils en vigueur dans votre région ou dans votre province restreignent l'usage du méthanol, qui est un antigel de lave-glace couramment utilisé. Les liquides lave-glace à antigel sans méthanol ne doivent être utilisés que s'ils sont efficaces par temps froid et s'ils n'endommagent pas la fini de la peinture, des balais d'essuie-glace et du circuit des essuie-glaces.

FILTRE À CARBURANT

Votre véhicule est équipé d'un filtre à carburant permanent qui est intégré au réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

REMPACEMENT DE LA BATTERIE DE 12 V

AVERTISSEMENTS



Les batteries produisent des gaz explosifs qui peuvent être à l'origine de blessures. N'approchez donc jamais de flamme, d'étincelle ou de substance en feu d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près d'une batterie. Prévoyez toujours une aération suffisante.



Lorsque vous soulevez une batterie à bac en plastique, n'exercez pas une pression excessive sur les parois pour éviter de faire gicler l'électrolyte par les bouchons d'aération et de causer ainsi des blessures et des dommages au véhicule ou à la batterie. Utilisez un porte-batterie ou saisissez le bac par les coins diagonalement opposés.

AVERTISSEMENTS



Gardez les batteries hors de portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Protégez-vous les yeux quand vous effectuez une intervention à proximité d'une batterie. En cas d'éclaboussures d'électrolyte sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dans les plus brefs délais. En cas d'ingestion d'électrolyte, consultez un médecin immédiatement.



Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après avoir manipulé de telles pièces.



Ce véhicule peut être équipé de plus d'une batterie. La dépose des câbles de batterie d'une seule batterie ne débranche pas le système électrique de votre véhicule. Lorsque vous coupez l'alimentation électrique, assurez-vous de débrancher les câbles de batterie. Sinon, ceci pourrait occasionner des blessures graves ou des dommages matériels.

Votre véhicule est équipé d'une batterie sans entretien Motorcraft qui n'exige normalement aucun ajout d'eau.

Lorsque la batterie doit être remplacée, remplacez-la uniquement par une batterie recommandée qui correspond aux exigences électriques du véhicule.

Nota : *Veillez à remettre le couvercle ou l'écran de protection en place une fois le nettoyage ou le remplacement de la batterie effectués.*

Entretien

Nota : *Si vous ajoutez des accessoires ou composants électriques sur votre véhicule, ceci peut nuire aux performances et à la longévité de la batterie basse tension. En outre, ceci peut également nuire aux performances d'autres systèmes électriques du véhicule.*

Pour prolonger la vie utile de la batterie, veillez à ce que le dessus du boîtier soit toujours propre et sec.

En cas de corrosion sur la batterie ou sur ses bornes, débranchez les câbles, et nettoyez câbles et bornes au moyen d'une brosse métallique. Neutralisez l'électrolyte avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

Étant donné que le moteur de votre véhicule est commandé par un processeur électronique, certains régimes de commande font appel à l'alimentation électrique de la batterie. Lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est installée, le moteur doit réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti et sa stratégie d'alimentation avant de retrouver son rendement optimal. Dans le cas des véhicules à carburant mixte, il faut aussi reprogrammer la teneur en éthanol du carburant afin d'optimiser la conduite et le rendement.

Pour rétablir les paramètres, procédez ainsi :

1. Serrez le frein de stationnement.
2. Passez en position de stationnement (P) ou au point mort (N).
3. Mettez tous les accessoires hors tension.
4. Enfoncez la pédale de frein et démarrez le véhicule.

5. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement. Pendant que le moteur se réchauffe, complétez les étapes suivantes : Réinitialisez la montre. Voir **Chaîne audio** (page 330). Réinitialisez la fonction de rebond en cas d'obstruction des glaces électriques. Voir **Glaces, miroirs et rétroviseurs** (page 84). Réinitialisez les préséglages de la station de radio. Voir **Chaîne audio** (page 330).
6. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.
7. Roulez sur au moins 16 km (10 mi) pour que le moteur réapprenne complètement ses paramètres de ralenti et de réglage du carburant.

Nota : *Si vous ne laissez pas le moteur acquérir de nouveau ses paramètres de ralenti et de réglage du carburant, la qualité du ralenti sera compromise jusqu'à ce que l'ordinateur du moteur acquière de nouveau la stratégie de ralenti et de réglage du carburant.*

Nota : *Dans le cas des véhicules à carburant mixte alimentés avec de l'éthanol E85, le moteur pourrait démarrer difficilement ou ne pas démarrer et des problèmes de comportement du moteur pourraient survenir jusqu'à la réacquisition des paramètres d'ajustement du carburant et de teneur en éthanol.*

Assurez-vous de vous débarrasser des piles et batteries usagées d'une manière écoresponsable. Renseignez-vous auprès des autorités locales au sujet du recyclage des piles et batteries usagées.

Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, nous recommandons de débrancher les câbles de la batterie pour assurer le maintien de sa charge et un démarrage rapide.

Entretien

Système de gestion de batterie

(Selon l'équipement)

Le système de gestion de batterie surveille l'état de la batterie et prend les mesures nécessaires pour prolonger sa durée de vie utile. Si une décharge excessive de la batterie est détectée, le système désactive temporairement certains systèmes électriques afin de protéger la batterie.

Les systèmes compris sont les suivants :

- Lunette arrière chauffante.
- Sièges chauffants.
- Climatisation.
- Volant chauffant.
- Chaîne audio.
- Système de navigation.

Un message peut s'afficher dans l'écran d'information pour vous avertir que les mesures de protection de la batterie sont actives. Ces messages servent uniquement à indiquer qu'une action est en cours et ne sont pas destinés à indiquer un problème électrique ou que la batterie doit être remplacée.

Après le remplacement de la batterie, ou dans certains cas après avoir chargé la batterie à l'aide d'un chargeur externe, le système de gestion de batterie (BMS) exige huit heures de temps de sommeil du véhicule pour réapprendre l'état de charge de la batterie. Pendant ce temps, votre véhicule doit rester entièrement verrouillé avec le contact coupé.

Nota : Avant de réapprendre l'état de charge de la batterie, le système de gestion de batterie peut temporairement désactiver certains systèmes électriques.

Installation des accessoires électriques

Pour préserver le bon fonctionnement du système de gestion de batterie (BMS), ne branchez pas la masse d'un appareil électrique directement sur la borne négative de la batterie. Ceci peut fausser les mesures de diagnostic de l'état de la batterie et provoquer le mauvais fonctionnement du système.

Nota : Si vous ajoutez des accessoires ou composants électriques sur votre véhicule, ceci peut nuire aux performances et à la longévité de la batterie. En outre, ceci peut également nuire aux performances d'autres systèmes électriques du véhicule.

VÉRIFICATION DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE



E142463

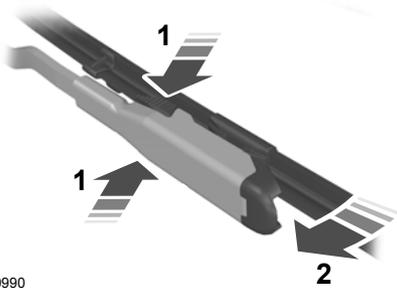
Glissez la pointe de vos doigts sur le bord du balai pour en vérifier la rugosité.

Nettoyez les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge douce ou d'un chiffon imbibé de liquide lave-glace ou d'eau.

REMPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

1. Tirez le bras et le balai d'essuie-glace pour les écarter de la glace et pressez les languettes de verrouillage.

Entretien



E129990

2. Tournez le balai d'essuie-glace et retirez-le.
3. Placez le nouveau balai sur le bras d'essuie-glace et appuyez jusqu'au dé clic.

Remplacez les balais d'essuie-glace au moins une fois l'an pour en optimiser la performance.

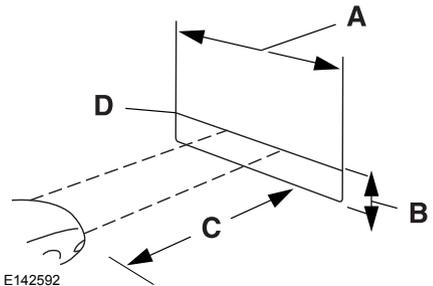
L'efficacité des essuie-glaces peut être améliorée en nettoyant les balais d'essuie-glace et le pare-brise. Voir **Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace** (page 266).

RÉGLAGE DES PHARES

Réglage du faisceau vertical

Les phares de votre véhicule ont été correctement réglés en usine. Si votre véhicule a été accidenté, faites vérifier le réglage des phares par un concessionnaire autorisé.

Cible de faisceau des phares



E142592

- A 2,4 mètres (8 pieds)
- B Hauteur du centre du phare au sol
- C 7,6 mètres (25 pieds)
- D Ligne de repère horizontale

Réglage du faisceau vertical

1. Stationnez le véhicule directement devant un mur ou un écran sur une surface plane, à environ 7,6 mètres (25 pieds).
2. Mesurez la hauteur allant du sol au centre du phare (indiqué par un cercle de 3 millimètres sur la glace) et tracez sur le mur vertical ou l'écran (à l'aide de ruban-cache, par exemple) un trait de repère horizontal à cette hauteur, sur une largeur de 2,4 mètres (8 pieds).

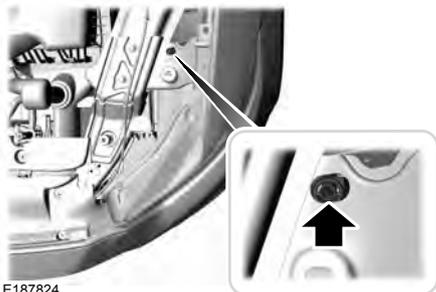
Nota : Pour mieux voir le faisceau de lumière lors du réglage d'un phare, vous pouvez obturer l'autre phare.

3. Allumez les phares en mode feux de croisement pour éclairer le mur ou l'écran et ouvrez le capot. Couvrez l'un des phares de manière à ce qu'il ne puisse pas éclairer le mur.



E142465

4. Le phare projette un tracé distinct (de forte à faible intensité) dans la partie gauche du faisceau lumineux. Le bord supérieur de ce tracé doit se trouver à 7,5 cm (3 po) sous la ligne de référence horizontale.



E187824

5. Repérez la vis de réglage vertical sur chaque phare. Tournez la vis de réglage dans un sens ou dans l'autre avec un tournevis cruciforme n°2 pour régler le phare dans le sens vertical.
6. Pour régler l'autre phare, répétez les étapes 3 à 7.
7. Fermez le capot et éteignez les phares.

Réglage du faisceau horizontal

Votre véhicule ne nécessite pas le réglage du faisceau horizontal. En présence d'une anomalie, faites vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé.

REPLACEMENT D'UNE AMPOULE

Condensation dans les blocs optiques

Les éléments d'éclairage extérieurs sont ventilés afin d'en équilibrer la pression interne. La condensation peut être une conséquence naturelle de cette conception. Lorsque de l'air humide pénètre dans un bloc optique par les événements, de la condensation peut s'y former par temps froid. Lorsque la condensation se forme, une fine buée peut apparaître sur le côté intérieur de la glace. Durant le fonctionnement normal des phares, cette fine buée se dissipe et s'échappe par les événements. La dissipation de la buée peut prendre jusqu'à 48 heures par temps sec.

Exemples de condensation acceptable :

- fine buée sans traînées, traces d'écoulement ni gouttelettes;
- fine buée couvrant moins de 50 % de la glace.

Exemples d'humidité inacceptable :

- accumulation d'eau dans le phare;
- présence de grosses gouttes d'eau, traînées d'écoulement ou traces à l'intérieur de la glace.

Si l'une des situations d'humidité inacceptable ci-dessus se produit, contactez un concessionnaire autorisé.

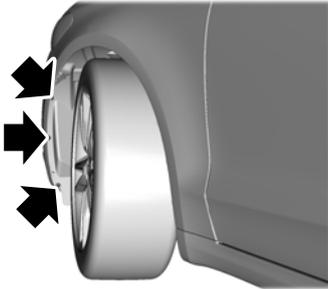
Remplacement des ampoules de phares avec lampe à décharge

Votre véhicule est équipé de lampes à décharge haute intensité. Ces ampoules utilisent une tension élevée. Contactez un concessionnaire autorisé.

Entretien

Accès aux ampoules des clignotants et des antibrouillards

1. Tournez le volant vers le côté opposé de l'ampoule à remplacer.



E159695

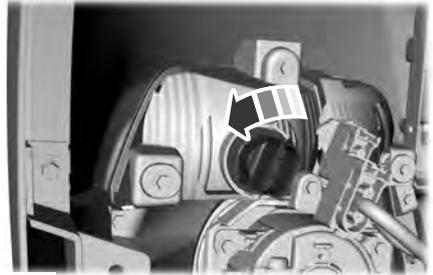
2. Déposer les trois fixations de la doublure d'aile.



E176616

3. Localisez la fixation la plus à l'extérieur, qui fixe le bouclier avant sur la doublure d'aile, et retirez-la.
4. Tirez la doublure d'aile vers l'arrière en direction du pneu pour accéder aux ampoules.

Remplacement des ampoules des clignotants



E180889

1. Démontez la douille du bloc optique en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.
2. Débranchez le connecteur.
3. Tirez sur l'ampoule pour l'extraire de la douille.

Remplacement des ampoules d'antibrouillards (selon l'équipement)

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position arrêt.
2. Tirez sur le connecteur pour le débrancher de l'ampoule.



E174588

3. Tournez l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la de l'antibrouillard.

Entretien

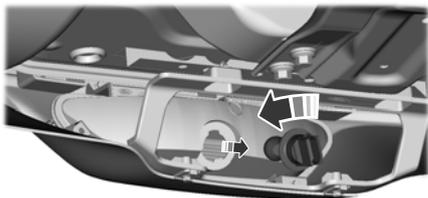
4. Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer l'ampoule neuve.

Remplacement des ampoules d'antibrouillards à diode électroluminescente (DEL) (selon l'équipement)

Ces feux sont équipés d'ampoules à diode électroluminescente. Contactez un concessionnaire autorisé.

Remplacement des ampoules de feux de recul

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position arrêt.
2. Localisez l'ampoule de feu de recul sous le pare-chocs arrière de votre véhicule. L'ampoule est accessible derrière le pare-chocs.
3. Tirez sur le connecteur pour le débrancher de l'ampoule.



E177487

| Fonction | Nom commercial |
|--|----------------|
| Phares - décharge à haute intensité* | D3S |
| Feux de stationnement avant et clignotants | 7444NA (ambre) |
| Feu de position latéral | WY5W (ambré) |
| Antibrouillard | DEL |

4. Tournez l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la du feu de recul.

Remplacement des ampoules de feux arrière, de feux stop, de troisième feu stop, de clignotants arrière et d'éclairage de plaque d'immatriculation

Ces feux sont équipés d'ampoules à diode électroluminescente. Contactez un concessionnaire autorisé.

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES AMPOULES

Les ampoules de rechange à utiliser sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Les ampoules de phares doivent porter la mention « D.O.T. » pour l'Amérique du Nord ou la mention « E » pour l'Europe qui sont l'assurance d'un rendement adéquat du phare, de la puissance du faisceau lumineux et d'une bonne visibilité. Les ampoules appropriées n'endommagent pas le bloc optique, ne risquent pas d'annuler la garantie de celui-ci et offrent un éclairage adéquat de longue durée.

Entretien

| Fonction | Nom commercial |
|--|-----------------------|
| | H11 |
| Feu arrière, feu stop et clignotant* | DEL |
| Troisième feu stop* | DEL |
| Feu de recul | 3156 ou 3157 |
| Lampe de plaque d'immatriculation* | DEL |
| Plafonnier et lampe de lecture | W5W |
| Boîte à gants et lampe d'aire de charge- ment | W5W |

Faites remplacer les ampoules de la planche de bord par un concessionnaire autorisé.

* Demandez à votre concessionnaire autorisé de remplacer l'ampoule.

REPLACEMENT DU FILTRE À AIR

AVERTISSEMENT

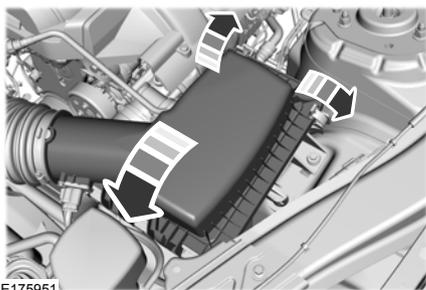


Pour réduire les risques de dommages au véhicule et de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

Nota : L'emploi d'un élément filtrant inadéquat peut entraîner de graves dommages au moteur. Votre garantie peut ne pas couvrir ces dommages.

Remplacez l'élément filtrant par un élément recommandé uniquement. Voir **Pièces Motorcraft** (page 311).

Remplacez l'élément filtrant aux intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 480).



1. Détachez les deux fixations qui maintiennent le couvercle du boîtier de filtre à air.
2. Soulevez délicatement le couvercle du boîtier de filtre à air.
3. Retirez l'élément filtrant du boîtier du filtre à air.
4. Essuyez le boîtier et le couvercle du filtre à air pour vous assurer qu'aucune saleté ou débris ne pénètre dans le moteur et garantir l'étanchéité de l'ensemble.
5. Installez un élément filtrant neuf. Prenez soin de ne pas coincer les bords du filtre entre le boîtier et le couvercle. Cela pourrait endommager le filtre et permettre l'entrée d'air non filtré dans le moteur si le filtre n'était pas bien en place.
6. Remettez le couvercle du boîtier de filtre à air en place.
7. Engagez les fixations de maintien du couvercle du boîtier de filtre à air sur le boîtier de filtre à air.

Entretien du véhicule

GÉNÉRALITÉS

Votre concessionnaire Ford ou Lincoln autorisé offre une vaste gamme de produits de qualité pour le nettoyage et la protection du fini de votre véhicule.

PRODUITS DE NETTOYAGE

Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez les produits suivants ou des produits de qualité équivalente :

Matériaux

| Appellation | Spécification |
|--|---------------|
| Motorcraft Dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes ZC-42 | - |
| Motorcraft Nettoyant pour métal brillant ZC-15 | - |
| Shampooing superfin Motorcraft® ZC-3-A | ESR-M14P4-A |
| Shampooing et dégraissant pour moteur | - |
| Motorcraft Shampooing pour moteur CXC-66-A | - |
| Motorcraft Nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité ZC-56 | - |
| Motorcraft Nettoyant multi-usage CXC-101 | - |
| Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft® CXC-37-A/B/D/F | WSS-M14P19-A |
| Motorcraft Nettoyant professionnel pour sellerie et moquette ZC-54 | - |
| Détachant | - |
| Motorcraft Nettoie-vitres de qualité supérieure CXC-100 | ESR-M14P5-A |
| Nettoyant pour roues et pneus Motorcraft® ZC-37-A | - |

NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR

Lavez régulièrement votre véhicule à l'eau froide ou tiède à l'aide d'un produit à pH neutre, comme le Shampooing superfin Motorcraft.

- N'utilisez jamais de détergent ou de savon domestique puissant tel que le savon pour lave-vaisselle ou le détersif à lessive liquide. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est chaud au toucher ou lorsqu'il se trouve en plein soleil.
- Séchez votre véhicule à l'aide d'un tissu en peau de chamois ou d'un tissu-éponge doux afin d'éliminer les taches d'eau.

Entretien du véhicule

- Essayez immédiatement les épandements de carburant, les déjections d'oiseaux, les dépôts d'insectes et les tâches de goudron. Ils peuvent, avec le temps, endommager la peinture ou les garnitures de votre véhicule. Nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.
- Avant de pénétrer dans un lave-auto, enlevez tous les accessoires extérieurs tels que les antennes.

Nota : *Les lotions solaires et les répulsifs à insectes peuvent endommager les surfaces peintes. En cas de contact de ces produits avec votre véhicule, nettoyez la zone affectée dans les plus brefs délais.*

Éléments extérieurs chromés

- Appliquez un produit nettoyant de qualité supérieure sur les pare-chocs et autres éléments chromés. Respectez les directives du fabricant. Nous recommandons d'utiliser le nettoyant pour métal brillant Motorcraft.
- N'appliquez pas de produits nettoyants sur les surfaces chaudes. Ne laissez pas le produit nettoyant sur les surfaces chromées au-delà du temps recommandé.
- L'utilisation de produits nettoyants non recommandés peut causer des dommages cosmétiques graves et permanents.

Nota : *N'utilisez pas de produits abrasifs, tels qu'une laine d'acier ou des tampons à récurer en plastique, car ils rayent les surfaces chromées.*

Nota : *N'utilisez pas de produit de nettoyage pour chrome, de nettoyant pour métal ou de produit à polir sur les roues ou les enjoliveurs.*

Éléments extérieurs en plastique

Pour le nettoyage courant, nous recommandons d'utiliser le shampoing superfin Motorcraft. En présence de tâches de goudron ou de graisse, nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

Bandes décoratives ou graphismes

(Selon l'équipement)

Bien que le lavage à la main soit la méthode de nettoyage privilégiée, un nettoyeur haute pression peut être utilisé dans les conditions suivantes :

- N'utilisez pas une pression d'eau supérieure à 14 000 kPa (2 000 lb/po²).
- N'utilisez pas de l'eau d'une température supérieure à 82°C (179°F).
- Utilisez un pulvérisateur d'une forme de jet de 40°.
- Maintenez la buse à une distance de 305 mm (12 po) et à un angle de 90° de la surface de votre véhicule.

Nota : *Le maintien de la buse du nettoyeur haute pression à un angle différent par rapport à la surface du véhicule peut endommager les graphismes et décoller les bords du film de la surface du véhicule.*

Soubassement de carrosserie

Rincez fréquemment la totalité du soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les débris et les corps étrangers accumulés dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

Entretien du véhicule

Compartiment moteur

Pour éliminer les traces de caoutchouc noir sous le capot, nous recommandons le nettoyant pour Jantes et pneus Motorcraft ou le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

CIRAGE

Un cirage régulier est nécessaire pour protéger la peinture de votre véhicule contre les éléments. Nous vous recommandons de laver et de cirer la surface peinte une ou deux fois l'an.

Stationnez votre véhicule à l'ombre à l'écart de la lumière directe du soleil pour le laver et le cirer. Lavez toujours votre véhicule avant de le cirer.

- Utilisez une cire de qualité qui ne contient pas de produits abrasifs.
- Suivez les instructions du fabricant pour appliquer et retirer la cire.
- Appliquez une petite quantité de cire en un mouvement de va-et-vient, et non en un mouvement circulaire.
- Ne laissez pas la cire entrer en contact avec des garnitures colorées (brillant peu élevé) qui ne font pas partie de la carrosserie. La cire décolore ou tache les pièces au fil du temps.
 - Porte-bagages.
 - Pare-chocs.
 - Poignées de porte grenues.
 - Moulures latérales.
 - Boîtiers de miroirs.
 - Secteur de l'auvent du pare-brise.
- N'appliquez aucune cire sur les surfaces en verre.
- Après un cirage, la peinture de votre véhicule devrait être lisse et exempte de traînées et de maculage.

NETTOYAGE DU MOTEUR

Un moteur propre est plus efficace car les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur.

Lors du nettoyage du moteur :

- Soyez vigilant lorsque vous utilisez un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur. Le liquide sous pression pourrait pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages.
- Ne pulvérisez pas d'eau froide sur un moteur chaud pour éviter de fissurer le bloc-moteur ou d'autres composants du moteur.
- Pulvérisez le shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft® sur toutes les pièces qui doivent être nettoyées et rincez avec de l'eau sous pression. Au Canada, utilisez le Shampooing pour moteurs Motorcraft.
- Ne lavez et ne rincez jamais un moteur chaud ou un moteur qui tourne. L'infiltration d'eau pourrait causer des dommages internes.
- Ne lavez ou ne rincez jamais une bobine d'allumage, un câble de bougie d'allumage ou un puits de bougie d'allumage, ni la zone à proximité de ces emplacements.
- Couvrez la batterie, le boîtier de distribution électrique et le filtre à air pour prévenir les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur.

Entretien du véhicule

NETTOYAGE DES GLACES ET DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Les produits chimiques utilisés dans les lave-autos et les retombeées atmosphériques peuvent souiller le pare-brise et les balais d'essuie-glaces. Si le pare-brise et les essuie-glaces sont sales, les essuie-glaces ne fonctionnent pas correctement. Gardez le pare-brise et les balais d'essuie-glaces propres afin de maintenir les performances des essuie-glaces.

Pour nettoyer le pare-brise et les balais d'essuie-glaces :

- Nettoyez le pare-brise avec un nettoie-vitres non abrasif. Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, évitez d'appliquer du nettoie-vitres sur la planche de bord ou les panneaux de porte. Essuyez immédiatement toute trace de nettoie-vitres sur ces surfaces.
- Pour les pare-brises souillés par de la sève d'arbre, des produits chimiques, de la cire ou des insectes, nettoyez le pare-brise entier avec de la paille de fer (d'une grosseur maximale de 0000) en un mouvement circulaire et rincez à l'eau.
- Nettoyez les balais d'essuie-glaces avec de l'alcool isopropylique à friction ou du concentré de liquide lave-glace.

Nota : *N'utilisez pas une lame de rasoir ou tout autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. La garantie du véhicule ne couvre pas les dégâts causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.*

NETTOYAGE DE L'HABITACLE

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas de solvants de nettoyage, d'agents de blanchiment ou de colorants pour nettoyer les ceintures de sécurité car ils pourraient affaiblir les sangles.



N'utilisez pas de solvants chimiques ni de puissants détergents sur les véhicules dotés de sacs gonflables latéraux montés dans les sièges. Ces produits peuvent contaminer le sac gonflable latéral et nuire à la performance du sac en cas de collision.

Pour les tissus, les tapis, les sièges en tissu, les ceintures de sécurité et les sièges munis de sacs gonflables latéraux :

- Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
- Pour éliminer les taches légères et les saletés, utilisez le nettoyeur professionnel pour sellerie et moquette Motorcraft.
- Si le tissu est taché de graisse ou de goudron, nettoyez d'abord la zone souillée avec le détachant Motorcraft. Au Canada, utilisez le nettoyeur multi-usage Motorcraft.
- Si un cercle se forme sur le tissu après le nettoyage de la zone souillée, nettoyez immédiatement la région entière (sans la sursaturer) sinon la tache s'incrusterait.
- N'utilisez pas de produits nettoyants domestiques ni de nettoyeurs à vitre puisqu'ils risquent de tacher et de décolorer les tissus et de réduire les propriétés ignifuges du revêtement des sièges.

Entretien du véhicule

NETTOYAGE DE LA PLANCHE DE BORD ET DES LENTILLES DU TABLEAU DE BORD

AVERTISSEMENT



N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant ou le tableau de bord afin d'éviter de contaminer le système de sacs gonflables.

Nota : *Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage des surfaces en cuir de planche de bord ou de garniture intérieure. Voir **Nettoyage des sièges en cuir** (page 267).*

Nettoyez la planche de bord et le verre du tableau de bord à l'aide d'un chiffon doux, propre et humide, puis séchez avec un chiffon doux et sec.

- Évitez les nettoyants ou les produits à polir qui augmentent le lustre de la partie supérieure du tableau de bord. Le fini mat de cette zone aide à vous protéger des reflets nuisibles du pare-brise.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage pour l'entretien ménager ni de nettoie-vitres car ils pourraient endommager le fini de la planche de bord, de la garniture intérieure et du verre du tableau de bord.
- Lavez ou essuyez vos mains si vous avez touché à des produits comme des lotions solaires et insectifuges, afin d'éviter d'endommager les surfaces peintes de l'habitacle.
- Veillez à ne pas renverser des purificateurs d'air et des assainisseurs à mains sur les surfaces intérieures. En cas de déversement, nettoyez la surface touchée immédiatement. Votre garantie peut ne pas couvrir ces dommages.

Si vous avez répandu sur la planche de bord ou sur les garnitures intérieures un liquide qui laisse des taches, par exemple du café ou du jus de fruits :

1. Essuyez aussi vite que possible le liquide répandu avec un chiffon doux et propre.
2. Utiliser le nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyant pour cuir du commerce pour intérieurs d'automobiles. Testez le nettoyant ou le détachant sur une surface peu visible.
3. Sinon, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et propre, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux.
4. Au besoin, utilisez une solution d'eau savonneuse ou un produit de nettoyage et un chiffon doux et propre que vous pressez sur la zone souillée. Laissez cela à la température ambiante pendant 30 minutes.
5. Retirez le chiffon imbibé, puis à l'aide d'un chiffon humide et propre, frottez la surface souillée d'un mouvement circulaire pendant 60 secondes.
6. Séchez la surface avec un chiffon doux.

NETTOYAGE DES SIÈGES EN CUIR (Selon l'équipement)

Nota : *Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage des surfaces en cuir de planche de bord ou de garniture intérieure.*

Pour le nettoyage d'entretien, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux.

Entretien du véhicule

Pour le nettoyage et l'élimination des taches telles qu'un transfert de couleur, utilisez le nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyant pour cuir du commerce pour habitacles d'automobiles.

Nota : Testez le nettoyant ou le détachant sur une surface peu visible.

Vous devez :

- enlever la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur;
- nettoyer les liquides renversés et les taches dès que possible;

Ne pas utiliser les produits suivants car ils peuvent endommager le cuir :

- revitalisants pour cuir à base d'huile et de pétrole ou de silicone;
- produits de nettoyage domestiques;
- solutions à base d'alcool;
- solvant ou produit conçu pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques.

RÉPARATION DE DOMMAGES MINEURS À LA PEINTURE

De la peinture de retouche identique à la couleur de votre véhicule est disponible chez les concessionnaires autorisés. Le code de couleur de votre véhicule est imprimé sur une étiquette apposée sur le montant de la porte avant gauche. Prenez votre code de couleur lorsque vous vous rendez chez votre concessionnaire autorisé pour garantir d'obtenir la couleur correcte.

Avant de procéder à la réparation de petits défauts de peinture, utilisez un produit de nettoyage Motorcraft comme le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes, de sève d'arbres, de traces d'insecte, de taches de goudron, de sel d'épandage et de retombées industrielles.

Assurez-vous de toujours lire les instructions avant d'utiliser les produits de nettoyage.

NETTOYAGE DES ROUES EN ALLIAGE (Selon l'équipement)

Nota : N'appliquez aucun produit de nettoyage chimique sur des jantes et des enjoliveurs chauds ou tièdes.

Nota : Certains lave-autos automatiques peuvent endommager l'enduit de finition lustré des jantes et des enjoliveurs de votre véhicule.

Nota : L'application de nettoyants industriels ou ultra-puissants, combinée à l'action d'une brosse pour enlever la poussière et la saleté peut causer, au fil du temps, une usure de l'enduit de finition lustré.

Nota : N'utilisez aucun nettoyant pour roues à l'acide fluorhydrique ou hautement corrosifs, laine d'acier, essence ou détergents domestiques puissants.

Nota : Si vous prévoyez de stationner votre véhicule durant une période prolongée après le nettoyage des roues avec un produit de nettoyage pour les roues, conduisez d'abord votre véhicule durant quelques minutes. Vous réduirez le risque d'accroître la corrosion des disques de frein.

Les jantes et les enjoliveurs en alliage sont recouverts d'un enduit de finition lustré. Respectez les consignes suivantes pour en préserver l'état :

- Nettoyez les roues une fois par semaine à l'aide du nettoyant pour roues et pneus Motorcraft. Appliquez le produit conformément aux directives du fabricant.
- Servez-vous d'une éponge pour éliminer les accumulations tenaces de saleté et de poussière de frein.

Entretien du véhicule

- Rincez le tout à fond au moyen d'un jet d'eau puissant au terme du nettoyage.
- Pour enlever le goudron et la graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.
- Retouchez le métal exposé ou recouvert d'une couche d'apprêt pour prévenir la rouille.
- Recouvrez les parties chromées et en acier inoxydable d'une épaisse couche de cire automobile pour en prévenir la décoloration. Appliquez à nouveau de la cire, au besoin, lorsque vous lavez votre véhicule.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous prévoyez d'entreposer votre véhicule pendant au moins 30 jours, consultez les recommandations d'entretien suivantes pour vous assurer que votre véhicule demeure toujours en bon état de fonctionnement.

Nous construisons et testons tous les véhicules automobiles et leurs composants pour vous garantir une conduite fiable et régulière. Dans diverses conditions, le remisage à long terme peut entraîner une dégradation des performances du moteur ou sa défaillance si vous ne prenez pas des précautions spécifiques pour protéger les composants du moteur.

Généralités

- Entreposez un véhicule dans un endroit sec et ventilé.
- Protégez le véhicule de la lumière du soleil dans la mesure du possible.
- Un véhicule entreposé à l'extérieur exige un entretien régulier pour le protéger contre la rouille et les dommages.

Carrosserie

- Lavez votre véhicule à fond pour enlever la saleté, la graisse, l'huile, le goudron ou la boue des surfaces extérieures, des passages de roues arrière et du dessous des ailes avant.
- Lavez périodiquement votre véhicule s'il est entreposé dans les endroits exposés.

- Lubrifiez les charnières du capot, des portes et du coffre ainsi que les loquets avec une huile légère.
- Recouvrez les garnitures intérieures pour en prévenir la décoloration.
- Gardez toutes les pièces de caoutchouc exemptes d'huile ou de solvants.

Moteur

- L'huile moteur et le filtre doivent être changés avant l'entreposage, car l'huile moteur usée contient des contaminants qui peuvent endommager le moteur.
- Faites tourner le moteur tous les 15 jours pendant au moins 15 minutes. Faites-le tourner au ralenti accéléré avec les commandes de climatisation réglées sur dégivrage jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
- En posant un pied sur le frein, laissez-tourner le moteur et passez tous les rapports de la boîte de vitesses.
- Nous recommandons de vidanger l'huile moteur avant de réutiliser votre véhicule.

Circuit d'alimentation

- Remplissez le réservoir avec du carburant de haute qualité jusqu'au premier déclenchement automatique du pistolet de distribution d'essence.

Entretien du véhicule

Circuit de refroidissement

- Protégez le circuit de refroidissement contre le gel.
- En sortant votre véhicule de l'entreposage, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Confirmez qu'il n'y a aucune fuite dans le circuit de refroidissement et qu'il est au niveau recommandé.

Batterie

- Vérifiez la charge de la batterie et rechargez la batterie au besoin. Les bornes doivent être propres.
- Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, nous recommandons de débrancher les câbles de la batterie pour assurer le maintien de sa charge en cas de démarrage rapide.

Nota : *Il faudra régler de nouveau les fonctions mémorisées si les câbles de batterie ont été débranchés.*

Freins

- Les freins, y compris le frein de stationnement, doivent être desserrés.

Pneus

- Maintenez la pression d'air recommandée.

Divers

- Assurez-vous que toutes les tringleries, les câbles, les leviers et les goupilles sous votre véhicule sont couverts avec de la graisse pour empêcher la rouille de se propager.
- Déplacez les véhicules d'au moins 7,5 m (25 ft) tous les 15 jours pour lubrifier les parties mobiles et empêcher la corrosion.

Au terme de l'entreposage

Suivez les étapes ci-dessous lorsque vous désirez réutiliser votre véhicule :

- Lavez votre véhicule pour enlever les saletés ou les accumulations de graisse sur les surfaces vitrées.
- Vérifiez l'état des essuie-glaces.
- Vérifiez sous le capot qu'aucun corps étranger ne s'y est accumulé pendant l'entreposage, par exemple des nids de souris ou d'écureuil.
- Vérifiez l'échappement pour repérer tout corps étranger qui pourrait s'être infiltré lors de l'entreposage.
- Vérifiez la pression de gonflage des pneus et gonflez les pneus à la pression recommandée sur l'étiquette des pneus.
- Vérifiez le fonctionnement de la pédale de frein. Conduisez votre véhicule sur 4,5 m (15 ft) en avançant d'abord, puis en reculant pour éliminer l'accumulation de rouille.
- Vérifiez le niveau des liquides (y compris le liquide de refroidissement, l'huile et le carburant) pour vous assurer de l'absence de fuite et que le niveau est approprié.
- Si vous déposez la batterie, nettoyez les extrémités de câble de batterie et vérifiez si elle est endommagée.

Contactez un concessionnaire autorisé pour tout problème.

NETTOYAGE DU TOIT DÉCAPOTABLE

Enlever toute peluche à l'aide d'un rouleau anti-peluche ou d'un aspirateur avec une brosse à poils doux.

Pour laver une capote en tissu et en vinyle, utilisez un nettoyant protecteur pour capotes de qualité et approuvé.

Entretien du véhicule

Nota : *N'utilisez pas de brosses à poils durs, de produits abrasifs ou de produits de nettoyage à usage domestique.*

Nota : *Le jet d'eau sous pression peut provoquer des infiltrations d'eau et endommager les bourrelets d'étanchéité du toit décapotable.*

Nota : *Ne repliez pas le toit décapotable lorsqu'il est mouillé.*

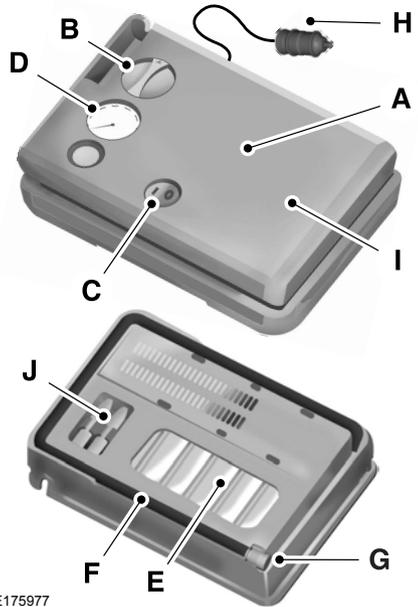
Nota : *Évitez la cire chaude sur les garnitures en vinyle lors du lavage du véhicule.*

Jantes et pneus

NÉCESSAIRE DE GONFLAGE DE PNEU À USAGE TEMPORAIRE (Selon l'équipement)

Nota : La trousse de gonflage de secours contient juste assez de produit d'obturation pour une seule réparation des pneus. Consultez un concessionnaire Ford autorisé pour obtenir des contenants de produit d'obturation.

La trousse se situe sous le plancher de charge du coffre à bagages. La trousse comprend un compresseur pour regonfler le pneu et un contenant de produit d'obturation pour colmater la plupart des crevaisons causées par des clous ou autres objets similaires. Cette trousse permet d'effectuer une réparation temporaire du pneu, ce qui vous donne la possibilité de conduire votre véhicule jusqu'à 200 km (120 mi) à une vitesse maximale de 80 km/h (50 mph) pour atteindre un atelier de réparation de pneu.



E175977

- A Compresseur d'air (à l'intérieur)
- B Sélecteur
- C Bouton marche/arrêt
- D Manomètre à air
- E Bouteille et bidon de produit d'obturation
- F Flexible bivalent : air et réparation.
- G Connecteur de valve de pneu
- H Fiche d'alimentation des accessoires
- I Boîtier
- J Boule d'attelage pour le transport de bicyclettes/petits bateaux/équipements de sport

Jantes et pneus

Généralités

AVERTISSEMENT



Le non-respect de ces directives peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Nota : *N'utilisez pas la trousse si un pneu a été gravement endommagé. Seules les crevaisons situées au niveau de la bande de roulement peuvent être obturées à l'aide de la trousse.*

Ne tentez pas de réparer des crevaisons dont la taille est supérieure à 6 mm (1,4 po) ou des dommages sur les flancs d'un pneu. Une telle réparation ne pourrait garantir l'étanchéité du pneu.

Une perte de pression d'air dans un pneu peut affecter ses performances. Pour cette raison :

Nota : *Ne conduisez pas le véhicule à une vitesse supérieure à 80 km/h (50 mph).*

Nota : *Ne conduisez pas sur une distance supérieure à 200 km (120 mi). Ne conduisez que jusqu'au concessionnaire Ford autorisé ou l'atelier de réparation de pneu le plus proche pour faire inspecter votre pneu.*

- Roulez prudemment et évitez de braquer trop brusquement.
- Contrôlez souvent la pression de gonflage du pneu réparé et s'il fuit, faites appel à une dépanneuse.
- Lisez les renseignements de la section Conseils d'utilisation de la trousse pour utiliser la trousse et votre véhicule de façon sécuritaire.

Conseils d'utilisation de la trousse

Pour s'assurer de la bonne utilisation de la trousse :

- Lisez attentivement toutes les instructions et les mises en garde.
- Avant d'utiliser la trousse, éloignez-vous suffisamment de la route et de la circulation. Allumez les clignotants de détresse.
- Serrez toujours le frein de stationnement pour éviter un déplacement inopiné du véhicule.
- Ne tentez pas d'extraire les objets du pneu, par exemple, un clou ou une vis.
- Lorsque vous utilisez la trousse, laissez le moteur tourner (seulement si le véhicule se trouve à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé) afin que le compresseur ne décharge pas la batterie du véhicule.
- Ne laissez pas le compresseur fonctionner plus de 15 minutes continues. Vous éviterez ainsi tout risque de surchauffe du compresseur.
- Ne laissez jamais la trousse sans surveillance pendant le fonctionnement.
- Le produit d'obturation contient du latex. Les personnes sensibles au latex doivent faire preuve de prudence pour éviter une réaction allergique.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la trousse.
- Utilisez uniquement la trousse lorsque la température ambiante est comprise entre -30°C (-22°F) et 70°C (158°F).
- N'utilisez pas le produit d'obturation après la date de péremption. La date de péremption se trouve sur une étiquette située sur le produit d'obturation et est visible à travers une fenêtre rectangulaire sur la partie inférieure de la trousse. Vérifiez régulièrement la date de péremption sur le contenant de produit d'obturation et remplacez-le après quatre ans de non-utilisation.

Jantes et pneus

- Ne laissez pas la trousse dans l'habitacle sans l'arrimer afin d'éviter les blessures en cas d'arrêt brusque ou de collision. Rangez toujours la trousse à l'endroit prévu à cet effet.
- Après l'utilisation du produit d'obturation, le capteur du système de surveillance de la pression des pneus et le corps de valve de la roue doivent être remplacés par un concessionnaire Ford autorisé.
- L'utilisation de la trousse pourrait causer une perturbation électrique nuisible pour la radio, le lecteur CD et le lecteur DVD.



* Lorsqu'il est uniquement nécessaire de gonfler un pneu ou d'autres objets, le sélecteur doit se trouver en position Air.

Que faire en cas de crevaison

Vous pouvez réparer une crevaison dans la bande de roulement du pneu en deux étapes à l'aide de la trousse.

- La première étape consiste à regonfler le pneu avec le produit d'obturation et de l'air. Une fois le pneu regonflé, roulez sur une courte distance (environ 6 km [4 mi]) pour bien répartir le produit d'obturation dans le pneu.
- La deuxième étape consiste à vérifier la pression des pneus et à la corriger, au besoin, en fonction de la pression de gonflage des pneus prescrite pour le véhicule.

Première étape : regonflage du pneu avec le produit d'obturation et de l'air

AVERTISSEMENTS



Ne demeurez pas directement au-dessus de la trousse pendant le gonflage du pneu. Si vous remarquez des bosses ou des déformations dans le flanc du pneu pendant le gonflage, arrêtez et faites appel au Service de dépannage.



Si le pneu ne se gonfle pas à la pression recommandée en moins de 15 minutes, arrêtez et faites appel au Service de dépannage.



Ne faites pas marcher le moteur pendant le fonctionnement de la trousse à moins que le véhicule ne se trouve à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Préparation : Stationnez le véhicule en lieu sûr, sur une surface de niveau à l'écart de la circulation.

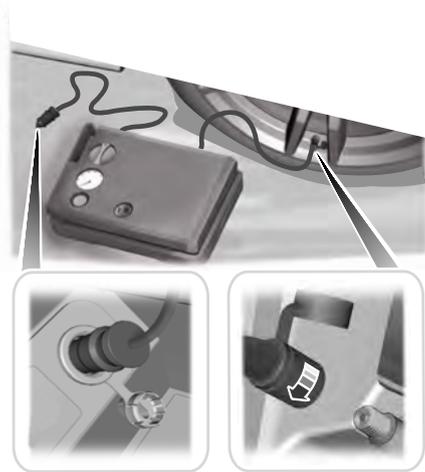
Allumez les feux de détresse. Serrez le frein de stationnement et arrêtez le moteur. Vérifiez si le pneu crevé est endommagé.

Le produit d'obturation contient du latex. Faites preuve de prudence pour éviter toute réaction allergique.

Ne retirez aucun corps étranger qui a crevé le pneu. Si le flanc du pneu est perforé, arrêtez le véhicule et faites appel au Service de dépannage.

1. Enlevez le bouchon de valve du corps de valve.
2. Déroulez le flexible bivalent (tube noir) de l'arrière du boîtier de compresseur.
3. Fixez le flexible sur la valve de pneu en tournant le connecteur dans le sens des aiguilles d'une montre. Serrez solidement la connexion.

Jantes et pneus



E200523

4. Branchez le câble d'alimentation sur la prise de courant de 12 volts dans le véhicule.
5. Retirez l'étiquette d'avertissement apposée sur le boîtier et placez-la sur le dessus du tableau de bord ou au centre de la planche de bord.
6. Démarrez le véhicule et laissez le moteur en marche pour que le compresseur ne décharge pas la batterie.

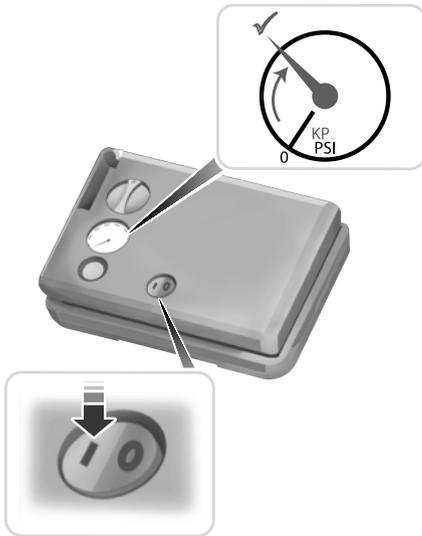


E175981

7. Tournez le cadran (A) dans le sens des aiguilles d'une montre en position d'application du produit d'obturation. Mettez la trousse en fonction en appuyant sur le bouton marche/arrêt (B).
8. Gonflez le pneu à la pression indiquée sur l'étiquette des pneus apposée sur la porte du conducteur ou sur le montant de la porte du conducteur. Le manomètre à air peut indiquer une valeur initiale supérieure à la pression de l'étiquette pendant que le produit d'obturation est pompé dans le pneu. Il s'agit d'une situation normale qui ne doit pas vous inquiéter. Le manomètre

Jantes et pneus

indique la pression de gonflage du pneu après environ 30 secondes de fonctionnement. La pression finale du pneu doit être vérifiée avec le compresseur hors fonction pour obtenir une indication précise de la pression.



E175982

9. Lorsque la pression de gonflage recommandée est atteinte, mettez la trousse hors fonction, débranchez le câble d'alimentation et détachez le flexible de la valve de pneu. Reposez le bouchon sur la valve et rangez la trousse à l'endroit approprié.
10. Roulez immédiatement et prudemment sur une distance de 6 km (4 mi) pour répartir uniformément le produit d'obturation dans le pneu. Ne dépassez pas 80 km/h (50 mi/h).

11. Après avoir parcouru 6 km (4 mi), arrêtez le véhicule et vérifiez la pression de gonflage du pneu. Voir Deuxième étape : Vérification de la pression des pneus.

Nota : Si vous ressentez des vibrations inhabituelles, si la conduite semble être perturbée ou si vous entendez un bruit en roulant, réduisez votre vitesse, rangez-vous en sécurité sur le bas-côté de la route et faites appel à une dépanneuse. Remarque : N'exécutez pas la deuxième étape.

Deuxième étape : vérification de la pression des pneus

AVERTISSEMENTS

-  Si vous avez suivi la procédure depuis la Première étape : regonflage du pneu au moyen du produit d'obturation et du compresseur, que vous avez injecté du produit d'obturation dans le pneu et que la pression est inférieure à 1,4 bar (20 lb/po²), passez à l'étape suivante.
-  La prise d'alimentation peut être chaude après utilisation ; manipulez-la avec précaution lors du débranchement.

Vérifiez la pression de vos pneus comme suit :



E175983

Jantes et pneus

1. Enlevez le bouchon de valve du corps de valve.
2. Vissez fermement le flexible du compresseur d'air sur le corps de valve en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.
3. Poussez et tournez le cadran dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à la position Air.
4. Au besoin, mettez le compresseur en marche et réglez le pneu à la pression de gonflage recommandée indiquée sur l'étiquette du pneu sur la porte du conducteur ou le montant de la porte. La pression finale du pneu doit être vérifiée avec le compresseur hors fonction pour obtenir une indication précise de la pression.
5. Détachez les flexibles, réinstallez le bouchon de valve sur le pneu et rangez la trousse à l'endroit approprié.

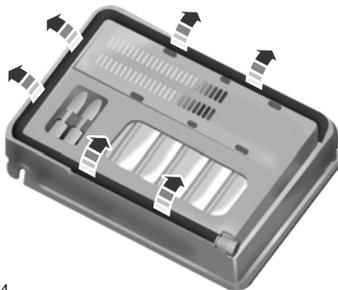
Marche à suivre à la suite de l'obturation réussie d'un pneu

Après avoir utilisé la trousse pour étanchéfier votre pneu, vous devez remplacer le produit d'obturation. Les produits d'obturation et les pièces de rechange peuvent être obtenus auprès d'un concessionnaire Ford autorisé. Vous pouvez vous débarrasser des contenants vides de produit d'étanchéité à domicile. Toutefois, les contenants contenant encore un peu de produit d'obturation liquide doivent être mis au rebut par votre concessionnaire Ford local, par un détaillant de pneus ou conformément aux règlements locaux sur l'élimination des déchets.

Nota : *Après avoir utilisé le produit d'obturation, ne roulez pas à plus de 80 km/h (50 mph) et ne parcourez pas plus de 200 km (120 mi). Inspectez immédiatement le pneu obturé.*

Vous pouvez vérifier la pression des pneus à tout moment pendant les 200 km (120 mi) en effectuant les étapes mentionnées précédemment dans la Deuxième étape : vérification de la pression des pneus.

Retrait du contenant de produit d'obturation de la trousse



E175984

1. Déroulez le flexible bivalent (tube noir) du boîtier de compresseur.



E175985

2. Déroulez le cordon d'alimentation.

Jantes et pneus



E175986

3. Retirez le couvercle arrière.



E175988

3. Remettez le couvercle arrière en place.



E175987

4. Faites tourner le contenant de produit d'obturation de 90 degrés vers le haut et éloignez-le du boîtier pour le retirer.



E175989

4. Enroulez le flexible bivalent (tube noir) autour du profilé sur la partie inférieure du boîtier.

Installation du contenant de produit d'obturation sur la trousse

1. Tout en maintenant le contenu à la perpendiculaire du boîtier, insérez l'injecteur de produit dans le connecteur et poussez-le jusqu'à ce qu'il soit engagé.
2. Faites tourner le contenant de 90 degrés vers le bas dans le boîtier.



E175990

Jantes et pneus

5. Enroulez le cordon d'alimentation autour du boîtier et rangez la fiche d'alimentation des accessoires dans son espace de rangement.

Nota : Si vous éprouvez des difficultés lors du retrait ou de l'installation du contenant de produit d'obturation, consultez votre concessionnaire Ford autorisé pour obtenir de l'aide.

Assurez-vous de vérifier régulièrement la date de péremption indiquée sur le contenant de produit d'obturation. La date de péremption se trouve sur une étiquette située sur le contenant de produit d'obturation et est visible à travers une fenêtre rectangulaire sur la partie inférieure de la trousse. Remplacez le contenant de produit d'obturation après quatre ans de non-utilisation.

ENTRETIEN DES PNEUS

Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus



E142542

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. Les indices de qualité se trouvent, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple : **Indicateur d'usure 200 Adhérence AA Température A.**

Ces indices de qualité sont conformes à des normes établies par le ministère américain des transports.

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus hiver, les pneus de secours à encombrement réduit ou temporaires, les pneus de camionnettes ou de type LT, les pneus avec un diamètre nominal de jante de 25 à 30 centimètres (10 à 12 pouces), ni les pneus de production limitée, définis selon la Partie 575.104 (c)(2) du Titre 49 du Code des règlements fédéraux.

Ministère des transports – Indices de qualité des pneus :

Le ministère américain des transports exige de Ford Motor Company qu'il fournisse aux acheteurs les renseignements suivants tels que rédigés par le gouvernement au sujet des indices de qualité des pneus.

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative basée sur le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 s'userait une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur cette piste. Le rendement relatif d'un pneu dépend des conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C

AVERTISSEMENT



L'indice d'adhérence d'un pneu est basé sur des essais de freinage effectués en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou lors de conditions d'adhérence exceptionnelles.

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

Température A B C

AVERTISSEMENT



L'indice de température d'un pneu est établi pour un pneu correctement gonflé et qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

Les indices de température sont A (le meilleur), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une jante témoin. Une utilisation continue à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée de vie, tandis qu'une température excessive peut entraîner une crevaison soudaine du pneu. L'indice C correspond au niveau de rendement minimal de tous les pneus de véhicules de tourisme en vertu de la norme n° 139 de la Federal Motor Vehicle Safety Standard (FMVSS). Les indices B et A indiquent que le pneu a démontré en laboratoire un rendement supérieur au minimum exigé par la loi.

Terminologie du pneu

***Étiquette de pneu** : Étiquette qui renseigne sur la taille des pneus d'origine, la pression de gonflage préconisée et la charge maximale que le véhicule peut transporter.

***Numéro d'identification du pneu (TIN)** : Numéro figurant sur le flanc du pneu indiquant la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Ce numéro d'identification s'appelle également code DOT.

***Pression de gonflage** : Mesure de la quantité d'air dans un pneu.

***Charge standard** : Pneus de classe P-métrique ou métrique conçus pour transporter une charge maximale à une pression définie. Par exemple : Pour des pneus P-métriques de 2,4 bar (35 lb/po²) ou des pneus métriques de 2,5 bar (36 lb/po²). Toute autre augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

***Charge additionnelle** : Pneus de classe P-métrique ou métrique conçus pour transporter une charge maximale plus lourde à une pression de 2,9 bar (42 lb/po²). Faire monter la pression de gonflage au-delà de cette pression n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

***kPa** : Kilopascal, unité métrique de pression d'air.

***Lb/po²** : Livre par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.

***Pression du pneu à froid** : Pression du pneu d'un véhicule stationné à l'abri des rayons du soleil pendant une heure ou plus, ou avant qu'il n'ait parcouru 1,6 km (1 mi).

***Pression de gonflage recommandée** : La pression de gonflage à froid est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le montant de porte ou sur le rebord de la porte du conducteur.

***Pied milieu** : Élément structurel latéral du véhicule situé derrière la porte avant.

***Talon du pneu** : Partie du pneu adjacente à la jante.

***Flanc du pneu** : Surface entre le talon et la bande de roulement.

***Bande de roulement** : Partie se trouvant sur le périmètre du pneu qui entre en contact avec la chaussée une fois le pneu monté sur le véhicule.

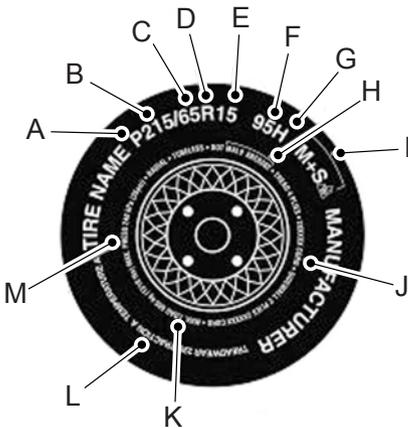
Jantes et pneus

***Jante** : Support métallique (roue) du pneu ou de l'ensemble pneu-chambre à air sur lequel prennent place les talons.

Renseignements moulés sur le flanc du pneu

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que les fabricants de pneus inscrivent des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du ministère américain des transports relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Renseignements sur les pneus de type P



E142543

Prenons par exemple un pneu de taille, de capacité de charge et de code de vitesse P215/65R15 95H. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et le code de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple.)

A. P : Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une fourgonnette ou une camionnette.

Nota : Si le marquage de vos pneus ne débute pas par une lettre, sa désignation peut être celle de l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante ou de la Japan Tire Manufacturing Association (JATMA).

B. 215 : Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. 65 : Indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu.

D. R : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. 15 : Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

Jantes et pneus

F. 95 : Indique l'indice de charge du pneu. Cet indice renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Votre Guide du propriétaire pourrait inclure ces renseignements. Sinon, vous pouvez consulter votre détaillant de pneus.

Nota : Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

G. H : Correspond à l'indice de vitesse du pneu. L'indice de vitesse indique la vitesse à laquelle le pneu peut rouler pendant une période prolongée, dans des conditions de charge et pression de gonflage normales. Les pneus de votre véhicule peuvent rencontrer des conditions de charge et pressions de gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient de 130 km/h (81 mph) à 299 km/h (186 mph). Les différents codes de vitesse figurent dans le tableau qui suit.

Nota : Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

| Indice de vitesse | Cote de vitesse – km/h (mi/h) |
|-------------------|-------------------------------|
| M | 81 (130) |
| N | 87 (140) |
| Q | 99 (159) |
| R | 106 (171) |
| S | 112 (180) |
| T | 118 (190) |
| U | 124 (200) |
| H | 130 (210) |
| V | 149 (240) |
| W | 168 (270) |
| Y | 186 (299) |

Nota : Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 240 km/h (149 mi/h), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 299 km/h (186 mi/h), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR.

H. Numéro d'identification de pneu du ministère américain des transports : Ce numéro, qui commence par les lettres « DOT », indique que le pneu répond à toutes les normes fédérales américaines. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du

Jantes et pneus

pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de l'année 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour contacter les clients en cas de rappel du pneu.

I. M+S ou M/S : Boue et neige, ou

AT : Tout terrain, ou

AS : Toutes saisons.

J. Composition des plis et des matières utilisées : Indique le nombre de plis ou de couches de tissu caoutchouté qui composent la bande de roulement et le flanc du pneu. Le fabricant doit également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les plis de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.

K. Charge maximale : Indique la charge maximale en kg et en livres qu'un pneu peut supporter. Consultez l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le montant de charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, près du siège du conducteur) pour connaître la pression de gonflage appropriée des pneus de votre véhicule.

L. Indices d'usure, d'adhérence et de température :

***Indice d'usure :** L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit.

***Adhérence :** Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

***Température :** Les indices de température sont A (le meilleur), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin.

M. Pression de gonflage maximale : Indique la pression maximale stipulée par le fabricant ou la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement supérieure à la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant du véhicule

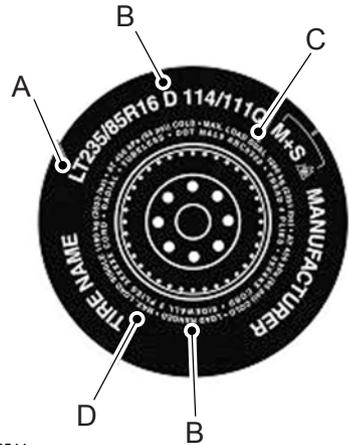
Jantes et pneus

indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de charnière de porte, le montant de fermeture de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de fermeture de porte, à proximité du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Le fabricant de pneu peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements concernant la charge normale du pneu, le type de carcasse radiale sans chambre, etc.

Autres renseignements figurant sur le flanc des pneus de type LT

Nota : *Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.*



E142544

Les pneus de type « LT » comportent des renseignements additionnels par rapport aux pneus de type « P »; ces différences sont décrites ci-dessous.

A. LT : Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu est conçu pour une camionnette.

B. Charge nominale et limites de pression de gonflage : Indique les capacités de charge du pneu et ses limites de pression de gonflage.

Jantes et pneus

C. Charge maximale des roues jumelées à froid en kg (lb), pression en kPa (lb/po²) :

Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues jumelées, ce qui signifie quatre pneus sur l'essieu arrière (total de six pneus ou plus sur le véhicule).

D. Charge maximale des roues simples à froid en kg (lb), pression en kPa (lb/po²) :

Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues simples, ce qui signifie deux pneus (au total) sur l'essieu arrière.

Renseignements sur les pneus de type T

Prenons par exemple un pneu de taille T145/80D16.

Nota : Les dimensions du pneu de la roue de secours de votre véhicule peuvent différer de l'exemple donné. Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.



E142545

Les pneus de type T comportent des renseignements supplémentaires par rapport aux pneus de type P. Ces différences sont décrites ci-après :

A. **T :** Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu peut être temporairement utilisé sur une voiture de tourisme, un véhicule utilitaire sport, une fourgonnette ou une camionnette.

B. **145 :** Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

Jantes et pneus

C. 80 : Indique le rapport de profil entre la hauteur et la largeur du pneu. Les nombres 70 ou moins indiquent une hauteur de flanc plus basse.

D. D : Indique qu'il s'agit d'un pneu à carcasse diagonale.

R : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. 16 : Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

Emplacement de l'étiquette des pneus

L'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur indique les pressions de gonflage par taille de pneu et d'autres renseignements importants.

Gonflage des pneus

Une pression de gonflage des pneus adéquate est essentielle à une conduite sécuritaire. N'oubliez pas que la pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat.

Chaque jour avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus. Si l'un d'eux paraît moins gonflé que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus et gonflez-les au besoin.

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, vérifiez la pression de gonflage de chaque pneu avec un manomètre (y compris la pression de la roue de secours, selon l'équipement). Gonflez tous les pneus selon la pression recommandée par Ford.

Il est fortement conseillé de vous procurer un manomètre pour pneus précis, car les manomètres utilisés dans les stations-services sont souvent imprécis. Ford recommande d'utiliser un manomètre pour pneus numérique ou à cadran plutôt qu'un manomètre à tirette.

Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin de garantir des performances et une longévité optimales. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.

AVERTISSEMENT



Un gonflage insuffisant est la cause la plus fréquente de défaillance d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer de graves blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance de roulement. Ces facteurs élèvent la température du pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et engendre une usure irrégulière. Il risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer un accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il paraisse à plat!

Gonflez toujours vos pneus à la pression de gonflage recommandée par Ford même si elle est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. La pression de gonflage recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant de la serrure de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de la serrure de la porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le pied

milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer la conduite de votre véhicule.

La pression de gonflage maximale est la pression maximale précisée par le fabricant, correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement supérieure à la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant de la serrure de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de la serrure de porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le montant de porte ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression recommandée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette d'homologation des pneus.

Jantes et pneus

La pression des pneus varie également selon la température ambiante. Une chute de température de 6°C (43°F) peut faire baisser la pression de 7 kPa (1 lb/po²). Vérifiez fréquemment la pression des pneus et réglez-la en fonction de la valeur précisée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

Pour vérifier la pression des pneus :

1. Assurez-vous que les pneus sont froids, c'est-à-dire qu'ils n'ont même pas roulé sur 1,6 km (1 mi).

Nota : *Si vous contrôlez la pression de vos pneus lorsqu'ils sont chauds, par exemple, après avoir roulé sur plus de 1,6 km (1 mi), ne réduisez jamais la pression d'air. Après avoir roulé, les pneus se sont échauffés et il est normal que la pression augmente au-delà des pressions de gonflage préconisées. Un pneu chaud qui affiche une pression de gonflage normale ou sous la normale risque d'être considérablement sous-gonflé.*

Nota : *Si vous devez rouler une certaine distance pour atteindre une station-service, notez la pression de vos pneus avant de partir et n'ajoutez que le volume d'air nécessaire à la pompe. Il est normal que les pneus s'échauffent et que la pression augmente lorsque vous roulez.*

2. Retirez le bouchon de valve de l'un des pneus, appliquez fermement le manomètre sur la valve et mesurez la pression.
3. Ajoutez suffisamment d'air pour atteindre la pression de gonflage recommandée.

Nota : *Si vous ajoutez trop d'air, libérez la surpression en enfonçant la petite tige métallique au centre de la valve. Vérifiez de nouveau la pression de vos pneus à l'aide de votre manomètre.*

4. Remettez le bouchon de valve en place.
5. Recommencez ces opérations pour chaque pneu, sans oublier celui de la roue de secours.

Nota : *La pression de gonflage de certains pneus de secours est plus élevée que celle des autres pneus. Dans le cas de mini-pneus de secours de type T, consultez les renseignements au sujet des ensembles jantes et pneus de secours différents pour obtenir une description. Entreposez le pneu et maintenez une pression de 4,15 bar (60 lb/po²). Dans le cas de roues de secours conventionnelles et de taille différente, consultez les renseignements au sujet des roues de secours de taille différente. Rangez la roue et maintenez-la à la pression de gonflage avant ou arrière (la plus élevée des deux) précisée sur l'étiquette des pneus.*

Jantes et pneus

- Assurez-vous visuellement de l'absence de clous ou d'autres objets logés dans le pneu qui pourraient le percer et causer une fuite d'air.
- Vérifiez aussi la présence d'entailles, de coupures ou de gonflements sur les flancs.

Vérification des pneus et des corps de valve

Vérifiez périodiquement les sculptures de bande de roulement à la recherche d'usure inégale ou excessive et retirez-en les objets tels que des cailloux, des clous ou des morceaux de verre qui auraient pu s'y loger. Vérifiez les pneus et les corps de valve à la recherche de trous, fissures ou entailles, car cela peut permettre les fuites d'air. Réparez ou remplacez le pneu et remplacez le corps de valve au besoin. Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent aucune déchirure, coupure, boursoufflement ou autre signe de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez des dommages internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une réparation ou le remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité, ne conduisez pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaison ou d'éclatement pouvant en résulter.

Un entretien mal effectué ou inadéquat peut également causer une usure inégale des pneus. Contrôlez régulièrement l'état de tous vos pneus, y compris le pneu de secours, et remplacez-les si vous constatez l'une des situations suivantes :

Usure des pneus



E142546

Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po), les pneus doivent être remplacés pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure, ou témoins d'usure, qui ressemblent à de minces bandes de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la profondeur des sculptures n'atteint plus que 2 mm (1/16 po).

Lorsque les sculptures de bande de roulement sont usées à tel point que ces bandes d'usure affleurent, le pneu est usé et doit être remplacé.

Dommmages

Contrôlez régulièrement sur la bande de roulement et les flancs des pneus l'absence de dommages tels que des gonflements de la bande de roulement ou des flancs, des fissures sur la sculpture ou une déchirure de la bande de roulement ou des flancs. Si vous repérez ou suspectez une détérioration, faites contrôler le pneu par un professionnel. Les pneus risquent davantage d'être endommagés en conduite hors route. Il est donc recommandé de les inspecter après ce genre d'utilisation.

Viellissement

AVERTISSEMENTS

 Les pneus se dégradent au fil du temps en fonction des diverses conditions rencontrées au cours de leur durée utile, comme la température, les conditions d'entreposage ou l'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.).

 En général, les pneus doivent être remplacés tous les six ans peu importe l'usure de la bande de roulement, même s'ils n'ont pas été utilisés. Toutefois, la chaleur des climats chauds ou les chargements lourds et fréquents peuvent accélérer la détérioration et vous obliger à remplacer plus fréquemment les pneus.

AVERTISSEMENTS

 Vous devez remplacer votre pneu de secours lorsque vous remplacez les pneus normaux ou après six ans en raison de l'âge du pneu même s'il n'a pas été utilisé.

ÉTATS-UNIS Numéro d'identification de pneu DOT

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que les fabricants de pneus inscrivent des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du ministère américain des transports relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Cette inscription débute par les lettres DOT et indique que le pneu est conforme à toutes les normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de l'année 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e

Jantes et pneus

semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour contacter les clients en cas de rappel du pneu.

Remplacement des pneus

Votre véhicule est équipé de pneus conçus pour assurer un haut niveau de sécurité et de tenue de route.

AVERTISSEMENTS

 N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de mêmes taille, capacité de charge, indice de vitesse et type (tels que des pneus P-métriques par rapport aux pneus LT-métriques ou des pneus quatre saisons par rapport aux pneus tout-terrain) que ceux montés à l'origine par Ford. La taille recommandée pour les pneus et les roues est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible si ces renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes. L'utilisation d'un pneu ou d'une jante qui n'est pas recommandé par Ford peut compromettre la

AVERTISSEMENTS

sécurité et la performance de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un capotage du véhicule, de même que des blessures graves, voire mortelles.

 Pour prévenir les risques de blessures graves lorsque vous montez des pneus et des roues de remplacement, vous ne devez pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les mesures additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne se positionnent pas correctement à la pression maximale précisée, lubrifiez les talons de nouveau et réessayez.

 Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse de 1,38 bar (20 lb/po²) maximum la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

 1. Assurez-vous que la taille du pneu et de la roue est appropriée.

 2. Lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la roue.

 3. Tenez-vous à au moins 3,66 m (12 ft) de l'ensemble jante et pneu.

Jantes et pneus

AVERTISSEMENTS



4. Portez des lunettes de protection et un protecteur antibruit.



Pour une pression de montage qui dépasse de plus de 1,38 bar (20 lb/po²) la pression maximale, confiez le montage à un concessionnaire Ford ou à un autre professionnel de l'entretien des pneus.



Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un appareil de gonflage à distance et tenez-vous à une distance d'au moins 3,66 m (12 ft) de l'ensemble jante et pneu.

Important : Assurez-vous de remplacer les corps de valve lorsque vous remplacez les pneus du véhicule.

Il est conseillé de remplacer en principe les deux pneus avant ou les deux pneus arrière en même temps.

Les capteurs de surveillance de la pression des pneus montés dans les jantes (jantes d'origine de votre véhicule) ne sont pas conçus pour être utilisés sur les jantes du marché secondaire.

L'utilisation de roues ou de pneus qui ne sont pas recommandés par Ford Motor Company peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de pression des pneus.

Si le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote, le système ne fonctionne pas correctement. Le pneu de rechange est peut-être incompatible avec le système de surveillance de la pression des pneus ou un composant du système est peut être endommagé.

Mesures de sécurité

AVERTISSEMENTS



Si votre véhicule s'enlise dans la neige, la boue ou le sable, ne faites pas patiner rapidement les pneus car ils pourraient s'user et éclater. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.



Ne faites pas patiner les roues à plus de 55 km/h (34 mph). Les pneus pourraient éclater et blesser un passager ou toute autre personne se trouvant à proximité.

Vos habitudes de conduite influencent grandement la durée de vie utile de vos pneus et votre sécurité.

- *Respectez les limites de vitesse sur les panneaux routiers.
- *Évitez les démarrages, arrêts et virages brusques.
- *Contournez les nids-de-poule ou autres obstacles présents sur la route.

*Ne montez pas sur les bordures de trottoir et ne les heurtez pas en vous garant.

Dangers potentiels sur l'autoroute

Peu importe la prudence avec laquelle vous conduisez, la possibilité d'une crevaison sur l'autoroute ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Vous devez assurer votre sécurité, malgré le risque d'endommager le pneu crevé.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous croyez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez votre vitesse sur-le-champ. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée. Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour savoir s'ils sont endommagés. Si l'un des pneus est sous-gonflé ou endommagé, dégonflez-le et remplacez la roue en question par la roue de secours. Si vous ne pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez le concessionnaire ou le détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

Réglage de la géométrie des roues

Le fait de heurter une bordure de trottoir ou un nid de poule secoue le train avant et peut fausser la géométrie des roues ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble se déporter d'un côté lorsque vous conduisez, la géométrie des roues peut être faussée. Faites périodiquement vérifier la géométrie des roues par un concessionnaire autorisé.

Un train avant ou arrière décentré peut causer une usure rapide et prématurée des pneus. Faites corriger ce problème par un concessionnaire autorisé. Les véhicules à traction avant et ceux dotés d'une suspension arrière indépendante (selon l'équipement) devront peut-être faire l'objet d'un réglage de la géométrie au niveau des quatre roues.

De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Une roue mal équilibrée peut occasionner une usure inégale du pneu.

Permutation des pneus

Nota : *Si vos pneus présentent une usure inégale, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier si les roues sont désalignées, déséquilibrées ou endommagées et de corriger les problèmes au besoin avant la permutation des pneus.*

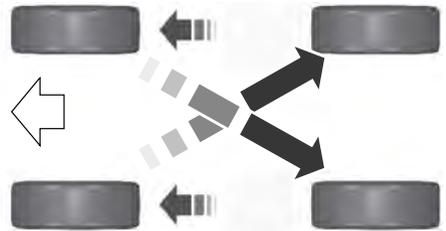
Jantes et pneus

Nota : Il est possible que votre véhicule soit muni d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues du véhicule. Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire et ne doit pas être utilisée pour la permutation des pneus.

Nota : Une fois vos pneus permutés, la pression de gonflage doit être vérifiée et corrigée selon les valeurs prescrites pour votre véhicule.

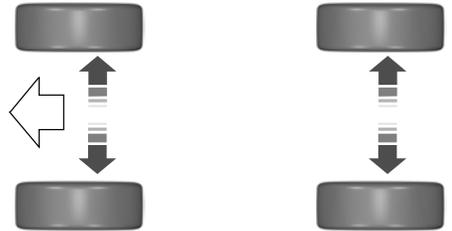
La permutation des pneus à intervalles réguliers (selon le Calendrier d'entretien périodique) assure une usure plus uniforme et une durée de vie optimale des pneus. Il peut être possible de corriger une usure irrégulière des pneus en permutant les pneus.

Véhicules à roues arrière motrices (pneus avant à la gauche du schéma)



E142548

Pneus non-directionnels



E209823

Véhicules équipés de pneus de différente taille à l'avant et à l'arrière

UTILISATION DE PNEUS ÉTÉ

Les pneus d'été fournissent un rendement supérieur sur les chaussées mouillées ou sèches. Les pneus d'été n'ont pas la cote de traction d'un pneu de catégorie « Boue et neige » (M+S ou M/S) inscrite sur le flanc. Étant donné que les pneus d'été n'offrent pas la même adhérence que les pneus toutes saisons ou les pneus d'hiver, nous déconseillons l'utilisation de pneus d'été pour la conduite sur la neige ou la glace ou lorsque la température descend à environ 7°C (45°F) ou moins (selon l'usure des pneus et les conditions

Jantes et pneus

ambiantes). Comme pour n'importe quel pneu, l'usure des pneus et les conditions ambiantes influent sur le rendement des pneus d'été. Si vous devez conduire dans ces conditions, Ford recommande l'utilisation de pneus de catégorie Boue et neige (M+S ou M/S), de pneus toutes saisons ou de pneus hiver.

Entreposez toujours vos pneus d'été à l'intérieur, à une température supérieure à -7°C (19°F). Les composés de caoutchouc utilisés dans la fabrication de ces pneus perdent leur flexibilité et des fissures de surface peuvent apparaître dans la bande de roulement si la température est inférieure à -7°C (19°F). Si les pneus ont été soumis à une température inférieure ou égale à -7°C (19°F), entreposez-les dans un espace chauffé à au moins 5°C (41°F) pendant au moins 24 heures avant de les monter sur un véhicule ou de déplacer le véhicule avec les pneus montés, ou avant de vérifier la pression de gonflage des pneus. Ne placez pas les pneus à proximité d'appareils de chauffage ou de radiateurs utilisés pour chauffer la pièce où ils sont entreposés. Ne chauffez pas et ne soufflez pas d'air chaud directement sur les pneus. Vérifiez toujours les pneus après une période d'entreposage et avant de les utiliser.

UTILISATION DE CHÂÎNES À NEIGE

AVERTISSEMENTS



Une conduite à haute vitesse dans des conditions inappropriées peut provoquer la perte de maîtrise du véhicule. La conduite à une vitesse très élevée pendant de longues périodes peut endommager certains composants du véhicule.

AVERTISSEMENTS



Les dimensions et les indices de charge et de vitesse des pneus hiver doivent être les mêmes que pour les pneus d'origine montés par Ford sur votre véhicule. L'utilisation d'un pneu ou d'une jante qui n'est pas recommandé par Ford peut compromettre la sécurité et la performance de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un capotage du véhicule, de même que des blessures graves, voire mortelles. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager la direction, la suspension, les essieux, la boîte de transfert ou le groupe de transfert.

Les pneus de votre véhicule peuvent comporter une bande de roulement toutes saisons qui assure une bonne adhérence, qu'il pleuve ou qu'il neige. Cependant, dans certaines régions, des pneus hiver et des chaînes peuvent s'avérer nécessaires. Posez des chaînes sur les pneus seulement en cas d'urgence ou si la loi l'exige.

Nota : *Les isolants et les butées de suspension contribuent à éviter les dommages au véhicule. Ne retirez jamais ces éléments lorsque vous utilisez des pneus hiver ou des chaînes à neige sur votre véhicule.*

Respectez les consignes suivantes lorsque vous utilisez des pneus hiver et des chaînes à neige :

- Dans la mesure du possible, évitez de charger votre véhicule au maximum.
- Les chaînes peuvent endommager les jantes en aluminium.
- Choisissez des câbles taille basse, de 10 mm ou moins sur le flanc des pneus 235/55R17, 235/50R18 et 255/40R19 de l'essieu arrière seulement.
- N'utilisez pas de chaînes ni de câbles avec des pneus 275/40R19 et 265/35R20.

Jantes et pneus

- Les câbles ou les chaînes à neige de catégorie S ne répondent pas tous à ces restrictions. Les chaînes répondant à cette restriction de taille sont dotées d'un dispositif tendeur.
- Achetez vos chaînes ou vos câbles auprès d'un fabricant identifiant clairement les restrictions en termes de rapport carrosserie/taille de pneus. Les câbles ou les chaînes à neige doivent être montés par paires sur les roues avant ou arrière seulement.
- Ne dépassez pas 50 km/h (30 mph) si le fabricant des chaînes à neige le recommande pour leur utilisation.
- Fixez les câbles fermement et assurez-vous qu'ils n'entrent pas en contact avec des fils électriques ou des canalisations de frein ou de carburant.
- Conduisez prudemment. Si vous entendez les câbles frotter ou cogner contre la carrosserie, arrêtez le véhicule et resserrez-les. S'ils continuent de frotter ou de cogner, retirez-les pour éviter tout dommage au véhicule.
- Retirez les chaînes à neige dès qu'elles ne sont plus nécessaires. N'utilisez pas de chaînes antidérapantes sur un revêtement sec.

Si vous avez des questions concernant les chaînes à neige ou les câbles antidérapants, consultez votre concessionnaire autorisé.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

AVERTISSEMENT



Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas les vérifications manuelles de la pression des pneus. Vérifiez périodiquement (au moins une fois par mois) la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour pneus. Consultez la section Gonflage des pneus du présent chapitre. Les risques de crevaison d'un ou de plusieurs des pneus, de perte de contrôle et de renversement du véhicule et donc de blessures sont accrus si la pression des pneus n'est pas maintenue à un niveau adéquat.



Vérifiez mensuellement la pression des pneus à froid, y compris celle de la roue de secours (selon l'équipement) et gonflez-les à la pression de gonflage recommandée par le constructeur de votre véhicule sur l'étiquette du véhicule et sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est doté de pneus de dimensions différentes de celles qui sont indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée de ces pneus.)

Par mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus qui allume un témoin de basse pression des pneus lorsqu'un ou plusieurs pneus sont considérablement sous-gonflés. Ainsi, lorsque le témoin de basse pression des pneus s'allume, immobilisez le véhicule et vérifiez vos pneus dès que possible, puis gonflez-les à la pression appropriée. La conduite avec un pneu sous-gonflé produit

Jantes et pneus

un échauffement excessif et peut provoquer une crevaison du pneu. De plus, un pneu sous-gonflé augmente la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile de la bande de roulement et peut compromettre le comportement routier et la capacité de freinage du véhicule.

Veuillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien adéquat des pneus, et qu'il incombe toujours au conducteur de maintenir les pneus correctement gonflés, même si l'état de sous-gonflage n'allume pas le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus.

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus qui signale un mauvais fonctionnement du système. Le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus est associé au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages subséquents du moteur tant que l'anomalie persiste.

Lorsque le témoin de défaillance est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler une basse pression d'un pneu. Les anomalies du système de surveillance de pression des pneus surviennent pour diverses raisons, y compris le montage de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système de surveillance de pression des pneus de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus après avoir

remplacé un ou plusieurs pneus ou roues afin de vous assurer que les pneus et les roues de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de pression des pneus de fonctionner correctement.

Le système de surveillance de pression des pneus est conforme à la partie 15 des règlements de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent provoquer un fonctionnement inadéquat.

Changement de pneus équipés du système de surveillance de la pression des pneus



E142549

Nota : Chaque pneu de route est muni d'un capteur de pression des pneus situé dans la cavité du pneu et de la jante. Le capteur de pression est fixé au corps de valve. Le capteur de pression est couvert par le pneu et n'est pas visible à moins d'enlever le pneu. Veillez à ne pas endommager le capteur lors du remplacement d'un pneu.

Faites toujours réparer vos pneus par un concessionnaire autorisé.

Jantes et pneus

Vérifiez régulièrement la pression des pneus (au moins mensuellement) au moyen d'un manomètre pour pneus précis. Consultez la section Gonflage des pneus dans ce chapitre.

Fonctionnement du système de surveillance de pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus mesure la pression des quatre pneus et transmet les valeurs de pression à votre véhicule. Voir **Généralités** (page 94). Le témoin de basse pression des pneus s'allume si la pression des pneus est trop basse. Lorsque le témoin est allumé, vos pneus sont sous-gonflés et ils doivent être gonflés à la pression recommandée par le fabricant des pneus. Même si le témoin s'allume et s'éteint peu après, il convient de vérifier la pression des pneus.

Lorsque la roue de secours temporaire est installée

Lorsqu'un des pneus a dû être remplacé par la roue de secours temporaire, le système continue de signaler un problème pour indiquer que la roue endommagée doit être réparée et réinstallée sur le véhicule.

Pour rétablir le fonctionnement complet du système de surveillance de pression des pneus, faites réparer la roue endommagée et faites-la remonter sur votre véhicule.

Si vous pensez que votre système ne fonctionne pas correctement

La principale fonction du système de surveillance de pression des pneus consiste à signaler que vos pneus sont sous-gonflés. Le système peut aussi vous aviser s'il n'est plus en mesure de fonctionner correctement. Consultez le tableau suivant pour obtenir des renseignements sur votre système de surveillance de pression des pneus.

Jantes et pneus

| Témoin de basse pression des pneus | Cause possible | Intervention requise de la part du client |
|------------------------------------|--|--|
| Témoin allumé en permanence | Pneus sous-gonflés | Assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression adéquate. Consultez la section Gonflage des pneus dans ce chapitre. Une fois les pneus gonflés à la pression recommandée par le fabricant, comme précisé sur l'étiquette des pneus (apposée sur le rebord de la porte du conducteur ou sur le pied milieu), le véhicule doit rouler pendant au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mi/h) avant que le témoin s'éteigne. |
| | Pneu de secours utilisé | Réparez l'ensemble jante et pneu endommagé et remontez-le sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section Lorsque la roue de secours temporaire est installée de ce chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système. |
| | Défaillance du système de surveillance de pression des pneus | Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre pneu de secours n'est pas utilisé et que le témoin demeure allumé, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible. |
| Témoin clignotant | Pneu de secours utilisé | Réparez l'ensemble jante et pneu endommagé et remontez-le sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section Lorsque la roue de secours temporaire est installée de ce chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système. |
| | Défaillance du système de surveillance de pression des pneus | Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre pneu de secours n'est pas utilisé et que le témoin demeure allumé, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible. |

Lorsque vous gonflez vos pneus

Lorsque vous gonflez vos pneus (à une station-service ou dans votre garage, par exemple), le système de surveillance de pression des pneus peut ne pas réagir immédiatement.

Il faut parfois jusqu'à deux minutes de conduite à plus de 32 km/h (20 mi/h) pour que le témoin s'éteigne après avoir gonflé vos pneus à la pression de gonflage recommandée.

Incidence de la température sur la pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus surveille la pression de chaque pneu. Pendant la conduite normale, la pression normale de gonflage de pneus de voiture peut augmenter d'environ 14 à 28 kPa (2 à 4 lb/po²) par rapport à la pression à froid. Si le véhicule est stationné pendant toute la nuit et que la température ambiante est considérablement plus basse que la température du jour, la pression des pneus peut diminuer d'environ 21 kPa (3 lb/po²) si la température ambiante diminue de 17 °C (30 °F). Le système de surveillance de la pression des pneus peut considérer que cette pression est considérablement inférieure à la pression de gonflage recommandée et allumer le témoin de basse pression des pneus. Si le témoin de basse pression des pneus s'allume, inspectez visuellement chaque pneu pour vous assurer qu'aucun pneu n'est à plat. Si au moins un pneu est à plat, effectuez les réparations nécessaires. Vérifiez la pression de gonflage des pneus. Si un pneu est sous-gonflé, conduisez prudemment le véhicule jusqu'à l'endroit le plus proche qui permet d'ajouter de l'air dans les pneus. Gonflez tous les pneus à la pression recommandée.

CHANGEMENT D'UNE ROUE

AVERTISSEMENTS



Les scellants anticrevaision peuvent endommager votre système de surveillance de la pression des pneus et ne doivent être utilisés qu'en cas d'urgence. Si vous devez utiliser un scellant anticrevaision, utilisez le nécessaire de gonflage de pneu fourni par Ford. Après l'utilisation du scellant, le système de surveillance de la pression des pneus et le corps de valve de la roue doivent être remplacés par un concessionnaire autorisé.



Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 297). Le capteur de pression des pneus cessera de fonctionner s'il est endommagé.

Nota : *Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume lorsque la roue de secours est utilisée. Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de pression des pneus, les quatre roues du véhicule munies d'un capteur de pression doivent être montées sur le véhicule.*

Si une crevaision se produit en cours de route, ne freinez pas brusquement. Freinez plutôt graduellement pour ralentir. Tenez fermement le volant et dirigez-vous lentement et avec prudence sur l'accotement.

Pour éviter d'endommager les capteurs du système de surveillance de la pression des pneus, faites réparer les pneus crevés par un concessionnaire autorisé. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 297). Remplacez la roue de secours par une roue normale dès que possible. Lors de la réparation ou du remplacement du pneu, demandez à votre concessionnaire autorisé de vérifier l'état du capteur de pression du pneu.

Jantes et pneus

Renseignements au sujet de l'ensemble jante et pneu de secours différent

AVERTISSEMENT



Le non-respect de ces directives peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours différente des autres roues, elle est destinée à un usage temporaire uniquement. Cela signifie qu'en cas d'utilisation, vous devez la remplacer dès que possible par un ensemble jante et pneu de même taille et de même type que ceux fournis en première monte par Ford. Lorsqu'une roue de secours différente est endommagée, il est préférable de la remplacer plutôt que d'envisager sa réparation.

Un ensemble jante et pneu de secours différent signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu et de la jante diffère de ceux fournis en première monte. Il peut appartenir à l'une des trois catégories suivantes :

1. Mini-roue de secours de type T : Ce type de roue de secours est identifié par la lettre « T » indiquant la taille du pneu et peut également porter l'inscription « Temporary Use Only » (usage temporaire seulement) moulée sur le flanc du pneu.

2. Roue de secours de dimension normale, mais différente avec étiquette : Ce type de roue de secours porte l'étiquette suivante : « THIS TIRE AND WHEEL FOR TEMPORARY USE ONLY » (pneu et jante pour usage temporaire seulement).

Lorsque vous roulez avec l'une des roues de secours différentes mentionnées ci-dessus, il ne faut pas :

- Dépasser 80 km/h (50 mph).
- Dépasser la charge maximale du véhicule indiquée sur l'étiquette d'homologation.
- Utiliser des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours différente.
- Utiliser plus d'une roue de secours différente à la fois.
- Utiliser les services d'un lave-auto.
- Tenter de réparer la roue de secours différente.

L'utilisation de l'une des roues de secours différentes mentionnées ci-dessus à l'un ou l'autre des emplacements de roue peut avoir un effet négatif sur les éléments suivants :

- La tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage.
- Le confort et le bruit.
- La garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir.
- La conduite en hiver.
- La conduite par temps pluvieux.
- La conduite en mode traction intégrale.

3. Une roue de secours de dimension normale, mais différente et sans étiquette

Lorsque vous roulez avec un ensemble jante et pneu de secours de taille normale mais différent, il ne faut pas :

- Dépasser 113 km/h (70 mph).
- Monter plus d'un ensemble jante et pneu de secours de ce type à la fois.
- Utiliser les services d'un lave-auto.
- Monter des chaînes à neige sur l'essieu doté de l'ensemble jante et pneu de secours différent.

Jantes et pneus

L'utilisation d'un ensemble jante et pneu de secours de taille normale mais différent peut avoir un effet négatif sur les éléments suivants :

- La tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage.
- Le confort et le bruit.
- La garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir.
- La conduite en hiver.
- La conduite par temps pluvieux.
- La conduite en mode traction intégrale.

Lorsque vous roulez avec un ensemble jante et pneu de secours de taille normale mais différent, il faut porter une attention particulière aux points suivants :

- La conduite d'un véhicule avec une charge sur le porte-bagages.

Conduisez prudemment lorsque vous roulez avec une roue de secours de dimensions normales mais différente, et remédiez à la situation dès que possible.

Procédure de remplacement d'une roue

AVERTISSEMENTS



Lorsqu'une des roues avant est soulevée, la boîte de vitesses seule ne suffit pas à immobiliser le véhicule ou à l'empêcher de glisser du cric, même si elle est en position de stationnement (P) ou de marche arrière (R) pour les boîtes de vitesse manuelles.



Pour immobiliser le véhicule lorsque vous changez une roue, assurez-vous que le levier sélecteur est à la position de stationnement (P) ou de marche arrière (R) pour les boîtes de vitesses manuelles et que le frein de stationnement est serré, puis calez (à l'avant et à l'arrière) la roue diagonalement opposée (de l'autre côté du véhicule) à la roue qu'il faut changer.

AVERTISSEMENTS



Ne vous glissez jamais sous un véhicule soutenu uniquement par un cric. Si le véhicule glisse du cric, vous ou d'autres personnes risquez de graves blessures.



Ne tentez pas de remplacer un pneu du côté du véhicule à proximité de la circulation routière. Arrêtez le véhicule suffisamment loin de la route pour éviter d'être happé par un autre véhicule pendant l'utilisation du cric ou le changement de la roue.



Utilisez toujours le cric fourni en tant qu'équipement d'origine avec votre véhicule. Si vous utilisez un cric autre que celui fourni comme équipement d'origine avec votre véhicule, assurez-vous que la capacité du cric est suffisante pour le poids du véhicule, y compris n'importe quelle cargaison de véhicule ou les modifications.



Vérifier que le cric du véhicule n'est ni endommagé ni déformé, et que son filetage est graissé et exempt de corps étrangers.

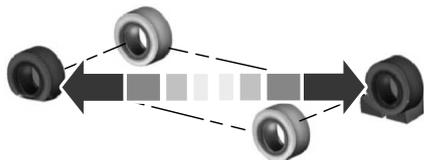


Les passagers ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est mis sur le cric.

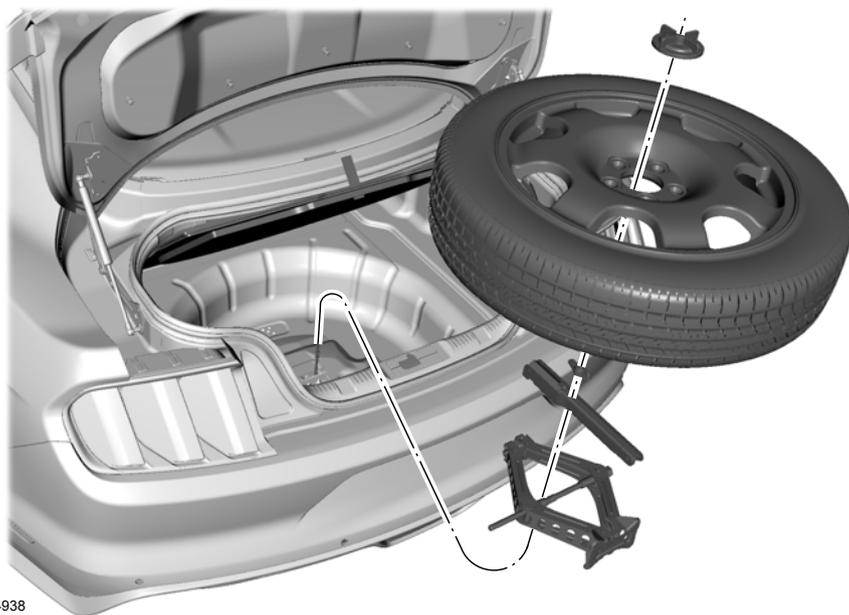
1. Stationnez le véhicule sur une surface plane, serrez le frein de stationnement et allumez les feux de détresse.
2. Placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) et arrêtez le moteur. Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle, placez le levier sélecteur en position de marche arrière (R) une fois le moteur arrêté.

Jantes et pneus

3. Calez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée au pneu crevé. Par exemple, si le pneu avant gauche est crevé, calez la roue arrière droite.



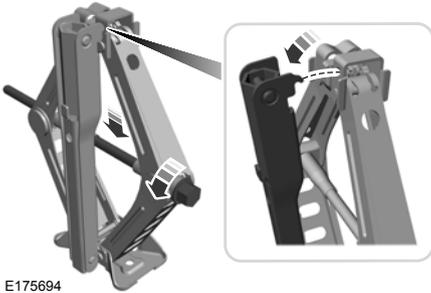
E175447



E174938

4. Munissez-vous du démonte-roue, du pneu de secours et du cric.
5. Au besoin, retirez le cache central de la roue pour accéder aux écrous de roue.

Jantes et pneus

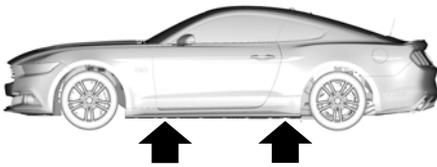


E175694



E174939

6. Pour retirer le démonte-roue du cric, tournez l'écrou hexagonal du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Cela permet d'abaisser le cric et desserrer le verrou mécanique.
7. Desserrez tous les écrous de roue d'un demi-tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, mais ne les enlevez pas avant d'avoir soulevé la roue du sol.

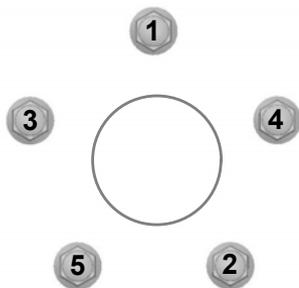


E176084

Nota : Ne soulevez le véhicule qu'en plaçant le cric aux endroits spécifiés afin de ne pas endommager le véhicule.

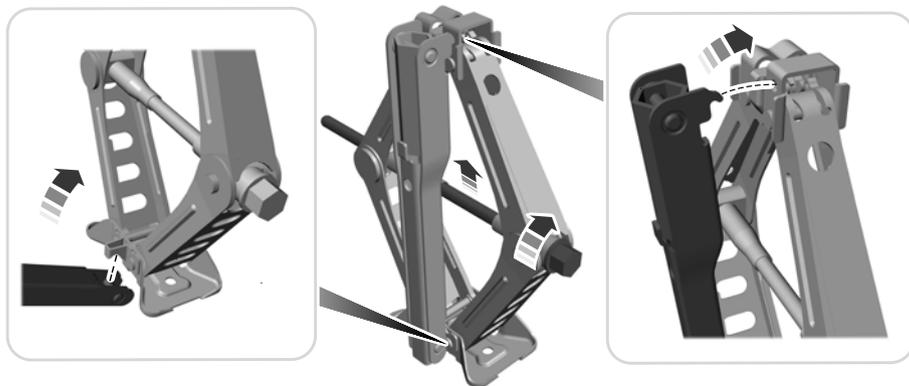
8. Les points de levage du véhicule sont indiqués ici et sont identifiés par les triangles marqués sur le véhicule. Des renseignements détaillés sont indiqués sur l'étiquette d'avertissement placée sur le cric.
9. Placez le cric au niveau du point de levage le plus proche de la roue que vous devez changer. Tournez le levier de manœuvre du cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue soit entièrement soulevée du sol.
10. Enlevez les écrous de roue au moyen du démonte-roue.
11. Remplacez le pneu à plat par la roue de secours, en vous assurant que le corps de la valve est orienté vers l'extérieur. Remettez en place les écrous de roue et vissez-les jusqu'à ce que la jante soit bien appuyée contre le moyeu. Ne serrez pas complètement les écrous de roue tant que vous n'avez pas abaissé le véhicule. Lorsque la roue de secours temporaire est installée, les rondelles des écrous de roue ne semblent pas être au même niveau que la jante. Ceci n'est normal que si vous utilisez la roue de secours temporaire.
12. Abaissez le véhicule en tournant le levier de manœuvre du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

Jantes et pneus



E75442

- Retirez le cric et achevez de serrer les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur l'illustration. Voir **Spécifications techniques** (page 308).
- Pour ranger le démonte-roue replié sur le cric, engagez la patte située sur la base du cric sur la partie du démonte-roue prévue à cet effet, comme indiqué sur l'illustration. Faites pivoter le démonte-roue vers le haut et ajustez la hauteur du cric jusqu'à ce que l'ergot s'insère dans le trou. Tournez l'écrou hexagonal à la main dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que l'ensemble soit correctement fixé.



E176165

- Rangez la roue à plat, le cache central de roue, le cric et le démonte-roue. Assurez-vous de bien fixer le cric pour qu'il ne fasse pas de bruit pendant la conduite.
- Enlevez les cales des roues.

CONDUITE À GRANDE VITESSE

Pression des pneus - Vitesse supérieure à 160 km/h (100 mi/h)

Jantes et pneus

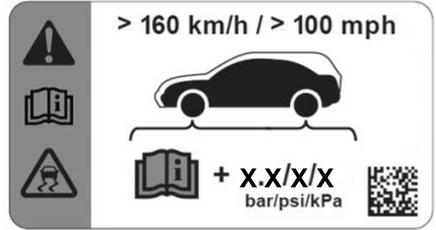
AVERTISSEMENT



Si vous conduisez à plus de 160 km/h (100 mph), pour réduire le risque de défaillance des pneus, qui pourrait entraîner des blessures graves voire mortelles, augmentez les pressions de gonflage des pneus avant et arrière de la quantité indiquée sur l'étiquette d'avertissement située soit sur le pied milieu soit sur la portière côté conducteur. Ne conduisez à plus de 160 km/h (100 mph) que dans les endroits où cette pratique est légale et si les conditions le permettent. L'étiquette de pression de gonflage des pneus se trouve sur le pied milieu ou sur la porte côté conducteur de votre véhicule.



Avvertissement : Le non respect de ces directives peut entraîner la défaillance d'un pneu et l'instabilité du véhicule, et induire un risque de blessures graves voire mortelles. Si vous ne connaissez pas les pressions de gonflage adéquates des pneus, consultez votre concessionnaire autorisé ou votre centre d'entretien.



E184089

Pour les vitesses supérieures à 160 km/h (100 mph), il peut être nécessaire d'augmenter la pression de gonflage des pneus. Si cette étiquette est présente sur votre véhicule, corrigez la pression des pneus en conséquence.

Jantes et pneus

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Caractéristiques de couple de serrage des écrous de roue

AVERTISSEMENT



Pendant l'installation d'une roue, enlevez toujours la corrosion, la saleté ou les corps étrangers logés sur les surfaces de montage de la roue ou sur les surfaces du moyeu, du tambour de frein ou du disque de frein qui entrent en contact avec la roue.

Assurez-vous qu'aucune pièce de fixation du disque au moyeu ne perturbe les surfaces de montage de la roue. La pose de roues dont le contact métal à métal sur les surfaces de montage est déficient peut entraîner un desserrage des écrous de roue suivi de la perte d'une roue alors que votre véhicule est en mouvement, ce qui provoquerait la perte de la maîtrise du véhicule.

| Taille de boulon | N.m (lb/pi)* |
|------------------|--------------------|
| M14 x 1,5 | 204 Nm (150 lb.ft) |

*Ces couples de serrage s'appliquent à des boulons et écrous dont les filets sont propres et exempts de saleté et de rouille. Utilisez seulement des éléments de fixation de rechange recommandés par Ford.

Après une intervention sur une roue (permutation, remplacement d'un pneu à plat, retrait, etc.), resserrez les écrous de roue au couple précisé après avoir parcouru environ 160 kilomètres (100 miles).



E145950

A Alésage pilote de roue

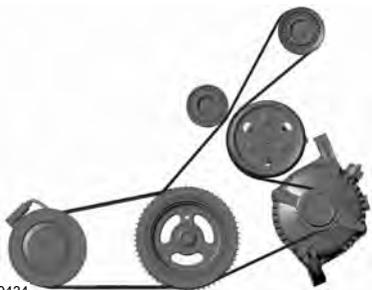
Vérifiez l'alésage pilote et la surface de montage de la roue avant la pose. Retirez toute trace visible de corrosion et tout débris.

Capacités et spécifications

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 2,3 L ECOBOOST™

| Moteur | EcoBoost 2,3 L |
|------------------------------|---------------------------------------|
| Cylindrée (po ³) | 138 |
| Ordre d'allumage | 1-3-4-2 |
| Système d'allumage | Bobine intégrée à la bougie |
| Écartement des électrodes | 0,7 mm (0,028 po) - 0,8 mm (0,031 po) |
| Rapport volumétrique | 9,5:1 |

Montage de la courroie d'entraînement



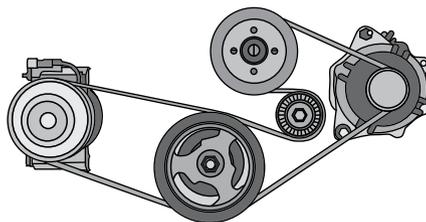
E170434

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 3,7 L

| Moteur | 3.7L |
|------------------------------|---|
| Cylindrée (po ³) | 226 |
| Ordre d'allumage | 1-4-2-5-3-6 |
| Système d'allumage | Bobine intégrée à la bougie |
| Écartement des électrodes | 1,25 mm (0,049 po) - 1,35 mm (0,053 po) |
| Rapport volumétrique | 10,5:1 |

Capacités et spécifications

Montage de la courroie d'entraînement

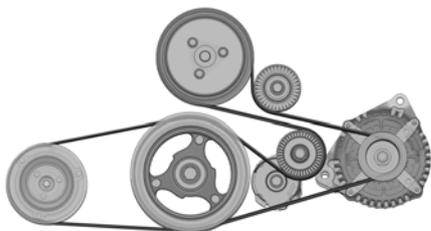


E167464

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR - 5 L

| Moteur | 5.0L |
|------------------------------|---|
| Cylindrée (po ³) | 302 |
| Ordre d'allumage | 1-5-4-8-6-3-7-2 |
| Système d'allumage | Bobine intégrée à la bougie |
| Écartement des électrodes | 1,25 mm (0,049 po) - 1,35 mm (0,053 po) |
| Rapport volumétrique | 11,0:1 |

Montage de la courroie d'entraînement



E198573

Capacités et spécifications

PIÈCES MOTORCRAFT - 2,3 L ECOBOOST™

| Composant | Référence pièce |
|-----------------------------|--|
| Élément de filtre à air. | FA-1918 |
| Filtre à huile. | FL-910-S |
| Batterie. | BXT-96R-590 |
| Bougies. | SP-537 |
| Filtre de boîte de vitesses | FT-188 |
| Filtre d'habitacle. | FP-78 |
| Balai d'essuie-glace. | WW-1964 (côté passager) WW-2160 (côté conducteur) |

Pour l'entretien périodique, nous recommandons les pièces de rechange Motorcraft disponibles chez votre concessionnaire Ford ou sur le site fordparts.com. Ces pièces respectent ou dépassent les spécifications de Ford et sont spécialement conçues pour votre véhicule. L'usage d'autres pièces peut avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

Dans le cas où un filtre à huile Motorcraft ne serait pas disponible, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies. Faites remplacer les bougies d'allumage selon les intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 480).

Capacités et spécifications

PIÈCES MOTORCRAFT - 3,7 L

| Composant | Référence pièce |
|-----------------------------|--|
| Élément de filtre à air. | FA-1918 |
| Filtre à huile. | FL-500-S |
| Batterie. | BXT-96R-590 |
| Bougies. | SP-520 |
| Filtre de boîte de vitesses | FT-188 |
| Filtre d'habitacle. | FP-78 |
| Balai d'essuie-glace. | WW-1964 (côté passager) WW-2160 (côté conducteur) |

Pour l'entretien périodique, nous recommandons les pièces de rechange Motorcraft disponibles chez votre concessionnaire Ford ou sur le site fordparts.com. Ces pièces respectent ou dépassent les spécifications de Ford et sont spécialement conçues pour votre véhicule. L'usage d'autres pièces peut avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

Dans le cas où un filtre à huile Motorcraft ne serait pas disponible, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies. Faites remplacer les bougies d'allumage selon les intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 480).

Capacités et spécifications

PIÈCES MOTORCRAFT - 5 L

| Composant | Référence pièce |
|------------------------------|--|
| Élément de filtre à air. | FA-1918 |
| Filtre à huile. | FL-500-S |
| Batterie. | BXT-96R-590 |
| Bougies. | SP-548 |
| Filtre de boîte de vitesses. | FT-188 |
| Filtre d'habitacle. | FP-78 |
| Balai d'essuie-glace. | WW-1964 (côté passager) WW-2160 (côté conducteur) |

Pour l'entretien périodique, nous recommandons les pièces de rechange Motorcraft disponibles chez votre concessionnaire Ford ou sur le site fordparts.com. Ces pièces respectent ou dépassent les spécifications de Ford et sont spécialement conçues pour votre véhicule. L'usage d'autres pièces peut avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

Dans le cas où un filtre à huile Motorcraft ne serait pas disponible, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies. Faites remplacer les bougies d'allumage selon les intervalles appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 480).

Capacités et spécifications

ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION DU VÉHICULE

MFD. BY FORD MOTOR CO.

DATE: XX/XX GVWR: XXXX KG (XXXX LB)
 FRONT GAWR: XXXX KG (XXXX LB) REAR GAWR: XXXX KG (XXXX LB) WITH TIRES XXXX
 XXXXXXXXXXXXXXXX WITH TIRES XXXXXXXXXXXXXXXX WITH TIRES XXXX
 AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD

THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.

VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXX
 TYPE: XXXX XXXXX



EXT PNT: XX XXXXX RC: XX DSO: XXXX
 WB INT TR TP/PS R AXLE TR SPR XXXX
 XXX XX XXX X XX X XXXX XXXX
 XXXXXXXXXXXXXXX XXX XXXX-XXXXXXXX-XX

E167469

Les règlements de la National Highway Traffic Safety Administration exigent qu'une étiquette d'homologation de sécurité soit apposée sur le véhicule et précisent également l'emplacement prévu pour cette étiquette. L'étiquette d'homologation de sécurité doit être apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou le rebord de la porte près du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur.

DÉSIGNATION DU CODE DE BOÎTE DE VITESSES

MFD. BY FORD MOTOR CO.

DATE: XX/XX GVWR: XXXX KG (XXXX LB)
 FRONT GAWR: XXXX KG (XXXX LB) REAR GAWR: XXXX KG (XXXX LB) WITH TIRES XXXX
 XXXXXXXXXXXXXXXX WITH TIRES XXXXXXXXXXXXXXXX WITH TIRES XXXX
 AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD

THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.

VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXX
 TYPE: XXXX XXXXX



EXT PNT: XX XXXXX RC: XX DSO: XXXX
 WB INT TR TP/PS R AXLE TR SPR XXXX
 XXX XX XXX X XX X XXXX XXXX
 XXXXXXXXXXXXXXX XX =XXXX-XXXXXXXX-XX

E167814

Le code de la boîte de vitesses est inscrit sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule. Le tableau suivant indique le code de la boîte de vitesses et la description de la boîte de vitesses.

| Description | Code |
|--|------|
| Boîte de vitesses automatique à six rapports 6R80E | 3 |
| Boîte de vitesses manuelle à six rapports MT8Z | X |

Capacités et spécifications

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 2,3 L ECOBOOST™

Contenances

AVERTISSEMENT



Le circuit de frigorigène de climatisation contient du frigorigène sous haute pression. Seul du personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles.

| Élément | Contenance |
|---|---|
| Huile moteur (avec filtre à huile). | 5,4 L (5,7 pte) |
| Liquide de refroidissement du moteur. | 8,96 L (9,5 pte) |
| Liquide de frein. | Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein |
| Huile pour pont arrière. | 1,5 L (3,2 chopines) |
| Modificateur de friction du pont arrière. | 97 ml (3,28 fl oz) |
| Huile pour boîte de vitesses automatique. | 10,98 L (11,6 pte) * |
| Huile pour boîte de vitesses manuelle. | 2,6 L (2,7 pte) * |
| Liquide lave-glace. | Remplir au besoin |
| Réservoir de carburant. | 58,8 L (15,5 gal) |
| Frigorigène de climatisation. | 0,6 kg (21 oz) |
| Huile pour compresseur frigorifique de climatisation. | 100,5 ml (3,4 fl oz) |

*Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges d'huile.

Capacités et spécifications

Spécifications

Matériaux

| Nom | Spécification |
|--|---------------|
| Huile moteur recommandée (É.-U.) : Huile moteur semi-synthétique de première qualité SAE 5W-30 Motorcraft® XO-5W30-QSP | WSS-M2C946-A |
| Huile moteur recommandée (Canada) : Huile moteur de la plus haute qualité SAE 5W-30 Motorcraft® CXO-5W30-LSP12 | WSS-M2C946-A |
| Huile moteur recommandée (Mexique) : Huile moteur semi-synthétique de première qualité SAE 5W-30 Motorcraft® MXO-5W30-QSP | WSS-M2C946-A |
| Huile moteur optionnelle (É.-U. et Mexique) : Huile moteur entièrement synthétique SAE 5W-30 Motorcraft® XO-5W30-QFS | WSS-M2C946-A |
| Huile moteur optionnelle (Canada) : Huile moteur synthétique Motorcraft® SAE 5W-30 CXO-5W30-LFS12 | WSS-M2C946-A |
| Liquide de refroidissement moteur (É.-U. et Mexique) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® VC-3DIL-B | WSS-M97B44-D2 |
| Liquide de refroidissement moteur (Canada) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® CVC-3DIL-B | WSS-M97B44-D2 |
| Liquide de frein : Liquide de frein hautes performances pour véhicules automobiles DOT 4 à basse viscosité (LV) Motorcraft® PM-20 | WSS-M6C65-A2 |
| Huile pour pont arrière : Lubrifiant pour engrenages hypoïdes synthétique Premium Motorcraft® SAE 75W-85 XY-75W85-QL | WSS-M2C942-A |

Capacités et spécifications

| Nom | Spécification |
|--|---------------------------|
| Modificateur de friction du pont arrière (É.-U. et Mexique) : Additif modificateur de friction Motorcraft® XL-3 | EST-M2C118-A* |
| Modificateur de friction du pont arrière (Canada) : Additif modificateur de friction Motorcraft® CXL-3 | EST-M2C118-A* |
| Huile de boîte de vitesses automatique (É.-U. et Mexique) : Huile de boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft® XT-10-QLVC | WSS-M2C938-A MERCON LV |
| Huile pour boîte de vitesses automatique (Canada) : Huile de boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft® CXT-10-LV12 | WSS-M2C938-A MERCON LV |
| Huile pour boîte de vitesses manuelle : Huile de boîte de vitesses à double embrayage Motorcraft® XT-11-QDC | WSS-M2C200-D2 |
| Liquide lave-glace (É.-U. et Mexique) : Concentré de lave-glace de première qualité Motorcraft® avec agent amérissant ZC-32-B2 | WSS-M14P19-A |
| Liquide lave-glace (Canada) : Liquide lave-glace de première qualité Motorcraft® CXC-37-(A, B, D, F) | WSS-M14P19-A |
| Frigorigène de climatisation (É.-U.) : Frigorigène R-134a Motorcraft® YN-19 | WSH-M17B19-A |
| Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-134a Motorcraft® CYN-16-R | WSH-M17B19-A |
| Frigorigène de climatisation (Mexique) : Frigorigène R-134a Motorcraft® MYN-19 | WSH-M17B19-A |
| Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation : Huile PAG pour compresseur de frigorigène Motorcraft® | WSH-M1C231-B |

Capacités et spécifications

| Nom | Spécification |
|--|---------------|
| YN-12-D | |
| Graisse multiusage : Graisse multiusage en aérosol Motorcraft® XL-5-A | ESB-MIC93-B |
| Barillets de serrure (É.-U.) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant XL-1 | -- |
| Barillets de serrure (Canada) : Liquide dégrippant CXC-51-A | -- |
| Barillets de serrure (Mexique) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant MXL-1 | -- |

*Pour le remplissage complet des ponts Ford à glissement limité, ajoutez 97 ml (3,28 fl oz) d'additif modificateur de friction XL-3 ou équivalent conforme à la spécification Ford EST-M2C118-A. Les ponts arrière Ford contiennent une huile synthétique qui ne nécessite pas de remplacement, à moins que le pont ne soit immergé dans l'eau.

Si vous utilisez une huile et des liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites, cela peut entraîner :

- des dommages aux composants qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule;
- des périodes plus longues de lancement du moteur;
- des niveaux d'émissions polluantes accrus;
- un rendement réduit du moteur;
- une augmentation de la consommation de carburant;
- une diminution de l'efficacité du freinage.

Pour votre véhicule, nous recommandons l'utilisation d'huile moteur Motorcraft®. En cas d'indisponibilité de l'huile Motorcraft®, utilisez une huile moteur avec une viscosité recommandée conforme aux exigences API SN et portant la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN sauf si la marque de certification API figure également sur l'étiquette.



E142732

Capacités et spécifications

Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs et aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du Comité international d'approbation et de normalisation des produits lubrifiants (ILSAC), dont font partie différents constructeurs automobiles américains et japonais.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages qui ne seraient peut-être pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Nota : Ford recommande d'utiliser le liquide de frein hautes performances DOT 4 à basse viscosité (LV) ou un équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire aux performances du système de freinage et ne pas répondre aux exigences de performances de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'humidité. La contamination par la saleté, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières peut entraîner des dommages au circuit de freinage et éventuellement sa défaillance.

Nota : Les boîtes de vitesses automatiques qui nécessitent de l'huile pour boîte de vitesses MERCON LV ne doivent utiliser aucune autre huile. L'utilisation de toute autre huile peut provoquer des dommages à la boîte de vitesses.

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 3,7 L

Contenances

AVERTISSEMENT



Le circuit de frigorigène de climatisation contient du frigorigène sous haute pression. Seul du personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles.

| Élément | Contenance |
|---|---|
| Huile moteur (avec filtre à huile). | 5,7 L (6,0 pte) |
| Liquide de refroidissement du moteur. | 11,7 L (12,4 pte) |
| Liquide de frein. | Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein |
| Huile pour pont arrière. | 1,5 L (3,2 chopines) |
| Modificateur de friction du pont arrière. | 97 ml (3,28 fl oz) |
| Huile pour boîte de vitesses automatique. | 11,4 L (12,0 pte) * |
| Huile pour boîte de vitesses manuelle. | 2,6 L (2,7 pte) * |

Capacités et spécifications

| Élément | Contenance |
|---|----------------------|
| Liquide lave-glace. | Remplir au besoin |
| Réservoir de carburant. | 60,6 L (16,0 gal) |
| Frigorigène de climatisation. | 0,6 kg (21 oz) |
| Huile pour compresseur frigorifique de climatisation. | 100,5 ml (3,4 fl oz) |

*Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges d'huile.

Spécifications

Matériaux

| Nom | Spécification |
|--|---------------|
| Huile moteur recommandée (É.-U.) : Huile moteur semi-synthétique de première qualité SAE 5W-20 Motorcraft® XO-5W20-QSP | WSS-M2C945-A |
| Huile moteur recommandée (Canada) : Huile moteur de la plus haute qualité SAE 5W-20 Motorcraft® CXO-5W20-LSP12 | WSS-M2C945-A |
| Huile moteur recommandée (Mexique) : Huile moteur semi-synthétique de première qualité SAE 5W-20 Motorcraft® MXO-5W20-QSP | WSS-M2C945-A |
| Huile moteur optionnelle (É.-U. et Mexique) : Huile moteur entièrement synthétique SAE 5W-20 Motorcraft® XO-5W20-QFS | WSS-M2C945-A |
| Huile moteur optionnelle (Canada) : Huile moteur synthétique Motorcraft® SAE 5W-20 CXO-5W20-LFS12 | WSS-M2C945-A |
| Liquide de refroidissement moteur (É.-U. et Mexique) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® VC-3DIL-B | WSS-M97B44-D2 |
| Liquide de refroidissement moteur (Canada) : | WSS-M97B44-D2 |

Capacités et spécifications

| Nom | Spécification |
|---|---------------------------|
| Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® CVC-3DIL-B | |
| Liquide de frein : Liquide de frein hautes performances pour véhicules automobiles DOT 4 à basse viscosité (LV) Motorcraft® PM-20 | WSS-M6C65-A2 |
| Huile pour pont arrière : Lubrifiant pour engrenages hypoïdes synthétique Premium Motorcraft® SAE 75W-85 XY-75W85-QL | WSS-M2C942-A |
| Modificateur de friction du pont arrière (É.-U. et Mexique) : Additif modificateur de friction Motorcraft® XL-3 | EST-M2C118-A* |
| Modificateur de friction du pont arrière (Canada) : Additif modificateur de friction Motorcraft® CXL-3 | EST-M2C118-A* |
| Huile de boîte de vitesses automatique (É.-U. et Mexique) : Huile de boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft® XT-10-QLVC | WSS-M2C938-A MERCON LV |
| Huile pour boîte de vitesses automatique (Canada) : Huile de boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft® CXT-10-LV12 | WSS-M2C938-A MERCON LV |
| Huile pour boîte de vitesses manuelle : Huile de boîte de vitesses à double embrayage Motorcraft® XT-11-QDC | WSS-M2C200-D2 |
| Liquide lave-glace (É.-U. et Mexique) : Concentré de lave-glace de première qualité Motorcraft® avec agent amérissant ZC-32-B2 | WSS-M14P19-A |
| Liquide lave-glace (Canada) : Liquide lave-glace de première qualité Motorcraft® CXC-37-(A, B, D, F) | WSS-M14P19-A |

Capacités et spécifications

| Nom | Spécification |
|--|---------------|
| Frigorigène de climatisation (É.-U.) : Frigorigène R-134a Motorcraft® YN-19 | WSH-M17B19-A |
| Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-134a Motorcraft® CYN-16-R | WSH-M17B19-A |
| Frigorigène de climatisation (Mexique) : Frigorigène R-134a Motorcraft® MYN-19 | WSH-M17B19-A |
| Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation : Huile PAG pour compresseur de frigorigène Motorcraft® YN-12-D | WSH-MIC231-B |
| Graisse multiusage : Graisse multiusage en aérosol Motorcraft® XL-5-A | ESB-MIC93-B |
| Barillets de serrure (É.-U.) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant XL-1 | -- |
| Barillets de serrure (Canada) : Liquide dégrippant CXC-51-A | -- |
| Barillets de serrure (Mexique) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant MXL-1 | -- |

*Pour le remplissage complet des ponts Ford à glissement limité, ajoutez 97 ml (3,28 fl oz) d'additif modificateur de friction XL-3 ou équivalent conforme à la spécification Ford EST-M2C118-A. Les ponts arrière Ford contiennent une huile synthétique qui ne nécessite pas de remplacement, à moins que le pont ne soit immergé dans l'eau.

Si vous utilisez une huile et des liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites, cela peut entraîner :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie;
- des périodes plus longues de lancement du moteur;
- des niveaux d'émissions polluantes accrus;

- un rendement réduit du moteur;
- une augmentation de la consommation de carburant;
- une diminution de l'efficacité du freinage.

Utilisez uniquement une huile conforme à la spécification Ford.

Capacités et spécifications

Pour votre véhicule, nous recommandons l'utilisation d'huile moteur Motorcraft®. En cas d'indisponibilité de l'huile Motorcraft®, utilisez une huile moteur avec une viscosité recommandée conforme aux exigences API SN et portant la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN sauf si la marque de certification API figure également sur l'étiquette.



E142732

Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs et aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du Comité international d'approbation et de normalisation des produits lubrifiants (ILSAC), dont font partie différents constructeurs automobiles américains et japonais.

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS - 5 L

Contenances

AVERTISSEMENT



Le circuit de frigorigène de climatisation contient du frigorigène sous haute pression. Seul du personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages qui ne seraient peut-être pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Nota : Ford recommande d'utiliser le liquide de frein hautes performances DOT 4 à basse viscosité (LV) ou un équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire aux performances du système de freinage et ne pas répondre aux exigences de performances de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'humidité. La contamination par la saleté, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières peut entraîner des dommages au circuit de freinage et éventuellement sa défaillance.

Nota : Les boîtes de vitesses automatiques qui nécessitent de l'huile pour boîte de vitesses MERCON LV ne doivent utiliser aucune autre huile. L'utilisation de toute autre huile peut provoquer des dommages à la boîte de vitesses.

Capacités et spécifications

| Élément | Contenance |
|--|---|
| Huile moteur (avec filtre à huile). | 7,6 L (8,0 pte) |
| Liquide de refroidissement du moteur. | 12,88 L (13,6 pte) |
| Liquide de refroidissement du moteur avec Track Pack (selon l'équipement). | 14,4 L (15,2 pte) |
| Liquide de frein. | Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein |
| Huile pour pont arrière. | 1,5 L (3,2 chopines) |
| Modificateur de friction du pont arrière. | 97 ml (3,28 fl oz) |
| Huile pour boîte de vitesses automatique. | 11,17 L (11,8 pte) * |
| Huile pour boîte de vitesses manuelle. | 2,6 L (2,7 pte) * |
| Liquide lave-glace. | Remplir au besoin |
| Réservoir de carburant. | 60,6 L (16,0 gal) |
| Frigorigène de climatisation. | 0,68 kg (24,0 oz) |
| Huile pour compresseur frigorifique de climatisation. | 120 ml (4,1 fl oz) |

*Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges d'huile.

Spécifications

Matériaux

| Nom | Spécification |
|---|---------------|
| Huile moteur recommandée (É.-U.) : Huile moteur semi-synthétique de première qualité SAE 5W-20 Motorcraft® XO-5W20-QSP | WSS-M2C945-A |
| Huile moteur recommandée (Canada) : Huile moteur semi-synthétique de première qualité SAE 5W-20 Motorcraft® CXO-5W20-LSP12 | WSS-M2C945-A |
| Huile moteur recommandée (Mexique) : Huile moteur semi-synthétique de première qualité SAE 5W-20 Motorcraft® | WSS-M2C945-A |

Capacités et spécifications

| Nom | Spécification |
|---|---------------------------|
| MXO-5W20-QSP | |
| Huile moteur optionnelle (É.-U. et Mexique) : Huile moteur entièrement synthétique SAE 5W-20 Motorcraft® XO-5W20-QFS | WSS-M2C945-A |
| Huile moteur optionnelle (Canada) : Huile moteur synthétique Motorcraft® SAE 5W-20 CXO-5W20-LFS1Z | WSS-M2C945-A |
| Liquide de refroidissement moteur (É.-U. et Mexique) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® VC-3DIL-B | WSS-M97B44-D2 |
| Liquide de refroidissement moteur (Canada) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® CVC-3DIL-B | WSS-M97B44-D2 |
| Liquide de frein : Liquide de frein hautes performances pour véhicules automobiles DOT 4 à basse viscosité (LV) Motorcraft® PM-20 | WSS-M6C65-A2 |
| Huile pour pont arrière : Lubrifiant pour engrenages hypoïdes synthétique Premium Motorcraft® SAE 75W-85 XY-75W85-QL | WSS-M2C942-A |
| Modificateur de friction du pont arrière (É.-U. et Mexique) : Additif modificateur de friction Motorcraft® XL-3 | EST-M2C118-A* |
| Modificateur de friction du pont arrière (Canada) : Additif modificateur de friction Motorcraft® CXL-3 | EST-M2C118-A* |
| Huile de boîte de vitesses automatique (É.-U. et Mexique) : Huile de boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft® XT-10-QLVC | WSS-M2C938-A MERCON LV |
| Huile pour boîte de vitesses automatique (Canada) : | WSS-M2C938-A MERCON LV |

Capacités et spécifications

| Nom | Spécification |
|--|---------------|
| Huile de boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft® CXT-10-LV12 | |
| Huile pour boîte de vitesses manuelle : Huile de boîte de vitesses à double embrayage Motorcraft® XT-11-QDC | WSS-M2C200-D2 |
| Liquide lave-glace (É.-U. et Mexique) : Concentré de lave-glace de première qualité Motorcraft® avec agent amérisant ZC-32-B2 | WSS-M14P19-A |
| Liquide lave-glace (Canada) : Liquide lave-glace de première qualité Motorcraft® CXC-37-(A, B, D, F) | WSS-M14P19-A |
| Frigorigène de climatisation (É.-U.) : Frigorigène R-134a Motorcraft® YN-19 | WSH-M17B19-A |
| Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-134a Motorcraft® CYN-16-R | WSH-M17B19-A |
| Frigorigène de climatisation (Mexique) : Frigorigène R-134a Motorcraft® MYN-19 | WSH-M17B19-A |
| Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation : Huile PAG pour compresseur de frigorigène Motorcraft® YN-12-D | WSH-M1C231-B |
| Graisse multiusage : Graisse multiusage en aérosol Motorcraft® XL-5-A | ESB-MIC93-B |
| Barillets de serrure (É.-U.) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrissant XL-1 | -- |

Capacités et spécifications

| Nom | Spécification |
|--|---------------|
| Barillets de serrure (Canada) : Liquide dégrippant CXC-51-A | -- |
| Barillets de serrure (Mexique) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant MXL-1 | -- |

*Pour le remplissage complet des ponts Ford à glissement limité, ajoutez 97 ml (3,28 fl oz) d'additif modificateur de friction XL-3 ou équivalent conforme à la spécification Ford EST-M2C118-A. Les ponts arrière Ford contiennent une huile synthétique qui ne nécessite pas de remplacement, à moins que le pont ne soit immergé dans l'eau.

Si vous utilisez une huile et des liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites, cela peut entraîner :

- des dommages aux composants qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule;
- des périodes plus longues de lancement du moteur;
- des niveaux d'émissions polluantes accrus;
- un rendement réduit du moteur;
- une augmentation de la consommation de carburant;
- une diminution de l'efficacité du freinage.

Utilisez uniquement une huile conforme à la spécification Ford.

Pour votre véhicule, nous recommandons l'utilisation d'huile moteur Motorcraft®. En cas d'indisponibilité de l'huile Motorcraft®, utilisez une huile moteur avec une viscosité recommandée conforme aux exigences API SN et portant la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN sauf si la marque de certification API figure également sur l'étiquette.



E142732

Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs et aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du Comité international d'approbation et de normalisation des produits lubrifiants (ILSAC), dont font partie différents constructeurs automobiles américains et japonais.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages qui ne seraient peut-être pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Capacités et spécifications

Nota : *Ford recommande d'utiliser le liquide de frein hautes performances DOT 4 LV ou un liquide équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire aux performances du système de freinage et ne pas répondre aux exigences de performances de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'humidité. La contamination par la saleté, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières peut entraîner des dommages au circuit de freinage et éventuellement sa défaillance.*

Nota : *Les boîtes de vitesses automatiques qui nécessitent de l'huile pour boîte de vitesses MERCON LV ne doivent utiliser aucune autre huile. L'utilisation de toute autre huile peut provoquer des dommages à la boîte de vitesses.*

Chaîne audio

GÉNÉRALITÉS

Facteurs de réception des fréquences radio

Les fréquences radio AM et FM sont déterminées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes et, aux États-Unis, par la « Federal Communications Commission ». Ces fréquences s'établissent comme suit :

- AM : 530, 540 à 1 700, 1 710 kHz,
- FM : 87,9 à 107,7, 107,9 MHz.

| Facteurs pouvant influencer la réception radio | |
|--|--|
| Distance et puissance du signal | Plus vous vous éloignez d'une station AM ou FM, plus le signal et la réception sont faibles. |
| Terrain | Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception. |
| Réception de signaux puissants avec surcharge | Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis la chaîne stéréo est mise en sourdine. |

Renseignements sur les disques compacts et les lecteurs de disques compacts

Nota : Les lecteurs de disques compacts lisent des disques compacts audio commerciaux de 12 cm (4,7 po) seulement. En raison d'incompatibilités techniques, certains disques compacts enregistrables et réenregistrables peuvent ne pas fonctionner correctement lorsqu'ils sont insérés dans les lecteurs de disques compacts Ford.

Nota : N'insérez pas de disque compact avec étiquette en papier gravée à domicile (adhésive) dans le lecteur de disques compacts, car l'étiquette pourrait se décoller et coincer le disque compact dans le lecteur. Vous devriez utiliser un feutre indélébile au lieu d'une étiquette adhésive sur vos disques compacts gravés à domicile. Les stylos à bille peuvent endommager les disques compacts. Veuillez consulter un concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.

Nota : N'utilisez pas de disques de forme irrégulière ou recouverts d'une pellicule de protection contre les rayures.

Saisissez toujours un disque par le périmètre. Ne nettoyez le disque qu'avec un produit de nettoyage homologué pour disques compacts. N'essayez le disques qu'en commençant par le centre en allant vers le bord. Ne nettoyez pas les disques en effectuant un mouvement circulaire.

Chaîne audio

N'exposez pas les disques à la lumière directe du soleil ou à la chaleur pendant une longue période.

Structure des pistes et des dossiers MP3 et WMA

Les chaînes audio en mesure de reconnaître et de lire les pistes individuelles et les structures de dossiers MP3 et WMA fonctionnent comme suit :

- Il existe deux différents modes de lecture de disque MP3 et WMA : le mode piste MP3 et WMA (réglage système par défaut) et le mode dossier MP3 et WMA.
- Le mode piste MP3 et WMA ignore toute structure de dossiers sur le disque MP3 ou WMA. Le lecteur numérote séquentiellement chaque piste MP3 et WMA du disque (dénotée par l'extension de fichier MP3 ou WMA) de T001 à T255. Le nombre maximal de fichiers MP3 et WMA qui peuvent être lus dépend de la structure du disque compact et du modèle exact de la chaîne audio.
- Le mode dossier MP3 et WMA représente une structure de dossiers composée d'un seul niveau de dossiers. Le lecteur de disques compacts numérote toutes les pistes MP3 et WMA du disque (dénotées par l'extension de fichier MP3 ou WMA) et tous les dossiers qui contiennent des fichiers MP3 et WMA, de F001 (dossier) T001 (piste) à F253 T255.
- La création de disques à un niveau de dossiers facilite la navigation dans les fichiers du disque.

Si vous gravez vos propres disques MP3 et WMA, il est important de comprendre comment la chaîne audio lit les structures créées. Bien que divers types de fichier puissent être présents (fichiers avec des extensions autres que MP3 et WMA), seuls les fichiers portant l'extension MP3 et

WMA sont lus, les autres sont ignorés. Vous pouvez ainsi utiliser le même disque MP3 ou WMA pour une variété de tâches, aussi bien sur votre ordinateur au bureau ou à la maison que sur la chaîne audio de votre véhicule.

En mode piste, la chaîne affiche et lit la structure comme si elle ne comportait qu'un niveau (tous les fichiers MP3 et WMA sont lus, peu importe le dossier). En mode dossier, la chaîne ne lit que les fichiers MP3 et WMA du dossier en cours.

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : AM/FM/CD/SYNC/RADIO SATELLITE

AVERTISSEMENT

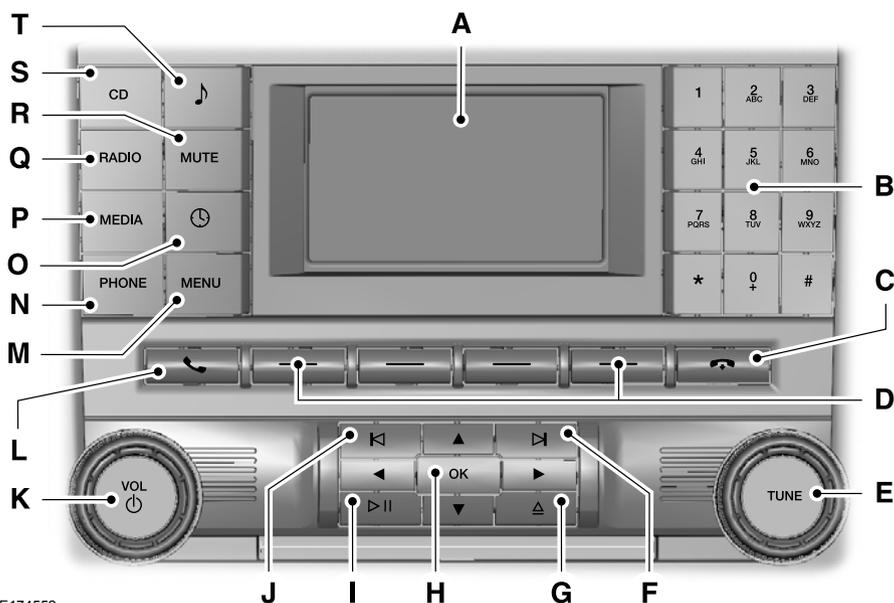


La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en rapport avec l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Nota : Selon les options dont bénéficie votre véhicule, votre système peut avoir une apparence différente de celle présentée ici.

Nota : Certaines fonctions telles que la radio satellite Sirius peuvent ne pas être disponibles dans votre région. Consultez un concessionnaire autorisé.

Chaîne audio



E174552

- A **Écran d'affichage** : affiche les informations de la chaîne audio et de SYNC.
- B **Pavé numérique** : en mode radio, enregistrez vos stations préférées pour les écouter ultérieurement. Lorsqu'une station est syntonisée, maintenez enfoncée l'une des touches de présélection jusqu'à ce que le son revienne. En mode CD, appuyez sur l'une de ces touches pour sélectionner une piste. En mode téléphonie, appuyez sur ces touches pour composer un numéro de téléphone.
- C **Terminer l'appel** : appuyez sur cette touche pour mettre fin à un appel.
- D **Touches de fonctions** : sélectionnez différentes fonctions de la chaîne stéréo selon le mode sélectionné (p. ex. radio ou lecteur CD).
- E **TUNE (syntonisation)** : tournez cette molette pour rechercher une bande de fréquence par incréments.
- F **Recherche** : en mode radio, choisissez une bande de fréquence et appuyez sur cette touche. Le système s'arrête à la prochaine station sur la bande de fréquence. Appuyez et maintenez cette touche enfoncée pour passer rapidement à la prochaine station de radio dotée d'un signal fort ou à la prochaine présélection. En mode CD, appuyez sur cette touche pour sélectionner la piste suivante. Appuyez et maintenez cette touche enfoncée pour lire la piste actuelle en avance rapide.

Chaîne audio

- G** **Éjection** : appuyez sur cette touche pour éjecter un disque compact.
- H** **Touches fléchées et OK** : utilisez les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour sélectionner les différents réglages. Pour chaque option sélectionnée, appuyez sur les touches fléchées gauche ou droite pour modifier les réglages. Appuyez sur **OK** pour confirmer ou appuyez sur **MENU** pour quitter.
- I** **Lecture/pause** : appuyez sur cette touche pour jouer ou d'arrêter une piste de CD en cours de lecture.
- J** **Recherche** : en mode radio, choisissez une bande de fréquence et appuyez sur cette touche. Le système s'arrête à la station précédente sur la bande de fréquence. Appuyez et maintenez cette touche enfoncée pour passer rapidement à la précédente station de radio dotée d'un signal fort ou à la présélection précédente. En mode CD, appuyez sur cette touche pour sélectionner la piste précédente. Appuyez et maintenez cette touche enfoncée pour lire la piste actuelle en mode retour rapide.
- K** **VOL et marche/arrêt** : appuyez sur cette touche pour allumer et éteindre la chaîne audio. Tournez pour régler le volume.
- L** **Répondre ou passer un appel téléphonique** : appuyez sur cette touche pour répondre à un appel téléphonique entrant ou passer un appel.
- M** **MENU** : appuyez sur cette touche pour accéder aux différentes fonctions de la chaîne audio.
- N** **PHONE (téléphone)** : appuyez sur cette touche pour accéder aux fonctions téléphoniques de SYNC®. Voir **SYNC™** (page 343).
- O** **Horloge** : appuyez sur cette touche pour accéder aux réglages de l'horloge. Utilisez les touches fléchées centrales pour modifier les heures et les minutes. Vous pouvez aussi régler l'horloge en appuyant sur la touche **MENU**, puis en allant au menu des réglages de l'horloge.
- P** **MEDIA** : appuyez sur cette touche pour accéder à la prise d'entrée auxiliaire ou pour alterner entre les appareils que vous enfichez dans la prise d'entrée ou le port USB.
- Q** **RADIO** : appuyez sur cette touche pour écouter la radio ou changer de bande de fréquences. Appuyez sur les touches de fonction sous l'écran de la radio pour sélectionner les différentes fonctions de la radio.
- R** **MUTE** ou **SIRIUS** : appuyez sur cette touche pour mettre la chaîne audio en sourdine ou écouter la radio satellite Sirius (selon l'équipement).

Chaîne audio

- S **CD** : appuyez sur cette touche pour écouter un disque compact. Appuyez sur les touches de fonction sous l'écran de la radio pour sélectionner les options de répétition ou de lecture aléatoire à l'écran.
- T **Son** : appuyez sur cette touche pour accéder aux réglages des aigus, des médiums, des graves et des balances avant-arrière et gauche-droite. Utilisez les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour sélectionner les différents réglages. Pour chaque option sélectionnée, appuyez sur les touches fléchées gauche ou droite pour modifier les réglages. Appuyez sur **OK** pour confirmer ou appuyez sur **MENU** pour quitter. Les réglages de son peuvent être établis indépendamment pour chaque source audio.

Nota : *Le système à écran tactile commande la plupart des fonctions audio. Consultez votre livret de renseignements SYNC.*

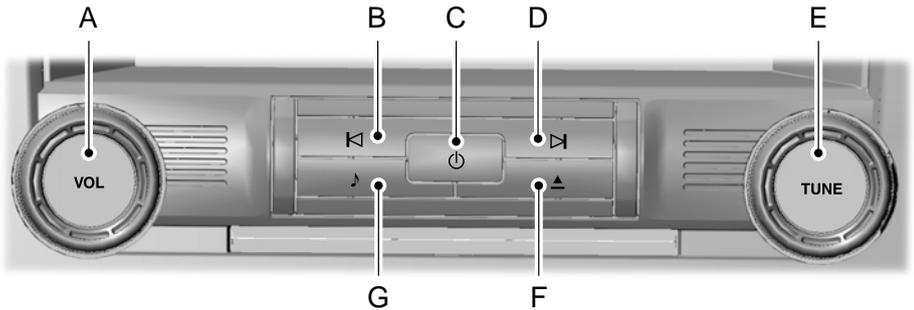
AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : CHAÎNE AM/FM DE HAUT NIVEAU AVEC LECTEUR DE DISQUES COMPACTS

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en rapport avec l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Chaîne audio



E174101

- A **VOL (volume) :** tournez ce bouton pour régler le niveau sonore de la chaîne audio.
- B **Recherche et retour rapide :** en mode radio, choisissez une bande de fréquence et appuyez sur cette touche. Le système s'arrête à la station précédente sur la bande de fréquence. Appuyez et maintenez cette touche enfoncée pour passer rapidement à la précédente station de radio dotée d'un signal fort ou à la présélection précédente. En mode CD, appuyez sur cette touche pour sélectionner la piste précédente. Appuyez et maintenez cette touche enfoncée pour lire la piste actuelle en mode retour rapide.
- C **Marche/arrêt :** appuyez sur cette touche pour allumer et éteindre le système.
- D **Recherche et avance rapide :** en mode radio, choisissez une bande de fréquence et appuyez sur cette touche. Le système s'arrête à la prochaine station sur la bande de fréquence. Appuyez et maintenez cette touche enfoncée pour passer rapidement à la prochaine station de radio dotée d'un signal fort ou à la prochaine présélection. En mode CD, appuyez sur cette touche pour sélectionner la piste suivante. Appuyez et maintenez cette touche enfoncée pour lire la piste actuelle en avance rapide.
- E **TUNE (syntonisation) :** après avoir sélectionné une bande de fréquence, tournez cette molette pour rechercher la station souhaitée.
- F **Éjection :** appuyez sur cette touche pour éjecter un disque compact.
- G **Son :** appuyez sur cette touche pour accéder aux réglages des aigus, des médiums, des graves et des balances avant-arrière et gauche-droite.

Chaîne audio

RADIO NUMÉRIQUE

Nota : *Les émissions HD Radio ne sont pas disponibles sur tous les marchés.*

La technologie radio HD Radio constitue l'évolution numérique de la radio AM/FM analogique. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui permet de recevoir des émissions numériques (si elles sont disponibles) en plus des émissions analogiques qu'il reçoit déjà. Les émissions numériques fournissent une meilleure qualité sonore que les émissions analogiques en diffusant un signal audio libre de parasites et de distorsion. Pour de plus amples renseignements, et pour consulter le guide des stations et de la programmation disponibles, veuillez visiter le site www.hdradio.com.

Lorsque le système HD Radio est activé et que vous syntonisez une station qui diffuse du contenu HD Radio, vous pourrez remarquer le logo HD Radio à l'écran. Lorsque ce logo est allumé, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher.

L'indicateur de multidiffusion s'affiche en mode FM seulement s'il s'agit d'une station multidiffusion numérique. Les nombres en surbrillance indiquent les stations numériques disponibles avec du contenu nouveau ou différent. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numérique. Les autres stations multidiffusion (HD2 à HD7) ne sont diffusées qu'en mode numérique.

Lorsque des émissions HD Radio sont diffusées, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

- La fonction **Balayage** permet d'écouter un bref extrait de toutes les stations disponibles. Cette fonction est toujours accessible lorsque la réception HD Radio est activée, mais elle ne balaie pas les stations HD2 à HD7. Le logo HD peut s'afficher si une station diffuse en numérique.
- Les **touches de présélection** permettent d'enregistrer une station active comme station programmée. Appuyez sur une touche de présélection et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que le son soit rétabli. Le son est brièvement coupé pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli au terme de la mémorisation. En passant à une station programmée HD2 ou HD3, le son est coupé avant la lecture du son numérique puisque le système doit réacquérir le signal numérique.

Nota : *Comme pour toute autre station de radio mémorisée, vous ne pouvez pas capter la station mémorisée si le véhicule est hors de portée du signal.*

Chaîne audio

Dépannage relatif à la réception et à la station de radio HD

| Problèmes possibles de réception | |
|---|---|
| Zone de réception | Si vous écoutez une station à diffusion multiple et que vous êtes à la limite du rayon de diffusion, la station passe en mode de sourdine en raison de la faiblesse du signal de réception. |
| | Si vous écoutez la chaîne HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez une des stations multidiffusion HD2 à HD7, le son est coupé et ne se rétablit que lorsque le signal numérique est de nouveau disponible. |
| Passage en alternance de station | Lors de la réception initiale d'une station (sauf pour les stations multidiffusion HD2 à HD7), le système traite d'abord la diffusion en mode analogique. Lorsque le récepteur a confirmé qu'il s'agissait d'une station HD Radio, il passe en mode numérique. Selon la qualité de réception de la station, il se peut que vous entendiez un léger changement de son lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Le passage en alternance est le transfert du mode analogique au mode numérique ou vice versa. |

Dans le but d'offrir la meilleure expérience qui soit, utilisez le formulaire de communication pour signaler tous les problèmes constatés durant l'écoute d'une station diffusée à l'aide de la technologie HD Radio. Chaque station est détenue et exploitée de façon indépendante. Ces stations sont responsables de la diffusion audio en continu et de la précision des champs de données.

Chaîne audio

| Problèmes possibles relatifs aux stations | | |
|--|---|---|
| Problème | État | Mesure à prendre |
| Écho, hésitation, sauts ou répétitions de l'audio. Augmentation ou diminution du volume sonore. | Il s'agit d'une mauvaise synchronisation de la part du diffuseur radiophonique. | Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'un problème de diffusion. |
| Atténuation du son ou augmentation et diminution du son en alternance. | La radio alterne entre le mode analogique et le mode numérique. | Aucune intervention n'est nécessaire. Le problème de réception peut se résoudre à mesure que vous roulez. |
| Le son est coupé lorsque vous sélectionnez HD2 ou HD3, une touche de présélection multidiffusion ou Syntonisation directe . | La station multidiffusion est indisponible jusqu'à ce que la diffusion HD Radio soit décodée. Une fois décodée, l'audio est disponible. | Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'un comportement normal. Attendez que l'audio redevienne disponible. |
| Impossible d'accéder à la station de multidiffusion HD2 ou HD3 lorsqu'une touche de présélection est sélectionnée ou à partir de la syntonisation directe. | La station présélectionnée ou la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone de réception actuelle. | Aucune intervention n'est nécessaire. La station n'est pas disponible à votre emplacement actuel. |
| L'information textuelle ne correspond pas à la trame sonore en cours de lecture. | Problème de traitement de données par le diffuseur radio. | Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après. * |
| Aucune donnée textuelle n'est affichée pour la fréquence sélectionnée. | Problème de traitement de données par le diffuseur radio. | Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après. * |
| Aucune station HD2 à HD7 trouvée lorsque la touche Balayage est enfoncée. | La recherche des stations HD2 à HD7 est désactivée lorsque vous appuyez sur la touche Balayage . | Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'un comportement normal. |

* http://www.ibiquity.com/automotive/report_radio_station_experiences

Chaîne audio

La technologie HD Radio est fabriquée sous licence de iBiquity Digital Corp. Brevets aux États-Unis et dans d'autres pays. HD Radio et les logos HD et HD Radio sont des marques de commerce de iBiquity Digital Corp. Ford et iBiquity Digital Corp. ne sont pas responsables du contenu diffusé à l'aide de la technologie HD Radio. Le contenu est susceptible d'être changé, complété ou supprimé à tout moment à la discrétion du propriétaire de la station.

RADIO PAR SATELLITE (Selon l'équipement)

La radio satellite SIRIUS® diffuse une variété de chaînes de radio satellite de musique, de nouvelles, de sports, de météo, de circulation et de variétés. Pour obtenir plus de renseignements et une liste complète des chaînes de la radio satellite SIRIUS, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.siriusxm.ca au Canada, ou appelez SIRIUS au 1-888-539-7474.

Nota : Ce récepteur comprend le système d'exploitation en temps réel eCos. Le système eCos est publié sous licence d'eCos.

Facteurs relatifs la réception radio satellite

| Problèmes potentiels de réception de radio satellite | |
|---|--|
| Antenne obstruée | Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne. |
| Terrain | Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception. |
| Station surchargée | Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne audio peut se mettre en sourdine. |
| Interférence du signal radio satellite | Il se peut que l'affichage indique « ACQUISITION ». . . pour indiquer l'interférence et la chaîne audio peut être mise en sourdine. |

Chaîne audio

Service de radio satellite SIRIUS®

Nota : *SIRIUS se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris d'annuler, déplacer ou ajouter des chaînes données et de modifier des tarifs, à tout moment et avec ou sans préavis. Ford n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.*



E208625

La radio satellite SIRIUS est un service de radio satellite à abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, de la météo, des informations sur la circulation et des variétés. Le système de radio satellite SIRIUS installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou de la location du véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité.

Pour plus de renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de chaînes de la radio satellite SIRIUS ainsi que d'autres caractéristiques, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, www.siriusxm.ca au Canada, ou appelez SIRIUS au 1-888-539-7474.

Numéro de série électronique (ESN) de la radio satellite

Vous avez besoin de votre numéro de série électronique pour activer, modifier ou consulter votre compte de radio satellite. En mode de radio satellite, sintonisez le canal 0.

Chaîne audio

Dépannage

| Message | Anomalie | Mesure à prendre |
|--|--|---|
| Acquisition... | La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio du canal sélectionné. | Aucune intervention n'est nécessaire. Ce message devrait disparaître après quelques instants. |
| Défaut d'antenne sat. Défaillance syst SIRIUS | Défaillance du module interne ou du système. | Si ce message ne disparaît pas rapidement ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Consultez un concessionnaire autorisé pour la réparation. |
| Canal non valide | Le canal n'est plus disponible. | Syntonisez un autre canal ou choisissez un autre préréglage. |
| Désinscription canal | Votre abonnement ne comprend pas ce canal. | Communiquez avec SIRIUS au 1-888-539-7474 pour vous abonner au canal, ou syntonisez un autre canal. |
| Pas de signal | Perte de signal entre le satellite SIRIUS ou la tour SIRIUS et l'antenne du véhicule. | Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée. |
| Mise à jour en cours... | La mise à jour de la programmation du canal est en cours. | Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut durer jusqu'à trois minutes. |
| Quest? Appelez 1-888-539-7474 | Votre service de radio satellite n'est plus disponible. | Contactez Sirius au 1-888-539-7474 pour résoudre les problèmes d'abonnement. |
| Aucune station detect. Vérif. guide canaux | Tous les canaux dans la catégorie sélectionnée sont ignorés ou verrouillés. | Servez-vous du guide des canaux pour désactiver la fonction de verrouillage ou de saut pour ce canal. |
| Abonnement mis à jour | SIRIUS a mis à jour les canaux disponibles pour votre véhicule. | Aucune intervention n'est nécessaire. |

Chaîne audio

PORT USB (Selon l'équipement)



E176344

La prise USB vous permet de brancher différents médias, des cartes mémoire flash ainsi que de recharger divers appareils (si cette fonction est prise en charge). Consultez votre livret de renseignements SYNC.

CENTRALE MULTIMÉDIA (Selon l'équipement)

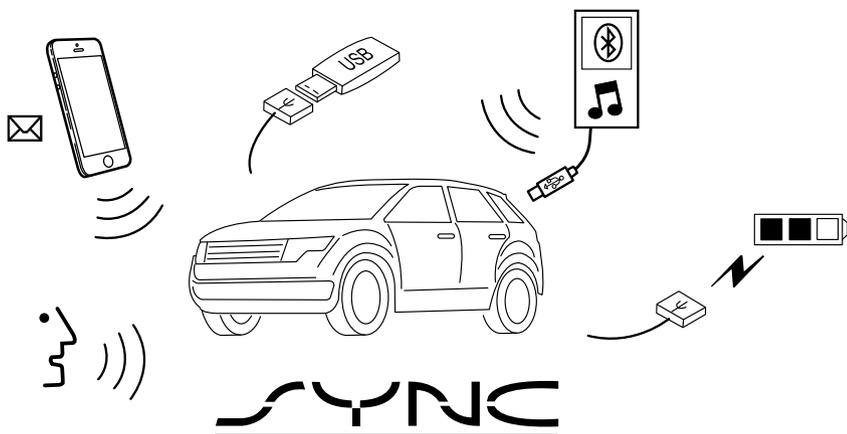
La centrale multimédia est située dans la console centrale et comprend les fonctions suivantes :



E201595

Consultez votre livret de renseignements SYNC.

GÉNÉRALITÉS



E198355

SYNC est un système de communication de bord qui fonctionne avec votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth et votre lecteur multimédia portatif. Ce système vous permet :

- D'effectuer et de recevoir des appels.
- D'accéder à la musique et à la lecture à partir de votre lecteur de musique portatif.
- D'utiliser l'Assistance 911 et des applications telles que Spotify et Glympe au moyen de SYNC AppLink.
- D'accéder aux contacts du répertoire et à la musique au moyen de commandes vocales.
- D'écouter de la musique en continu à partir de votre téléphone connecté.
- D'envoyer un message texte.
- D'utiliser le système de reconnaissance vocale avancé.
- De recharger votre appareil USB (si votre appareil prend en charge cette fonction).

*Ces fonctions ne sont pas disponibles dans tous les marchés et peuvent nécessiter une activation. La disponibilité des applications compatibles AppLink varie selon le marché.

Assurez-vous de consulter le manuel de votre appareil avant de l'utiliser avec SYNC.

Service d'assistance

L'équipe d'assistance SYNC est à votre service pour répondre à toute question non résolue.

Du lundi au samedi, de 8h30 à 21h00, HNE.

Le dimanche, de 10h30 à 19h30, HNE

Aux États-Unis, composez le
1 800 392 3673.

Au Canada, composez le 1-800-565-3673.

Les horaires peuvent varier les jours fériés.

Compte de propriétaire SYNC

Pourquoi ai-je besoin d'un compte de propriétaire SYNC?

- Il est essentiel pour toujours disposer des derniers téléchargements logiciels disponibles pour SYNC.
- Il permet d'accéder au soutien à la clientèle pour toute question.

Restrictions pendant la conduite

Dans le but d'assurer votre sécurité, certaines fonctions sont asservies à la vitesse du véhicule et sont inaccessibles lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km (3 mi).

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser dans la mesure du possible des systèmes à commande vocale. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Pendant l'utilisation de SYNC :

- N'utilisez aucun lecteur dont les câbles ou cordons d'alimentation sont coupés, fendus ou endommagés. Placez les cordons et les câbles à l'écart pour qu'ils ne gênent pas l'utilisation des pédales, des sièges et des compartiments ni à la sécurité de conduite.
- Ne laissez pas de lecteurs dans votre véhicule en présence de conditions extrêmes, car ils risqueraient d'être endommagés. Consultez le manuel de votre appareil pour plus de renseignements.
- N'essayez pas d'assurer l'entretien de l'équipement ou de le réparer vous-même. Consultez un concessionnaire autorisé.

Renseignements sur la confidentialité

Lorsqu'un téléphone cellulaire est connecté à SYNC, ce dernier crée un profil dans votre véhicule qui est associé à ce téléphone cellulaire. Ce profil est créé pour vous offrir davantage de fonctions et pour améliorer l'utilisation du téléphone cellulaire. Entre autres, ce profil peut contenir des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages textes (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique des appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système. Par ailleurs, si vous connectez un appareil multimédia, le système crée et conserve un index du contenu multimédia compatible. Le système enregistre aussi un bref journal de déroulement d'environ 10 minutes de toute activité récente du système. Le profil du journal et d'autres données du système peuvent être utilisés pour améliorer le système et vous aider à diagnostiquer un éventuel problème.

Le profil cellulaire, l'index des appareils multimédias et le journal d'activité resteront dans le véhicule à moins que vous les effaciez, et ils sont généralement accessibles seulement dans le véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté. Si vous souhaitez ne plus utiliser le système ou le véhicule, nous vous recommandons d'exécuter une réinitialisation générale pour effacer toute information enregistrée.

Vous ne pouvez accéder aux données du système sans un équipement spécial et un accès au module SYNC du véhicule. Ford et Ford Canada ne liront pas les données du système à une fin autre qu'indiquée précédemment sans le consentement du propriétaire du véhicule, à moins d'être soumis à une ordonnance d'un tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Outre Ford aux États-Unis ou Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information. Pour de plus amples renseignements sur la confidentialité, consultez le chapitre traitant du service Assistance 911. Voir **Applications et services du système SYNC™** (page 363).

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

Ce système vous aide à commander plusieurs fonctions au moyen de commandes vocales. Ceci vous permet de garder vos mains sur le volant et de vous concentrer sur ce qui vous entoure.

Lancement d'une session de reconnaissance vocale



Appuyez sur la touche de commande vocale. Une liste des commandes vocales disponibles s'affiche à l'écran.

Commandes vocales globales

Ces commandes vocales sont toujours disponibles. Vous pouvez les énoncer à tout moment.

| Commandes vocales globales | |
|-----------------------------------|--|
| (annuler terminer) | Cette commande met fin à la session de commande vocale. Vous pouvez aussi annuler une session en maintenant la touche de commande vocale enfoncée pendant deux secondes ou plus. |
| aide | Cette commande vous propose des conseils, des exemples et des directives. |
| (menu principal recommencer) | Cette commande relance la session de commande vocale depuis le début. |

Vous pouvez énoncer l'une des commandes vocales qui s'affichent entre des parenthèses de début et de fin et séparées par le symbole |. Par exemple, lorsque (annuler | quitter) s'affiche, vous énoncez : annuler ou quitter.

Conseils utiles

- Assurez-vous que l'habitacle de votre véhicule est aussi silencieux que possible. Le bruit du vent provenant de glaces ouvertes et les vibrations de la route peuvent empêcher le système de reconnaître correctement les commandes énoncées.
- Avant d'énoncer une commande vocale, attendez la fin de l'annonce du système, suivie d'une tonalité unique. Toute commande énoncée au préalable ne sera pas enregistrée dans le système.
- Parlez normalement, sans marquer de longues pauses entre les mots.
- À tout moment, vous pouvez interrompre l'annonce système en appuyant sur la touche de commande vocale. Vous pouvez annuler une session de commande vocale en appuyant sur la touche de commande vocale et en la maintenant enfoncée.

Interaction et rétroaction du système

Le système répond par des tonalités, des messages-guides, des questions et des confirmations énoncées en fonction de la situation et du niveau d'interaction sélectionné. Vous pouvez personnaliser le système de reconnaissance vocale pour obtenir plus ou moins de directives et de rétroaction.

Le paramètre par défaut est défini à un niveau plus élevé d'interaction pour faciliter votre apprentissage du système. Vous pouvez modifier ces paramètres à tout moment.

Réglage du niveau d'interaction



Appuyez sur la touche de commande vocale. À l'invite, dites :

| Commande vocale | Mesure à prendre et description |
|---|--|
| paramètres vocaux | |
| Puis une des commandes suivantes : | |
| interaction standard | Fournit une interaction et un guidage plus détaillés. (Recommandé aux utilisateurs débutants.) |
| interaction avancée | Fournit une interaction et un guidage moins présents. |

Messages-guide de confirmation

Les messages-guides de confirmation sont de courtes questions posées par le système en cas d'incertitude concernant votre demande ou lorsque votre demande induit plusieurs réponses possibles.

Pour régler ce paramètre, appuyez sur la touche de commande vocale, et à l'invite dites :

| Commande vocale | Mesure à prendre et description |
|---|---|
| paramètres vocaux | |
| Puis une des commandes suivantes : | |
| messages [guide] de confirmation désactivés | Devine au mieux ce que vous souhaitez; elle peut dans certains cas vous demander de confirmer les paramètres. |
| messages [guide] de confirmation activés | Clarifie votre commande vocale par une courte question. |

Confirmation téléphonique

Le système utilise des confirmations téléphoniques pour vérifier avant d'effectuer un appel.

Pour régler ce paramètre, appuyez sur la touche de commande vocale, et à l'invite dites :

| Commande vocale | Mesure à prendre et description |
|---|---|
| paramètres vocaux | |
| Puis une des options suivantes : | |
| confirmation de téléphone activée | Une fois activée, cette fonction vous invite à confirmer toute commande vocale pour effectuer un appel avant d'effectuer l'appel. |
| confirmation de téléphone désactivée | Le système devine au mieux ce que vous souhaitez; il se peut qu'occasionnellement vous ayez à confirmer les paramètres. |

Modification des paramètres vocaux

Pour modifier les paramètres vocaux, vous pouvez utiliser le menu de l'affichage audio en plus des commandes vocales.

Pour modifier les paramètres vocaux, appuyez sur la touche Menu puis sélectionnez :

| Option de menu |
|----------------|
| SYNC-Réglages |
| Param. voix |

Nota : En fonction des réglages actuels de chauffage et climatisation, la vitesse du ventilateur peut être automatiquement réduite pendant l'énonciation de commandes vocales et le passage et la réception d'appels téléphoniques au moyen de SYNC afin de diminuer le bruit de fond dans le véhicule. La vitesse du ventilateur revient automatiquement à la normale à la fin de la session de commandes vocales. La vitesse du ventilateur peut aussi être réglée normalement pendant une session de commande vocale; appuyez simplement sur les boutons du ventilateur (ou tournez le bouton du ventilateur) pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur au réglage souhaité.

Pour désactiver cette fonction de réduction automatique de la vitesse du ventilateur pendant les sessions de commande vocale, appuyez simultanément sur les touches AC et de recirculation de l'air, maintenez-les enfoncées, relâchez-les, puis augmentez la vitesse du ventilateur dans les 2 secondes qui suivent. Pour réactiver cette fonction, répétez la séquence d'opérations ci-dessus.

UTILISATION DU SYSTÈME SYNC™ AVEC VOTRE TÉLÉPHONE

La téléphonie mains libres est l'une des principales fonctions de SYNC. Bien que le système prenne en charge un grand nombre de fonctions, plusieurs d'entre elles sont asservies aux fonctionnalités de votre téléphone cellulaire. La plupart des téléphones cellulaires avec technologie sans fil Bluetooth prennent en charge au moins les fonctions suivantes :

- Réponse à un appel entrant.
- Fin d'appel.
- Utilisation du mode de confidentialité.
- Composition d'un numéro.
- Recomposition.
- Avis d'appel en attente.
- Identité de l'appelant.

D'autres fonctions, telles que la messagerie textuelle avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire, sont asservies à votre téléphone. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le guide de l'utilisateur de votre téléphone et visitez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

Couplage initial d'un téléphone

Le couplage de votre téléphone avec SYNC au moyen de la technologie sans fil vous permet de passer et de recevoir des appels en mode mains libres.

Nota : Le SYNC peut prendre en charge le téléchargement d'environ 4 000 entrées maximales par téléphone cellulaire compatible Bluetooth.

Nota : Veillez à établir le contact et à allumer la radio. Placez le levier de vitesses à la position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou en première vitesse (boîte de vitesses manuelle).

Utilisation de la chaîne audio

Nota : Pour faire défiler les menus, appuyez sur les touches fléchées vers le haut et vers le bas de votre chaîne stéréo.

1. Avant de commencer la recherche, activez la fonction Bluetooth de votre téléphone cellulaire. Consultez le manuel de votre téléphone au besoin.
2. Appuyez sur la touche **PHONE** (téléphone). Lorsque l'écran audio indique qu'aucun téléphone n'est couplé, sélectionnez l'option Ajouter.
3. Lorsqu'un message demandant de commencer le couplage s'affiche sur l'écran audio, recherchez SYNC sur votre téléphone pour lancer le processus de couplage.
4. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone cellulaire, confirmez que le NIP fourni par SYNC correspond au NIP sur votre téléphone cellulaire. Votre téléphone est maintenant couplé et l'affichage indique que le couplage a réussi. Si vous êtes invité à entrer un NIP sur votre appareil, entrez le NIP affiché sur l'écran. L'écran affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.

En fonction des caractéristiques de votre téléphone et du lieu de résidence, le système peut générer des questions au moyen d'invites, telles que la configuration du téléphone actuel en tant que téléphone principal (le téléphone avec lequel SYNC tente automatiquement de se relier en premier lors du démarrage du véhicule) et le téléchargement de votre répertoire.

Utilisation des commandes vocales



Avant de commencer la recherche, activez la fonction Bluetooth de votre téléphone cellulaire. Consultez le manuel de votre téléphone au besoin.

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

| Commande vocale | Mesure à prendre et description |
|--|--|
| (jumeler (téléphone Bluetooth [audio]) ajouter [un] téléphone) | Suivez les instructions sur l'écran audio. |

Vous pouvez énoncer l'une des commandes vocales qui s'affichent entre des parenthèses de début et de fin et séparées par le symbole |. Par exemple, lorsque (de quoi s'agit-il) s'affiche, vous énoncez : de quoi s'agit-il.

Les commandes dont le nom est entre [] signifie que le mot est facultatif.

En fonction des caractéristiques de votre téléphone et du lieu de résidence, le système peut générer des questions au moyen d'invites, telles que la configuration du téléphone actuel en tant que téléphone principal (le téléphone avec lequel SYNC tente automatiquement de se relier en premier lors du démarrage du véhicule) et le téléchargement de votre répertoire.

Couplage d'autres téléphones

Nota : Veillez à établir le contact et à allumer la radio. Placez le levier de vitesses à la position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou en première vitesse (boîte de vitesses manuelle).

Nota : Pour faire défiler les menus, appuyez sur les touches fléchées vers le haut et vers le bas de votre chaîne stéréo.

1. Avant de commencer la recherche, activez la fonction Bluetooth de votre téléphone cellulaire. Consultez le manuel de votre téléphone au besoin.
2. Appuyez sur la touche **PHONE** (téléphone).
3. Sélectionnez l'option correspondant aux appareils Bluetooth.
4. Appuyez sur la touche **OK**.
5. Sélectionnez l'option d'ajout. Ceci lance le processus de couplage.
6. Lorsqu'un message demandant de commencer le couplage s'affiche sur l'écran audio, recherchez SYNC sur votre appareil.
7. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone cellulaire, confirmez que le NIP fourni par SYNC correspond au NIP sur votre téléphone cellulaire. Votre téléphone est maintenant couplé et l'affichage indique que le couplage a réussi. Si vous êtes invité à entrer un NIP sur votre appareil, entrez le NIP affiché sur l'écran. L'écran affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.

SYNC peut proposer d'autres options de téléphone cellulaire. Votre téléphone cellulaire peut aussi vous demander de donner à SYNC la permission d'accéder à l'information. Pour davantage de renseignements sur les caractéristiques de votre téléphone cellulaire, consultez le manuel de votre téléphone cellulaire et visitez le site Web.

Commandes vocales de téléphone



Appuyez sur la touche de commande vocale. À l'invite, énoncez une des instructions suivantes :

| Commande vocale |
|---|
| (téléphone Blackberry iPhone) |
| Puis énoncez l'une des commandes suivantes : |
| appeler ____ |
| appeler ____ à la maison |
| appeler ____ au (travail bureau) |
| appeler sur le (cell cellulaire mobile téléphone mobile) |
| appeler ____ sur (un autre l'autre) (numéro [[de] téléphone]) |
| composer [[un le ce] numéro] ¹ |
| ([aller à] mode confidentiel privé [sur] transférer au téléphone) ² |
| (appel en attente mettre l'appel en attente) [activé] ² |
| (conférencer l'appel conférence téléphonique) ² |
| touche discrétion [activée] ² |
| touche discrétion désactivée ² |
| (activer la (sonnerie mode silencieux silence discrétion) sonnerie activée) |
| (désactiver la (sonnerie mode silencieux silence discrétion) sonnerie désactivée) |

| Commande vocale |
|---|
| (messages message) [texte] ³ |
| aide |

____ est une liste dynamique qui doit être le nom de l'un de vos contacts de votre répertoire. Par exemple, vous pouvez dire « Appeler domicile ».

¹ Consultez le tableau **Composer** ci-dessous.

² Ces commandes ne sont valides que pendant un appel.

³ Consultez le tableau des messages ci-dessous.

Composer commandes

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, énoncez une des commandes suivantes :

| Commandes vocales |
|--|
| 411 (quatre-un-un), 911 (neuf-un-un) |
| 700 (sept cent) |
| 800 (huit cent) |
| 900 (neuf cent) |
| Effacer (supprime tous les caractères entrés) |
| Supprimer (supprime le dernier jeu de caractères entrés) |
| Numéro <0-9> |
| Plus |
| Dièse (#) |
| Étoile (*) |

Nota : Pour quitter le mode de composition, maintenez la touche de téléphone enfoncée ou appuyez sur n'importe quelle touche pour accéder au menu de la chaîne audio.

Pour accéder aux messages dites :

| Commande vocale |
|--|
| (messages message) [texte] |
| Puis énoncez l'une des commandes suivantes : |
| (écouter lire) (message ligne [texte]) |
| acheminer (ce message le message les messages [texte]) |
| répondre au (message [texte]) |
| appeler [destinataire] |

Conseils Répertoire tél.

Pour entendre SYNC énoncer un nom, parcourez le répertoire téléphonique, sélectionnez un contact et appuyez sur :

| Option de menu |
|----------------|
| Écoute |

Changement d'appareil à l'aide des commandes vocales

Si vous utilisez SYNC, vous pouvez facilement accéder à plusieurs téléphones, ipods ou dispositifs USB. Pour allumer les dispositifs, dites :

| Commande vocale | |
|--|---|
| (connecter appareil dispositif) — | Vous pouvez énoncer le nom de l'appareil souhaité, comme « Mon iPhone », « Mon Galaxy » ou « Mon iPod ». SYNC peut vous demander de confirmer le type d'appareil (téléphone, USB ou Bluetooth Audio). |

Établissement des appels



Appuyez sur la touche de commande vocale. À l'invite, dites :

| Commande vocale | |
|----------------------------------|---|
| appeler [nom] | |
| composer [[un le ce] numéro] | SYNC vous demande d'énoncer les numéros que vous souhaitez composer. Le système confirme les numéros une fois que vous les avez énoncés. Vous pouvez alors dire : |

Lorsque le système a indiqué le numéro, vous dites l'une des commandes suivantes :

| Commande vocale | |
|------------------------|-----------------------------------|
| (composer envoyer) | Ceci démarre l'appel. |
| (supprimer corriger) | Ceci efface les chiffres énoncés. |

Pour terminer l'appel, appuyez sur la touche de fin d'appel sur le volant ou sélectionnez l'option de fin d'appel sur l'écran audio.

Répondre à un appel

Accepter des appels

Lorsque vous recevez un appel, vous pouvez y répondre en appuyant sur la touche d'acceptation d'appel sur le volant ou vous pouvez utiliser l'écran.

Pour accepter un appel en utilisant l'écran, sélectionnez :

| Option de menu |
|----------------|
| Accepter |

Rejeter un appel

Lorsque vous recevez un appel, vous pouvez le rejeter en appuyant sur la touche de rejet d'appel sur le volant ou vous pouvez utiliser l'écran.

Pour rejeter un appel en utilisant l'écran, sélectionnez :

| Option de menu |
|----------------|
| Refuser |

Ignorer l'appel en n'appuyant sur aucune touche.

Options téléphoniques pendant un appel actif

Pendant un appel actif, des fonctions de menu supplémentaires sont disponibles, comme la mise en attente d'un appel ou la liaison d'appels en cours.

Pour accéder à ce menu, choisissez une des options disponibles en bas de l'écran audio ou sélectionnez **Plus** pour sélectionner une des options suivantes :

| Option de menu | Description et mesure à prendre |
|----------------|--|
| Mic.Off | Désactiver le microphone de votre véhicule. Pour activer le microphone, sélectionnez de nouveau cette option. |
| Confid. | Transférer un appel actif effectué en mode mains libres à votre téléphone cellulaire pour une conversation privée. Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'écran audio indique que l'appel est privé. |
| Attente | Mettre en attente un appel en cours. Lorsque cette fonction est sélectionnée, l'écran audio indique que l'appel est en attente. |
| Composition | Saisir des chiffres à l'aide du clavier numérique de la chaîne audio (par exemple, les chiffres de mots de passe). |
| Joindre appels | Combiner deux appels distincts. Le système accepte au plus trois interlocuteurs par appel à plusieurs interlocuteurs ou par conférence téléphonique. 1. Sélectionnez l'option Plus . 2. Accédez au contact voulu au moyen du système ou utilisez les commandes vocales pour effectuer le deuxième appel. Une fois le deuxième appel établi, sélectionnez l'option Plus . |

SYNCT™ (Selon l'équipement)

| Option de menu | Description et mesure à prendre |
|----------------|--|
| | 3. Faites défiler jusqu'à l'option de conférence téléphonique et appuyez sur la touche OK . |
| Répertoire | Accéder aux contacts de votre répertoire. 1. Sélectionnez l'option Plus . 2. Faites défiler jusqu'à l'option de répertoire et appuyez sur la touche OK . 3. Faites défiler les contacts de votre répertoire. 4. Appuyez à nouveau sur la touche OK lorsque le contact voulu s'affiche à l'écran audio. 5. Appuyez sur la touche OK ou sur la touche de composition pour appeler la sélection. |
| Histor. appels | Accéder à votre journal d'historique des appels. 1. Sélectionnez l'option Plus . 2. Faites défiler jusqu'à l'option d'historique des appels et appuyez sur la touche OK . 3. Faites défiler les options de votre historique des appels (entrants, sortants ou manqués). 4. Appuyez à nouveau sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran audio. 5. Appuyez sur la touche OK ou sur la touche de composition pour appeler la sélection. |

Accès aux fonctions à partir du menu du téléphone

Vous pouvez accéder à votre historique des appels et à votre répertoire, envoyer des messages textes ainsi qu'accéder aux paramètres du téléphone et du système.

1. Appuyez sur la touche **PHONE** (téléphone) pour accéder au menu du téléphone.
2. Sélectionnez une des options disponibles.

| Affichage | Description et mesure à prendre |
|-------------|---|
| Composition | Saisissez des chiffres à l'aide du clavier numérique de la chaîne audio. |
| Répertoire | Accéder à votre répertoire téléchargé. 1. Appuyez sur la touche OK pour confirmer et y accéder. Vous pouvez utiliser les options figurant au bas de l'écran pour accéder rapidement à une catégorie alphabétique. Vous pouvez aussi utiliser les lettres du clavier numérique de la chaîne audio pour faire un saut dans la liste. 2. Faites défiler les contacts de votre répertoire. |

SYNCT™ (Selon l'équipement)

| Affichage | Description et mesure à prendre |
|------------------|--|
| | <p>3. Appuyez à nouveau sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran audio.</p> <p>4. Appuyez sur la touche OK ou sur la touche de composition pour appeler la sélection.</p> |
| Histor. appels | <p>Accéder à tout numéro composé précédemment, tout appel reçu ou manqué.</p> <p>1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner.</p> <p>2. Faites défiler pour sélectionner des appels entrants, sortants ou manqués. Appuyez sur la touche OK pour effectuer votre sélection.</p> <p>3. Appuyez sur la touche OK ou sur la touche de composition pour appeler la sélection.</p> |
| Comp.abrégée | Sélectionnez 1 parmi 10 entrées de numérotation rapide. Pour définir une entrée de numérotation rapide, accédez au répertoire, puis appuyez sur un des chiffres du clavier numérique de la chaîne audio et maintenez-le enfoncé. |
| Messages texte | Envoyer, télécharger et supprimer des messages textes. |
| Appareils BT | Accéder à l'option de listes du menu des appareils Bluetooth (Ajout, Connexion, Configuration en tant que téléphone principal, Activation et Désactivation, Suppression). |
| Réglag. appareil | Afficher différents paramètres et fonctions de votre téléphone. |

Messages texte

Nota : Cette fonction dépend du téléphone.

SYNC vous permet de recevoir, d'envoyer, de télécharger et de supprimer les messages textes. Le système lit aussi les messages textes entrants afin que vous ne détourniez pas votre attention de la route pendant que vous conduisez.

Réception d'un message texte

Nota : Cette fonction dépend du téléphone. Votre téléphone doit prendre en charge le téléchargement des messages textes au moyen du système Bluetooth pour recevoir les messages textes entrants.

Nota : Cette fonction, asservie à la vitesse, est uniquement disponible lorsque votre véhicule circule à 5 km/h (3,1 mph) ou moins.

Lors de la réception d'un nouveau message, une tonalité retentit et l'écran audio affiche un message pour indiquer la réception d'un nouveau message.

Pour écouter le message, dites :

| Commande vocale | Description et mesure à prendre |
|---|---|
| (écouter lire) (message ligne [texte]) | Sélectionnez cette option pour que le système vous lise le message texte. |

Les options suivantes sont aussi disponibles lorsque vous utilisez l'écran :

| Option de menu | Description et mesure à prendre | |
|----------------|---|--|
| Ignorer | Sélectionnez cette option, ou ne faites rien, le message sera alors transmis dans la boîte de réception de messages textes. | |
| Affich. | Sélectionnez l'option Afficher pour ouvrir le message texte. Une fois cette option sélectionnée, le message peut vous être lu, pour afficher d'autres messages. Pour plus d'options, sélectionnez : | |
| | Plus... | Si vous sélectionnez cette option, utilisez les touches fléchées pour faire défiler les options suivantes : |
| | Rép. à l'expéd | Appuyez sur la touche OK pour accéder à l'option, puis faites défiler la liste des messages prédéfinis à envoyer. |
| | Appeler expéd. | Appuyez sur la touche OK pour appeler l'expéditeur du message. |
| Transférer msg | Appuyez sur la touche OK pour faire suivre le message à un contact de votre Répertoire ou Historique des appels. Vous pouvez aussi choisir d'entrer un numéro. | |

Envoi, téléchargement et suppression des messages textes

1. Appuyez sur la touche **PHONE** (téléphone).

2. Sélectionnez l'option de messagerie texte, puis appuyez sur la touche **OK**.

Choisissez parmi les options suivantes :

| Option de menu | Description et mesure à prendre |
|----------------|--|
| Nouv. | Vous permet d'envoyer un nouveau message texte sur la base d'un ensemble de 15 messages prédéfinis. |
| Affich. | Vous permet de lire le message entier et vous donne en plus la possibilité de faire lire le message par le système. Pour passer au message suivant, sélectionnez l'option Plus . Vous pouvez ainsi répondre à l'expéditeur, l'appeler ou transférer le message. |
| Suppr. | Vous permet de supprimer les messages textes actuels du système (mais pas de votre téléphone cellulaire). Lorsque le système a supprimé tous vos messages textes, l'écran audio le fait savoir. |
| Plus... | Vous permet de supprimer tous les messages textes ou de déclencher manuellement un téléchargement de tous les messages non lus depuis votre téléphone cellulaire. |

Envoi d'un message texte

Nota : Vous ne pouvez envoyer un message texte qu'à un seul destinataire à la fois.

1. Sélectionnez l'option Envoyer lorsque la sélection voulue apparaît en surbrillance sur l'écran audio.
2. Sélectionnez l'option de confirmation lorsque le contact s'affiche.
3. Appuyez à nouveau sur la touche OK pour confirmer lorsque le système demande si vous souhaitez envoyer le message. Une signature prédéfinie apparaît sur chaque message texte.

Nota : Vous pouvez envoyer des messages textes en choisissant un contact dans le répertoire et en sélectionnant l'option Texte sur l'écran audio, ou en répondant à un message reçu figurant dans la boîte de réception.

Accès aux paramètres du téléphone

Ces fonctions sont asservies au téléphone. Les paramètres de votre téléphone vous permettent d'accéder et de régler les fonctions telles que la sonnerie, l'avis de message texte, la modification du répertoire, ainsi que la configuration du téléchargement automatique.

1. Appuyez sur la touche **PHONE** (téléphone).
2. Faites défiler jusqu'à ce que l'option Paramètres du téléphone apparaisse, puis appuyez sur la touche **OK**.

Faites défiler les options suivantes :

| Option de menu | Description et mesure à prendre |
|------------------|--|
| Régler maître | Si cette option est cochée, le système utilise le téléphone cellulaire comme appareil principal lorsque plus d'un téléphone cellulaire est couplé. Il est possible de modifier cette option pour tous les téléphones cellulaires (pas seulement le téléphone actif) à l'aide du menu des appareils Bluetooth. |
| État téléphone | Afficher le nom du téléphone cellulaire, le nom du fournisseur, le numéro du téléphone cellulaire et le niveau de signal. Une fois terminé, appuyez sur la flèche gauche pour retourner au menu d'état du téléphone. |
| Param. sonnerie | Sélectionner la sonnerie de vos appels entrants (une sonnerie du système ou de votre téléphone). Si votre téléphone prend en charge la sonnerie intrabande, la sonnerie de votre téléphone retentit lorsque vous sélectionnez l'option de sonnerie du téléphone cellulaire. 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner et faites défiler les sonneries pour les entendre. 2. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner une tonalité. |
| Notif. Msg Text | Avoir la possibilité d'entendre un signal sonore lorsque vous recevez un message texte. Appuyez sur la touche OK pour activer ou désactiver la tonalité. |
| Préf. répertoire | Modifier le contenu de votre répertoire (par exemple, ajout, suppression ou téléchargement). Appuyez sur la touche OK pour sélectionner et parcourir les choix dans le tableau des préférences de répertoire ci-dessous. |

SYNCT™ (Selon l'équipement)

| Option de menu | Préférences de répertoire | |
|-----------------|---|------------|
| Ajout contacts | Appuyez sur les contacts souhaités sur votre téléphone cellulaire. Consultez le mode d'emploi de votre appareil pour connaître la méthode de transfert des contacts. Appuyez sur la touche OK pour ajouter d'autres contacts à partir de votre répertoire. | |
| Suppr. | Lorsqu'un message vous demandant de supprimer s'affiche, sélectionnez l'option de confirmation. Appuyez sur la touche OK pour supprimer le répertoire actuel et l'historique des appels. Le système vous ramène au menu des paramètres de téléphone. | |
| Téléch. imméd. | Appuyez sur la touche OK pour sélectionner et télécharger votre répertoire sur le système. | |
| Télécharg. auto | Lorsque la fonction de téléchargement automatique est activée, le système supprime les modifications (ajouts ou suppressions) enregistrées depuis le dernier téléchargement. | |
| | Lorsque la fonction de téléchargement automatique est désactivée, le système ne télécharge pas votre répertoire lorsque votre téléphone cellulaire se connecte à SYNC. | |
| | Vous pouvez uniquement accéder à votre répertoire, à votre historique des appels et à vos messages textes lorsque votre téléphone cellulaire couplé se connecte au système. Cochez ou décochez cette option pour télécharger automatiquement votre répertoire chaque fois que votre téléphone se connecte au système. La durée du téléchargement dépend du téléphone et de la quantité. | |
| Préf. tri | L'activation de cette fonction vous permet de sélectionner la façon dont vos contacts sont affichés. Vous pouvez sélectionner : | |
| | Prénom/nom | Nom/prénom |

Appareils Bluetooth

Le menu Appareils Bluetooth permet d'ajouter, de connecter et de supprimer des appareils, ainsi que de configurer un téléphone en tant que téléphone principal.

1. Appuyez sur la touche **PHONE** (téléphone).
2. Faites défiler jusqu'à ce que l'option Appareils Bluetooth apparaisse, puis appuyez sur la touche **OK**.

Choisissez parmi les options suivantes :

| Option de menu | Description et mesure à prendre |
|----------------|---|
| Ajouter | <p>Coupler des téléphones supplémentaires au système.</p> <ol style="list-style-type: none">1. Sélectionnez l'option Ajouter pour lancer le processus de couplage.2. Lorsqu'un message demandant de commencer le couplage s'affiche sur l'écran audio, recherchez SYNC sur votre téléphone. Consultez le manuel de votre téléphone, au besoin.3. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone cellulaire, confirmez que le NIP fourni par SYNC correspond au NIP sur votre téléphone cellulaire. Sautez l'étape suivante. Si vous êtes invité à entrer un NIP sur votre appareil, c'est qu'il ne prend pas en charge le couplage simple sécurisé. Pour réaliser le couplage, entrez le NIP affiché sur l'écran. L'écran affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.4. Lorsque l'option permettant de définir le téléphone comme téléphone principal s'affiche, sélectionnez oui ou non. |

SYNCT™ (Selon l'équipement)

| Option de menu | Description et mesure à prendre |
|----------------|---|
| | 5. SYNC peut proposer d'autres options de téléphone cellulaire. Votre téléphone cellulaire peut aussi vous demander de donner à SYNC la permission d'accéder à l'information. Pour davantage de renseignements sur les caractéristiques de votre téléphone cellulaire, consultez le manuel de votre téléphone cellulaire et visitez le site Web. |
| Suppr. | Sélectionnez l'option Supprimer et confirmez lorsque le système vous demande de supprimer l'appareil sélectionné. Après avoir supprimé un téléphone de la liste, vous devrez répéter le processus de couplage pour le recoupler. |
| Maître | À chaque établissement du contact, le système tente d'établir une connexion avec le téléphone cellulaire principal. Lorsqu'un téléphone est sélectionné comme téléphone principal, il apparaît en premier dans la liste, accompagné d'un astérisque. Définissez comme téléphone principal un appareil précédemment couplé en sélectionnant l'option Principal, puis en confirmant le choix. |
| Relier | Connectez un téléphone précédemment connecté. Pour utiliser la fonctionnalité du téléphone, vous ne pouvez avoir qu'un seul téléphone connecté à la fois. Lorsque vous connectez un autre téléphone, le téléphone précédent se déconnecte des services téléphoniques. Le système vous permet d'utiliser en même temps différents appareils Bluetooth pour la fonctionnalité de téléphone cellulaire et la fonction de lecture de musique Bluetooth. |
| Dissoc. | Déconnecte le téléphone cellulaire sélectionné. Sélectionnez cette option et confirmez à l'invite du système. Après avoir déconnecté un téléphone, vous pouvez le reconnecter sans répéter l'intégralité du processus de couplage. |

Paramètres du système

1. Appuyez sur la touche **MENU**.

2. Sélectionnez l'option des paramètres SYNC, puis appuyez sur la touche **OK**.

SYNC™ (Selon l'équipement)

Faites défiler les options suivantes :

| Affichage | Description et mesure à prendre |
|-------------------|--|
| Bluetooth activé | Cochez ou décochez cette option pour activer ou désactiver l'interface Bluetooth du système. Sélectionnez cette option, puis appuyez sur la touche OK pour changer l'état de l'option. |
| Régl. val. défaut | Restaurer les paramètres par défaut sans effacer l'information indexée (par exemple, le répertoire, l'historique des appels, les messages textes et les appareils couplés). Sélectionnez cette option et confirmez lorsque vous êtes invité à le faire sur l'écran audio. |
| Réinitialisation | Effacer complètement toute l'information enregistrée dans le système (par exemple, le répertoire, l'historique des appels, les messages textes et les appareils couplés), puis restaurer les paramètres par défaut. |
| Installation app. | Installer les applications ou les mises à jour de logiciel téléchargées. Sélectionnez cette option et confirmez lorsque vous êtes invité à le faire sur l'écran audio. Pour terminer avec succès une installation, il doit exister une mise à jour ou une application SYNC valide sur la clé USB. |
| Infos système | Afficher le numéro de version et le numéro de série du système. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. |
| Param. voix | Le sous-menu des paramètres de la voix contient différentes options. Voir Utilisation de la reconnaissance vocale (page 345). |
| Rechercher USB | Rechercher dans la structure de menu de l'appareil USB connecté. Appuyez sur la touche OK et utilisez les flèches haut et bas pour faire défiler les dossiers et fichiers. Utilisez les flèches gauche et droite pour entrer dans un dossier ou en sortir. Vous pouvez sélectionner un contenu multi-média à lire dans ce menu. |

APPLICATIONS ET SERVICES DU SYSTÈME SYNC™ (Selon

l'équipement)

Ces fonctions ne sont accessibles que si votre téléphone cellulaire est compatible avec SYNC. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, visitez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

- Assistance 911 : Cette fonction permet au système, en cas d'urgence, de passer un appel au service d'urgence 911.
- SYNC AppLink : Cette fonction vous permet de vous connecter et d'utiliser certaines applications comme Spotify et Glympse (si votre téléphone est compatible).

Vous devrez peut-être activer ces fonctions. La disponibilité des applications compatibles AppLink varie selon le marché.

Assistance 911

AVERTISSEMENTS



Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait prolonger le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves, voire mortelles, après une collision.



N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour établir l'appel si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas retarder le délai d'intervention, ce qui

AVERTISSEMENTS

pourrait accroître les risques de blessures graves ou mortelles après une collision. Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée dans les cinq secondes après la collision, le système ou le téléphone peut être endommagé ou inopérant.



Placez toujours votre téléphone en lieu sûr dans votre véhicule pour éviter qu'il ne se transforme en projectile ou qu'il ne soit endommagé en cas de collision. Si vous ne respectez pas cette précaution, des blessures graves pourraient s'ensuivre ainsi que des dommages au téléphone qui pourraient empêcher le bon fonctionnement de la fonction Assistance 911.

Nota : La fonction Assistance 911 de SYNC doit être activée avant l'accident.

Nota : La fonction Assistance 911 de SYNC est uniquement opérationnelle aux États-Unis, au Canada ou sur un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

Nota : Avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911, plus loin dans cette section, pour obtenir des renseignements importants.

Nota : Si un utilisateur active ou désactive la fonction Assistance 911, ce paramètre sera en vigueur pour tous les téléphones couplés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée, un message vocal est lu ou un message ou un pictogramme s'affiche à l'écran lors du démarrage du moteur après la connexion d'un téléphone préalablement couplé.

Nota : Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 de SYNC soit compatible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable (sauf les sacs gonflables pour les genoux et les ceintures de sécurité gonflables arrière [selon l'équipement]) ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, votre véhicule équipé de SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth couplé et connecté. Pour en savoir plus sur la fonction Assistance 911, consultez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

Voir **Dispositifs de retenue supplémentaires** (page 39). Ce chapitre contient d'importants renseignements sur le déploiement des sacs gonflables.

Voir **Dépannage** (page 217). Le présent chapitre contient d'importants renseignements sur l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation.

Activation et désactivation de la fonction Assistance 911

Appuyez sur Menu puis Sélectionner

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|-------------------|--|
| SYNC-Applications | |
| 911 Assist | Sélectionnez l'activation ou la désactivation de l'option souhaitée. |

Si vous choisissez de ne pas activer cette fonction, vous aurez les options suivantes :

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|---------------------|--|
| Rappel vocal activé | Fournit un message affiché et un rappel vocal lors du branchement du téléphone au démarrage du véhicule. |
| Rappel désactivé | Fournit un rappel affiché uniquement, sans rappel vocal, lors du branchement du téléphone. |

Pour vous assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement :

- SYNC doit être activé et fonctionner correctement au moment de l'accident, pendant l'activation de la fonction et pendant l'utilisation.
- La fonction Assistance 911 doit être activée avant l'accident.
- Vous devez coupler et connecter un téléphone cellulaire compatible Bluetooth à SYNC.
- Le téléphone compatible Bluetooth connecté doit être en mesure d'établir et de maintenir un appel sortant au moment de l'accident.

- Le téléphone compatible Bluetooth connecté doit avoir une couverture de réseau adéquate ainsi qu'un niveau de charge et une puissance de signal suffisants.
- Le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit être situé aux É.-U., au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

En cas de collision

Toutes les collisions n'entraînent pas le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation (ce qui activerait la fonction Assistance 911). Si un téléphone relié est endommagé ou s'il perd sa connexion avec SYNC pendant une collision, SYNC recherchera un téléphone précédemment couplé auquel il essaiera de se connecter, puis tentera d'établir l'appel aux services d'urgence.

Avant d'établir l'appel :

- SYNC laisse environ 10 secondes pour annuler l'appel. Si vous n'annulez pas l'appel, SYNC tente de composer le 911.
- SYNC énonce le message suivant ou un message similaire : « SYNC va tenter d'appeler le 911; pour annuler l'appel, appuyez sur la touche Annuler à l'écran ou maintenez enfoncé le bouton de téléphone au volant ».

Si vous n'annulez pas l'appel et que SYNC réussit à appeler, un message préenregistré est transmis au préposé du 911, puis les occupants du véhicule peuvent parler au préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir cette information électroniquement.

La fonction Assistance 911 peut ne pas fonctionner si :

- Votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 est endommagé durant une collision.
- La batterie du véhicule est à plat ou SYNC n'est pas alimenté.
- Les téléphones couplés et connectés au système ont été éjectés du véhicule.

Avis de confidentialité de la fonction Assistance 911

Lorsque la fonction Assistance 911 est activée, le système peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service Assistance 911 peuvent également divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule ou d'autres détails sur le véhicule ou la collision, pour aider les préposés du service d'urgence 911 à diriger les secours les plus appropriés en fonction de la situation. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

Applications mobiles SYNC

Ce système permet d'utiliser les commandes vocales et les commandes au volant pour les applications d'un téléphone intelligent compatible SYNC AppLink. Lorsqu'une application tourne sous AppLink, vous pouvez piloter les principales fonctions de l'application au moyen des commandes vocales et des commandes intégrées au volant.

Nota : *Vous devez coupler et connecter votre téléphone intelligent à SYNC pour accéder à AppLink.*

Nota : *Les utilisateurs d'un iPhone doivent brancher le téléphone dans la prise USB.*

Nota : Les utilisateurs d'un appareil Android doivent connecter le téléphone à SYNC par le biais de Bluetooth.

Nota : Pour obtenir des renseignements sur les applications disponibles et les téléphones intelligents compatibles ainsi que des conseils de recherche de pannes, veuillez visiter le site Web de Ford.

La disponibilité des applications compatibles SYNC AppLink varie selon les régions.

Nota : Assurez-vous d'avoir un compte actif pour l'application que vous avez téléchargée. Certaines applications fonctionnent automatiquement sans configuration. D'autres applications requièrent que vous configuriez vos paramètres personnels et que vous personnalisiez votre expérience en créant des stations ou des favoris. Nous vous recommandons d'effectuer cela chez vous ou en dehors de votre véhicule.

Nota : La fonction AppLink n'est pas disponible si votre véhicule est équipé du système MyFordTouch.

Pour accéder à une application à l'aide du menu SYNC

Appuyez sur la touche MENU pour accéder au menu SYNC à l'écran. Sélectionnez ensuite :

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|------------------|--|
| SYNCApplications | |
| App. mobiles | Parcourez la liste d'applications disponibles et sélectionnez une application particulière ou sélectionnez : |
| | Rech. nouv. app. |

Nota : Si vous ne trouvez pas une application compatible SYNC AppLink, assurez-vous que cette application fonctionne sur l'appareil mobile.

Accès au menu d'une application

Lorsqu'une application fonctionne avec SYNC, appuyez sur la flèche droite des commandes au volant pour accéder au menu de l'application.

Vous pouvez à partir de là accéder à diverses fonctions associées à l'application, telles que « Thumbs up » (pouce vers le haut) et « Thumbs down » (pouce vers le bas).

Appuyez sur la flèche gauche des commandes au volant pour quitter le menu de l'application.

SYNC™ (Selon l'équipement)

Pour accéder à une application à l'aide des commandes vocales

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|--|---|
| (applications [[pour] (téléphone mobile portable téléphone portable GSM téléphone mobile)] [téléphone mobile portable téléphone portable GSM téléphone mobile] apps) (applications mobiles) | Dites le nom de l'application après la tonalité. L'application devrait démarrer. Lorsqu'une application est utilisée avec SYNC, vous pouvez appuyer sur la touche de commande vocale et énoncer des commandes associées à l'application, telles que « Playlist Road Trip » (liste d'écoute voyage). |
| aide | Utilisez cette commande pour découvrir les commandes vocales disponibles. |

Commandes vocales associées aux applications mobiles SYNC

Les commandes vocales suivantes sont toujours disponibles :

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|--|---|
| (applications [[pour] (téléphone mobile portable téléphone portable GSM téléphone mobile)] [téléphone mobile portable téléphone portable GSM téléphone mobile] apps) (applications mobiles) | SYNC vous invite à énoncer le nom d'une application pour la lancer sur SYNC. |
| (lister établir une liste liste) des (applications [[pour] (téléphone mobile portable GSM téléphone portable téléphone mobile)] [téléphone mobile portable téléphone portable GSM téléphone mobile] apps applications mobiles) | SYNC affiche une liste de toutes les applications mobiles actuellement disponibles. |
| (trouver rechercher) [des] [nouvelles] (applications [[pour] (téléphone mobile portable téléphone portable GSM)] [téléphone mobile portable téléphone portable GSM] apps applications mobiles) | SYNC balaie votre appareil mobile connecté à la recherche d'applications mobiles compatibles avec SYNC. |
| aide | |
| Vous pouvez à tout moment énoncer le nom d'une application mobile pour lancer l'application mobile sur SYNC. | |

Autorisations associées aux applications

Les autorisations associées aux applications se répartissent en groupes. Vous pouvez accorder des autorisations à ces groupes individuellement. À l'aide du menu des paramètres, vous pouvez modifier le statut d'un groupe d'autorisation à tout moment lorsque vous ne conduisez pas votre véhicule.

SYNCTM (Selon l'équipement)

Lorsque vous lancez une application sur SYNC, ce dernier peut vous demander d'accorder certaines autorisations, par exemple :

- Pour permettre à votre véhicule de fournir certains renseignements à l'application, tels que, mais pas seulement : le niveau de carburant, l'autonomie, la consommation de carburant, le régime moteur, le détecteur de pluie, le compteur, le NIV, la température extérieure, la position du levier de vitesse, la pression de gonflage des pneus et l'état des phares.
 - Pour permettre à votre véhicule de fournir certains renseignements sur les caractéristiques de conduite, tels que, mais pas seulement : MyKey, état des ceintures de sécurité, régime moteur, position du levier de vitesse, événements de freinage, angle de braquage et position de la pédale d'accélérateur.
- Pour permettre à votre véhicule de fournir des renseignements de localisation, y compris : système GPS et vitesse.
 - Pour permettre à l'application d'envoyer des notifications sur l'affichage du véhicule et les fonctions vocales tout en fonctionnant en arrière-plan. Les notifications Push peuvent s'avérer particulièrement utiles pour les applications de nouvelles ou basées sur la localisation.

Nota : *Il vous suffit d'accorder les autorisations lors de la première utilisation d'une application avec SYNC.*

Nota : *Ford décline toute responsabilité en cas de dommages ou d'atteinte à la vie privée découlant de l'utilisation d'une application, ou de diffusion des données du véhicule que vous autorisez Ford à fournir à une application.*

Activation et désactivation des autorisations associées aux applications à l'aide du menu SYNC

Appuyez sur la touche MENU pour accéder au menu SYNC, puis sélectionnez :

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|-----------------|---|
| SYNCAplications | |
| Applis mobiles | |
| Toutes les app. | Vous pouvez aussi sélectionner une application spécifique. Si l'application supporte les notifications Push, ce paramètre est indiqué. Choisissez d'activer ou de désactiver la fonction selon le cas. |

Activation des applications mobiles SYNC

Pour activer des applications mobiles, SYNC requiert le consentement de l'utilisateur pour envoyer et recevoir les renseignements sur les autorisations et les mises à jour de l'application au moyen du forfait données de l'appareil connecté.

Les données sont envoyées à Ford aux États-Unis par le biais de l'appareil connecté. L'information est codée et inclut votre NIV, le numéro du module SYNC, des statistiques d'utilisation anonymes et les données de débogage. Des mises à jour peuvent s'effectuer automatiquement.

Nota : Vous devez activer les applications mobiles pour chaque appareil connecté à la première sélection de l'application mobile au moyen du système.

Nota : Les tarifs de transmission de données standard s'appliquent. Ford décline toute responsabilité en cas de frais supplémentaires reçus de votre prestataire de services lorsque votre véhicule envoie ou reçoit des données par le biais de l'appareil connecté. Ceci inclut tous les frais supplémentaires encourus lors de la conduite dans des zones d'itinérance en dehors d'un réseau mobile par défaut.

État de l'application

Vous pouvez voir l'état actuel d'une application dans le menu des paramètres.

Il existe trois états possibles :

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|-----------------|---|
| Màj requise | Le système a détecté une nouvelle application qui nécessite une autorisation ou une mise à jour générale des permissions est requise. |
| Déjà à jour | Aucune mise à jour n'est requise. |
| MAJ en cours... | Le système tente de recevoir une mise à jour. |

Paramètres de mise à jour

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|----------------|---|
| Demander MAJ | Sélectionnez cette option dans le menu des paramètres pour effectuer manuellement une mise à jour nécessaire. |
| Désactiver MAJ | Sélectionnez cette option dans le menu des paramètres pour désactiver la mise à jour automatique. Ceci désactive également l'utilisation des applications mobiles sur SYNC. |

UTILISATION DU SYSTÈME SYNC™ AVEC VOTRE LECTEUR MULTIMÉDIA

Vous pouvez accéder et effectuer la lecture de musique à partir de votre lecteur de musique numérique, diffusée par les haut-parleurs du véhicule au moyen des commandes vocales ou du menu multimédia du système. Vous pouvez également trier et effectuer la lecture de votre musique par catégories spécifiques telles que artiste et album.

Nota : Le système est capable d'indexer jusqu'à 15 000 chansons.

SYNC est compatible avec presque tous les lecteurs multimédias numériques, y compris : les dispositifs iPod, Zune, les lecteurs de cartes et la plupart des clés USB. SYNC prend également en charge les formats audio tels que MP3, WMA, WAV et ACC.

Confirmez que l'appareil USB a été formaté correctement et présente les spécifications suivantes :

- USB 2.0.
- Le format du fichier doit être FAT16/32.

Le format des fichiers audio sur l'appareil USB doit être :

- MP3.
- WMA non protégé par DRM.
- WAV.
- AAC.

Connexion d'un lecteur multimédia numérique au moyen d'une prise USB

Nota : Si votre lecteur multimédia numérique est muni d'un commutateur, veillez à l'activer avant de le brancher.

Connexion à l'aide des commandes vocales

Branchez l'appareil dans l'un des ports USB du véhicule.

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

| Commande vocale | Mesure à prendre et description |
|---|--|
| USB iPod baladeur [MP3] lecteur MP3 | Vous pouvez lancer la lecture de musique en énonçant l'une des commandes vocales appropriées. Reportez-vous aux commandes vocales multimédias. |

Les mots entre parenthèses [] sont facultatifs et n'ont pas besoin d'être prononcés pour que le système interprète la commande. Par exemple, lorsque ([clé] USB | iPOD | [lecteur] MP3) s'affiche, vous pouvez énoncer : USB ou clé USB.

Se connecter à l'aide du menu Système

1. Branchez l'appareil dans l'un des ports USB du véhicule.
2. Appuyez sur le bouton **MEDIA** (multimédia) et sélectionnez USB 1 ou USB 2 dans la liste des sources multimédias de l'écran audio.

Pour afficher le contenu USB, sélectionnez :

| Message | Description et mesure à prendre |
|----------------|---|
| Rechercher USB | En fonction du nombre de fichiers multimédias numériques contenus dans l'appareil branché, un message d'indexation peut s'afficher à l'écran. Une fois l'indexation terminée, la lecture audio commence automatiquement sur la source sélectionnée. |

Vous pouvez rechercher les fichiers de l'appareil USB par catégories. Sélectionnez RECHERCHER parmi les touches au bas de l'écran audio et choisissez parmi les options suivantes :

| Message |
|------------|
| Lire tout |
| Sélections |
| Pistes |
| Artistes |

| Message |
|-------------------|
| Albums |
| Genres |
| Rechercher USB |
| Réinitialiser USB |

Commandes vocales multimédias



Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

| Commande vocale | Description et mesure à prendre |
|---|---|
| USB iPod baladeur [MP3] lecteur MP3 | Vous pouvez lancer la lecture de musique en énonçant l'une des commandes vocales appropriées. |

Vous pouvez énoncer l'une des commandes vocales qui s'affichent entre des parenthèses de début et de fin et séparées par le symbole |. Par exemple, lorsque (de quoi s'agit-il) s'affiche, vous énoncez; de quoi s'agit-il.

Vous devez énoncer toute commande vocale qui s'affiche à l'extérieur des parenthèses de début et de fin. Par exemple, pour : (de quoi s'agit-il), vous devez énoncer « de quoi s'agit-il ».

| Commande | Description et mesure à prendre |
|-----------------------------------|------------------------------------|
| pause | Suspend la lecture par l'appareil. |
| (Jouer [tout] lecture en cours) | Reprend la lecture par l'appareil. |
| jouer [album] ___ [de ___] | |

SYNCT™ (Selon l'équipement)

| Commande | Description et mesure à prendre |
|--|--|
| jouer tout | Lire tous les supports sur le dispositif multi-média, de la première à la dernière. |
| jouer [artiste] ___ | |
| jouer [genre] ___ | |
| (jouer sélectionner) [liste d'écoute] ___ | |
| (piste suivante titre suivant chanson suivante balado suivant chapitre suivant épisode suivant suivant suivante) | Joue la piste suivante du support actuel. |
| (piste précédente titre précédent chanson précédente balado précédent chapitre précédent épisode précédent précédent précédente) | Joue la piste précédente du support actuel. |
| ((jouer naviguer afficher chercher rechercher trouver voir) (similaire semblable) dans le même (genre style)) | Crée une liste d'écoute d'un genre similaire à celui actuellement diffusé. |
| jouer [chanson piste titre track] ___ [de ___] | |
| [mode fonction] répéter (désactivée désactivé hors fonction) | |
| répéter (une sélection une chanson une piste un morceau) [activé] | Répète la piste actuelle. |
| lecture aléatoire [tout] [activée] | Joue la liste d'écoute actuelle dans un ordre aléatoire. (Cette commande n'est pas prise en charge par tous les appareils). |
| (lecture aléatoire [disque dossier liste] mix) désactivée | |
| ((c'est qui qui est-ce) qui joue [en ce moment maintenant] (quel est le nom quel artiste quelle chanson quelle piste quelle musique) est-ce) | À tout moment pendant la lecture, vous pouvez appuyer sur la touche de commande vocale et demander au système quel morceau est lu. Le système effectue la lecture des étiquettes de métadonnées (si elles ne sont pas vides) de la piste en cours. |

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter tout nom souhaité qui se trouve dans votre répertoire de groupes, d'artistes ou de pièces musicales. Par exemple, vous pouvez dire : « Jouer artiste Les Beatles ».

Exemples de commandes USB

SYNC offre à l'utilisateur de nombreuses solutions intuitives pour trouver et jouer une piste en utilisant une commande vocale. Par exemple, si vous avez une chanson appelée « Penny Lane » dans l'album « Magical Mystery Tour », vous pouvez dire ce qui suit pour écouter cette chanson :

- Jouer piste « Penny Lane ».
- Jouer « Penny Lane ».

Pour écouter la totalité de l'album, vous pouvez dire :

- Jouer album « Magical Mystery Tour ».
- Jouer « Magical Mystery Tour ».

Système audio Bluetooth

Le système est aussi capable de jouer la musique à partir de votre téléphone cellulaire par connexion Bluetooth.

Pour activer le système audio Bluetooth, utilisez le bouton **MEDIA** (multimédia) (à côté de l'écran audio) ou le bouton **Source**, ou appuyez sur la touche de commande vocale et à l'invite dites :

| Commande vocale |
|-------------------|
| Bluetooth [audio] |

Puis une des commandes suivantes :

| Commande vocale |
|--|
| pause |
| (Jouer [tout] lecture en cours) |
| (piste suivante titre suivant chanson suivante balado suivant chapitre suivant épisode suivant suivant suivante) |
| (piste précédente titre précédent chanson précédente balado précédent chapitre précédent épisode précédent précédent précédente) |

Fonctions du menu Multimédia

Le menu multimédia vous permet de sélectionner la façon dont vous souhaitez écouter la musique (par exemple, par artiste, genre, lecture aléatoire, répétition), de trouver une musique similaire ou de réinitialiser l'index de vos appareils USB.

Appuyez sur le bouton **MEDIA** et sélectionnez USB 1 ou USB 2 dans la liste des sources multimédias de l'écran audio pour commencer la lecture USB.

SYNCT™ (Selon l'équipement)

| Message | Description et mesure à prendre |
|---------|----------------------------------|
| Options | Ceci conduit au menu multimédia. |

Puis une des commandes suivantes :

| Message | Description et mesure à prendre |
|-------------------|--|
| Lect. aléatoire | Effectuez une lecture aléatoire ou répétez une piste. Une fois que vous avez fait votre choix, il reste activé jusqu'à ce que vous le désactiviez. |
| Répéter piste | Effectuez une lecture aléatoire ou répétez une piste. Une fois que vous avez fait votre choix, il reste activé jusqu'à ce que vous le désactiviez. |
| Mus. similaire | Vous pouvez jouer des types de musique similaires à la liste d'écoute actuelle depuis le port USB. Le système utilise les renseignements des métadonnées de chaque pièce musicale pour compiler une liste d'écoute. Le système crée une nouvelle liste de pistes similaires et lance la lecture. Chaque piste doit avoir des étiquettes de métadonnées remplies pour cette fonction. Sur certains lecteurs, les pistes ne sont pas accessibles en mode de reconnaissance vocale, dans le menu de lecture ou pour cette option si les étiquettes de métadonnées ne sont pas remplies. Toutefois, si vous placez ces pistes en mode de mémoire de grande capacité sur votre lecteur, elles sont accessibles en mode de reconnaissance vocale, dans les menus de lecture ou pour cette option. Le système place les éléments inconnus dans une étiquette de métadonnées vide. |
| Réinitialiser USB | Réinitialise l'index USB. Lorsque la prochaine indexation aura été achevée, vous pourrez choisir la piste à lire dans la bibliothèque de pistes USB. |

Accès à votre bibliothèque de pistes USB

1. Branchez l'appareil dans le port USB de votre véhicule.

2. Appuyez sur le bouton **MEDIA** (multimédia) (à côté de l'écran audio) pour sélectionner la lecture USB.

| Message | Description et mesure à prendre |
|----------------|---|
| Rechercher USB | Ce menu vous permet de sélectionner et lire vos fichiers multimédia par artiste, album, genre, liste d'écoute ou piste. |

SYNC™ (Selon l'équipement)

S'il n'y a aucun fichier multimédia, l'écran l'indique.

S'il n'y a pas de fichiers multimédia, vous disposez des options suivantes :

| Affichage | Description et mesure à prendre |
|----------------|--|
| Lire tout | Lire tous les fichiers multimédias indexés depuis votre appareil, un à la fois et par ordre numérique. * Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. Le titre de la première piste s'affiche à l'écran. |
| Sélections | Accéder à vos listes d'écoute (de formats comme ASX, M3U, WPL ou MTP). * 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. 2. Faites défiler pour sélectionner la liste d'écoute souhaitée, puis appuyez sur la touche OK . |
| Pistes | Rechercher une piste indexée spécifique et la lire. * 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. 2. Faites défiler pour sélectionner la piste souhaitée, puis appuyez sur la touche OK . |
| Artistes | Trier tous les fichiers multimédias indexés par artiste. Le système trie et joue alors tous les artistes et toutes les pistes par ordre alphabétique. * 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. 2. Faites défiler pour sélectionner l'artiste souhaité, puis appuyez sur la touche OK . |
| Albums | Trier tous les fichiers multimédias indexés par album. * 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. 2. Faites défiler pour sélectionner l'album souhaité, puis appuyez sur la touche OK . |
| Genres | Trier tous les fichiers multimédias indexés par genre (catégorie). * 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. 2. Faites défiler pour sélectionner le genre souhaité, puis appuyez sur la touche OK . |
| Rechercher USB | Rechercher tous les fichiers multimédias pris en charge sur votre lecteur multimédia branché sur le port USB. Vous ne pouvez voir que les fichiers multimédias compatibles avec SYNC. (Les autres fichiers ne sont pas visibles.) 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner. |

SYNCT™ (Selon l'équipement)

| Affichage | Description et mesure à prendre |
|-------------------|--|
| | 2. Faites défiler pour rechercher les fichiers multimédias indexés sur l'appareil, puis appuyez sur la touche OK . |
| Réinitialiser USB | Réinitialise l'index USB. Lorsque la prochaine indexation aura été achevée, vous pourrez choisir la piste à lire dans la bibliothèque de pistes USB. |

*Vous pouvez utiliser les touches au bas de l'écran audio pour accéder rapidement à une catégorie alphabétique spécifique. Vous pouvez aussi utiliser les lettres du clavier numérique de la chaîne audio pour faire un saut dans la liste.

Utilisation des commandes vocales

Vous pouvez accéder et afficher vos pistes USB au moyen des commandes vocales.

Branchez l'appareil dans le port USB de votre véhicule.

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, énoncez une des commandes suivantes :

Accès aux supports USB et affichage

(naviguer | afficher | rechercher) artiste

(naviguer | afficher | chercher | rechercher | trouver | voir) genre ___

(naviguer | afficher | chercher | rechercher | trouver | voir) liste d'écoute ___

Accès aux supports USB et affichage

(naviguer | afficher | rechercher) tous les albums

(naviguer | afficher | rechercher) tous les artistes

(naviguer | afficher | rechercher) tous les (genres | styles)

(naviguer | afficher | rechercher) toutes les listes d'écoute

(naviguer | afficher | rechercher) (toutes [les] chansons | toutes [les] pistes | tous [les] morceaux)

(naviguer | afficher | chercher | rechercher | trouver | voir) album ___

USB 2 (Selon l'équipement)

Votre véhicule peut être équipé d'un port USB supplémentaire. Si c'est le cas, le port USB 1 est situé à l'avant du véhicule, sur la partie inférieure du tableau de bord. Le port USB 2 est situé à l'intérieur du bac de rangement de la console centrale du véhicule.

Vous pouvez brancher un autre appareil USB dans le deuxième port USB.

Vous pouvez accéder aux deux appareils USB par commandes vocales.

SYNC™ (Selon l'équipement)

Pour accéder à l'appareil USB, appuyez sur la touche de commande vocale puis, à l'invite, dites :

| Commande vocale |
|-----------------|
| USB 1 |
| USB 2 |

Nota : SYNC ne prend en charge qu'un seul dispositif iOS (Apple) connecté à la fois (le premier branché). Lorsque vous connectez un second dispositif iOS, le système le charge mais ne peut pas lire son contenu.

Dispositifs Bluetooth et paramètres du système

Vous pouvez accéder à ces menus au moyen de l'écran audio. Voir **Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone** (page 349).

Commandes vocales pour les sources audio

Votre système de reconnaissance vocale vous permet de changer de source audio par une simple commande vocale.



Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

| Commande vocale |
|---|
| (système (musique audio divertissement) (musique audio divertissement) [système]) |
| Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de commandes vocales que vous pouvez utiliser. |
| [syntoniser aller à] AM |

| Commande vocale |
|--|
| [syntoniser aller à] AM 1 |
| (sauvegarde automatique AST réglage automatique) AM |
| [syntoniser aller à] AM 2 |
| Bluetooth [audio] |
| jouer (disque compact [lecteur] CD) |
| [syntoniser aller à] FM |
| [syntoniser aller à] FM 1 |
| (sauvegarde automatique AST réglage automatique) FM |
| [syntoniser aller à] FM 2 |
| Radio |
| (syntoniser aller à) SAT * |
| Sirius * |
| USB iPod baladeur [MP3] lecteur MP3 |
| ((c'est qui qui est-ce) qui joue [en ce moment maintenant] (quel est le nom quel artiste quelle chanson quelle piste quelle musique) est-ce) |
| aide |

* Selon l'équipement.

Commandes vocales de la radio



Si vous écoutez la radio, appuyez sur la touche de commande vocale et énoncez l'une des commandes figurant dans le tableau suivant.

Si vous n'écoutez pas la radio, appuyez sur la touche de commande vocale et, après la tonalité, dites :

| Commande vocale |
|---|
| Radio |
| Vous pouvez ensuite énoncer l'une des commandes suivantes. |
| [syntoniser aller à] AM |
| [syntoniser aller à] AM 1 |
| (sauvegarde automatique AST réglage automatique) AM |
| [syntoniser aller à] AM 2 |
| [syntoniser aller à] (AM ___ ___ [AM]) |
| [syntoniser aller à] (AM préréglage préréglage AM) ___ |
| [syntoniser aller à] (AM préréglage préréglage AM) 1 ___ |
| [syntoniser aller à] FM |
| [syntoniser aller à] FM 1 |
| [syntoniser aller à] (sauvegarde automatique AST réglage automatique) FM préréglage ___ |
| [syntoniser aller à] FM 2 |
| [syntoniser aller à] (f m ___ ___ [(f m)]) |
| [syntoniser aller à] (FM préréglage préréglage FM) ___ |
| ___ HD ___ * |
| [syntoniser aller à] (FM préréglage préréglage FM) 2 ___ |
| HD ___ * |
| [syntoniser aller à] préréglage ___ |

Commande vocale

Syntoniser radio

aide

* Selon l'équipement.

Commandes vocales de la radio satellite Sirius (selon l'équipement)



Si vous n'écoutez pas la radio satellite Sirius, appuyez sur la touche de commande vocale et, après la tonalité, dites :

Commandes vocales

Sirius

Si vous écoutez la radio satellite Sirius, vous pouvez appuyer sur la touche de commande vocale et énoncer l'une des commandes figurant dans le tableau suivant.

| Commandes vocales |
|---|
| (syntoniser aller à) SAT |
| [syntoniser aller à] SAT 1 |
| [syntoniser aller à] SAT 2 |
| [syntoniser aller à] SAT 3 |
| [syntoniser aller à] préréglage ___ |
| [syntoniser aller à] SAT 1 préréglage ___ |
| [syntoniser aller à] SAT 2 préréglage ___ |
| [syntoniser aller à] SAT 3 préréglage ___ |

SYNC™ (Selon l'équipement)

| Commandes vocales | |
|---|--|
| (syntoniser aller à) [Sirius] | |
| Aide | |
| [syntoniser aller à] Sirius [canal] ___ | Vous pouvez énoncer le numéro de la station (0-233) pour écouter cette station Sirius. |

Commandes vocales du lecteur de disques compacts



Si vous écoutez un CD, appuyez sur la touche de commande vocale et énoncez l'une des commandes figurant dans le tableau suivant.

Si vous n'écoutez pas un CD, appuyez sur la touche de commande vocale et, après la tonalité, dites :

| Commande vocale |
|--|
| jouer (disque compact [lecteur] CD) |
| Vous pouvez ensuite énoncer l'une des commandes suivantes. |
| pause |
| (Jouer [tout] lecture en cours) |
| [jouer] ([le] morceau suivant [la] (piste chanson) suivante) |
| [jouer] ([le] morceau précédent [la] (piste chanson) précédente) |

| Commande vocale |
|--|
| [jouer changer] (piste morceau chanson) [numéro] ___ |
| (répéter rejouer) (morceau piste chanson) |
| (répéter rejouer) (dossier fichier liste de chansons liste d'écoute) |
| [mode fonction] répéter (désactivée désactivé hors fonction) |
| (lecture aléatoire mix) [pistes chansons morceaux] [activée] |
| lecture aléatoire du disque [activée] |
| lecture aléatoire ([du] (dossier fichier) [de la] liste de chansons) [activée] |
| (lecture aléatoire [disque dossier liste] mix) désactivée |

DÉPANNAGE DU SYSTÈME SYNC™

Votre SYNC est facile à utiliser. Toutefois, si vous avez des questions, consultez les tableaux ci-dessous.

Visitez le site Web en tout temps pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, enregistrer votre compte et définir les préférences, ainsi que pour communiquer avec un représentant du service à la clientèle en ligne (durant certaines heures). Visitez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca pour obtenir de plus amples renseignements.

SYNC™ (Selon l'équipement)

| Problèmes relatifs au téléphone | | |
|--|---|---|
| Problème | Cause(s) possible(s) | Solution(s) possible(s) |
| Le bruit ambiant est excessif durant un appel. | Il se peut que les réglages de commande audio sur votre téléphone nuisent au rendement de SYNC. | Passez en revue le manuel de votre téléphone pour les réglages audio. |
| Pendant un appel, je peux entendre l'autre personne mais elle ne peut pas m'entendre. | Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone. | Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil en retirant sa pile, puis essayez de nouveau. |
| SYNC ne peut pas télécharger mon répertoire. | <p>Cette fonction dépend du téléphone.</p> <p>Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.</p> | <p>Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone.</p> <p>Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.</p> <p>Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire à SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts.</p> <p>Utilisez la fonction Synchroniser mon téléphone disponible sur le site Web.</p> |
| Le système énonce Répertoire téléchargé, mais le répertoire dans SYNC est vide ou ne contient pas tous les contacts. | Il peut s'agir d'une fonction limitée de votre téléphone. | <p>Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire à SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts.</p> <p>Si les contacts manquants sont enregistrés sur votre carte d'identification de l'abonné, transférez-les dans la mémoire de l'appareil.</p> |

SYNC™ (Selon l'équipement)

| Problèmes relatifs au téléphone | | |
|--|---|--|
| Problème | Cause(s) possible(s) | Solution(s) possible(s) |
| | | <p>Retirez toutes les photos ou les sonneries spéciales associées au contact manquant.</p> <p>En fonction de votre téléphone, vous devrez peut-être autoriser SYNC à accéder aux contacts de votre répertoire. Veuillez à confirmer lorsque votre téléphone vous y invite au cours du téléchargement du répertoire.</p> |
| <p>J'éprouve des difficultés à connecter mon téléphone à SYNC.</p> | <p>Cette fonction dépend du téléphone.</p> <p>Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.</p> | <p>Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone.</p> <p>Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.</p> <p>Supprimez votre appareil de SYNC en supprimant SYNC de votre appareil, puis essayez de nouveau.</p> <p>Vérifiez les paramètres de sécurité et d'acceptation automatique des invites relatifs à la connexion Bluetooth de SYNC sur votre téléphone.</p> <p>Mettez à jour le micrologiciel de votre appareil.</p> |

SYNCTM (Selon l'équipement)

| Problèmes relatifs au téléphone | | |
|---|--|--|
| Problème | Cause(s) possible(s) | Solution(s) possible(s) |
| | | Désactivez le paramètre de téléchargement automatique du répertoire. |
| La messagerie texte ne fonctionne pas sur SYNC. | Cette fonction dépend du téléphone. Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone. | Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau. |

| Problèmes relatifs à l'appareil USB et multimédia | | |
|---|--|--|
| Problème | Cause(s) possible(s) | Solution(s) possible(s) |
| J'éprouve des difficultés à connecter mon appareil. | Il s'agit peut-être d'un mauvais fonctionnement de l'appareil. | Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil en retirant sa pile, puis essayez de nouveau. Assurez-vous d'utiliser le câble du fabricant. Veillez à insérer le câble USB correctement dans l'appareil et le port USB. Assurez-vous que votre appareil ne comporte pas un programme d'installation automatique ou des paramètres de sécurité actifs. |
| SYNC ne reconnaît pas mon appareil lorsque le contact est établi. | Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil. | Assurez-vous de ne pas laisser l'appareil dans le véhicule par temps très chaud ou très froid. |

SYNC™ (Selon l'équipement)

| Problèmes relatifs à l'appareil USB et multimédia | | |
|--|---|--|
| Problème | Cause(s) possible(s) | Solution(s) possible(s) |
| Bluetooth Audio n'est pas disponible. | <p>Cette fonction dépend du téléphone.</p> <p>L'appareil n'est pas connecté.</p> | <p>Consultez le tableau de compatibilité des appareils sur le site Web SYNC pour confirmer que votre téléphone prend en charge la fonction de lecture audio en transit Bluetooth.</p> <p>Assurez-vous de connecter correctement l'appareil à SYNC et d'appuyer sur le bouton de lecture de votre appareil.</p> |
| SYNC ne reconnaît pas la musique contenue dans mon appareil. | <p>Vos fichiers musicaux peuvent ne pas contenir les données correctes relatives à l'artiste, à la pièce musicale, au titre, à l'album ou au genre.</p> <p>Le fichier est peut-être corrompu.</p> <p>La pièce musicale peut être protégée par des droits d'auteur, ce qui pourrait empêcher la lecture.</p> | <p>Assurez-vous que toutes les données de la pièce musicale sont complètes.</p> <p>Les paramètres USB de certains appareils doivent être modifiés du mode de mémoire de grande capacité à la catégorie MTP (protocole de transfert de fichiers multimédias).</p> |

SYNCT™ (Selon l'équipement)

| Problèmes relatifs aux commandes vocales | | |
|--|--|--|
| Problème | Cause(s) possible(s) | Solution(s) possible(s) |
| <p>SYNC ne comprend pas ce que je dis.</p> | <p>Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.</p> <p>Il se peut que vous énonciez les commandes trop tôt ou au mauvais moment.</p> | <p>Consultez les commandes vocales relatives au téléphone et aux médias au début de leurs sections respectives.</p> <p>Après avoir appuyé sur le pictogramme de la voix, attendez que la tonalité retentisse et que le message « Écoute » apparaisse avant d'énoncer une commande. Toute commande énoncée au préalable ne sera pas enregistrée dans le système.</p> |
| <p>SYNC ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste.</p> | <p>Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.</p> <p>Vous n'énoncez peut-être pas le nom exactement comme il a été enregistré.</p> <p>Le système peut ne pas interpréter le nom de la même façon que vous l'énoncez.</p> | <p>Consultez les commandes vocales relatives aux médias au début de la section traitant des médias.</p> <p>Énoncez le nom de la pièce ou de l'artiste exactement comme ils sont enregistrés. Si vous dites « Jouer artiste Prince », le système n'effectue pas la lecture de musique de Prince and the Revolution ou de Prince and the New Power Generation.</p> <p>Assurez-vous d'énoncer le titre au complet tel que « California remix featuring Jennifer Nettles ».</p> <p>Si le titre d'une pièce apparaît en LETTRES MAJUSCULES, vous devez l'épeler. Par exemple, dans le cas de LOLA, vous devez dire « Jouer L-O-L-A ».</p> |

SYNC™ (Selon l'équipement)

| Problèmes relatifs aux commandes vocales | | |
|---|--|---|
| Problème | Cause(s) possible(s) | Solution(s) possible(s) |
| | | N'utilisez pas de caractères spéciaux dans le titre. Le système ne les reconnaît pas. |
| SYNC ne comprend pas ou appelle le mauvais contact lorsque je veux passer un appel. | <p>Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.</p> <p>Vous n'énoncez peut-être pas le nom exactement comme il a été enregistré.</p> | <p>Consultez les commandes vocales du téléphone au début de la section traitant du téléphone.</p> <p>Assurez-vous que vous énoncez les entrées exactement comme elles sont enregistrées. Par exemple, si vous enregistrez un contact sous Jean Tremblay, dites « Appeler Jean Tremblay ».</p> <p>Dans le menu de téléphone SYNC, ouvrez le répertoire et défilez jusqu'au nom que SYNC a du mal à interpréter. SYNC vous énonce le nom, ce qui vous donne une idée de la prononciation reconnue par SYNC.</p> |

SYNCT™ (Selon l'équipement)

| Problèmes relatifs aux commandes vocales | | |
|---|--|--|
| Problème | Cause(s) possible(s) | Solution(s) possible(s) |
| | <p>Le système peut ne pas interpréter le nom de la même façon que vous l'énoncez.</p> <p>Les entrées de votre répertoire sont peut-être très courtes ou similaires, ou elles peuvent contenir des caractères spéciaux.</p> <p>Les entrées de votre répertoire peuvent être enregistrées en LETTRES MAJUSCULES.</p> | <p>Le système interprète mieux les commandes si vous enregistrez les noms au complet tels que « Jean Tremblay » au lieu de « Jean ».</p> <p>N'utilisez pas de caractères spéciaux comme 123 ou ICE (en cas d'urgence), car le système ne les reconnaît pas.</p> <p>Si un contact est en LETTRES MAJUSCULES, vous devez l'épeler. Par exemple, dans le cas de JEAN, vous devrez dire « Appeler J-E-A-N ».</p> |

| Problèmes liés à AppLink | | |
|---|---|---|
| Problème | Cause(s) possible(s) | Solution(s) possible(s) |
| <p>Applications mobiles AppLink : lorsque je sélectionne « Trouver nouvelles applis », SYNC ne trouve aucune application.</p> | <p>Aucun téléphone compatible AppLink n'est relié à SYNC.</p> | <p>Assurez-vous que votre smartphone est compatible; un Android avec OS 2.3 ou version supérieure ou un iPhone 3GS ou version plus récente avec iOS 5.0 ou version supérieure. En outre, assurez-vous que votre téléphone est couplé et connecté à SYNC pour trouver des applications</p> |

SYNC™ (Selon l'équipement)

| Problèmes liés à AppLink | | |
|---|---|--|
| Problème | Cause(s) possible(s) | Solution(s) possible(s) |
| | | compatibles AppLink-sur votre appareil. Les utilisateurs d'iPhone doivent aussi brancher un câble USB Apple dans le port USB SYNC. |
| Mon téléphone est connecté, mais je ne peux toujours pas trouver les applications. | Les applications compatibles AppLink ne sont pas installées et ne fonctionnent pas sur votre appareil mobile. | Assurez-vous que vous avez téléchargé et installé la dernière version de l'application depuis le magasin d'applications de votre téléphone. Vérifiez que l'application fonctionne sur votre téléphone. Pour certaines applications, vous devrez vous enregistrer ou ouvrir une session de l'application sur le téléphone avant de l'utiliser avec AppLink. En outre, certaines peuvent comporter un paramètre « Ford SYNC ». Par conséquent, vérifiez le menu de paramètres de l'application sur le téléphone. |
| Mon téléphone est connecté, mes applications fonctionnent, mais je ne peux toujours pas trouver les applications. | Parfois, les applications ne se ferment pas correctement et rouvrent leur connexion à SYNC, à l'établissement du contact par exemple. | Fermez et redémarrez les applications pour aider SYNC à trouver l'application si vous ne la trouvez pas dans le véhicule. Sur un appareil Android, si les applications ont une option « Quitter », sélectionnez-la puis redémarrez l'application. Si l'application n'offre pas cette option, vous pouvez aussi imposer la fermeture manuelle de l'application en sélectionnant « Applications » dans le menu des paramètres du téléphone, puis en trouvant |

SYNCTM (Selon l'équipement)

| Problèmes liés à AppLink | | |
|--|--|--|
| Problème | Cause(s) possible(s) | Solution(s) possible(s) |
| | | <p>l'application en question et en sélectionnant « Arrêt forcé ». N'oubliez pas de redémarrer l'application ensuite, puis sélectionnez « Trouver nouvelles applications » sur SYNC.</p> <p>Sur un iPhone avec iOS7+, pour effectuer la fermeture forcée d'une application, appuyez deux fois sur le bouton Accueil, puis faites glisser l'application pour la fermer. Appuyez de nouveau sur le bouton Accueil, puis sélectionnez de nouveau l'application pour la redémarrer. Après quelques secondes, l'application doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC.</p> |
| <p>Mon téléphone Android est connecté, mes applications fonctionnent, je les ai redémarrées mais je ne peux toujours pas les trouver.</p> | <p>Dans certaines versions anciennes du système d'exploitation Android, un bogue Bluetooth peut vous empêcher de retrouver des applications qui étaient présentes sur le lecteur précédent si vous n'avez pas désactivé Bluetooth.</p> | <p>Réinitialisez le Bluetooth sur votre téléphone en le désactivant puis en le réactivant. Si vous vous trouvez dans votre véhicule, SYNC doit être en mesure de se reconnecter automatiquement à votre téléphone si vous appuyez sur le bouton « Téléphone ».</p> |
| <p>Mon téléphone iPhone est connecté, mon application fonctionne, je l'ai redémarrée mais je ne peux toujours pas la trouver sur SYNC.</p> | <p>Il peut être nécessaire de réinitialiser la connexion USB à SYNC.</p> | <p>Débranchez le câble USB du téléphone, patientez quelques instants, puis rebranchez le câble USB dans le téléphone. Après quelques secondes, l'appli-</p> |

SYNC™ (Selon l'équipement)

| Problèmes liés à AppLink | | |
|---|---|---|
| Problème | Cause(s) possible(s) | Solution(s) possible(s) |
| | | cation doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC. Si ce n'est pas le cas, imposez la fermeture de l'application et redémarrez-la. |
| J'ai un téléphone Android. J'ai trouvé et démarré mon application multimédia sur SYNC, mais le son est très faible ou inexistant. | Le volume Bluetooth du téléphone peut être bas. | Essayez d'augmenter le volume Bluetooth de l'appareil au moyen des boutons de commande de volume qui figurent généralement sur le côté de l'appareil. |
| Je ne peux voir que certaines des applications AppLink tournant sur mon téléphone dans le menu des applications mobiles de SYNC. | Certains dispositifs Android présentent un nombre limité de ports Bluetooth utilisables par les applications pour se connecter. Si, sur votre téléphone, vous avez plus d'applications AppLink qu'il n'y a de ports Bluetooth disponibles, toutes vos applications ne figureront pas dans le menu des applications mobiles de SYNC. | Imposez la fermeture ou désinstallez les applications que SYNC ne doit pas trouver. Si l'application a un paramètre « Ford SYNC », désactivez-le dans le menu des paramètres de l'application sur le téléphone. |

Réinitialisation de SYNC

Dans votre véhicule, SYNC dispose d'une fonction de réinitialisation du système utilisable lorsqu'une fonction SYNC ne fonctionne plus. Utilisée pour restaurer des fonctionnalités, cette réinitialisation n'efface pas les informations précédemment stockées dans le système (comme les appareils couplés, le répertoire téléphonique, l'historique des appels, les messages ou les paramètres utilisateur). Pour réinitialiser le système, maintenez enfoncé le bouton Recherche vers le haut (>>) tout en maintenant enfoncé le bouton de mise en route de la radio. Relâcher les deux touches après 2-3 secondes. La réinitialisation s'effectue en quelques minutes. Après quelques minutes, vous pouvez reprendre l'utilisation de SYNC.

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en rapport avec l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Familiarisation avec votre système

Le système SYNC 3 vous permet d'interagir avec un certain nombre de fonctions à l'aide de l'écran tactile et des commandes vocales. Grâce à l'intégration avec votre téléphone compatible Bluetooth, l'écran tactile permet une interaction facile avec les commandes audio, celles du système multimédia, de climatisation et de navigation ainsi qu'avec les applications de votre téléphone compatibles avec SYNC 3.

Utilisation de l'écran tactile

Pour utiliser l'écran tactile, vous pouvez simplement appuyer sur l'élément ou l'option à sélectionner. Le bouton change de couleur lorsque vous le sélectionnez.

La configuration de SYNC 3 vous permet de sélectionner rapidement la fonction que vous souhaitez utiliser.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)



E205444

| Élément | Option de menu | Mesure à prendre et description |
|---------|------------------------|--|
| A | Barre d'état | Cette barre affiche des icônes et des messages relatifs aux activités en cours du système, notamment les paramètres de climatisation, les commandes vocales et les fonctions téléphoniques comme les messages. |
| B | Domicile | Ce bouton est disponible sur les écrans principaux. L'actionner vous permet de retourner à l'écran d'accueil. |
| C | Montre | L'heure courante est affichée ici. Vous pouvez régler la montre manuellement ou faire en sorte que l'emplacement GPS du véhicule commande ce réglage. Voir Paramètres (page 447). |
| D | Température extérieure | Cette fonction affiche la température courante de l'air extérieur. |
| E | Barre de fonctions | Vous pouvez appuyer sur l'un des boutons de cette barre pour sélectionner une fonction. |

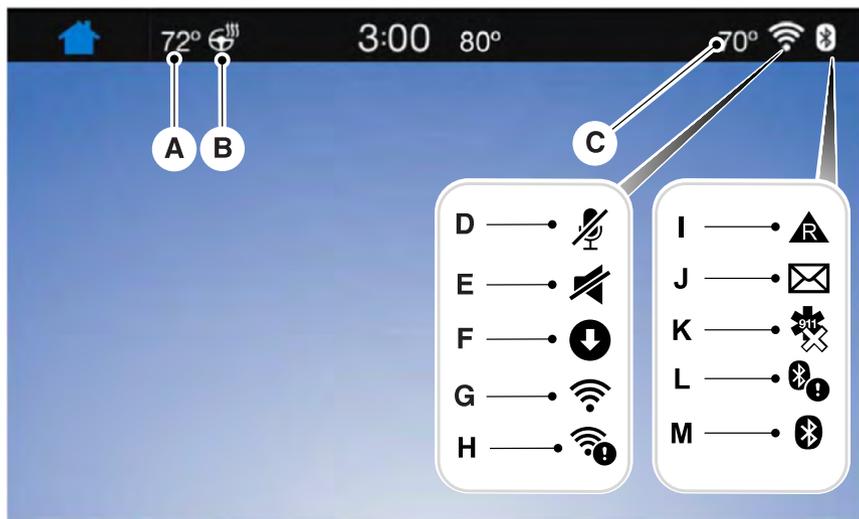
SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

L'écran tactile vous permet d'accéder rapidement à toutes les options de confort, de navigation, de communication et de divertissement. À l'aide de la barre d'état et de celle de fonctions, vous pouvez rapidement sélectionner la fonction à utiliser.

Nota : *Votre système dispose d'une fonction qui vous permet d'accéder aux fonctions audio et de les commander jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact (et si aucune porte est ouverte).*

La barre d'état

D'autres icônes s'affichent également dans la barre d'état en fonction du marché, des options du véhicule et du fonctionnement en cours. Si une fonction n'est pas active, l'icône ne s'affiche pas. En fonction des options en cours d'utilisation, il est possible que certaines icônes soient déplacées à gauche ou à droite.



E223130

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

| Référence | Élément | Description |
|-----------|--|--|
| A | Température conducteur | Indique la température sélectionnée par le conducteur à l'aide du système de climatisation. |
| B | Volant chauffant (selon l'équipement) | Cette icône s'affiche lorsque vous activez l'option de volant chauffant sur l'écran tactile. Elle s'affiche uniquement si le volant chauffant ne comporte pas de bouton. |
| C | Température passager | Lorsque la température du côté passager a été réglée et n'est plus liée à la température du côté conducteur, elle s'affiche ici. Si la fonction Deux zones est désactivée et si les températures sont liées, la température du côté passager ne s'affiche pas. |
| D | Microphone en sourdine | Cette icône s'affiche lorsque le microphone de votre téléphone est mis en sourdine. L'appelant ne peut pas vous entendre. |
| E | Sourdine | Cette icône s'affiche lorsque la chaîne audio est mise en sourdine. |
| F | Téléchargement | Cette icône s'affiche lorsque SYNC 3 reçoit une mise à jour logicielle. Appuyez sur l'icône pour afficher plus de renseignements sur le nouveau logiciel. |
| G | Wi-Fi | Cette icône s'affiche si un réseau Wi-Fi est connecté. |
| H | À portée du réseau Wi-Fi | Un réseau Wi-Fi disponible est à portée. |
| I | Itinérance | Cette icône s'affiche lorsque votre téléphone cellulaire est itinérant. |
| J | Message | Cette icône s'affiche lorsque vous recevez un message sur votre téléphone. |
| K | Fonction Assistance 911 désactivée | Cette icône s'affiche lorsque la fonction Assistance 911 est désactivée et que votre téléphone est relié à SYNC. |
| L | Alerte Bluetooth | L'icône d'alerte Bluetooth s'affiche lorsqu'une alerte Bluetooth est active. |
| M | Bluetooth | Cette icône s'affiche pour indiquer qu'une connexion Bluetooth est active. |

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Des messages de notification peuvent aussi apparaître dans la barre d'état. Vous

pouvez sélectionner le message pour visualiser la fonction associée.

Barre de fonctions

| Élément de la barre de fonctions | Fonctions |
|------------------------------------|---|
| Audio | Vous permet de commander le média en cours de lecture dans votre véhicule. Vous pouvez commander toutes les fonctions audio comme la radio AM, FM et la radio satellite, mais aussi les CD et la diffusion multimédia par l'intermédiaire d'un appareil Bluetooth ou d'une connexion USB. |
| Climatisation | Vous permet de régler la température, la vitesse du ventilateur et le débit d'air à l'intérieur du véhicule. |
| Téléphone | Vous permet de passer des appels, de recevoir des appels et d'accéder au répertoire de votre appareil connecté. |
| Navigation (selon l'équipement) | Vous permet de repérer votre véhicule sur une carte routière virtuelle, d'obtenir des directions de conduite jusqu'à votre destination et de trouver les points d'intérêt sur votre itinéraire. |
| Applications | Vous permet de connecter et de gérer les applications compatibles SYNC 3 fonctionnant sur votre iPhone ou votre appareil Android. Vous permet aussi d'accéder aux fonctions supplémentaires intégrées telles que SiriusXM Traffic et Travel Link (selon l'équipement). |
| Réglages | Vous pouvez personnaliser votre système en paramétrant différemment l'affichage de l'écran tactile, les préférences relatives aux fonctions et la manière dont vous souhaitez interagir avec votre véhicule. |

Nettoyage de l'écran tactile

Vous pouvez nettoyer les traces de doigt avec un chiffon sec, propre et doux.

Si des impuretés ou des traces de doigt apparaissent toujours sur l'écran, humectez le chiffon avec un peu d'alcool et essayez de nettoyer de nouveau.

Nota : *N'utilisez pas de détergent ou un type de solvant quelconque pour nettoyer l'écran tactile.*

Nota : *Ne versez pas et ne vaporisez pas d'alcool sur l'écran tactile.*

Utilisation de la reconnaissance vocale

Les commandes vocales vous permettent de garder les mains sur le volant et de concentrer votre attention sur la route. Le système répond par des tonalités, des messages-guides, des questions et des confirmations énoncées en fonction de la situation et du niveau d'interaction sélectionné (réglages vocaux).

Le système pose également de courtes questions (messages-guides de confirmation) lorsqu'il n'a pas clairement compris votre demande ou lorsqu'il existe plusieurs réponses possibles à votre demande.

Lors de l'utilisation des commandes vocales, il arrive que des mots et des icônes apparaissent dans la barre d'état pour indiquer l'état de la session par commandes vocales. Voir **Utilisation de la reconnaissance vocale** (page 405).

Utilisation des commandes au volant

En fonction de votre véhicule et de votre choix d'options, vous pouvez utiliser les différentes commandes au volant pour interagir de diverses manières avec le système de l'écran tactile.

VOL (volume) : Permet de commander le volume audio.

Mute (sourdine) : Met en sourdine le média en cours de lecture.

Voice (commande vocale) : Appuyez sur ce bouton pour lancer une session de commande vocale. Appuyez de nouveau sur ce bouton pour interrompre l'invite vocale et immédiatement commencer à parler. Maintenez-le enfoncé pour mettre fin à une session de commande vocale.

SEEK NEXT (recherche automatique suivant) :

- En mode radio, appuyez sur ce bouton pour changer de station mémorisée.
- En mode USB, Bluetooth Audio ou CD, appuyez sur cette commande pour passer d'une piste à l'autre ou maintenez-la enfoncée pour effectuer une recherche rapide.

SEEK PREVIOUS (recherche automatique précédent) :

- En mode radio, appuyez sur ce bouton pour changer de station mémorisée.
- En mode USB, Bluetooth Audio ou CD, appuyez sur cette commande pour passer d'une piste à l'autre ou maintenez-la enfoncée pour effectuer une recherche rapide.

PHONE ACCEPT (accepter appel) :

Appuyez sur cette commande pour répondre à un appel ou pour basculer d'un appel à un autre.

PHONE REJECT (rejeter appel) :

Appuyez sur cette commande pour mettre fin à un appel ou rejeter un appel entrant.

Nota : *Sur certains modèles, **SEEK NEXT (recherche automatique suivant)** peut être associée à **PHONE REJECT (rejeter appel)** et **SEEK PREVIOUS (recherche automatique précédent)** peut être associée à **PHONE ACCEPT (accepter appel)**.*

M : Appuyez sur la commande à plusieurs reprises pour basculer d'une source média (mode) à une autre.

Voir **Volant** (page 73).

Utilisation des commandes du panneau

En fonction de votre véhicule et de votre choix d'options, les commandes suivantes peuvent également être présentes sur votre planche de bord :

- **Power (marche/arrêt) :** Active et désactive la chaîne audio.
- **VOL (volume) :** Commande le volume du média en cours de lecture.
- Touches **SEEK** (recherche automatique) et **TUNE** (syntonisation) : Utilisez ces commandes comme pour n'importe quel mode audio.
- **Éjection :** Permet d'éjecter un CD de la chaîne audio.
- **SOURCE** ou **MÉDIA :** Appuyez plusieurs fois sur ce bouton pour faire défiler les modes audio multimédias.
- **SOUND (son) :** Appuyez sur cette commande pour accéder au menu Son, d'où vous pourrez régler le son ainsi que d'autres paramètres audio.
- **1-6 :** Maintenez appuyé pour mémoriser ou appuyez pour sélectionner un préréglage AM, FM ou SIRIUS. Voir **Chaîne audio** (page 330).
- **DISP (affichage) :** Active ou désactive l'affichage. Vous pouvez aussi toucher l'écran pour le réactiver.
- **Boutons de réglage de la température, du ventilateur et de la climatisation :** Commande la température, la vitesse du ventilateur ou les paramètres du système de climatisation. Voir **Climatisation** (page 114).

Assistance 911

AVERTISSEMENTS



Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait prolonger le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves ou mortelles après une collision.



N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour établir l'appel si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas retarder le délai d'intervention et accroître les risques de blessures graves ou mortelles après une collision. Si vous n'entendez pas la fonction Assistance 911 dans les cinq secondes après la collision, c'est que le système ou le téléphone est peut-être endommagé ou inopérant.



Placez toujours votre téléphone en lieu sûr dans votre véhicule pour éviter qu'il se transforme en projectile ou soit endommagé en cas de collision. Autrement, il pourrait en résulter des blessures graves et des dommages au téléphone qui pourraient empêcher l'activation de la fonction Assistance 911.

Nota : La fonction Assistance 911 de SYNC doit être activée avant l'accident.

Nota : La fonction Assistance 911 de SYNC est uniquement opérationnelle aux États-Unis, au Canada ou sur un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

Nota : Avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911, plus loin dans cette section, pour obtenir des renseignements importants.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Nota : Si un utilisateur active ou désactive la fonction Assistance 911, ce paramétrage sera en vigueur pour tous les téléphones couplés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée alors que le téléphone est connecté à SYNC, une icône s'affiche dans la barre d'état.

Nota : Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 de SYNC soit accessible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable (sauf les sacs gonflables pour les genoux et les ceintures de sécurité gonflables arrière [selon l'équipement]) ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, votre véhicule équipé de SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth jumelé et connecté. Pour en savoir plus sur la fonction Assistance 911, visitez :

| Site Web |
|--|
| <p>owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca</p> |

Voir **Dispositifs de retenue supplémentaires** (page 39). Ce chapitre contient d'importants renseignements sur le déploiement des sacs gonflables.

Voir **Dépannage** (page 217). Ce chapitre contient d'importants renseignements sur l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation.

Pour activer et désactiver la fonction Assistance 911, veuillez consulter les renseignements relatifs aux paramètres. Voir **Paramètres** (page 447).

Pour s'assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement :

- SYNC doit être activé et fonctionner correctement au moment de l'accident, pendant l'activation de la fonction et pendant l'utilisation.
- La fonction Assistance 911 doit être activée avant l'accident.
- Vous devez coupler et connecter un téléphone cellulaire compatible à Bluetooth et à SYNC.
- Le téléphone compatible Bluetooth connecté doit être en mesure d'établir et de maintenir un appel sortant au moment de l'accident.
- Le téléphone connecté avec fonction Bluetooth activée doit avoir une couverture de réseau adéquate ainsi qu'un niveau de charge et une puissance de signal suffisants.
- Le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit se trouver aux États-Unis, au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

En cas de collision

Toutes les collisions ne se traduisent pas nécessairement par le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de la coupure automatique de la pompe d'alimentation, lesquels sont des critères d'appel de la fonction Assistance 911. Si un téléphone cellulaire connecté est endommagé ou s'il ne peut communiquer avec le système SYNC au cours d'une collision, SYNC recherche un téléphone cellulaire disponible déjà couplé et tente de passer l'appel d'urgence.

Avant de passer l'appel :

- SYNC laisse environ 10 secondes pour annuler l'appel. Si vous n'annulez pas l'appel, SYNC tente de composer le 911.
- SYNC énonce le message suivant ou un message similaire : « SYNC va tenter d'appeler le 911; pour annuler l'appel, appuyez sur Annuler à l'écran ou maintenez le bouton de téléphone au volant enfoncé ».

Si vous n'annulez pas l'appel, et que SYNC passe l'appel, un message préenregistré est lu à l'intention du préposé du service 911, puis les occupants de votre véhicule pourront communiquer avec le préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir électroniquement ces renseignements.

La fonction Assistance 911 peut ne pas fonctionner si

- Votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 est endommagé durant une collision.
- La batterie du véhicule est à plat ou SYNC n'est pas alimenté.
- Le ou les téléphones couplés et connectés au système ont été éjectés du véhicule.

Avis de confidentialité relatif à la fonction Assistance 911

Lorsque la fonction Assistance 911 est activée, le système peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service Assistance 911 permettent également de divulguer électroniquement ou

verbalement l'emplacement du véhicule ou d'autres détails sur le véhicule ou la collision, pour aider les opérateurs du service d'urgence 911 à diriger les secours les plus appropriés en fonction de la situation. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

Consignes de sécurité

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en rapport avec l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

- N'essayez pas d'assurer l'entretien de l'équipement ou de le réparer vous-même. Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.
- N'utilisez aucun lecteur dont les câbles ou cordons d'alimentation sont coupés, fendus ou endommagés. Placez les cordons et les câbles à l'écart pour qu'ils ne gênent pas l'utilisation des pédales, des sièges et des compartiments ni la sécurité de conduite.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

- Ne laissez pas de lecteurs dans votre véhicule en présence de conditions extrêmes, sous peine de les endommager. Consultez le mode d'emploi de votre lecteur pour obtenir de plus amples renseignements.
- Pour votre sécurité, certaines fonctions de SYNC 3 sont asservies à la vitesse. Elles sont inaccessibles lorsque votre véhicule roule à 5 km/h (3 mph) ou plus. Assurez-vous de consulter le mode d'emploi de votre appareil avant de l'utiliser avec SYNC 3.
- Les écrans qui affichent une multitude de renseignements, comme les cotes d'appréciation des points d'intérêt, les résultats sportifs SiriusXM Traffic et Travel Link, les horaires des cinémas ou les conditions de ski.
- Toute intervention nécessitant l'usage d'un clavier est limitée, comme l'entrée d'une destination de navigation ou la modification d'un renseignement.
- Toutes les listes sont limitées pour que l'utilisateur puisse voir moins d'entrées (comme les contacts du répertoire et entrées des appels récents).

Fonctions asservies à la vitesse

Certaines fonctions de ce système sont trop complexes à utiliser lorsque le véhicule roule et ne sont donc utilisables que lorsqu'il est à l'arrêt.

Pour des exemples plus spécifiques, consultez le tableau ci-dessous.

| Fonctions limitées | |
|----------------------------|--|
| Téléphone cellulaire | Couplage d'un téléphone Bluetooth. |
| | La navigation dans les entrées de listes est limitée pour les contacts téléphoniques et les appels téléphoniques récents. |
| Fonctionnalités du système | Modification du code du clavier. |
| | Activation du mode voiturier. |
| | Modification des paramètres de la caméra de recul ou du système d'aide au stationnement actif pendant qu'ils sont en fonction. |
| Wi-Fi | Modification des paramètres Wi-Fi. |
| | Modification de la liste des réseaux sans fil. |
| | Connexion à un nouveau réseau Wi-Fi. |
| Messages | Affichage des messages reçus. |
| Navigation | Saisie d'une destination à l'aide du clavier. |
| | Démonstration d'un itinéraire de navigation. |
| | Ajout ou modification d'entrées dans les favoris de navigation ou dans la liste des secteurs à éviter. |

Création d'un compte de propriétaire SYNC

Pourquoi dois-je posséder un compte de propriétaire SYNC ?

- Il est essentiel pour rester à jour des derniers logiciels et fonctions connectées.
- Il permet d'accéder au support clientèle pour toute question.
- Pour gérer les autorisations de comptes.

Visitez le site Web pour vous inscrire.

| Site Web |
|---|
| owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca |

Mise à jour de votre système

Vous pouvez choisir de télécharger la mise à jour sur une clé USB ou d'utiliser le réseau Wi-Fi pour transférer les mises à jour automatiques.

Mises à jour USB

Pour utiliser la mise à jour USB, vous devez vous connecter à votre compte de propriétaire et visiter la page de mise à jour logicielle SYNC.

| Site Web |
|---|
| owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca |

Le site Web vous avertit si une mise à jour est disponible. Vous pouvez alors choisir de télécharger la mise à jour.

Vous aurez besoin d'une clé USB vide. Veuillez vérifier le site Web pour ce qui concerne les conditions requises minimales. Après avoir connecté la clé USB à votre ordinateur, choisissez de démarrer le téléchargement. Suivez les instructions fournies pour télécharger les fichiers sur la clé USB.

L'installation de la plupart des fichiers s'effectue en tâche de fond sans interrompre votre utilisation du système. Les mises à jour de navigation ne peuvent pas être installées en tâche de fond car les fichiers sont trop volumineux.

Pour installer la mise à jour dans votre véhicule, retirez tout ce qui est connecté aux ports USB sur la centrale multimédia et connectez la clé USB contenant la mise à jour. Une fois la clé USB connectée, l'installation doit commencer immédiatement. Après une installation réussie, la mise à jour est disponible au prochain démarrage du véhicule.

Veuillez vous reporter au site Web pour toute autre mesure à prendre.

Mise à jour par l'intermédiaire du réseau Wi-Fi

Pour mettre à jour votre système par l'intermédiaire d'un réseau Wi-Fi, votre véhicule doit se trouver à portée d'un point d'accès Wi-Fi. Des tarifs de transfert de données peuvent s'appliquer.

Pour connecter votre système au réseau Wi-Fi, sélectionnez :

| Option de menu | |
|---------------------------|--|
| Réglages | |
| Wi-Fi | |
| Réseaux Wi-Fi disponibles | Vous pouvez ensuite sélectionner votre réseau Wi-Fi. Si le réseau n'est pas sécurisé, vous aurez peut-être à saisir le code de sécurité. Le système confirme lorsqu'il s'est connecté au réseau. |

Vous devez aussi donner au système l'autorisation de se mettre à jour automatiquement. À la livraison du véhicule, le système vous demande si vous souhaitez utiliser la fonction de mise à jour automatique. Si vous acceptez les mises à jour automatiques, vous pouvez appuyer sur OK pour confirmer. Si cette sélection n'apparaît pas à la livraison du véhicule, elle est disponible dans les paramètres généraux. Voir **Paramètres** (page 447). Vous pouvez également effectuer une réinitialisation générale. Voir **Dépannage de SYNC™ 3** (page 460).

Pour activer cette fonction ultérieurement, sélectionnez :

| Option de menu | |
|--------------------------------------|--|
| Réglages | |
| Général | |
| Mises à jour automatiques du système | Depuis ce menu, vous pouvez activer les mises à jour automatiques. Si vous ne l'avez pas déjà fait, le système vous invite à paramétrer une connexion Wi-Fi lorsque vous activez cette fonction. |

Une fois activés le réseau Wi-Fi et les mises à jour automatiques, votre système vérifie périodiquement les mises à jour logicielles. Si une nouvelle version est disponible, elle se télécharge à ce moment-là. Les téléchargements logiciels peuvent s'effectuer 30 minutes maximum après l'arrêt du véhicule. Les mises à jour n'interrompent pas l'utilisation normale de votre système SYNC 3. Si, pour quelque raison que ce soit, un téléchargement ne se termine pas, il reprendra où il s'est arrêté lors de la prochaine connexion au réseau Wi-Fi. Lors de l'activation d'une mise à jour, un bandeau s'affiche sur l'écran tactile pour indiquer la mise à jour du système. Pour plus de détails, sélectionnez l'icône. Cette icône s'affiche durant deux cycles d'allumage.

Pour désactiver cette fonction :

| Option de menu | |
|--------------------------------------|--|
| Réglages | |
| Général | |
| Mises à jour automatiques du système | Dans cette sélection de menu, vous pouvez désactiver la sélection des mises à jour automatiques. |

Service d'assistance

L'équipe d'assistance SYNC est également disponible pour répondre à toute question non résolue.

Du lundi au samedi, de 08h30 à 20h00, HNE.

Pour Ford :

Aux États-Unis : 1 800 392-3673.

Au Canada : 1 800 565-3673.

Les horaires peuvent varier les jours fériés.

Renseignements sur la confidentialité

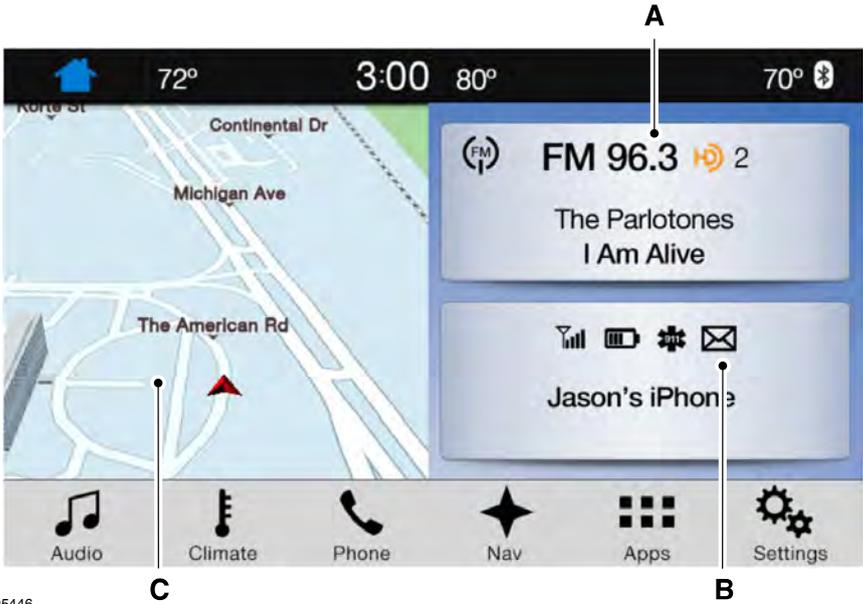
Lorsque vous connectez un téléphone cellulaire à SYNC 3, le système crée dans votre véhicule un profil qui est relié à ce téléphone cellulaire. Ce profil vous permet d'accéder à davantage de fonctions et d'améliorer l'utilisation du téléphone cellulaire. Entre autres, ce profil peut comprendre des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique des appels survenus

lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système. Par ailleurs, si vous connectez un dispositif multimédia, le système crée et conserve un index du contenu multimédia compatible. Le système enregistre aussi un bref journal de diagnostic d'environ 10 minutes consignnant toute activité récente du système. Le profil du journal et d'autres données du système peuvent servir à améliorer le système et vous aider à diagnostiquer les éventuels problèmes.

Le profil cellulaire, l'index des dispositifs multimédias et le journal de diagnostic restent dans votre véhicule à moins que vous les effaciez. Ils sont généralement accessibles seulement dans votre véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté.

Si vous ne souhaitez plus utiliser le système ou votre véhicule, nous vous recommandons d'exécuter une réinitialisation générale pour effacer toute information enregistrée. Pour en savoir plus sur la réinitialisation générale, consultez les paramètres généraux. Voir **Paramètres** (page 447). Sans équipement spécial ni accès au module SYNC 3 de votre véhicule, les données du système sont inaccessibles. Ford Motor Company et Ford du Canada n'accèdent pas aux données du système sans en avoir obtenu le consentement, à moins d'être soumis à une ordonnance d'un tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information.

ÉCRAN D'ACCUEIL



E205446

| État | Vignette | Affichage d'écran d'accueil |
|------|---------------|--|
| A | Audio | Affiche la source multimédia active. Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation, cet espace contient le compas. |
| B | Téléphone | Le nom du téléphone relié apparaît à l'écran. L'état des fonctions du téléphone apparaît également. Cela comprend la force du signal, la charge de la batterie, l'état du réglage Assistance 911 (activé ou désactivé), la messagerie texte et l'itinérance. |
| C | Navigation ** | Cette carte affiche votre emplacement actuel ou l'itinéraire actuel en temps réel. Lorsque votre système de navigation est actif, vous pouvez aussi voir le prochain virage ainsi que la durée et la distance jusqu'à votre destination. |

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

| Écran | Vignette | Affichage d'écran d'accueil |
|-------|----------|---|
| | | Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation, cet espace contient la chaîne audio. |

* Selon l'équipement.

Vous pouvez toucher n'importe quel affichage de fonction pour accéder à cette fonction.

Dès que vous sélectionnez le bouton d'accueil, le système vous ramène à cet écran.

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

SYNC 3 vous permet d'utiliser des commandes vocales, de commander des fonctions telles les commandes audio et la climatisation. Les commandes vocales vous permettent de garder les mains sur le volant et de ne pas quitter la route des yeux.

Vous pouvez accéder à chaque fonction commandée par SYNC 3 par le biais de diverses commandes.



Pour activer les commandes vocales SYNC 3, appuyez sur le bouton de commande vocale au volant et attendez l'invite.

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter tout nom souhaité tel que l'artiste, le nom d'un contact ou un numéro. Le contexte et la description de la commande vous indiquent ce que vous devez énoncer pour cette option dynamique.

Les commandes suivantes s'appliquent à toutes les fonctions :

| Commande vocale | Mesure à prendre et description |
|------------------------|---|
| Menu principal | Vous ramène au menu principal. |
| Retourner | Vous ramène à l'écran précédent. |
| Annuler | Met fin à la session vocale. |
| Liste de commandes | Vous fournit une liste de commandes vocales possibles. |
| ___ liste de commandes | Vous pouvez nommer n'importe quelle fonction et le système fournit une liste des commandes disponibles pour cette fonction. Vous pouvez par exemple énoncer : |
| | Téléphone - Liste de commandes |
| | Navigation - Liste de commandes |

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

| Commande vocale | Mesure à prendre et description |
|-----------------|---|
| Page suivante | Vous pouvez utiliser cette commande pour afficher la page suivante sur n'importe quel écran où plusieurs pages peuvent être choisies. |
| Page précédente | Vous pouvez utiliser cette commande pour afficher la page d'options précédente sur n'importe quel écran où plusieurs pages peuvent être choisies. |
| Aide | Vous indique les commandes disponibles que vous pouvez utiliser sur l'écran actuel. |

Voici certaines des commandes les plus utilisées pour chaque fonction SYNC 3.

Commandes vocales en mode audio

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter pour les commandes vocales en mode audio le nom d'une chaîne Sirius ou un numéro de canal, un numéro de fréquence radio, ou le nom d'un artiste, d'un album, d'une chanson ou d'un genre.

Pour commander les fonctions multimédias, appuyez sur la touche de commande vocale et à l'invite, dites :

| Commande vocale | Description |
|--------------------|--|
| Sirius canal ___ * | Vous pouvez énoncer le nom du canal Sirius ou le numéro comme « Canal Sirius 16 ». Vous pouvez aussi énoncer simplement le nom d'une station Sirius comme « The Pulse ». |
| AM ___ FM ___ | Vous permet de vous régler sur une fréquence FM ou AM spécifique telle que « 88,7 FM » ou « 1580 AM ». |
| ___ HD ___ * | Vous permet de vous régler sur une fréquence HD spécifique telle que « 88,7 FM HD 1 ». |
| Stéréo Bluetooth | Vous permet d'écouter de la musique sur votre appareil Bluetooth connecté. |
| USB | Vous permet d'écouter de la musique sur votre appareil USB connecté. |

SYNCTM 3 (Selon l'équipement)

| Commande vocale | Description |
|--|---|
| Jouer genre ____ Jouer liste d'écoute ____ Jouer artiste ____ Jouer album ____ Jouer balado ____ Jouer chanson ____ Jouer livre audio ____ | Pour une source audio USB uniquement, vous pouvez énoncer le nom d'un artiste, d'un album, d'une chanson ou d'un genre pour écouter cette sélection. Votre système doit terminer l'indexation avant que cette option soit disponible. Vous pouvez par exemple dire « Jouer artiste Les Beatles » ou « Jouer chanson Penny Lane ». |
| Rechercher ____ | Pour une source audio USB uniquement, vous pouvez énoncer le nom d'un artiste, d'un album, ou d'un genre comme critère de recherche. Votre système doit terminer l'indexation avant que cette option soit disponible. Vous pouvez par exemple dire « Rechercher The Beatles » ou « Rechercher folk ». |

* Cette option peut ne pas être disponible sur tous les marchés ou peut nécessiter un abonnement.

Commandes vocales du système de climatisation

Vous pouvez régler la température du véhicule à l'aide des commandes vocales.

____ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter pour les commandes vocales du système de climatisation les degrés désirés pour le réglage de la température.

Pour régler la température, dites :

| Commande vocale | Description |
|--|--|
| Climatisation régler température à ____ degrés | Vous permet de régler la température entre 15°C (59,0°F) et 30°C (86,0°F). |
| Climatisation aide | |

Commandes vocales de téléphone

Couplage d'un téléphone

Vous pouvez utiliser les commandes vocales pour relier votre téléphone compatible Bluetooth au système.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Pour coupler votre téléphone, appuyez sur la touche de commande vocale et à l'invite, dites :

| Commande vocale | Description |
|-------------------|--|
| Coupler téléphone | Suivez les instructions à l'écran pour terminer le processus de couplage. Voir Paramètres (page 447). |

Établissement d'appels

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter pour les commandes vocales relatives au téléphone le nom du contact que vous souhaitez appeler ou les numéros que vous voulez composer.

Appuyez sur la touche de commande vocale et énoncez une commande similaire à ce qui suit :

| Commande vocale | Description |
|-----------------|---|
| Appeler ___ | Vous permet d'appeler un contact spécifique de votre répertoire tel que « Appeler Jenny ». |
| Appeler ___ ___ | Vous permet d'appeler un contact spécifique de votre répertoire à un emplacement précis tel que « Appeler Jenny à son domicile ». |
| Composer ___ | Vous permet de composer un numéro spécifique tel que « Composer le 867-5309 ». |

Veuillez vous assurer que vous énoncez le nom du contact exactement tel qu'il apparaît dans votre liste de contacts.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Une fois que vous avez fourni les chiffres du numéro de téléphone, vous pouvez énoncer les commandes suivantes :

| Commande vocale | Description |
|-----------------|--|
| <0-9> | Si le numéro complet n'a pas été saisi avec la première commande, vous pouvez continuer d'énoncer le numéro. |
| Composer | Dites à SYNC 3 d'effectuer l'appel téléphonique. |
| Supprimer | Dites à SYNC 3 d'effacer le dernier bloc de chiffres énoncé. |
| Effacer | Dites à SYNC 3 d'effacer le numéro complet. |

Commandes vocales relatives aux messages

Pour accéder aux options des messages, appuyez sur la touche de commande vocale et dites :

| Commande vocale | Description |
|----------------------------------|---|
| Écouter message | |
| Écouter message texte numéro ___ | Vous pouvez énoncer le numéro du message que vous souhaitez entendre. |
| Répondre au message | |

Commandes vocales de navigation

(Selon l'équipement)

Définir une destination

Vous pouvez utiliser n'importe laquelle des commandes suivantes pour définir une destination ou trouver un point d'intérêt.

Vous pouvez trouver une adresse, un point d'intérêt, ou rechercher des points d'intérêt par catégorie :

| Commande vocale | Description |
|---------------------|--|
| Trouver une adresse | Vous permet d'entrer la fonctionnalité de recherche d'adresse. |
| Trouver ___ | Définissez le nom de la catégorie de points d'intérêt que vous souhaitez rechercher tel que « Trouver restaurants ». |
| Trouver un POI | Vous permet d'entrer la fonctionnalité de recherche de point d'intérêt. |

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter pour les commandes vocales de navigation une catégorie de points d'intérêt ou une adresse.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

| Commande vocale | Description |
|------------------------------------|---|
| Trouver une intersection | Vous permet d'entrer la fonctionnalité de recherche d'intersection. |
| Destination ___ à proximité | Définissez le nom de la catégorie de points d'intérêt proches que vous souhaitez rechercher tel que « Trouver les restaurants les plus proches ». |
| Trouver une destination précédente | Vous permet d'afficher une liste de vos destinations précédentes. |
| Destination mon domicile | Vous permet d'obtenir l'itinéraire vers l'adresse de votre domicile. |

De plus, vous pouvez énoncer ces commandes lorsqu'un itinéraire est actif :

| Commande vocale | Description |
|---------------------|---|
| Annuler itinéraire | Annule l'itinéraire actuel. |
| Détour | Vous permet de sélectionner un autre itinéraire. |
| Répéter instruction | Répète la dernière invite de guidage. |
| Afficher itinéraire | Affiche l'itinéraire actif. |
| Où suis-je? | Fournit l'emplacement actuel. |
| Zoom avant | Vous permet d'effectuer un zoom avant sur la carte. |
| Zoom arrière | Vous permet d'effectuer un zoom arrière sur la carte. |

Commandes vocales associées aux applications mobiles (Selon l'équipement)

Les commandes vocales suivantes sont toujours disponibles :

| Commande vocale | Description |
|--------------------------|--|
| Applications mobiles | SYNC 3 vous invite à énoncer le nom d'une application pour la lancer sur SYNC 3. |
| Liste des applications | SYNC 3 affiche une liste de toutes les applications mobiles actuellement disponibles. |
| Trouver des applications | SYNC 3 recherche et se connecte aux applications compatibles fonctionnant sur votre appareil mobile. |

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Il existe également des commandes vocales que vous pouvez utiliser lorsque des applications sont connectées à SYNC 3 :

| Commande vocale | Description |
|--|---|
| Dites le nom d'une application | Vous pouvez à tout moment énoncer le nom d'une application mobile pour démarrer l'application mobile sur SYNC 3. |
| Dites le nom d'une application suivi de « aide » | SYNC 3 affiche une liste des commandes vocales disponibles pour l'application en question lorsque celle-ci fonctionne sur SYNC 3. |

Commandes vocales SiriusXM Traffic et Travel Link (Selon l'équipement)

SiriusXM Traffic et Travel Link peuvent ne pas être disponibles sur tous les marchés. L'activation et un abonnement sont nécessaires.

Vous pouvez énoncer les commandes suivantes pour accéder à SiriusXM Traffic et Travel Link :

| Commande vocale | Description |
|---------------------------------------|---|
| Afficher circulation routière | Affiche une liste d'accidents de la circulation. |
| Afficher carte météorologique | Affiche la carte météorologique actuelle. |
| Afficher prix du carburant | Affiche une liste de prix du carburant. |
| Prévisions météo- logiques 5 jours | Affiche les prévisions météorologiques pour la semaine. |
| Aide | |

Commandes des paramètres vocaux

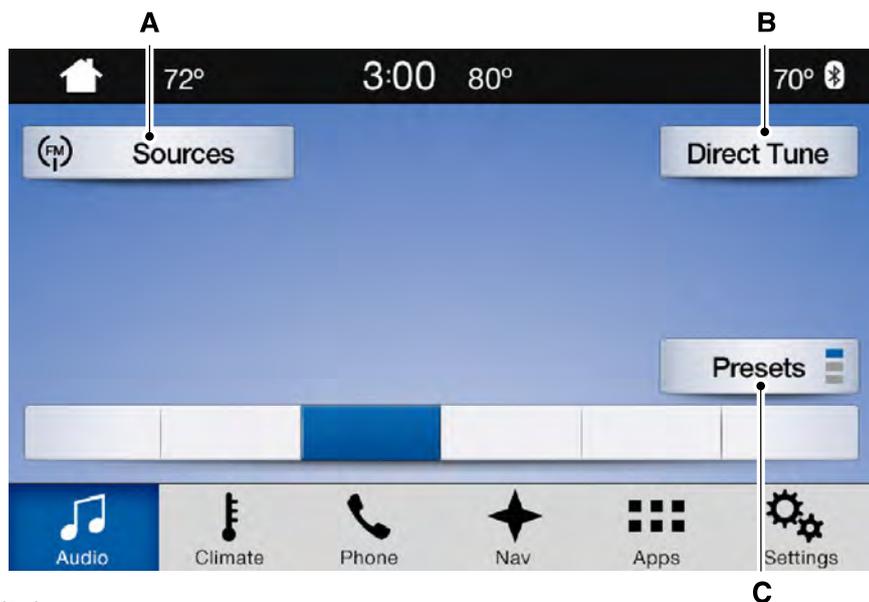
Vous pouvez énoncer les commandes suivantes pour accéder aux paramètres vocaux :

| Commande vocale | Description |
|---------------------------------------|---|
| Paramètres vocaux | Vous permet d'accéder à la fonctionnalité des paramètres vocaux. |
| Mode d'interaction standard | Définit les invites standard avec invites plus longues. |
| Mode d'interaction avancée | Définit les invites avancées avec invites plus courtes. |
| Confirmation de Téléphone Activée | Permet au système de confirmer avant d'effectuer un appel téléphonique. |
| Confirmation de Téléphone Désactivée | Le système ne confirme pas avant d'effectuer un appel. |
| Liste de Commandes Vocales Activée | Le système affiche une brève liste de commandes disponibles. |
| Liste de Commandes Vocales Désactivée | Le système n'affiche pas la liste des commandes. |

Nota : En fonction des réglages actuels de climatisation, la vitesse du ventilateur peut être automatiquement réduite pendant l'énonciation de commandes vocales et le passage et la réception d'appels téléphoniques au moyen de SYNC afin de diminuer le bruit de fond dans le véhicule. La vitesse du ventilateur revient automatiquement à la normale à la fin de la session de commandes vocales. La vitesse du ventilateur peut aussi être réglée normalement pendant une session de commande vocale; appuyez simplement sur les boutons du ventilateur (ou tournez le bouton du ventilateur) pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur au réglage souhaité.

Pour désactiver cette fonction de réduction automatique de la vitesse du ventilateur pendant les sessions de commande vocale, appuyez simultanément de manière prolongée sur les touches AC et de recyclage de l'air, relâchez-les, puis augmentez la vitesse du ventilateur dans les 2 secondes qui suivent. Pour réactiver cette fonction, répétez la séquence d'opérations ci-dessus.

DIVERTISSEMENT



E205443

| Message | Message et description |
|---------|------------------------|
| A | Sources |
| B | Syntoniser |
| C | Préréglag. |

Vous pouvez accéder à ces options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales.

Sources

Appuyez sur ce bouton pour sélectionner la source multimédia que vous souhaitez écouter.

| Option de menu | |
|----------------|---|
| AM | |
| FM | |
| SIRIUS | * |
| CD | * |

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

| Option de menu | |
|-------------------|--|
| USB | Le nom du périphérique USB branché s'affiche ici. |
| Bluetooth stéréo | |
| Applica- tions | Si votre téléphone intelligent connecté est équipé d'applications compatibles SYNC 3, ces dernières s'affichent ici comme des sources individuelles. |

* Cette fonctionnalité peut ne pas être disponible sur tous les marchés ou peut nécessiter un abonnement en cours.

Radio AM/FM

Syntonisation d'une station

Vous pouvez utiliser les commandes de syntonisation ou de recherche automatique sur l'écran de la radio pour sélectionner une station.

Pour syntoniser une station à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

| Option de menu |
|----------------|
| Syntoniser |

Une fenêtre contextuelle s'affiche et vous permet de saisir la fréquence de la station. Vous pouvez uniquement saisir une station valide pour la source que vous écoutez.

Vous pouvez appuyer sur le bouton de retour arrière pour supprimer le chiffre tout juste saisi.

Une fois les numéros d'appel de la station saisis, vous pouvez sélectionner :

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|----------------|---|
| Entrer | Appuyez pour diffuser la station saisie. |
| Annuler | Appuyez pour quitter sans changer de station. |

Préréglages

Pour définir un nouveau préréglage, syntonisez la station de radio voulue, puis maintenez l'un des boutons de mémorisation enfoncé. Le son est brièvement mis en sourdine pendant que le système enregistre la station, puis rétabli.

Deux banques de stations préréglées sont disponibles pour la bande AM, trois pour la bande FM. Pour accéder à davantage de préréglages, appuyez sur la touche de préréglage. Le voyant sur la touche de préréglage indique quelle banque de préréglages est actuellement affichée.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Radio satellite SIRIUS® (si l'abonnement est actif)

Nota: Cette fonctionnalité peut ne pas être disponible sur tous les marchés ou peut nécessiter un abonnement en cours.



E142593

Le radio satellite SIRIUS est un service de radio satellite à abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, des prévisions météorologiques, de l'information routière et du divertissement. Le système de radio satellite SIRIUS installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou du crédit-bail du véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité.

Pour plus de renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de stations de radio satellite SIRIUS, ainsi que d'autres caractéristiques, consultez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.siriusxm.ca au Canada, ou communiquez avec SIRIUS au 1 888 539-7474.

Nota: SIRIUS se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer la programmation. Cela inclut l'annulation, le déplacement ou l'ajout de canaux donnés et la modification de ses tarifs, à tout moment, avec ou sans préavis. Ford n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.

Nota: Ce récepteur comprend le système d'exploitation en temps réel eCos. Le système eCos est publié sous licence d'eCos.

Les touches suivantes sont disponibles pour Sirius :

| Option de menu | Mesure à prendre et description | |
|----------------|---|---|
| Naviguer | Appuyez sur cette touche pour afficher une liste des stations disponibles. | |
| Syntoniser | Une fenêtre contextuelle s'affiche et vous permet de saisir les numéros d'appel de la station. Une fois les numéros d'appel des stations saisis, vous pouvez sélectionner : | |
| | Entrer | Le système se syntonise sur la station sélectionnée. |
| | Annuler | Vous quittez la fenêtre contextuelle et la diffusion de la station en cours continue. |
| | Vous pouvez appuyer sur le bouton de retour arrière pour supprimer le numéro précédent. | |

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

| Option de menu | Mesure à prendre et description | |
|----------------|---|--|
| Rejouer | Vous permet d'effectuer la relecture audio sur le canal actuel. Vous pouvez effectuer la relecture audio pendant environ 45 minutes à condition de ne pas changer de station. Le changement de station efface le signal audio précédent. | |
| | En direct | En mode relecture, vous ne pouvez plus sélectionner un autre préréglage sans retourner à l'audio en direct. Cette touche permet de retourner à la diffusion en direct. |
| Alerte | Permet de mémoriser le morceau, l'artiste ou l'équipe actuel(e) en tant que favori. Le système vous avertit lorsqu'un autre canal diffuse votre sélection. Cette touche permet d'activer et de modifier les alertes. Voir Paramètres (page 447). | |

Préréglages

Pour définir un préréglage, sintonisez la station de radio voulue, puis maintenez l'un des boutons de mémorisation enfoncé. Le son est brièvement mis en sourdine pendant que le système enregistre la station, puis rétabli une fois la station enregistrée.

Trois banques de stations préréglées sont disponibles pour SIRIUS. Pour accéder à davantage de préréglages, appuyez sur la touche de préréglage. Le voyant sur la touche de préréglage indique quelle banque de préréglages est actuellement affichée.

Numéro de série électronique (ESN) de la radio satellite

Vous avez besoin de votre numéro de série électronique pour activer, modifier ou consulter votre compte de radio satellite. Voir **Paramètres** (page 447).

SYNCT™ 3 (Selon l'équipement)

Facteurs de réception de la radio satellite SIRIUS et dépannage

| Problèmes possibles relatifs à la réception | |
|--|--|
| Antenne obstruée | Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne. |
| Terrain | Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception. |
| Station surchargée | Lorsque vous passez devant la tour d'un relais de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne audio peut être mise en sourdine. |
| Interférence du signal radio satellite | L'affichage peut indiquer ACQUISITION EN COURS... pour indiquer l'interférence et la chaîne audio peut être mise en sourdine. |

| Conseils de dépannage | | |
|--|--|---|
| Message | Cause | Mesure à prendre |
| Acquisition signal | La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio du canal sélectionné. | Aucune. Ce message devrait disparaître après quelques instants. |
| Défaillance antenne satellite Défaillance du système SIRIUS | Défaillance d'un module interne ou d'un système. | Si ce message ne disparaît pas rapidement ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Consultez un concessionnaire autorisé pour la réparation. |
| Station introuvable | Le canal n'est plus disponible. | Syntonisez un autre canal ou choisissez un autre présélectionné. |
| Désinscription station | Votre abonnement ne comprend pas ce canal. | Communiquez avec SIRIUS au 1-888-539-7474 pour vous abonner au canal ou syntonisez un autre canal. |
| Acquisition signal satellite | Perte de signal entre le satellite SIRIUS ou la tour SIRIUS et l'antenne du véhicule. | Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée. |

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

| Conseils de dépannage | | |
|-------------------------------------|---|--|
| Message | Cause | Mesure à prendre |
| Mise à jour en cours... | La mise à jour de la programmation du canal est en cours. | Aucune. Le processus peut demander jusqu'à trois minutes. |
| Questions? Appelez: | Votre service de radio satellite n'est plus disponible. | Contactez Sirius au 1-888-539-7474 pour résoudre les problèmes d'abonnement. |
| Pas trouvée. Vérifier guide chaînes | Tous les canaux dans la catégorie sélectionnée sont ignorés ou verrouillés. | Servez-vous du guide des canaux pour désactiver la fonction Verrouillage ou Saut pour cette station. |
| Mise à jour abonnement SIRIUS... | SIRIUS a mis à jour les canaux disponibles pour votre véhicule. | Aucune. |

Renseignements sur le système HD Radio™ (s'il est disponible)

Nota : Cette fonctionnalité peut ne pas être disponible sur tous les marchés.

Pour activer la radio HD, reportez-vous aux Réglages de la radio dans le chapitre Réglages. Voir **Paramètres** (page 447).

Nota : Les émissions HD Radio ne sont pas disponibles sur tous les marchés.

La technologie Radio HD est l'évolution de la radio analogique AM-FM vers la technologie radiophonique numérique. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui lui permet de recevoir des émissions numériques (si elles sont disponibles) en plus des émissions analogiques qu'il reçoit déjà. Les émissions numériques offrent une meilleure qualité sonore que les émissions analogiques en diffusant un signal audio sans parasites ou distorsion. Pour plus renseignements et pour consulter le guide des stations disponibles et de la programmation, veuillez visiter :

Site Web

www.hdradio.com

Lorsque la radio HD est activée et que vous syntonisez une station qui diffuse du contenu radio HD, vous remarquerez les indications suivantes à l'écran :



E142616

Le logo HD apparaît en gris lors de la réception d'une station numérique, puis passe à l'orange lorsque le signal audionumérique est diffusé. Lorsque ce logo est allumé, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher.

SYNCTM 3 (Selon l'équipement)

L'indicateur de multidiffusion s'affiche en mode FM (seulement) s'il s'agit d'une station multidiffusion numérique. Les chiffres en surbrillance indiquent les stations numériques disponibles avec du contenu nouveau ou différent. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numériques. Les autres stations multidiffusion (HD2 à HD7) ne sont diffusées qu'en mode numérique.

Nota : Il existe par ailleurs une fonction supplémentaire pour les stations qui disposent de plus d'une multidiffusion HD (par exemple, HD1 ou HD2). Le logo et le texte radio HD apparaissent sous la forme d'un bouton. Ce bouton vous permet de faire défiler toutes les stations HD sur cette fréquence donnée. Par exemple, si vous êtes sur 101.1 et que HD1, HD2 et HD3 sont disponibles, l'appui répété sur ce bouton lance le défilement des stations HD dans un ordre croissant cyclique.

Lorsque les émissions de radio HD sont actives, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

| Message | Mesure à prendre et description |
|------------|---|
| Préréglag. | Vous permet d'enregistrer un canal actif comme préréglage. Maintenez une touche de préréglage enfoncée jusqu'à ce que le son soit rétabli. Le son est brièvement coupé pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli une fois le canal enregistré. Lors du passage à une station HD2 ou HD3 préréglée, le son est mis en sourdine avant que le son numérique ne soit rétabli, car le système doit acquérir le signal numérique. |

Nota : À l'instar de toute station mémorisée, vous ne pouvez pas capter la station mémorisée si votre véhicule se trouve hors de la zone de réception de la station.

Réception et stations Radio HD - Dépannage

| Problèmes possibles relatifs à la réception | |
|--|--|
| Zone de réception | Si vous écoutez une station multidiffusion et que vous êtes à la limite de la zone de réception, le son peut être coupé en raison de la faiblesse du signal. |
| | Si vous écoutez le canal HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez un des canaux multidiffusion HD2 à HD7, le son est coupé et ne se rétablit que lorsque le signal numérique est de nouveau disponible. |
| Passage en alternance de station | Lors de la réception initiale d'une station (sauf pour les stations multidiffusion HD2 à HD7), le système traite d'abord la diffusion en mode analogique. Si le récepteur confirme qu'il s'agit d'une station HD Radio, il passe en mode numérique. Selon la qualité du signal reçu, le son peut changer légèrement lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Le passage en alternance est le transfert du mode analogique au mode numérique ou vice versa. |

Pour bénéficier de la meilleure expérience qui soit, utilisez le formulaire de communication pour signaler tous les problèmes relatifs aux stations repérés durant l'écoute d'une station diffusée à l'aide de la technologie HD Radio. Chaque station est détenue et exploitée de façon indépendante. Ces stations sont responsables de la diffusion audio en continu et de l'exactitude des champs de données.

SYNCTM 3 (Selon l'équipement)

| Problèmes possibles relatifs aux stations | | |
|---|--|---|
| Problèmes | Cause | Mesure à prendre |
| Écho, hésitation, sauts ou répétitions du son. Augmentation ou diminution du volume sonore. | Il s'agit d'une mauvaise synchronisation de la part du diffuseur radiophonique. | Aucune. Il s'agit d'un problème de diffusion. |
| Atténuation du son ou augmentation et diminution du son en alternance. | La radio alterne entre le mode analogique et le mode numérique. | Aucune. Le problème de réception peut se résoudre de lui-même à mesure que vous roulez. |
| Il se produit une mise en sourdine temporaire lors de la sélection d'une station HD2 ou HD3, d'un préréglage d'une station multidiffusion ou d'une syntonisation directe. | La station multidiffusion est indisponible jusqu'à ce que la diffusion Radio HD soit décodée. Une fois la diffusion décodée, le son se rétablit. | Aucune. Ce comportement est normal. Attendez que le son revienne. |
| Impossible d'accéder au canal de multidiffusion HD2 ou HD3 lorsqu'une touche de préréglage est sélectionnée ou à partir de la syntonisation directe. | La station associée à la touche de préréglage ou à la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone de couverture que vous traversez. | Aucune. La station n'est pas disponible à votre emplacement actuel. |
| L'information textuelle ne correspond pas à la diffusion actuelle. | Problème de traitement de données par le diffuseur radio. | Remplissez le formulaire relatif aux problèmes de station radiophonique. * |
| Aucune information textuelle n'est affichée pour la fréquence sélectionnée. | Problème de traitement de données par le diffuseur radio. | Remplissez le formulaire relatif aux problèmes de station radiophonique. * |

La technologie Radio HD est fabriquée sous licence de iBiquity Digital Corp. Brevets aux États-Unis et dans d'autres pays. HD Radio et les logos HD et HD Radio sont des marques de commerce de iBiquity Digital Corp. Ford Motor Company et

iBiquity Digital Corp. ne sont pas responsables du contenu diffusé à l'aide de la technologie HD Radio. Le contenu est susceptible d'être modifié, complété ou supprimé à tout moment à la discrétion du propriétaire de la station.

* Le formulaire est disponible à l'adresse :

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

| Site Web |
|---|
| http://www.ibiquity.com/automotive/report_radio_station_experiences |

CD (lecteur de disques compacts) (selon l'équipement)

Une fois cette option sélectionnée, le système vous ramène à l'écran audio principal.

Les données audio en cours apparaissent à l'écran.

Les touches suivantes sont également disponibles :

| Touche | Fonction |
|---------------------------|--|
| Naviguer | Vous pouvez utiliser la touche de navigation pour sélectionner une piste. |
| étalonnés | Si vous appuyez sur cette touche, le chiffre un apparaît en petit pour indiquer que la piste va être répétée. Pour les CD MP3, cette touche permet de changer d'état entre Répéter désactivé, Répéter une piste (le chiffre un apparaît en petit) et Répéter le dossier en cours (un petit dossier apparaît). |
| Lecture aléatoire activée | Sélectionnez la lecture aléatoire pour lire les pistes audio sur le disque de façon aléatoire. |

Vous pouvez utiliser les touches d'avance, de recul, de pause ou de lecture pour commander la lecture audio.

Bluetooth Audio ou USB

Les options Bluetooth Audio et USB vous permettent d'accéder au média stocké sur votre périphérique Bluetooth ou USB (musique, livres audio ou balados).

Les touches suivantes sont disponibles pour Bluetooth et USB :

| Touche | Fonction |
|---------------------------|--|
| étalonnés | Une pression sur la touche de répétition permet de basculer entre trois modes : Répéter désactivé (touche éteinte), Répéter activé (touche en surbrillance) et Rejouer chanson (touche en surbrillance avec le chiffre un en petit). |
| Lecture aléatoire activée | Permet de jouer les pistes dans un ordre aléatoire. |

Vous pouvez utiliser les touches d'avance, de recul, de pause ou de lecture pour commander la lecture audio.

Pour obtenir plus de renseignements sur la piste actuellement lue, appuyez sur la couverture d'album ou sur le bouton Info.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Pour certains appareils, SYNC 3 permet de définir une option Sauter de 30 secondes lorsque vous écoutez des livres audio ou balados. Ces touches permettent d'avancer ou de reculer au sein d'une piste.

Pendant la lecture d'un média audio depuis un périphérique USB, vous pouvez rechercher une musique donnée à l'aide des options ci-après.

| Touche | Fonction |
|--------------|--|
| Naviguer | Si elle est disponible, cette option affiche la liste des pistes dans la liste d'écoute en cours. |
| Nouv. rech. | Cette option, disponible dans la navigation, permet de lire toutes les pistes ou de filtrer les médias disponibles dans l'une des catégories ci-dessous. |
| | Lire tout |
| | Listes d'écoute |
| | Artiste |
| | Albums |
| | Pistes |
| | Genres |
| | Balados |
| | Livres audio |
| Compositeurs | |
| Sauter A - Z | Ce bouton permet de choisir une lettre spécifique à afficher dans la catégorie consultée. |
| EXPL. USB | Si elle est disponible, cette option permet de parcourir les dossiers et les fichiers sur votre périphérique USB. |

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Ports USB



E211463

Les ports USB se trouvent soit dans la console centrale, soit derrière un petit volet d'accès dans la planche de bord.

Cette fonction permet de brancher des appareils multimédias USB, des cartes mémoire, des lecteurs flash ou des clés USB, et de recharger des appareils si cette fonction est prise en charge.

Sélectionnez cette option pour activer la lecture audio depuis votre périphérique.

Apps

Le système prend en charge l'utilisation de certaines applications audio, telles que iHeartRadio, par le biais d'appareils USB ou compatibles Bluetooth.

Chaque application vous offre différentes options à l'écran, en fonction de son contenu. Voir **Applications** (page 443).

Information sur la prise en charge des lecteurs multimédias, des formats de médias et des métadonnées

Le système est compatible avec presque tous les lecteurs multimédias numériques, y compris les iPod, les iPhone et la plupart des périphériques USB.

Formats audio pris en charge : MP3, WMA, WAV, AAC et FLAC.

Extensions de fichiers audio prises en charge : MP3, WMA, WAV, M4A, M4B, AAC et FLAC.

Systèmes de fichiers USB pris en charge : FAT, exFAT et NTFS.

SYNC 3 permet également d'organiser les médias de votre périphérique USB en fonction des étiquettes de métadonnées. Les étiquettes de métadonnées, qui sont des identificateurs logiciels intégrés dans vos fichiers multimédias, fournissent des renseignements sur les fichiers.

Si les étiquettes intégrées dans vos fichiers multimédias indexés ne renferment aucune donnée, SYNC 3 peut classer les étiquettes de métadonnées vides sous « inconnu ».

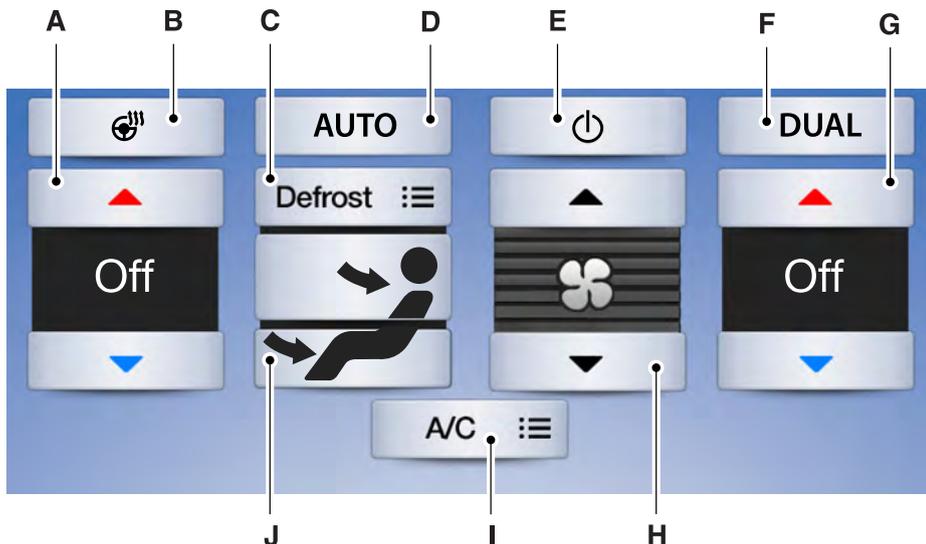
SYNC 3 permet d'indexer jusqu'à 50 000 pistes par périphérique USB, pour un maximum de 10 périphériques.

CLIMATISATION

Appuyez le bouton de climatisation sur l'écran tactile pour accéder à vos fonctions de chauffage et climatisation. Selon la gamme de votre véhicule et l'ensemble d'options choisi, l'apparence de l'écran de climatisation peut différer de l'un des écrans ci-dessous. Il se peut que votre écran ne contienne pas toutes les fonctions illustrées.

Nota : Vous pouvez choisir d'afficher la température en degrés Fahrenheit ou Celsius. Voir **Paramètres** (page 447).

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)



E206820

A **Température conducteur :** Appuyez sur la flèche vers le haut ou vers le bas pour régler la température.

B **Volant chauffant :**

Nota : Cette fonction n'intervient qu'à l'établissement du contact.

Touchez cette icône pour activer et désactiver le volant chauffant. Le réchauffement du volant à 74 °F lorsque la température ambiante est inférieure à -4 °F peut demander 5 minutes environ. Le volant conserve une température d'environ 90 °F et fonctionne indépendamment des sièges chauffants et autres fonctions de climatisation. La résistance chauffante est située entre le revêtement en cuir et le noyau en mousse pour produire une chaleur maximale sans compromettre la sensation du volant.

Nota : Le volant chauffant peut rester activé après le démarrage à distance du véhicule, selon vos réglages de démarrage à distance. Le volant chauffant peut aussi s'activer quand vous démarrez le véhicule, s'il était activé à la dernière coupure du contact.

Nota : Pour les volants à garniture en bois, la fonction de chauffage ne chauffe pas le volant entre les positions 10 et 2 heures.

- C **Dégivrage:** Une fenêtre contextuelle apparaît à l'écran pour afficher les options de dégivrage.
- DÉGIVRAGE MAXI:** Appuyez sur cette touche pour maximiser le dégivrage. L'air est diffusé par les bouches du pare-brise, le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale et la température côté conducteur et côté passager est réglée au niveau le plus élevé. Vous pouvez utiliser ce réglage pour désembuer ou dégager le pare-brise d'une mince couche de glace. La lunette arrière chauffante s'active aussi automatiquement lorsque vous sélectionnez Dégivrage MAXI.
- DÉGIVRAGE:** Répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches de désembuage.
- Lunette arrière chauffante:** Active et désactive la lunette arrière chauffante. Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 120).
- D **AUTO:** Appuyez sur cette touche pour passer en mode automatique. Sélectionnez la température souhaitée à l'aide de la commande de température. Le système ajuste la vitesse du ventilateur, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation, et sélectionne l'admission d'air extérieur ou le recyclage de l'air pour réchauffer ou refroidir l'habitacle et maintenir la température voulue.
- E **MARCHE/ARRÊT:** Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver le système. La désactivation de la climatisation empêche l'air extérieur de pénétrer dans l'habitacle.
- F **DEUX ZONES:** Ce bouton s'allume lorsque les commandes du passager sont actives. Pour désactiver et lier la température côté passager à celle côté conducteur, appuyez sur la touche DEUX ZONE.
- Nota:** La température côté passager et l'indication DEUX ZONES s'activent automatiquement lorsque vous-même, ou le passager, réglez la température passager.
- G **Température passager:** Appuyez sur la flèche vers le haut ou vers le bas pour régler la température.
- H **VITESSE DU VENTILATEUR:** Appuyez sur la flèche vers le haut ou vers le bas pour augmenter ou diminuer le volume d'air qui circule dans l'habitacle.
- Nota:** Vous ne pouvez pas régler la vitesse du ventilateur quand le système est en mode AUTO ou CLIMATISATION MAX.
- I **CLIMATISATION:** Une fenêtre contextuelle apparaît à l'écran pour afficher les options de climatisation.
- CLIMATISATION MAX:** Appuyez sur cette touche pour activer et maximiser le refroidissement. La température sur les côtés du conducteur et du passager est réglée au niveau le plus bas (LO), l'air recyclé est diffusé par les bouches d'air de la planche de bord, la climatisation se met automatiquement en fonction et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale.

CLIMATISATION : Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la climatisation. Utilisez la climatisation avec le recyclage de l'air pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement.

Nota : Dans certaines conditions (par exemple, dégivrage maximal), le compresseur de climatiseur peut continuer de fonctionner même si vous désactivez la climatisation.

Recyclage de l'air : Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le recyclage de l'air. Lorsque le recyclage de l'air est activé, il peut réduire le temps nécessaire pour refroidir l'habitacle (lorsqu'il est utilisé avec la climatisation) et empêcher également les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle.

Nota : Le recyclage de l'air peut être automatiquement désactivé (ou son activation être empêchée) dans tous les modes de débit d'air sauf MAX AC (climatisation maximale) pour réduire le risque d'embuage. Il peut aussi être automatiquement activé et désactivé en modes de débit d'air Planche de bord ou Plancher de bord et plancher par temps chaud afin d'améliorer l'efficacité de refroidissement.

J **Commandes manuelles de répartition de l'air :** Sélectionnez ces commandes individuellement, ensemble ou avec le dégivrage pour diriger le débit d'air vers la zone désirée.

Planche de bord : Répartit l'air entre les bouches de la planche de bord.

Plancher : Répartit l'air entre les bouches de désembuage, les bouches du plancher et les bouches de plancher des sièges arrière.

TÉLÉPHONE

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

La téléphonie mains libres constitue l'une des principales fonctionnalités du système. Lorsque votre téléphone cellulaire est couplé, vous pouvez accéder à plusieurs options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales. Bien que le système prenne en charge de nombreuses fonctions, certaines d'entre elles dépendent des fonctionnalités de votre téléphone cellulaire.

Couplage initial de votre téléphone cellulaire

Couplez votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth avec le système avant d'utiliser les fonctions en mode mains libres.

Activez le Bluetooth sur votre appareil pour commencer le couplage. Consultez le manuel de votre téléphone, au besoin.

Pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

| Option de menu |
|----------------|
| Ajouter tél. |

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Une invite est générée pour vous demander de rechercher le système sur votre téléphone.
3. Sélectionnez la marque et le modèle de votre véhicule lorsqu'il s'affiche sur votre téléphone.
4. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond à celui affiché sur l'écran tactile.
5. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.
6. Votre téléphone peut vous demander de donner au système la permission d'accéder à l'information. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, reportez-vous au mode d'emploi de votre téléphone ou consultez le site Web.

Sinon, pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

| Option de menu |
|--------------------------------------|
| Ajouter tél. |
| Sélectionnez ensuite : |
| Trouver d'autres appareils Bluetooth |

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Sélectionnez le nom de votre téléphone lorsqu'il apparaît sur l'écran tactile.

SYNCTM 3 (Selon l'équipement)

3. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond à celui affiché sur l'écran tactile.
4. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.
5. Votre téléphone peut vous demander de donner au système la permission d'accéder à l'information. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, reportez-vous au mode d'emploi de votre téléphone ou consultez le site Web.

Au minimum, la plupart des téléphones cellulaires avec technologie sans fil Bluetooth prennent en charge les fonctions suivantes :

- Répondre à un appel entrant.
- Mettre fin à un appel.
- Composer un numéro.

- Avis d'appel en attente.
- Identification de l'appelant.

D'autres fonctions, comme la messagerie texte avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire téléphonique, dépendent de votre téléphone.

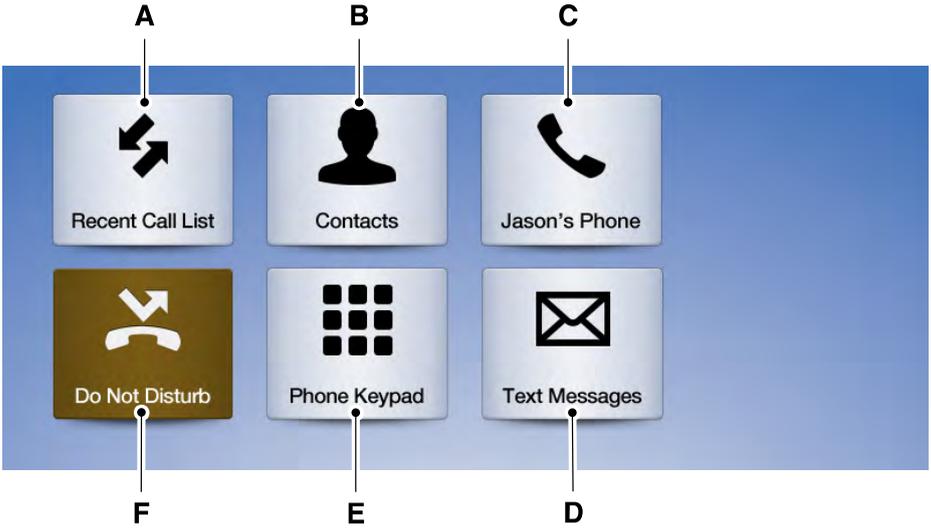
Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, reportez-vous au mode d'emploi de votre téléphone ou consultez le site Web :

| Sites Web |
|--|
| owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca |

Menu du téléphone

Ce menu devient disponible après le couplage d'un téléphone.

SYNCT™ 3 (Selon l'équipement)



E205447

| Élément | Option de menu | Mesure à prendre et description | | | |
|---------|-------------------------|---|----------|--|---------|
| A | Appels récents | Affiche vos appels récents. Vous pouvez passer un appel en sélectionnant une entrée dans cette liste. Vous pouvez aussi trier les appels en sélectionnant le menu déroulant en haut de l'écran. Vous pouvez choisir : | | | |
| | | Tous | Entrants | Sortants | Manqués |
| B | Contacts | Tous les contacts présents sur votre téléphone s'affichent par ordre alphabétique. | | | |
| | | Sauter A - Z | | La sélection de ce bouton vous permet de choisir une lettre spécifique à afficher. | |
| C | Paramètres du téléphone | Affiche le nom de votre téléphone et vous amène aux options des paramètres du téléphone. | | | |

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

| Élément | Option de menu | Mesure à prendre et description |
|---------|-----------------|---|
| | | À partir de ce menu, vous pouvez coupler les appareils secondaires, configurer les sonneries et les alertes. Voir Paramètres (page 447). |
| D | Messages texte | Affiche tous les messages texte récents. |
| E | Clavier tél. | Utilisez ce clavier pour composer un numéro de téléphone. Utilisez le bouton de retour arrière pour supprimer les nombres. |
| | | Appeler |
| F | Ne pas déranger | Appuyez sur ce bouton pour transférer tous les appels directement sur votre boîte vocale. Les notifications de nouveaux messages texte ne s'affichent pas à l'écran et toutes les sonneries et alertes sont paramétrées sur le mode silencieux. |

Les utilisateurs dont les téléphones disposent de services vocaux peuvent voir un bouton permettant d'accéder à cette fonction. Par exemple, les utilisateurs de l'iPhone voient un bouton Siri. Cette fonction est aussi accessible en appuyant et en maintenant enfoncé le bouton de commande vocale sur le volant.

Établissement des appels

Il existe différentes manières de passer des appels depuis le système SYNC 3, y compris à l'aide de commandes vocales. Voir **Utilisation de la reconnaissance vocale** (page 405). Vous pouvez également utiliser l'écran tactile pour passer des appels.

Pour appeler un numéro dans vos contacts, sélectionnez :

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|----------------|--|
| Contacts | Vous pouvez ensuite sélectionner le nom du contact que vous voulez appeler. Tous les numéros enregistrés pour ce contact s'affichent avec toutes les |

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|----------------|---|
| | photos enregistrées de ce contact. Vous pouvez ensuite sélectionner le numéro que vous voulez appeler. Le système commence l'appel. |

Pour appeler un numéro parmi vos appels récents, sélectionnez :

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|----------------|---|
| Appels récents | Vous pouvez ensuite sélectionner une entrée à appeler. Le système commence l'appel. |

Pour appeler un numéro qui n'est pas enregistré dans votre téléphone, sélectionnez :

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|----------------|---|
| Clavier tél. | Sélectionnez les chiffres du numéro que vous souhaitez appeler. |
| Appeler | Le système commence l'appel. |

Le bouton de retour arrière permet de supprimer le dernier chiffre saisi.

Réception d'appels

En cas d'appel entrant, une tonalité retentit. Si elle est disponible, l'information relative à l'appelant s'affiche à l'écran.

Pour accepter l'appel, sélectionnez :

| Option de menu |
|----------------|
| Accepter |

Nota : Vous pouvez aussi accepter l'appel en appuyant sur le bouton de téléphone au volant.

Pour refuser l'appel, sélectionnez :

| Option de menu |
|----------------|
| Rejeter |

Nota : Vous pouvez aussi refuser l'appel en appuyant sur le bouton de téléphone au volant.

Ignorer l'appel en n'appuyant sur aucune bouton. SYNC 3 l'enregistre comme étant un appel manqué.

Lors d'un appel téléphonique

Lors d'un appel téléphonique, le nom et le numéro des contacts s'affichent à l'écran accompagnés de la durée de l'appel.

Des renseignements relatifs au statut du téléphone sont aussi visibles :

- Puissance du signal.
- Batterie.
- Assistance 911 (États-Unis et Canada uniquement). Voir **Paramètres** (page 447).

Lors d'un appel téléphonique actif, vous pouvez sélectionner l'une des options suivantes :

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

| Élément | |
|----------|---|
| Terminer | Met immédiatement fin à un appel téléphonique. Vous pouvez appuyer sur le bouton des commandes au volant. |
| Clavier | Permet d'accéder au clavier du téléphone. |
| Sourdine | Pour que l'appelant ne vous entende pas, vous pouvez désactiver le micro- |

| Élément | |
|---------|--|
| | phone. |
| Privé | Transfère l'appel sur le téléphone cellulaire ou sur SYNC 3. |

Messagerie texte

Nota : Le téléchargement et la transmission de messages texte au moyen de Bluetooth sont des fonctions qui dépendent du téléphone cellulaire.

Nota : Certaines fonctions de la messagerie texte sont asservies à la vitesse du véhicule et ne sont pas disponibles lorsque votre véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mph).

Réception d'un message texte

Lorsque le système reçoit un message texte, une tonalité retentit et l'écran affiche une fenêtre contextuelle indiquant le nom et l'identité de l'interlocuteur, si cette fonction est prise en charge par votre téléphone cellulaire. Vous pouvez sélectionner :

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|----------------|---|
| Écouter | Pour que SYNC 3 lise le message pour vous. |
| Voir | Permet d'afficher le texte sur l'écran tactile. |
| Appeler | Permet d'appeler le contact. |
| Répon. | Vous pouvez sélectionner parmi 15 messages prédéfinis. Appuyez sur le message que vous souhaitez utiliser et confirmez pour l'envoyer. SYNC 3 confirme à quel moment le message est envoyé avec succès. |
| Fermer | Permet de quitter l'écran. |

Connectivité du téléphone intelligent (Selon l'équipement)

SYNC 3 vous permet d'utiliser Apple CarPlay et Android Auto pour accéder à votre téléphone.

Lorsque vous utilisez Apple CarPlay ou Android Auto, vous pouvez :

- Passer des appels.
- Envoyer et recevoir des messages.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

- Écouter de la musique.
- Utiliser l'assistant vocal de votre téléphone.

Apple CarPlay et Android Auto désactivent certaines fonctionnalités de SYNC 3.

La plupart des fonctions d'Apple CarPlay et Android Auto utilisent des données mobiles.

Apple CarPlay

Apple CarPlay nécessite un iPhone 5 ou version supérieure avec un iOS 7.1 ou version plus récente. Il est recommandé de mettre à jour vers la version iOS la plus récente.

1. Branchez votre téléphone sur un port USB. Voir **Port USB** (page 342).
2. Sur l'écran tactile, sélectionnez Apple CarPlay.

Pour désactiver cette fonction depuis l'écran Paramètres, sélectionnez :

| Option de menu |
|--|
| Préférences d'Apple CarPlay |
| Votre appareil est listé si SYNC détecte Apple CarPlay. Sélectionnez le nom de votre appareil, puis sélectionnez : |
| Désactiver |

Pour revenir à SYNC 3, accédez à l'écran d'accueil Apple CarPlay et sélectionnez l'application SYNC.

Nota : Contactez Apple pour obtenir une assistance Apple CarPlay.

Android Auto

Android Auto est compatible avec la plupart des appareils Android version 5.0 ou plus récente.

1. Depuis Google Play, téléchargez l'application Android Auto sur votre appareil pour préparer votre appareil (cela suppose une utilisation des données mobiles).
2. Branchez votre appareil sur un port USB. Voir **Port USB** (page 342).

Nota : Android Auto peut passer en mode de désactivation par défaut; il se peut donc que vous deviez l'activer depuis l'écran Paramètres.

Pour désactiver cette fonction depuis l'écran Paramètres, sélectionnez :

| Option de menu |
|---|
| Préférences d'Android Auto |
| Votre appareil est listé si SYNC détecte Android Auto. Sélectionnez le nom de votre appareil, puis sélectionnez : |
| Désactiver |

Nota : Il peut être nécessaire de faire glisser votre écran de paramètres vers la gauche pour sélectionner Préférences d'Apple CarPlay ou Préférences d'Android Auto.

Pour revenir à SYNC 3, sélectionnez l'icône « Indicateur de vitesse » dans la barre de menus Android Auto au bas de l'écran tactile, puis touchez l'option pour revenir à SYNC.

Nota : Contactez Google pour obtenir une assistance Android Auto.

NAVIGATION

Votre système de navigation comprend deux fonctions principales : le mode destination et le mode d'affichage de carte.

Mode d'affichage de carte

Le mode d'affichage de carte offre une vue avancée qui comprend des cartes de ville en mode d'affichage 2D ainsi que des points d'intérêt et des modèles de villes en mode d'affichage 3D (lorsque cette option est disponible). Les cartes de ville en mode 2D affichent les silhouettes détaillées des bâtiments, les espaces et les éléments naturels ainsi que l'infrastructure détaillée des chemins de fer des plus grandes villes du monde.

Points de repère 3D – Ces points sont présentés comme des objets facilement reconnaissables et qui ont une certaine valeur touristique.

Les modèles de villes en mode 3D sont des modèles détaillés en 3D de zones urbaines entières comprenant des routes praticables, des parcs, des rivières et des bâtiments représentés. Les points d'intérêt et les modèles de villes 3D s'affichent uniquement en mode de carte 3D. Leur couverture varie et s'améliore lors des mises à jour des cartes.



Sélectionnez l'icône Zoom avant pour faire un gros plan sur la carte.

Sélectionnez l'icône Zoom arrière pour éloigner la carte.

Vous pouvez régler l'affichage par incréments pré-réglés. Vous pouvez aussi faire un zoom avant ou un zoom arrière par pincement.

La barre d'information indique également le nom des rues, des villes ou des points d'intérêt lorsque vous déplacez le pointeur à réticule dessus.

Vous pouvez modifier l'affichage de la carte en appuyant sur l'icône d'emplacement à droite de l'écran. Vous pouvez ensuite choisir parmi les options suivantes :



Affichage véhicule direction droit devant (carte 2D) Cet affichage indique toujours la direction de marche avant pointant vers le haut de l'écran.

Cet affichage est disponible pour les échelles de carte allant jusqu'à 5 km (3 mi).



Nord vers le haut (carte 2D) Cet affichage indique toujours la direction Nord au haut de l'écran.



Mode d'affichage de carte 3D – Ce mode fournit une perspective élevée de la carte. Ajustez l'angle d'affichage et faites tourner la carte de

180 degrés en touchant la carte deux fois et en faisant glisser votre doigt le long de la barre ombrée avec les flèches au bas de la carte.



Recentrez la carte en appuyant sur cette icône lorsque vous faites défiler la carte en l'éloignant de l'emplacement actuel de votre véhicule.



Icône de regroupement de Points d'intérêt (POI) : vous pouvez choisir d'afficher jusqu'à trois icônes POI sur la carte. Il arrive que les POI sélectionnés soient très rapprochés ou qu'ils se situent au même endroit. Par soucis de clarté, les icônes des catégories en question ne s'affichent qu'une seule fois dans une vignette. Lorsque vous sélectionnez la vignette sur la carte, une fenêtre

contextuelle s'affiche alors pour indiquer le nombre de POI situés à cet endroit. Sélectionnez la fenêtre contextuelle pour afficher la liste des POI. Vous pouvez faire défiler cette liste et sélectionner les POI qui y figurent.

Si votre véhicule présente un niveau de carburant ou une charge insuffisant(e), des icônes de station-service s'affichent automatiquement sur la carte.

Si vous avez souscrit un abonnement à SiriusXM Traffic et Travel Link (si cette option est disponible), la densité de la circulation s'affiche alors sur la carte en vert (fluide), en jaune (ralentissement) et en rouge (embouteillage). La densité de la circulation s'affiche lorsque l'information est disponible. Sa disponibilité varie dans l'ensemble des États-Unis.

Les icônes de circulation qui s'affichent sur la carte peuvent représenter douze types d'incidents différents. Voir **Paramètres** (page 447).

Vous pouvez définir une destination en passant le curseur sur un lieu et en sélectionnant :

| |
|---------------|
| Bouton |
| Début |

Mode de destination

Pour définir une destination, appuyez sur :

| Option de menu | Description |
|--|---|
| Destinat. | |
| Saisissez une destination de navigation dans l'un des formats suivants : | |
| Recherche | Adresse (numéro, rue, ville, état) Par exemple « 12 Mainstreet Dearborn MI » |
| | Adresse partielle (numéro, rue) si vous effectuez une recherche dans l'état dans lequel vous vous trouvez (numéro, rue et code postal) si vous effectuez une recherche en dehors de l'état dans lequel vous vous trouvez Vous pouvez saisir des adresses uniques contenant le numéro de la maison avec ou sans le préfixe. Par exemple, vous pouvez saisir « 6N340 Fairway Lane » ou « 340 Fairway Lane ». |
| | Ville (nom ou code postal) |

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

| Option de menu | Description | |
|--------------------------|--|--|
| | Point d'intérêt (nom ou catégorie) | |
| | Intersection (rue 1 / rue 2) (rue 1 et rue 2) (rue 1 & rue 2) (rue 1 @ rue 2) (rue 1 à rue 2) | |
| | Latitude et longitude (##. ##### , ##. #####) Il est possible de saisir de un à six chiffres. | |
| | Lorsque vous tapez, des options semi-automatiques sélectionnables s'affichent sous la barre d'adresse. Si la destination saisie est incomplète, un menu affiche alors les choix disponibles. | |
| Destinations précédentes | L'intégralité des 40 dernières destinations de navigation s'affiche ici. Vous pouvez définir votre destination en sélectionnant l'une des options figurant sur la liste. Ces lieux ne peuvent pas être effacés séparément. Pour les effacer, procédez à une réinitialisation générale. Voir Dépannage de SYNC™ 3 (page 460). | |
| Maison | Sélectionnez pour vous rendre à la Destination domicile que vous avez définie. Le temps nécessaire pour vous rendre du lieu actuel à votre domicile (option À la maison) s'affiche. Pour définir votre option À la maison, appuyez sur : | |
| | Maison | Une invite s'affiche vous demandant si vous désirez rajouter votre domicile à la liste des favoris. Sélectionnez : |
| | Oui | Saisissez un lieu dans la barre de recherche et appuyez sur : |
| | Sauvegard. | |
| Bureau | Sélectionnez pour vous rendre à la Destination travail que vous avez définie. Le temps nécessaire pour vous rendre du lieu actuel à votre Travail s'affiche. Pour définir votre Travail : | |

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

| Option de menu | Description | |
|--------------------------------------|---|--|
| | Bureau | Une invite s'affiche vous demandant si vous désirez rajouter votre travail à la liste des favoris. Sélectionnez : |
| | Oui | Saisissez un lieu dans la barre de recherche et appuyez sur : Sauvegard. |
| Favoris | Les Favoris comprennent tout lieu préalablement enregistré. Pour ajouter des Favoris : | |
| | Ajouter un favori | Appuyez sur ce bouton et saisissez un lieu dans la barre de destination. |
| | Rechercher | Sélectionnez cette option pour que le système puisse trouver l'adresse que vous avez saisie. |
| | Sauvegard. | Appuyez sur ce bouton lorsque l'adresse que vous avez saisie s'affiche à l'écran. |
| | L'adresse s'enregistre en tant que favoris et l'écran des favoris s'affiche. Il est désormais possible de sélectionner cette adresse à partir de l'écran des favoris. | |
| Catégories de points d'intérêt (POI) | Catégories de POI susceptibles de s'afficher (selon le marché et la configuration du véhicule) : | |
| | Alimentation | |
| | Carbur. | |
| | Hôtel | |
| | Guichet automatique | |
| | Afficher tout | Appuyez pour afficher les catégories supplémentaires. Une fois la catégorie sélectionnée, suivez les menus afin de trouver ce que vous cherchez. |
| | Dans ces catégories, vous pouvez rechercher en sélectionnant les options suivantes : | |
| | Près d'ici | |
| | Le long de l'itinéraire | |
| | Près de ma destination | |
| | Dans une ville | |

SYNCTM 3 (Selon l'équipement)

Lorsque vous avez sélectionné votre destination, appuyez sur :

| Option de menu | Mesure à prendre et description | |
|----------------|---|---|
| Sauvegard. | Cette option permet d'enregistrer la destination dans vos favoris. | |
| Commencer | Cette option permet d'afficher l'intégralité de votre itinéraire. Vous pouvez alors choisir votre itinéraire selon trois options différentes. | |
| | Le plus rapide | Utilise les routes qui assurent le déplacement le plus rapide possible. |
| | Le plus court | Utilise la distance la plus courte possible. |
| | L'itinéraire le plus économique | Utilise l'itinéraire qui permet la plus grande économie de carburant. |
| | La durée et la distance de chaque itinéraire s'affichent également. | |
| Annuler | Vous pouvez choisir d'annuler la navigation actuelle sur l'écran d'itinéraire. Le système demande confirmation avant de vous ramener à l'écran Mode d'affichage de carte. | |

Lorsque vous avez sélectionné votre destination, appuyez sur :

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|----------------|--|
| Commencer | Le système utilise divers écrans et invites pour vous guider vers votre destination. Pendant le guidage, vous pouvez appuyer sur l'icône de flèche de manœuvre si vous souhaitez faire répéter une directive de guidage. Lorsque le système répète la dernière directive de guidage, il met à jour la distance jusqu'à la prochaine directive de guidage, car il détecte le déplacement du véhicule. La carte de navigation indique l'heure prévue d'arrivée, le temps de trajet restant et la distance jusqu'à votre destination. SYNCTM 3 n'annonce pas toujours l'arrivée du véhicule au point exact de votre destination. Vous devrez peut-être donc annuler l'itinéraire manuellement. |

Menu de navigation

En mode d'affichage de carte et lorsque la navigation est active vous pouvez accéder au menu de navigation.

Lors d'une navigation active, appuyez sur le bouton à l'écran pour afficher le menu et les autres boutons.

SYNCTM 3 (Selon l'équipement)

Pour accéder au Menu de navigation, appuyez sur :

| Bouton | | |
|---|---|--|
| Menu | | |
| Vous pouvez alors sélectionner : | | |
| Affichage | Carte complète | Une carte plein écran s'affiche pendant la navigation. |
| | Info sortie d'autoroute | L'information de sortie d'autoroute s'affiche à droite de l'écran pendant la navigation. Les icônes de points d'intérêt s'affichent en présence de restaurants, hôtels, stations service et guichets automatiques à la sortie de l'autoroute. Vous pouvez sélectionner les icônes POI pour accéder à une liste de lieux spécifiques. Vous pouvez sélectionner le lieu POI comme point de cheminement ou destination si vous le souhaitez. |
| | Liste virages | Disponible uniquement au cours d'un itinéraire actif. Affiche tous les changements de direction compris dans l'itinéraire actuel. Vous pouvez choisir d'éviter une route figurant sur la liste des changements de direction en sélectionnant la route en question. Un écran s'affiche alors et vous pouvez appuyer sur : |
| | | Éviter |
| Liste de circl. | Vous pouvez accéder à l'information SiriusXM Traffic et Travel Link en appuyant sur ce bouton. Un abonnement à SiriusXM Traffic et Travel Link valable est nécessaire pour avoir accès à cette information. Lorsqu'un itinéraire n'est pas actif, une liste d'incidents de la circulation à proximité s'affiche (en cas d'incidents). Lorsqu'un itinéraire est actif, vous pouvez afficher une liste de circulation à proximité ou sur l'itinéraire. | |
| Réglages de navigation | Appuyez sur ce bouton pour régler vos préférences. Voir Paramètres (page 447). | |
| Où suis-je? | Indique la ville dans laquelle vous vous trouvez actuellement ainsi que la route la plus proche. | |
| Les options suivantes figurent sur le menu uniquement lors d'un itinéraire de navigation activé : | | |

SYNCT™ 3 (Selon l'équipement)

| Bouton | | | | |
|--|---|--|-----------------|--|
| Annuler itinéraire | Le système demande confirmation avant de revenir à l'écran Mode d'affichage de carte. | | | |
| Aide silencieux | Cette option permet de désactiver le guidage audio. Appuyez de nouveau sur ce bouton pour réactiver le guidage audio. | | | |
| Visioner itinéraire | Appuyez sur cette option pour afficher l'itinéraire complet. | | | |
| Détour | Un autre itinéraire s'affiche afin de le comparer avec votre itinéraire actuel. | | | |
| Modifier points de passage | Cette option est disponible uniquement si votre itinéraire comporte un point de cheminement actif. Voir Points de cheminement plus loin dans ce chapitre pour tout renseignement sur le réglage des points de cheminement. | | | |
| | Utilisez ce bouton pour réorganiser ou supprimer vos points de cheminement. | | | |
| | <table border="1"><tbody><tr><td>Vous pouvez également laisser le système les classer en appuyant sur :</td><td>Optimiser ordre</td></tr><tr><td>Pour revenir à votre itinéraire, appuyez sur :</td><td>Aller</td></tr></tbody></table> | Vous pouvez également laisser le système les classer en appuyant sur : | Optimiser ordre | Pour revenir à votre itinéraire, appuyez sur : |
| Vous pouvez également laisser le système les classer en appuyant sur : | Optimiser ordre | | | |
| Pour revenir à votre itinéraire, appuyez sur : | Aller | | | |

Points de cheminement

Vous pouvez ajouter un point de cheminement à votre itinéraire de navigation comme destination sur votre itinéraire.

Pour ajouter un point de cheminement :

1. Sélectionnez l'icône recherche (loupe) lorsqu'un itinéraire actif est en cours. Ceci permet d'afficher le menu de destination.
2. Définissez votre destination en procédant d'une des façons suivantes. Une fois la destination sélectionnée, vous pouvez définir la destination comme point de cheminement en sélectionnant à l'écran :

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

| Option de menu | |
|--|---|
| Ajout. pt pass. | La liste de points de cheminement s'affiche. Vous pouvez alors réorganiser tous vos points de cheminement en sélectionnant l'icône Menu, à droite du lieu en question. Vous pouvez sélectionner un maximum de cinq points de cheminement. |
| Vous pouvez également laisser le système les classer en appuyant sur : | Optimiser ordre |
| Pour revenir à votre itinéraire, appuyez sur : | Aller |

cityseeker (Selon l'équipement)

Nota : Les renseignements relatifs aux points d'intérêt du service cityseeker se limitent à environ 1 110 villes, soit 1 049 villes américaines, 36 villes canadiennes et 15 villes mexicaines.



cityseeker

E225487

Lorsqu'il est disponible, cityseeker est un service qui fournit plus de renseignements sur certains points d'intérêt comme les restaurants, les hôtels et les attractions.

Lorsque vous avez sélectionné un point d'intérêt, sa situation géographique et les renseignements s'y rapportant, comme l'adresse, le numéro de téléphone et le classement, s'affichent.

Appuyez sur **Renseignements supplémentaires** pour obtenir une photo, des commentaires, la liste des services et des installations, le prix moyen de la chambre ou du repas ainsi que l'adresse du site Web. Cet écran affiche les icônes des points d'intérêt.

Pour les restaurants, cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, le prix moyen, les commentaires, l'accès pour les handicapés, les heures d'ouverture et l'adresse du site Web.

Pour les hôtels, cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, la catégorie de prix, les commentaires, les heures d'arrivée et de départ, les icônes de services de l'hôtel et l'adresse du site Web. Les icônes des services de l'hôtel comprennent :

- Restaurant
- Centre d'affaires
- Aménagements pour les personnes à mobilité réduite
- Blanchisserie
- Réfrigérateur
- Service à l'étage 24 heures
- Centre de conditionnement physique
- Accès à Internet

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

- Piscine
- Wi-Fi

Les attractions comprennent entre autres, les points d'intérêt, les parc d'attractions et les monuments historiques se trouvant à proximité. Le service cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, les commentaires, les heures d'ouverture et le prix d'entrée.

SiriusXM Traffic et Travel Link

SiriusXM Traffic et Travel Link sont disponibles sur les véhicules équipés d'un système de navigation et uniquement sur certains marchés. Vous devez activer et souscrire un abonnement pour recevoir l'information SiriusXM Traffic et Travel Link. Ceci peut vous aider à trouver le meilleur prix de carburant, à rechercher les films à l'affiche, à recevoir les alertes routières actuelles, à accéder aux cartes météo, aux conditions actuelles des pistes de ski, ainsi qu'aux derniers résultats sportifs. Voir **Applications** (page 443).

Le système calcule l'itinéraire qui assure la plus grande économie de carburant en fonction des limitations de vitesse, de la circulation et des conditions routières. Vous connaissez peut-être un raccourci qui s'avère plus économique à une certaine heure que l'itinéraire fourni pas SYNC 3. Ce dernier indiquera alors une différence de quelques minutes ou quelques kilomètres.

Mises à jour des cartes de navigation

Vous pouvez acheter des mises à jour cartographiques annuelles pour votre système de navigation auprès de votre concessionnaire en composant le 1 866 462 8837 aux États-Unis et au Canada ou le 01 800 557 5539 au Mexique. Vous pouvez aussi visiter :

| Site Web |
|--|
| www.navigation.com/sync |

Vous devez spécifier la marque et le modèle de votre véhicule afin de déterminer si une mise à jour est disponible.

HERE est le fournisseur de carte numérique pour l'application de navigation. Si vous trouvez des erreurs de données de carte, vous pouvez les signaler directement à HERE en allant à l'adresse www.here.com/mapcreator. HERE évalue toutes les erreurs de carte rapportées et communique le résultat de leur investigation par courriel.

Les zones de couverture de carte comprennent les États-Unis (Porto Rico et les Îles Vierges compris), le Canada et le Mexique.

APPLICATIONS

Ce système permet d'utiliser les applications pour téléphone intelligent compatible SYNC 3 AppLink à l'aide de commandes vocales, au volant et sur l'écran tactile. Lorsqu'une application s'exécute par l'intermédiaire d'AppLink, vous pouvez commander les fonctions principales de l'application au moyen de commandes vocales et des commandes au volant.

Nota : La disponibilité des applications compatibles AppLink varie selon le marché.

Nota : Pour accéder à AppLink, vous devez coupler et connecter votre téléphone intelligent à SYNC 3 via Bluetooth.

Nota : Les utilisateurs d'un iPhone doivent brancher le téléphone dans le port USB.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Nota : Pour des renseignements sur les applications disponibles et les téléphones intelligents compatibles et pour des conseils de recherche de pannes, veuillez visiter :

Sites Web

owner.ford.com
www.syncmyride.ca
www.syncmaroute.ca

Nota : Assurez-vous d'avoir un compte actif pour l'application que vous avez téléchargée. Certaines applications fonctionneront automatiquement sans configuration. D'autres applications nécessiteront que vous configuriez vos paramètres personnels et que vous personnalisiez votre expérience en créant des stations ou des favoris. Nous vous recommandons d'effectuer cela chez vous ou en dehors de votre véhicule.

Nota : Ford déclinant toute responsabilité relative à votre application ou à son utilisation des données, nous vous encourageons fortement à consulter les conditions d'utilisation et les politiques de confidentialité de l'application pour téléphone intelligent.

Nota : AppLink est une fonction native de SYNC. L'accès aux applications mobiles par le biais de AppLink n'est possible que lorsque Android Auto ou Apple CarPlay est désactivé. Certaines applications peuvent être accessibles seulement dans le véhicule par le biais de AppLink, et d'autres seulement au moyen de Android Auto ou Apple CarPlay. Veuillez vous reporter à l'information de connectivité du téléphone intelligent pour désactiver Android Auto ou Apple CarPlay.

Nota : Afin d'utiliser une application avec SYNC 3, celle-ci doit fonctionner en tâche de fond sur votre téléphone. Si vous fermez l'application sur votre téléphone, l'application est également fermée sur SYNC 3.

Nota : Si une application compatible SYNC 3 AppLink n'apparaît pas dans le domaine des applications, assurez-vous que l'application requise fonctionne sur l'appareil mobile.

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|------------------------------------|--|
| Connecter des applications mobiles | SYNC 3 recherche et se connecte aux applications compatibles fonctionnant sur votre appareil mobile. |

Activation des applications mobiles SYNC 3

Pour activer des applications mobiles, SYNC 3 requiert le consentement de l'utilisateur pour envoyer et recevoir les renseignements sur les autorisations et les mises à jour de l'application au moyen du plan de données de l'appareil connecté.

L'appareil connecté envoie des données à Ford aux États-Unis. L'information est codée et inclut votre NIV, le numéro du module SYNC 3, le kilométrage, les statistiques d'utilisation et les données de débogage. Nous ne conservons ces données que pour la durée nécessaire à la fourniture de ce service, au dépannage et à l'amélioration des produits et services, ainsi que pour vous offrir des produits et services que peuvent vous intéresser, lorsque la loi l'autorise.

Nota : Vous devez activer les applications mobiles pour chaque appareil connecté à la première sélection de l'application mobile au moyen du système.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Nota : Ford se réserve le droit de limiter les fonctions ou de désactiver les applications mobiles à tout moment.

Nota : Les tarifs de transmission de données standard s'appliquent. Ford décline toute responsabilité en cas de frais supplémentaires éventuellement facturés par votre prestataire de services lorsque votre véhicule envoie ou reçoit des données par le biais de l'appareil connecté. Ceci inclut tous les frais supplémentaires encourus lors de la conduite dans des zones d'itinérance en dehors d'un réseau mobile par défaut.

Vous pouvez activer et désactiver les applications grâce aux paramètres. Voir **Paramètres** (page 447).

Autorisations associées aux applications

Le système organise les autorisations d'applications en groupes. Vous pouvez accorder des autorisations à ces groupes individuellement. À l'aide du menu des paramètres, vous pouvez modifier le statut d'un groupe d'autorisation à tout moment lorsque vous ne conduisez pas votre véhicule. Dans le menu des paramètres, vous pouvez aussi voir les données incluses dans chaque groupe.

Lorsque vous lancez une application à l'aide de SYNC 3, le système peut vous demander d'accorder certaines autorisations, par exemple concernant l'information du véhicule, les caractéristiques de conduite, le système GPS et la vitesse ou les notifications Push. Lors des demandes d'autorisations initiales des applications, vous pouvez activer tout les groupes ou aucun d'entre eux. Le menu des paramètres propose un contrôle individuel des autorisations de groupes.

Nota : Vous êtes uniquement invité à accorder les autorisations lors de la première utilisation d'une application avec SYNC 3.

Nota : Si vous désactivez des autorisations de groupes, le fonctionnement des applications avec SYNC 3 sera tout de même autorisé à moins que vous ne désactiviez Toutes les applications dans le menu des paramètres.

SiriusXM Traffic et Travel Link (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Nota : SiriusXM Traffic et Travel Link peuvent ne pas être disponibles sur tous les marchés.

Nota : Pour pouvoir utiliser SiriusXM Traffic et Travel Link, votre véhicule doit avoir la navigation.

Nota : Un abonnement payant est exigé pour accéder à ces fonctions et les utiliser. Visitez le site www.siriusxm.com/travelink pour obtenir plus de renseignements.

Nota : Visitez le site www.siriusxm.com/traffic et cliquez sur la carte Coverage (zone de couverture) pour obtenir la liste complète des secteurs couverts par SiriusXM Traffic et Travel Link.

SYNCTM 3 (Selon l'équipement)

Nota : *Sirius et Ford déclinent toute responsabilité pour ce qui concerne les erreurs ou les imprécisions des services SiriusXM Traffic et Travel Link ou leur utilisation dans les véhicules.*

Lorsque vous y êtes abonné, les services SiriusXM Traffic et Travel Link permettent de trouver le meilleur prix pour l'essence, les listes des films, les alertes sur la circulation en vigueur, les cartes météorologiques en vigueur, les conditions des pistes de ski et le pointage des matchs en cours.

| Option de menu | Mesure à prendre et description | |
|--------------------------|--|--|
| Circulat. sur itinéraire | Appuyez sur ces boutons pour repérer les incidents de la circulation sur votre itinéraire, à proximité de l'emplacement actuel de votre véhicule ou près d'un de vos emplacements favoris, si cette option est programmée. | |
| Circulation près d'ici | | |
| Prix carburant | Appuyez sur ce bouton pour afficher les prix de l'essence dans les stations à proximité de l'emplacement de votre véhicule ou sur un itinéraire de navigation actif. | |
| Films à l'affiche | Appuyez sur ce bouton pour afficher les cinémas à proximité et les horaires des films, si cette option est disponible. | |
| Météo | Appuyez sur ce bouton pour afficher la météo à proximité, la météo actuelle ou les prévisions pour les cinq prochains jours dans une région choisie. | |
| | Carte | Sélectionnez cette option pour afficher la carte météo indiquant les orages, l'information radar, les tableaux et les vents. |
| | Région | Faites votre choix dans une liste d'emplacements de prévisions météorologiques. |
| Info sports | Appuyez sur ce bouton pour afficher les résultats et les calendriers d'une multitude de sports. Vous pouvez également enregistrer jusqu'à 10 équipes favorites pour y accéder plus facilement. Le pointage est automatiquement actualisé lorsqu'une partie est en cours. | |
| Conditions ski | Appuyez sur ce bouton pour consulter les conditions des pistes de ski dans une zone spécifique. | |

SYNCT™ 3 (Selon l'équipement)

PARAMÈTRES

Dans ce menu, vous pouvez accéder aux paramètres et les régler pour de nombreuses fonctions du système. Pour accéder aux paramètres supplémentaires,

balayez l'écran vers la gauche ou vers la droite.

Sound (Son)

L'appui sur ce bouton vous permet de régler les éléments suivants :

| Paramètres de son | |
|------------------------|--|
| Réinitialiser | Ramène les réglages aigus, médiums et graves aux paramètres d'usine. |
| Aigu | Règle le niveau de fréquence élevée. |
| Moyen | Règle le niveau de fréquence moyenne. |
| Grave | Règle le niveau de fréquence basse. |
| Équilibre/Atténuation | Règle le rapport de volume d'un côté à l'autre ou d'avant en arrière. |
| Vol. adaptable vitesse | Règle le volume de la chaîne audio en fonction de l'augmentation de la vitesse ou désactive la fonction. |
| Mode d'occupation | Optimise le son en fonction de l'emplacement des auditeurs. |
| Réglages du son | Stéréo |
| | Son d'ambiance |

Il est possible que votre véhicule ne dispose pas de toutes ces fonctions.

Lecteur multimédia

Ce bouton est disponible lorsqu'un appareil multimédia comme Bluetooth Audio ou un dispositif USB est la source audio active. L'appui sur le bouton vous permet d'accéder aux options suivantes pour les dispositifs actifs uniquement.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

| Option de menu | Mesure à prendre et description | | |
|--|--|---|-----------|
| Vitesse lecture Podcast | Pour certains appareils Apple, SYNC 3 peut régler la vitesse de lecture des podcasts. Lorsqu'un podcast est en cours de lecture, vous pouvez choisir : | | |
| | Lentement | Normal | Plus vite |
| Vitesse lecture livre audio | Pour certains appareils Apple, SYNC 3 peut régler la vitesse de lecture des livres audio. Lorsqu'un livre audio est en cours de lecture, vous pouvez choisir : | | |
| | Lentement | Normal | Plus vite |
| Priorité art graphique (pochettes) | Lecteur multim. | Affichage des couvertures d'albums des fichiers de musique enregistrés dans votre appareil. Si aucune couverture d'album n'existe pour les fichiers enregistrés sur l'appareil, la base de données Gracenote fournit alors la couverture. | |
| | Gracenote® | La base de données Gracenote a fourni les couvertures d'albums correspondant à vos fichiers de musique. Ceci annule les couvertures d'albums enregistrées sur votre appareil. | |
| Réinitialiser lecteur media | Effacer l'information multimédia enregistrée en vue d'une réindexation. | | |
| Information base de données Gracenote® | Cette fonction vous permet d'afficher le niveau de version de la base de données Gracenote. | | |
| Information sur l'appareil | Ceci vous permet de voir le fabricant et le numéro de modèle de votre appareil multimédia. | | |

Vous pouvez régler les fonctions suivantes :

Montre

Pour régler l'heure, sélectionnez les flèches haut et bas de chaque côté de l'écran. Les flèches placées à gauche règlent l'heure et les flèches placées à droite, les minutes. Vous pouvez ensuite sélectionner AM (matin) ou PM (après-midi).

SYNCTM 3 (Selon l'équipement)

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|------------------------------|---|
| Format de l'horloge | Sélectionner l'affichage de l'heure. |
| Mise à jour fuseau horaire | Lorsqu'elle est active, l'horloge se règle par rapport aux fuseaux horaires. Cette fonction est uniquement disponible sur les véhicules avec navigation. |
| Régler horloge sur heure GPS | Lorsqu'elle est sélectionnée, l'horloge du véhicule se remet à l'heure satellite GPS. |

L'équipement enregistre automatiquement les modifications aux paramètres.

Bluetooth

L'appui sur ce bouton vous permet d'accéder aux éléments suivants :

| Option de menu | Mesure à prendre |
|----------------|---|
| Bluetooth | La désactivation de Bluetooth déconnecte tous les appareils et ne permet pas de nouvelles connexions. |

Vous devez activer l'option Bluetooth pour coupler un appareil compatible Bluetooth.

Le processus de couplage d'un appareil Bluetooth est similaire au couplage d'un téléphone. **Se reporter à Couplage d'un appareil** dans Paramètres du téléphone pour la procédure de couplage d'un appareil et les options disponibles.

Téléphone

Couplez votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth avec le système avant d'utiliser les fonctions en mode mains libres.

Activez Bluetooth sur votre appareil pour commencer le couplage. Consultez le manuel de votre téléphone, au besoin.

Pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

| Option de menu |
|----------------|
| Ajouter tél. |

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Une invite vous demande de rechercher le système sur votre téléphone.
3. Sélectionnez la marque et le modèle de votre véhicule lorsqu'il s'affiche sur votre téléphone.
4. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond au numéro à six chiffres de l'écran tactile.
5. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

6. Votre téléphone peut vous demander de donner au système l'autorisation d'accéder aux renseignements. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le manuel de votre téléphone ou consultez le site Web.

Sinon, pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

| |
|--------------------------------------|
| Option de menu |
| Ajouter tél. |
| Sélectionnez ensuite : |
| Trouver d'autres appareils Bluetooth |

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Sélectionnez le nom de votre téléphone lorsqu'il apparaît sur l'écran tactile.
3. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond au numéro à six chiffres de l'écran tactile.

4. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.

5. Votre téléphone peut vous demander de donner au système l'autorisation d'accéder aux renseignements. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le manuel de votre téléphone ou consultez le site Web.

D'autres fonctions, comme la messagerie texte avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire téléphonique, dépendent de votre téléphone cellulaire.

Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, reportez-vous au mode d'emploi de votre téléphone ou consultez le site Web :

| |
|--|
| Site Web |
| owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca |

Une fois que vous avez couplé un appareil, vous pouvez régler les options suivantes.

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|--|--|
| Voir appareils | |
| Vous pouvez alors sélectionner : | |
| Ajouter appareil | Vous pouvez ajouter un appareil compatible Bluetooth en suivant les étapes du tableau précédent. |
| Vous pouvez sélectionner un téléphone en touchant le nom du téléphone sur l'écran. Vous disposez alors des options suivantes : | |
| Connecter | En fonction de l'état de l'appareil, vous pouvez sélectionner l'une de ces options pour une interaction avec l'appareil. |
| Déconnecter | |

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|----------------------------|---|
| Information sur l'appareil | Vous permet d'accéder aux renseignements relatifs au téléphone et à l'appareil. |
| Établir primaire | Vous permet de sélectionner cet appareil comme appareil favori. |
| Effacer | Supprime l'appareil sélectionné du système. |

| Option de menu | Mesure à prendre et description | |
|--|--|--------|
| Gérer la liste de contacts | | |
| Vous pouvez alors sélectionner : | | |
| Télécharge Auto. Contacts | Activez cette option afin que SYNC 3 télécharge périodiquement votre annuaire pour maintenir votre liste de contacts à jour. | |
| Trié par: | Choisissez la façon dont vous voulez que vos contacts soient affichés par le système. Vous pouvez choisir : | |
| | <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">Prénom</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">Surnom</td> </tr> </table> | Prénom |
| Prénom | Surnom | |
| Téléchargement de la liste de contacts à nouveau | Sélectionnez cette option pour télécharger de nouveau manuellement votre liste de contacts. | |
| Effacer la liste de contacts | Sélectionnez cette option pour supprimer la liste de contacts à bord. La suppression de la liste de contacts à bord n'efface pas la liste de contacts du téléphone branché. | |

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|---|---|
| Sélectionner sonnerie du tél. | |
| Vous pouvez alors sélectionner : | |
| Pas de sonnerie | Aucun son émis lors d'un appel entrant. |
| Utiliser sonnerie du téléphone | La sonnerie courante de votre téléphone se fait entendre lors d'un appel entrant. Cette option peut ne pas être disponible pour tous les téléphones. Si cette option est disponible, il s'agit d'un paramètre par défaut. |
| Vous pouvez aussi sélectionner l'une des trois sonneries disponibles. | |

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|---|--|
| Messagerie texte | |
| Vous pouvez alors sélectionner : | |
| Pas d'alerte (silence) | Aucun son émis lors de la réception d'un message sur votre téléphone. |
| Vous pouvez sélectionner l'un des trois sons de notification disponibles. | |
| Lecture vocale | Lorsque cette option est activée, une invite vocale vous alerte lorsque vous recevez un nouveau message. |

Vous pouvez aussi activer et désactiver les options suivantes :

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|---------------------------------|---|
| Audio sourdine privé | Lorsque cette option est activée, le système audio du véhicule (radio ou applications) est mis en sourdine pour la durée de l'appel téléphonique, même lorsque l'appel téléphonique est en mode confidentiel. |
| Avertissement d'itinérance | Lorsque cette option est activée, une alerte indique que votre téléphone est en mode itinérant lorsque vous tentez de passer un appel. |
| Notification de batterie faible | Lorsque cette option est activée, un message s'affiche lorsque la batterie de votre téléphone est déchargée. |

Assistance 911

Nota : Ce service n'est disponible qu'aux États-Unis et au Canada.

Sélectionnez ce bouton pour modifier le paramètre d'activation ou de désactivation de cette fonction. Si les contacts du téléphone mobile ont été téléchargés, vous pouvez régler l'option suivante :

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|--------------------------------|--|
| Définir les contacts d'urgence | Vous pouvez sélectionner jusqu'à deux numéros dans le répertoire de votre appareil mobile en tant que contacts d'urgence à la fin du processus d'appel Assistance 911. |

Radio

Ce bouton est disponible si une source radio telle que AM ou FM est la source multimédia active. L'appui sur ce bouton vous permet d'accéder aux fonctions suivantes :

SYNCTM 3 (Selon l'équipement)

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|--|--|
| Radio FM HD Radio AM HD (en fonction de la source radio actuelle, si disponible) | L'activation de cette fonction vous permet d'écouter des émissions radio haute définition. |
| Txt radio | Cette fonction est disponible lorsque la radio FM est votre source multimédia active. Activez cette fonction pour que le système affiche du texte radio. |
| Prérégl.automémorisés (AST) | Rafraîchir La sélection de cette option permet d'enregistrer les six stations au signal le plus fort à l'endroit où vous vous trouvez, jusqu'au dernier groupe de stations préréglées de la station actuellement choisie. |

Navigation

Vous pouvez régler de nombreuses préférences de navigation en choisissant les menus suivants.

Préférences de carte

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|--|---|
| Préférences de carte de navigation | |
| Puis sélectionnez une des options suivantes : | |
| Modèle de ville 3D | Lorsque cette option est active, le système montre les bâtiments en 3 dimensions. |
| Marques de navigation | Lorsque cette option est activée, le trajet déjà parcouru par votre véhicule s'affiche sous forme de pointillés blancs. |
| Icônes POI | Activez cette fonction de façon à afficher 3 icônes de POI (point d'intérêt) sur la carte de navigation. |
| | Une fois la fonction activée, vous pouvez sélectionner les icônes que vous voulez afficher en sélectionnant : |
| Icônes d'incident | Ce menu vous permet de choisir les icônes d'incident que vous voulez afficher sur la carte de navigation. |

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Préférences d'itinéraire

| Option de menu | Messages de deuxième niveau, mesures à prendre et descriptions | | |
|--|---|-------------|------------|
| Préférences d'itinéraire | | | |
| Puis sélectionnez une des options suivantes : | | | |
| Itinéraire préféré | Choisir d'afficher le type d'itinéraire choisi. | | |
| | Plus court | Plus rapide | Écologique |
| Utiliser toujours — | Ignorer l'étape de sélection d'itinéraire dans la programmation de la destination. Le système calcule seulement un itinéraire en fonction des vos paramètres d'itinéraire préférés. Lorsque cette option est activée, le système utilise le type d'itinéraire que vous avez sélectionné pour calculer un seul itinéraire vers la destination souhaitée. | | |
| Utiliser voie pour VOM | Le système sélectionne Véhicules multi-occupants ou voies réservées au covoiturage au moment de proposer le guidage d'itinéraire. | | |
| Trouver stationnement autom. | Le système recherche et affiche les emplacements de stationnement disponibles à mesure que vous vous approchez de votre destination. | | |
| Pénalité horaire éco. | Sélection d'un niveau de coût pour l'itinéraire économique calculé. Plus le paramètre est haut, plus le temps attribué pour l'itinéraire est long. | | |
| Guidage d'itinéraire dynamique | Activation ou désactivation de la prise en compte des bulletins de circulation routière lors de la planification d'un itinéraire. Le système peut trouver un itinéraire plus rapide d'après l'information sur la circulation dense ou détecter un incident de route barrée et trouver un itinéraire de déviation si possible. | | |
| Éviter autoroutes | Si cette option est sélectionnée, SYNC 3 évite les autoroutes lors du calcul de l'itinéraire de navigation. | | |
| Éviter routes à péage | Si cette option est sélectionnée, SYNC 3 évite les routes à péage lors du calcul de l'itinéraire de navigation. | | |
| Éviter traversiers/trains voitures | Si cette option est sélectionnée, SYNC 3 évite l'utilisation de ferries ou de trains lors du calcul de l'itinéraire de navigation. | | |

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Préférences de navigation

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|--|---|
| Préférences de navigation | |
| Messages de guidage | Vous pouvez régler la façon dont le système donne des directives. |
| Puis sélectionnez une des options suivantes : | |
| Voix et tonalités | Une tonalité retentit suivie d'instructions vocales. |
| Voix seulement | Seules des instructions vocales sont fournies. |
| Tonalité | Seule une tonalité retentit comme invite. |

Applications mobiles

Vous pouvez activer la commande des applications mobiles compatibles qui fonctionnent sur votre appareil Bluetooth ou USB sur SYNC 3. Pour activer des applications mobiles, SYNC 3 requiert le consentement de l'utilisateur pour envoyer et recevoir les renseignements sur les autorisations et les mises à jour de l'application au moyen du plan de données de l'appareil connecté.

Les appareils connectés envoient des données à Ford aux États-Unis. L'information est codée et inclut votre NIV, le numéro du module SYNC 3, des statistiques d'utilisation anonymes et les données de débogage. Des mises à jour peuvent s'effectuer automatiquement.

Nota : *Les tarifs de transmission de données standard s'appliquent. Ford décline toute responsabilité en cas de frais supplémentaires éventuellement facturés par votre prestataire de services lorsque votre véhicule envoie ou reçoit des données par le biais de l'appareil connecté. Ceci inclut tous les frais supplémentaires encourus lors de la conduite dans des zones d'itinérance en dehors d'un réseau mobile par défaut.*

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|--|---|
| Applications mobiles | Activez ou désactivez l'utilisation des applications mobiles sur SYNC 3. La désactivation des applications mobiles dans le menu des paramètres désactive les mises à jour automatiques et l'utilisation des applications mobiles sur SYNC 3. |
| | Vous pouvez visualiser le statut des autorisations des applications mobiles dans le menu des paramètres. |
| Une fois que les applications mobiles sont activées, vous disposez des options suivantes : | |

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

| Option de menu | Mesure à prendre et description | | |
|--|--|-----------------------------------|---|
| Mises à jour applis mobiles | Cela donne des renseignements sur l'état actuel des mises à jour des applications disponibles. | | |
| | Il existe trois états possibles : | | |
| | Mise à jour requise | Mise à jour effectuée | Mise à jour des applications mobiles en cours... |
| | Le système a détecté une nouvelle application qui nécessite une autorisation ou une mise à jour générale des permissions est requise. | Aucune mise à jour n'est requise. | Le système tente de recevoir une mise à jour. |
| | Demander mise à jour | | Sélectionnez ce bouton si une mise à jour est requise et si vous voulez demander une mise à jour manuellement. Par exemple, lorsque votre appareil mobile est connecté à un point d'accès Wi-Fi, sélectionnez : |
| | | Demander MAJ | |
| Toutes applications | Accordez ou refusez les autorisations à toutes les applications à la fois. | | |
| Il peut aussi exister des applications compatibles SYNC 3 figurant sous ces options. | Accordez ou refusez à une application individuelle des autorisations particulières. Les autorisations relatives aux applications se répartissent en groupes. En appuyant sur l'icône livre, vous pouvez voir quels signaux sont inclus dans chaque groupe. | | |

Nota : Ford décline toute responsabilité en cas de dommages ou d'atteinte à la vie privée découlant de l'utilisation d'une application, ou de diffusion des données du véhicule que vous autorisez Ford à fournir à une application.

Généralités

Accédez aux paramètres du système, des fonctions vocales, du téléphone, du système de navigation et des fonctions sans fil en vue de les modifier.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

| Option de menu | |
|--------------------------------------|---|
| Langue | Sélectionnez cette option pour définir la langue d'affichage de l'écran tactile (anglais, espagnol ou français). |
| Distance | Sélectionnez cette option pour afficher les valeurs en kilomètres ou en milles. |
| Température | Sélectionnez cette option pour afficher les valeurs en Celsius ou en Fahrenheit. |
| Bip touche écran | Sélectionnez cette option pour que le système produise un bip confirmant vos choix effectués à l'écran tactile. |
| Mises à jour automatiques du système | Lorsque vous activez cette option, le système se met automatiquement à jour lorsqu'une connexion Internet est disponible via un réseau Wi-Fi ou une connexion mobile. |
| À propos de: | Information appartenant au système et à son logiciel. |
| Licences de logiciel | Documentation de la licence du logiciel applicable au système. |
| Réinitialisation générale | Sélectionnez cette option pour rétablir les paramètres d'usine par défaut. Tous les paramètres personnels et les données personnelles sont effacés. |

Wi-Fi

Vous pouvez sélectionner les options suivantes :

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

| Option de menu | Mesure à prendre et description |
|---------------------------------|--|
| Wi-Fi | Activez cette option pour une connexion Wi-Fi permettant d'obtenir des mises à jour de logiciel SYNC 3 du véhicule. |
| Voir réseaux disponibles | Ceci vous fournit une liste des réseaux Wi-Fi disponibles à portée. |
| | En cliquant sur un réseau de la liste, vous pouvez vous connecter ou vous déconnecter de ce réseau. Le système peut demander un code de sécurité pour se connecter. |
| | Lorsque vous cliquez sur le bouton d'information en regard d'un réseau, davantage d'information concernant ce réseau s'affiche comme la puissance du signal, l'état de connexion et le type de sécurité. |
| Notifications Wi-Fi disponibles | Le système vous prévient lorsque votre véhicule est garé et qu'un réseau Wi-Fi se trouve à proximité si SYNC n'est pas déjà connecté. |

Éclairage ambiant (Selon l'équipement)

Tapez une fois sur une couleur pour activer l'éclairage ambiant. La couleur atteint sa plus haute intensité.

Vous pouvez faire glisser les couleurs vers le haut et vers le bas pour augmenter ou diminuer l'intensité.

Pour désactiver l'éclairage ambiant, appuyez sur la couleur active une fois ou faites-la glisser vers le bas pour qu'elle perde toute son intensité.

Véhicule

Nota : *Il est possible que votre véhicule ne présente pas toutes ces fonctions.*

Vous pouvez sélectionner les fonctions suivantes pour mettre leurs paramètres à jour.

Code de clavier de porte

Sélectionnez ce bouton pour ajouter ou effacer un code de clavier de porte personnel. Pour ajouter ou effacer un code personnel, vous devez tout d'abord saisir le code de cinq chiffres réglé en usine. Vous pouvez trouver ce code sur la carte du propriétaire placée dans la boîte à gants ou auprès du concessionnaire autorisé.

Paramètres de caméra

Pour effectuer des réglages à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

| Message | Mesure à prendre et description |
|---|---|
| Réglages caméra | |
| Choisissez ensuite l'une des options suivantes : | |
| Délai caméra arrière | Vous pouvez activer ou désactiver cette option à l'aide du curseur. |

Vous pouvez trouver plus de renseignements sur le système de caméra de recul figurant dans le chapitre sur les aides au stationnement de votre Manuel du propriétaire.

N° série de modem embarqué (ESN)

Lorsque vous sélectionnez ce bouton dans le menu des paramètres, vous obtenez le numéro ESN de votre système. Vous avez besoin de ce numéro pour enregistrer certains appareils comme la radio satellite.

Affichage

Pour effectuer des réglages à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

| Option de menu | Mesure à prendre et description | |
|---------------------------------|--|---|
| Luminosité | Augmente ou réduit la luminosité de l'écran. | |
| Mode | Vous pouvez sélectionner : | |
| | Auto | L'écran passe automatiquement entre les modes jour et nuit en fonction de la luminosité extérieure. |
| | Jour | L'écran présente un fond clair pour améliorer l'affichage de jour. |
| | Nuit | L'écran présente un fond plus sombre pour améliorer l'affichage de nuit. |
| | Arrêt | L'écran devient noir et n'affiche rien. Pour rallumer l'écran, tapez simplement sur l'écran. |
| Intensité lumineuse automatique | Activez cette option pour automatiquement atténuer la luminosité de l'affichage en fonction des conditions de l'éclairage ambiant. | |

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Commande vocale

Vous pouvez régler les paramètres de

commande vocale en sélectionnant les options suivantes :

| Option de menu | |
|-----------------------------|---|
| Mode avancé | Activez cette option pour supprimer les invites vocales et confirmations supplémentaires. |
| Confirmation téléphone | Activez cette option pour que le système confirme le nom d'un de vos contacts avant de passer un appel. |
| Liste des commandes vocales | Activez cette option pour que le système affiche une liste de commandes vocales disponibles lorsque le bouton de commande vocale est enfoncé. |

Mode valet

Le mode valet vous permet de verrouiller le système. Aucun renseignement n'est disponible avant que le système ne soit déverrouillé avec le NIP approprié.

Lorsque vous sélectionnez le mode valet, une fenêtre contextuelle apparaît et vous prévient qu'un code à quatre chiffres doit être entré pour activer et désactiver le mode valet. Vous pouvez utiliser le NIP de votre choix, mais vous devez utiliser le même NIP pour désactiver le mode valet. Le système vous demande d'entrer le code.

Nota : Si le système est verrouillé et si vous ne vous souvenez pas du NIP, veuillez contacter le centre de relations avec la clientèle.

Aux États-Unis : 1 800 392-3673

Au Canada : 1 800 565-3673

Pour activer le mode valet, entrez le NIP que vous avez choisi. Le système vous demande alors de confirmer votre NIP en l'entrant une seconde fois. Le système se verrouille alors.

Pour déverrouiller le système, saisissez le même NIP. Le système se reconnecte à votre téléphone et toutes vos options sont à nouveau disponibles.

DÉPANNAGE DE SYNC™ 3

Votre SYNC 3 est facile à utiliser. Toutefois si vous avez des questions, consultez les tableaux ci-dessous.

Pour contrôler la compatibilité de votre téléphone cellulaire, visitez le site Web Ford.

| Site Web |
|--|
| owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca |

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

| Problèmes relatifs au téléphone cellulaire | | |
|--|--|--|
| Problème | Cause possible | Solution possible |
| Un bruit ambiant est présent durant un appel. | Il se peut que les réglages de commande audio sur votre téléphone cellulaire nuisent au rendement de SYNC 3. | Consultez le manuel de votre téléphone pour les réglages audio. |
| Pendant un appel, je peux entendre l'autre personne mais elle ne peut pas m'entendre. | Anomalie possible du téléphone cellulaire. | Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire en le réinitialisant ou en retirant la batterie, puis réessayez. |
| | | Assurez-vous que le microphone de SYNC 3 n'est pas réglé sur arrêt. Recherchez l'icône de microphone sur l'écran du téléphone. |
| Pendant un appel, je ne peux pas entendre l'autre personne et elle ne peut pas m'entendre. | Il se peut que le système doive être redémarré. | Pour redémarrer votre système, arrêtez le moteur, ouvrez et fermez la porte, puis verrouillez la porte et patientez 2-3 minutes. Assurez-vous que votre écran SYNC 3 est noir et que le port USB éclairé est éteint. |
| SYNC 3 ne peut pas télécharger mon répertoire. | Cette fonction dépend du téléphone cellulaire. | Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire. |
| | Anomalie possible du téléphone cellulaire. | Assurez-vous de permettre à SYNC 3 de récupérer les contacts de votre téléphone. Reportez-vous au manuel de votre téléphone cellulaire. |
| | | Vous devez allumer votre téléphone cellulaire ainsi que la fonction de téléchargement automatique du répertoire sur SYNC 3. |
| | | Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire en le réinitialisant ou en retirant la batterie, puis réessayez. |

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

| Problèmes relatifs au téléphone cellulaire | | |
|--|---|---|
| Problème | Cause possible | Solution possible |
| Le système énonce « Répertoire télé-chargé », mais mon répertoire SYNC 3 est vide ou il ne contient pas tous les contacts. | Limitations de la fonctionnalité de votre téléphone cellulaire. | Assurez-vous de permettre à SYNC 3 de récupérer les contacts de votre téléphone. Reportez-vous au manuel de votre téléphone cellulaire. |
| | | Si les contacts manquants sont enregistrés sur votre carte SIM, transférez-les dans la mémoire de votre téléphone cellulaire. |
| | | Vous devez allumer votre téléphone cellulaire ainsi que la fonction de téléchargement automatique du répertoire sur SYNC 3. |
| J'ai des difficultés à connecter mon téléphone cellulaire à SYNC 3. | Cette fonction dépend du téléphone cellulaire. | Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire. |
| | Anomalie possible du téléphone cellulaire. | Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire en le réinitialisant ou en retirant la batterie, puis réessayez. |
| | | Tentez de supprimer votre appareil de SYNC 3 et de supprimer SYNC de votre appareil, puis essayez de nouveau. |
| | | Vérifiez toujours les paramètres de sécurité et d'acceptation automatique des invites relatifs à la connexion Bluetooth du SYNC 3 sur votre téléphone cellulaire. |
| | | Mettez à jour le micrologiciel de votre téléphone cellulaire. |
| Désactivez le paramètre de téléchargement automatique. | | |
| La messagerie texte ne fonctionne pas sur SYNC 3. | Cette fonction dépend du téléphone cellulaire. | Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire. |
| | Anomalie possible du téléphone cellulaire. | Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire en le réinitialisant ou en retirant la batterie, puis réessayez. |
| | iPhone | <ul style="list-style-type: none"> • Allez aux paramètres de votre téléphone cellulaire. • Allez au menu Bluetooth. |

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

| Problèmes relatifs au téléphone cellulaire | | |
|---|--|---|
| Problème | Cause possible | Solution possible |
| | | <ul style="list-style-type: none"> • Appuyez sur le cercle bleu à droite de l'appareil nommé SYNC. Entrez dans le menu suivant. • Activez Montrer les notifications. • Débranchez puis rebranchez votre iPhone de SYNC 3 pour activer cette mise à jour des paramètres. <p>Votre iPhone est maintenant réglé pour transférer les messages à SYNC 3. Répétez ces étapes pour tout autre véhicule SYNC 3 que vous connectez. Votre iPhone transfère uniquement les messages entrants à SYNC 3 si le iPhone n'est pas déverrouillé dans l'application de messagerie.</p> <p>Répondre aux messages à l'aide de SYNC 3 n'est pas pris en charge par iPhone. Les messages de WhatsApp et de la messagerie Facebook ne sont pas pris en charge.</p> |
| Les messages vocaux ne fonctionnent pas sur mon téléphone cellulaire. | Cette fonction dépend du téléphone cellulaire. | Votre téléphone cellulaire doit prendre en charge le téléchargement des messages à travers Bluetooth pour recevoir les messages entrants. |
| | Il s'agit d'une limitation relative au téléphone cellulaire. | Étant donné que chaque téléphone est différent, reportez-vous au manuel de l'appareil du téléphone cellulaire spécifique que vous coupez. En fait, il peut y avoir des différences entre les téléphones cellulaires en raison de la marque, du modèle, du fournisseur de service et de la version du logiciel. |

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

| Anomalies USB et Bluetooth Audio | | |
|---|--|---|
| Problème | Cause possible | Solution possible |
| J'éprouve des difficultés à connecter mon appareil. | Anomalie possible de l'appareil. | Débranchez l'appareil de SYNC 3. Tentez d'éteindre votre appareil, de le réinitialiser ou de retirer la batterie, puis reconnectez-le à SYNC 3. |
| | | Assurez-vous d'utiliser le câble du fabricant. |
| | | Veillez à insérer le câble USB correctement dans l'appareil et dans le port USB de votre véhicule. |
| | L'appareil dispose d'un verrouillage d'écran activé. | Assurez-vous que votre appareil ne comporte pas un programme d'installation automatique ou des paramètres de sécurité actifs. |
| SYNC 3 ne reconnaît pas mon appareil lorsque je démarre mon véhicule. | Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil. | Assurez-vous que votre appareil est déverrouillé avant de le connecter à SYNC 3. |
| La musique en continu Bluetooth n'est pas disponible. | Cette fonction est asservie à l'appareil. | Assurez-vous de ne pas laisser l'appareil dans le véhicule par temps très chaud ou très froid. |
| | L'appareil n'est pas connecté. | |
| SYNC 3 ne reconnaît pas la musique contenue dans mon appareil. | Vos fichiers musicaux peuvent ne pas contenir les données correctes relatives à l'artiste, à la pièce musicale, au titre, à l'album ou au genre. | Assurez-vous de connecter correctement l'appareil à SYNC 3 et d'avoir démarré le lecteur multimédia de votre appareil. |
| | Le fichier est peut-être altéré. | Assurez-vous que toutes les données de la pièce musicale sont complètes. |
| | | Tentez de remplacer le fichier corrompu par une nouvelle version. |

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

| Anomalies USB et Bluetooth Audio | | |
|---|---|---|
| Problème | Cause possible | Solution possible |
| | La pièce musicale peut être protégée par des droits d'auteur qui pourraient en empêcher la lecture. | Les paramètres USB de certains appareils doivent être modifiés du mode de mémoire de grande capacité à la catégorie MTP (protocole de transfert de fichiers multimédias). |
| | Le format du fichier n'est pas pris en charge par SYNC 3. | Convertissez le fichier dans un format pris en charge. Voir Divertissement (page 413). |
| | L'appareil doit être réinitialisé. | Effectuer une réinitialisation principale. Voir Paramètres (page 447). |
| | L'appareil dispose d'un verrouillage d'écran activé. | Assurez-vous que votre appareil est déverrouillé avant de le connecter à SYNC 3. |
| Lorsque je connecte mon appareil, il arrive que je n'entende aucun son. | Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil. | Débranchez l'appareil de SYNC 3. Tentez d'éteindre votre appareil, de le réinitialiser ou de retirer la batterie, puis reconnectez-le à SYNC 3. |
| | | Pour écouter les appareils Apple au moyen d'une source USB, sélectionnez AirPlay depuis les appareils Control Center, puis sélectionnez Dock Connector. |
| | | Pour écouter les appareils Apple au moyen de Bluetooth Audio, sélectionnez AirPlay depuis les appareils Control Center, puis sélectionnez SYNC. |

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

| Anomalies Wi-Fi | | |
|---|--|--|
| Problème | Cause possible | Solution possible |
| Échec de connexion. | Erreur de mot de passe. | Vérifiez le mot de passe. |
| | Signal faible. | Recherchez un signal Wi-Fi faible. |
| | De multiples points d'accès à portée avec le même SSID. | Utilisez un nom unique pour votre SSID, n'utilisez pas le nom par défaut sauf s'il contient un identifiant unique, tel qu'une partie de l'adresse MAC. |
| Déconnexion après une connexion réussie. | Signal faible probablement dû à une distance par rapport au point d'accès, une obstruction ou une interférence élevée. | Positionnez le véhicule à proximité du point d'accès avec la partie avant du véhicule faisant face à la direction du point d'accès et retirez les obstacles si possible. D'autres Wi-Fi, Bluetooth, micro ondes et téléphones sans fil peuvent causer des interférences. |
| Signal faible observé par SYNC 3 malgré son emplacement à proximité d'un point d'accès. | Il se peut qu'il y ait une obstruction entre SYNC 3 et le point d'accès. | Si le véhicule est équipé d'un pare-brise chauffant, tentez de positionner le véhicule de sorte que le pare-brise ne soit pas orienté face au point d'accès. Si vos glaces sont de teinte métallique, sauf le pare-brise, positionnez le véhicule face au point d'accès. Si toutes les glaces sont teintées, vous pouvez les ouvrir dans la direction du point d'accès si cela est possible. Tentez de retirer toutes autres obstructions qui pourraient avoir un impact sur la qualité du signal en ouvrant par exemple la porte du garage. |

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

| Anomalies Wi-Fi | | |
|--|--|---|
| Problème | Cause possible | Solution possible |
| Un point d'accès n'apparaît pas dans la liste des réseaux disponibles. | Le point d'accès était défini comme un réseau caché. | Veillez définir le réseau comme visible et réessayer. |
| SYNC 3 n'est pas visible lorsque vous recherchez des réseaux Wi-Fi depuis votre téléphone ou d'autres appareils. | SYNC 3 ne fournit pas de point d'accès actuellement. | SYNC 3 ne fournit pas de point d'accès actuellement |
| Le téléchargement de logiciel prend trop de temps. | Force du signal faible, trop éloigné du point d'accès, le point d'accès prend en charge plusieurs connexions, connexion Internet lente ou autres anomalies. | Vérifiez la qualité du signal (sous détails de réseau), si SYNC 3 est bon ou excellent, testez le signal avec un autre point d'accès à haute vitesse dans un environnement plus fiable. |
| SYNC 3 semble se connecter à un signal d'accès et la force du signal est excellente mais le logiciel n'est pas mis à jour. | Il est possible qu'il n'y ait pas de nouveau logiciel. Il se peut que le point d'accès connecté soit géré et qu'il requière un abonnement ou l'acceptation des termes et conditions. | Testez la connexion avec un autre appareil; si le point d'accès nécessite un abonnement, il se peut que vous deviez contacter le fournisseur de service. |

| Problèmes liés à Applink | | |
|---|--|---|
| Problème | Cause(s) possible(s) | Solution(s) possible(s) |
| Applications mobiles Applink : Lorsque je sélectionne « Trouver nouvelles applis », SYNC 3 ne trouve aucune application. | Vous n'avez pas connecté de téléphone compatible Applink à SYNC 3. | Assurez-vous que votre téléphone intelligent est compatible; un Android avec OS 2.3 ou version supérieure ou un iPhone 3GS ou version plus récente avec iOS 5.0 ou version supérieure. En outre, assurez-vous que votre téléphone est couplé et connecté à SYNC 3 pour trouver des applications |

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

| Problèmes liés à AppLink | | |
|---|---|--|
| Problème | Cause(s) possible(s) | Solution(s) possible(s) |
| | | compatibles AppLink sur votre appareil. Les utilisateurs d'iPhone doivent aussi brancher un câble USB Apple dans le port USB SYNC. |
| Mon téléphone est connecté, mais je ne peux toujours pas trouver les applications. | Les applications compatibles AppLink ne sont pas installées et ne fonctionnent pas sur votre appareil mobile. | Assurez-vous que vous avez téléchargé et installé la dernière version de l'application depuis le magasin d'applications de votre téléphone. Vérifiez que l'application fonctionne sur votre téléphone. Pour certaines applications, vous devrez vous enregistrer ou ouvrir une session de l'application sur le téléphone avant de l'utiliser avec AppLink. En outre, certaines peuvent comporter un paramètre « Ford SYNC ». Par conséquent, vérifiez le menu de paramètres de l'application sur le téléphone. |
| Mon téléphone est connecté, mes applications fonctionnent, mais je ne peux toujours pas trouver les applications. | Parfois, les applications ne se ferment pas correctement et rouvrent leur connexion à SYNC 3, à l'établissement du contact par exemple. | Fermez et redémarrez les applications pour aider SYNC 3 à trouver l'application si vous ne la trouvez pas dans le véhicule. Sur un appareil Android, si les applications ont une option « Quitter », sélectionnez-la puis redémarrez l'application. Si l'application ne dispose pas de cette option, sélectionnez le menu des paramètres du téléphone et sélectionnez « Applications », puis trouvez l'appli- |

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

| Problèmes liés à AppLink | | |
|--|---|---|
| Problème | Cause(s) possible(s) | Solution(s) possible(s) |
| | | <p>cation voulue et choisissez « Forcer l'arrêt ». N'oubliez pas de redémarrer ensuite l'application, puis sélectionnez « Trouver nouvelles applis » sur SYNC 3.</p> <p>Sur un iPhone avec iOS7+, pour effectuer la fermeture forcée d'une application, appuyez deux fois sur le bouton Accueil, puis faites glisser l'application pour la fermer. Appuyez de nouveau sur le bouton Accueil, puis sélectionnez de nouveau l'application pour la redémarrer. Après quelques secondes, l'application doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC 3.</p> |
| Mon téléphone Android est connecté, mes applications fonctionnent, je les ai redémarrées mais je ne peux toujours pas les trouver. | Dans certaines versions anciennes du système d'exploitation Android, un bogue Bluetooth peut vous empêcher de retrouver des applications qui étaient présentes sur le lecteur précédent si vous n'avez pas désactivé Bluetooth. | Désactivez puis réactivez Bluetooth pour le réinitialiser sur votre téléphone. Si vous vous trouvez dans votre véhicule, SYNC 3 doit être en mesure de se reconnecter automatiquement à votre téléphone si vous appuyez sur le bouton « Téléphone ». |
| Mon iPhone est connecté, mon application fonctionne, je l'ai redémarrée mais je ne peux toujours pas la trouver sur SYNC 3. | Il se peut que vous deviez réinitialiser la connexion USB à SYNC 3. | Débranchez le câble USB du téléphone, patientez quelques instants, puis rebranchez le câble USB dans le téléphone. Après quelques secondes, l'appli- |

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

| Problèmes liés à AppLink | | |
|---|---|---|
| Problème | Cause(s) possible(s) | Solution(s) possible(s) |
| | | cation doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC 3. Si ce n'est pas le cas, imposez la fermeture de l'application et redémarrez-la. |
| J'ai un téléphone Android. J'ai trouvé et démarré mon application multimédia sur SYNC 3, mais le son est très faible ou inexistant. | Le volume Bluetooth du téléphone peut être bas. | Augmentez le volume Bluetooth de l'appareil au moyen des boutons de commande de volume qui figurent généralement sur le côté de l'appareil. |
| Je ne peux voir que certaines des applications AppLink tournant sur mon téléphone dans le menu des applications mobiles de SYNC 3. | Certains dispositifs Android présentent un nombre limité de ports Bluetooth utilisables par les applications pour se connecter. Si, sur votre téléphone, vous avez plus d'applications AppLink qu'il n'y a de ports Bluetooth disponibles, toutes vos applications ne figureront pas dans le menu des applications mobiles de SYNC 3. | Imposez la fermeture ou désinstallez les applications que SYNC 3 ne doit pas trouver. Si l'application a un paramètre « Ford SYNC », désactivez-le dans le menu des paramètres de l'application sur le téléphone. |

| Problèmes relatifs aux commandes vocales | | |
|---|---|---|
| Problème | Cause possible | Solution possible |
| SYNC 3 ne comprend pas ce que je dis. | Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales. | Consultez les commandes vocales relatives au téléphone cellulaire et aux médias au début de leurs sections respectives. Reportez-vous à l'écran audio pendant une session de reconnaissance vocale active pour y trouver une liste de commandes vocales. |
| | Il se peut que vous énonciez les commandes trop tôt ou au mauvais moment. | Attendez l'invite du système avant d'énoncer votre commande. |

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

| Problèmes relatifs aux commandes vocales | | |
|--|---|---|
| Problème | Cause possible | Solution possible |
| <p>SYNC 3 ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste.</p> | <p>Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.</p> | <p>Consultez les commandes vocales relatives aux médias au début de la section traitant des médias.</p> |
| | <p>Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement tel qu'il apparaît sur votre appareil.</p> | <p>Énoncez le nom de l'artiste ou de la pièce musicale exactement tel qu'il est affiché sur votre appareil. Par exemple, dites « Jouer artiste Prince » ou « Jouer chanson Purple Rain ».</p> |
| | | <p>Assurez-vous d'énoncer le titre complet, par exemple « California remix featuring Jennifer Nettles ».</p> |
| | <p>Le nom de l'artiste ou de la pièce musicale peut comporter des caractères spéciaux qui n'ont pas été reconnus par SYNC 3.</p> | <p>Si le nom comporte des abréviations, comme ESPN ou CNN, vous devez les épeler : « E-S-P-N » ou « C-N-N ».</p> |
| <p>Assurez-vous que les titres de chansons, les noms d'artistes, d'albums et de liste d'écoute ne comportent pas de caractères spéciaux tels que *, -, ou +.</p> | <p>Assurez-vous que vous énoncez le nom exactement tel qu'il apparaît sur votre téléphone. Par exemple, si votre contact est « Jean Tremblay », dites « Appeler Jean Tremblay ». Si le nom de votre contact est « Maman », dites « Appeler Maman ».</p> | |
| | <p>Le nom du contact peut comporter des caractères spéciaux.</p> | <p>Assurez-vous que les noms de vos contacts ne comportent pas de caractères spéciaux tels que *, - ou +.</p> |
| <p>Le système de commande vocale SYNC 3 a du mal à reconnaître des noms étrangers enregistrés dans mon téléphone cellulaire.</p> | <p>Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement tel qu'il apparaît dans votre répertoire.</p> | <p>SYNC 3 applique les règles de prononciation phonétique de la langue sélectionnée aux noms de contact enregistrés dans votre téléphone cellulaire.</p> |
| | | |

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

| Problèmes relatifs aux commandes vocales | | |
|--|--|--|
| Problème | Cause possible | Solution possible |
| | | <p>Conseil utile : Vous pouvez sélectionner votre contact manuellement. Appuyez sur TÉLÉPHONE. Sélectionnez l'option de répertoire puis le nom du contact. Appuyez sur l'option des touches programmables pour l'entendre. SYNC 3 énonce le nom du contact, ce qui vous donne une idée de la prononciation attendue.</p> |
| <p>Le système de commande vocale SYNC 3 a du mal à reconnaître les noms étrangers de chansons, d'artistes, d'albums, de genres et de liste d'écoute depuis mon lecteur multimédia ou ma mémoire flash USB.</p> | <p>Vous pouvez énoncer les noms étrangers à l'aide de la langue sélectionnée actuellement pour SYNC 3.</p> | <p>SYNC 3 applique les règles de prononciation phonétique de la langue sélectionnée aux noms de contacts enregistrés dans votre lecteur multimédia ou mémoire flash USB. Il est en mesure de faire des exceptions pour des noms d'artiste très populaires (comme U2) de manière à ce que vous puissiez toujours utiliser la prononciation anglaise pour ces artistes.</p> |
| <p>Le système génère des invites vocales et la prononciation de certains mots peut ne pas être précise pour ma langue.</p> | <p>SYNC 3 utilise une technologie d'invite par synthèse vocale.</p> | <p>SYNC 3 utilise une voix générée par synthèse plutôt qu'une voix humaine pré-enregistrée.</p> <p>SYNC 3 offre plusieurs nouvelles fonctions de commande vocale pour de nombreuses langues. Composition d'un nom de contact directement depuis le répertoire sans pré-enregistrement (par exemple, « Appeler Jean Tremblay ») ou sélection d'une pièce musicale, d'un artiste, d'un album, d'un genre ou d'une liste d'écoute directement depuis votre lecteur multimédia (par exemple, « Jouer artiste Madonna »).</p> |

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

| Généralités | | |
|--|--|---|
| Problème | Cause possible | Solution possible |
| La langue sélectionnée pour le tableau de bord et l'écran d'information et de divertissement ne correspond pas à la langue SYNC 3 (téléphone, USB, Bluetooth Audio, commande vocale et invites vocales). | SYNC 3 ne prend pas en charge la langue sélectionnée actuellement pour le tableau de bord et l'écran d'information et de divertissement. | SYNC 3 prend uniquement en charge quatre langues dans un seul module pour l'affichage du texte, la commande vocale et les invites vocales. Le pays dans lequel vous avez acheté votre véhicule dicte les quatre langues en fonction des langues les plus couramment parlées. Si la langue sélectionnée n'est pas disponible, SYNC 3 reste dans la langue active actuelle. |
| | | SYNC 3 offre plusieurs nouvelles fonctions de commande vocale pour de nombreuses langues. Composition d'un nom de contact directement depuis le répertoire sans pré-enregistrement (par exemple, « Appeler Jean Tremblay ») ou sélection d'une pièce musicale, d'un artiste, d'un album, d'un genre ou d'une liste d'écoute directement depuis votre lecteur multimédia (par exemple, « Jouer artiste Madonna »). |

Réinitialisation de SYNC 3

Le système dispose d'une fonction de réinitialisation du système utilisable lorsqu'une fonction SYNC 3 est inopérante. Utilisée pour restaurer des fonctionnalités, cette réinitialisation n'efface pas l'information précédemment stockée dans le système (comme les appareils jumelés, le répertoire téléphonique, l'historique des appels, les messages texte ou les paramètres utilisateur). Pour réinitialiser le système, maintenez enfoncé le bouton Recherche vers le haut (>>) tout en maintenant enfoncé le bouton de mise en route de la radio. Après environ 5 secondes, l'écran devient noir. Patientez 1 à 2 minutes que la réinitialisation du système se termine. Vous pouvez ensuite reprendre l'utilisation de SYNC 3.

Pour plus d'aide avec la recherche de pannes SYNC 3, veuillez appeler ou visiter le site Web Ford.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

| Assistance Ford | |
|--|---|
| Centre des relations avec la clientèle | Aux États-Unis : 1 800 392-3673 |
| | Au Canada : 1 800 565-3673 |
| Site Web | owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca |

Accessoires

Pour obtenir une liste complète des accessoires disponibles pour votre véhicule, veuillez contacter votre concessionnaire autorisé ou visiter la boutique d'achat en ligne à l'adresse suivante :

| |
|---------------------------------|
| Adresse Web (États-Unis) |
|---------------------------------|

| |
|--|
| www.Accessories.Ford.com |
|--|

| |
|-----------------------------|
| Adresse Web (Canada) |
|-----------------------------|

| |
|--|
| www.Accessories.Ford.ca |
|--|

Pendant la période de garantie, Ford réparera ou remplacera tout accessoire d'origine Ford, correctement installé par le concessionnaire autorisé, qui présenterait une défektivité liée aux matériaux fournis en usine ou à la main-d'œuvre, ainsi que tout composant endommagé par des accessoires défectueux.

Ford Motor Company garantit votre accessoire Ford avec la garantie la plus avantageuse :

- 24 mois, kilométrage illimité;
- la portion restante de votre Garantie limitée de véhicule neuf.

Contactez un concessionnaire autorisé pour obtenir tous les détails ainsi qu'une copie du document de garantie.

Apparence extérieure

- Graphiques personnalisés*.
- Déflexeur de capot*.
- Becquets arrière.
- Couvre-moyeux.
- Roues.

Apparence intérieure

- Éclairage ambiant.
- Tapis.

- Enjoliveurs de seuil de porte éclairés.
- Pommeaux de levier sélecteur.
- Pédales sport.

Mode de vie

- Cendrier amovible (ensembles fumeurs).
- Protecteur d'aire de chargement.
- Filet d'arrimage.
- Casiers de rangement souples.
- Support de tablette.

Tranquillité d'esprit

- Système d'aide au stationnement monté sur les pare-chocs*.
- Bâches pour véhicule.
- Démarrage à distance.
- Kit de service de dépannage.
- Nécessaire de pneu de secours temporaire.
- Systèmes de sécurité du véhicule.
- Antivolos de jantes.

*Accessoire sous licence Ford Le fabricant d'accessoires crée, développe et par conséquent garantit les accessoires Ford autorisés sous licence, et ne crée pas ou ne teste pas ces accessoires en fonction des exigences en matière d'ingénierie de Ford du Canada. Contactez un concessionnaire Ford autorisé pour obtenir les détails sur la garantie limitée du fabricant et, dans le cas des accessoires autorisés sous licence Ford, pour obtenir une copie de la garantie limitée du produit offerte par le fabricant d'accessoires.

Accessoires

Pour obtenir un rendement optimal de votre véhicule, considérez les renseignements suivants lorsque vous y ajoutez des accessoires, de l'équipement, des passagers et des bagages :

- Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé sur l'essieu avant ou arrière. Ces poids sont indiqués par leur sigle français (PTAC ou PMAE) ou leur sigle anglais (GVWR ou GAWR) sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements additionnels à ce sujet.
- La commission fédérale des communications des États-Unis et le conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, réglementent l'utilisation des appareils de communication mobiles tels que les émetteurs-récepteurs radio, les téléphones et alarmes antivol qui comportent des émetteurs radio. Si vous équipez votre véhicule d'un appareil de ce type, celui-ci doit être conforme aux réglementations de la commission fédérale des communications des États-Unis et du conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, et il doit être installé par un concessionnaire autorisé.
- Un concessionnaire autorisé doit installer les appareils de communication mobiles. Une installation incorrecte risque de nuire au bon fonctionnement de votre véhicule, notamment si le fabricant n'a pas conçu l'appareil de communication mobile spécialement pour un usage automobile.
- Si vous ajoutez, ou si un concessionnaire Ford autorisé ajoute des accessoires ou composants électriques ou électroniques autres que des accessoires ou composants Ford à votre véhicule, ceci risque de compromettre le rendement et la durée de vie utile de la batterie. En outre, ceci risque aussi de compromettre le bon fonctionnement d'autres appareils électriques dans le véhicule.

Ford Protect

PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LA HAUSSE DES FRAIS DE RÉPARATION EN SOUSCRIVANT À FORD PROTECT.

Ford Protect (États-Unis seulement)

Ford Protect est synonyme de sérénité. Il s'agit du programme d'entretien prolongé appuyé par Ford Motor Company, et il offre une protection accrue qui va au-delà de celle offerte par la garantie limitée de véhicule neuf.

Ford Protect devient vite rentable

Un trajet au centre de réparation pourrait facilement vous revenir plus cher que votre programme d'entretien prolongé Ford. Avec Ford Protect, vous minimisez les risques de coûts de réparation imprévus, lesquels sont toujours à la hausse.

Plus de 1 000 composants du véhicule sont couverts

Il existe quatre Ford Protect de base, chacun offrant des couvertures différentes. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour obtenir des précisions.

1. PremiumCARE - Notre couverture la plus complète. Couvrant plus de 1 000 composants, ce programme est tellement complet qu'il est sûrement plus facile d'énumérer ce qui n'est pas couvert.
2. ExtraCARE - 113 composants couverts, dont de nombreux à la pointe de la technologie.
3. BaseCARE - 84 composants couverts.
4. PowertrainCARE - 29 composants essentiels couverts.

Ford Protect est honoré par tous les concessionnaires autorisés Ford des États-Unis, du Canada et du Mexique.

Vous avez donc droit à ce qui suit :

- Un service fiable et de qualité chez n'importe quel concessionnaire Ford ou Lincoln.
- Des réparations réalisées par des techniciens formés en usine et avec des pièces d'origine.

Remboursement de la voiture de location

Véhicule de location le 1e jour

Si vous emmenez votre voiture chez votre concessionnaire pour l'entretien, nous vous donnerons un véhicule de remplacement pour la journée.

Véhicule de location pour une durée prolongée

Si votre véhicule reste à l'atelier jusqu'au lendemain pour des réparations sous garantie, vous avez droit à la couverture du véhicule de location, ce qui comprend les réparations au titre de la garantie intégrale et les programmes après-vente spéciaux.

Assistance routière

Vous bénéficiez d'une assistance routière jour et nuit exclusif, ce qui comprend :

- Le remorquage, le remplacement d'un pneu à plat et les démarrages-secours.
- L'assistance en cas de panne d'essence et le service de déverrouillage des portes.
- Le remboursement des frais de voyage afférents à l'hébergement, aux repas et aux véhicules de location.
- L'assistance en ce qui concerne les services de taxi et de navette, la couverture du véhicule de location et autres transports.

Ford Protect

Garantie transférable

Si vous vendez votre véhicule avant la date d'expiration de votre programme Ford Protect, vous pouvez céder toute partie restante de la garantie au nouveau propriétaire. Ceci devrait vous apporter, à vous et à votre acheteur potentiel, un peu plus de sérénité.

Coûts réduits pour le bon entretien de votre véhicule

Ford Protect offre également un programme d'entretien Premium qui couvre tout l'entretien périodique et certaines pièces d'usure. Cette couverture est comprise dans le prix, ce qui veut dire que vous n'avez plus à vous soucier du prix de l'entretien de votre véhicule.

L'entretien couvert comprend :

- Balais d'essuie-glace.
- Bougies.
- Disque d'embrayage.
- Plaquettes et garnitures de freins.
- Amortisseurs.
- Jambes de suspension.
- Courroies du moteur.
- Durites de liquide de refroidissement du moteur, colliers et joints toriques.
- Plein de fluide pour échappement diesel

Options de financement sans intérêts

Un versement initial de 10 % vous permettra de bénéficier d'un programme de paiement abordable, sans intérêts et sans frais vous offrant toute la sécurité et tous les avantages du programme d'entretien prolongé Ford tout en

échelonnant vos paiements. Vous êtes approuvé d'avance sans aucune vérification de crédit, ni aucune complication! Pour en savoir plus, appelez nos spécialistes du programme d'entretien prolongé Ford au 800 367-3377.

Programme d'entretien prolongé Ford Protect
P.O. Box 321067
Detroit, MI 48232

Ford Protect (CANADA SEULEMENT)

Vous pouvez obtenir une protection supplémentaire pour votre véhicule en achetant un Programme d'entretien prolongé Ford. Le Programme d'entretien prolongé Ford est le seul contrat d'entretien appuyé par Ford du Canada Limitée. Selon le programme choisi, le Programme d'entretien prolongé Ford offre des avantages tels que :

- Remboursement de location.
- Prise en charge de certains éléments d'entretien et d'usure
- Protection contre le coût des réparations après expiration de votre Garantie limitée de véhicule neuf.
- Avantages de l'Assistance routière.

Il existe différents programmes d'entretien prolongé Ford offrant diverses combinaisons de temps, de kilométrage et de franchise. Chaque programme a ses particularités propres, conçues pour répondre aux différents besoins des conducteurs, y compris le remboursement des frais de remorquage et de location. Lorsque vous souscrivez au programme d'entretien prolongé Ford, vous obtenez la tranquillité d'esprit partout au Canada, aux États-Unis et au Mexique, grâce au réseau de concessionnaires autorisés de Ford Motor Company participants.

Ford Protect

Nota : *Les réparations effectuées à l'extérieur du Canada, des États-Unis et du Mexique ne sont pas couvertes par le Programme d'entretien prolongé Ford.*

Cette information n'est donnée qu'à titre indicatif. Pour obtenir plus de renseignements, visitez votre concessionnaire local Ford du Canada ou visitez www.ford.ca pour trouver le Programme d'entretien prolongé personnalisé de Ford qui vous convient.

Entretien de votre véhicule

ENTRETIEN USUEL — GÉNÉRALITÉS

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?

Si vous respectez le calendrier d'entretien de votre véhicule, vous éviterez des réparations coûteuses découlant de la négligence ou d'un entretien insuffisant, en plus d'augmenter sa valeur de revente ou d'échange. Conservez tous les reçus d'entretien de votre véhicule.

Nous avons établi des intervalles d'entretien périodiques pour votre véhicule sur la base d'essais rigoureux. Il est important d'effectuer l'entretien de votre véhicule aux intervalles appropriés. Ces intervalles remplissent deux objectifs : maintenir la fiabilité de votre véhicule et en minimiser les coûts d'utilisation.

Il vous incombe de faire exécuter tous les travaux d'entretien périodique et de vous assurer que les pièces utilisées sont conformes aux normes énoncées dans le présent Manuel du propriétaire. Voir **Capacités et spécifications** (page 309).

Le non-respect de l'entretien périodique annule la garantie sur les pièces touchées par un manque d'entretien.

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?

Techniciens formés en usine

Les techniciens participent à des programmes de formation approfondie parrainés par l'usine qui les aident à devenir des experts sur le fonctionnement de votre véhicule. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire sur la formation et les accréditations reçues par ses techniciens.

Pièces de rechange Ford et Motorcraft® d'origine

Les concessionnaires conservent en stock des pièces Ford et Motorcraft ainsi que des pièces remises à neuf approuvées par Ford. Ces pièces satisfont à nos exigences ou les surpassent. Les pièces installées chez votre concessionnaire sont couvertes par une garantie nationale limitée de 24 mois ou kilométrage illimité sur les pièces et la main-d'œuvre.

Les pièces non approuvées par Ford pourraient ne pas répondre à nos exigences et ne pas être conformes aux normes antipollution.

Commodité

Plusieurs concessionnaires proposent des horaires prolongés en soirée ou le samedi afin de mieux vous accommoder et de vous offrir un emplacement unique pour l'entretien et vos achats. Ils peuvent effectuer toutes les interventions requises sur votre véhicule, que ce soit un entretien général ou des réparations à la suite d'une collision.

Nota : *Les concessionnaires n'offrent pas tous des heures d'ouverture prolongées ou des ateliers de carrosserie. Consultez votre concessionnaire pour plus de détails.*

Protégez votre investissement

Un bon entretien est synonyme d'investissement, et ses dividendes sont : la fiabilité, la durabilité et la valeur de revente. Pour assurer un rendement optimal de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution, assurez-vous de faire exécuter l'entretien périodique aux intervalles recommandés.

Entretien de votre véhicule

Votre véhicule est équipé d'un système Intelligent Oil-Life Monitor qui affiche un message indiquant les intervalles appropriés de vidange d'huile à l'écran d'information. Cet intervalle peut s'étendre jusqu'à un an ou 16 000 km (10 000 mi).

Lorsque le message de vidange d'huile s'affiche à l'écran d'information, la vidange d'huile est arrivée à échéance. Assurez-vous d'effectuer la vidange d'huile dans un délai de deux semaines ou 800 kilomètres (500 milles) suite à l'affichage du message. Veillez à réinitialiser le système Intelligent Oil Life Monitor après chaque vidange d'huile. Voir (page 94).

Si votre écran d'information est réinitialisé prématurément ou devient inopérant, vous devez vidanger l'huile six mois ou 8 000 km (5 000 mi) après votre dernière vidange d'huile. Ne dépassez jamais un an ou 16 000 km (10 000 mi) entre les vidanges.

Votre véhicule est très perfectionné et intègre de multiples systèmes performants et complexes. Tous les constructeurs mettent ces systèmes au point selon divers critères de performance et différentes spécifications. C'est pourquoi il est important de vous fier à votre concessionnaire qui effectuera les diagnostics et les réparations appropriés sur votre véhicule.

Ford Motor Company préconise des périodicités d'entretien pour différents composants de votre véhicule en fonction d'essais mécaniques réalisés par des équipes spécialisées. Ford Motor Company se base sur ces essais pour définir le kilométrage le plus approprié pour la vidange des huiles et des liquides de votre véhicule et ce, dans un souci de longévité et d'économie; Ford déconseille l'adoption de périodicités d'entretien autres que celles stipulées dans le calendrier d'entretien périodique de votre véhicule.

Ford recommande fortement d'utiliser exclusivement des pièces d'origine Ford et Motorcraft ou des pièces remises à neuf approuvées par Ford, car elles ont été conçues spécialement pour votre véhicule.

Produits chimiques et additifs

Les produits chimiques et les additifs recommandés sont indiqués dans le présent Manuel du propriétaire et dans le Manuel de réparation Ford. Nous ne recommandons pas d'utiliser des produits chimiques et des additifs non approuvés pour l'entretien normal de votre véhicule. Consultez votre livret de garantie.

Huiles, liquides et rinçage

Dans de nombreux cas, la décoloration d'un liquide est une caractéristique normale de fonctionnement et n'indique pas nécessairement un problème ou n'impose pas le remplacement du liquide. Toutefois, un expert qualifié, comme les techniciens formés en usine de votre concessionnaire, doit vérifier immédiatement une décoloration qui révèle également une condition de surchauffe ou de contamination par des matières étrangères.

Assurez-vous de vidanger les huiles et les liquides de votre véhicule aux intervalles précisés ou de pair avec une réparation. Le rinçage est une méthode efficace pour le remplacement des liquides de nombreux sous-systèmes du véhicule durant l'entretien périodique. Il est important que les systèmes soient rincés en utilisant uniquement un liquide neuf et identique à celui utilisé pour le remplissage et le fonctionnement du système, ou en utilisant un produit chimique de rinçage approuvé par Ford.

Entretien de votre véhicule

Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire

Assurez-vous d'effectuer les vérifications et les inspections d'entretien de base mensuellement ou tous les six mois.

| Tous les mois |
|--|
| Niveau d'huile moteur. |
| Fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures. |
| Usure et pression de gonflage des pneus (y compris le pneu de secours). |
| Niveau de liquide lave-glace. |

| Tous les six mois |
|--|
| Connexions de batterie. Nettoyer au besoin. |
| Obstruction des orifices de drainage des portes et de la carrosserie. Nettoyer au besoin. |
| Niveau de liquide du circuit de refroidissement et concentration du liquide de refroidissement. |
| Usure des joints d'étanchéité de porte. Lubrifier au besoin. |
| Fonctionnement correct des charnières, loquets et serrures extérieures. Lubrifier au besoin. |
| Fonctionnement adéquat du frein de stationnement. |
| Usure et fonctionnement adéquat des ceintures de sécurité et des loquets de siège. |
| Fonctionnement des témoins de sécurité (freins, freins antiblocage, sacs gonflables et ceintures de sécurité). |
| Fonctionnement des gicleurs de lave-glace et des essuie-glaces. Nettoyer ou remplacer les balais au besoin. |

Entretien de votre véhicule

Inspection multipoint

Afin de maintenir votre véhicule en bon état de fonctionnement, il est important de faire vérifier les systèmes de votre véhicule régulièrement. Cela peut aider à

déterminer tout problème potentiel avant qu'il ne survienne. Nous recommandons de faire effectuer l'inspection multipoint suivante à chaque entretien périodique pour assurer un fonctionnement optimal de votre véhicule.

| Inspection multipoint | |
|--|---|
| Courroie(s) d'entraînement des accessoires | Fonctionnement des feux de détresse |
| Rendement de la batterie | Fonctionnement de l'avertisseur sonore |
| Filtre à air du moteur | Flexibles du radiateur, du refroidisseur, du réchauffeur et de la climatisation |
| Échappement | Éléments de suspension (fuites ou dommages) |
| Fonctionnement des feux extérieurs | Direction et tringlerie |
| Niveaux de liquide* ; remplir au besoin | Usure des pneus (y compris le pneu de secours) et pression de gonflage**. |
| Fuites d'huile et de liquides | Fissures, gravillonnages et piqûres au pare-brise |
| Soufflets pare-poussière de demi-arbre | Fonctionnement des gicleurs de lave-glace et des essuie-glaces |

* Freins, vase d'expansion, boîte de vitesses automatique et lave-glace.

** Si votre véhicule comporte une trousse de gonflage de secours, vérifiez la date d'expiration du scellant anticrevasin sur le contenant. Remplacez-le au besoin.

Assurez-vous de demander au conseiller technique de l'établissement concessionnaire ou au technicien des renseignements à propos de l'inspection multipoint du véhicule. Il s'agit d'une procédure exhaustive pour l'inspection de votre véhicule. Votre liste de vérification fournit des indications immédiates sur l'état général de votre véhicule.

Entretien de votre véhicule

ENTRETIEN PÉRIODIQUE NORMAL

Indicateur Intelligent Oil-Life Monitor™

Votre véhicule est équipé d'un système de contrôle d'huile Intelligent qui détermine les intervalles de vidange d'huile moteur en fonction des conditions d'utilisation de votre véhicule. En se basant sur plusieurs facteurs importants pour les calculs, le système contribue à la fois à réduire le coût de propriété de votre véhicule et à préserver l'environnement.

Ainsi, vous n'aurez pas à vous soucier de vidanger l'huile en fonction de la distance parcourue. Votre véhicule vous fait savoir quand une vidange est nécessaire en affichant un message sur l'écran d'information.

Le tableau suivant présente des exemples d'utilisation du véhicule et leur incidence sur les intervalles de vidange d'huile. Il est fourni à titre de référence seulement. Les intervalles réels de vidange d'huile dépendent de plusieurs facteurs et diminuent généralement en présence de conditions défavorables.

| À quel moment prévoir l'affichage d'un message vous demandant de changer l'huile | |
|--|---|
| Intervalle | Utilisation du véhicule et exemple |
| 12 000–16 000 km (7 000–10 000 mi) | Normale |
| | Conduite normale avec trajets sur autoroute Charge/remorquage modéré ou nul Routes plates à modérément vallonnées Pas de fonctionnement prolongé au ralenti |
| 8 000–11 999 km (5 000–7 000 mi) | Intense |
| | Charge/remorquage modéré à lourd Conditions montagneuses ou hors route Fonctionnement prolongé au ralenti Fonctionnement prolongé dans des conditions chaudes ou froides |
| 4 800–7 999 km (3 000–5 000 mi) | Extrême |
| | Charge ou remorquage maximal Fonctionnement dans des conditions très chaudes ou très froides |

Entretien de votre véhicule

Périodicité normale d'entretien

| À chaque intervalle de vidange d'huile comme il est indiqué à l'écran d'information* |
|---|
| Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile. ** |
| Permutez les pneus, vérifiez leur usure et mesurez la profondeur des sculptures. |
| Effectuez une inspection multipoint (conseillée). |
| Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique (à l'aide de la jauge d'huile, selon l'équipement). Consultez votre concessionnaire pour connaître les exigences. |
| Vérifiez les plaquettes de frein, les disques, les flexibles et le frein de stationnement. |
| Vérifiez la solidité du circuit de refroidissement du moteur et les flexibles. |
| Vérifiez le circuit d'échappement et les écrans pare-chaaleur. |
| Vérifiez le pont arrière et les joints de cardan. Lubrifiez s'ils sont munis de graisseurs. |
| Vérifiez l'état des soufflets d'arbres de roue. |
| Inspectez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, les embouts de biellette de direction, l'arbre de transmission et les joints de cardan. Lubrifiez toutes les zones pourvues de graisseurs. |
| Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal. |

* Ne dépassez pas un intervalle d'entretien d'un an ou 16 000 km (10 000 mi).

** L'indicateur de durée d'huile intelligent doit être remis à zéro après chaque vidange d'huile et chaque remplacement du filtre.

| Autres interventions d'entretien¹ | |
|---|---|
| Tous les 32 000 km (20 000 mi) | Remplacez le filtre à air d'habitacle. |
| Tous les 48 000 km (30 000 mi) | Remplacez le filtre à air du moteur. |
| À 160 000 km (100 000 mi) | Vidangez le liquide de refroidissement du moteur. ² |
| Tous les 160 000 km (100 000 mi) | Remplacez les bougies. |
| | Inspectez l'état des courroies d'entraînement des accessoires. ³ |

Entretien de votre véhicule

| Autres interventions d'entretien ¹ | |
|---|---|
| Tous les 240 000 km (150 000 mi) | Remplacez l'huile et le filtre de la boîte de vitesses automatique. |
| | Remplacez l'huile de la boîte de vitesses manuelle. |
| | Remplacez les courroies d'entraînement des accessoires. |
| | Vidangez le liquide du pont arrière. |

¹ Effectuez ces interventions d'entretien dans les 4 800 km (3 000 mi) suivant la dernière vidange d'huile et le dernier remplacement du filtre. Ne dépassez pas la distance indiquée pour l'intervalle.

² Remplacement initial après six ans ou 160 000 km (100 000 mi), puis tous les trois ans ou 80 000 km (50 000 mi).

³ Après l'inspection initiale, inspectez toutes les deux vidanges d'huile jusqu'au remplacement.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE — CONDITIONS DE CONDUITE RIGOREUSES

Si vous utilisez **principalement** votre véhicule dans certaines des conditions suivantes, vous devez effectuer un entretien supplémentaire tel qu'indiqué. Si vous utilisez votre véhicule **de temps en temps** dans une de ces conditions, il n'est pas nécessaire d'effectuer l'entretien supplémentaire. Pour obtenir des conseils particuliers, consultez le conseiller technique de votre établissement concessionnaire ou un technicien.

Exécutez les interventions indiquées dans les tableaux suivants au moment précisé ou dans les 4 800 km (3 000 mi) après l'affichage d'un message de vidange d'huile requise à l'écran d'information.

- **Exemple 1** : Le message apparaît à 46 270 km (28 751 mi). Effectuez la vidange d'huile de boîte de vitesses automatique des 48 000 km (30 000 mi).
- **Exemple 2** : Le message n'est **pas** apparu, mais le compteur indique 48 000 km (30 000 mi) (par exemple, l'indicateur de durée d'huile intelligent a été réinitialisé à 40 000 km (25 000 mi)). Remplacez le filtre à air du moteur.

Entretien de votre véhicule

Traction d'une remorque ou utilisation d'une galerie porte-bagages

| | |
|--|---|
| Au besoin | Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme indiqué sur l'afficheur, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique normal. |
| Inspectez fréquemment, remplacez si nécessaire | Vérifiez le pont arrière et les joints de cardan. Lubrifiez s'ils sont munis de graisseurs. |
| | Consultez les interventions d'entretien pour pont indiquées sous Exceptions . |
| Tous les 96 000 km (60 000 mi) | Remplacez l'huile de la boîte de vitesses manuelle. |
| | Remplacez les bougies. |

Moteur tournant souvent au ralenti ou conduite à faible vitesse pendant de longs trajets, comme c'est le cas pour les véhicules utilisés à des fins commerciales (livraison, taxi, véhicules de patrouille ou de livraison)

| | |
|--|---|
| Au besoin | Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme indiqué sur l'afficheur, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique normal. |
| Inspectez fréquemment, remplacez si nécessaire | Remplacez le filtre à air de l'habitacle. |
| Tous les 24 000 km (15 000 mi) | Vérifiez l'état du filtre à air du moteur. Remplacez au besoin. |
| Tous les 96 000 km (60 000 mi) | Remplacez les bougies. |

Conduite dans des conditions poussiéreuses ou sablonneuses (comme des routes non goudronnées ou poussiéreuses)

| | |
|--|---|
| Inspectez fréquemment, remplacez si nécessaire | Remplacez le filtre à air de l'habitacle. |
| Tous les 24 000 km (15 000 mi) | Vérifiez l'état du filtre à air du moteur. Remplacez au besoin. |
| Tous les 8 000 km (5 000 mi) | Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal. |

Entretien de votre véhicule

| Conduite dans des conditions poussiéreuses ou sablonneuses (comme des routes non goudronnées ou poussiéreuses) | |
|---|--|
| | Permutez les pneus, vérifiez l'usure des pneus et mesurez la profondeur de sculpture de la bande de roulement. |
| Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou six mois | Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.* |
| Tous les 80 000 km (50 000 mi) | Remplacez l'huile de la boîte de vitesses manuelle. |

*Réinitialisez l'indicateur de durée d'huile intelligent après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement du filtre.

| Usage exclusif de carburant à l'éthanol E85 (véhicules à carburant mixte seulement) | |
|--|---|
| Chaque intervalle de vidange d'huile | Si le carburant E85 a été utilisé exclusivement, remplissez le réservoir de carburant sans plomb ordinaire. |

Exceptions

Le programme d'entretien normal comporte plusieurs cas d'exceptions :

Entretien du pont arrière

Le pont arrière ne nécessite pas de vidange d'huile ni de vérification du niveau d'huile sauf si une fuite est soupçonnée ou si l'ensemble a été immergé dans l'eau. Si vous tractez une remorque sur de longs parcours et si la température est supérieure à 21 °C (70 °F) ou à plein gaz pendant de longues périodes à plus de 72 km/h (45 mi/h), changez les huiles pour pont arrière tous les 48 000 km (30 000 mi) ou tous les trois mois, selon le premier terme atteint (si l'essieu arrière est rempli d'huile non synthétique). Cet intervalle peut être ignoré et l'intervalle d'entretien aux 240 000 km (150 000 mi) peut se poursuivre si le pont arrière est rempli d'huile synthétique 75W85 pour engrenages répondant aux spécifications

Ford WSS-M2C942-A, référence pièce XY-75W85-QL, ou équivalent. Ajoutez de l'additif modificateur de friction XL-3 (EST-M2C118-A) ou un produit équivalent pour remplir complètement les ponts arrière autobloquants.

Remplacement du filtre à carburant en Californie

si votre véhicule est immatriculé en Californie, l'agence californienne de gestion des ressources en air (California Air Resources Board) a stipulé que la non-exécution de cette opération d'entretien n'annule pas la garantie antipollution ou ne limitait pas la responsabilité en matière de rappel avant l'expiration de la durée de vie utile de votre véhicule. Toutefois, Ford encourage vivement les propriétaires à effectuer l'entretien recommandé aux intervalles précisés et à noter toutes les interventions dans le dossier d'entretien du véhicule.

Entretien de votre véhicule

Intervalles de vidange d'huile – climats chauds

Si votre véhicule est utilisé au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne ou dans d'autres régions où le climat est semblable et que vous utilisez une huile certifiée API pour moteurs à essence de qualité SM ou SN, l'intervalle normal de vidange d'huile est de 4 800 km (3 000 mi).

Si aucune huile API de qualité SM ou SN n'est disponible, l'intervalle de vidange d'huile est de 2 900 km (1 800 mi).

Remplacement du filtre à air du moteur et du filtre à air de l'habitacle

L'exposition du véhicule à la poussière et à la saleté compromet la durée de vie utile du filtre à air du moteur et du filtre à air de l'habitacle. Dans ces conditions, vérifiez fréquemment le filtre à air du moteur et le filtre à air d'habitacle et remplacez-les au besoin.

DOSSIER D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

| | |
|---|---------------------------|
| <input type="radio"/> Bon de réparation: | Timbre du concessionnaire |
| <input type="radio"/> Distance: | |
| <input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option): | |
| <input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/> | |
| <input type="radio"/> Signature: | |

Entretien de votre véhicule

| | |
|---|---------------------------|
| <input type="radio"/> Bon de réparation: | Timbre du concessionnaire |
| <input type="radio"/> Distance: | |
| <input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option): | |
| <input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/> | |
| <input type="radio"/> Signature: | |

| | |
|---|---------------------------|
| <input type="radio"/> Bon de réparation: | Timbre du concessionnaire |
| <input type="radio"/> Distance: | |
| <input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option): | |
| <input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/> | |
| <input type="radio"/> Signature: | |

Entretien de votre véhicule

| | |
|---|---------------------------|
| <input type="radio"/> Bon de réparation: | Timbre du concessionnaire |
| <input type="radio"/> Distance: | |
| <input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option): | |
| <input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/> | |
| <input type="radio"/> Signature: | |

| | |
|---|---------------------------|
| <input type="radio"/> Bon de réparation: | Timbre du concessionnaire |
| <input type="radio"/> Distance: | |
| <input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option): | |
| <input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/> | |
| <input type="radio"/> Signature: | |

Entretien de votre véhicule

| | |
|---|---------------------------|
| <input type="radio"/> Bon de réparation: | Timbre du concessionnaire |
| <input type="radio"/> Distance: | |
| <input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option): | |
| <input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/> | |
| <input type="radio"/> Signature: | |

| | |
|---|---------------------------|
| <input type="radio"/> Bon de réparation: | Timbre du concessionnaire |
| <input type="radio"/> Distance: | |
| <input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option): | |
| <input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/> | |
| <input type="radio"/> Signature: | |

Entretien de votre véhicule

| | |
|---|---------------------------|
| <input type="radio"/> Bon de réparation: | Timbre du concessionnaire |
| <input type="radio"/> Distance: | |
| <input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option): | |
| <input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/> | |
| <input type="radio"/> Signature: | |

| | |
|---|---------------------------|
| <input type="radio"/> Bon de réparation: | Timbre du concessionnaire |
| <input type="radio"/> Distance: | |
| <input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option): | |
| <input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/> | |
| <input type="radio"/> Signature: | |

Entretien de votre véhicule

| | |
|---|---------------------------|
| <input type="radio"/> Bon de réparation: | Timbre du concessionnaire |
| <input type="radio"/> Distance: | |
| <input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option): | |
| <input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/> | |
| <input type="radio"/> Signature: | |

| | |
|---|---------------------------|
| <input type="radio"/> Bon de réparation: | Timbre du concessionnaire |
| <input type="radio"/> Distance: | |
| <input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option): | |
| <input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/> | |
| <input type="radio"/> Signature: | |

Entretien de votre véhicule

| | |
|---|---------------------------|
| <input type="radio"/> Bon de réparation: | Timbre du concessionnaire |
| <input type="radio"/> Distance: | |
| <input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option): | |
| <input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/> | |
| <input type="radio"/> Signature: | |

| | |
|---|---------------------------|
| <input type="radio"/> Bon de réparation: | Timbre du concessionnaire |
| <input type="radio"/> Distance: | |
| <input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option): | |
| <input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/> | |
| <input type="radio"/> Signature: | |

Entretien de votre véhicule

| | |
|---|---------------------------|
| <input type="radio"/> Bon de réparation: | Timbre du concessionnaire |
| <input type="radio"/> Distance: | |
| <input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option): | |
| <input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/> | |
| <input type="radio"/> Signature: | |

| | |
|---|---------------------------|
| <input type="radio"/> Bon de réparation: | Timbre du concessionnaire |
| <input type="radio"/> Distance: | |
| <input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option): | |
| <input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/> | |
| <input type="radio"/> Signature: | |

Entretien de votre véhicule

| | |
|---|---------------------------|
| <input type="radio"/> Bon de réparation: | Timbre du concessionnaire |
| <input type="radio"/> Distance: | |
| <input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option): | |
| <input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/> | |
| <input type="radio"/> Signature: | |

| | |
|---|---------------------------|
| <input type="radio"/> Bon de réparation: | Timbre du concessionnaire |
| <input type="radio"/> Distance: | |
| <input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option): | |
| <input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/> | |
| <input type="radio"/> Signature: | |

Entretien de votre véhicule

| | |
|---|---------------------------|
| <input type="radio"/> Bon de réparation: | Timbre du concessionnaire |
| <input type="radio"/> Distance: | |
| <input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option): | |
| <input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/> | |
| <input type="radio"/> Signature: | |

| | |
|---|---------------------------|
| <input type="radio"/> Bon de réparation: | Timbre du concessionnaire |
| <input type="radio"/> Distance: | |
| <input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option): | |
| <input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/> | |
| <input type="radio"/> Signature: | |

Entretien de votre véhicule

| | |
|---|---------------------------|
| <input type="radio"/> Bon de réparation: | Timbre du concessionnaire |
| <input type="radio"/> Distance: | |
| <input type="radio"/> Heures de fonctionnement du moteur (en option): | |
| <input type="radio"/> Inspection multipoint (recommandée): <input type="checkbox"/> | |
| <input type="radio"/> Signature: | |

Appendices

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL DU LOGICIEL DE VÉHICULE (CLUF)

- Vous (« Vous » ou « Votre » selon le cas) avez acquis un véhicule ayant plusieurs appareils, y compris SYNC® et différents modules de contrôle, (« APPAREILS ») qui comprennent des logiciels sous licence ou détenus par Ford Motor Company et ses sociétés affiliées (« FORD MOTOR COMPANY »). Ces logiciels installés provenant de FORD MOTOR COMPANY, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (« LOGICIEL ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL peut interfacer ou communiquer, ou encore être mis à niveau de manière à être en interface avec, et (ou) à communiquer avec des logiciels et (ou) des systèmes additionnels fournis par FORD MOTOR COMPANY.

SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS CE CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL (« CLUF »), N'UTILISEZ PAS LES APPAREILS ET NE COPIEZ PAS LE LOGICIEL. TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, L'UTILISATION SUR LES APPAREILS, CONSTITUERA VOTRE ACCEPTATION DE CE CLUF (OU RATIFICATION DE TOUT ACCORD PRÉALABLE).

CONCESSION D'UNE LICENCE DE LOGICIEL : Ce CLUF vous accorde la licence suivante :

- Vous êtes autorisé à utiliser le LOGICIEL tel qu'il est installé sur les APPAREILS et tel qu'il interface avec des systèmes et (ou) des services fournis par FORD MOTOR COMPANY ou par son intermédiaire, ou par des fournisseurs de logiciels et de services tiers.

Description des Autres droits et Limitations

- **Reconnaissance vocale :** Si le LOGICIEL comprend des composants de reconnaissance vocale, vous devez comprendre que la reconnaissance vocale est un procédé fondamentalement statistique et que les erreurs de reconnaissance sont inhérentes à ce procédé. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses fournisseurs ne doivent être tenus responsables de quelque dommage que ce soit qui

Appendices

pourrait avoir été causé par des erreurs dans le procédé de reconnaissance vocale. Vous devez toujours être attentif aux fonctions de reconnaissance vocale de votre système et prévoir les erreurs possibles.

- **Limitations concernant l'Ingénierie inverse, la Décompilation et le Désassemblage :** Vous ne pouvez pas désosser, décompiler, traduire, désassembler ou tenter de découvrir le code source ou les idées ou algorithmes sous-jacents du LOGICIEL, ni permettre à d'autres d'effectuer l'ingénierie inverse, de décompiler ou de désassembler le LOGICIEL, sauf et seulement dans la mesure où cette activité est expressément permise par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être autorisé par les termes de la licence régissant l'utilisation de tous les composants Open Source inclus avec le LOGICIEL.
- **Limitations concernant la Distribution, la Copie, la Modification et la Création d'œuvres dérivées :** Vous ne pouvez pas distribuer, copier, faire des modifications ou créer des travaux dérivés basés sur le LOGICIEL, sauf dans la mesure où cette activité est expressément autorisée par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être permis par les conditions de licence régissant l'utilisation de composants Open Source inclus avec le LOGICIEL.
- **CLUF simple :** La documentation destinée à l'utilisateur final concernant cet APPAREIL et les systèmes et services connexes peut contenir plusieurs CLUF, tels que des traductions ou versions média multiples (par ex., dans la documentation de l'utilisateur et dans le logiciel). Même si vous recevez plusieurs CLUF, votre licence ne vous autorise à utiliser qu'une seule copie (1) du LOGICIEL.
- **Transfert du LOGICIEL :** Vous pouvez transférer de manière permanente tous vos droits en vertu de ce CLUF, uniquement dans le cadre d'une vente ou du transfert des APPAREILS, à condition que vous n'en gardiez aucune copie, que vous transfériez le LOGICIEL dans son intégralité (y compris tous ses composants, la documentation imprimée et sur support, toutes les mises à niveau et, s'il y a lieu, le ou les Certificats d'authenticité), et que la personne qui reçoit ce logiciel accepte les conditions de ce CLUF. Si le LOGICIEL est une mise à niveau, le transfert doit inclure toutes les versions précédentes du LOGICIEL.
- **Résilience :** Sous réserve de tout autre droit, FORD MOTOR COMPANY peut résilier ce CLUF si vous ne vous conformez pas à ses conditions.
- **Composants de services sur Internet :** Le LOGICIEL peut contenir des composants qui permettent et facilitent l'utilisation de certains services sur Internet. Vous reconnaissez et acceptez que FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés puissent vérifier automatiquement la version et (ou) les composants du LOGICIEL que vous utilisez et puissent fournir des mises à jour ou des suppléments au LOGICIEL automatiquement téléchargeables dans vos APPAREILS.

Appendices

- **Logiciels et services supplémentaires :** Le LOGICIEL peut permettre à FORD MOTOR COMPANY, à des fournisseurs de logiciels et de services tiers, à ses sociétés affiliées et (ou) représentants autorisés de vous fournir ou de vous donner accès à des mises à jour du LOGICIEL, des suppléments, des composants additionnels ou des composants de services sur Internet du LOGICIEL après la date à laquelle vous obtenez votre copie initiale du LOGICIEL (« Composants supplémentaires »). Les mises à jour du LOGICIEL peuvent vous occasionner des frais supplémentaires de votre fournisseur de services mobiles. Si FORD MOTOR COMPANY ou des fournisseurs de logiciels et de services tiers vous fournissent ou rendent disponibles des Composants supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces Composants, les conditions de ce CLUF s'appliquent. FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés se réservent le droit de cesser d'offrir, sans responsabilité d'aucune sorte, tout service sur Internet qui vous est fourni ou auquel on vous donne accès par l'utilisation du LOGICIEL.
 - **Liens à des sites de tiers :** Le LOGICIEL peut vous offrir la possibilité de créer un lien vers des sites tiers. Les sites de tiers ne sont pas sous le contrôle de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées et de ses représentants autorisés. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés ne sont responsables (i) des contenus de sites de tiers, de tout lien contenu dans les sites de tiers, ou de tout changement apporté ou mis à jour à des sites de tiers, ou (ii) de la diffusion sur le Web ou de toute autre forme de transmission reçue de sites de tiers. Si le LOGICIEL fournit des liens vers des sites de tiers, ces liens ne sont fournis qu'à des fins pratiques et l'inclusion de tout lien n'implique aucune homologation du site de tiers par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés.
 - **Obligation de conduire de manière responsable :** Vous reconnaissez votre obligation de conduire de manière responsable et de vous concentrer sur la route. Vous lirez et respecterez les directives d'utilisation des APPAREILS, en particulier lorsque celles-ci se rapportent à la sécurité, et acceptez tous les risques associés à l'utilisation des APPAREILS.
- MISES À NIVEAU ET SUPPORT DE RÉCUPÉRATION :** Si le LOGICIEL est fourni séparément des APPAREILS par FORD MOTOR COMPANY sous forme de puce de mémoire morte, de CD, par téléchargement à partir d'Internet ou par tout autre moyen, et qu'il est identifié par la mention « À seules fins de mise à niveau » ou « À seules fins de récupération », vous pouvez alors installer une (1) copie dudit LOGICIEL sur les

Appendices

APPAREILS à titre de copie de remplacement du LOGICIEL existant et l'utiliser conformément à ce CLUF, y compris toute condition supplémentaire à ce CLUF accompagnant la mise à niveau du LOGICIEL.

DROITS DE PROPRIÉTÉ

INTELLECTUELLE : Tout droit de titre et de propriété intellectuelle relatif au LOGICIEL (y compris, mais sans s'y limiter, toute illustration, photographie, animation, vidéo, audio, musique, texte et « applet » intégré au LOGICIEL), les documents imprimés l'accompagnant et toute copie du LOGICIEL sont la propriété de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées ou fournisseurs. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Vous n'êtes pas autorisé à copier les documents imprimés qui accompagnent le LOGICIEL. Tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au contenu accessible par l'utilisation du LOGICIEL sont la propriété de son détenteur respectif et peuvent être protégés par des droits d'auteur applicables ou par d'autres lois et traités de propriété intellectuelle. Ce CLUF ne vous accorde aucun droit sur un tel contenu en dehors de son utilisation prévue. Tous les droits qui ne sont pas spécifiquement accordés en vertu de ce CLUF sont réservés par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs et prestataires de logiciels et de services tiers. L'utilisation de services en ligne auxquels il est possible d'accéder par le LOGICIEL peut être régie par les conditions d'utilisation respectives afférentes à de tels services. Si ce LOGICIEL contient de la documentation fournie uniquement sous forme électronique, vous êtes autorisé à imprimer une copie de cette documentation électronique.

RESTRICTIONS À L'EXPORTATION :

Vous reconnaissez que le LOGICIEL est assujéti aux juridictions américaine et européenne quant à l'exportation. Vous acceptez de vous conformer à toutes les lois internationales et nationales applicables au LOGICIEL, y compris les règlements américains sur l'administration des exportations et, en tant qu'utilisateur final, avec les restrictions d'utilisation finale et de destination émises par les États-Unis et d'autres gouvernements.

MARQUES DE COMMERCE : Ce CLUF ne vous concède aucun droit en relation avec toute marque de commerce ou marque de service de FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs et prestataires de logiciels et de services tiers.

SOUTIEN PRODUIT : Reportez-vous aux instructions de FORD MOTOR COMPANY fournies dans la documentation pour le soutien produit des APPAREILS, tels que le manuel de l'utilisateur.

Pour toute question concernant ce CLUF, ou si vous désirez communiquer avec FORD MOTOR COMPANY pour toute autre raison, reportez-vous aux coordonnées fournies dans la documentation des APPAREILS.

Déni de responsabilité pour certains dommages : SAUF DANS LE CAS OÙ CELA EST PROHIBÉ PAR LA LOI, FORD MOTOR COMPANY, TOUT FOURNISSEUR DE LOGICIELS OU DE SERVICES TIERS, ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SONT RESPONSABLES D'AUCUN DOMMAGE INDIRECT, SPÉCIAL, CONSÉCUTIF OU ACCESSOIRE SURVENANT DE OU EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION OU LA PERFORMANCE DU LOGICIEL. CETTE

Appendices

LIMITATION S'APPLIQUE MÊME SI TOUS LES RECOURS ONT ÉTÉ ÉPUISÉS SANS SUCCÈS. IL N'Y A AUCUNE GARANTIE AUTRE QUE CELLES QUI SONT EXPRESSÉMENT FOURNIES POUR VOTRE NOUVEAU VÉHICULE.

SYNC® Automotive - Informations importantes relatives à la sécurité - Lisez et suivez les instructions :

- Avant d'utiliser votre système SYNC®, lisez et suivez toutes les instructions et les informations relatives à la sécurité fournies dans ce manuel de l'utilisateur final (« Guide de l'utilisateur »). Le non-respect des précautions contenues dans ce Guide de l'utilisateur peut provoquer un accident ou d'autres conséquences graves.

Principes de fonctionnement de base

- **Commandes vocales :** Certaines fonctions dans le système SYNC® peuvent être accomplies en utilisant des commandes vocales. L'emploi de commandes vocales rend possible l'utilisation du système pendant la conduite tout en gardant les mains sur le volant et sans quitter la route des yeux.
 - **Consultation prolongée de l'écran d'affichage :** Pendant la conduite, ne tentez pas d'accéder à une fonction qui nécessiterait une consultation prolongée de l'écran d'affichage. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr si vous devez utiliser une fonction qui demande une attention prolongée de votre part.
 - **Réglage du volume :** Ne montez pas le volume excessivement. Réglez le volume à un niveau qui vous permet de percevoir les bruits de la circulation et les sirènes d'urgences éventuelles. Si vous ne pouvez entendre ces bruits lorsque vous conduisez, vous risquez un accident.
- **Fonctions du système de navigation :** Toutes les fonctions du système de navigation du système ont pour but de fournir des directives détaillées pour vous guider jusqu'à votre destination. Assurez-vous que toute personne susceptible d'utiliser le système de navigation lise attentivement et observe les directives d'utilisation et de sécurité du système.
 - **Danger de distraction :** Toute fonction du système de navigation peut nécessiter une configuration manuelle (non verbale). Le fait de procéder à une telle configuration ou d'entrer des données dans le système pendant la conduite peut détourner votre attention de la route et causer un accident pouvant avoir des conséquences désastreuses. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr avant d'effectuer ce genre d'opération.
 - **Fiez-vous à votre jugement :** Les fonctions du système de navigation ne sont prévues que pour vous aider. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et du code de la sécurité routière en vigueur. Les fonctions du système de navigation ne peuvent pas remplacer un bon jugement. Les suggestions d'itinéraires de ce système ne doivent en aucun cas vous faire ignorer la réglementation de la circulation locale de même que les pratiques de conduite que vous jugez sécuritaires.

Appendices

- **Sécurité routière :** N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits que vous estimez dangereux. Le conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'en évaluer la sécurité.
- **Imprécision éventuelle des cartes :** Les cartes utilisées par le système de navigation peuvent devenir imprécises en raison de changements apportés aux routes, à la signalisation routière ou aux conditions de conduite. Les itinéraires suggérés doivent être interprétés avec jugement et bon sens.
- **Services d'urgence :** Ne vous fiez pas au système de navigation pour localiser des services d'urgence. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou des organismes de services d'urgence. Les cartes du système de navigation peuvent ne pas inclure tous les services tels que la police, les pompiers, les hôpitaux ou les cliniques.

Appendices

Vos responsabilités et hypothèses de risques

- Vous acceptez chacun des éléments suivants : (a) L'utilisation du LOGICIEL tout en conduisant une voiture ou un autre véhicule en violation de la loi applicable ou en conduisant autrement de manière dangereuse présente un risque important de distraction au volant et ne doit être tentée en aucune circonstance; (b) L'utilisation du LOGICIEL à un volume excessif pose un risque important de lésions auditives et ne doit être entrepris en aucune circonstance; (c) Le LOGICIEL peut ne pas être compatible avec les nouvelles versions ou les différentes versions d'un système d'exploitation, les logiciels ou services de tiers et le LOGICIEL peut potentiellement causer la défaillance critique d'un système d'exploitation, d'un logiciel ou d'un service de tiers. (d) Tout service tiers accessible par ou grâce à des logiciels tiers utilisés avec le LOGICIEL (i) peut facturer des frais supplémentaires pour en obtenir l'accès, (ii) peut ne pas fonctionner correctement, de façon ininterrompue ou sans erreur, (iii) peut changer les formats de transmission ou interrompre le fonctionnement, (iv) peut contenir du contenu profane ou offensant, réservé aux adultes; et (v) peut contenir des informations inexactes, fausses ou trompeuses sur le trafic, la météo, les données financières ou de sécurité, ou tout autre contenu; et (e) L'utilisation du LOGICIEL peut vous amener à engager des frais supplémentaires auprès de votre fournisseur de services mobiles et tout calculateur de données de minutes qui peut être inclus dans le programme du logiciel est donné à titre indicatif seulement, n'est en aucune façon garanti et ne doit en aucune manière être invoqué.

- Lorsque vous utilisez le LOGICIEL, vous acceptez d'être responsable et d'assumer la totalité des risques pour les éléments énoncés à l'Article (a) – (e) ci-dessus.

Exonération de garantie

VOUS RECONNAISSEZ EXPRESSÉMENT ET ACCEPTEZ QUE L'UTILISATION DES APPAREILS ET DU LOGICIEL EST À VOS PROPRES RISQUES ET QUE VOUS PRENEZ À VOTRE CHARGE LA TOTALITÉ DES RISQUES DE QUALITÉ SATISFAISANTE, DE PERFORMANCES, D'EXACTITUDE ET D'EFFORT. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA Législation applicable, le LOGICIEL ET TOUT LOGICIEL OU SERVICE DE TIERS EST FOURNI « TEL QUEL » ET « TEL QUE DISPONIBLE », AVEC TOUS SES DÉFAUTS ET SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, ET FORD MOTOR COMPANY REJETTE TOUTE GARANTIE ET CONDITION CONCERNANT LE LOGICIEL, LE LOGICIEL ET LES SERVICES DE TIERS, DE FAÇON EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES ET (OU) LES CONDITIONS DE QUALITÉ MARCHANDE, DE QUALITÉ SATISFAISANTE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER, D'EXACTITUDE, DE JOUISSANCE PAISIBLE ET DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERS. FORD MOTOR COMPANY NE FOURNIT PAS DE GARANTIE (A) CONTRE LES PERTURBATIONS LORS DE VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DE SERVICES DE TIERS, ET NE GARANTIT PAS (B) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS RÉPONDRONT À VOS BESOINS, (C) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS FONCTIONNERONT DE FAÇON ININTERROMPUE OU SANS ERREUR, (D) OU QUE LES DÉFAUTS DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DES SERVICES DE TIERS SERONT CORRIGÉS. AUCUNE

Appendices

INFORMATION OU CONSEIL FAIT PAR ORAL OU PAR ÉCRIT PAR FORD MOTOR COMPANY OU SON REPRÉSENTANT AUTORISÉ NE CONSTITUE UNE GARANTIE. SI LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS S'AVÉRAIENT DÉFECTUEUX, VOUS ASSUMEZ L'INTÉGRALITÉ DU COÛT DE TOUT DÉPANNAGE, TOUTE RÉPARATION OU CORRECTION. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DE GARANTIES TACITES NI LES LIMITATIONS POUR LES DROITS EN VIGUEUR DES CONSOMMATEURS. AINSI, L'EXCLUSION DE GARANTIE CI-DESSUS PEUT NE PAS S'APPLIQUER PLEINEMENT À VOTRE CAS. LA SEULE GARANTIE FOURNIE PAR FORD MOTOR COMPANY SE TROUVE DANS LES INFORMATIONS DE GARANTIE Y COMPRIS AVEC VOTRE GUIDE DE L'UTILISATEUR. EN CAS DE CONFLIT ENTRE LES TERMES DE CETTE SECTION ET LE LIVRET DE GARANTIE, LE LIVRET DE GARANTIE PRÉVAUDRA.

Droit applicable, lieu, compétence

- Les lois de l'État du Michigan régissent ce CLUF et Votre utilisation du LOGICIEL. Votre utilisation du LOGICIEL peut également être soumise à d'autres lois locales, régionales, nationales, ou internationales. Tout litige découlant de, ou lié au présent CLUF sera porté devant, et maintenu exclusivement dans, un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne ou à la cour de district des États-Unis pour le District Est du Michigan. Vous consentez par les présentes à vous soumettre à la compétence personnelle d'un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne et de la cour de district des États-Unis pour le District Est du Michigan pour tout litige découlant de ou lié au présent CLUF.

Arbitrage exécutoire et renonciation à un recours collectif

(a) Application. CET ARTICLE S'APPLIQUE À TOUT DIFFÉREND EXCEPTÉ QU'IL NE COMPREND PAS DE DIFFÉREND EN LIAISON AVEC LA VIOLATION DU DROIT D'AUTEUR OU L'APPLICATION OU LA VALIDITÉ DE VOS DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, DE CEUX DE FORD MOTOR COMPANY OU DE TOUT CONCÉDANT DE FORD MOTOR COMPANY. Différend signifie tout litige, action, ou autre controverse entre Vous et FORD MOTOR COMPANY, autre que les exceptions énumérées ci-dessus, concernant le LOGICIEL (y compris son prix) ou du présent CLUF, que ce soit dans le contrat, la garantie, un délit, une loi, un règlement, une ordonnance ou toute autre base juridique ou équitable.

(b) Avis de contestation. En cas de différend, Vous ou FORD MOTOR COMPANY devez donner à l'autre partie un « Avis de contestation », c.-à-d. une déclaration écrite avec le nom, l'adresse et les coordonnées de la partie qui la remet, les faits qui ont donné lieu au litige et le redressement demandé. Vous et FORD MOTOR COMPANY tenterez de résoudre tout différend par négociation informelle dans un délai de 60 jours à partir de la date à laquelle l'Avis de contestation est envoyé. Après 60 jours, Vous ou FORD MOTOR COMPANY pouvez commencer l'arbitrage.

(c) Cour des petites créances. Vous pouvez également plaider tout litige dans une cour des petites créances de votre pays de résidence ou l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY, si le litige respecte toutes les exigences du droit d'être entendu dans la cour des petites créances. Vous pouvez plaider dans une cour des petites créances que Vous ayez ou non engagé des négociations informelles en premier lieu.

Appendices

(d) Arbitrage exécutoire. Si vous et FORD MOTOR COMPANY, ne résolvez pas tout différend par voie de négociation informelle ou dans une cour des petites créances, tout autre effort pour résoudre ce différend sera mené exclusivement par arbitrage exécutoire. Vous abandonnez le droit de plaider (ou de participer en tant que partie ou membre du recours collectif) tous les litiges en cour devant un juge ou un jury. Au lieu de cela, tous les différends seront résolus devant un médiateur neutre, dont la décision sera finale, sauf pour un droit d'appel limité en vertu de la loi fédérale sur l'arbitrage. Tout tribunal ayant juridiction sur les parties peut appliquer la décision du médiateur.

(e) Renonciation à un recours collectif. Toute procédure pour résoudre des litiges éventuels ou dans un forum sera effectuée uniquement sur une base individuelle. Ni vous ni FORD MOTOR COMPANY ne chercherez à faire entendre un différend en tant que recours collectif, en tant que recours général devant avocat privé, ou dans toute autre instance dans laquelle une partie agit ou propose d'agir en tant que représentant. Aucun arbitrage ou procédure ne sera combiné avec un autre sans le consentement écrit préalable de toutes les parties à tous les arbitrages ou procédures touchés par l'instance.

(f) Procédure d'arbitrage. Tout arbitrage sera effectué par l'Association américaine d'arbitrage (« AAA »), en vertu de ses règles d'arbitrage commercial. Si vous êtes un particulier et utilisez le LOGICIEL pour un usage personnel ou sur un véhicule, ou si la valeur du litige est de 75 000 \$ ou moins, si vous êtes ou non un particulier ou selon la façon dont vous utilisez le LOGICIEL, les Procédures AAA complémentaires pour les litiges en matière de consommation s'appliqueront également. Pour commencer l'arbitrage, soumettez une demande de règles d'arbitrage commercial pour la forme

d'arbitrage à l'AAA. Vous pouvez demander une audience par téléphone ou en personne en suivant les règles AAA. Dans un différend impliquant 10 000 \$ ou moins, l'audience se fera par téléphone à moins que le médiateur ne trouve de bonnes raisons de tenir cette audience en personne. Pour plus d'informations, reportez-vous à adr.org ou composez le 1-800-778-7879. Vous acceptez de ne commencer l'arbitrage que dans votre pays de résidence ou l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY. Le médiateur peut Vous accorder les mêmes dommages à Vous individuellement comme peut le faire un tribunal. Le médiateur peut rendre un redressement déclaratoire ou par voie d'injonction uniquement pour Vous individuellement, et seulement dans la mesure nécessaire pour répondre à Votre demande individuelle.

(g) Frais d'arbitrage et incitations.

- I. Litiges impliquant 75 000 \$ ou moins. FORD MOTOR COMPANY remboursera rapidement vos frais de dépôt et paiera les frais et les dépenses de l'AAA et du médiateur. Si vous rejetez la dernière offre de règlement écrite de FORD MOTOR COMPANY faite avant que le médiateur n'ait été nommé (« dernière offre écrite »), que votre différend suit tout le parcours jusqu'à la décision d'un médiateur (appelée « sentence ») et que le médiateur vous attribue plus que la dernière offre écrite, FORD MOTOR COMPANY vous donnera trois options: (1) payer la somme la plus élevée de la sentence ou 1 000 \$; (2) régler deux fois les frais raisonnables de votre avocat, le cas échéant; et (3) rembourser les frais (y compris les

Appendices

honoraires et les frais de témoins experts) que votre avocat accumule raisonnablement pour enquêter, préparer et poursuivre votre demande en arbitrage. Le médiateur déterminera les montants.

- ii. Litiges impliquant plus de 75 000 \$. Les règles de l'AAA régiront le paiement des taxes de dépôt et les honoraires et frais de l'AAA et du médiateur.
- iii. Litiges impliquant tout montant. Dans tout arbitrage que vous commencez, FORD MOTOR COMPANY cherchera à récupérer les honoraires et frais de AAA ou du médiateur, ou Vos frais de dossier que l'entreprise a remboursés, seulement si le médiateur juge l'arbitrage frivole ou présenté dans un but illégitime. Dans tout arbitrage entamé par FORD MOTOR COMPANY, l'entreprise paiera tous les frais de dossier et dépenses de l'AAA, et du médiateur. Elle ne cherchera pas à récupérer les honoraires ou les frais de son avocat auprès de vous dans un quelconque arbitrage. Les frais et les dépenses ne sont pas comptabilisés pour déterminer combien un litige implique.

(h) Les réclamations ou contestations doivent être déposées dans un délai d'un an.

Dans la mesure permise par la loi, toute réclamation ou différend en vertu du présent CLUF auquel cet Article s'applique doit être déposé dans l'année à la cour des petites créances (Article C) ou en arbitrage (Article D). La période d'un an commence lorsque la première revendication ou contestation peut être déposée. Si une telle réclamation ou un tel litige n'est pas déposé dans l'année, il est interdit de façon permanente.

(i) Divisibilité. Si la renonciation à un recours collectif [Article (e)] est jugée illégale ou inapplicable, pour tout ou partie d'un différend, la partie de l'Article (e) ne s'applique pas à ces parties. Au lieu de cela, ces parties seront divisées et traitées dans un tribunal, les autres parties procédant à l'arbitrage. Si toute autre disposition de la partie Article (e) est jugée illégale ou non exécutoire, cette disposition sera divisée, le reste de l'Article (e) demeurant en vigueur et de plein effet.

Contrat de licence d'utilisateur final du logiciel Telenav

Veuillez lire ces modalités et conditions attentivement avant d'utiliser le Logiciel TeleNav. Votre utilisation du Logiciel TeleNav indique que vous acceptez ces modalités et conditions. Si vous n'acceptez pas ces modalités et conditions, ne brisez pas le sceau de l'emballage, ne lancez pas ni autrement n'utilisez le Logiciel TeleNav. TeleNav peut modifier ce Contrat ainsi que la politique de confidentialité à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Vous consentez à visiter le site <http://www.telenav.com> périodiquement pour consulter la version la plus récente de ce Contrat et la politique de confidentialité.

1. Utilisation sécuritaire et légale

Vous reconnaissez que l'utilisation du Logiciel TeleNav durant la conduite peut poser un risque de blessures ou de mort pour vous et d'autres personnes dans des situations qui exigent autrement votre attention exclusive, et vous consentez donc à vous conformer aux directives suivantes lorsque vous utilisez le Logiciel TeleNav :

(a) respecter toutes les lois de la circulation et autrement conduire en toute sécurité.

Appendices

(b) utiliser votre propre jugement personnel pendant la conduite. Si vous estimez que l'itinéraire suggéré par le logiciel TeleNav vous invite à accomplir une manœuvre dangereuse ou illégale, vous place dans une situation dangereuse, ou vous oriente dans une zone que vous considérez comme dangereuse, ne suivez pas ces instructions.

(c) n'entrez pas de destinations, ou autrement ne manipulez pas le logiciel TeleNav, à moins que votre véhicule ne soit à l'arrêt et en stationnement.

(d) n'utilisez pas le logiciel TeleNav à des fins illégales, non autorisées, involontaires, peu sûres, dangereuses ou illégales, ou de toute manière incompatible avec le présent Contrat.

(e) organisez tous les GPS et les appareils sans fil et les câbles nécessaires pour l'utilisation du Logiciel TeleNav de manière sécurisée dans votre véhicule afin qu'ils n'interfèrent pas avec votre conduite et n'empêchent pas le fonctionnement de tout dispositif de sécurité (comme un coussin de sécurité gonflable).

Vous consentez à indemniser TeleNav contre toutes les réclamations découlant de l'utilisation dangereuse ou autrement inappropriée du Logiciel TeleNav dans tout véhicule en mouvement, y compris en raison de votre non-conformité aux directives mentionnées ci-dessus.

2. Données relatives au compte

Vous acceptez : (a) lorsque vous enregistrez le Logiciel TeleNav, de fournir à TeleNav de l'information exacte, précise, à jour et complète sur vous, et (b) d'informer TeleNav sans tarder de tout changement relatif à telle information, en vous assurant qu'elle soit exacte, précise, à jour et complète.

3. Licence de logiciel

- En conformité avec les modalités de ce Contrat, TeleNav vous accorde par la présente une licence personnelle, non exclusive et non transférable (excepté dans les cas expressément autorisés ci-dessous en relation avec votre transfert permanent de la licence du Logiciel TeleNav), sans le droit de concéder de sous-licence, d'utiliser le Logiciel TeleNav (sous forme de code-objet seulement) afin d'accéder au Logiciel TeleNav et de l'utiliser. Cette licence prendra fin lors de toute résiliation ou expiration de ce Contrat. Vous consentez à utiliser le Logiciel TeleNav seulement pour votre usage personnel d'affaire ou d'agrément, et à ne pas fournir de services de navigation commerciale à d'autres parties.

3.1 Limitations de licence

- (a) ingénierie inverse, décompilation, désassemblage, traduction, modification, altération ou autre changement du Logiciel TeleNav ou d'une partie de celui-ci; (b) tentative d'extraire le code source, la bibliothèque d'audio ou la structure du Logiciel TeleNav, sans le consentement écrit, exprès et préalable de TeleNav; (c) suppression du Logiciel TeleNav, ou modification, de toute marque de commerce, nom commercial, logo, brevet ou mention de droits d'auteur ou autre avis ou marque de TeleNav ou de ses fournisseurs; (d) distribution, accord sous-licence ou autrement transfert du Logiciel TeleNav à d'autres, sauf dans le cadre de votre transfert permanent du Logiciel TeleNav; ou (e) utilisation du Logiciel TeleNav d'une manière qui

Appendices

i. porte atteinte à la propriété intellectuelle ou aux droits de propriété, droits de publicité ou de confidentialité ou à d'autres droits de toute partie,

ii. viole toute loi, statut, ordonnance ou règlement, y compris mais sans s'y limiter les lois et réglementations relatives au spam, à la vie privée, à protection des consommateurs et des enfants, à l'obscénité ou à la diffamation, ou

iii. est à caractère nuisible, menaçant, abusif, harcelant, tortueux, diffamatoire, vulgaire, obscène, calomnieux ou autrement répréhensible; et (f) cédé à crédit-bail, loué, ou autrement permet l'accès non autorisé par des tiers au Logiciel TeleNav sans autorisation écrite préalable de TeleNav.

4. Avis de non-responsabilité

- Dans la pleine mesure où le permet la loi, en aucun cas TeleNav, ses concédants de licence et fournisseurs, ou agents ou employés ne seront tenus responsables de ce qui précède, de toute décision prise ou action effectuée par vous ou par une autre personne en se fiant à l'information fournie par le Logiciel TeleNav. TeleNav ne garantit pas également l'exactitude de la carte ou d'autres données utilisées pour le Logiciel TeleNav. De telles données peuvent ne pas toujours refléter la réalité en raison de divers facteurs, en outre, les fermetures de route, la construction, les conditions météorologiques, les nouvelles routes et d'autres conditions changeantes. Vous êtes responsable du risque entier qui résulte de votre utilisation du Logiciel TeleNav. Par exemple, mais sans s'y limiter, vous consentez à ne pas compter sur le Logiciel TeleNav pour la navigation critique dans les secteurs où votre bien-être ou votre survie, ainsi que le bien-être et la survie des autres, dépend de l'exactitude de

la navigation, dans la mesure où les cartes ou la fonctionnalité du Logiciel TeleNav ne sont pas conçues pour soutenir de telles applications à risque élevé, surtout dans des régions géographiquement plus éloignées.

- TELENNAV DÉCLINE EXPLICITEMENT ET EXCLUT TOUTES LES GARANTIES À PROPOS DU LOGICIEL TELENNAV, QU'ELLES SOIENT STATUTAIRES, EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS TOUTES LES GARANTIES QUI POURRAIENT RÉSULTER DE TRANSACTIONS COMMERCIALES, DE PRATIQUES COMMERCIALES COURANTES OU DE L'USAGE DU COMMERCE ET Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON DE DROITS DE TIERS PAR RAPPORT AU LOGICIEL DE TELENNAV.
- Certaines juridictions ne permettent pas l'avis de non-responsabilité de certaines garanties. Cette limitation peut donc ne pas s'appliquer à votre cas.

5. Limitation de responsabilité

- DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, EN AUCUN CAS TELENNAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS NE SERONT TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS OU ENVERS DES TIERS DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉQUENTS, SPÉCIAUX OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS DANS CHAQUE CAS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR L'INCAPACITÉ D'UTILISER L'ÉQUIPEMENT OU D'ACCÉDER AUX DONNÉES, LA PERTE DE DONNÉES, LA PERTE D'AFFAIRES, LA PERTE DE PROFITS, LA PERTE D'EXPLOITATION

Appendices

OU SIMILAIRE) RÉSULTANT DE L'USAGE OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL TELENAV, MÊME SI TELENAV A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. NONOBTANT TOUT DOMMAGE QUE VOUS POURRIEZ SUBIR POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUS LES DOMMAGES MENTIONNÉS AUX PRÉSENTES ET TOUT DOMMAGE DIRECT OU GÉNÉRAL EN VERTU DU CONTRAT, D'UN DÉLIT CIVIL [Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE] OU AUTREMENT), LA RESPONSABILITÉ ENTIÈRE DE TELENAV ET DE TOUS LES FOURNISSEURS DE TELENAV SERA LIMITÉE AU MONTANT QUE VOUS AVEZ RÉELLEMENT PAYÉ POUR LE LOGICIEL TELENAV. CERTAINS ÉTATS ET (OU) CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉQUENTS. LES LIMITATIONS OU LES EXCLUSIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS PEUVENT DONC NE PAS S'APPLIQUER À VOTRE CAS.

6. Arbitrage et loi applicable

- Vous consentez que toute dispute, réclamation ou controverse qui résulte ou est connexe à ce Contrat ou au Logiciel TeleNav sera résolue par un arbitrage indépendant impliquant un médiateur neutre et sera gérée par l'Association américaine d'arbitrage dans le comté de Santa Clara, en Californie. Le médiateur appliquera les Règles d'arbitrage commerciales de l'Association américaine d'arbitrage, et le jugement concernant la sentence arbitrale rendue par le médiateur pourra être enregistrée auprès de n'importe quel tribunal compétent. Notez qu'il n'y a aucun juge ni jury dans un processus d'arbitrage et que la décision du médiateur liera les deux

parties. Vous consentez expressément à renoncer à votre droit à un procès devant jury. Ce Contrat et son exécution seront gouvernés et interprétés conformément aux lois de l'État de la Californie, sans donner effet à ses stipulations en matière de conflit de lois. Dans la mesure où une action légale est nécessaire concernant l'arbitrage à caractère exécutoire, TeleNav et vous-même consentez à vous soumettre à la juridiction exclusive des tribunaux du comté de Santa Clara, en Californie. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

7. Cession

- Vous ne pouvez pas revendre, céder ou transférer ce Contrat ou aucun de vos droits ou obligations, sauf dans leur intégralité, en connexion avec votre transfert permanent du Logiciel TeleNav, et expressément assujetti à l'acceptation des modalités et des conditions de ce Contrat par l'utilisateur du Logiciel de TeleNav. Toute vente, cession ou transfert qui n'est pas expressément permis en vertu de ce paragraphe entraînera la résiliation immédiate de ce Contrat, sans aucune responsabilité de la part de TeleNav, auquel cas vous et les autres parties, devez cesser immédiatement d'utiliser le Logiciel TeleNav. Nonobstant les stipulations précédentes, TeleNav peut céder ce Contrat à toute autre partie, en tout temps et sans préavis, à condition que le cessionnaire reste lié par ce Contrat.

Appendices

8. Divers

8,1

Ce Contrat constitue l'accord entier entre TeleNav et vous relativement à l'objet des présentes.

8,2

Sauf pour ce qui est des licences limitées expressément accordées dans ce Contrat, TeleNav retient tout droit, titre et intérêt dans et au Logiciel TeleNav, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits de propriété intellectuelle connexe. Aucune licence ou autres droits qui ne sont pas expressément accordés dans ce Contrat sont conçus, ou le seront, pour être accordés ou conférés par implication, par statut, incitation, estoppel ou autre, et TeleNav et ses fournisseurs ainsi que ses concédants de licence se réservent par la présente tous les droits respectifs autres que les licences accordées explicitement dans ce Contrat.

8,3

En utilisant le logiciel TeleNav, vous consentez à recevoir électroniquement de TeleNav toutes les communications, y compris les avis, les accords, les divulgations juridiques requises ou les autres renseignements à propos du Logiciel de TeleNav (collectivement, les « Avis »). TeleNav peut fournir de tels avis en les affichant sur le site Web de TeleNav ou en téléversant de tels avis sur votre appareil sans fil. Si vous désirez retirer votre consentement pour recevoir électroniquement ces avis, vous devez discontinuer l'utilisation du Logiciel TeleNav.

8,4

Le manquement de TeleNav ou le vôtre d'exiger l'exécution de toute stipulation ne compromettra à aucun moment le droit de cette partie par la suite, et aucune renonciation par une partie à un défaut aux termes de ce Contrat ne constituera un abandon de violation subséquente ou un défaut ou un abandon de la stipulation même.

8,5

Si une disposition quelconque dans la présente est inexécutable, cette disposition sera alors modifiée pour refléter l'intention des parties, et les dispositions restantes de ce Contrat resteront en vigueur et exécutoires.

8,6

Les titres de ce Contrat sont donnés en référence uniquement, ne seront pas considérés comme faisant partie de ce Contrat et ne seront pas utilisés comme référence en rapport avec la rédaction ou l'interprétation de ce Contrat. Comme ils sont utilisés dans ce Contrat, les mots « inclus » et « y compris, » et les variations, ne seront pas considérés comme étant des termes de limitation, mais plutôt comme devant être suivis par les mots « sans limitation ».

9. Modalités et conditions relatives aux autres fournisseurs

- Le Logiciel Telenav utilise la carte et les autres données concédées à Telenav par des fournisseurs tiers pour votre bénéfice et celui d'autres utilisateurs finaux. Le présent Contrat inclut les modalités de l'utilisateur final applicables à ces entreprises (et sont incluses à la fin de ce Contrat), si bien que votre utilisation du Logiciel Telenav

Appendices

est aussi assujettie à ces modalités. Vous consentez à vous conformer aux modalités et conditions additionnelles suivantes, qui sont applicables aux tiers concédants de licence de fournisseur de Telenav :

9.1 Modalités de l'utilisateur final requises par HERE North America, LLC

Les données (« Données ») sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur, et sont assujetties aux modalités ainsi qu'aux conditions qui sont convenues par vous, d'une part, et Telenav (« Telenav ») et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), d'autre part.

© 2013 HERE. Tous droits réservés.

Les Données concernant les régions du Canada incluent l'information obtenue avec la permission des autorités canadiennes, parmi lesquelles : © Sa Majesté la Reine du chef du Canada, © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, © Société canadienne des postes, GéoBase®, © Ministère des ressources naturelles du Canada.

HERE détient une licence non exclusive de l'United States Postal Service® pour publier et vendre l'information ZIP+4®.

© United States Postal Service® 2014. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par l'United States Postal Service®. Les marques de commerce et enregistrements de marques suivants sont la propriété de USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4.

Les Données pour le Mexique comprennent les données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía.

Modalités

Utilisation autorisée. Vous convenez d'utiliser ces Données avec votre Logiciel Telenav exclusivement à des fins d'affaires et personnelles à l'interne pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, un temps partagé ou d'autres objectifs similaires. Par conséquent, mais sous réserve des restrictions mentionnées dans les paragraphes suivants, vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier, décompiler, désassembler, créer tout travail dérivé, ni procéder à une rétroingénierie de ces données, et de ne pas les transférer ni les distribuer sous quelque forme ou pour quelque usage que ce soit, sauf dans la mesure où les lois obligatoires le permettent.

Restrictions. Sauf si vous détenez une licence spécifique à cette fin concédée par Telenav, et sans limiter le paragraphe précédent, vous ne pouvez pas utiliser ces Données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement branchés ou en communication avec des véhicules, afin d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou d'utiliser des applications semblables; ou (b) avec, ou en communication avec, un système de positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels.

Avertissement. Ces Données peuvent contenir des renseignements inexacts ou incomplets en raison du passage du temps, de l'évolution des circonstances, des sources utilisées et de la nature exhaustive de la collecte de données géographiques, de tout ce qui peut conduire à des résultats incorrects.

Appendices

Non-garantie. Les présentes Données vous sont fournies « telles quelles » et vous consentez à les utiliser à vos propres risques. Telenav et ses concédants de licence (y compris leurs propres concédants de licence et leurs fournisseurs) ne consentent aucune garantie, déclaration ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autre, incluant mais sans s'y limiter, le contenu, la qualité, la précision, l'intégralité, l'efficacité, la fiabilité, l'adéquation à un usage particulier, l'utilité, l'utilisation ou les résultats obtenus de ces Données, ou que les Données ou le serveur seront accessibles en tout temps ou sans erreur.

Exonération de garantie : TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certains États, territoires et pays ne permettent pas d'exclure certaines garanties. Ainsi, dans cette mesure, la garantie ci-dessus peut ne pas s'appliquer à votre cas.

Exonération de responsabilité : TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS À L'ÉGARD DE : TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS,

CONTRATS OU ÉCONOMIES OU TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DÉFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTELLE, OU QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI TELENAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. Certains États, territoires et pays n'autorisent pas certaines exclusions de responsabilité ou limitations des dommages-intérêts, et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus peut ne pas vous concerner.

Restriction à l'exportation. Vous ne devez exporter aucune partie de ces Données ainsi que des produits directs qui en découlent, sauf en conformité avec toutes les licences et tous les accords requis en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation, incluant sans s'y limiter, les lois, les règles et les réglementations gérées par le Bureau du contrôle des avoirs étrangers du Département du commerce des États-Unis du Bureau de l'industrie et de la sécurité du Département du Commerce des États-Unis. Dans la mesure où de telles lois, règles et réglementations interdisent à HÉRÉ de respecter quelconque de ses obligations en vertu du présent contrat de livrer ou de distribuer les données, un tel manquement sera excusé et ne constituera pas une violation du présent Contrat.

Appendices

Exhaustivité du Contrat. Ces modalités et conditions constituent l'intégralité de l'accord entre Telenav (et ses concédants de licence, y compris leurs concédants de licence et leurs fournisseurs) et vous relativement à l'objet du présent document et remplacent intégralement tout accord écrit ou verbal déjà conclu concernant l'objet du présent document.

Loi applicable. Les modalités et conditions ci-dessus sont régies par les lois de l'État de l'Illinois [insérer « Pays-Bas » lorsque les données européennes de HERE sont utilisées], sans donner effet (i) à ses stipulations en matière de conflit de lois, ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Vous convenez de vous soumettre à la juridiction de l'État de l'Illinois [insérer « Pays-Bas » lorsque les données européennes de HERE sont utilisées] pour tout litige, réclamation et action découlant des Données fournies en vertu des présentes.

Utilisateurs finaux du gouvernement. Si les Données sont acquises par ou au nom du gouvernement des États-Unis ou de toute autre entité sollicitant ou appliquant des droits similaires à ceux habituellement revendiqués par le gouvernement des États-Unis, ces Données constituent un « article commercial » au sens défini au 48 C.F.R. (« FAR ») 2.101, concédé sous licence conformément aux présentes Conditions de l'utilisateur final, et chaque copie des Données remise ou autrement fournie de quelque autre manière sera marquée et gravée de l'« Avis d'utilisation » suivant et sera traitée conformément audit Avis :

AVIS D'UTILISATION

NOM DU CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : HERE

ADRESSE DU CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : c/o Nokia, 425 West Randolph Street, Chicago, Illinois 60606

Ces Données constituent un article commercial au sens défini dans le FAR 2.101 et sont assujetties aux Modalités d'utilisateur final en vertu desquelles ces Données ont été fournies.

© 1987 – 2014 HERE – Tous droits réservés.

Si l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral ou un fonctionnaire fédéral refuse d'utiliser la légende fournie ici, l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral, ou le fonctionnaire fédéral doit en aviser HERE avant de chercher à obtenir des droits supplémentaires ou autres droits relatifs aux données.

Appendices

I. Territoire des États-Unis/Canada

A. Données des États-Unis. Les Modalités de l'utilisateur final pour toute Application comprenant des données pour les États-Unis doivent comprendre les avis suivants :

« HERE détient une licence non exclusive de l'United States Postal Service® pour publier et vendre l'information ZIP+4®. »

« © United States Postal Service® 20XX. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par l'United States Postal Service®. Les marques de commerce et enregistrements sont la propriété d'USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4. »

B. Données du Canada. Les dispositions suivantes s'appliquent aux données pour le Canada, lesquelles peuvent inclure ou reprendre les données des concédants de licence tiers (« Données de tierce partie »), incluant Sa Majesté la Reine aux droits du Canada (« Sa Majesté »), la Société canadienne des postes (« Postes Canada ») et le Ministère des ressources naturelles du Canada (« NRCan ») :

1. Avis de non-responsabilité et limitation : Le Client consent à ce que son utilisation des Données de tierce partie soit assujettie aux dispositions suivantes :

a. Avis de non-responsabilité : Les Données de tierce partie sont proposées sous forme de licence « en l'état ». Les concédants de licence de telles données, incluant Sa Majesté, Postes Canada et NRCan, ne consentent aucun enga-

gement, déclaration ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autre, incluant sans s'y limiter, l'efficacité, l'intégralité, la précision ou l'adéquation à un usage particulier.

b. Limitation de responsabilité : Les concédants de licence de Données de tierce partie, incluant Sa Majesté, Postes Canada et NRCan, ne peuvent être tenus responsables : (i) à l'égard de toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action alléguant toute perte, blessure ou dommages, directs ou indirects, qui pourraient résulter de l'utilisation ou la possession de ces Données; ou (ii) de toute perte de bénéfices, revenus, contrats ou de toute autre perte accessoire découlant de l'impossibilité d'utiliser ces Données.

2. Avis de droits d'auteur : Relativement à chaque copie de la totalité ou d'une partie des Données pour le territoire du Canada, le Client doit apporter de manière visible l'avis de droits d'auteur suivant sur au moins un de ces éléments : (i) l'étiquette pour le dispositif de stockage de la copie; (ii) l'emballage pour la copie; ou (iii) tout autre matériel emballé avec la copie, comme les manuels d'utilisateur ou les accords de licence d'utilisateur final : « Les données incluent les renseignements pris avec la permission des autorités canadiennes notamment : © Sa Majesté la Reine aux droits du Canada, © l'Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, © la Société canadienne des postes, GéoBase®, © le Ministère des ressources naturelles du Canada. Tous droits réservés. »

Appendices

3. Modalités de l'utilisateur final : Sauf accord contraire entre les parties, relativement à la fourniture de toute partie des Données pour le Territoire du Canada aux utilisateurs finaux pouvant être autorisées en vertu du Contrat, le Client doit fournir aux utilisateurs finaux, de manière bien visible, avec les modalités (établies avec les autres modalités d'utilisateur final à fournir en vertu du Contrat, ou autrement fournies, par le Client) qui doivent inclure les dispositions suivantes au nom des concédants de licence de Données de tierce partie, incluant Sa Majesté, Postes Canada et NRCan :

Les Données peuvent inclure ou refléter les données des concédants de licence, incluant Sa Majesté la Reine aux droits du Canada (« Sa Majesté »), la Société canadienne des postes (« Postes Canada ») et le Ministère des ressources naturelles du Canada (« NRCan »). Ces Données sont proposées sous forme de licence « en l'état ». Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et NRCan, ne consentent aucun engagement, déclaration ou garantie relative à ces données, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autrement, incluant sans s'y limiter, l'efficacité, l'intégralité, la précision ou l'adéquation à un usage particulier. Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et NRCan, ne peuvent être tenus responsables à l'égard de toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action alléguant toute perte, blessure ou dommages, directs ou indirects, qui pourraient résulter de l'utilisation ou la possession des

données ou de ces Données. Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et NRCan, ne peuvent être tenus responsables, sous quelque forme que ce soit, pour toute perte de revenus ou de contrat, ou toute perte consécutive de quelque sorte que ce soit, qui pourraient résulter de tout défaut dans les données ou ces Données. L'utilisateur final indemniserait et dégagera de toute responsabilité les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et NRCan, et leurs officiers, employés et agents contre toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action, alléguant toute perte, coûts, dépenses, dommages ou blessures (incluant les blessures entraînant le décès) survenant de l'utilisation ou de la possession des données ou des Données.

4. Dispositions additionnelles : Les modalités contenues dans la présente Section constituent un ajout à tous les droits et obligations des parties en vertu du Contrat. Dans la mesure où toutes dispositions de la présente Section ne sont pas en contradiction ou en conflit avec aucune autre disposition du Contrat, les dispositions de la présente Section doivent prévaloir.

Appendices

II. Mexique. La disposition suivante s'applique aux Données pour le Mexique, qui comprennent certaines données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía (« INEGI ») :

A. Toute copie des Données ou de l'emballage contenant les Données pour le Mexique doit contenir l'avis suivant : « Fuente : INEGI (Instituto Nacional de Estadística y Geografía) »

III. Territoire de l'Amérique latine

A. Avis de tierce partie. Toute copie des Données ou de l'emballage en relation avec les présentes doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au Territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Terri- Avis
toire

Équa- « INSTITUTO GEOGRAFICO
teur MILITAR DEL ECUADOR
AUTORIZACION N° IGM-
2011-01- PCO-01 DEL 25 DE
ENERO DE 2011 »
« source : © IGN 2009 - BD
TOPO ® »

Guade-
loupe,
Guyane
Fran-
çaise et
Marti- « Fuente : INEGI (Instituto
nique Nacional de Estadística y
Mexique Geografía) »

IV. Territoire du Moyen-Orient

A. Avis de tierce partie. Toute copie des Données ou de l'emballage en relation avec les présentes doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au Territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Pays Avis

Jordanie « © Royal Jordanian Geographic Centre ». L'exigence d'avis précédant pour les Données de la Jordanie est un article matériel du Contrat. Si un Client ou l'un de ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) ne satisfait pas à cette exigence, HERE a le droit de résilier la licence du Client relativement aux Données de la Jordanie.

B. Données de la Jordanie. Le Client et ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) ne peuvent octroyer ou autrement distribuer la base de données de HERE pour la Jordanie (« Données de la Jordanie ») aux fins d'utilisation dans des applications d'entreprise aux (i) entités non jordaniennes pour l'utilisation des Données de la Jordanie uniquement en Jordanie ou (ii) clients basés en Jordanie. De plus, le Client, ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) et les Utilisateurs finaux ne peuvent utiliser les Données de la Jordanie dans les applications d'entreprise si une telle partie est (i) une entité non jordannienne utilisant les Données de la Jordanie uniquement en Jordanie, ou (ii) un client basé en Jordanie. Aux fins des présentes, « Applications d'entreprise » signifient les applications de géomarketing, les applications GIS,

Appendices

les applications de gestion d'actifs commerciaux mobiles, les applications de centre d'appel, les applications télématiques, les applications Internet pour organisation publique ou pour offrir des services de géocodage.

V. Territoire de l'Europe

A. Utilisation de certains Codes de la circulation en Europe

1. Restrictions générales applicables aux Codes de la circulation. Le Client reconnaît et consent que dans certains pays du Territoire de l'Europe, le Client devra obtenir des droits directement des fournisseurs de code RDS-TMC tiers pour recevoir et utiliser les Codes de circulation des Données et fournir des Transactions aux utilisateurs finaux de toute manière dérivée ou basée sur de tels Codes de circulation. Pour ces pays, HERE doit livrer les Données en incluant les Codes de circulation au Client, seulement après avoir reçu la certification du Client ayant obtenu de tels droits.

2. Affichage des légendes des droits de tierce partie pour la Belgique. Le Client doit, pour chaque Transaction où il utilise les Codes de circulation pour la Belgique, fournir l'avis suivant à l'utilisateur final : « Les Codes de circulation pour la Belgique sont fournis par le Ministère van de Vlaamse Gemeenschap et le Ministère de l'Équipement et des Transports. »

B. Cartes papier. En ce qui concerne toute licence octroyée au Client relative à la fabrication, la vente ou la distribution de cartes papier (c.-à-d. une carte imprimée sur papier ou support similaire au papier) : (a) une telle licence relative aux Données pour le Territoire de la Grande-Bretagne est assujettie à

la condition que le Client conclue, et se conforme à, un contrat écrit distinct avec l'Ordnance Survey aux fins de créer et vendre des cartes au format papier, que le Client paie à l'Ordnance Survey toutes redevances applicables aux cartes papier, et que le Client se conforme aux exigences de l'Ordnance Survey en matière d'avis de droits d'auteur; (b) une telle licence pour la vente ou la distribution à titre onéreux relative aux Données pour le Territoire de la République tchèque est assujettie à la condition que le Client obtienne préalablement le consentement écrit de la part de Kartografie a.s.; (c) une telle licence pour l'utilisation ou la distribution relative aux Données pour le Territoire de la Suisse est assujettie à la condition que le Client obtienne un permis auprès du Bundesamt für Landestopografie of Switzerland; (d) le Client ne peut utiliser des Données pour le Territoire de la France pour créer des cartes au format papier avec une échelle variant entre 1:5 000 et 1:250 000; et (e) le Client ne peut utiliser des Données pour créer, vendre ou distribuer des cartes papier, semblables ou très similaires, en termes de contenu des données et d'utilisation spécifique de couleur, de symboles et d'échelle, aux cartes au format papier publiées par les organismes de cartographie nationaux européens, notamment, mais sans limitation, Landvermessungämter of Germany, Topografische Dienst of the Netherlands, Nationaal Geografisch Instituut of Belgium, Bundesamt für Landestopografie of Switzerland, Bundesamt für Eich-und Vermessungswesen of Austria, et National Land Survey of Sweden.

Appendices

C. Application de l'Ordnance Survey. Sans restreindre la Section IV(B) ci-dessus, pour ce qui a trait aux Données pour le Territoire de la Grande-Bretagne, le Client reconnaît et consent que l'Ordnance Survey puisse engager une action directement à l'encontre du Client pour faire respecter la conformité avec l'avis de droits d'auteur de l'Ordnance Survey (voir la Section IV(D) ci-dessous) et les exigences de la carte papier (voir la Section IV(B) ci-dessus) dans le présent Contrat.

D. Avis de tierce partie. Toute copie des Données ou de l'emballage en relation avec les présentes doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au Territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Pays Avis

Autriche « © Bundesamt für Eich- und Vermessungswesen »

Croatie
Chypre,
Estonie,
Lettonie,
Lituanie,
Moldavie,
Pologne,
Slovénie ou
Ukraine

« © EuroGeographics »

France « source : © IGN 2009 – BD TOPO® »

Allemagne « Die Grundlagendaten wurden mit Genehmigung der zuständigen Behörden entnommen »

Grande-Bretagne « Contains Ordnance Survey data © Crown copyright and database right 2010 Contains Royal Mail data © Royal Mail copyright and database right 2010 »

Grèce « Copyright Geomatics Ltd. »

Hongrie « Copyright © 2003; Top-Map Ltd. »

Italie « La Banca Dati Italiana è stata prodotta usando quale riferimento anche cartografia numerica ed al tratto prodotta e fornita dalla Regione Toscana. »

Norvège « Copyright © 2000; Norwegian Mapping Authority »

Portugal « Source : IgeoE – Portugal »

Espagne « Información geográfica propiedad del CNIG »

Suède « Based upon electronic data © National Land Survey Sweden. »

Suisse « Topografische Grundlage: © Bundesamt für Landestopographie. »

E. Distribution dans le pays respectif. Le client reconnaît que HERE n'a pas obtenu les approbations pour distribuer les données cartographiques pour les pays suivants dans ces pays respectifs : Albanie, Biélorussie, Kirghizistan, Moldavie et Ouzbékistan. HERE peut mettre à jour cette liste de temps à autre. Les droits de licence accordés au Client en vertu de cette TL relativement aux Données pour de tels pays dépe-

Appendices

ndent du respect par le Client de toutes les lois et tous les règlements en vigueur, incluant, mais sans limitation, toute licence ou autorisation requise pour distribuer l'Application incorporant de telles Données dans ces pays respectifs.

VI. Territoire de l'Australie

A. Avis de tierce partie. Toute copie des Données ou de l'emballage en relation avec les présentes doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au Territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Droits d'auteur. Sur la base des données fournies en vertu de la licence de PSMA Australia Limited (www.pasma.com.au).

Le produit comprend des données qui sont la propriété de © 20XX Telstra Corporation Limited, GM Holden Limited, Intelmatics Australia Pty Ltd et Continental Pty Ltd.

B. Avis de tierce partie pour l'Australie. En plus de ce qui précède, les Modalités de l'utilisateur final pour toute Application contenant les Codes de circulation RDS-TMC pour l'Australie doivent contenir l'avis suivant : « Product incorporates traffic location codes which is © 20XX Telstra Corporation Limited and its licensors. »

VII. Territoire de la Chine

Usage personnel uniquement

Vous convenez d'utiliser ces Données avec [insérer le nom de l'application du client] exclusivement à des fins personnelles et non commerciales pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, le temps partagé ou

d'autres objectifs. Par conséquent, tout en tenant compte des restrictions des paragraphes suivants, vous pouvez copier au besoin ces Données pour votre usage personnel afin de (i) les consulter et (ii) les sauvegarder, tant que vous ne supprimez pas les avis de droits d'auteur et ne modifiez pas les données, de quelque manière que ce soit. Vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier, décompiler, désassembler ni procéder à une rétroingénierie de ces Données et de ne pas les transférer ni les distribuer, sous aucune forme et pour aucun usage, sauf dans la mesure où les lois contraignantes le permettent.

Restrictions

Sauf si vous détenez une licence spécifique à cette fin accordée par NAV2 et sans limiter le paragraphe précédent, vous ne pouvez pas utiliser ces Données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement connectés ou en communication avec des véhicules en mesure d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou des applications semblables; ou (b) avec ou en communication avec un dispositif de positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil connecté, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels. Vous acceptez de cesser d'utiliser ces Données si vous ne respectez pas ces modalités.

Appendices

Garantie limitée

NAV2 garantit que (a) les Données fonctionneront correctement avec les contenus écrits associés pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de réception, et (b) tout service d'assistance fourni par NAV2 doit être essentiellement tel que décrit dans les documents écrits applicables offerts par NAV2, et les ingénieurs de support de NAV2 feront les efforts commercialement raisonnables pour résoudre tout problème.

Recours du client

La responsabilité entière de NAV2 et de ses fournisseurs et votre recours exclusif doivent être, à l'entière discrétion de NAV2, soit (a) un remboursement du prix payé, le cas échéant, ou (b) une réparation ou un remplacement des Données qui ne satisfont pas à la Garantie limitée de NAV2, lesquelles sont retournées à NAV2 avec une copie de votre reçu. La présente Garantie Limitée est nulle si la défaillance des Données résulte d'un accident, d'un abus ou d'une mauvaise application. Toutes Données de remplacement seront garanties pour le reste de la période de garantie originale ou trente (30) jours, la période la plus longue prévalant. Aucun de ces recours ni aucun service d'assistance produit offert par NAV2 n'est disponible sans preuve d'achat auprès d'une source internationale autorisée.

Aucune autre garantie :

À L'EXCEPTION DE LA GARANTIE LIMITÉE MENTIONNÉE PLUS HAUT ET DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, NAV2 ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (INCLUANT LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN

USAGE PARTICULIER, DE TITULARITÉ OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certaines exclusions de garantie peuvent ne pas être autorisées en vertu de la loi en vigueur et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à votre cas.

Responsabilité limitée :

DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, NAV2 ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (INCLUANT LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS DE : TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUTS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS, CONTRATS OU ÉPARGNE OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DÉFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTELLE, OU QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI NAV2 OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ DE NAV2 OU DE SES FOURNISSEURS NE DOIT EXCÉDER LE PRIX PAYÉ. Certaines exclusions de responsabilité peuvent ne pas être autorisées en vertu de la loi en vigueur et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à votre cas.

Appendices

Restriction de l'exportation

Vous acceptez de n'exporter, vers aucune destination, aucune partie des Données qui vous sont fournies ou aucun produit direct qui en découle, sauf en conformité avec toutes les licences et toutes les autorisations requises en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation.

Protection IP

Les Données sont la propriété de NAV2 ou de ses fournisseurs et sont protégées par le droit d'auteur en vigueur et autres lois et traités relatifs à la propriété intellectuelle. Les Données sont fournies uniquement sur la base d'une licence d'utilisation, et à la vente.

Exhaustivité du Contrat

Ces conditions générales constituent l'intégralité du contrat entre NAV2 (et ses concédants de licence, y compris leurs propres concédants de licence et fournisseurs) et vous-même relativement à l'objet des présentes, et remplacent dans leur intégralité tous les accords écrits ou oraux préexistants entre nous à l'égard de tels sujets.

Loi applicable

Les conditions générales ci-dessus sont régies par les lois de la République populaire de Chine, sans donner effet (i) à ses stipulations en matière de conflit des lois ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Tout litige résultant de, ou ayant un rapport avec, les Données fournies en vertu des présentes doit être soumis à la Commission d'arbitrage pour l'économie et le commerce international de Shanghai.

Copyright Gracenote®

Disque compact et musique – données connexes de Gracenote, Inc., copyright© 2000–2007 Gracenote. Logiciel Gracenote, copyright© 2000–2007 Gracenote. Ce produit et ce service peuvent respecter un ou plusieurs des brevets américains suivants Brevets 5,987,525; 6,061,680; 6,154,773; 6,161,132; 6,230,192; 6,230,207; 6,240,459; 6,330,593 et autres brevets délivrés ou en instance. Certains services sont fournis sous licence de Open Globe, Inc. pour les États-Unis Brevet 6 304 523.

Gracenote et CDDB sont des marques déposées de Gracenote. Le logo et le logotype Gracenote, ainsi que le logo « Powered by Gracenote™ » sont des marques de commerce de Gracenote.

Contrat de licence d'utilisation Gracenote® (CLUF)

Cet appareil contient un logiciel de Gracenote, Inc. de 2000 Powell Street Emeryville, Californie 94608 (« Gracenote »).

Le logiciel de Gracenote (le « Logiciel Gracenote ») permet à cet appareil d'identifier un fichier de disque et de musique et d'obtenir de l'information connexe, y compris de l'information sur le nom, l'artiste, le morceau et le titre (« données Gracenote ») de serveurs en ligne (« serveurs Gracenote ») et d'effectuer certaines autres fonctions. Vous ne pouvez utiliser les données Gracenote que par les fonctions destinées à l'utilisateur de cet appareil. Cet appareil peut contenir de l'information appartenant aux fournisseurs de Gracenote. Dans ce cas, toutes les restrictions stipulées dans le présent contrat relatives aux données Gracenote s'appliquent aussi à un tel contenu et de tels fournisseurs de contenu auront également droit à tous les avantages et protections stipulés dans le présent contrat dont jouit Gracenote. Vous

Appendices

acceptez d'utiliser le contenu de Gracenote (« contenu Gracenote »), les Données Gracenote, le Logiciel Gracenote et les Serveurs Gracenote pour votre usage personnel et non commercial uniquement. Vous acceptez de ne pas attribuer, copier, transférer ou transmettre le Contenu Gracenote, le Logiciel Gracenote ou toute Donnée Gracenote (sauf dans une étiquette associée à un fichier de musique) à un tiers. VOUS ACCEPTEZ DE NE PAS UTILISER ET DE NE PAS EXPLOITER LE CONTENU GRACENOTE, LES DONNÉES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE À D'AUTRES FINS QUE CELLES EXPRESSÉMENT PERMISES AUX PRÉSENTES.

Vous acceptez que vos licences non exclusives d'utilisation du Contenu Gracenote, des Données Gracenote, du Logiciel Gracenote et des Serveurs Gracenote soient immédiatement révoquées si vous violez ces restrictions. Si vos licences arrivent à échéance, vous acceptez de cesser toute utilisation du Contenu Gracenote, des Données Gracenote, du Logiciel Gracenote et des Serveurs Gracenote.

Gracenote, respectivement, se réserve tous les droits des Données Gracenote, du Logiciel Gracenote, des Serveurs Gracenote et du Contenu Gracenote, y compris les droits de propriété. En aucune circonstance Gracenote ne sera tenue responsable de tout paiement qui vous est dû pour toute information que vous fournissez, y compris tout matériel protégé par droits d'auteurs ou information de fichier musical. Vous acceptez que Gracenote fasse valoir ses droits respectifs, collectivement ou individuellement, en vertu de ce contrat, contre vous, directement au nom de chaque société.

Gracenote utilise un identifiant unique afin de faire le suivi des demandes à des fins statistiques. Le but d'un identifiant numérique attribué de manière aléatoire est de permettre à Gracenote de compter les demandes tout en protégeant votre anonymat. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la page Web sur la politique de protection de la vie privée sur le site www.gracenote.com.

LE LOGICIEL GRACENOTE, CHAQUE ÉLÉMENT DES DONNÉES GRACENOTE ET LE CONTENU DE GRACENOTE VOUS SONT ACCORDÉS « TELS QUELS » SOUS LICENCE. GRACENOTE NE FORMULE AUCUNE DÉCLARATION OU GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT À L'EXACTITUDE DES DONNÉES GRACENOTE ISSUES DES SERVEURS GRACENOTE OU DU CONTENU GRACENOTE. GRACENOTE SE RÉSERVE LE DROIT, COLLECTIVEMENT ET INDIVIDUELLEMENT, DE SUPPRIMER DES DONNÉES ET (OU) LE CONTENU DES SERVEURS DES SOCIÉTÉS RESPECTIVES OU, DANS LE CAS DE GRACENOTE, DE MODIFIER DES CATÉGORIES DE DONNÉES POUR TOUT MOTIF JUGÉ SUFFISANT PAR GRACENOTE. GRACENOTE NE GARANTIT PAS QUE LE CONTENU GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE NE CONTIENNENT PAS D'ERREUR OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE NE SERA PAS INTERROMPU. GRACENOTE N'EST NULLEMENT TENUE DE VOUS FOURNIR DES TYPES DE DONNÉES AMÉLIORÉS OU D'AUTRES TYPES DE DONNÉES QUE GRACENOTE PEUT CHOISIR DE FOURNIR À L'AVENIR, ET EST LIBRE D'INTERROMPRE EN TOUT TEMPS SES SERVICES EN LIGNE. GRACENOTE REJETTE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE VALEUR

Appendices

MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITRE ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RÉSULTATS OBTENUS EN UTILISANT LE LOGICIEL OU TOUT SERVEUR GRACENOTE. EN AUCUNE CIRCONSTANCE GRACENOTE NE SERA TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES OU DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE REVENU POUR UN MOTIF QUELCONQUE. © Gracernote 2007.

Identifiant du FCC : ACJ-SYNCG3-L

Industrie Canada : 216B-SYNCG3-L

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- (1)** Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et
- (2)** Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

AVERTISSEMENT



Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit d'utilisateur d'en faire usage. Le terme « IC » avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

L'antenne utilisée pour cet émetteur ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou un autre émetteur.

SUNA TRAFFIC CHANNEL – CONDITIONS GÉNÉRALES

Pour activer, utiliser ou accéder à SUNA Traffic Channel, SUNA Predictive ou tout autre contenu ou matériel fourni par Intelomatics (ensemble, les **Produits ou Services SUNA**), vous devez en accepter les conditions générales. Voici un court résumé des conditions générales applicables. Pour connaître l'ensemble des conditions générales relatives à votre utilisation des Produits ou Services SUNA, veuillez consulter :

Site Web

www.sunatrafic.com.au/termsandconditions/

1. Acceptation

Si vous utilisez les Produits ou Services SUNA, vous serez réputé avoir accepté et convenu de respecter les conditions générales stipulées en totalité à :

Site Web

www.sunatrafic.com.au/termsandconditions/

2. Propriété intellectuelle

Les Produits ou Services SUNA sont destinés à votre usage personnel. Vous ne devez pas enregistrer ni en transmettre le contenu, ni l'utiliser en association avec tout autre service d'information de trafic ou de guidage routier, ni avec un dispositif non agréé par Intelomatics. Vous n'êtes titulaire d'aucun droit de propriété intellectuelle (droit d'auteur inclus) sur les données utilisées pour fournir les Produits ou Services SUNA.

3. Usage adéquat

Appendices

Les Produits ou Services SUNA sont destinés à aider aux déplacements motorisés et à la planification-voyage; il ne procurent pas une information complète ou précise en toutes situations. Vous pourrez parfois constater une latence due à l'utilisation de Produits ou Services SUNA. Vous convenez que ce n'est pas prévu ou adapté à une utilisation dans des applications où l'heure d'arrivée ou les instructions de conduite peuvent avoir un effet sur la sécurité du public ou la vôtre.

4. Utilisation des Produits ou Services SUNA pendant la conduite

Vous, et tout autre conducteur autorisé du véhicule dans lequel les Produits ou Services SUNA sont disponibles ou installés et activés, demeurez en tout temps responsable de respecter la législation en vigueur et les règles de conduite en toute sécurité. En particulier, vous convenez de n'utiliser activement les Produits ou Services SUNA que lorsque le véhicule est immobilisé et que cette pratique est sûre.

5. Continuité du service et réception de SUNA Traffic Channel

Nous faisons les efforts raisonnables pour assurer la fourniture de SUNA Traffic Channel 24 heures sur 24, 365 jours par an. SUNA Traffic Channel peut parfois être indisponible pour des raisons techniques ou de maintenance programmée. Nous essaierons de réaliser les opérations de maintenance à des heures où la circulation est fluide. Nous nous réservons le droit de retirer des Produits ou Services SUNA à tout moment.

De plus, nous ne pouvons garantir la réception ininterrompue du signal RDS-TMC de SUNA Traffic Channel en tout lieu.

6. Limitation de responsabilité

Ni Intelomatics (ni ses fournisseurs ou le fabricant de votre dispositif [les « **Fournisseurs** »]) ne seront tenus responsables envers vous ou tout autre tiers en cas de dommages, qu'ils soient directs, indirects, accessoires ou autres, résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser les Produits ou Services SUNA, même si Intelomatics ou un Fournisseur a été averti de la possibilité de tels dommages. Vous convenez également que ni Intelomatics ni aucun Fournisseur ne s'engage à ou ne garantit la disponibilité, la précision et l'exhaustivité des Produits ou Services SUNA et, dans les limites fixées par la législation, Intelomatics et les Fournisseurs excluent toute garantie pouvant autrement être induite par toute loi fédérale ou d'un État à propos des Produits ou Services SUNA.

7. Nota

La préparation de ce manuel a fait l'objet d'une grande attention. Le développement continu de produits peut impliquer que certains renseignements ne sont pas parfaitement à jour. Les renseignements contenus dans ce document sont modifiables sans préavis.

Appendices

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre responsabilité première consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.



E197509



E202555

Brésil

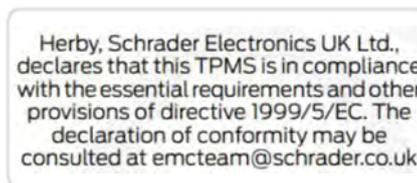
APPROBATION DE TYPE

Logos de certification RF pour capteur(s) de pression des pneus



E207816

Argentine



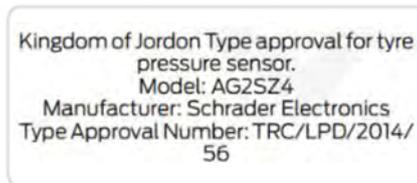
E207818

Union européenne UE



E207817

Abu Dhabi, Dubaï



E207819

Jordanie

Appendices

RAQP/33A/0514/S/(14-0847)

E207820

Malaisie



1024

E197811

Moldavie

AGREE PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément: MR9098
ANRT 2014
Date d'agrément: 14/03/2014

E207821

Maroc



Type Approved

NTC

No:ESD-1408639C

E198001

Philippines



E197844

Serbie

Complies with
IDA Standards
DA 00461

E207822

Singapour



TA-2014/064

Approved

E198002

Afrique du Sud



E203899

Appendices



CCAM14LP0090T3

E203679

Taiwan



Schrader Electronics цім стверджує, що обладнання Радіопередавач моделі AG2S24 системи контролю тиску в шині автомобіля відповідає вимогам Технічного регламенту радіоблагоднання і телекомунікаційного кінцевого (термінального) обладнання (Постанова КМУ № 679 від 24 червня 2009 р.) Декларація відповідності знаходиться на сайті Schrader

Electronics та надається за запитом на електронну адресу doc.request@schrader.co.uk

E198009

Ukraine

Index

A

| | |
|--|-----|
| A/C | |
| Voir : Climatisation..... | 114 |
| ABS | |
| Voir : Freins..... | 161 |
| Accessoires..... | 475 |
| Apparence extérieure..... | 475 |
| Apparence intérieure..... | 475 |
| Mode de vie..... | 475 |
| Tranquillité d'esprit..... | 475 |
| Accessoires | |
| Voir : Pièces de rechange recommandées | |
| | 12 |
| ACC | |
| Voir : Utilisation du régulateur de vitesse | |
| adaptatif..... | 178 |
| Affichage d'information..... | 94 |
| Généralités..... | 94 |
| Afficheur de messages | |
| Voir : Affichage d'information..... | 94 |
| Aide au démarrage en côte..... | 162 |
| Activation et désactivation du | |
| système..... | 163 |
| Utilisation du système d'aide au démarrage | |
| en côte..... | 163 |
| Aide au stationnement arrière..... | 172 |
| Indicateur de distance d'obstacle..... | 172 |
| Aides à la conduite..... | 186 |
| Aides au stationnement..... | 171 |
| Principes de fonctionnement..... | 171 |
| Alarme | |
| Voir : Alarme antivol..... | 71 |
| Alarme antivol..... | 71 |
| Activation de l'alarme..... | 71 |
| Désactivation de l'alarme..... | 71 |
| Alerte de circulation transversale..... | 188 |
| Activation et désactivation du | |
| système..... | 192 |
| Anomalies du système..... | 192 |
| Fausse alertes..... | 191 |
| Limites du système..... | 191 |
| Témoins, messages et alertes sonores du | |
| système..... | 190 |
| Utilisation du système..... | 189 |
| Antipatinage..... | 164 |
| Principes de fonctionnement..... | 164 |
| Aperçu sous le capot - 2,3 L | |
| EcoBoost™..... | 243 |
| Aperçu sous le capot - 3,7 L..... | 244 |
| Aperçu sous le capot - 5 L..... | 245 |
| Appendices..... | 500 |
| Applications..... | 443 |
| | 443 |
| SiriusXM Traffic et Travel Link..... | 445 |
| Applications et services du système | |
| SYNC™..... | 363 |
| Applications mobiles SYNC..... | 365 |
| Assistance 911..... | 363 |
| Approbation de type..... | 528 |
| Logos de certification RF pour capteur(s) | |
| de pression des pneus..... | 528 |
| Appuie-tête..... | 123 |
| Appuie-tête fixes de siège avant..... | 124 |
| Inclinaison de l'appuie-tête..... | 125 |
| Réglage de l'appuie-tête..... | 124 |
| À propos de ce manuel..... | 7 |
| Assistance à la clientèle..... | 224 |
| Assistance dépannage..... | 217 |
| Véhicules vendus au Canada : Comment | |
| faire appel à l'Assistance | |
| dépannage..... | 218 |
| Véhicules vendus au Canada : Couverture | |
| du programme d'assistance | |
| dépannage..... | 218 |
| Véhicules vendus au Canada : Utilisation | |
| de l'Assistance dépannage..... | 218 |
| Véhicules vendus aux États-Unis : | |
| Comment faire appel à l'Assistance | |
| dépannage..... | 217 |
| Véhicules vendus aux États-Unis : | |
| Utilisation de l'Assistance | |
| dépannage..... | 217 |
| Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/CD/ SYNC/Radio satellite..... | 331 |
| Autoradio - Véhicules avec : Chaîne AM/ FM de haut niveau avec lecteur de | |
| disques compacts..... | 334 |
| Avis spéciaux..... | 13 |
| Directives spéciales..... | 14 |
| Garantie limitée de véhicule neuf..... | 13 |
| Information de garantie | |
| complémentaire..... | 13 |
| Prise de diagnostic embarqué..... | 14 |

Index

| | |
|---|-----|
| B | |
| Balais d'essuie-glace | |
| Voir : Vérification des balais d'essuie-glace..... | 256 |
| Batterie | |
| Voir : Remplacement de la batterie de 12 V..... | 254 |
| Boîte de vitesses automatique..... | 156 |
| Apprentissage adaptatif de la boîte de vitesses automatique..... | 159 |
| Boîte automatique à sélecteur bifonction Selectshift™..... | 157 |
| Interverrouillage frein-levier sélecteur..... | 158 |
| Positions du levier sélecteur de votre boîte de vitesses automatique..... | 156 |
| Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige..... | 159 |
| Boîte de vitesses..... | 154 |
| Boîte de vitesses | |
| Voir : Boîte de vitesses..... | 154 |
| Boîte manuelle..... | 154 |
| Marche arrière..... | 155 |
| Seuils de passage des vitesses recommandés..... | 154 |
| Stationnement de votre véhicule..... | 156 |
| Utilisation de l'embrayage..... | 154 |
| C | |
| Caméra de recul | |
| Voir : Caméra de rétrovision..... | 173 |
| Caméra de rétrovision..... | 173 |
| Utilisation du système de caméra de recul..... | 173 |
| Capacités et spécifications - 2,3 L | |
| EcoBoost™..... | 316 |
| Spécifications..... | 317 |
| Capacités et spécifications - 3,7 L..... | 320 |
| Spécifications..... | 321 |
| Capacités et spécifications - 5 L..... | 324 |
| Spécifications..... | 325 |
| Capacités et spécifications..... | 309 |
| Capteur de poids du passager avant..... | 41 |
| Carburant et remplissage..... | 143 |
| Ceintures de sécurité..... | 30 |
| Principes de fonctionnement..... | 30 |
| Centrale multimédia..... | 342 |
| Chaîne audio..... | 330 |
| Généralités..... | 330 |
| Chaînes à neige | |
| Voir : Utilisation de chaînes à neige..... | 296 |
| Changement d'une roue..... | 301 |
| Procédure de remplacement d'une roue..... | 303 |
| Renseignements au sujet de l'ensemble jante et pneu de secours différent..... | 302 |
| Chauffage | |
| Voir : Climatisation..... | 114 |
| Chauffe-moteur..... | 141 |
| Utilisation du chauffe-moteur..... | 142 |
| Cirage..... | 265 |
| Clés et commandes à distance..... | 50 |
| Clignotants..... | 83 |
| Climatisation..... | 424 |
| Climatisation | |
| Voir : Climatisation..... | 114 |
| Combiné des instruments..... | 88 |
| Commande audio..... | 73 |
| MÉDIA..... | 73 |
| Recherche, Suivant ou Précédent..... | 73 |
| Commande automatique de la température..... | 116 |
| Commande d'éclairage..... | 79 |
| Appel de phares..... | 80 |
| Feux de route..... | 79 |
| Commande d'éclairage du tableau de bord..... | 81 |
| Véhicules avec antibrouillards avant..... | 81 |
| Véhicules sans antibrouillards avant..... | 81 |
| Commande d'un Guide du propriétaire additionnel..... | 229 |
| Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français..... | 229 |
| Commande de l'affichage d'information..... | 75 |
| Commande de transmission..... | 196 |
| Direction sélectionnable..... | 197 |
| Modes de conduite sélectionnables..... | 196 |
| Commande manuelle de la température..... | 114 |
| Commande vocale..... | 74 |
| Conduite à grande vitesse..... | 306 |
| Conduite dans l'eau..... | 214 |
| Conduite économique..... | 214 |

Index

| | |
|--|-----|
| Conseils de conduite avec l'ABS | |
| Voir : Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage..... | 161 |
| Conseils de conduite..... | 214 |
| Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage..... | 161 |
| Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle | 118 |
| Chauffage rapide de l'habitacle..... | 119 |
| Conseils généraux..... | 118 |
| Désembuage des glaces latérales par temps froid..... | 120 |
| Refroidissement rapide de l'habitacle..... | 119 |
| Réglages de refroidissement recommandés..... | 120 |
| Réglages recommandés pour le chauffage..... | 119 |
| Consignes de sécurité..... | 143 |
| Console centrale..... | 136 |
| Verrouillage du vide-poches..... | 136 |
| Consommation de carburant..... | 149 |
| Calcul de la consommation de carburant..... | 149 |
| Remplissage du réservoir de carburant..... | 149 |
| Contrat de licence de l'utilisateur final..... | 500 |
| CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL DU LOGICIEL DE VÉHICULE (CLUF)..... | 500 |
| Contrôle de stabilité..... | 166 |
| Principes de fonctionnement..... | 166 |
| Contrôle d'huile de boîte de vitesses manuelle..... | 252 |
| Coupeure de carburant | 219 |
| Couvre-plancher..... | 215 |
| Création d'un dispositif MyKey..... | 57 |
| Programmation ou modification des réglages configurables..... | 58 |
| D | |
| Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement) | 230 |
| Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement) | 229 |
| Démarrage à distance..... | 121 |
| Réglages automatiques..... | 121 |
| Démarrage d'un moteur à essence..... | 138 |
| Arrêt automatique du moteur..... | 139 |
| Arrêt du moteur lorsque votre véhicule est à l'arrêt..... | 140 |
| Arrêt du moteur lorsque votre véhicule se déplace..... | 140 |
| Démarrage impossible..... | 139 |
| Information importante concernant la ventilation..... | 141 |
| Précautions contre les gaz d'échappement..... | 141 |
| Redémarrage rapide..... | 139 |
| Démarrage et arrêt du moteur..... | 137 |
| Généralités..... | 137 |
| Démarrage sans clé..... | 137 |
| Modes d'allumage..... | 137 |
| Démarrage-secours du véhicule..... | 219 |
| Branchement des câbles volants..... | 220 |
| Démarrage-secours..... | 221 |
| Préparation du véhicule..... | 220 |
| Retrait des câbles volants..... | 221 |
| Dépannage..... | 217 |
| Dépannage de SYNC™ 3..... | 460 |
| Dépannage du système SYNC™ | 380 |
| Désignation du code de boîte de vitesses..... | 315 |
| Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable..... | 47 |
| Diagnostic de panne MyKey..... | 61 |
| Différentiel à glissement limité | 160 |
| Ponts Traction-Lok™ et TORSEN™..... | 160 |
| Direction..... | 192 |
| Direction assistée à commande électrique..... | 192 |
| Dispositif de verrouillage de la direction..... | 138 |
| Dispositifs de retenue supplémentaires..... | 39 |
| Principes de fonctionnement..... | 39 |
| Divertissement..... | 413 |
| Apps..... | 424 |
| Bluetooth Audio ou USB..... | 422 |
| CD (lecteur de disques compacts) (selon l'équipement)..... | 422 |
| Information sur la prise en charge des lecteurs multimédias, des formats de médias et des métadonnées..... | 424 |
| Ports USB..... | 424 |

Index

| | |
|---|-----|
| Radio AM/FM..... | 414 |
| Radio satellite SIRIUS® (si l'abonnement est actif)..... | 415 |
| Renseignements sur le système HD Radio™ (s'il est disponible)..... | 418 |
| Sources..... | 413 |
| Dossier d'entretien périodique | 489 |
| DRL | |
| Voir : Feux de jour..... | 82 |
| E | |
| Éclairage ambiant..... | 83 |
| Éclairage d'accueil..... | 83 |
| Lampes de projection Pony..... | 83 |
| Éclairage..... | 79 |
| Généralités..... | 79 |
| Éclairage intérieur..... | 83 |
| Lampes de lecture..... | 83 |
| Écran d'accueil..... | 404 |
| Écrous de roue | |
| Voir : Changement d'une roue..... | 301 |
| Écrous de roue | |
| Voir : Changement d'une roue..... | 301 |
| Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey..... | 58 |
| Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant..... | 145 |
| En Californie (États-Unis seulement) | 225 |
| Enregistrement de données | 9 |
| Enregistrement des données d'entretien..... | 9 |
| Enregistrement des données d'événement..... | 10 |
| Enregistrement des données d'événement | |
| Voir : Enregistrement de données | 9 |
| Entreposage du véhicule..... | 269 |
| Au terme de l'entreposage..... | 270 |
| Batterie..... | 270 |
| Carrosserie..... | 269 |
| Circuit d'alimentation..... | 269 |
| Circuit de refroidissement..... | 270 |
| Divers..... | 270 |
| Freins..... | 270 |
| Généralités..... | 269 |
| Moteur..... | 269 |
| Pneus..... | 270 |
| Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants..... | 36 |
| Entretien des pneus..... | 279 |
| Adhérence AA A B C..... | 280 |
| Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus..... | 279 |
| Renseignements moulés sur le flanc du pneu..... | 282 |
| Température A B C..... | 280 |
| Terminologie du pneu..... | 281 |
| Usure de la bande de roulement..... | 280 |
| Entretien de votre véhicule..... | 480 |
| Entretien du véhicule..... | 263 |
| Généralités..... | 263 |
| Entretien..... | 241 |
| Généralités..... | 241 |
| Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses..... | 486 |
| Exceptions..... | 488 |
| Entretien périodique normal..... | 484 |
| Indicateur Intelligent Oil-Life Monitor™..... | 484 |
| Périodicité normale d'entretien..... | 485 |
| Entretien usuel — Généralités..... | 480 |
| Inspection multipoint..... | 483 |
| Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?..... | 480 |
| Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?..... | 480 |
| Protégez votre investissement..... | 480 |
| Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire..... | 482 |
| Environnement | 16 |
| Équipement de communication mobile..... | 15 |
| Espaces de rangement..... | 136 |
| Essuie-glaces automatiques..... | 76 |
| Essuie-glaces..... | 76 |
| Balayage intermittent..... | 76 |
| Essuie-glaces asservis à la vitesse..... | 76 |
| Essuie-glaces et lave-glaces..... | 76 |
| Étiquette d'homologation du véhicule..... | 315 |

Index

F

| | |
|--|-----|
| Fermeture du toit décapotable..... | 212 |
| Feux de détresse..... | 218 |
| Feux de jour..... | 82 |
| Type 1 - Conventionnel (Non configurable)..... | 82 |
| Type 2 - Configurable..... | 82 |
| Filtre à air d'habitacle | 121 |
| Filtre à air Voir : Remplacement du filtre à air | 262 |
| Filtre à carburant..... | 254 |
| Fonction de mémorisation..... | 127 |
| Enregistrement d'une position prérégulée..... | 127 |
| Fonction d'entrée et de sortie faciles..... | 128 |
| Synchronisation d'une position de pré réglage avec votre télécommande ou votre clé à télécommande d'accès intelligent..... | 128 |
| Ford Credit..... | 12 |
| É.-U. uniquement..... | 12 |
| Ford Protect..... | 477 |
| Ford Protect (CANADA SEULEMENT)..... | 478 |
| Ford Protect (États-Unis seulement)..... | 477 |
| Frein à main Voir : Frein de stationnement..... | 162 |
| Frein de stationnement..... | 162 |
| Freins..... | 161 |
| Généralités..... | 161 |
| Fusibles..... | 231 |

G

| | |
|---|-----|
| Glaces, miroirs et rétroviseurs..... | 84 |
| Glaces à commande électrique..... | 84 |
| Alimentation prolongée des accessoires..... | 85 |
| Fermeture par commande à impulsion..... | 84 |
| Fonction de rebond..... | 84 |
| Ouverture par commande à impulsion..... | 84 |
| Glaces et rétroviseurs chauffants..... | 120 |
| Lunette arrière chauffante..... | 120 |
| Rétroviseur extérieur chauffant..... | 121 |
| Glossaire des symboles..... | 7 |

Gonflage de pneu à plat

 Voir : Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire272

Gonflage d'un pneu crevé

 Voir : Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire272

I

| | |
|---|----|
| Indicateurs et avertisseurs sonores..... | 93 |
| Alerte d'entrée sans clé..... | 93 |
| Carillon avertisseur de frein de stationnement serré..... | 93 |
| Carillon avertisseur de phares allumés..... | 93 |
| Installation de sièges d'enfant | 19 |
| Sièges d'enfant..... | 19 |
| Utilisation des ceintures-baudrier..... | 19 |
| Utilisation des points d'ancrage inférieurs et de sangles de retenue (LATCH)..... | 22 |
| Utilisation des sangles de retenue..... | 23 |
| Introduction..... | 7 |

J

| | |
|--|-----|
| Jantes et pneus..... | 272 |
| Spécifications techniques..... | 308 |
| Jauge d'huile moteur..... | 246 |
| Jauges..... | 88 |
| Écran d'information..... | 88 |
| Ensemble d'instruments..... | 90 |
| Indicateur de température du liquide de refroidissement..... | 90 |
| Jauge de carburant..... | 89 |

L

Lavage automatique

 Voir : Nettoyage de l'extérieur.....263

Lavage

 Voir : Nettoyage de l'extérieur.....263

Lave-glaces

 Voir : Essuie-glaces et lave-glaces.....76

Lave-glaces.....

 Limite de charge.....198

 Chargement du véhicule - avec ou sans remorque.....198

Index

| | |
|--|-----|
| Directives spéciales concernant le chargement du véhicule à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires..... | 203 |
| M | |
| Messages d'information..... | 102 |
| AdvanceTrac™..... | 104 |
| Aide au stationnement..... | 109 |
| Alarme..... | 104 |
| Antipatinage..... | 112 |
| Assistant de démarrage en côte..... | 107 |
| Batterie et circuit de charge..... | 104 |
| Boîte de vitesses..... | 112 |
| Carburant..... | 106 |
| Circuit de démarrage..... | 110 |
| Clés et accès intelligents..... | 107 |
| Démarrage à distance..... | 110 |
| Direction..... | 111 |
| Entretien..... | 108 |
| Frein de stationnement..... | 109 |
| Moteur..... | 106 |
| MyKey..... | 108 |
| Nécessaire de gonflage de pneu..... | 111 |
| Pont arrière..... | 109 |
| Portes et serrures..... | 106 |
| Régulateur de vitesse adaptatif..... | 103 |
| Sac gonflable..... | 104 |
| Sièges..... | 110 |
| Système d'avertissement de collision..... | 106 |
| Système de surveillance de la pression des pneus..... | 112 |
| Systèmes de surveillance des angles morts et d'alerte de circulation transversale..... | 105 |
| Mise au rebut de l'airbag..... | 49 |
| MyKey™..... | 56 |
| Principes de fonctionnement..... | 56 |
| N | |
| Navigation..... | 434 |
| cityseeker..... | 442 |
| Menu de navigation..... | 439 |
| Mises à jour des cartes de navigation..... | 443 |
| Mode d'affichage de carte..... | 435 |
| Mode de destination..... | 436 |
| Points de cheminement..... | 441 |
| SiriusXM Traffic et Travel Link..... | 443 |
| Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire..... | 272 |
| Conseils d'utilisation de la trousse..... | 273 |
| Deuxième étape : vérification de la pression des pneus..... | 276 |
| Généralités..... | 273 |
| Marche à suivre à la suite de l'obturation réussie d'un pneu..... | 277 |
| Première étape : regonflage du pneu avec le produit d'obturation et de l'air..... | 274 |
| Que faire en cas de crevaison..... | 274 |
| Nécessaire de réparation de pneu | |
| Voir : Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire..... | 272 |
| Nettoyage de l'extérieur..... | 263 |
| Bandes décoratives ou graphismes..... | 264 |
| Compartiment moteur..... | 265 |
| Éléments extérieurs chromés..... | 264 |
| Éléments extérieurs en plastique..... | 264 |
| Soubassement de carrosserie..... | 264 |
| Nettoyage de l'habitacle..... | 266 |
| Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord..... | 267 |
| Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace..... | 266 |
| Nettoyage des roues en alliage..... | 268 |
| Nettoyage des sièges en cuir..... | 267 |
| Nettoyage du moteur..... | 265 |
| Nettoyage du toit décapotable..... | 270 |
| Numéro d'identification du véhicule..... | 314 |
| O | |
| Options uniques d'exportation..... | 15 |
| Ouverture centralisée..... | 85 |
| Ouverture des glaces..... | 85 |
| Ouverture du coffre à bagages depuis l'intérieur..... | 68 |
| Ouverture du toit décapotable..... | 211 |
| Utilisation des couvre-bagages..... | 212 |
| Ouverture et fermeture du capot..... | 241 |
| Fermeture du capot..... | 242 |
| Ouverture du capot..... | 241 |

Index

| | |
|--|-----|
| Ouvre-porte de garage | |
| Voir : Ouvre-porte de garage universel..... | 131 |
| Ouvre-porte de garage universel..... | 131 |
| Système de commande sans fil | |
| d'ouvre-porte de garage universel | |
| Homelink..... | 131 |
| P | |
| Panne de carburant..... | 145 |
| Ajout de carburant au moyen d'un bidon de carburant..... | 145 |
| Remplissage d'un bidon de carburant..... | 145 |
| Paramètres..... | 447 |
| Affichage..... | 459 |
| Applications mobiles..... | 455 |
| Assistance 911..... | 452 |
| Bluetooth..... | 449 |
| Commande vocale..... | 460 |
| Éclairage ambiant..... | 458 |
| Généralités..... | 456 |
| Lecteur multimédia..... | 447 |
| Mode valet..... | 460 |
| Montre..... | 448 |
| Navigation..... | 453 |
| Radio..... | 452 |
| Sound (Son)..... | 447 |
| Téléphone..... | 449 |
| Véhicule..... | 458 |
| Wi-Fi..... | 457 |
| Pare-soleil..... | 87 |
| Miroir de courtoisie du pare-soleil..... | 87 |
| PATS | |
| Voir : Système antivol passif..... | 70 |
| Perchlorate..... | 12 |
| Personal Safety System™..... | 38 |
| Fonctionnement du système de sécurité | |
| Personal Safety System..... | 38 |
| Phares à extinction temporisée..... | 81 |
| Phares antibrouillards avant..... | 82 |
| Phares antibrouillards avant | |
| Voir : Phares antibrouillards avant..... | 82 |
| Phares automatiques..... | 80 |
| Phares activés par les essuie-glaces..... | 80 |
| Pièces de rechange recommandées | 12 |
| Entretien périodique et réparations | |
| mécaniques..... | 13 |
| Garantie sur les pièces de rechange..... | 13 |
| Réparation en cas de collision..... | 13 |
| Pièces Motorcraft - 2,3 L | |
| EcoBoost™..... | 311 |
| Pièces Motorcraft - 3,7 L..... | 312 |
| Pièces Motorcraft - 5 L..... | 313 |
| Pneus | |
| Voir : Jantes et pneus..... | 272 |
| Poids de remorquage | |
| recommandés..... | 205 |
| Pont arrière..... | 160 |
| Porte-verres..... | 136 |
| Port USB..... | 342 |
| Positionnement des sièges de sécurité | |
| enfants..... | 27 |
| Positions assises appropriées..... | 123 |
| Pour obtenir de l'aide hors des | |
| États-Unis et du Canada | 227 |
| Pour obtenir les services nécessaires | |
| | 224 |
| À l'extérieur..... | 224 |
| Prises de courant auxiliaires..... | 135 |
| Emplacements..... | 135 |
| Prise de courant 12 V c.c..... | 135 |
| Produits de nettoyage..... | 263 |
| Programmateurs de vitesse..... | 74 |
| Principes de fonctionnement..... | 177 |
| Type deux..... | 74 |
| Type un..... | 74 |
| Programme de vitesse | |
| Voir : Programmeur de vitesse..... | 177 |
| Voir : Utilisation du régulateur de vitesse..... | 177 |
| Programme Auto Line du Better | |
| Business Bureau (É.-U. seulement) | |
| | 226 |
| Proposition 65 de la Californie..... | 12 |
| Protection de l'environnement | 16 |
| Protège-genoux conducteur et | |
| passager..... | 45 |
| Q | |
| Qualité du carburant..... | 144 |
| Choix du carburant approprié..... | 144 |
| Indice d'octane recommandé..... | 144 |

| | |
|--|-----|
| R | |
| Radio numérique | 336 |
| Dépannage relatif à la réception et à la station de radio HD..... | 337 |
| Radio par satellite..... | 339 |
| Dépannage..... | 341 |
| Facteurs relatifs la réception radio satellite..... | 339 |
| Numéro de série électronique (ESN) de la radio satellite..... | 340 |
| Service de radio satellite SIRIUS®..... | 340 |
| Rallonge de ceinture de sécurité..... | 37 |
| Rappel de bouclage des ceintures de sécurité..... | 35 |
| Rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder™..... | 35 |
| Ravitaillement..... | 146 |
| Avertissements du système..... | 149 |
| Réglage des phares..... | 257 |
| Réglage du faisceau horizontal..... | 258 |
| Réglage du faisceau vertical..... | 257 |
| Réglage des phares | |
| Voir : Réglage des phares..... | 257 |
| Réglage du volant..... | 73 |
| Rehausseurs..... | 25 |
| Types de rehausseur..... | 26 |
| Remorquage du véhicule les quatre roues au sol..... | 209 |
| Remorquage d'urgence..... | 209 |
| Remorquage de loisirs..... | 209 |
| Remorquage..... | 204 |
| Remplacement d'une ampoule..... | 258 |
| Accès aux ampoules des clignotants et des antibrouillards..... | 259 |
| Condensation dans les blocs optiques..... | 258 |
| Remplacement des ampoules d'antibrouillards (selon l'équipement)..... | 259 |
| Remplacement des ampoules d'antibrouillards à diode électroluminescente (DEL) (selon l'équipement)..... | 260 |
| Remplacement des ampoules de feux arrière, de feux stop, de troisième feu stop, de clignotants arrière et d'éclairage de plaque d'immatriculation..... | 260 |
| Remplacement des ampoules de feux de recul..... | 260 |
| Remplacement des ampoules de phares avec lampe à décharge..... | 258 |
| Remplacements des ampoules des clignotants..... | 259 |
| Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue..... | 55 |
| Remplacement d'un fusible..... | 239 |
| Fusibles..... | 239 |
| Remplacement de la batterie de 12 V..... | 254 |
| Système de gestion de batterie..... | 256 |
| Remplacement des balais d'essuie-glace..... | 256 |
| Remplacement du filtre à air..... | 262 |
| Renseignements généraux sur les radiofréquences..... | 50 |
| Accès intelligent..... | 50 |
| Réparation de dommages mineurs à la peinture..... | 268 |
| Rétroviseur intérieur..... | 87 |
| Rétroviseur à électrochrome..... | 87 |
| Rétroviseurs extérieurs..... | 85 |
| Lampes de projection Pony..... | 86 |
| Rétroviseurs à mémoire..... | 86 |
| Rétroviseurs extérieurs à commande électrique..... | 85 |
| Rétroviseurs extérieurs chauffants..... | 85 |
| Rétroviseurs extérieurs rabattables..... | 85 |
| Rétroviseurs grand angle intégrés..... | 86 |
| Rétroviseurs-signaux..... | 86 |
| Système d'information sur les angles morts..... | 87 |
| Rétroviseurs | |
| Voir : Glaces, miroirs et rétroviseurs..... | 84 |
| Voir : Glaces et rétroviseurs chauffants..... | 120 |
| Rodage..... | 214 |
| Rodage | |
| Voir : Rodage..... | 214 |
| S | |
| Sacs gonflables du conducteur et du passager..... | 40 |
| Enfants et sacs gonflables..... | 41 |
| Position assise appropriée pour le conducteur et le passager avant..... | 40 |

Index

| | |
|--|-----|
| Sacs gonflables latéraux..... | 44 |
| Safety Canopy™ - Coupé..... | 46 |
| Sécurité enfants..... | 17 |
| Généralités..... | 17 |
| Sécurité..... | 70 |
| Serrures..... | 63 |
| Sièges à commande électrique..... | 126 |
| Support lombaire à réglage électrique..... | 126 |
| Sièges à commande manuelle..... | 125 |
| Sièges à régulation de température..... | 129 |
| Sièges refroidissants..... | 130 |
| Sièges arrière..... | 128 |
| Accès aux sièges arrière..... | 128 |
| Banquette arrière de deuxième rangée rabattable en deux temps..... | 129 |
| Sièges..... | 123 |
| Spécifications du moteur - 2,3 L EcoBoost™..... | 309 |
| Montage de la courroie d'entraînement..... | 309 |
| Spécifications du moteur - 3,7 L..... | 309 |
| Montage de la courroie d'entraînement..... | 310 |
| Spécifications du moteur - 5 L..... | 310 |
| Montage de la courroie d'entraînement..... | 310 |
| Spécifications techniques Voir : Capacités et spécifications..... | 309 |
| SYNC™ 3..... | 391 |
| Généralités..... | 391 |
| SYNC™..... | 343 |
| Généralités..... | 343 |
| Système antidémarrage Voir : Système antivol passif..... | 70 |
| Système antipollution | 150 |
| Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien..... | 152 |
| Système de diagnostic embarqué (OBD-II)..... | 151 |
| Système antivol passif..... | 70 |
| SecuriLock..... | 70 |
| Système d'avertissement de collision | 193 |
| PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT | 193 |
| Système d'information sur les angles morts..... | 186 |
| Activation et désactivation du système..... | 188 |
| Anomalies du système..... | 188 |
| Utilisation du système..... | 186 |
| Système de surveillance de la pression des pneus..... | 297 |
| Changement de pneus équipés du système de surveillance de la pression des pneus..... | 298 |
| Fonctionnement du système de surveillance de pression des pneus..... | 299 |
| Système d'alerte après impact..... | 222 |
| T | |
| Tableau de spécifications des ampoules..... | 260 |
| Tableau de spécifications des fusibles..... | 231 |
| Boîtier de distribution électrique..... | 231 |
| Porte-fusibles de l'habitacle..... | 236 |
| Télécommande..... | 51 |
| Clé d'accès intelligent..... | 51 |
| Déclenchement de l'alarme de détresse..... | 53 |
| Démarr. à distance..... | 53 |
| Fonction de rappel des réglages mémorisés..... | 55 |
| Localisateur du véhicule..... | 53 |
| Remplacement de la pile..... | 52 |
| Utilisation du panneton de clé..... | 51 |
| Téléphone..... | 428 |
| Connectivité du téléphone intelligent..... | 433 |
| Couplage initial de votre téléphone cellulaire..... | 428 |
| Établissement des appels..... | 431 |
| Lors d'un appel téléphonique..... | 432 |
| Menu du téléphone..... | 429 |
| Messagerie texte..... | 433 |
| Réception d'appels..... | 432 |
| Témoïn et carillon de ceinture de sécurité..... | 34 |
| Conditions de fonctionnement..... | 34 |

Index

| | |
|---|-----|
| Témoins et indicateurs..... | 90 |
| Affichage tête haute..... | 92 |
| Antibrouillards avant..... | 92 |
| Avertissement de faible pression des pneus..... | 92 |
| Bas niveau de carburant..... | 92 |
| Batterie..... | 91 |
| Bouclage de la ceinture de sécurité..... | 92 |
| Circuit de freinage..... | 91 |
| Clignotant..... | 91 |
| Contrôle de stabilité..... | 93 |
| Contrôle de stabilité désactivé..... | 93 |
| Entretien recommandé du moteur..... | 92 |
| Feux de position..... | 92 |
| Feux de route..... | 92 |
| Freins antiblocage..... | 90 |
| Huile moteur..... | 91 |
| Porte mal fermée..... | 91 |
| Régulateur de vitesse..... | 91 |
| Régulateur de vitesse adaptatif..... | 90 |
| Sac gonflable avant..... | 92 |
| Système d'information sur les angles morts..... | 91 |
| Température du liquide de refroidissement du moteur..... | 91 |
| Toit décapotable..... | 211 |
| Traction d'une remorque..... | 204 |
| Disposition de la charge..... | 204 |
| Transport de charge..... | 198 |
| Transport du véhicule..... | 222 |
| U | |
| Utilisation de chaînes à neige..... | 296 |
| Utilisation de l'antipatinage..... | 164 |
| Mise hors fonction du système..... | 164 |
| Témoins et messages liés au système..... | 164 |
| Utilisation de la reconnaissance vocale | 345 |
| Commandes des paramètres vocaux..... | 412 |
| Commandes vocales associées aux applications mobiles..... | 410 |
| Commandes vocales de navigation..... | 409 |
| Commandes vocales de téléphone..... | 407 |
| Commandes vocales du système de climatisation..... | 407 |
| Commandes vocales en mode audio..... | 406 |
| Commandes vocales SiriusXM Traffic et Travel Link..... | 411 |
| Interaction et rétroaction du système..... | 346 |
| Lancement d'une session de reconnaissance vocale..... | 345 |
| Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance..... | 61 |
| Utilisation de pneus été..... | 295 |
| Utilisation des ceintures de sécurité..... | 31 |
| Modes de blocage des ceintures de sécurité..... | 33 |
| Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse..... | 33 |
| Utilisation du contrôle de stabilité..... | 167 |
| Blocage des freins avant..... | 169 |
| Contrôle électronique de stabilité..... | 167 |
| Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement) | 227 |
| Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif..... | 178 |
| Activation du régulateur de vitesse adaptatif..... | 179 |
| Annulation de la vitesse programmée..... | 181 |
| Anomalies de détection..... | 183 |
| Capteur obstrué..... | 184 |
| Désactivation automatique..... | 182 |
| Lorsque vous suivez un véhicule..... | 180 |
| Mise hors fonction du système..... | 182 |
| Modification de la vitesse programmée..... | 182 |
| Passage au mode de régulateur de vitesse normal..... | 185 |
| Programmation de la vitesse du régulateur adaptatif..... | 179 |
| Réglage de la distance..... | 180 |
| Reprise de la vitesse programmée..... | 182 |
| Système non disponible..... | 183 |
| Utilisation en terrain montagneux..... | 182 |
| Utilisation du régulateur de vitesse..... | 177 |
| Activation du régulateur de vitesse..... | 177 |
| Désactivation du régulateur de vitesse..... | 178 |

Index

| | |
|--|-----|
| Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia..... | 371 |
| Accès à votre bibliothèque de pistes USB..... | 375 |
| Commandes vocales multimédias..... | 372 |
| Commandes vocales pour les sources audio..... | 378 |
| Connexion d'un lecteur multimédia numérique au moyen d'une prise USB..... | 371 |
| Dispositifs Bluetooth et paramètres du système..... | 378 |
| Fonctions du menu Multimédia..... | 374 |
| USB 2..... | 377 |
| Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone..... | 349 |
| Accès aux fonctions à partir du menu du téléphone..... | 354 |
| Accès aux paramètres du téléphone..... | 357 |
| Appareils Bluetooth..... | 359 |
| Commandes vocales de téléphone..... | 351 |
| Couplage d'autres téléphones..... | 350 |
| Couplage initial d'un téléphone..... | 349 |
| Établissement des appels..... | 352 |
| Messages texte..... | 355 |
| Options téléphoniques pendant un appel actif..... | 353 |
| Paramètres du système..... | 361 |
| Répondre à un appel..... | 353 |
| V | |
| Ventilation | |
| Voir : Climatisation..... | 114 |
| Vérification de l'état du dispositif MyKey..... | 60 |
| Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique..... | 252 |
| Vérification de l'huile moteur..... | 246 |
| Ajout d'huile moteur..... | 246 |
| Vérification de l'huile moteur | |
| Voir : Vérification de l'huile moteur..... | 246 |
| Vérification des balais d'essuie-glace..... | 256 |
| Vérification du liquide d'embrayage..... | 253 |
| Vérification du liquide de direction assistée..... | 253 |
| Vérification du liquide de frein..... | 252 |
| Vérification du liquide de lave-glace..... | 253 |
| Vérification du liquide de refroidissement..... | 247 |
| Ajout de liquide de refroidissement..... | 248 |
| À savoir à propos du circuit de refroidissement à protection totale..... | 250 |
| Conditions climatiques rigoureuses..... | 249 |
| Liquide de refroidissement recyclé..... | 249 |
| Vérification du liquide de refroidissement du moteur..... | 248 |
| Vérification du liquide de refroidissement | |
| Voir : Vérification du liquide de refroidissement..... | 247 |
| Vérifications de remorquage essentielles..... | 207 |
| Attelages..... | 207 |
| Avant de tracter une remorque..... | 208 |
| Chaînes de sécurité..... | 207 |
| Feux de remorque..... | 208 |
| Freins de remorque..... | 207 |
| Lancement ou récupération d'un bateau ou d'un véhicule nautique personnel..... | 209 |
| Pendant la traction d'une remorque..... | 208 |
| Verrou du capot | |
| Voir : Ouverture et fermeture du capot..... | 241 |
| Verrou du capot | |
| Voir : Ouverture et fermeture du capot..... | 241 |
| Verrouillage électrique des portes | |
| Voir : Verrouillage et déverrouillage..... | 63 |
| Verrouillage et déverrouillage..... | 63 |
| Activation de l'accès intelligent..... | 64 |
| Coffre à bagages..... | 67 |
| Déverrouillage intelligent..... | 65 |
| Éclairage à l'entrée..... | 67 |
| Éclairage à la sortie..... | 67 |
| Panneton de clé..... | 66 |
| Protection antidécharge de la batterie..... | 67 |
| Reverrouillage automatique..... | 65 |
| Télécommande..... | 63 |
| Verrouillage automatique..... | 65 |
| Verrouillage électrique des portes..... | 63 |
| VIN | |
| Voir : Numéro d'identification du véhicule..... | 314 |

Index

Volant.....73